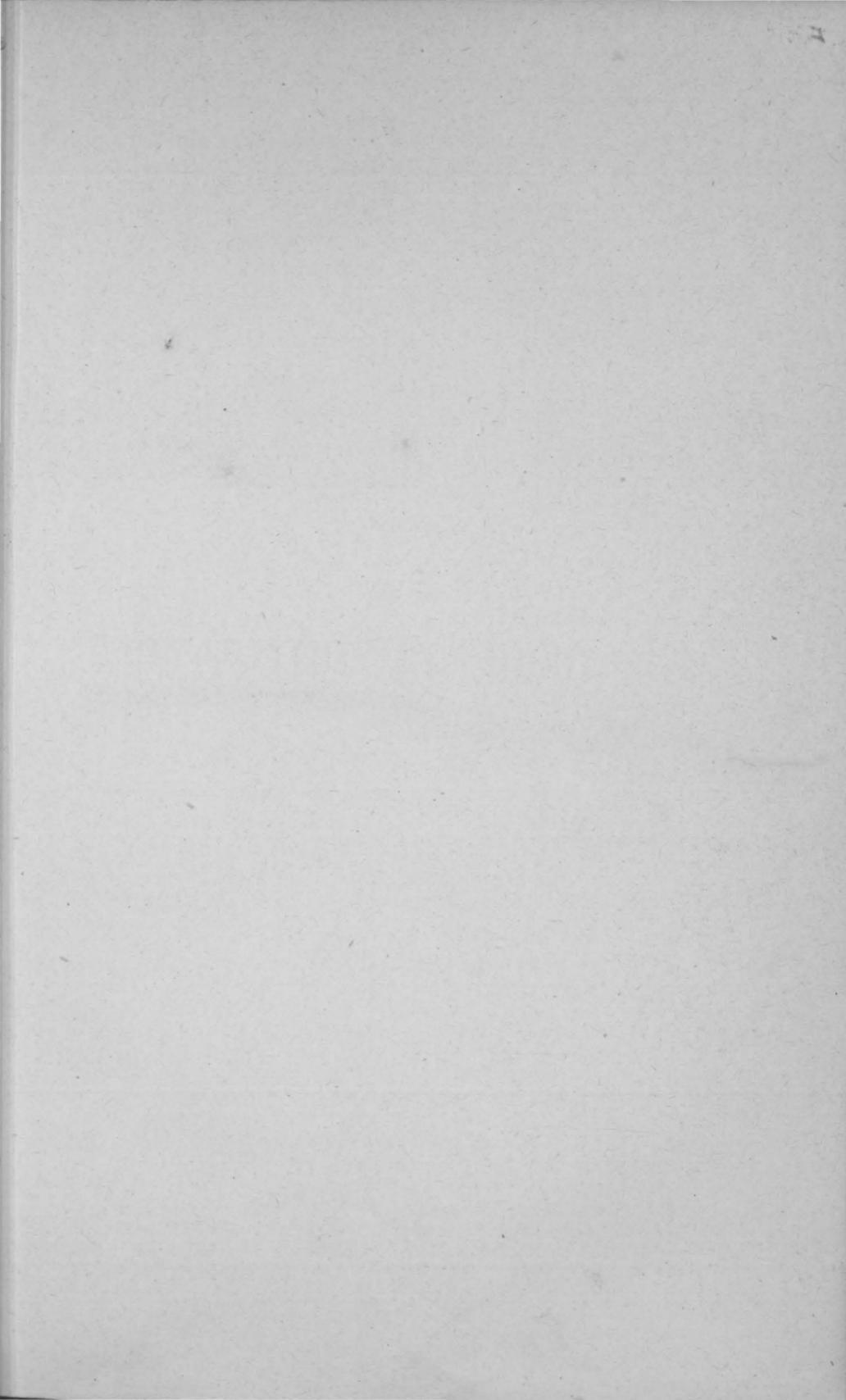


B. 500

1719



B.5W

part 10
1000

45

DE LA
RÉPARTITION DES RICHESSES.

LA LIBRAIRIE GARNIER est destinée aux publications
de sciences, de littérature, de philosophie, d'histoire,
de géographie, de jurisprudence et de législation.

PARIS,
LIBRAIRIE GARNIER,
RUE SAINTE-ANNE, 25.

DE LA
DISTRIBUTION DES RICHESSES

LA LIBRAIRIE CAPELLE est destinée aux publications
d'Économie sociale et politique, de Philosophie, d'Histoire,
de Sciences, de Jurisprudence et de Législation.

FONDS DUBOIS : 1719

DE LA

RÉPARTITION DES RICHESSES

OU

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE

EN ÉCONOMIE SOCIALE;

OUVRAGE CONTENANT :

L'EXAMEN CRITIQUE DES THÉORIES EXPOSÉES
SOIT PAR LES ÉCONOMISTES, SOIT PAR LES SOCIALISTES;

PAR F. VIDAL.

PARIS.

CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue des Grès-Sorbonne, 10, près l'École de Droit.

1846



CB 735799

FOUR DEPARTS - 1783

DISTRIBUTION DES RICHESSES

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE

EN ECONOMIE SOCIALE

LE PREMIER GROUPE DES PROGRES KINOIS
SOL PARES ECONOMIES, SONT PAR LES SOCIETES

PAR F. VIDAL

PARIS

CAPELLE, LIBRAIRE-EDITEUR

10, RUE LAFAYETTE, 10, PARIS

1900



PRÉFACE.

L'économie politique est en haute faveur aujourd'hui. Cette science traite de la richesse des nations ; et il ne faut point s'étonner qu'elle jouisse d'un grand crédit, à une époque où la misère et le paupérisme menacent nos sociétés d'un envahissement bien autrement terrible que l'envahissement des barbares. Aujourd'hui, plus que jamais, les nations ont besoin d'être enrichies !

Nous vivons, en effet, dans un temps où la richesse, pour les nations comme pour les individus, semble être devenue la condition indispensable, non-seulement de l'aisance, du bien-être matériel, de la satisfaction des besoins physiques, mais encore la condition *sine quâ non* de la dignité personnelle, de l'indépendance et de la force, de la moralité même, de tout développement intellectuel et social, de la vie enfin...

Et l'économie prétend enseigner l'art d'enrichir les nations et les individus, le moyen de réaliser, en quelque sorte, le bonheur des hommes sur la terre!.....

L'économie a sérieusement attiré l'attention des gouvernements ; elle va avoir action directe et immédiate sur nos sociétés. Les hommes d'état eux-mêmes, à bout d'expédients, paraissent compter beaucoup sur elle pour résoudre

les problèmes qui préoccupent aujourd'hui les intelligences, pour lutter contre la misère, pour améliorer le sort des populations. L'économie a glorieusement conquis son rang parmi les sciences; elle a sa place à l'Institut, elle est officiellement enseignée; elle est tous les jours consultée, invoquée dans les discussions politiques comme une autorité incontestable et reconnue de tous, invoquée par le pouvoir et invoquée par ses adversaires, invoquée par tous les intérêts et par tous les partis, invoquée même à la fois, chose étrange, par les intérêts les plus opposés, qui tous sentent le besoin de mettre leurs prétentions plus ou moins légitimes sous la protection de la science.

Le beau temps de la scholastique constitutionnelle est passé et passé sans retour. On a assez disserté sur l'équilibre des trois pouvoirs, sur l'essence du gouvernement représentatif et autres lieux communs parlementaires; personne ne s'intéresse plus à cette vieille rhétorique; nous sommes blasés là-dessus. Trop longtemps nous avons paru croire que le bonheur d'un pays pouvait dépendre exclusivement du personnel des gouvernants, de leur moralité et de leurs bonnes intentions; nous avons trop de bon sens et trop d'expérience désormais pour croire à l'efficacité souveraine des virements de portefeuilles, des changements à vue de ministères. Le sort d'un pays dépend des institutions qui le régissent bien plus que des chefs qui le gouvernent. Il est temps de laisser un peu de côté les questions de personnes, pour aborder franchement les véritables questions, les questions économiques et sociales.

L'économie, par la seule force des choses, tend donc de plus en plus à envahir, à dominer la politique. Aujourd'hui c'est la question des sucres, c'est la question des houilles ou des chemins de fer qui se débattent; demain ce sera la question des salaires qui surgira peut-être! L'économie industrielle et commerciale a déjà commencé à absorber la politique; mais, à son tour, elle sera prochainement, cela est

inévitable, débordée, puis absorbée par l'économie sociale.

D'un autre côté, le prétendu droit de la force et du hasard perd chaque jour de son prestige. Dans leurs différends, les peuples aiment déjà mieux s'en remettre à l'arbitrage de la diplomatie qu'aux chances des combats, et un temps viendra sans doute où la justice et la raison, à leur tour, remplaceront définitivement l'art cauteleux de la diplomatie, comme la diplomatie a remplacé la guerre; un temps viendra où la ruse et la rouerie seront condamnées tout aussi bien que la force, que la puissance du nombre; où la raison du plus fin, du plus habile, comme celle du plus fort, cessera d'être toujours la meilleure. De ce jour datera le règne de la justice, et alors aux idées les plus saines et les plus généreuses appartiendra l'empire du monde.

Nous entrons de plus en plus dans cette voie. Voilà trente ans déjà que les nations civilisées ont cessé de jouer le jeu ruineux, le jeu sanglant des batailles! On ne lutte plus par les armes; mais on lutte encore par les tarifs, par les traités de commerce: à la guerre proprement dite a succédé la guerre industrielle et commerciale. C'est un progrès sans doute; mais la guerre industrielle, c'est encore, c'est toujours la guerre, une guerre meurtrière; et l'on se dispute aujourd'hui les marchés avec autant d'acharnement qu'on se disputait autrefois les provinces à ravager ou à conquérir.

Cependant les peuples commencent à sentir instinctivement qu'ils ne peuvent se passer les uns des autres, qu'ils ont à échanger des produits et des idées, qu'ils sont forcément solidaires; ils tendent à se rapprocher, à nouer des relations; et, pour s'aboucher plus facilement, ils creusent des canaux, ils établissent des chemins de fer, des voies de communications rapides qui abrègent l'espace et le temps. Encore quelques années, et une révolution immense se sera accomplie pacifiquement dans le monde. Les peuples comprenant mieux l'étroite solidarité qui unit forcément leurs intérêts réciproques, leurs intérêts matériels et leurs inté-

rêts moraux, trouveront que les traités de commerce ne suffisent pas. On parlera d'union et d'association, d'union politique et d'association industrielle; on imitera l'exemple que la Prusse a donné à l'Allemagne du Nord, puis on ira plus loin encore; on cherchera enfin à réaliser positivement l'ordre et la paix économiques. Les différents pays de l'Europe seront en quelque sorte devenus comme les provinces d'un même empire, tous seront unis, confédérés; mais chacun conservera sa langue, ses mœurs, ses lois, ses institutions nationales, jusqu'à ce que les temps soient mûrs pour la constitution définitive d'une unité plus vaste et plus intime, d'une unité générale, de l'unité universelle. Ce jour-là sera le jour du triomphe de la véritable économie sociale; l'humanité aura conquis sa destinée et marchera dans les voies de Dieu.

L'industrie, le travail, le culte des sciences, des lettres et des arts, au sein de la paix et de l'abondance, et non plus la destruction et la guerre, au milieu de la misère, de l'abrutissement et des angoisses de la douleur... voilà désormais le champ sans limites ouvert à l'audacieuse intelligence et à l'ardente activité des peuples modernes. A l'économie appartient donc de droit dès aujourd'hui le premier rôle sur la scène politique, et ce rôle doit nécessairement aller grandissant chaque jour. La science sociale, tout semble le faire présager, va être prochainement appelée à exercer une influence décisive sur les destinées pacifiques des nations européennes.

Dans la carrière nouvelle où la civilisation est aujourd'hui lancée, deux immenses problèmes se dressent qui par leur importance dominant et subalternisent tous les autres : les problèmes *de l'organisation du travail et de la répartition des richesses*. Les économistes proprement dits se sont peu occupés de ces hautes questions. Ils pensent que la concurrence suffit pour stimuler la production; ils soutiennent que la répartition se fait d'elle-même, ils proclament dès

lors que la science doit se borner à décrire des faits, à constater des phénomènes, puis à laisser faire. Et ils ont en effet décrit le mécanisme de la production et de la distribution dans nos sociétés : mais jamais ils ne se sont demandé si la production était convenablement organisée, si les produits étaient répartis d'après la justice. Ils ont fait de l'empirisme ; ils ont complètement négligé la partie rationnelle et théorique de l'économie.

Les socialistes, au contraire (et par socialistes nous entendons les théoriciens qui veulent l'organisation du travail et l'association des travailleurs), subordonnant les faits aux principes, ont d'abord cherché rationnellement à se faire la plus haute idée de l'ordre et de la justice, puis ensuite ils ont étudié les moyens pratiques de réaliser l'idéal qu'ils avaient conçu.

Les socialistes se sont principalement occupés jusqu'ici de l'organisation du travail. Grâce à leurs efforts, la question a été mise à l'ordre du jour, puis débattue, même dans les journaux : si tant est qu'elle ne soit pas encore résolue d'une manière complète, on peut dire du moins qu'elle a été suffisamment élucidée ; et personne aujourd'hui n'oserait en nier l'importance.

Organiser le travail, augmenter la richesse, c'est bien ; mais encore faut-il que cette richesse soit équitablement répartie. Le bonheur d'un pays dépend moins encore de la quantité de richesses annuellement créées, que de la manière dont le revenu général est distribué entre tous les citoyens : la répartition est donc le problème fondamental de l'économie. Or, il nous semble que ce grave sujet n'a pas encore été approfondi comme il méritait de l'être, pas même par les socialistes. Quant aux économistes, ils se contentent de dire que la richesse se distribuant naturellement d'elle-même, l'essentiel est d'augmenter la quantité des produits, sans se préoccuper le moins du monde de savoir dans quelle proportion chacun de nous doit être admis à y participer.

Nous ne saurions partager cette erreur. Nous pensons au contraire et nous espérons démontrer que, dans l'état actuel des relations économiques, l'augmentation de la richesse peut avoir pour effet de rendre les travailleurs chaque jour plus misérables; nous pensons qu'il faut modifier au plus vite notre vicieux système de répartition; nous pensons que le moment est venu d'examiner scrupuleusement quels sont les droits et les devoirs de chaque membre de la société considéré comme producteur et comme consommateur; et, en tous pays, la grande majorité des populations pense comme nous. Partout aujourd'hui la question des salaires ou de la répartition est agitée, partout elle passionne les classes laborieuses. En France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, elle est soulevée, tantôt par les ouvriers de Lyon, de Saint-Etienne, d'Anzin, de Castres ou de Nantes, tantôt par les tailleurs, par les imprimeurs, par les cordonniers, par les charpentiers, par les scieurs de long et par les autres corps d'état; par les tisserands de Saxe ou de Silésie; par les chartistes, par les Irlandais, par les Gallois ou par les mineurs du royaume uni; par les Américains natifs et par la grande association de la réforme nationale, etc. Partout enfin elle est mise à l'ordre du jour, et elle y restera jusqu'à ce qu'elle ait été définitivement résolue. On aura beau punir les perturbateurs et faire au besoin jouer contre eux la mitraille! Il ne sert à rien de comprimer les manifestations de la souffrance ou les effets du désordre, si l'on se borne là, si l'on ne cherche pas à prévenir le retour de ces déplorables calamités. Or, tant que les causes subsisteront, tôt ou tard les effets continueront à se produire, cela est inévitable. Que les gouvernements y prennent garde, que les savants et les hommes d'état se hâtent, sinon la force aveugle prendra l'initiative et tranchera peut-être le nœud que la science aurait dû, que la science n'aura pas su dénouer.

Chaque époque a son problème à résoudre. De nos jours, ce qui préoccupe les esprits, ce qui embarrasse les gouver-

nements, ce sont les questions sociales. En face des progrès de l'industrie moderne, en présence du prodigieux développement de la production, de tous côtés on se demande si décidément *la richesse est un droit pour les uns, la pauvreté un devoir pour les autres* (1); pourquoi ceux qui travaillent ont à peine le droit de vivre; pourquoi la misère est fatalement leur destinée, tandis que d'autres semblent n'avoir qu'à jouir dans le luxe et dans l'oisiveté? Cela est-il juste? se disent à toute heure du jour des millions d'hommes à bout de patience et de résignation. Est-ce donc pour cela que nous avons été créés et mis au monde? — « Prolétaires, » disent les plus hardis (2), comptons-nous et formons nos bataillons. » — Déjà le tonnerre gronde sourdement dans la Grande-Bretagne, ça et là éclatent de sinistres éclairs, les nuages s'amoncellent sur tous les points de l'horizon, si bien que les hommes clairvoyants tressaillent et frissonnent.... Faut-il donc se laisser surprendre par la tempête?

Les questions sociales sont principalement du ressort de l'économie; voilà pourquoi cette science nous paraît appelée à de hautes destinées. Mais l'économie actuelle est-elle bien digne de la confiance qu'elle inspire? pouvons-nous en toute sécurité compter sur elle pour conjurer les orages? Est-elle bien à la hauteur de sa mission dans le présent et dans l'avenir? A-t-elle résolu d'avance tous ces grands problèmes? — Nous le croyons pas.

Les économistes n'ont jamais osé aborder franchement la répartition. Eh bien, sur ce point délicat, il faut qu'ils s'expliquent enfin, il faut du moins qu'ils soient mis en demeure de se prononcer. Voilà assez longtemps qu'ils tournent autour des grands problèmes, qu'ils rendent hommage à leurs devanciers, à leurs contemporains, qu'ils se font réciproquement des éloges et des politesses, qu'ils recueillent des

(1) George Sand, *Le Compagnon du Tour de France*.

(2) Les Chartistes anglais.

observations et des faits, qu'ils vivent enfin sur l'histoire et sur la statistique. Il est temps d'attaquer de front les principes et de les discuter.

Il ne suffit pas de dire : Le salariat offre des avantages, mais il offre aussi des inconvénients ; le salariat, c'est la liberté de l'industrie, mais c'est aussi la cause du paupérisme, etc., etc., de faire ensuite des descriptions, de citer des chiffres, des documents officiels ou autres... puis de laisser là le public incertain et ébahi. — Il faut conclure, messieurs, il faut donner des solutions.

Le salariat est-il une bonne ou une mauvaise chose ? Le travail n'est-il qu'une marchandise ; ou les travailleurs sont-ils des hommes ? ont-ils droit de participer à la richesse comme producteurs et comme membres vivants de l'humanité, ou ne sont-ils que de simples instruments, des machines, des animaux qu'on entretient tant qu'ils sont utiles, qu'on laisse périr quand on n'en a que faire ? Doit-il y avoir une justice sociale, ou ne reconnaissons-nous d'autre droit que la force et la puissance des écus ? Les hommes doivent-ils s'exploiter et vivre en ennemis, ou s'associer et vivre en frères ? oui ou non ? Répondez donc, et que nous sachions au moins une bonne fois à quoi nous en tenir.

Si les hommes doivent vivre en frères, alors il faut sans délai chercher un système d'association, chercher le principe de justice qui doit présider à la répartition des produits ; si l'on répond non, alors il faut exalter et défendre le salariat que l'on bat en brèche de tous côtés ; il faut lutter contre l'envahissement des idées d'association et de fraternité ; il faut prouver que la licence et l'abus de la force, pour quelques-uns, c'est la liberté pour tous ; que le désordre et le scandale de la concurrence, c'est l'ordre et l'harmonie.

Au fond, les économistes, même les plus obstinés, ne croient pas trop à l'excellence des principes qui régissent aujourd'hui l'industrie ; mais ils n'osent point avouer que leur vieille science est débordée, et qu'ils ont pendant long-

temps professé des erreurs. Quelques-uns en conviennent tout bas, mais ne voudraient pas le déclarer devant le public. Ceux-là en savent plus qu'ils ne veulent dire, et nous avons le droit de leur demander leur dernier mot, de les inviter à confesser tout haut la religion qu'ils professent tout bas, de les amener enfin à exprimer catégoriquement leur pensée.

A notre époque, Dieu merci, la vérité peut se faire jour, chacun peut proclamer ce qu'il sait, ce qu'il croit être la vérité, franchement, hautement, sans avoir à redouter le feu ou l'échafaud. Plus n'est besoin d'avoir une doctrine ésotérique et une doctrine exotérique, de distinguer les profanes des initiés, de conter aux premiers des fables et des mystères, puis de réserver pour les autres la science sacrée, la véritable science. La vérité intéresse trop le public pour qu'il ne tienne pas à la connaître; il se croit capable et digne de l'entendre et de la comprendre; et si les grands-prêtres persistent à garder le silence, à se réfugier dans l'inviolabilité du sanctuaire, à traiter le public en profane, le public franchira audacieusement l'enceinte réservée, pénétrera dans le parvis du temple, soulèvera le voile mystérieux, et s'adressant aux pontifes : « Si vous savez quelque chose, dites, parlez; si vous ne savez rien, alors ne nous abusez pas plus longtemps, jetez là vos ornements sacrés, déchirez le voile et proclamez que le tabernacle est vide, que la science sacrée n'existe pas, que le livre de nos destinées, pour vous, n'a que des pages blanches. »

Nous allons donc sonder ce redoutable mystère de la justice distributive. Nous interrogerons les économistes, puis nous interrogerons les socialistes; nous verrons ce que répondront les uns et les autres. Nous discuterons chaque affirmation, nous peserons chaque argument (car nous sentons très-bien que nous ne saurions avoir aux yeux du public une autorité suffisante pour nous contenter de nier ou de trancher d'un ton dogmatique, pour être dispensé de fournir des preuves ou de donner des raisons); et peut-être

pourrons-nous ainsi mettre le lecteur à même de juger en parfaite connaissance de cause, de prononcer selon sa conscience, selon sa raison et selon son cœur.

La statistique constate que le paupérisme va progressant de plus en plus chez les nations industrielles, qu'il se développe parallèlement à la richesse et à la civilisation. En face de pareils résultats qui condamnent hautement notre régime industriel, les partisans du laisser-faire, du salariat et de la concurrence désordonnée, en sont réduits à nier des faits incontestables.

Nous expliquerons scientifiquement et théoriquement pourquoi le paupérisme envahit les pays civilisés; nous donnerons les raisons de cette étrange anomalie : *la misère des classes laborieuses croissant en proportion du développement de la richesse*; nous dirons pourquoi il n'en saurait être autrement aujourd'hui sous l'empire du salariat et de la libre concurrence; et nous en déduirons la nécessité impérieuse de modifier au plus vite les institutions qui produisent de pareils résultats.

Nous chercherons ensuite théoriquement le principe de justice qui devrait présider à la répartition des richesses. Enfin, nous indiquerons sommairement les moyens à prendre pour remédier au désordre économique, pour contrebalancer les funestes effets des institutions existantes.

Ce livre, nous le déclarons hautement, a été écrit sous l'influence de convictions arrêtées, et nous nous attendons à encourir bien des reproches. On a généralement horreur aujourd'hui des idées systématiques : tout auteur qui veut se faire accepter, doit prudemment s'abstenir de conclure, doit toujours rester dans le vague d'un éclectisme indécis. Malheur à quiconque oserait affirmer quelque chose! C'est tout au plus s'il est permis, dans ces temps de lâcheté intellectuelle, de hasarder quelques mots de critique. Celui qui serait assez audacieux pour dire tout haut ce que bien d'autres pensent, se verrait publiquement honni par ceux-

là même qui pensent comme lui. De nos jours, si quelques hommes de cœur, quelques enfants perdus de la pensée, ont encore le courage de leurs opinions et osent avoir raison contre leurs contemporains... c'est le petit nombre : le reste a voué son culte au succès et aux préjugés dominants, *sequitur fortunam*...

Qu'on nous reproche tant qu'on voudra d'être systématique : — c'est notre prétention ; nous serions jaloux de la voir justifiée. — Un système, c'est la connaissance complète du tout, de ses parties, et des rapports qui les unissent ; c'est la solution intégrale de tous les problèmes partiels dont une science se compose ; c'est le lien qui les comprend et les enchaîne d'une manière indissoluble et harmonique ; c'est la clef, c'est le mot de la grande énigme. Sans un système, rien ne s'explique ; à l'aide d'un système complet, tout peut être expliqué sans contradiction, toute question peut être résolue.

Laissons donc les impuissants crier contre les systèmes : ils ont pour cela leurs raisons, comme ce renard de la fable qui avait la queue coupée. On peut certes critiquer un système, on peut le combattre ; mais reprocher à un écrivain d'avoir une opinion arrêtée, d'avoir un système, c'est lui reprocher d'être en état de faire de la critique sérieuse et scientifique, c'est lui reprocher d'avoir des solutions à fournir, d'avoir quelque chose de rationnel à dire, c'est lui reprocher enfin de n'avoir pas pris la plume uniquement pour barbouiller du papier.

Les éclectiques ne manqueront pas de s'écrier que toute conception systématique est prématurée ! — Un système peut être vrai ou faux, complet ou incomplet ; mais un système qui ne serait que prématuré... — nous ne savons ce que cela veut dire. Parlez-vous de l'application de ce système ? Oh ! alors, c'est autre chose : il se peut que les temps ne soient pas mûrs pour tenter une réalisation, et qu'il convienne d'attendre ; en ce sens, vous pouvez avoir raison ;

mais ceci n'altère en rien la valeur théorique et scientifique de la conception même.

« La société, disent nos éclectiques les plus audacieux, est en travail; elle est en gestation d'un ordre nouveau; mais cette gestation n'est pas encore arrivée à son terme: il faut attendre et laisser faire le temps. » Tout arrive dans le temps, mais rien ne se fait par lui. D'ailleurs, voilà bien des années que notre pauvre société souffre, qu'elle est en proie aux douleurs de l'enfantement; et, si la science ne vient au plus vite à son secours, nous craignons bien que tant de souffrances aboutissent en définitive à un avortement qui mettra peut-être la vie de la mère en danger. Mais les sociétés, comme les malades sans courage, ne se décident jamais à recourir au médecin que lorsque la maladie est devenue à peu près incurable. Alors surviennent des crises terribles, et le malade succombe ou ne se relève qu'après avoir atrocement souffert.

Si nous n'avions qu'à répéter ce qui a été dit par les économistes libéraux, d'une part, par les économistes éclectiques, de l'autre, nous aurions jugé convenable de garder le silence; mais nous voulons suivre une autre voie.

Tous ces économistes, nous en sommes persuadés, et nous le reconnaissons volontiers, obéissent à de généreux sentiments; mais nous sommes persuadés aussi qu'ils font fausse route, que l'on court grand risque de s'égarer en suivant tous leurs conseils; nous croyons que leur science, parmi beaucoup de vérités utiles, contient des erreurs très-dangereuses; nous croyons que tant qu'elle ne procédera pas autrement qu'elle n'a fait jusqu'ici, elle sera radicalement impuissante à atteindre le but qu'elle semble poursuivre; nous croyons que, loin de trouver un remède efficace à la misère, au désordre, à tous les maux qui rongent au cœur nos sociétés, loin d'améliorer le sort de tous les hommes, elle ne peut que nous pousser fatalement à la guerre sociale, nous précipiter dans le gouffre béant du paupérisme et de l'anarchie.

L'économie nous paraît engagée aujourd'hui dans un cercle vicieux, et c'est parce que nous sommes bien convaincu des services qu'elle peut rendre, que nous voudrions la voir sortir à tout prix de cette impasse, dût-elle même rebrousser momentanément en arrière pour reprendre la bonne voie, qu'elle a quittée ou qu'elle a méconnue; mais nous voudrions surtout la voir marcher hardiment dans la direction tracée par les socialistes.

Les différentes théories économiques ont été battues en brèche, tour à tour et réciproquement, par les adversaires de chacune de ces théories; car tout économiste qui apporte une idée nouvelle, a toujours la prétention d'avoir raison contre ses devanciers ou ses contemporains, et il s'efforce de le prouver de son mieux. Mais ces théories diverses ont été surtout démolies par les différentes écoles socialistes. Toutefois, pour bien comprendre la valeur des arguments des socialistes, il faut se placer à leur point de vue, il faut d'abord avoir étudié, puis avoir compris les idées générales à l'aide desquelles les économistes ont été foudroyés. D'ailleurs, aux socialistes, les économistes ont toujours répondu par un mot : *Vous êtes des rêveurs!* Et aux yeux des hommes qui n'ont pas assez étudié, cet argument paraît irrésistible.

Nous ne voulons pas que les économistes puissent se contenter de nous faire une pareille réponse. C'est au nom de l'économie que nous invitons les économistes à nous suivre, c'est par l'économie que nous espérons leur prouver qu'ils s'égarant.

Les économistes en renom vivent dans une douce quiétude et dorment fort mollement à l'ombre de leurs palmes et de leurs lauriers. La presse quotidienne, qui traque sans relâche les ministres et les fonctionnaires, qui bourdonne sans cesse autour des hommes politiques, les harcelant matin et soir, à tort et à travers, ne leur accordant ni repos ni trêve, laisse en paix les économistes, ou, si elle s'occupe

d'eux, c'est pour leur offrir de l'encens et des fleurs. Pourquoi cet acharnement après les uns? Pourquoi cette indifférence ou cette générosité à l'égard des autres? Serait-ce, par hasard, qu'ici la science seulement est en cause, tandis que là les passions, les haines personnelles, les intérêts de parti sont en jeu? ou bien serait-ce que le premier venu, avec un peu d'habitude, peut arriver à délayer un lieu commun politique, tandis que pour parler économie, il faut au moins en entendre la langue, en connaître les termes spéciaux? Nous laissons au lecteur la liberté de choisir entre ces deux hypothèses. Cependant voilà bien longtemps que les économistes sommeillent... Il est l'heure de les réveiller.

Les économistes, du reste, tout en rendant justice aux excellentes intentions des novateurs, se moquent d'eux fort agréablement, les présentant toujours au public comme des illuminés ou des somnambules.

Il nous semble que les socialistes auraient beau jeu, s'il leur plaisait de prendre leur revanche; si, laissant là pour un moment leurs hautes spéculations, ils descendaient sur le terrain de l'économie et venaient dire à ces graves docteurs: « Vous n'êtes pas des utopistes, vous, messieurs; non, vous ne croyez qu'aux faits et aux chiffres. Vous êtes des hommes positifs, de vrais réalistes, qui allez même jusqu'à prendre la *réalité* pour la *vérité*, jusqu'à confondre *ce qui est* avec ce qui devrait être, c'est-à-dire avec ce qui *est juste*; de plus, vous êtes des hommes *pratiques*, et vous avez pour les théories le plus profond mépris. Vous ne vous préoccupez ni de l'idéal ni de l'absolu, vous cherchez tout simplement et tout sérieusement... quoi? la *quadrature du cercle*! » Et nous verrons bientôt, en effet, que les économistes poursuivent un but impossible, et que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de changer de voie.

Nous ne nous abusons certes pas sur l'effet que ce livre pourra produire. Nous savons d'avance que les économistes ne le liront pas. Il y a longtemps que ces illustres docteurs

ont cessé d'étudier et de se tenir au courant des idées modernes. Ils aiment à répéter que leur *science est faite*. C'est tout au plus si, de temps à autre, ils daignent honorer de leur mépris officiel des doctrines qu'ils ne comprennent pas. A plus forte raison n'iront-ils pas s'occuper d'un livre qui heurte de front leurs vieux préjugés, qui attaque leurs idoles et leurs faux dieux. Au surplus, ce n'est point à eux que nous voulons nous adresser.

La génération qui domine à cette heure, qui dispose de l'influence scientifique, des hautes positions, représente des idées trop vieilles de vingt ans au moins, des idées purement négatives; elle représente le libéralisme, le protestantisme politique et économique. Cette génération qui a toujours vécu de négations, qui en toutes choses a prêché le laissez-faire, ne pourra évidemment jamais comprendre, jamais accepter les principes d'association et d'organisation, les principes d'une économie nouvelle. Ce n'est pas à cinquante ans que l'homme est disposé à se modifier, à recommencer son éducation, à renier les erreurs qu'il a défendues et professées pendant sa vie. A cet âge, on représente le passé, on devient la tradition vivante, mais on cesse de marcher en tête du mouvement intellectuel, on cesse même de le suivre. Le libéralisme, qui ne valait que comme négation, a aujourd'hui perdu toute raison d'être; son triomphe devait nécessairement lui coûter la vie. Depuis qu'ils n'ont plus rien à nier, rien à attaquer, depuis qu'ils règnent et que leurs principes dominent, les libéraux sont intimement persuadés qu'il n'y a plus rien à faire, que la science est à son apogée, que tout doit aller pour le mieux; ils ne comprennent même pas qu'on puisse ne point partager leur optimisme, qu'on puisse désirer autre chose que cet idéal du laissez-faire absolu qu'ils ont si longtemps rêvé. Sur cette génération-là nous n'aurons jamais prise: il faut la laisser passer, puis, parler directement à la génération nouvelle, la seule qui puisse nous écouter et nous comprendre, parce qu'elle est de

notre âge, de notre époque, parce qu'elle a les mêmes sentiments que nous, les mêmes tendances, et que dès lors elle peut partager nos idées et nos principes.

Depuis quinze à vingt ans, il s'est opéré dans le monde des idées, dans la philosophie, dans l'économie, dans la politique, une évolution complète, une révolution si l'on veut, qui aura certainement dans l'avenir une influence autrement décisive que celle qui s'est accomplie en 1830, dans le monde des faits, et qui a changé à peine la surface des choses. Pour beaucoup d'esprits, 1830 marque seulement un changement de dynastie; pour les penseurs, 1830 doit être considéré comme le commencement d'une ère nouvelle, l'ère des idées positives, des idées d'organisation.

Nous nous adressons donc surtout aux hommes qui étaient trop jeunes en 1830 pour avoir pu prendre parti dans les luttes politiques de la restauration, pour avoir été enrôlés et compromis scientifiquement sous quelque vieux drapeau; aux hommes libres de tout engagement avec le passé, de tout engagement avec le présent, libres de leur avenir; à tous ceux qui veulent étudier consciencieusement, juger, comparer, avant de prendre une décision; aux chercheurs de vérité disposés à accepter franchement tout principe, tout système qui leur paraîtrait juste, logique; rationnel.

Ces hommes sont naturellement appelés à recueillir la succession des libéraux qui, présentement, règnent et gouvernent. Encore quelques années, et ils seront à leur tour la génération dominante! C'est sur eux que nous serions jaloux d'exercer une influence, c'est pour eux que nous avons écrit ce livre.

Nous allons traiter spécialement de la répartition des richesses; mais la répartition n'est qu'une partie de l'économie sociale. Nous devons donc, avant tout, dire quelques mots sur l'économie en général, exposer succinctement nos principes, expliquer en quoi nous différons des économistes

modernes, et pourquoi nous n'acceptons pas leurs théories. Ce sera l'objet de l'introduction qui va suivre.

On trouvera peut-être que donner pour base ou pour point de départ à l'économie, *la destinée humaine*, c'est prendre les choses de bien haut; mais toute question, en définitive, se rattache à ce problème fondamental, et il nous a paru plus simple et plus logique de commencer par le commencement. Au reste, nous glisserons avec rapidité sur ces préliminaires indispensables, nous ne dirons que ce qu'il sera nécessaire de dire, pour faire comprendre les rapports qui unissent étroitement les trois branches de la science sociale, *la morale, l'économie et la politique*; nous ferons connaître l'objet et le but de l'économie; nous en donnerons la définition; nous préciserons ensuite la différence qui existe entre nos principes et les principes des économistes libéraux; puis, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur l'histoire de la science, nous aborderons directement le problème de la justice distributive ou de la répartition des richesses.

Nous avons divisé ce travail en trois parties :

La première, sous le titre général d'introduction, contient l'exposition dogmatique de nos principes;

La seconde traite de la répartition selon les économistes;

La troisième est consacrée à la répartition d'après les socialistes.

Des fragments de ce livre ont été publiés sous forme d'articles détachés, dans *la Revue Indépendante*; le reste est inédit. Les articles de la Revue ont été, pour la plupart, complètement remaniés, puis fondus dans l'ensemble de l'ouvrage.

The first part of the report is a general survey of the
 country, and is divided into three sections: the
 physical, the political, and the social. The
 physical section describes the topography, the
 climate, and the natural resources of the
 country. The political section describes the
 government, the laws, and the administration
 of the country. The social section describes
 the population, the occupations, and the
 customs of the country. The second part of
 the report is a detailed description of the
 principal cities and towns of the country, and
 of the principal industries and occupations
 of each of these places. The third part of
 the report is a description of the principal
 roads, rivers, and canals of the country, and
 of the principal ports and harbors. The
 fourth part of the report is a description of
 the principal educational institutions of the
 country, and of the principal scientific and
 literary societies. The fifth part of the
 report is a description of the principal
 public buildings and monuments of the
 country. The sixth part of the report is a
 description of the principal public works and
 improvements of the country. The seventh
 part of the report is a description of the
 principal public charities and hospitals of
 the country. The eighth part of the report
 is a description of the principal public
 libraries and museums of the country. The
 ninth part of the report is a description of
 the principal public parks and gardens of
 the country. The tenth part of the report
 is a description of the principal public
 buildings and monuments of the country.

The report is a valuable and interesting
 work, and is well calculated to give a
 general knowledge of the country to those
 who are interested in its history and
 progress. It is a work of great value
 to the people of the country, and is well
 calculated to give them a general
 knowledge of their own country, and of
 the progress which it has made since the
 first settlement of the country. It is a
 work of great value to the people of the
 country, and is well calculated to give
 them a general knowledge of their own
 country, and of the progress which it
 has made since the first settlement of
 the country. It is a work of great value
 to the people of the country, and is well
 calculated to give them a general
 knowledge of their own country, and of
 the progress which it has made since the
 first settlement of the country.

DE LA
RÉPARTITION DES RICHESSES
OU
DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE
EN ÉCONOMIE SOCIALE.

PREMIÈRE PARTIE.
EXPOSITION DE PRINCIPES.

CHAPITRE PREMIER.

Destinée humaine. — La science sociale comprend : 1^o la philosophie ; 2^o l'économie ; 3^o la politique. Rapports qui unissent étroitement ces trois branches d'une même science.

L'homme a une destinée quelconque à accomplir sur la terre.

C'est la une vérité d'intuition, une vérité évidente par elle-même : elle n'a pas besoin d'être démontrée, car sérieusement on ne saurait la contester.

Pour tout homme doué du sens philosophique ou du sentiment religieux, il est clair que l'homme a été organisé pour une fin. L'athée et le matérialiste, eux-mêmes, ne peuvent s'empêcher de reconnaître que l'homme éprouve incessamment des désirs et des besoins, et que ces besoins et ces désirs exigent une impérieuse satisfaction.

Le philosophe cherchera à déduire la destinée des lois générales et providentielles, le matérialiste la déduira peut-être des tendances invincibles de notre nature ; mais, à coup sûr, l'un et l'autre s'accorderont d'abord sur ce point : *à priori*, l'homme a une destinée. Ils pourront même, quoique partis de deux points diamétralement opposés, arriver au même résultat ; ils pourront, l'un par la méthode synthétique, l'autre par la méthode analytique, rencontrer exactement la même solution.

Quelle est donc cette destinée ? Voilà ce qu'il importe de savoir ; car de la destinée découle la morale ou la science du bien et du mal, du droit et du devoir. Et il ne faut pas dire que la connaissance de notre destinée dépasse les limites de notre intelligence ; car si Dieu nous a assigné une destinée quelconque, il a dû nécessairement nous donner les moyens de la connaître, afin que nous puissions l'accomplir.

Pourquoi Dieu nous a-t-il créés et mis au monde ? C'est la première question du catéchisme ; c'est aussi la première question de la philosophie, la question par excellence, qui domine toutes les autres. A cette question tout homme sérieux doit pouvoir répondre : il faut absolument adopter une des solutions connues, ou chercher une solution nouvelle. Cette question est d'une importance extrême, elle comprend virtuellement le problème social tout entier.

Quelle est la destinée de l'homme, de l'humanité ? Répondez, mais pesez et méditez bien vos paroles ; car religion ou philosophie (ces deux mots, dans leur plus large acception, expriment la même idée), morale, économie sociale, politique, tout enfin dépendra de la réponse que vous allez faire.

Si l'homme a une destinée quelconque à accomplir, le bien ne saurait être autre chose que ce qui est conforme à cette destinée, ce qui en favorise l'accomplissement ; le mal sera l'opposé ou la négation du bien, c'est-à-dire ce qui

est obstacle à cette destinée, ce qui en contrarie l'accomplissement.

Donc, si l'on ne connaît pas la destinée humaine, on ne peut connaître que ce qui est bien, ce qui est mal; ce qui est moyen, ce qui est obstacle; on ne peut distinguer le vrai du faux, le juste de l'injuste, l'utile du nuisible; car, pour juger, il faut un critérium, un moyen quelconque d'appréciation; on ne peut avoir de morale, on ne peut avoir de philosophie.

Or, quand on n'a pas de morale, surtout pas de principes en morale, on ne peut avoir d'économie rationnelle, on ne peut avoir de politique.

Quiconque n'a point de notion de la destinée humaine, quiconque ignore où nous allons, où nous devons aller, ne peut nous indiquer une route qu'il ne connaît pas, ne peut dès lors consciencieusement prétendre à diriger les sociétés.

Quiconque n'a pas de morale, ne peut rigoureusement distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui est vrai de ce qui est faux, ce qui est utile de ce qui est nuisible; — dès lors, il n'a pas même droit de critique. Que s'il vient nous dire : mais, vous vous égarez, vous faites fausse route! — Il suffira, pour lui imposer silence, de répondre : mais qu'en savez-vous, et que pouvez-vous en savoir?

En résumé : sans une solution quelconque du problème de la destinée, pas de religion, pas de philosophie, pas d'économie, pas de politique, etc., etc. Et, comme conséquence forcée, pas de critique possible sur tous ces différents sujets.

On pourra sans doute avoir des idées plus ou moins incohérentes sur ces matières, nous ne prétendons pas le contraire; mais on ne pourra jamais avoir aucun moyen d'apprécier la justesse ou la fausseté de ces idées, on sera exposé à se tromper sans cesse, à errer au hasard au milieu des ténèbres, à travers les systèmes les plus contradictoires, adoptant aujourd'hui telle opinion, et demain telle autre,

à se contredire à chaque instant, à combattre le lendemain les principes que l'on défendait la veille, à tourner enfin dans un immense, dans un éternel cercle vicieux.

Nous ne pouvons donc échapper à cette première question : quelle est la destinée humaine ? Il faut absolument répondre.

Si nous avons à traiter une thèse de philosophie, le sujet mériterait d'être développé ; mais nous voulons seulement poser des prémisses pour une discussion économique, et nous nous contenterons d'affirmer.

Le but de l'homme, de l'espèce humaine sur la terre (car nous ne parlons ici que de la destinée terrestre, qui, du reste, est étroitement liée à toute destinée ultérieure, de quelque façon que l'on comprenne cette autre destinée), c'est en un seul mot, mot très-vague, il est vrai, — *le bonheur*.

Et le bonheur, pour l'individu, pour l'espèce, c'est la satisfaction complète de tous les besoins naturels, et par conséquent légitimes (1), moraux et physiques ; c'est, de plus, le développement progressif et harmonique de toutes les facultés, de tous les éléments qui constituent la nature humaine.

(1) Pour éviter qu'on ne se méprenne sur le sens de nos paroles, deux mots d'explication sont nécessaires. Nous tenons pour *légitimes* les besoins *essentiels* inhérents à notre nature, les besoins qu'éprouve la généralité de nos semblables. Nous tenons pour *légitimes* les besoins *artificiels* que développe une civilisation avancée et que la morale ne réprouve pas ; car nous admettons une morale, une loi morale et une sanction de cette loi. Nous ne faisons point l'individu seul juge de la moralité de ses actes, pas même de la légitimité de ses besoins, quand la satisfaction de ces besoins pourrait préjudicier à autrui. Nous ne sanctifions point les écarts des imaginations débauchées, des natures corrompues. Il se rencontre des êtres dépravés comme il se rencontre des organisations défectueuses ; dans la nature il y a des monstres et des avortons, au moral comme au physique ; il y a des déviations de l'intelligence et du cœur, comme il y a des déviations de la taille ; il y a des hommes profondément immoraux, comme il y a des bossus et des scrofuleux. —

Quant à ceux qui croient que Dieu a maudit son œuvre, sa créature, après s'être complu à la former à son image, lui a donné, dans sa bonté infinie, la misère pour destinée; qui pensent que l'humanité a encouru une déchéance, que les fils non-seulement sont en fait, mais doivent encore de droit être rendus responsables et solidaires d'une prétendue faute, commise par le premier père le lendemain de la création (comme si, dans tous les cas, des siècles de douleur ne devaient pas être déjà une expiation plus que suffisante, aux yeux d'un Dieu infiniment bon et infiniment miséricordieux!); quant à ceux enfin qui professent que la souffrance est un châtement mérité, au lieu de la considérer comme une conséquence de l'imperfection de notre nature, comme la condition de tout développement; qui proclament la nécessité absolue du mal, sans doute pour être dispensés d'avoir à le combattre et à chercher un remède; qui font, en un mot, de Satan le rival de Dieu, et même le rival heureux!.....

Nous leur dirons que, d'après leurs idées mêmes, l'expiation est d'autant plus méritoire qu'elle est plus volontaire; nous leur dirons que celui qui vivra de privations au milieu

Mais ce sont des anomalies, des exceptions qui tendent à devenir de plus en plus rares, car par l'éducation on peut modifier le moral plus facilement qu'on ne peut réformer la nature physique. Il y a une école qui a dit : La réalité, c'est la beauté, et elle a voulu réhabiliter la laideur. Pour nous, la réalité est autre chose que la beauté; que la vérité; à plus forte raison, ne confondrons-nous pas la réalité exceptionnelle ou l'anomalie avec la légitimité, avec le droit.

Nous croyons que le jour où l'homme sera traité avec justice par ses semblables, les lois morales et les lois pénales pourront devenir à peu près inutiles; mais nous pensons qu'il sera toujours prudent de maintenir ces lois, ne fût-ce que comme mesure de prévoyance, et par surcroît de garantie.

Nous ne pourrions insister davantage sans envahir le domaine de la morale ou de la philosophie. Nous en avons dit assez pour les esprits droits : — quant aux autres, qu'importe?

de l'abondance, aura bien plus de mérite aux yeux de Dieu (si tant est que Dieu ait pu donner à l'homme des biens pour lui défendre d'en jouir, lui donner des désirs pour toujours lui infliger le supplice de Tantale, ce qui nous paraît un blasphème!), bien plus de mérite, disons-nous, que s'il avait été réduit à jeûner forcément et à s'abstenir malgré lui au sein de la misère et du dénûment le plus absolu. Oh! c'est alors, et alors surtout, qu'il pourra, qu'il devra lui être tenu compte de l'intention.

D'ailleurs, les préceptes de la morale la plus austère n'ont jamais condamné la satisfaction des besoins et des désirs légitimes; ils ont proscrit l'excès ou l'abus, mais non l'usage des biens de ce monde. Il a été fait justice des exagérations de l'ascétisme. De nos jours, les hommes généreux et dévoués, les vrais chrétiens, ne se font point anachorètes; ils ne vont point peupler la Thébàïde, pour s'occuper exclusivement, en égoïstes spirituels, du salut de leur âme; ils restent au milieu de leurs semblables, pour les aimer, pour les secourir, pour leur prodiguer le dévouement, les bons conseils et les bons exemples; et ils ont raison, car c'est là leur place, c'est la véritable manière de pratiquer la charité et d'être agréable à Dieu. Il est admis enfin aujourd'hui qu'on peut vivre saintement, tout en se procurant les douceurs, les agréments de la vie : nos prélats et nos spiritualistes professeurs de morale nous le prouvent tous les jours. Ah! plutôt à Dieu que le peuple de France, que chacun de nos semblables, pût vivre dans cent ans comme vivent aujourd'hui les moralistes les plus scrupuleux, les théoriciens de la résignation et du mépris des richesses!

Puisque Dieu a donné à l'homme des besoins, il a dû nécessairement lui donner les moyens de les satisfaire. Puisque Dieu a donné à l'homme des facultés, il a dû nécessairement lui donner les moyens d'en tirer parti et de les développer.

Étudier ces besoins moraux et physiques, et chercher les

moyens de les satisfaire ; étudier ces facultés, et chercher les moyens d'en tirer le meilleur parti, de leur donner le plus complet développement, conformément aux lois générales de notre destinée, c'est l'objet de la science sociale.

La science sociale est donc véritablement la science du bonheur de l'humanité, la première des sciences.

La science sociale se divise en trois branches principales, qui se divisent elles-mêmes en une multitude de ramifications.

L'une de ces branches s'occupe *spécialement*, mais non pas *exclusivement*, des besoins moraux. Nous l'appellerions volontiers la *philosophie sociale*, en prenant le mot dans sa plus large acception ;

L'autre s'occupe *spécialement*, mais non pas *exclusivement*, des besoins physiques : c'est l'*économie sociale* ;

Enfin la *politique* a pour mission d'appliquer, de réaliser à la fois les principes de la philosophie et les principes de l'économie : la politique, c'est l'art de gouverner d'après la science.

La philosophie, l'économie, la politique, ces trois branches d'une même souche, auront donc entre elles les rapports les plus intimes, bien qu'elles aient chacune un caractère particulier et un objet différent.

La philosophie cherche le *juste*, l'économie cherche l'*utile*, la politique cherche à réaliser le juste et l'utile.

Qui ne voit de prime abord qu'il y a identité entre le juste et l'utile ? Au fond, ces deux mots expriment les deux manifestations d'une seule et même idée : le bien ou le juste, c'est l'idéal de la philosophie, comme l'utile est l'idéal de l'économie.

De même lorsque nous disons : Les sciences exactes cherchent le vrai, l'art cherche le beau..... n'est-il pas évident que nous exprimons deux idées identiques, ou plutôt que nous exprimons la même idée, mais considérée sous deux rapports différents ? La vérité, c'est la beauté scienti-

fique; la beauté, c'est la vérité artistique, si toutefois on peut employer les mêmes termes pour traduire la même idée manifestée diversement.

Toujours est-il que la justice pour la philosophie, l'utilité pour l'économie, la vérité pour la science, la beauté pour l'art, signifient pour nous l'idéal par excellence, le prototype, sinon de la perfection absolue, du moins de la perfection possible ou imaginable. Il y a mieux encore : c'est que toute conception scientifique, philosophique, artistique ou économique, sera d'autant plus parfaite qu'elle réunira à la fois, à un plus haut degré, les différents caractères de la vérité, de la justice, de la beauté et de l'utilité. Une vérité sera d'autant plus belle et d'autant plus importante qu'elle sera plus féconde en utiles résultats, et il en est de même pour l'art, pour la philosophie et pour l'économie.

En un mot, le vrai est autre chose que le beau; le juste est autre chose que l'utile; mais l'idéal de toute conception quelconque serait qu'elle fût à la fois parfaitement vraie, parfaitement juste ou morale, parfaitement belle et parfaitement utile. Et par contre, il nous paraît difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre, dans un ordre d'idées quelconques, qu'une chose puisse être utile, utile pour tous, si elle choque la vérité et la justice; puisse être belle, vraiment belle, si elle est nuisible; car, encore une fois, il doit y avoir *à priori* identité, du moins identité possible, entre la vérité, la beauté, l'utilité et la justice.

Et si cette identité n'existe pas ou semble impossible, c'est que la conception est mauvaise ou incomplète; ou bien encore, c'est que les institutions humaines sont défectueuses. Dans tous les cas, c'est toujours à l'homme ou aux hommes qu'il faut s'en prendre; alors, c'est la théorie, ce sont les institutions humaines qu'il faut modifier ou réformer, au lieu de crier contre les lois générales que nous ne pouvons changer (heureusement pour nous!), contre ces lois que nous maudissons uniquement pour n'avoir pas su les com-

prendre (faute de les avoir assez étudiées peut-être!), pour ne pas savoir ou pour ne pas vouloir nous y conformer.

Concluons que, entre la philosophie et l'économie sociales, il y a, il doit y avoir relation, connexion intime; concluons qu'une théorie économique ne saurait être bonne, ne saurait être utile, si elle choque la morale ou la justice; concluons également qu'une théorie philosophique ne saurait être bonne, ne saurait être morale, ne saurait être vraie, si elle froisse des intérêts reconnus légitimes; concluons enfin qu'une théorie politique ne peut être bonne, ne peut être rationnelle, qu'à la condition de réaliser les principes d'une saine philosophie et d'une saine économie sociale.

Après avoir indiqué sommairement les rapports qui unissent si étroitement la philosophie, l'économie et la politique, que ces trois sciences ne font, à vrai dire, qu'une seule et même science qui a nom science sociale, il conviendrait sans doute de décrire la sphère particulière de chacune d'elles, de délimiter le champ spécial de la philosophie, de l'économie et de la politique; — mais ce serait nous écarter de la route que nous voulons suivre. Nous laisserons à d'autres le soin d'accomplir cette tâche difficile. Nous avons seulement à cœur d'indiquer que la philosophie, l'économie, la politique, sont parties intégrantes d'un même tout; que, sans la morale, l'économie manque de base; que, sans la morale et l'économie, la politique n'est plus que l'art des expédients, qu'elle n'a plus ni sens ni raison d'être, qu'elle est sans principes et sans but; qu'elle ne peut être autre chose qu'une tumultueuse mêlée, où l'ambition, l'intrigue, la force, le hasard, la ruse et la mauvaise foi, les passions les plus honteuses, se disputent la victoire, c'est-à-dire la domination exclusive, au milieu des ténèbres, de l'anarchie et du chaos.

Désormais nous allons nous occuper spécialement d'économie.

CHAPITRE II.

Principes économiques. — But, objet et définition de l'économie sociale.

L'économie, avons-nous dit, est principalement la science de l'utile : elle étudie surtout les besoins physiques, et elle cherche les moyens d'en assurer la complète satisfaction, conformément aux principes de la justice et de la fraternité.

L'économie n'est donc pas la science du matérialisme, comme on l'a tant et plus répété. Sans doute elle s'occupe des besoins physiques, et c'est même l'objet particulier de ses recherches ; mais, loin de nier les besoins moraux, les facultés morales, elle en rend au contraire la satisfaction et le développement possibles. — La vie physique n'est-elle donc pas la condition *sine quâ non* de tout développement intellectuel et moral ?

Il n'y a ni dignité, ni moralité, ni indépendance possibles, pour l'homme qui n'a pas l'existence garantie, qui n'est pas assuré de pouvoir toujours gagner par son travail de quoi suffire aux besoins de la vie ; il n'y a point de culture intellectuelle, point de jouissances artistiques ou morales, pour celui que ronge la misère. La misère, c'est la cause de l'abrutissement, de la prostitution, de la servitude, de l'immoralité ; c'est la mère féconde des vices et des crimes. Eh bien, l'économie enseigne ou doit enseigner, comment par le travail on peut créer l'abondance, comment on peut faire

participer tout homme aux biens, aux joies de ce monde!

Nous croyons sincèrement que celui qui aurait trouvé un système économique, un mécanisme social, capable de mettre le dernier de nos semblables à l'abri de l'indigence et des mauvaises suggestions de la faim, d'assurer à tout individu, en échange de son travail, assez de bien-être et de repos pour lui permettre de développer son intelligence et son cœur; — nous croyons que celui-là aurait fait, pour l'éducation, pour la moralisation, pour l'affranchissement du peuple, pour la liberté et la dignité humaines, cent fois plus que tous les professeurs de morale et les maîtres d'école, que tous les philanthropes aux bons désirs, avec leurs sociétés charitables et leurs visiteurs des pauvres, que tous les promoteurs de réformes pénitentiaires!

Entre la philosophie et l'économie sociales, il y a le même rapport qu'entre le moral et le physique de notre organisation. Cependant la psychologie et la physiologie sont deux sciences distinctes; mais, au lieu de se repousser et de s'exclure, elles se complètent l'une par l'autre.

Ainsi donc, l'économie sociale, laissant à la philosophie et à la religion le soin et la direction des besoins moraux et des facultés morales, s'occupe spécialement des besoins et des moyens relativement à la vie physique.

Ces besoins varient selon les temps, selon les climats, selon les circonstances et les conditions diverses où l'homme se trouve placé, enfin selon les différentes phases de la civilisation. Dès lors il devient à peu près impossible de les préciser d'une manière rigoureuse et absolue. Mais partout et toujours l'homme a besoin d'une nourriture saine et abondante, de vêtements, d'un logement spacieux, commode et salubre; partout il a besoin d'assez de loisir pour pouvoir réparer ses forces, développer le côté moral de sa nature; partout il a besoin de sécurité, partout il doit être assuré de toujours obtenir en échange de son travail, non-seulement pour lui, mais pour sa famille, le pain du corps

et le pain de l'âme, le bien-être physique et les plaisirs de l'intelligence, les joies du cœur et de la liberté.

Les moyens dont l'homme dispose pour satisfaire ses besoins physiques, sont appelés du nom général de *richesses*. Les deux sources primitives de toutes richesses sont, 1^o l'intelligence, l'activité de l'homme, 2^o le théâtre qui lui a été donné pour les développer, et les matières qui lui sont fournies par la nature : en deux mots, le travail et la terre. Pour travailler, l'homme a besoin d'instruments, et ces instruments il les a tirés du sol ou créés par son travail : on les nomme des capitaux.

Les facultés de l'homme et l'inépuisable générosité de la nature, le travail et la terre d'abord ; et subsidiairement les capitaux ou instruments de travail, résultats de l'industrie de l'homme et de la fécondité de la nature ; — voilà les sources de nos richesses.

De ces richesses les unes sont gratuitement fournies par la libéralité de la nature, sans que le travail de l'homme ait en rien contribué à les créer ; d'autres ont été créées en partie par notre industrie et par notre activité. Les économistes appellent les premières *richesses naturelles*, les secondes *richesses sociales* ; mais, à notre avis, ces termes manquent de précision, car les richesses naturelles font partie des richesses sociales.

Nous nommerons *richesses gratuites* ces biens dont l'homme peut jouir sans travail, sans avoir rien à donner en retour pour se les procurer, et simplement *richesses* les biens créés par l'industrie humaine et par la nature, les biens qui ont une valeur sociale, parce qu'ils sont propres à satisfaire des besoins ; qui ont de plus une valeur échangeable, parce qu'ils n'existent qu'en quantité limitée, parce qu'on ne peut les obtenir sans travail ou sans donner en retour une valeur équivalente, parce qu'ils sont ou peuvent être appropriés. C'est de cette dernière espèce de richesses que traite particulièrement l'économie.

La terre étant une fois donnée, le travail devient directement ou indirectement la source de toute richesse. Tant que le champ ne leur manquera pas, les hommes pourront toujours, par leur industrie, pourvoir à tous leurs besoins, et augmenter la somme de leurs jouissances.

Les richesses sont des moyens de bonheur physique; elles sont destinées à satisfaire des besoins, par conséquent à être consommées; car toute satisfaction de désirs, toute jouissance, est une destruction de richesses, c'est-à-dire une consommation.

Il faut donc qu'il y ait production incessante, pour renouveler constamment la provision des richesses consommables; il faut en outre que tout homme participe à la consommation, afin de pouvoir exister et jouir. Il faut multiplier les richesses sans doute; il faut mettre en œuvre les agents les plus énergiques de la production, développer l'agriculture et développer l'industrie, afin de créer l'abondance; mais il ne suffit pas de produire pour produire, et nous insistons sur ce point : il faut encore qu'il y ait, entre tous les travailleurs, répartition équitable, afin qu'il puisse y avoir consommation; et, comme chaque homme ne peut produire à la fois toutes les choses qui lui sont nécessaires, il faut qu'il puisse échanger les fruits de son propre travail contre les fruits du travail d'autrui.

Si la jouissance, si la consommation est le but, — la production, la répartition et l'échange sont les moyens. En toutes choses, il faut proportionner les moyens au but : il faudra donc *proportionner la production aux besoins généraux de la consommation*; organiser puissamment le travail qui est la principale source de la richesse, appeler toutes les activités et toutes les intelligences à y concourir directement ou indirectement, selon leurs forces et selon leurs aptitudes; il faudra en outre distribuer les produits d'après la justice, élever chaque travailleur au rang de sociétaire, lui fournir les moyens de satisfaire ses besoins, de

développer toutes ses facultés, *d'accomplir enfin sa destinée.*

En d'autres termes, il faudra établir l'équilibre entre la production, la consommation et la population, et baser cet équilibre général sur les principes de l'ordre et de l'organisation, de l'association, et de la justice qui est la plus haute expression de l'utilité sociale.

Si chacun remplit son devoir, tous pourront largement jouir de l'intégralité de leurs droits, développer librement et complètement leur personnalité, leur moralité, leur activité, leur cœur et leur intelligence, au sein de l'ordre et de la paix, de l'abondance et du luxe, de la concorde et de la fraternité.

Or, il est évident que cet équilibre en général ne saurait s'établir de lui-même et *par la seule force des choses.* — De là la nécessité d'une organisation et d'une direction, la nécessité d'un système moral, économique et politique, et la nécessité d'une autorité constituée ou du pouvoir.

Résumant en partie ce qui précède, nous dirons :

L'économie a pour objet l'utilité générale et la justice distributive ; elle cherche comment, pour arriver à la plus complète satisfaction de leurs besoins intellectuels, moraux et physiques, les hommes réunis en société peuvent tirer le parti le plus avantageux des moyens dont ils disposent, de la terre, des capitaux, de leur industrie ; et si nous prenons ce mot, *industrie*, dans son acception la plus générale, si par là nous entendons l'emploi des facultés humaines dans toutes les sphères de l'activité possible, alors nous définirons l'économie :

« *La science qui enseigne comment il faut organiser l'industrie et répartir les richesses, conformément aux principes de l'utilité générale et de la justice distributive.* »

CHAPITRE III.

Principes économiques (*suite*). — En quoi nous différons des
Économistes modernes.

La définition que nous venons de donner ne ressemble guère, nous en convenons, à celle que l'on trouve d'ordinaire dans les traités d'économie. On peut déjà voir clairement combien nous différons d'opinion, sur la nature, le but et l'objet même de la science, avec les principaux économistes de l'école libérale, de l'école aujourd'hui triomphante.

Quesnay et ses disciples définissaient l'économie : *la véritable science du gouvernement, l'art de rendre les hommes heureux*; et ils lui donnaient pour base le droit naturel, le droit philosophique.

Pour Smith et pour son école, l'économie est devenue tout simplement la science de la richesse, la théorie abstraite de la valeur.

J. B. Say a félicité Smith, non pas d'avoir distingué, mais d'avoir complètement séparé l'économie — du droit naturel, de la morale et de la politique, d'en avoir fait une science de pure observation. — C'est là, dit-il, ce qui fera la gloire du vrai fondateur de l'économie moderne.

C'est là précisément, au contraire, selon nous, ce qui ternira la gloire de cet esprit éminent; c'est là ce qui fait l'insuffisance et parfois le vide de sa doctrine, ce qui fait que la science ainsi entendue est une science purement descrip-

tive ou négative. Loin de glorifier Smith pour avoir si étroitement circonscrit le domaine de l'économie, nous lui reprochons, nous, d'en avoir fait une science sans objet et sans but; nous lui reprochons de l'avoir mutilée et de l'avoir poussée dans une fausse direction.

Si l'économie, depuis cinquante ans, tourne sur elle-même, sans avancer d'un pas, dans un immense cercle vicieux; si par impuissance elle est réduite à se réfugier dans un désespérant fatalisme, à proclamer pour toute morale l'inflexible loi de la nécessité, c'est à la direction imprimée par Ad. Smith que nous en sommes redevables!

Si nos sociétés s'agitent en vain dans le désordre et l'anarchie, c'est à la théorie de l'intérêt individuel comme régulateur suprême en toutes choses, c'est aux doctrines de Smith et de ses disciples que nous en sommes redevables!

Si les efforts prodigieux du travail et de l'intelligence ont abouti à la misère, puis au paupérisme; si la charité elle-même a été condamnée comme une erreur dangereuse d'abord, puis prohibée par les lois; si l'on a fait un crime de sa pauvreté au malheureux que les institutions économiques réduisent forcément à la détresse, c'est aux doctrines de l'école libérale et de l'école fataliste, aux doctrines de Smith et de Malthus que nous en sommes redevables!

Si tout lien de solidarité et de fraternité a été rompu entre les hommes; si dans chacun de nos semblables, au lieu de voir un membre de la société, *un associé*, nous ne voyons plus qu'un concurrent ou un ennemi, un consommateur auquel il faut vendre le plus cher possible, un producteur auquel il ne faut acheter qu'au rabais, et dans tous les cas un adversaire auquel il faut absolument dicter la loi pour n'être pas forcé de la subir; si toute la vie n'est autre chose qu'un débat quotidien d'intérêts, une lutte continue, une guerre incessante, où toutes les mauvaises passions sont perpétuellement mises en jeu et surexcitées, où chacun est forcé de combattre sans pitié, *pro aris et focis*, pour son existence

même et pour l'existence de ses enfants ; si enfin on ne connaît plus dans le monde économique d'autre droit, d'autre loi, que l'intérêt, l'égoïsme, la ruse ou la force, d'autre sanction morale que le revers ou le succès, c'est à Ad. Smith, mais c'est surtout à ses disciples que nous en sommes redevables !

Qui donc a fait la théorie scientifique du salariat, du chacun chez soi et du chacun pour soi, de la concurrence impitoyable, du désordre absolu, de la lutte acharnée de tous les intérêts ? Qui donc, après avoir mis tous ces intérêts aux prises, et après avoir excité les hommes à s'entre-nuire de toutes leurs forces, a dit : Voilà la lice ouverte ; il faut vaincre à tout prix ; allez, courage, vous êtes libres ! Qui donc, chose étrange, a prétendu que de la liberté de la mêlée et de l'excès du désordre résulteraient infailliblement le triomphe de l'ordre et de la justice, la satisfaction de tous les intérêts et l'accord général, l'accord le plus parfait ? Ce sont, dans le principe, les disciples de Gournay, sans doute ; mais ce sont surtout les disciples de Smith et les disciples de ses disciples !

Qui donc a écrit ces lignes impitoyables ?

« Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit de réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement *de trop* sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de place pour lui ; la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tardera pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. »

C'est, le croirait-on, un homme généreux, un philanthrope sincère ; mais c'est un disciple de Smith, c'est Malthus, le fondateur de l'école fataliste !

Qui a sérieusement proposé des hécatombes de nouveaux nés, l'asphyxie des enfants du pauvre ? C'est Marcus, disciple de Malthus et d'Ad. Smith !

C'est encore Malthus qui a écrit :

« Que chacun en ce monde réponde de soi et pour soi !
 » Tant pis pour ceux qui sont de trop ici-bas ! On aurait
 » trop à faire si l'on voulait donner du pain à tous ceux qui
 » crient la faim ! Qui sait même s'il en resterait assez pour
 » les riches ? Comme la population tend sans cesse à dépasser
 » les moyens de subsistance, la charité est une folie, un
 » encouragement à la misère. »

Et ces lignes, dignes en tout point des précédentes :

« A rigoureusement parler, la société ne doit aucun secours, aucun moyen de subsistance à ses membres. » (Mais alors, à quoi bon la société ?) « En se réunissant à l'association, chacun est censé lui apporter ses moyens d'existence. » (Vous figurez-vous le nouveau-né apportant avec lui, en venant au monde, ses moyens d'existence ? Chacun apporte avec lui ses bras, sa bonne volonté, son travail, et cela doit suffire pour lui donner le droit de vivre.) « Celui qui se présenterait à elle sans ressources, serait obligé de les réclamer d'un autre membre de la société ; celui-ci serait fondé à demander en vertu de quel droit on lui impose cette charge. Telle est la rigueur du droit..... »

Elles sont de J. B. Say, disciple de Smith.

Vous voyez bien que ces gens-là ont l'esprit faux d'abord, et que de plus ils semblent n'avoir pas d'entrailles ! Mais leur cœur vaut mieux que leur science ; ils seraient les premiers à repousser l'application de leurs principes.

M. Nassau Senior, professeur d'économie, est encore un disciple de Smith, et il a dit : « Le sujet (objet) de l'économie n'est pas le bonheur, mais la richesse. » — Et l'objet de la richesse ? Puis il ajoute : « Les conclusions auxquelles est arrivé l'économiste ne lui donnent pas le droit de donner un seul conseil pratique. »

Enfin ces mots sont de J. B. Say, qui renchérit sur M. Senior :

« Quand l'économie professait la prétention de gouverner » l'état, on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité; mais ce danger n'est plus à craindre maintenant » *qu'elle ne consiste plus qu'à décrire* la manière dont les » choses se passent dans la société. » (*Cours complet, considérations générales.*) Et ailleurs : « Les économistes du dix- » huitième siècle, qui se croyaient appelés à diriger le gouvernement, et malheureusement aussi quelques auteurs » modernes (M. Sismondi, sans doute,) ne me semblent » pas avoir compris le but et la dignité de la science. »

Quelle superbe! Mais jamais, non jamais, l'économie n'a été dégradée, avilie, ravalée, comme dans ces lignes!

Les socialistes entendent encore aujourd'hui l'économie comme l'entendait Quesnay. Les économistes, au contraire, suivant humblement la route frayée par Ad. Smith, séparent complètement l'économie de la morale et de la politique; ils font de la science pour la science, comme on a fait de l'art pour l'art; ils semblent enfin perdre complètement de vue le but, le bonheur, pour ne plus s'occuper que du moyen, la richesse.

Nous croyons sincèrement aux bonnes intentions des économistes; nous croyons, de plus, que cette science est appelée à jouer un grand rôle dans un avenir prochain. Mais il faut absolument que les économistes élargissent le cadre de leurs spéculations, s'ils veulent ne pas être condamnés à l'impuissance; il faut qu'ils rattachent au plus vite l'économie à la morale, à la philosophie, à la politique; il faut qu'ils la considèrent comme une branche de la science sociale, au lieu d'en faire une science à part, complètement isolée, sans liens et sans rapports avec les autres ramifications de la science générale du bonheur de l'espèce humaine; il faut enfin qu'ils cessent de faire abstraction de l'homme, dans l'étude d'une science qui a pour but le bonheur de l'homme, et pour objet les moyens de bonheur ou la richesse; car ce n'est que par rapport à

l'homme que le mot richesse peut avoir un sens quelconque, une valeur.

Les économistes s'étant trompés sur le but même de la science, il n'est point surprenant qu'ils aient fait fausse route.

A les en croire, tout va de soi-même et tout va pour le mieux dans le monde économique, comme dans le meilleur des mondes possible. Aussi, la science doit-elle consister uniquement à décrire comment les choses se passent, puis à conclure : *il faut laisser faire*.

Mais c'est proclamer la nullité et l'inutilité de la science ! — Le laisser faire, qu'est-ce donc autre chose, s'il vous plaît, que la négation formelle de l'économie ? S'il faut toujours laisser faire, il est évident que la science est parfaitement inutile, et nous ne voyons pas ce que les savants auraient à nous enseigner ! Convenons une fois pour toutes qu'il n'y a qu'à laisser faire, et tout sera dit. La belle science, en vérité, qui se résume en une négation : *ne rien faire !*

De science morale et politique qu'elle devait être, qu'elle était dès le principe, la voilà donc réduite à ne plus être qu'une science de pure curiosité, une science exclusivement descriptive, une science naturelle, analogue à la botanique ou à la conchyologie ! L'économiste observera, recueillera des faits, puis les expliquera tant bien que mal ; elle enregistrera les phénomènes sociaux, sans en discuter la moralité, puis elle en rendra compte de son mieux, comme la physique rend compte des faits qui sont de son domaine ; elle dira enfin comment les richesses se produisent, se distribuent, se consomment, sans se préoccuper aucunement de savoir comment elles pourraient, comment elles devraient être produites et distribuées, sans s'inquiéter de l'ordre, de la morale et de la justice, qui ne sauraient avoir rien de commun avec l'économie.

Ah ! J. B. Say avait raison. Les économistes libéraux sont les seuls qui aient compris le but et la dignité de la science !

’ Ils ont d’abord décrété la souveraineté, l’infaillibilité de l’individualisme, eux qui avaient tant ri de l’infaillibilité des papes et des rois! Ils ont posé l’intérêt particulier comme régulateur suprême en toute chose, comme principe de justice, au milieu de la lutte acharnée de tous les intérêts; ils ont fait de la force, de la ruse, du hasard et de la mauvaise foi, les arbitres souverains du monde économique; ils ont transformé l’industrie en champ clos, ils ont poussé dans la lice tous les combattants, et, pour toute morale, ils ont proclamé cette maxime des sauvages : « Malheur aux vaincus ! »

— Mais ne voyez-vous pas que ces combattants ont des forces et des armes inégales; que les plus faibles ne peuvent se défendre et vont être écrasés? — Qu’importe? *liberté, libertas!* laissez-les faire, ne les séparez pas : c’est le jugement de Dieu; la justice doit triompher par elle-même!

Et ils n’ont pas compris qu’ils arrivaient ainsi, au nom d’une fausse liberté, mais par l’antagonisme, par la guerre civile, par le désordre et par l’anarchie, à l’anéantissement de la liberté même, à la tyrannie des forts, à l’écrasement et à l’asservissement des faibles, à la domination d’une nouvelle féodalité; et que désormais il ne pourrait plus y avoir entre les hommes d’autres rapports que les relations d’ennemi à ennemi, de vainqueur à vaincu, de maître à esclave!

Ils ont constamment et de toutes leurs forces repoussé l’intervention du pouvoir, de l’autorité, en matière d’industrie, ne comprenant pas que la force sociale peut seule garantir la liberté des faibles, et mettre à la raison les forts et les puissants.

Ils avaient vu des gouvernements mauvais; et, au lieu de dire qu’il fallait réformer les abus, modifier la constitution du pouvoir, ce qui eût été chose sensée et raisonnable, ils ont confondu le principe et le mode d’application, et ils se sont écriés : A priori, tout gouvernement est mauvais en

soi ; donc il faut gouverner le moins possible, il faudrait même ne pas gouverner du tout.

Ils avaient vu des organisations vicieuses, et ils ont dit : Toute organisation est un fléau, une calamité. Au nom de la liberté, il faut laisser faire ; les choses s'organiseront d'elles-mêmes, les intérêts individuels se balanceront, s'harmoniseront, et tout ira pour le mieux.

Et nous aussi, nous voulons *la liberté*, LA LIBERTÉ POUR TOUS ! pour les faibles comme pour les forts ; mais nous ne prenons point le mot pour la chose. Nous voulons une liberté réelle, stable, permanente, et non pas une liberté purement nominale ; et nous disons qu'aujourd'hui cette véritable liberté n'existe pas pour tous, qu'elle ne peut exister qu'à la condition d'être efficacement garantie, placée hors de toute atteinte. C'est donc *au nom de la liberté* que nous invoquons *l'organisation*.

Oui, nous pensons qu'il faut organiser toutes choses, même la liberté, surtout la liberté ; parce que rien ne va de soi-même d'abord, parce que, dans l'ordre économique pas plus que dans l'ordre politique, il ne peut y avoir de liberté réelle, de liberté pour tous, sans organisation, sans un pouvoir social partout et toujours prêt à assurer à chacun l'exercice et la jouissance de ses droits.

On a bien assez déconsidéré le principe de l'autorité, on a assez et trop fait de protestantisme politique, au profit exclusif de la noblesse ou de la bourgeoisie. Les véritables amis de la démocratie ont aujourd'hui à réhabiliter l'idée de pouvoir, *dans l'intérêt du peuple, dans l'intérêt de l'ordre et de la liberté*. En désarmant le pouvoir, en le réduisant à l'impuissance, on croyait arriver à la liberté la plus complète ; et l'on a abouti à l'excès de l'imprévoyance et de l'égoïsme, au triomphe de la force sur la raison et sur le droit, à la domination de quelques intérêts particuliers, des intérêts de la minorité, enfin à l'anarchie universelle.

Il a pu être utile, nous ne le contestons pas, de détruire

des prétentions insolentes et des illusions dangereuses ; de discuter les droits et les devoirs des princes, de prouver aux gouvernants qu'ils n'existaient point par eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais par la volonté et pour le plus grand intérêt des peuples, de prouver enfin aux rois, aux souverains, aux hommes investis du pouvoir suprême, qu'ils étaient les chefs d'une société d'êtres libres et intelligents, et non pas les bergers d'un troupeau..... Le pouvoir a pu être jusqu'ici un instrument de tyrannie : il s'agit aujourd'hui de tirer parti de cet instrument au profit de la liberté, de faire un *moyen* de civilisation de cette autorité même, qui, dans le passé, a presque toujours été un *obstacle* au progrès des idées et à l'affranchissement des nations. Sans doute on peut abuser de l'autorité, comme on peut abuser des meilleures choses, du plaisir, de la santé, de la vie ; mais alors il faut condamner et prévenir les abus, et non pas proscrire le principe même, et en rendre les bienfaits impossibles.

Chercher quel est le meilleur système de gouvernement, quelles garanties il faut stipuler en faveur des individus pour les mettre complètement à l'abri de l'arbitraire ; organiser la responsabilité effective de tous les agents de la force publique, lesquels ne sont que les exécuteurs des lois librement consenties ; déterminer la sphère d'action des différents pouvoirs ; rendre l'autorité puissante pour le bien, impuissante pour le mal, etc., etc. ; ce sont là des questions de politique dont nous n'avons point à nous occuper. Il est certes d'une importance extrême de savoir comment et par qui la loi doit être faite, par qui la société doit être dirigée, et cela importe plus que jamais aujourd'hui où tous les intérêts sont diamétralement opposés ; car évidemment les hommes investis du pouvoir, du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif ou du pouvoir judiciaire, tendront à favoriser, même aux dépens de la justice, les intérêts qu'ils représentent ; — mais, du point de vue de l'économie, l'esprit de la loi, les tendances du gouvernement, importent bien plus

encore que le personnel des législateurs et des ministres, que les formes extérieures et la constitution du pouvoir. — On dira que l'esprit de la loi, que les tendances de l'autorité, dépendent surtout de la composition et de l'organisation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, etc.—Nous ne prétendons pas le contraire; nous savons bien que tout s'enchaîne étroitement dans la science sociale, que les réformes économiques se lient aux réformes politiques, *et vice versa*; — nous disons seulement que ce sont là particulièrement des questions de politique, plutôt encore que des questions d'économie; et nous avons eu soin d'indiquer que, si la politique et l'économie pouvaient être distinguées, elles ne pouvaient être séparées, qu'il y avait entre elles la plus intime connexion.

Lors donc que nous employons le mot gouvernement, nous y attachons un sens abstrait, nous voulons désigner un principe. Nous supposons à priori un pouvoir normal et régulièrement constitué; nous laissons à chacun la faculté de comprendre, sous cette dénomination, le système qu'il préfère, qu'il désire, qu'il conçoit ou qu'il rêve. Le gouvernement, quel qu'il soit, c'est pour nous la protection, la prévoyance sociale, le représentant de l'ordre pour tous et dans l'intérêt de tous; c'est la direction supérieure des forces et des intelligences. Eh bien, nous croyons que toutes les forces, que toutes les intelligences doivent être dirigées.

Le gouvernement représente en outre ou doit représenter les intérêts généraux, les intérêts de la communauté. Au nom des intérêts mêmes, le pouvoir doit donc intervenir sans cesse et toujours dans toutes les questions économiques. Il serait dérisoire de lui contester le droit d'accomplir un devoir. D'ailleurs le pouvoir n'a-t-il pas pour mission de faire triompher partout la justice?

Le gouvernement, le pouvoir, est enfin le tuteur naturel de tous ceux que nos lois considèrent comme des mineurs politiques; son devoir est de défendre leurs droits. Or, à

une époque où les divers intérêts sont opposés les uns aux autres et se font une guerre acharnée, l'autorité doit donc intervenir pour empêcher que les faibles ne soient écrasés par les forts; elle doit prendre en main les intérêts des mineurs qui n'ont pas de défenseur spécial, qui n'ont pas d'autre mandataire (1).

Un mauvais gouvernement peut abuser de la force; — cela est vrai; mais un bon gouvernement, loin de gêner en rien la liberté véritable, peut en favoriser le développement, peut seul en garantir à tous la jouissance. Il ne s'agit donc pas d'amoindrir ou de supprimer le pouvoir, mais de lui donner une organisation normale, de le transformer, et avant tout de mettre la liberté individuelle complètement à l'abri de l'arbitraire. La liberté une fois garantie, l'autorité pourra sans inconvénients exercer son action dans la sphère qui lui aura été déterminée, et prendre l'initiative de toutes les améliorations : c'est là son véritable rôle.

(1) Si nous voulions développer cette idée, nous pourrions démontrer qu'en bonne justice, nos lois devraient encore donner des subrogés tuteurs à nos mineurs politiques, des curateurs spéciaux; car souvent il y a opposition manifeste entre les intérêts du tuteur et ceux des pupilles. C'est certainement quelque chose d'anormal à nos yeux que cette opposition, mais elle existe de fait, et elle existe si bien que cette anomalie paraît être l'état ordinaire et permanent : tant il est vrai que tout est désordre dans notre monde économique et politique! — Dans la question des salaires, pour prendre un exemple, l'intérêt des maîtres est opposé à l'intérêt des ouvriers : qu'il s'agisse de faire une loi, l'intérêt des maîtres sera représenté par les maîtres eux-mêmes et par leurs mandataires, qui sont aujourd'hui tout puissants et souverains, qui composent l'une et l'autre chambre. — Qui défendra les intérêts des ouvriers? — Le pouvoir, dira-t-on. Oubliez-vous donc que le pouvoir est placé sous la dépendance immédiate des maîtres qui peuvent le renverser à leur gré, qu'il est même composé de maîtres? Les maîtres sont donc juges et parties dans leur propre cause, juges en dernier ressort, et de plus ils disposent de la force pour faire exécuter leurs arrêts. Les travailleurs n'ont d'autre garantie que la générosité de leurs adversaires, et le sentiment de la justice naturel à tous les cœurs droits.

L'erreur capitale des libéraux, économistes et politiques, a été de croire que la liberté ne pouvait avoir qu'une valeur négative, que toute loi, toute autorité reconnue, tout pacte social, était une atteinte portée à la liberté. L'homme libre par excellence, c'est, à leurs yeux, le sauvage qui ne relève de personne, mais qui aussi n'a personne sur qui il puisse compter, personne pour l'aider, pour le secourir; qui, demain peut-être, sera immolé par son ennemi, réduit en esclavage, ou dévoré par les tigres du désert. Comme si l'homme avait été créé pour vivre seul, comme si la liberté du sauvage pouvait être comparée même à celle dont jouit le dernier des civilisés! Il est faux que l'homme, en se réunissant à ses semblables, ait renoncé à une partie de ses droits naturels. La société, au contraire, peut seule assurer à l'homme la satisfaction de tous ses désirs et besoins naturels, physiques et moraux; elle accroît indéfiniment nos moyens d'action et nos moyens de jouissances; elle multiplie les forces de chacun par les forces de tous les associés. Le regret de la sauvagerie exprimé de siècle en siècle par des voix éloqu岸tes, n'est qu'une protestation incessante contre nos sociétés barbares. Il faut en effet que la société soit bien mal organisée, pour que le plus sociable des animaux, pour que l'homme qui ne peut vivre en dehors de la société, ait été réduit à envier la sauvagerie. Ce sont de même les abus du despotisme qui ont fait maudire l'autorité. Le principe abstrait du pouvoir a été rendu responsable de toutes les iniquités commises par les tyrans, et l'on a crié : à bas le pouvoir! Chacun chez soi, chacun pour soi; l'autorité est mère de tyrannie; ne chargeons personne du soin de nous diriger, car tel qui nous dirige aujourd'hui, se fera demain dictateur et nous asservira, etc., etc...

Le fait est que jusqu'ici les chefs des sociétés ont presque toujours aspiré à la tyrannie. — Mais est-il donc si difficile de prévenir de semblables abus ?

Nous ne sommes plus au temps où les peuples étaient

disposés à abdiquer volontairement tous leurs droits, et à faire d'un seul homme l'arbitre souverain de leurs destinées. Dès lors, qu'ils prennent des garanties.

Pour nous résumer sur ce point, disons-donc :

De même que l'organisation civile et politique peut seule garantir la liberté civile et politique de tous et de chacun, de même il ne peut y avoir de liberté réelle du travail qu'à la condition d'une organisation quelconque du travail ou de l'industrie. Et l'organisation suppose nécessairement une direction supérieure. Alors nous dirons, à l'encontre des économistes libéraux : Il faut organiser, diriger le plus possible, c'est-à-dire le mieux possible, dans l'intérêt de tous et de chacun, dans l'intérêt de l'ordre et de la liberté.

Nous ne serons donc pas pour la libre concurrence (1), pour la liberté de la lutte et du désordre ; mais nous admettons l'émulation et les ressorts d'une noble rivalité. La concurrence rend tout équilibre impossible entre la production et la consommation ; la concurrence, qu'on appelle faussement liberté et qu'on invoque au profit des producteurs, déprécie les profits et les salaires de toutes les industries, de toute espèce de travail ; elle ne peut être avanta-

(1) Le mot *concurrence*, fort usité en économie, ne doit point être pris dans son acception étymologique. D'après le radical, on croirait que la *concurrence* signifie l'accord de plusieurs individus unissant leurs efforts pour coopérer aux mêmes fins, pour arriver au même but : il n'en est point ainsi. La concurrence n'exprime point l'idée de concours, de coopération, d'association, mais l'idée de lutte, d'antagonisme, de guerre, de bataille.

En face de l'ennemi, deux régiments de même nation peuvent rivaliser de zèle et de courage, tout en coopérant au même but, au succès de la journée ; ils peuvent, en combinant leurs efforts, se prêter un mutuel appui, et multiplier ainsi prodigieusement leur puissance d'action ; et le lendemain on dira que tous les deux ont *concouru* à la victoire. — C'est ce que nous appellerions de la coopération émulative. — Supposez que ces deux régiments soient ennemis, se battent à outrance, et vous aurez une idée de la *concurrence* économique. Ce n'est pas concurrence, mais plu-

geuse en réalité qu'à ceux qui ne contribuent en rien à la production, qu'à ceux qui vivent sans rien faire.

Nous ne serons pas pour le salariat, *pour le libre débat des salaires*, parce que nous ne croyons pas à la liberté de l'affamé, vis-à-vis du détenteur des subsistances; parce que nous ne croyons point à la liberté prétendue des salariés, laquelle se réduit en définitive à la liberté de ne pas travailler, c'est-à-dire à la *liberté de mourir de faim!*

Nous ne croyons pas qu'il suffise d'avoir pour soi le droit, quand on est faible et sans défense, et quand on se trouve en face d'un ennemi armé de toutes pièces et qui a pour lui la force. — Ouvrir la lice, mettre les champions en présence, puis ordonner le combat pour s'en remettre au jugement de Dieu, — c'était la manière de procéder des barbares; mais encore, dans ces sanglantes ordalies, avait-on soin de toujours mesurer les armes et d'égaliser les chances du combat.

Nous ne croyons point à l'infailibilité de l'individualisme, parce qu'alors même que tout intérêt particulier convergerait vers l'intérêt général, ce que nous contesterons tout à l'heure, il ne suffit pas, à notre avis, d'avoir intérêt à bien

tôt divergence, hostilité, guerre, qu'il faudra dire. Ici tout est faux, absurde, jusqu'au mot lui-même.

La coopération est une bonne, une excellente chose; la coopération émulative entre associés est meilleure encore, et l'émulation est un ressort d'une énergie souveraine; mais la lutte, l'antagonisme, la *concurrence*, n'ont jamais produit que des calamités.

La concurrence industrielle a été attaquée par les économistes de l'école critique et par tous les socialistes. Pour défendre ce principe antisocial, les économistes libéraux ont fait un pompeux éloge de l'*émulation*; puis ils ont ajouté que les inconvénients sans nombre signalés par leurs adversaires étaient les abus d'un principe excellent en soi. — Cela ne revient-il pas à dire : développons l'émulation et proscrivons la concurrence? — En deux mots, c'est là toute la question. Mais les économistes libéraux ne conçoivent l'émulation que dans le duel à mort; pour que la rivalité soit excitée, il faut absolument qu'il y aille de la vie de l'un des champions.

faire, pour être ou pour devenir aussitôt capable de bien faire. L'intention, la meilleure intention, ne saurait suppléer au savoir et à la capacité. — Le malade est certes intéressé à se bien porter ; dira-t-on qu'il faut se passer de médecin, et laisser faire le malade ? On rencontre tous les jours des hommes qui avaient intérêt à réussir, qui étaient pleins de zèle et de bonne volonté, qui n'ont épargné ni le travail, ni les soins, ni le temps, et qui néanmoins sont arrivés à de déplorables résultats. A la guerre, tout soldat est intéressé à battre l'ennemi, et d'ordinaire ce n'est pas le courage ou le dévouement qui fait défaut : faudra-t-il donc laisser chacun manœuvrer à sa guise, faudra-t-il permettre à chaque officier, à chaque soldat, de faire et de suivre son petit plan de campagne ; faudra-t-il laisser à chaque colonel la faculté de se porter ou bon lui semblera, la faculté de compromettre à son gré tout un régiment, et peut-être le sort de la bataille, le sort de la patrie ? Faudrait-il enfin, pour l'indépendance nationale, s'en remettre à l'intérêt individuel, à la liberté et à la concurrence des citoyens ; faudrait-il laisser chaque volontaire combattre isolément, épuiser un courage et un dévouement stériles ?

On a organisé la guerre et la destruction pour en rendre les effets plus terribles : pourquoi donc n'organiserait-on pas le travail et la production pour en multiplier indéfiniment la puissance ?

Nous ne croyons pas davantage à cet accord chimérique qu'on prétend devoir résulter nécessairement du jeu désordonné de tous les intérêts particuliers. Nous croyons au contraire qu'il faut, avant tout, constituer la solidarité effective de tous les intérêts, puis diriger toutes les forces vers un but déterminé. A ces conditions seulement, il sera possible de proportionner les moyens au but, de réaliser l'ordre et l'équilibre général.

Il ferait beau voir, dans un concert improvisé, cinquante musiciens pris au hasard, et se livrant chacun à leur imagi-

nation, à leur caprice, à leur fantaisie... cela ferait, je crois, un bel ensemble!

L'harmonie sociale ne s'improvise pas plus que toute autre harmonie. Comme les musiciens d'un orchestre discipliné, chacun de nous a un rôle utile, indispensable à remplir, en un mot, a sa partie à faire; mais, pour qu'il y ait accord et unité, il faut que chacun soit mis à sa place; il faut que le compositeur ait à l'avance combiné savamment tous les effets; il faut que tous les exécutants obéissent à la pensée du compositeur et à la direction du chef d'orchestre..... — On dit qu'à ces conditions les musiciens ne sont plus libres! — Si c'est ainsi qu'on entend la liberté, nous répondons que les musiciens sont trop intelligents pour ne pas comprendre que sans cela l'harmonie serait impossible.

Permis, après le concert, à chaque musicien, comme à chaque travailleur après avoir rempli son devoir, de se livrer à ses inspirations et à ses ébats, de faire ce que bon lui semble!

J. B. Say a dit que l'économie était la physiologie du corps social, qu'elle devait dès lors se borner à décrire, puis à constater des phénomènes. — Nous croyons que l'économie doit être surtout la médecine curative, la thérapeutique et l'hygiène appliquées à la société. Elle ne doit pas se contenter d'analyser le mal, elle doit le guérir, ou du moins indiquer le remède. L'économie a donc autre chose à faire qu'à raconter comment les choses se passent, puis à se croiser les bras et à laisser faire la maladie. Faisons de l'anatomie, faisons de la physiologie, recueillons des observations et des documents statistiques, à la bonne heure; mais ne nous bornons pas là.

Prendre ce qui est pour ce qui doit être, confondre la réalité avec la vérité d'abord, puis avec la justice, ériger le fait en droit, exposer les phénomènes économiques de nos sociétés subversives, pour déduire ensuite de ces faits,

anormaux le plus souvent, ce qu'on appelle des *lois générales*, c'est tout simplement donner les *lois générales du désordre et de l'anarchie*, pas autre chose. Or, encore une fois, il s'agit de chercher ce qui est juste, c'est-à-dire *ce qui devrait être*, et de trouver le moyen de réaliser l'utilité générale, conformément aux principes de la justice.

Mais les économistes ne s'inquiètent pas même de savoir si ces phénomènes qu'ils décrivent, sont réellement le résultat des lois générales, ou tout simplement les conséquences d'une organisation sociale défectueuse! Ils semblent même oublier que le mot lois a deux acceptions différentes, qu'il signifie tantôt *les rapports* nécessaires qui dérivent de la nature des choses, selon la définition de Montesquieu, et alors il désigne particulièrement les lois du monde physique et les lois naturelles; et tantôt *les règles* établies par les hommes pour le gouvernement de leurs sociétés.

C'est l'erreur capitale des économistes, l'erreur mère et génératrice de toutes leurs erreurs, de toujours confondre l'économie, science morale avant tout, avec les sciences physiques; de croire qu'il suffit d'enregistrer des faits et d'en chercher l'explication, tandis qu'il s'agit de poser des principes.

Le monde moral diffère essentiellement du monde physique.

Les minéraux, les végétaux sont, à peu de chose près, aujourd'hui ce qu'ils étaient le lendemain de la création; ils obéissent fatalement, nécessairement à des lois immuables, générales, toujours les mêmes, et que nous ne pouvons en rien modifier. Toute notre science sur ce point consiste à étudier, à observer des phénomènes, puis à découvrir ces lois et à en tirer parti.

L'homme, au contraire, être actif, sensible et intelligent, est plus ou moins libre dans une sphère déterminée. Il progresse et se développe. S'il ne lui est pas permis de mo-

difier sensiblement sa nature physique, il peut du moins se modifier moralement et intellectuellement, développer ses sentiments, sa raison, sans pour cela avoir besoin de réformer son cœur ou le principe même de son intelligence ; il peut modifier complètement son état social, changer ses lois ou ses codes, améliorer son bien-être, se procurer enfin une plus grande somme de bonheur, etc., etc.

L'Européen d'aujourd'hui, sous le rapport de l'organisation physique et même de l'organisation intellectuelle, est à peu près ce qu'étaient les premiers habitants de la terre, ce qu'étaient les Barbares et les Romains du siècle d'Auguste ; mais l'homme de nos sociétés modernes, de nos sociétés chrétiennes, a d'autres idées, d'autres mœurs que les Grecs et les Romains du paganisme. Entre la société d'alors et la société d'aujourd'hui, il y a une différence prodigieuse. — Donc, si la physiologie de l'homme proprement dite est à peu près la même aux deux époques, il n'en saurait être ainsi de ce qu'on appelle la physiologie sociale. Les choses ne se passent point aujourd'hui, dans l'ordre économique, comme elles se passaient dans le monde romain ; la physiologie de la société romaine ne serait donc pas la physiologie de notre société, pas plus que le système économique des Romains n'est notre système économique, pas plus vraisemblablement que notre système actuel ne sera celui des sociétés futures.

Ainsi donc, à côté des *lois nécessaires, générales*, immuables, que nous ne pouvons modifier, il y a les faits contingents sur lesquels nous pouvons exercer une influence immédiate et décisive, il y a les institutions humaines, des *lois particulières* que nous pouvons changer à notre gré, puisque ce sont des institutions humaines. — C'est là ce qu'il faut bien distinguer, ce que les économistes ne manquent jamais de confondre.

Les *lois générales* de la production et de la consommation sont pour nous ce qu'elles étaient pour les Romains, en ce

sens que nous ne pouvons, pas plus qu'ils ne le pouvaient eux-mêmes, consommer sans moyens de consommation, c'est-à-dire sans production préalable, consommer sans anéantir des richesses; et nous ne pouvons, pas plus qu'ils ne le pouvaient, produire sans fonds de terre, sans capitaux, sans travail; mais ce que nous pouvons très-bien modifier et ce que nous avons modifié, ce sont les institutions humaines, c'est le *mode* de production et le mode de répartition, c'est l'organisation du travail, c'est enfin tout le système économique.

Au temps d'Aristote, on croyait que l'esclavage était une institution nécessaire; on ne concevait même pas qu'il pût y avoir production sans esclaves. Au moyen âge, le servage paraissait être la condition nécessaire de toute organisation industrielle; plus tard, c'étaient les maîtrises pour les arts, le métayage pour l'agriculture, que l'on regardait comme les conditions nécessaires; aujourd'hui enfin, c'est le salariat et la libre concurrence..... Et, comme dans l'antiquité, comme au moyen âge, comme du temps des corporations, on dit de nos jours que le système en vigueur est la *loi naturelle, immuable, nécessaire* de la production..... — Des lois nécessaires, des lois naturelles, des lois immuables, qui changent, qui varient sans cesse : voilà qui est plaisant!

Comme autrefois, on confond aujourd'hui la *loi nécessaire*, le TRAVAIL, avec l'*institution humaine*, le **MODE DE TRAVAIL**; et c'est sur cette confusion des choses, sur une ridicule équivoque, que l'on prétend baser la science! — Il serait superflu d'insister.

Concluons de tout ceci que, si l'homme ne peut faire que la production ne soit la production, la consommation la consommation, il peut du moins, à l'aide d'une combinaison mieux entendue des forces et des activités, augmenter la richesse générale; il peut, à l'aide d'un système d'organisation et d'association, proportionner les produits aux besoins, et faire participer tout homme aux richesses pro-

duites : il n'y a là rien d'impossible. Les travailleurs ont été esclaves, serfs, apprentis, compagnons, salariés ; ils pourraient bien devenir un jour associés. L'industrie a été monopolisée, réglementée ; elle est aujourd'hui en pleine anarchie ; elle pourrait bien être un jour organisée (1).

En se conformant aux lois de la physique et de la mécanique, un mécanicien peut construire une machine tout à fait différente des machines connues. En se conformant aux lois générales de l'économie, on peut de même combiner un mécanisme industriel. Mais suffirait-il au mécanicien, pour inventer sa machine, d'observer, de recueillir des faits, puis de laisser faire les forces naturelles ? Eh ! non, sans doute : il faut encore qu'il trouve le moyen d'utiliser ces forces, qu'il invente sa machine. — Il ne peut, dirait-on, aller contre les lois de l'élasticité, de la pesanteur, de la dilatation, etc. — D'accord ; mais il s'agit de tirer parti de ces lois, et non de les violer ; et c'est précisément en cela que consiste l'art du mécanicien.

De même, en économie, on ne peut violer les lois générales, mais on peut inventer un mode particulier de production et de consommation, un système économique. Les hommes *découvrent* les lois générales, mais ils *font* les lois particulières.

Il s'agirait donc aujourd'hui de trouver un système économique, capable de réaliser l'abondance pour tous et la justice distributive. Mais on ne trouve que ce que l'on cherche avec persévérance ; et, pour chercher, il faut au moins être bien convaincu que le *nec plus ultra* de la science ne consiste pas uniquement à savoir comment les choses se passent, car alors il n'y aurait que des descriptions à faire, mais à savoir comment elles devraient se passer ; il faut enfin chercher d'abord ce qui est utile et juste en principe,

(1) Voir, sur ce sujet, un travail fort remarquable, publié par M. Va-lois, dans la Revue Synthétique du 30 avril 1843.

puis chercher ensuite le moyen de réaliser l'utilité générale et la justice.

Ah! certes, si l'économie ne devait être qu'une science purement descriptive, cette science serait depuis longtemps constituée : Ad. Smith, J. B. Say et leurs disciples auraient suffi à cette œuvre. Il ne resterait plus qu'à suivre ces maîtres dans la route par eux frayée, à compléter leurs subtiles analyses, à observer avec soin et patience, et à consigner le résultat de nos observations, enfin à dresser des catalogues ou des registres, comme on fait aux bureaux des hypothèques et de l'état civil : la statistique remplacerait l'économie. L'idéal serait qu'on pût à chaque effet assigner la véritable cause, comme on met le nom du père à côté de celui de l'enfant dont la naissance vient d'être déclarée, le nom du créancier en face de celui du débiteur, comme, dans un cabinet d'histoire naturelle, on place sur une étiquette, au bas du casier, le nom de chaque caillou ou de chaque animal empaillé. — Ces registres, ces catalogues offrent bien un certain intérêt; ils ont même une utilité relative, nous ne disons pas le contraire.

Mais si l'économie, comme nous le pensons, est une science morale et non pas une science de pure curiosité; si elle doit être la science des principes bien plus que la science des faits; si elle doit se baser à la fois sur le raisonnement et sur l'expérience; si, au lieu de n'être que l'ontologie de la valeur, elle doit surtout avoir pour objet et pour but le bonheur de l'espèce humaine; si, au lieu de décrire tant bien que mal ce qui est, ce qui existe, elle est tenue d'enseigner comment il faut organiser l'industrie et répartir les richesses; — alors l'économie, loin d'être constituée, est une science à faire ou à refaire.

L'école libérale descriptive, il faut le reconnaître, a rendu de grands services; elle a déblayé le terrain et rassemblé beaucoup de matériaux, elle a en outre fait justice de beaucoup d'erreurs et de beaucoup de préjugés; mais l'écono-

mie attend encore l'architecte qui doit lui élever un temple. On a recueilli assez de faits et d'observations, il est temps de conclure, de poser des principes. Des descriptions ne sont pas des solutions; nous ne pouvons nous contenter aujourd'hui de l'économie telle que l'école libérale la voulait faire. Les écrivains de cette école ont mutilé la science, sous prétexte de la circonscrire; ils l'ont rendue impuissante, impossible, en la faisant purement expérimentale. Ils voulaient la convertir en science positive, et ils en ont fait une science sans nom, sans principes, aveugle et impitoyable comme la fatalité, incertaine, vague, stérile comme la statistique. Ce n'est plus qu'un amas de faits suivis de commentaires, un arsenal où chacun, selon son intérêt, va chercher des armes, des arguments pour la bonne comme pour la mauvaise cause. Smith, le premier, a dévoyé l'économie et l'a engagée dans cette fausse route où il s'est égaré lui-même, où se sont perdus tous ou presque tous les économistes venus après lui. Le premier, il a cru qu'il suffisait de décrire les faits, le premier il a cru qu'une description équivalait à une solution, et ses disciples ont trouvé fort commode de suivre son exemple.

Mais il s'agit aujourd'hui de préciser les droits et les devoirs de chaque citoyen, dans la répartition et dans la production des richesses; il s'agit d'organiser l'industrie et d'associer les hommes en tant que producteurs et en tant que consommateurs; il s'agit, en un mot, de présenter un système moral, économique et politique, une synthèse sociale enfin; or, c'est une tout autre science. — Les diverses écoles socialistes sont les seules qui l'aient ainsi comprise.

C'est sur ce terrain que nous voudrions amener les économistes. Il y a là tout un nouveau monde à découvrir, un monde qu'ont seuls exploré des esprits généreux et hardis, les novateurs et les enthousiastes! un monde encore presque entièrement inconnu, mais qui sera certainement e

berceau d'une civilisation nouvelle, de la civilisation de l'avenir.

Aujourd'hui des hommes de cœur se font pionniers, et défrichent ces terres vierges où semeront et moissonneront abondamment les générations futures, où nos contemporains viendront peut-être planter des tentes et fonder des colonies. — Cependant, les hommes positifs, comme toujours, se matent et s'irritent contre les idées nouvelles. De tout temps, du reste, les précurseurs et les inventeurs ont été immolés au ridicule, bafoués par les scribes et par les pharisiens; mais, de tout temps aussi, ils ont excité parmi le peuple d'ardentes sympathies, rencontré des dévouements admirables, reçu de ces hommages qui dédommageraient du mépris le plus superbe ou le plus flatteur, si les enthousiastes avaient besoin de dédommagement, si, pour récompense de leur zèle, ils demandaient autre chose que la conscience d'un devoir accompli, la conscience d'avoir été utile à l'humanité.

Quant à nous, nous voudrions prouver aux économistes, prouver surtout au public, que ceux qu'on nomme des rêveurs, sont des hommes de raison, de bon sens, de logique et de science autant que des hommes généreux et dévoués; des hommes qui ont fait faire à l'économie, en quelques années, plus de chemin qu'elle n'en avait fait en un demi-siècle, qui l'ont tirée de l'ornière de la négation pure pour la mettre sur la voie du progrès réel, de l'affirmation positive et féconde, pour en faire une science morale, une véritable science.

CHAPITRE IV.

Les Économistes libéraux poursuivent un but impossible.

La plupart des économistes modernes cherchent à résoudre des questions qui, *telles qu'elles sont posées*, sont nécessairement, absolument insolubles, comme serait celle-ci, par exemple :

Trouver le moyen de satisfaire TOUS les intérêts, en maintenant les conditions essentielles qui rendent ces intérêts toujours opposés entre eux, qui font que L'UN ne peut être satisfait qu'aux dépens de L'AUTRE.

— Autant vaudrait, évidemment, chercher la quadrature du cercle!

Eh bien, ce problème que nous venons de prendre pour exemple, et qui, d'après le simple énoncé, paraîtra ridicule, absurde, est précisément celui que les économistes agitent tous les jours dans leurs livres. Il est vrai qu'ils ne s'en doutent pas, c'est une justice à leur rendre : nous aimons à croire qu'ils ne persisteraient pas plus longtemps, si la chose leur était démontrée ; car enfin ils ne sont pas hommes à chercher gravement la quadrature du cercle.

Et nous parlons sérieusement quand nous disons que c'est là le problème qu'agitent les économistes. — Les économistes ne cherchent-ils pas le moyen d'augmenter la richesse, le bien-être général, de mettre fin à la misère, à la démoralisation des classes inférieures ; de rendre impossible le retour des crises commerciales et politiques, de suppri-

mer le désordre, pour tout dire en un mot ; et cela, en maintenant les causes efficaces, les véritables causes qui produisent la misère, la démoralisation, les perturbations de toute nature, le désordre, la dépréciation des profits et des salaires, enfin l'anarchie universelle? — Or, tant que les causes subsisteront, les effets continueront à se produire. Il faut donc s'attaquer aux causes directement ; mais, avant tout, il faut les connaître : et les économistes semblent ne pas même soupçonner quelles elles peuvent être ; ou s'ils les aperçoivent, ils les considèrent comme des ressorts de prospérité, ils leur attribuent la plus salutaire influence.

L'une des causes les plus générales du désordre économique, c'est, selon nous, la compétition universelle, l'antagonisme de tous les intérêts. Eh bien, les économistes de l'école aujourd'hui triomphante proclament tous les jours l'excellence du principe de la concurrence illimitée ; ils disent que c'est à la concurrence que nous sommes redevables de toutes les merveilles de l'industrialisme ; il regrettent même que la concurrence ne soit pas un fait aussi général que possible. — Chercher à leur faire comprendre que l'*émulation* est tout autre chose que la *concurrence*, qu'il faut proscrire celle-ci et donner à celle-là un libre essor, ce serait perdre son temps.

Et comment s'y prennent-ils pour justifier leurs assertions ? vous allez voir.

Leur grand moyen consiste à raisonner comme si l'hostilité des intérêts *n'existait pas*, à affirmer à priori « qu'il ne saurait y avoir dans une nation, sous le rapport de la richesse, d'autre intérêt général que la réunion de tous les intérêts privés ; que c'est une erreur de supposer un intérêt national en opposition avec les intérêts particuliers, etc. (1). »

(1) Voir Garnier, *Résumé du Système d'Ad. Smith*, préface de la traduction. Le marquis Garnier a parlé au nom de tous les économistes libéraux, qui tous auraient parlé comme lui.

En un mot, ils supposent entre compatriotes une solidarité d'intérêts, nécessaire en quelque sorte, un état fictif d'association économique, où l'antagonisme n'existe plus, où la concurrence n'a plus aucune raison d'être. — Or, cette affirmation dogmatique n'est autre chose qu'une hypothèse et une fausse hypothèse. — Essayons de prouver.

Les économistes, en général, s'occupent fort peu des individus; ils procèdent plus largement. Ce sont les nations qu'ils veulent enrichir, les nations qu'ils veulent rendre heureuses. Enrichir les nations, c'est même tout pour eux; car, dans l'ordre des choses physiques qui seules font l'objet de leur science, richesse et bonheur expriment la même idée; et cela, parce qu'ils supposent que *les richesses se distribuent naturellement et d'elles-mêmes entre tous les membres de la société, selon la justice et selon les droits de chacun*. Encore un hypothèse, et une fausse hypothèse que nous espérons réduire à néant! — Mais passons. — Toujours est-il qu'ils opèrent sur les nations en général, sans trop tenir compte des individus: il suffit de lire leurs livres pour s'en convaincre.

Et une nation, pour eux, c'est un être purement moral, un tout homogène et comme une grande famille, dont tous les membres, étroitement liés entre eux, ne peuvent avoir que des intérêts constamment identiques, ou plutôt n'ont qu'un seul intérêt, qui est en même temps l'intérêt particulier de chacun et l'intérêt de tous. Encore une fois, ils supposent, entre compatriotes, une solidarité intime; et ce n'est que vis-à-vis les nations étrangères, selon eux, qu'il peut y avoir divergence, hostilité ou conflit d'intérêts.

Voyons donc un peu si une nation présente réellement cet accord, cet unité d'intérêts convergents que les économistes ne manquent jamais de supposer *à priori*.

Une nation se compose, non pas d'une seule grande famille, mais d'une multitude de familles; c'est une agrégation, ce n'est point une association d'hommes. Tous ces individus

sans doute parlent la même langue, obéissent aux mêmes lois ; ils sont de même race, ils ont la même patrie, les mêmes tendances générales, les mêmes instincts sociaux, et, si l'on veut, les mêmes sentiments politiques. Pris en masse et considérés abstractivement comme corps de nation, comme être moral, ces hommes sont bien unis par une certaine communauté d'idées, de sentiments et même d'intérêts généraux, surtout lorsque leurs intérêts se rencontrent face à face avec les intérêts d'un autre peuple, sur les marchés ou sur les champs de bataille. — Dans l'ordre des intérêts moraux et des sentiments politiques donc, à quelques égards, il y a entre compatriotes une certaine communauté vague et indéterminée, nous sommes prêt à le reconnaître.

Mais, dans l'ordre des intérêts économiques, c'est bien différent. Si l'on prend séparément ces mêmes hommes ; si l'on analyse, si l'on décompose cette société abstraite ; si l'on en étudie le mécanisme industriel, la vie économique ; — alors, au lieu de cet ensemble idéal et purement hypothétique, au lieu de cette admirable unité de sentiments, d'intérêts généraux, on trouve la diversité la plus effrayante. — Autant de divisions et de subdivisions d'intérêts que de divisions et de subdivisions territoriales, que de divisions et de subdivisions d'industries, de professions, de métiers ; et dans chaque localité et dans chaque métier, autant d'intérêts distincts que de familles ; enfin, dans chaque famille même, le plus souvent, autant d'intérêts particuliers, d'intérêts distincts que d'individus ; et ces intérêts, se rencontrant chaque jour et partout en présence, se heurtent à tous les instants, sont perpétuellement en guerre.

N'est-il pas vrai qu'il y a divergence d'intérêts de province à province, — lutte du midi contre le nord, lutte du nord contre le midi ; lutte de département à département, de département à arrondissement, d'arrondissement à arrondissement, de commune à commune ; et, dans chaque commune, guerre entre les individus, procès, débats et

querelles? N'est-il pas vrai qu'il y a aujourd'hui divergence d'intérêts et hostilité flagrante entre le commerce et l'agriculture, entre l'agriculture et l'industrie; antagonisme des commerçants comme des industriels entre eux; et dans l'agriculture, guerre entre les producteurs de bestiaux et de céréales, d'un côté, et les producteurs de vin de l'autre? Lutte entre les diverses industries qui se disputent les faveurs et les protections aux dépens du public? — Ici, ce sont les propriétaires de forêts et les maîtres de forges qui réclament des privilèges au préjudice des consommateurs. Mais bientôt les uns et les autres qui s'étaient ligués dans leur intérêt commun, se subdivisent au nom de leurs intérêts particuliers; les uns veulent acheter le bois à bon marché, les autres veulent le vendre cher; les uns demandent, les autres repoussent l'introduction des houilles étrangères. — Là ce sont des propriétaires de mines qui demandent de hauts tarifs en faveur des charbons indigènes, malgré les réclamations de tous les industriels qui emploient des engins à vapeur, etc., etc.

N'est-il pas vrai qu'il y a lutte de commerçant à commerçant, de manufacturier à manufacturier, de boutique à boutique? Lutte d'ouvrier à maître, lutte des maîtres comme des ouvriers entre eux, lutte de producteur à consommateur, de producteur à producteur, lutte du capital contre le travail, des capitalistes entre eux, des travailleurs les uns contre les autres? enfin, lutte de tous contre chacun, de chacun contre tous, mêlée générale, incohérence universelle?

Suivez les discussions des chambres, des conseils généraux, des conseils d'arrondissement, des conseils municipaux. — Partout vous trouverez des intérêts aux prises, et la lutte la plus vive! (nous ne parlons pas des procès qui s'engagent entre particuliers devant les tribunaux de paix, de première instance ou du commerce, etc.) — puis, après cela, venez encore parler de l'accord nécessaire de tous les intérêts, et supposer l'harmonie!

Sur tous les points de la France, des comités, des coalitions s'organisent; partout on nomme des délégués, délégués de l'industrie linière, sucrière, délégués des ports de mer, des comités vinicoles, des manufactures, etc., etc. — En ces derniers temps, il fut question d'unir commercialement la France et la Belgique. — Prenez les journaux de l'époque, lisez les pétitions pour et contre, les adresses, les protestations... Quel tapage il se fit alors! Le ministère fut sérieusement mis en danger! — Dites donc franchement, où voyez-vous accord, unité d'intérêts?

Mais, en vérité, il faudrait être aveugle et sourd à la fois, ne rien voir et ne rien entendre autour de soi, pour admettre entre ces intérêts opposés une solidarité quelconque, quand tous les jours on les voit en venir aux mains, quand on ne peut s'empêcher d'entendre les cris des combattants et l'orage de la mêlée.

— Où donc est l'intérêt général, s'il vous plaît, au milieu de ces prétentions contradictoires? sera-ce l'intérêt du producteur ou l'intérêt du consommateur; l'intérêt des plus puissants ou l'intérêt des plus nombreux; comptera-t-on par ordre ou par tête?

Les économistes répondent: La somme de tous ces intérêts particuliers forme l'intérêt général. — Mais puisque ces intérêts sont diamétralement opposés les uns aux autres, ils représentent donc des quantités *positives* et des quantités *negatives*, des *plus* et des *moins*: dès lors, *additionner*, comme vous le faites, les unes et les autres quantités indistinctement, *les plus et les moins*, puis appeler le résultat *intérêt général*, c'est obtenir pour résultat une erreur et une erreur monstrueuse.

Tel est cependant le point de départ des économistes, la base de leurs théories. Ce que sera la conclusion, on peut le dire d'avance: elle sera fausse, et d'autant plus fausse qu'ils auront mieux raisonné. Or, la plupart d'entre eux sont d'excellents logiciens: faut-il donc s'étonner que,

partis d'une semblable donnée, ils arrivent à l'absurde ?

Nous pouvons donc constater tout d'abord, et sans insister davantage, que, dans l'état actuel des choses, *l'intérêt général* n'est point identique à l'intérêt individuel, pas même à la somme des intérêts particuliers, puisque ces intérêts sont opposés les uns aux autres.

Constatons surtout que cet intérêt collectif, que l'on suppose être l'intérêt *un* de la nation et comme l'intérêt commun d'une grande famille, *n'existe pas*, qu'il n'est et ne peut être, relativement à nos sociétés, qu'une *pure abstraction*, une hypothèse et une fausse hypothèse, contraire de tous les points à la réalité et démentie par les faits; car ce qu'on appelle faussement intérêt général, *c'est l'intérêt des uns, MOINS l'intérêt des autres*. Constatons enfin que, sous l'empire des lois économiques qui nous gouvernent, il n'y a, il ne peut y avoir que des *intérêts particuliers*, c'est-à-dire des intérêts nécessairement opposés entre eux, et que dès lors ces intérêts ne pourront être *tous* satisfaits à la fois, qu'autant qu'on aura établi entre eux une certaine solidarité, un état quelconque d'*association*.

Loin de considérer les intérêts individuels comme des rayons qui, de tous les points de la circonférence, convergent nécessairement vers un centre unique, — l'intérêt général, nous croyons, nous, au contraire, que tant qu'on n'aura pas créé d'abord ce centre, ce foyer, c'est-à-dire tant qu'on n'aura pas réalisé la solidarité, chacun de ces intérêts se fera centre lui-même, et que tous rayonneront au hasard, se heurteront, se briseront les uns les autres. S'en remettre aujourd'hui, pour l'harmonie sociale, au libre essor des intérêts privés, des intérêts divergents, comme font les économistes de l'école libérale, et supposer que l'accord résultera de la liberté de la lutte et de l'excès du désordre, à notre sens, c'est complètement ridicule.

Il faudrait d'abord que tous ces intérêts fussent convergents; mais alors même qu'ils auraient été rendus solidaires

et que chacun d'eux viendrait aboutir au même centre (l'intérêt collectif), nous croyons qu'il faudrait encore diriger toutes les activités et toutes les intelligences, organiser l'unité d'action, combiner toutes les forces, au lieu de s'en remettre au hasard, à l'ignorance, au caprice des fantaisies individuelles, etc. — Mais il ne s'agit point ici d'organisation.

En résumé, l'intérêt de l'association peut seul être identique à l'intérêt général, à l'intérêt de tous les associés.

Nous avons donc raison de dire « que les économistes » poursuivent un but impossible, lorsqu'ils cherchent à satisfaire tous les intérêts, en maintenant l'état actuel des relations économiques, c'est-à-dire en maintenant les conditions qui rendent ces intérêts toujours opposés entre eux, et qui font que l'un ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'autre. »

Et nous avons également raison de dire qu'ils cherchent, sans s'en douter, la quadrature du cercle; car l'opposition des intérêts, ils ne la soupçonnent pas, bien loin de là; ou, s'ils en reconnaissent tacitement l'existence, ils ont soin de la dissimuler, de n'en tenir aucun compte; ils raisonnent comme si cette opposition n'existait pas, ils opèrent sur des nations comme sur des êtres abstraits, sans paraître s'inquiéter le moins du monde des hommes qui composent ces nations et qui deviennent victimes d'un faux raisonnement et d'une erreur de calcul.

Trouver un moyen quelconque de rendre *tous les intérêts solidaires*, d'associer les hommes; voilà le problème fondamental de l'économie politique. Tant que ce premier point n'aura pas été résolu, l'économie ne sera point une science ou ne sera qu'une fausse science; elle n'aura point à présenter, même sur la question la plus élémentaire, une solution qui puisse résister à la critique.

Et les économistes l'ont si bien compris d'instinct, que tous, anciens ou modernes, ont bâti leurs théories sur l'hy-

pothèse gratuite de la solidarité effective, de l'identité des intérêts.

Acceptons toujours cet hommage spontané, cet hommage involontaire rendu au principe d'association ! C'est la condamnation implicite, mais formelle, de l'économie moderne.

Il est vrai que l'association exige nécessairement une théorie quelconque de répartition. Il serait dérisoire, en effet, d'associer les hommes pour la production, et de les faire participer ensuite aux produits, en vertu de ce qu'on appelle *la loi des salaires*. On n'a donc point résolu le problème de la répartition, quand on a dit, quand on a même démontré par les faits, que le salaire se proportionne au minimum de subsistances nécessaires à la vie du salarié. — Il se peut que cela soit, et cela est malheureusement ainsi en effet ; mais, encore une fois, cela doit-il être, cela est-il juste ? voilà la question. — On a assez supputé en chiffres la valeur des hommes, comme instruments de travail, comme machines plus ou moins dispendieuses : il est temps de les considérer comme des membres vivants de l'humanité.

CHAPITRE V.

Les Economistes ne peuvent pas même se faire une idée nette et précise de l'objet de leur science.

Nous venons d'établir que les économistes modernes poursuivent un but impossible. Voyons s'ils peuvent déterminer l'objet de leurs recherches.

« Le grand objet que se propose partout l'économie politique, dit Ad. Smith, c'est d'augmenter la richesse et la puissance du pays. »

L'économie a donc pour objet la richesse? — Soit. Mais qu'est-ce que la richesse? C'est là ce qu'il importe de savoir : il est vrai que c'est le point difficile. C'est précisément parce qu'on ne s'entend pas sur la signification véritable de ce mot *richesse*, qu'il y a différents systèmes économiques.

L'école *mercantile*, par exemple, confondant le signe conventionnel avec la chose même, ou la partie avec le tout, faisait consister la richesse dans les *métaux précieux*, et elle aurait conseillé aux nations de s'appauvrir, de se ruiner même, pour amasser à tout prix de l'or et de l'argent.

Quesnay et les physiocrates ont invinciblement réfuté cette erreur des mercantiles; mais à leur tour, ne voyant de véritables richesses que dans les *produits du sol*, ne concevant d'autre revenu national que le *revenu net des biens fonds pour le propriétaire*, ils auraient volontiers, pour courir après leur chimère, asservi toute la nation à la classe des propriétaires fonciers. « Que la nation et le souverain, dit

» Quesnay, ne perdent jamais de vue que la terre est l'*unique* source de la richesse, et que c'est l'agriculture qui la multiplie. » Mais aussi que la nation et le souverain n'oublient jamais que les richesses sont uniquement destinées à satisfaire des besoins, à procurer des jouissances; et qu'ils n'oublient pas surtout que *tous* les hommes doivent participer au bien-être et aux douceurs de la vie! — Voilà ce qu'il fallait ajouter, et alors on n'aurait pas sacrifié l'homme au *produit net*.

De nos jours, les économistes ne courent plus après les *métaux précieux*, comme les partisans de la balance du commerce, ou après le *produit net* agricole exclusivement, comme les physiocrates; — ils courent après la *richesse*, ils subordonnent tout à la *production*, et à la *production à bon marché*; ils immolent l'homme au minotaure de l'industrialisme et de la mécanique; ils sacrifient, comme leurs devanciers, la fin aux moyens, et M. Droz a pu sérieusement leur adresser cette question: « L'homme est-il fait pour les produits, ou les produits sont-ils faits pour l'homme? »

Il n'est donc pas facile, on le voit, de s'entendre sur ce mot *richesse*. Nous ne voulons point ici faire de l'ontologie économique, pas même essayer de définir les termes pour mettre fin à toute discussion et à toute controverse; car, quelque exacte que pût être une définition nouvelle, il est à peu près certain qu'elle ne serait pas adoptée. Nous admettons les définitions données par les économistes, et nous allons essayer de leur prouver que, de leur propre aveu, ils ne savent pas ce qu'ils cherchent.

Le plus souvent, Ad. Smith définit la richesse: — le *produit annuel de la terre et du travail*. Cette définition s'appliquerait plutôt au revenu qu'à la richesse, mais peu importe. De la terre et du travail naît tout richesse, voilà ce que veut dire Ad. Smith. Le travail est l'agent; la terre est à la fois le champ sur lequel se développe l'activité humaine, et l'instrument de toute production primitive.

Ainsi donc, nous ne discutons pas, nous disons avec les économistes : *La richesse est déterminée par la valeur*, et il y a deux sortes de valeur : la valeur d'utilité ou de consommation, et la valeur commerciale ou échangeable.

« Le mot valeur, dit Smith, a deux significations différentes ; quelquefois il signifie l'utilité d'un objet particulier, et quelquefois il signifie la faculté que donne la possession de cet objet d'acheter d'autres marchandises. On peut appeler l'une valeur *en usage*, et l'autre valeur *en échange*. »

Encore une fois, nous admettons tout cela. Mais de ces deux valeurs, quelle est la véritable *valeur sociale*? Sera-ce la valeur d'utilité? sera-ce au contraire la valeur vénale?

Cette question vaut la peine d'être examinée, car les conséquences en sont très-graves et très-importantes.

Si le bonheur physique de l'homme est l'objet principal et immédiat de l'économie, et si le bonheur ainsi entendu consiste dans la satisfaction des besoins, il est évident que la valeur de consommation sera la véritable valeur sociale. Une nation pourra être considérée comme d'autant plus riche qu'elle possédera une plus grande quantité de choses propres à satisfaire les besoins de la population.

Si, au contraire, l'économie se propose pour objet et pour but l'augmentation de la richesse abstraite, la valeur vénale pourra être considérée comme la véritable valeur sociale, et l'on dira avec J. B. Say (1) :

« C'est la nécessité de constater la valeur des choses par

(1) Ricardo va plus loin encore, et il dit positivement :

« Pourvu que le revenu net et réel d'une nation, que ses fermages et ses profits soient les mêmes, qu'importe qu'elle se compose dix ou douze millions d'habitants? »

On voit que Ricardo, préoccupé du produit net comme les physiocrates, met, comme eux, les salaires au rang des frais de production, sans s'inquiéter le moins du monde si les salaires ne forment pas l'unique source du revenu des travailleurs, c'est-à-dire des 5/6 de la population.

» un échange, ou du moins par la possibilité que l'on a de
 » les échanger, si l'on en a le désir, contre une certaine quan-
 » tité d'autres choses, qui a fait donner à la *valeur sociale*
 » qu'elles ont, à la seule valeur dont il puisse être question
 » en économie politique, le nom de valeur échangeable. »
 (Cours, tome I, page 142 de l'édition en 6 vol.)

D'où il conclura plus tard que, pour augmenter la richesse de la nation, il suffira d'augmenter la valeur échangeable, sans augmenter la valeur d'utilité ou la quantité de la richesse, et il croira avoir démontré que le commerce est productif.

Dans le premier système, la richesse n'aura de valeur que par rapport de l'homme; dans le second, au contraire, l'homme ne vaudra que par rapport à la richesse; la richesse sera tout, l'homme rien, un simple instrument de production, plus ou moins coûteux, auquel on pourra préférer un bœuf, un cheval, une manivelle, selon les circonstances.

Il importe donc de bien préciser quelle est, non pas seulement par rapport à chaque individu pris séparément, mais encore par rapport à la société, la véritable valeur.

Supposez un individu tout seul sur la terre, comme Robinson dans son île; supposez une famille isolée sur un point quelconque du globe. — Pour cet individu, pour cette famille, pas d'échanges possibles; dès lors, pas de notion de la valeur échangeable. Leurs richesses se composeront exclusivement des choses propres à satisfaire leurs besoins: la valeur en usage, la valeur d'utilité sera pour eux la seule, la véritable valeur; ils n'en connaîtront pas d'autre.

Les membres de la famille pourront se diviser entre eux les travaux et les occupations; mais, tant qu'ils resteront unis, tant que chacun travaillera pour tous, et que les produits du travail commun seront destinés à pourvoir aux besoins de la famille, entre eux, il n'y aura point d'échanges: il y aura seulement réciprocité de services, et non pas

échange de richesses ou de produits. Tous participeront à la production, plus ou moins; tous participeront aussi à la consommation. Chacun d'eux se croira d'autant plus riche que les provisions communes seront plus abondantes, et, comme l'homme isolé, ils ne concevront que la valeur d'utilité.

Mais si les membres de la famille, au lieu de rester étroitement unis, se séparent, forment plusieurs familles; si néanmoins, vivant toujours en bonne intelligence, ils continuent, pour le plus grand avantage des uns et des autres, à maintenir la division des travaux, et s'ils conviennent que le produit du travail de chacun, au lieu d'être mis à la masse des provisions générales, appartiendra exclusivement à chacun des travailleurs..... alors, nous verrons s'établir entre eux des échanges, et naître l'idée de la valeur échangeable.

Le fabricant d'arcs et de flèches, en échange des produits de son industrie, cherchera à obtenir du chasseur la plus grande quantité possible de gibier; le chasseur, de son côté, cherchera à obtenir la plus grande quantité d'arcs et de flèches, etc., etc. En un mot, chacun fera en sorte de donner moins et de recevoir davantage. Le commerce naîtra, et ces hommes ne tarderont pas sans doute à s'exploiter; et chacun se dira et se croira d'autant plus riche que, en échange du fruit de son travail, il pourra obtenir une plus grande quantité de choses propres à ses besoins, et produites par le travail d'autrui.

Pour chacun de ces individus donc, ou pour chacune de ces familles *désassociées*, quoique vivant toujours en bonne intelligence, la richesse sera déterminée, non plus par la *valeur d'utilité* directement, mais bien par la *valeur échangeable*. En d'autres termes, la valeur échangeable sera la mesure de la richesse *relative* de chaque travailleur ou de chaque famille.

Mais la richesse *collective* de tous ces industriels, de

toutes ces familles..... n'est-il pas vrai qu'elle sera, comme auparavant, uniquement déterminée par l'ensemble des richesses ou des choses dont tous ces individus pourront collectivement disposer pour satisfaire leurs besoins? Le partage de la richesse n'aura pas augmenté la quantité de la richesse, et n'en aura pas davantage augmenté la valeur générale ou la valeur de consommation.

La *richesse totale* de toutes ces familles réunies sera donc, après comme avant la séparation, déterminée par *l'utilité*. La valeur *échangeable* pourra seulement déterminer la *richesse relative* de chaque famille séparément. La masse de la richesse sociale sera ce qu'elle était, car nous supposons que la production n'a pas changé; mais *les uns* pourront être plus riches que *les autres*. La production restera la même; mais la répartition de la richesse pourra avoir été singulièrement modifiée.

Ce qui revient à dire : la *véritable valeur sociale*, c'est la valeur d'utilité ou de consommation; la valeur échangeable ne fait que caractériser la *richesse relative* de chacun des membres de la société par rapport aux autres.

Ce que nous avons dit d'un seul individu, d'une famille, nous pouvons le dire d'une nation. Pour une nation prise isolément, et dont tous les membres sont associés entre eux (ou sont censés être associés, d'après l'hypothèse des économistes), comme l'étaient primitivement les membres de la famille supposée, la richesse générale ou le revenu général (car nous parlons ici des produits et non des capitaux) est déterminée par la quantité de choses propres à la satisfaction des besoins, abstraction faite de la valeur échangeable de ces choses qui sont destinées à être *consommées* et non pas à être *vendues* (1).

(1) Qu'il y ait vente, échange ou non, peu importe. Tant que l'acheteur et le vendeur seront compatriotes, le commerce n'affectera en rien la richesse nationale; car ce que l'un pourrait gagner serait nécessairement perdu par l'autre.

Si, dans la nation, les individus, au lieu d'être associés, sont divisés d'intérêts, l'avoir national sera toujours le même, la valeur sociale sera toujours la valeur de consommation; mais chaque citoyen, vis-à-vis des autres, pourra se trouver plus ou moins riche, selon que les produits particuliers de son industrie auront plus ou moins de valeur échangeable. La somme des richesses à partager ne sera point augmentée; mais les uns pourront avoir des parts plus fortes, les autres des parts plus faibles, d'autres pourront ne pas être admis au partage.

Et il en sera de chaque nation, vis-à-vis des nations étrangères, comme de chaque producteur vis-à-vis des autres producteurs, comme de chaque famille séparée vis-à-vis des autres familles; c'est-à-dire que, dès que cette nation voudra échanger ses produits contre les produits d'une nation amie, mais non associée, elle considérera surtout la valeur échangeable ou vénale, et non plus la valeur d'utilité; en un mot, elle cherchera à recevoir le plus possible, en donnant le moins possible.

De tout ce qui précède nous pouvons donc conclure : Pour une nation, considérée en masse et comme un seul être, abstraction faite du commerce extérieur, ce qui importe, c'est la valeur d'utilité ou de consommation, car cette valeur là est la véritable valeur sociale.

Pour une nation dans ses rapports avec les nations étrangères, et en tant qu'il n'existe entre elles aucune étroite solidarité d'intérêts économiques, la valeur à considérer, c'est principalement la valeur échangeable.

Enfin, dans nos sociétés modernes, au milieu de l'insolidarité et de la lutte de tous les intérêts, ce qui importe pour chaque individu pris séparément, c'est la valeur vénale, la valeur échangeable, parce que cette valeur-là détermine la richesse relative, c'est-à-dire, pour emprunter la langue d'Ad. Smith, la puissance dont chacun dispose pour acheter ou pour commander le travail d'autrui, pour ex-

exploiter les autres ou pour résister à ses ennemis et se défendre.

Ainsi donc, selon que l'on se place à l'un ou à l'autre point de vue, au point de vue de l'intérêt général, ou au point de vue de l'intérêt particulier, au point de vue de l'association réelle et effective, ou au point de vue de la divergence des intérêts, on évalue la richesse d'après la valeur d'utilité, ou d'après la valeur d'échange; on arrive à subordonner la richesse à l'homme, ou bien l'on sacrifie l'homme à la richesse; on arrive au principe de la justice et de la fraternité, ou l'on aboutit forcément à l'odieuse exploitation de l'homme, par l'esclavage, par le servage, par le salariat, et même par l'association mal entendue.

Tous les économistes de l'école libérale descriptive et de l'école fataliste ont perpétuellement fait confusion entre la valeur d'utilité et la valeur d'échange, ou se sont formellement prononcés, comme J. B. Say, en faveur de la valeur échangeable.

Ad. Smith ne manque certes pas de poser en principe que la valeur en usage est la véritable valeur; Say lui-même a soin de dire que la valeur repose sur l'utilité; mais, comme leurs théories sont basées tout entières sur la fausse hypothèse que l'intérêt général est la collection de tous les intérêts privés, il leur arrive presque toujours d'évaluer la richesse au point de vue des intérêts particuliers, à l'aide de la valeur échangeable, de se contredire à chaque instant, et d'aboutir aux plus étranges conclusions.

C'est là-dessus notamment qu'est fondée leur fausse théorie de la production commerciale; et c'est en jouant perpétuellement sur le mot valeur, en confondant la valeur sociale ou la valeur d'utilité, et la valeur relative ou la valeur pour l'individu, la valeur échangeable; c'est en prenant alternativement l'une pour l'autre, qu'ils sont parvenus à rendre obscures et tout à fait inintelligibles les choses les plus simples et les plus claires.

En résumé, pour les économistes, l'intérêt général est la somme des intérêts privés ; la richesse nationale se compose de l'addition de toutes les fortunes particulières ; et, comme chaque particulier est d'autant plus riche que les choses qu'il possède ont une plus grande valeur relative ou vénale, cette valeur-là, en définitive, détermine, d'après eux, la richesse de la société, de la nation.

C'est toujours, on le voit, la même méthode ; c'est toujours ajouter les unes aux autres des quantités positives et des quantités négatives, *des plus et des moins* ; c'est *additionner* enfin, quand il faudrait procéder par *soustractions*.

Eh bien ! admettons pour un instant que la valeur échangeable soit la valeur sociale par excellence. — Il s'agit de mesurer cette valeur. — Ici l'économie avoue catégoriquement son impuissance.

« Le problème de la mesure de la valeur, dit Say, est la » quadrature du cercle de l'économie politique. » Ad. Smith avait fait le même aveu ; enfin M. Rossi a répété textuellement les paroles de J. B. Say. — On est donc réduit à se contenter du prix du marché comme moyen d'appréciation. — Mais le *prix*, c'est tout autre chose que la *valeur*. Une marchandise peut être vendue à sa juste valeur, elle peut être vendue au-dessus, elle peut être vendue au-dessous. Or, on demande ce qu'elle vaut, et non ce qu'elle est payée ; on demande combien elle devrait être vendue, et non pas combien elle est vendue. — Sur ce point la réponse des économistes se réduit à ceci : *Le prix est ce qu'il est* à un moment donné ; il varie d'un lieu à un autre, il varie même d'heure en heure.

Ainsi, l'économie est la science de la richesse ; la richesse est appréciée d'après la valeur ; la valeur économique, c'est la valeur échangeable ; cette valeur est déterminée par le prix courant ou par le prix du marché ; le prix courant varie en raison composée de l'offre et de la demande, et des frais de production ; l'offre et la demande varient en

raison du désordre de la production et du désordre de la consommation ; les frais, à leur tour, varient selon le taux des salaires, des profits, de l'intérêt, qui varient selon le rapport de l'offre et de la demande, en raison du désordre de la production et de la consommation, en raison du prix des subsistances, qui varient en raison des frais de production, de l'offre et de la demande..... toutes choses inappréciables et incommensurables. — Voilà ce que c'est que la valeur ; et la valeur constitue la richesse, qui est l'objet même de l'économie politique!!!

N'est-il pas vrai que J. B. Say a raison de dire que l'économie est bien réellement une science et une science positive ? N'est-il pas vrai que l'économie moderne est en état de poser les principes de la justice distributive ?

Si la part de richesse à laquelle chaque membre de la société peut avoir droit de prétendre, doit être égale à la valeur par lui créée, ainsi que le proclament les économistes les plus avancés ; si, d'un autre côté, de l'aveu même de ces économistes, il est impossible de mesurer la valeur d'un produit quelconque, et *à fortiori* la fraction de valeur créée par chacun des travailleurs qui, directement ou indirectement, ont concouru à la production ;... n'est-il pas clair que l'économie pourra préciser rigoureusement les droits des uns et des autres, et nous donner une théorie scientifique de la répartition ?

Cependant les économistes traitent les socialistes de rêveurs!...

Nous concluons en répétant encore ce que nous avons dit plus d'une fois déjà et ce que nous reproduirons toujours, comme le *delenda Carthago* du vieux Caton : Il faut que l'économie change de route, si elle ne veut pas rester impuissante ; il faut qu'elle entre plus ou moins dans la voie battue par les socialistes ; il faut qu'elle subordonne la richesse à l'homme ; il faut en outre qu'elle s'efforce incessamment d'appeler tout membre de la société à participer

à la création et à la consommation des richesses; il faut qu'elle cherche une combinaison économique, un mécanisme industriel, un système social enfin, où chacun de nous, en accomplissant son devoir, puisse toujours être assuré de jouir de l'intégralité de ses droits, de pouvoir développer librement toutes ses facultés, son activité, son cœur, son intelligence, c'est-à-dire de pouvoir accomplir sa pleine et entière destinée.

CHAPITRE VI.

Coup d'œil historique.

On a cherché de nos jours à faire remonter l'histoire de l'économie à l'origine même des sociétés.

Sans doute, la science sociale, telle qu'on l'entend aujourd'hui, et telle qu'elle doit être entendue en effet, comprend tout, embrasse tout, religion, philosophie, morale, beaux-arts, politique, économie, finances, commerce, statistique, etc., etc.; et, si l'on en veut faire l'histoire, il faudra nécessairement remonter à l'origine du monde. Mais ce sera une histoire de la civilisation, et non pas une histoire de l'économie proprement dite.

Aucune société n'a pu exister sans produire et sans consommer; *les faits économiques* sont aussi anciens que les sociétés, c'est évident; mais la science économique est une science récente. Il ne faut pas confondre les phénomènes avec la loi, surtout avec la connaissance de la loi. Les faits servent de matériaux à la science, mais l'histoire des faits n'est point l'histoire de la science. Les phénomènes chimiques sont certainement contemporains de la matière; cependant, c'est de nos jours seulement que la science de la chimie a été créée, ce qui n'empêche pas qu'il a pu exister de tout temps des chimistes, ou tout au moins des alchimistes. Il en est à peu près de même en économie.

Exposer les différents systèmes religieux, politiques, administratifs, qui se sont succédé depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ce peut être, au point de vue de l'économie, un fort beau sujet d'études; mais appeler cela l'histoire de l'économie, c'est commettre une double erreur: c'est confondre d'abord l'économie avec la politique, c'est encore confondre les faits avec la science.

Aristote avait des idées fort exactes sur la monnaie; mais, si l'on avait demandé à Aristote comment il entendait la répartition des richesses, il aurait répondu sans doute: « — Je ne sais ce que vous voulez dire. Les travailleurs sont des esclaves, c'est-à-dire des choses et non pas des hommes. On les nourrit, comme on nourrit les bœufs, les moutons; on les vend, on les tue, on s'en sert, on en use, on en abuse, mais on ne compte pas avec eux. L'homme libre consomme et ne produit pas. On produit pour lui, mais avec lui personne n'a droit de partager. »

N'allons donc pas chercher la science économique dans la politique d'Aristote, dans les *Économiques* de Xénophon, dans les écrits de Varron ou de Columelle. Prenons-y des faits, des observations, des renseignements et des documents précieux; prenons-y des idées même; mais ne remontons pas au delà de Quesnay, pour trouver le premier corps de doctrine sur la production, la circulation, la consommation des richesses, sur ce qu'on est convenu d'appeler l'économie politique.

Ce qu'on a nommé *le système commercial ou mercantile* et quelquefois le *Colbertisme*, l'utopie de la balance du commerce enfin, qu'on a voulu considérer comme la première conception systématique, ne méritait pas d'être classé parmi les théories économiques. C'est un ensemble d'édits ou de règlements sur l'industrie, sur les produits manufacturés, sur le commerce extérieur, sur les matières de finances et d'administration, toutes choses qui sont du ressort de l'économie, mais qui ne constituent pas l'économie. Jamais il

n'est question de la répartition des produits, dans ces édits fameux, et la répartition est ce qui nous intéresse d'une manière spéciale. Les mercantiles, du reste, n'avaient aucune idée juste sur la véritable richesse, sur le rôle des capitaux et du numéraire, sur la valeur et sur l'usage des métaux précieux, sur la production et sur la consommation. Le système mercantile est une ébauche; ce n'est pas encore de la science.

L'Écossais Law était certes doué d'un immense génie financier. Il avait parfaitement compris, il avait deviné la science du crédit. On a dénaturé ses idées pour battre de la fausse monnaie, mais ces idées-là ne périront pas; et un jour viendra où l'on ne confondra plus dans la même réprobation le nom de Law — et les abus, les funestes conséquences *du système*. La science du crédit fait également partie de l'économie; elle n'est pas toute l'économie.

C'est donc véritablement à Quesnay qu'il faut arriver, pour rencontrer un système plus ou moins complet; c'est de son époque que date la science.

On peut classer les économistes en cinq écoles principales, auxquelles correspondent à peu près autant de systèmes différents.

1° L'ÉCOLE DE QUESNAY OU DES PHYSIOCRATES. — Système agricole.

2° ÉCOLE LIBÉRALE. — Système de liberté négative, de concurrence désordonnée.

Cette école se subdivise elle-même en :

École libérale descriptive qui raconte comment les choses se passent;

École fataliste qui, de plus, ajoute qu'elles doivent se passer ainsi.

3° ÉCOLE CRITIQUE qui réfute les deux précédentes, qui n'admet point les théories de Quesnay, qui ne présente aucune conclusion positive.

4° ÉCOLE ECLECTIQUE dont le système consiste à ne point

avoir de système, à dire en outre qu'on ne peut en avoir, à choisir le plus souvent entre deux maux le moindre.

5° ÉCOLE CHRÉTIENNE, composée de philanthropes et de paupéristes qui recommandent l'aumône et la charité, qui réduisent l'économie à une théorie de la bienfaisance.

Il y a enfin les différentes écoles socialistes qui toutes admettent pour point de départ *l'association et l'organisation*. — Mais c'est une nouvelle économie.

Quesnay paraît, réfute une partie des erreurs jusqu'alors accréditées, et enfante le premier système. Quesnay se préoccupe presque exclusivement de l'agriculture ; mais Gournay, son disciple, se distingue de lui nettement ; il veut qu'on développe aussi le commerce et l'industrie. Turgot cherche à concilier les idées de l'un et de l'autre.

Smith s'inspire des doctrines des physiocrates, mais il n'accepte point le dogmatisme absolu de Quesnay ; il s'appuie surtout sur l'expérience, de peur de se perdre dans la spéculation, il analyse rigoureusement les faits et fonde l'école libérale descriptive.

Les disciples de Smith ne se contentent pas de descriptions ; ils érigent le fait en droit. *Cela est, disent-ils, donc cela doit être* ; et l'école fataliste est créée. Malthus donnera à cette école une morale ; Ricardo en sera le métaphysicien.

Pendant que Malthus et Ricardo, en Angleterre, exagèrent les idées d'Ad. Smith, et fondent l'école fataliste, J. B. Say, en France, reprend les doctrines du même Ad. Smith, en dégage les souvenirs de l'école des physiocrates, et donne la plus haute expression des théories négatives de l'école libérale.

Inflexible dans sa logique, cet écrivain, qui est à la fois un disciple de Smith et un disciple de Bentham, et de plus un protestant politique, un ennemi déclaré de toute idée de pouvoir et d'organisation, pousse les principes libéraux jusqu'à leurs dernières conséquences, et arrive : En poli-

tique, à la négation de toute autorité, de tout gouvernement; — en économie, au désordre absolu de la concurrence la plus illimitée; — en morale, à la théorie de l'intérêt individuel, à la négation de toute solidarité.

L'école économique et politique dont J. B. Say est un des coryphées, aboutira en morale à l'égoïsme, sans jamais pouvoir s'élever jusqu'à la charité; elle adoptera pour devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, c'est-à-dire n'aide pas les autres et ne leur demande jamais leur appui. — Mais la nature ne bénit point le travail solitaire. *Væ soli!* Malheur à l'homme isolé! Nous avons été créés sensibles, sociables et sympathiques; Dieu n'aide que ceux qui obéissent à ses lois, qui savent unir leurs efforts et se prêter un mutuel secours. — *Aidons-nous donc*, associons-nous, si nous voulons que le ciel nous aide! — Mais l'esprit de charité et de fraternité répugne aux égoïstes.

Selon J. B. Say et son école, l'intérêt individuel gouverne le monde, le monde moral tout aussi bien que le monde physique. Et, comme chacun ne relève que de soi, est seul juge de son propre intérêt, la société est basée sur l'égoïsme bien entendu, qui se substitue aux anciens préjugés de fraternité et de dévouement; la balance à faux poids du commerçant représente la justice sociale. Chacun chez soi, chacun pour soi, voilà le code des droits et des devoirs. Point de frein à la licence, respect aux écarts, aux abus des forces et des volontés individuelles, voilà la liberté! Le commerce devient la religion universelle, le culte de Mercure et de Plutus est rétabli, et les croyants se réunissent dans des halles pour rendre hommage à ces étranges divinités. On ne va plus à la messe, mais on ne manque pas la bourse. Le veau d'or a encore une fois détrôné le vrai Dieu, et ses temples, encombrés de fidèles, sont les plus beaux édifices de nos cités; le veau d'or n'a point d'athées!

Tout a un prix, tout se pèse, tout se vend et s'achète; tout homme a une valeur échangeable. On évalue rigoureusement

en gros sous ou en billets de banque, l'art du médecin, les connaissances du savant, le talent d'un artiste, le génie d'un poète. Tout homme est un capital accumulé, un capital placé à fonds perdu, qui vaut en raison du revenu qu'il rapporte; les idées, comme les balles de café, ont un prix courant. Nous pouvons calculer au juste ce que valent Chateaubriand et Lamartine, Laplace ou tel membre de l'Académie des sciences; nous pouvons déterminer la valeur échangeable de la *Mécanique céleste* et du chef-d'œuvre de Mozart. D'après ce système, il est très-facile de représenter, par francs et centimes, les divers capitaux accumulés qui avaient nom Walter Scott, Byron, Goëthe, Schiller, qui s'appellent Mayerbeer ou Rossini.

Cependant une voix éloquente s'élève pour confondre cette incroyable arithmétique, cette manie de tout supputer en chiffres et en écus, les hommes et les produits. Au nom de l'économie, au nom même de la théorie d'Ad. Smith, Simonde de Sismondi proteste contre la *chrématistique*, contre les doctrines de l'école libérale et de l'école fataliste. Il remet toute la science en question, rappelle les savants à l'humanité, et pose de *nouveaux principes*.

Au milieu des chants de triomphe des libéraux, sa voix est à peine entendue, mais ses objections restent sans réponse. Sismondi entrevoit vaguement une science nouvelle; trop avancé dans la vie pour entreprendre d'en fonder les bases, il se contente de condamner sans retour l'école libérale, et il a le bonheur de lui survivre.

Bientôt les événements viennent donner une confirmation solennelle à la critique et aux *nouveaux principes* de Sismondi; l'expérience et les faits ébranlent à la longue les intelligences que le raisonnement seul n'avait, n'aurait jamais pu convaincre, ni même entamer. J. B. Say meurt à propos: il emporte dans sa tombe les dernières illusions de l'école libérale; désormais l'école critique domine le mouvement économique. L'école libérale a porté ses fruits, et elle

a été jugée. Parmi les disciples de J. B. Say, les plus intelligents, après avoir longtemps tourné dans le cercle vicieux de la négation pure, comme un écureuil dans sa cage, sans avancer jamais, ont enfin le bon esprit de changer de drapeau et de prendre une autre voie; ils se font momentanément éclectiques.

Voici donc venir une nouvelle école, qu'on appelle éclectique, parce qu'on ne sait trop quel nom lui donner; elle se compose de libéraux à demi convertis, et d'intelligences indécisées que la lecture des nouveaux principes de M. de Sismondi et des publications socialistes a jetés dans l'incertitude. Ces nouveaux venus attendent le *fiat lux*; et, comme il fait sombre dans leur esprit, ils proclament que le soleil de la science n'est pas encore levé, que nous sommes tout au plus au crépuscule. En attendant, ils se balancent nonchalamment entre le pour et le contre, et se prononcent *a priori* contre tout système quelconque, contre tout novateur assez audacieux pour affirmer qu'il sait quelque chose, qu'il sait tout au moins que les éclectiques n'ont pas d'idées arrêtées, n'ont pas une solution franche et positive à présenter. — Les éclectiques attendent encore, attendent toujours. Ils continuent, dans toute question, à exposer le pour et le contre, se gardant bien de s'élever assez haut pour tout comprendre et tout embrasser dans une conception synthétique; ils craignent le vertige et restent à terre. Ils aiment mieux ne jamais conclure, de crainte de se tromper, de heurter un préjugé, de froisser quelque amour-propre irritable et dangereux; puis ils répètent invariablement leur thème favori, qui revient toujours comme le refrain d'une chanson : « Le problème est grave et difficile, etc. » (ce qui veut dire : nous ne savons trop comment nous tirer de là)... de nombreux intérêts sont engagés... — Il y aurait de sérieux inconvénients... » — Etc., etc., et autres variations sur le même air; puis ils terminent : « Le plus sage est de choisir entre deux maux le moindre,

» *minima de malis.* » Suit d'ordinaire une citation de La Fontaine, de Phèdre au besoin, ou un apologue quelconque. — Plaisante manière de résoudre les questions et de faire de la science ! En vérité, messieurs, vous êtes bien venus à vous moquer des systèmes et des idées systématiques !

« Votre avis est fort bon. »

» Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra. »

Puis viennent les âmes charitables, les hommes de bon désir, qui sont sincèrement émus des misères de la classe laborieuse, qui font l'inventaire de toutes nos douleurs. Ces philanthropes ont au moins le mérite de comprendre que la science des libéraux est complètement impuissante ; et, comme ils n'ont eux-mêmes rien de nouveau à proposer, ils regardent en arrière, ils regrettent les vieilles ordonnances et les vieux règlements ; ils invoquent la charité, ils demandent qu'on organise la bienfaisance, ils recommandent les sociétés philanthropiques, les dépôts de mendicité, les visiteurs des pauvres ; ils font appel à la sensibilité, au dévouement des riches, etc., etc. Les plus hardis et les plus intelligents proposent des colonies agricoles.

Comme palliatifs, comme moyen de secourir la misère, les établissements de bienfaisance offrent une grande utilité ; mais la science de la charité n'est pas précisément l'économie sociale. La charité agit sur les effets, elle ne touche pas aux causes de la misère. Nous applaudissons volontiers aux intentions et aux sentiments de ces hommes généreux ; toutefois, nous trouvons que les plus nobles sentiments ne suffisent pas pour constituer une science.

La distribution des aumônes ne résoud point le problème de la répartition des richesses.

Nous allons passer en revue ces écoles différentes, étudier avec conscience et impartialité les écrits des principaux économistes, et nous offrirons au public le résultat de nos recherches.

La Bibliothèque de la ville de Paris a été créée en 1793, sous le nom de Bibliothèque nationale. Elle a été créée par la loi du 7 frimaire an 2 (27 novembre 1793).

Mais toutes les fois que l'on a voulu parler de la Bibliothèque nationale, on a dit la Bibliothèque de la ville de Paris. C'est ainsi qu'elle a été désignée pendant toute la durée de son existence.

En 1801, elle a été transférée au Louvre, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris. Elle a été transférée de nouveau au Louvre en 1810, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris.

En 1821, elle a été transférée au Louvre, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris. Elle a été transférée de nouveau au Louvre en 1830, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris.

En 1848, elle a été transférée au Louvre, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris. Elle a été transférée de nouveau au Louvre en 1850, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris.

En 1871, elle a été transférée au Louvre, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris. Elle a été transférée de nouveau au Louvre en 1875, sous le nom de Bibliothèque de la ville de Paris.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA RÉPARTITION SELON LES ÉCONOMISTES.

AVANT-PROPOS.

Le problème à résoudre.

Quel est, quel doit être, en économie, le vrai principe de la répartition? Comment, entre tous les membres de la société, distribuer les produits conformément à la justice et à l'utilité sociales? Quels sont les droits et les devoirs de chaque sociétaire? Quels sont les droits et les devoirs de tous?

Ce problème est sans contredit le plus important et le plus délicat de l'économie.

Il s'agit, en effet, de savoir si chacun de nous pourra ou ne pourra pas satisfaire ses besoins, développer progressivement et harmoniquement toutes ses facultés, son activité, sa liberté, sa moralité, son cœur et son intelligence, participer aux jouissances sociales, enfin accomplir toute sa destinée.

Nous examinerons comment ce problème a été compris et résolu par les économistes, d'abord, — puis, par les socialistes; nous examinerons si les différentes solutions fournies par les diverses écoles sont pleinement satisfaisantes, et peut-être arriverons-nous à cette conclusion :

Le bonheur de chacun étant étroitement et indissolublement lié au bonheur de tous, l'injustice devient un mauvais calcul, l'égoïsme une duperie; dès lors, il faut assurer à tous les hommes sans exception la jouissance de l'intégralité de leurs droits. Ce qui revient à dire : l'utilité générale commande la justice. Si les hommes parfois se montrent injustes et égoïstes, c'est parce qu'ils ne comprennent pas bien leur véritable intérêt; c'est parce qu'ils ne sont pas encore assez intelligents. Il faut donc les éclairer, les instruire, dissiper leurs préjugés, mettre leur raison d'accord avec leur sentiment, et alors ils reconnaîtront bientôt que le bonheur de leurs semblables est la garantie réelle et le complément nécessaire de leur propre bonheur.

Consultons d'abord les Économistes.

CHAPITRE PREMIER.

— Système agricole. — École de Quesnay et des physiocrates.

Nous devrions peut-être, surtout d'après ce que nous avons dit en esquisant l'histoire de l'économie, commencer par exposer *in extenso* la théorie de Quesnay et de son école. Mais Quesnay était un esprit éminemment synthétique, et tout est étroitement lié dans son système. Dès lors, pour donner une idée complète de ses doctrines sur la répartition, il faudrait dire avant tout comment il entendait la production, puis expliquer et commenter son fameux *tableau économique*, qui résumait l'ensemble de cette conception originale. Assurément la chose en vaudrait la peine; néanmoins, cette exposition nous entraînerait trop loin et nous détournerait de la route que nous voulons suivre. Nous devons y renoncer. Du reste, la théorie de Quesnay compte aujourd'hui fort peu de partisans; et, en outre, la partie relative à la distribution des richesses est le côté faible de ce système. Nous dirons seulement quelques mots pour ceux de nos lecteurs qui connaissent les œuvres de Quesnay, puis nous aborderons directement la théorie d'Adam Smith, du chef de l'école libérale, de l'école aujourd'hui dominante.

Quesnay divisait la nation en trois classes : 1^o *la classe productive*, composée exclusivement de cultivateurs ; 2^o *la classe stérile*, composée des artisans, des industriels, des commerçants, des voituriers et autres intermédiaires, de tous les individus qui exercent des professions libérales ; 3^o *la classe des propriétaires*, qui comprenait tous les maîtres du sol, le prince, le clergé, enfin tous ceux qui vivaient du produit net de la terre, de l'impôt et des dîmes.

Les propriétaires, dans le système de Quesnay, sont investis d'une haute fonction sociale : ils sont les dispensateurs de toute richesse, « parce qu'ils sont les possesseurs du *seul* instrument de production, *de la terre*, parce qu'ils perçoivent tout le revenu national, *le produit net agricole*, le seul revenu disponible et consommable, ce qui fait la force et la prospérité des États. »

Or, cette haute fonction des propriétaires consiste tout simplement à toucher leurs rentes, puis à les dépenser. C'est ainsi que la richesse, le revenu du pays, se distribue naturellement entre tous les membres de la société. Les propriétaires consomment tout, mangent tout ; le reste de la nation ramasse sous la table les miettes du festin : c'est son salaire.

Quesnay avait victorieusement démontré, contre les mercantiles, que l'or et l'argent ne sont pas la seule, la véritable richesse ; qu'une nation vit sur son revenu, et non pas sur ses métaux précieux ; qu'à la fin de chaque année, après que la nation a vécu, il n'y a pas une seule pièce d'or ou d'argent d'anéantie, etc., etc. Cependant il devient dupe lui-même, à son insu, du préjugé de l'époque, il confond la circulation avec la consommation ; il ne comprend pas qu'une nation vit en effet sur son revenu, c'est-à-dire sur la plus grande partie de son *produit brut*, et non pas seulement sur son *produit net* ; il ne comprend pas que la classe des propriétaires, *consommant la totalité du produit net*, c'est-à-dire la totalité du revenu d'après lui, n'a rien à dis-

tribuer aux autres classes, ne leur abandonne jamais que le salaire dont elles vivent, plus les valeurs destinées à acheter les matières premières, à remplacer les avances annuelles, etc., etc.

Certes, ce résumé de quelques lignes ne donne point une idée de la justice distributive telle que la concevaient Quesnay et ses disciples, nous le reconnaissons volontiers; mais, en réalité, c'est la substance de leur système, c'est à cela du moins que ce système aboutissait forcément, ainsi qu'il nous serait facile de le démontrer, s'il était nécessaire. — Quesnay voulait que le cultivateur fût largement récompensé de son travail et jouît d'une sécurité complète. « Pauvres paysans, pauvre royaume! » répétait-il sans cesse; il voulait que l'artisan vécût dans l'aisance, que le commerçant réalisât d'honnêtes profits; car, à ses yeux, la classe stérile exerçait des fonctions utiles, quoique non productives;... — mais, comme le prix de la main-d'œuvre et les bénéfices du commerce, les salaires et les profits, constituaient, d'après lui, une pure dépense, une dépense onéreuse pour le *produit net*, faisaient enfin partie des frais généraux, il voulait que l'on réduisît ces frais le plus possible, et pour cela il invoquait un moyen puissant, d'une énergie souveraine, — la concurrence dépréciative, la concurrence illimitée! — Nous verrons les disciples de Quesnay, Gournay d'abord et Smith ensuite, invoquer cette même concurrence, non plus seulement pour réduire les frais et les prix, mais pour stimuler le travail, pour encourager les travailleurs. — Rendons justice à Quesnay: il avait compris que la concurrence ne pouvait agir que comme ressort indirect, comme moyen négatif; il la réclamait contre la classe stérile en faveur du *produit net*, il l'eût repoussée dans l'intérêt des cultivateurs et de la classe productive: cela résulte clairement des motifs qu'il a développés en faveur de la liberté commerciale absolue. Encore une erreur fondamentale de Quesnay et de ses disciples que cette li-

berté commerciale ! Ils croyaient qu'elle devait nécessairement faire hausser la *valeur vénale des denrées du cru*, et augmenter par conséquent le produit net ; ... les cultivateurs de nos jours ne seraient certes pas de cet avis. Du reste, la même liberté que Quesnay et les physiocrates demandaient pour faire hausser le prix des denrées agricoles, les libéraux l'invoquent aujourd'hui pour faire baisser le prix de ces mêmes denrées. Touchant accord des économistes de l'une et l'autre école ! Preuve manifeste de l'infailibilité d'une science qui se contredit à chaque instant, qui propose le même argument et le même moyen pour défendre le pour et le contre, pour arriver à deux résultats diamétralement contraires !

En résumé, dans le système de Quesnay, toutes les classes de la société, hormis les propriétaires, se trouvaient en définitive réduites au salariat ; et, par la concurrence, le salaire devait baisser jusqu'à ce qu'il eût atteint son niveau naturel : l'équivalent de l'entretien du salarié et de sa famille.

Nous savons aujourd'hui, par expérience, que ce niveau peut être dépassé. Le salaire ne s'arrête point au minimum de subsistances nécessaires au salarié et à sa famille, pas même au minimum de pommes de terres ; le niveau fatal, c'est le néant, la mort du travailleur ! la mort prompte par le manque complet de nourriture, la mort lente par l'effet de la misère et des maladies, par l'étiisie, la consommation, la débauche, l'abus des liqueurs fortes, par l'excès de la souffrance et de l'immoralité. La pauvreté engendre la misère ; la misère engendre les vices, les crimes, la mort.

Il est vrai que Quesnay n'entendait point qu'un propriétaire vécût en oisif ; il voulait au contraire qu'il mît la main à l'œuvre ! « Tout homme qui vit sans rien faire, dit un de ses disciples (*le marquis de Mirabeau, ami des hommes*), est une chenille dans l'état, et c'est là, à proprement parler, la définition du rentier. » Il est vrai, en outre, que Quesnay faisait payer aux propriétaires fonciers la totalité des impôts.

Les droits réunis de toute espèce, corvées, tailles, aides et gabelles, douanes, accises, taxes sur la consommation, sur la vente et circulation des produits, etc., etc., tout cela était supprimé, aboli. L'impôt direct, l'impôt foncier, devait faire face à toutes les dépenses de l'État, remplir chaque année les coffres du trésor. — Que diraient les propriétaires, si demain on venait proposer une semblable mesure? — Mais le plus curieux, c'est que Quesnay prouvait aux propriétaires qu'ils n'avaient même pas le droit de réclamer; car cet impôt ne leur coûtait absolument rien, n'était point prélevé sur la part de revenu à laquelle ils avaient droit de prétendre (1). La théorie de Quesnay sur l'impôt est tout au moins fort originale. Du point de vue de son système, elle est inattaquable; il n'y a rien à objecter, rien à répondre.

Mais laissons là les physiocrates.

(1) « Le produit net des biens-fonds se distribue à trois propriétaires, à l'État, aux possesseurs de terre et aux décimateurs. Il n'y a que la portion du possesseur du bien qui soit aliénable, et elle ne se vend qu'à raison du revenu qu'elle produit (distraction faite de l'impôt et de la dime). La propriété du possesseur ne s'étend donc pas au delà. Ce n'est donc pas lui qui paye les autres propriétaires qui ont part aux biens, puisque leurs parts ne lui appartiennent pas, qu'il ne les a pas acquises et qu'elles ne sont pas aliénables. Le possesseur du bien ne doit donc pas regarder l'impôt ordinaire comme une charge établie sur sa portion, car ce n'est pas lui qui paye ce revenu; c'est la partie du bien qu'il n'a pas acquise et qui ne lui appartient pas, qui le paye à qui il est dû. » (Quesnay, *Maximes générales*, 3.)

Si la terre qui porte cette partie des récoltes destinée à l'impôt et à la dime, n'appartient pas au possesseur du sol, mais à l'État et aux décimateurs; dira-t-on de même que les bras qui ont labouré, ensemencé cette terre, qui ont cultivé les moissons, n'appartiennent pas au laboureur? — En réalité, même dans le système de Quesnay, c'est donc le travailleur qui paye l'impôt foncier, puisque le travail fait naître la richesse que l'impôt prélève chaque année. — Il est vrai que, pour Quesnay, Dieu seul est producteur, que le travail est stérile de sa nature!...

CHAPITRE II.

École libérale. — Adam Smith et ses disciples.

Les économistes libéraux n'ont pas de système de répartition; ils ne peuvent même pas en avoir; ils racontent comment les choses se passent dans la société. Les écrivains de cette école font des descriptions, mais ne font point de théories, et ils ont toujours soin d'inviter le lecteur à ne pas se méprendre sur leurs intentions. « Le *fait* et non le *droit*, dit J. B. Say, est ce qui doit nous occuper ici. — La science de l'économie ne se compose point de systèmes inventés à plaisir, mais de la connaissance des faits dont la *réalité* peut être établie. — Elle examine ce qui est. — Chercher ce qui est juste est l'objet d'une autre science qu'on appelle la morale; ce n'est pas l'affaire de l'économie (1). »

Ici donc, c'est bien entendu, la justice n'a rien à faire; elle serait déplacée. Si parfois le cœur d'un économiste se révolte à la vue des iniquités sociales, c'est l'homme qui s'indigne, qui proteste; ce n'est point le savant, le théori-

(1) Voici un texte : « En vous parlant des lois auxquelles les hommes et les choses sont assujettis, remarquez, Messieurs, que je n'examine point en vertu de *quel droit* telle ou telle loi leur est imposée, et en vertu de *quel devoir* ils s'y soumettent. Le fait et non le droit est ce qui doit nous occuper ici. J'appelle loi, au physique et au moral, toute règle à laquelle on ne peut se soustraire, *sans m'inquiéter* de la question de savoir si elle est *équitable ou non*, si elle *nuisible ou bienfaisante*; questions qui sont l'objet d'une autre étude que celle qui nous occupe en ce moment. » (J.-B. Say. *Cours*, 5^e vol., page 164.)

cien. La tâche de l'économiste consiste tout simplement à décrire le mal avec impassibilité, à constater la misère, à enregistrer les décès, puis à laisser faire la maladie, à laisser passer la mort. La fatalité gouverne le monde..... On ne peut aller contre les lois naturelles.... — Tout s'équilibre naturellement et de soi-même, à la longue..... au moyen des fléaux et des catastrophes ! La Providence elle-même est détrônée, elle est remplacée par le *fatum*, l'inexorable destin du paganisme.

Adam Smith est généralement considéré comme le chef de l'école libérale, aujourd'hui dominante. Cependant Ad. Smith est un disciple avoué de Quesnay, il a été sensiblement modifié par les idées des physiocrates, et, à chaque instant, en lisant ses œuvres, on reconnaît l'empreinte manifeste des théories de l'école française. On sait au reste que Smith voulait dédier à Quesnay, *son maître*, les *Recherches sur la richesses des nations*. Mais Smith est devenu lui-même chef d'école : à ce titre seul déjà, ses écrits mériteraient une attention toute particulière. Le livre d'Adam Smith est en quelque sorte l'évangile économique, reconnu à la fois par les orthodoxes et par tous les dissidents. Il n'est pas un économiste qui ne se proclame hautement disciple de Smith ; c'est toujours sur cet évangile que chaque école ou chaque secte prétend baser ses dogmes, ses croyances, ses principes. J. B. Say, Malthus, Ricardo, qui professent des opinions différentes et qui se combattent réciproquement ; Sismondi, qui a réfuté les uns et les autres, et qui proteste contre tous les économistes de son époque ; enfin les libéraux de nuances diverses, les critiques, les éclectiques, les radicaux, les chrétiens et les philanthropes, tous se disent disciples d'Ad. Smith.

Cet évangile est donc bien élastique ou bien vague ; il manque donc à un haut degré de clarté ou de précision, puisqu'il offre matière à des interprétations si différentes, puisqu'il fournit aux uns et aux autres des arguments pour

soutenir avec un égal succès les propositions les plus contradictoires. Essayons, nous aussi, d'expliquer et de commenter le livre sacré ; examinons si les disciples ont toujours bien compris et bien interprété la parole du maître, s'ils en ont pénétré la lettre et l'esprit, si, dans les conclusions auxquelles ils sont arrivés, ils n'ont pas forcé ou faussé la doctrine primitive, s'ils ne pourraient pas enfin être légitimement soupçonnés et même convaincus d'erreur et d'hérésie.

Quand ils ont été poussés à bout et qu'ils ne savent que répondre, les libéraux ont coutume de dire à leurs adversaires : Voyez ce que dit Ad. Smith : mais vous n'avez pas étudié, vous ne savez pas même ce que dit Ad. Smith, vous n'entendez rien à l'économie, etc., etc. — Il serait curieux de réfuter, Smith à la main, tous ces prétendus disciples de Smith, de les forcer à relire ou à lire pour la première fois les œuvres de leur maître (1).

Selon les économistes libéraux, les richesses *se distribuent*

(1) Un fait entre mille : celui-ci est historique et n'a pas deux ans de date. Un homme d'esprit et de talent, nous ne le nommerons pas, qui jouit d'une réputation d'économiste de première force dans un certain monde, qui a écrit bien des articles de Journaux ou de Revues sur l'économie, allait faire un voyage dans le midi de la France pour préparer sa candidature. Afin de se distraire en route et de charmer les ennuis d'un long voyage, il emporta un livre : c'était le premier volume d'Ad. Smith. Il le lut en partie, n'ayant rien de mieux à faire et ne pouvant écrire en voiture, il le lut pour la première fois. Quinze jours après, le voyageur, dont la candidature n'avait pas réussi, était de retour à Paris. Il rencontre un de nos amis et lui dit avec une naïveté touchante : Pendant mon voyage à , j'ai lu Ad. Smith, j'ai été surpris, confondu. J'étais loin de m'attendre à trouver dans ce livre des choses, etc., etc..... — Aux élections prochaines, le candidat à la députation entreprendra sans doute un nouveau voyage et lira le second volume de Smith... — En attendant, il continuera à écrire sur l'économie, à défendre envers et contre tous les saines doctrines, à reprocher, à quiconque n'est pas de sa secte, de n'avoir pas compris Ad. Smith. — Certainement, cet homme sera un jour de l'Institut, et de la section d'Économie encore!

naturellement dans la société, au moyen *des salaires, des profits, de l'intérêt des capitaux, du fermage ou de la rente de la terre.*

Dans le système de Quesnay, les propriétaires étaient les dispensateurs naturels de la justice ; ici, ce sont les entrepreneurs d'industrie qui tiennent la balance et qui pèsent les droits de chacun.

Écoutons J.-B. Say, expliquant le mécanisme de la distribution des revenus (*Cours complet*, V^e partie, chap. 2) ; nous laisserons ensuite parler Ad. Smith.

« En étudiant la production, nous avons vu que chaque » produit, quoi qu'il soit l'œuvre d'une *multitude de pro-* » *ducteurs*, est le fruit d'une conception unique, celle de » l'entrepreneur qui a conçu l'idée et qui a rassemblé les » services des agents nécessaires pour l'exécuter. C'est » l'entrepreneur dès lors qui *paye* les services des di- » vers agents *en proportion du besoin qu'il en a*, et qui de » cette manière distribue à chacun le revenu auquel il PEUT » prétendre. Si l'entrepreneur possède en propre le fonds » de terre et le capital, s'il exécute lui-même les divers tra- » vaux, il faut le considérer comme se payant à lui-même » les divers services qu'il a employés, sauf à être remboursé » par la valeur du produit qui en est résulté.

» C'est ainsi que la valeur de tous les produits de la so- » ciété se répartit entre tous les producteurs qui ont con- » couru à leur existence. »

Nous avons voulu citer ces lignes pour constater que nous n'altérons point les théories de l'école libérale. Avant de passer outre, qu'on nous permette deux mots de commentaire sur cette citation.

D'après Say, un produit est *l'œuvre collective* d'une multitude de producteurs, et ces producteurs sont payés, non pas en raison du concours qu'ils ont apporté à la production, pas même en raison de leur travail, mais en raison du *besoin* que l'entrepreneur *peut avoir de leurs services*, besoin

qu'il apprécie arbitrairement et qu'il évalue à son gré. — Say dit en outre que l'entrepreneur *a conçu l'idée*, quoique le plus souvent l'idée lui ait été suggérée par l'exemple d'un confrère, par un ouvrier même, etc. Enfin, il n'ose pas affirmer que chacun reçoive de cette manière la part qui lui est légitimement due, il se sert de ces mots — *le revenu auquel il peut prétendre*. Ceci est important dans la bouche de Say, dont le langage est toujours d'une précision didactique, d'une clarté extrême : la question *de droit* est réservée, le fait seul a été décrit. Mais quel est le revenu auquel, en toute justice, chacun de ces producteurs aurait le droit de prétendre? Pas de réponse; la question ne sera même pas posée.

Le mécanisme de la distribution naturelle des richesses est exposé par Ad. Smith, dans le chapitre VI du livre premier, intitulé *Des parties constituantes du prix des marchandises* (1). Sous ce titre, en effet, Smith va nous expliquer comment la valeur d'un produit se distribue entre les propriétaires fonciers, les capitalistes, les entrepreneurs d'industrie et les travailleurs; comment du travail de *quelques-uns* naissent les revenus de *tous*.

Ce chapitre est sans contredit l'un des plus beaux du livre. L'auteur commence par nous donner une idée de la justice des sauvages, puis il compare cette justice à celle de nos sociétés civilisées. Quelle amère satire de notre état social que cette comparaison! — On en va juger. Ici, pas plus que dans les autres parties de l'ouvrage, il n'est question de principes; ce sont toujours des faits opposés à d'autres faits. — Voilà ce qui se passe chez les sauvages; — voici ce qui se passe chez les civilisés. Voilà ce qui est ici et là; cherchez ce qui devrait être, si tel est votre bon plaisir. Quant à moi, économiste, je n'ai point à m'en occuper; j'ai

(1) Nous prévenons le lecteur que nous avons sous les yeux l'édition en deux forts volumes in-8°, annotée par M. Blanqui. (Paris, 1843.)

fait consciencieusement ma description, j'ai rempli mon rôle.

« Dans ce premier état informe de la société, qui précède *l'accumulation des capitaux et l'appropriation du sol*, la seule circonstance qui puisse fournir quelque règle pour les échanges (1), c'est, à ce qu'il semble, la quantité de travail nécessaire pour acquérir les différents objets d'échange. Par exemple, chez un peuple de chasseurs, s'il en coûte habituellement deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor vaudra deux daims ou s'échangera contre deux daims. Il est naturel que ce qui est ordinairement le produit de deux jours ou de deux heures de travail vaille le double de ce qui est ordinairement le produit d'un jour ou d'une heure de travail.

» Si une espèce de travail était *plus rude* que l'autre, on tiendrait naturellement *compte* de cette augmentation de *fatigue*, et le produit d'une heure de ce travail plus rude pourrait souvent s'échanger contre le produit de deux heures de l'autre espèce de travail. De même, si ce travail exige *un degré peu ordinaire* d'habileté ou d'adresse, l'estime que les hommes ont pour ces talents ajoutera naturellement à leur produit une valeur supérieure à ce qui *serait dû pour le temps* employé au travail. Il est rare que

(1) C'est-à-dire pour fixer le prix d'un objet, la valeur échangeable, la véritable valeur d'après les économistes. (Voir notre Introduction.) Donner le travail pour mesure de la valeur, ce n'est rien faire. Il est clair qu'il est tout aussi difficile d'évaluer rigoureusement le travail que d'évaluer le résultat du travail ou le produit; à moins qu'on tienne seulement compte du temps employé, et qu'on fasse abstraction complète de l'activité, de l'énergie dépensées, des difficultés à vaincre, des obstacles et des répugnances qui se peuvent rencontrer dans telles ou telles espèces de travaux. — Mais Smith lui-même a reconnu dans les chapitres précédents, et notamment dans le chapitre IV, que le travail ne pouvait pas servir d'étalon pour la valeur.

de pareils talents *s'acquièrent autrement* que par une *longue application*, et la valeur supérieure qu'on attribue à leur produit n'est souvent qu'une *compensation raisonnable du temps et de la peine* qu'on a mis à les acquérir. »

Voilà la justice des sauvages ! nous verrons tout à l'heure celle des civilisés.

Mais avant tout, nous prions le lecteur de relire avec attention ce passage. Il y a dans ces lignes toute une théorie de répartition, et nous aurons occasion de revenir sur les idées qui s'y trouvent indiquées sommairement. — Pour le moment, nous nous bornerons à faire la remarque suivante :

Ainsi, déjà pour justifier cette différence dans le prix du travail des hommes habiles, des hommes de talent, ou plutôt pour *légitimer les droits de la capacité*, Smith semble supposer *à priori, chose essentielle*, que tous ces sauvages, autrement dit que tous les hommes, sont *naturellement égaux*, c'est-à-dire *naissent égaux*, non pas seulement en droits, mais encore *en facultés originelles*, en force, en intelligence virtuelle ou possible. Dès lors, la valeur supérieure du produit du travailleur habile, ou, si l'on aime mieux, la plus forte rétribution accordée à la capacité, est tout simplement une compensation *du temps et de la peine* qu'il a mis à acquérir une habileté que *tout autre* aurait pu acquérir *comme lui*. — Il semble, en vérité, que Smith ait prévu qu'un jour les droits de la capacité absorbante seraient proclamée par ceux-là mêmes qui avaient adopté pour devise : *Tous les privilèges de la naissance, SANS EXCEPTION, sont abolis!*

Pour Smith, la différence de rétribution naît de la différence dans le travail, c'est-à-dire dans la durée du travail, bien plus encore que de la différence dans la nature ou dans la qualité du produit; et, bien qu'il parle de l'estime que les hommes ont pour le talent ou pour le produit du talent, la valeur plus grande de ces produits est justifiée,

dans son hypothèse, par le temps qu'ils ont coûté, et non par la capacité spéciale du travailleur. En faveur du talent, il n'y a point privilège! — Nous tenions à faire cette remarque.

Voyons maintenant la justice des civilisés.

« Dans l'état avancé de la société, on tient communément compte, dans les salaires du travail, de ce qui est dû à la supériorité d'adresse ou de fatigue, et il est vraisemblable qu'on en a agi à peu près de même dans la première enfance des sociétés.

» Dans cet état de choses (l'état de sauvagerie, de société primitive), le produit du travail *appartient tout entier au travailleur*, et la quantité de travail communément employée à acquérir ou à produire un objet échangeable, est la seule circonstance qui puisse régler la quantité de travail que cet objet devra communément acheter, commander ou obtenir en échange.

» Aussitôt qu'il y aura *des capitaux accumulés entre les mains de quelques particuliers*, certains d'entre eux emploieront naturellement ces capitaux à mettre en œuvre des gens industriels, auxquels ils fourniront des matériaux et des subsistances, afin de faire un profit sur la vente des produits, ou sur ce que *le travail des ouvriers* ajoute de valeur aux matériaux... Ainsi la valeur que *les ouvriers ajoutent* à la matière se résout alors en deux parties, dont l'une paye leurs salaires, et l'autre les profits que fait l'entrepreneur sur la somme des fonds qui lui ont servi à avancer ces salaires et la matière à travailler; » puis il ajoute : « Le propriétaire des matériaux et des subsistances n'aurait pas intérêt à employer ces ouvriers, s'il n'attendait pas de la vente de leur ouvrage quelque chose de plus que le remplacement de son capital, et il n'aurait pas intérêt à employer un grand capital plutôt qu'un petit, si ses profits n'étaient pas en rapport avec l'étendue du capital employé.



» On dira peut-être, poursuit-il, que les *profits* ne sont autre chose qu'un nom différent donné aux salaires d'une espèce particulière de travail, le travail de direction et d'inspection. Ils sont cependant d'une nature *absolument différente* des salaires; ils se règlent sur des principes entièrement différents, et ne sont *nullement en rapport* avec la quantité et la nature de ce *prétendu travail* d'inspection et de direction. Ils se règlent en entier *sur la valeur du capital employé*, et ils sont plus ou moins forts à proportion de l'étendue de ce capital. »

En définitive, le salaire du travailleur est (ou plutôt devrait être) en raison du *travail*; le profit de l'entrepreneur est en raison du *capital*. Si le manufacturier opère sur un million, et si son prétendu travail d'inspection équivaut à 10 p. $\%$, il percevra 100,000 francs; s'il opère sur deux millions, il percevra 200,000 francs, bien que dans les deux cas son travail soit à peu près le même.

Ainsi se passent les choses. Cela ne paraît pas absolument juste au docteur Smith; il indique même positivement que le manufacturier, pour son travail de direction, ne devrait prélever qu'un profit égal aux appointements qu'il donne au commis chargé de surveiller à sa place, quand il ne juge pas convenable de diriger en personne. Ces appointements-là, dit-il, représentent la véritable valeur du prétendu travail de direction et d'inspection. Quant au surplus, c'est l'intérêt du capital, c'est le profit, c'est... non la récompense du travail. Voici le texte :

« Dans beaucoup de grandes fabriques, souvent presque tout le travail de ce genre est confié à un premier commis; ses appointements expriment réellement la valeur de ce travail d'inspection et de direction. Quoique, en fixant ce salaire, on ait communément quelque égard non-seulement à son travail et à son degré d'intelligence, mais encore au degré de confiance que son emploi exige, cependant ses appointements ne sont jamais en proportion réglée avec le



capital dont il surveille la régie ; et le propriétaire de ce capital, bien qu'il se trouve par là *déarrassé de presque tout le travail*, n'en compte pas moins que ses profits seront en proportion réglée avec son capital...

» Dans cet état de choses, le produit du travail n'appartient pas toujours tout entier à l'ouvrier. Il faut le plus souvent *que celui-ci le partage avec le propriétaire DU CAPITAL* qui le fait travailler. »

De tout ce que nous venons de citer, que conclura Smith ? Il conclura tout simplement... que les profits, que l'intérêt des capitaux entrent comme parties constituantes dans le prix des marchandises ! C'est tout ce qu'il voulait démontrer. Mais il ne se demandera pas en vertu de *quel droit* l'entrepreneur ou le capitaliste prend une si large part dans le produit du travail d'autrui. Il ne s'occupera pas même de déterminer la limite de ce droit... Oh ! non : il expose *comment la richesse se distribue*.

Ainsi donc, dès qu'il y a accumulation de capitaux et appropriation du sol, le produit du travail n'appartient plus tout entier au travailleur.

« Dès l'instant que le sol d'un pays est devenu propriété privée, les propriétaires, comme tous les autres hommes, *aiment à recueillir où ils n'ont pas semé*, ils demandent un fermage *même pour le produit naturel* de la terre. Il s'établit un prix *additionnel* sur le bois des forêts, sur l'herbe des champs, et sur tous les fruits naturels de la terre, qui, lorsqu'elle était possédée en commun, ne coûtaient à l'ouvrier que la *peine de les cueillir*, et qui lui coûtent maintenant *davantage*. Il faut qu'il *paye* pour avoir la permission de les cueillir, et il faut qu'il cède au propriétaire du sol une *portion* de ce qu'il recueille ou de ce qu'il produit par son travail. »

Ne dirait-on pas que Smith est un disciple de Rousseau, qu'il a pris à tâche d'exalter la sauvagerie, de justifier les affirmations les plus hardies du fameux discours sur l'iné-

galité? Voilà, certes, contre le droit individuel de propriété, un acte d'accusation formidable. Vous croyez peut-être que l'auteur va demander l'abolition de ce qu'il appelle le monopole des propriétaires, ou tout au moins exposer immédiatement les avantages qui peuvent contrebalancer ou atténuer les inconvénients de l'appropriation, défendre enfin, tant bien que mal, la propriété qu'il vient d'attaquer avec tant de vigueur... — Point du tout : — il conclut tout simplement que le fermage ou la rente de la terre forme une troisième partie constituante du prix des marchandises!!! Mais à bon entendre, salut! Si Ad. Smith, après avoir catégoriquement posé les prémisses, s'arrête, d'autres sauront tirer la conclusion.

En résumé : salaires et profits, intérêts et fermages, sont les éléments du prix naturel de toutes choses, et en même temps les sources de toute espèce de revenus qui procèdent ainsi du travail directement ou indirectement.

Pour se faire une idée de la répartition, dans le système des économistes libéraux, il faut donc savoir comment ces divers revenus sont distribués dans la société. Il serait parfaitement inutile de chercher *comment la distribution devrait être faite* d'après la justice, 1° parce que l'économie n'a pas à s'en occuper, attendu que son rôle se borne à décrire des faits; 2° parce que ce serait, ainsi que nous l'avons établi, poser un problème forcément insoluble.

Ne demandons donc pas aux économistes libéraux plus qu'ils ne pourraient nous donner; n'exigeons d'eux rien au delà de ce qu'ils promettent. Ils se vantent d'être à même d'expliquer comment les richesses se distribuent : voyons s'ils pourront remplir ce modeste programme. Étudions successivement le salariat, la rente de la terre, les profits et l'intérêt des capitaux; voyons comment la civilisation a modifié la justice naturelle des sauvages; voyons ce qu'ont pu y gagner les travailleurs. Suivons toujours Ad. Smith, et prenons le chapitre VIII du livre premier.

CHAPITRE III.

École libérale. — Des salaires.

« *Ce qui constitue la RÉCOMPENSE NATURELLE ou le salaire du travail, c'est le PRODUIT du travail!* » En d'autres termes, le salaire du travailleur *devrait* être égal à la valeur du produit.

Voilà un principe, et même un principe nettement et hardiment posé. Nous en tirerons les conséquences, et ces conséquences peuvent être résumées en cinq mots : *la condamnation absolue du salariat.*

« Dans cet état primitif qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux, le produit entier du travail appartient à l'ouvrier. Il n'y a ni *propriétaire* ni *maître* avec qui il doive partager.

» Si cet état eût été continué, le salaire du travail aurait augmenté avec tout cet accroissement de la puissance productive du travail, auquel donne lieu la division du travail. Toutes les choses seraient devenues par degrés de moins en moins chères ; elles auraient été produites par de moindres quantités de travail (grâce à la division du travail, aux machines, aux procédés perfectionnés de production), et elles auraient été achetées avec le produit de moindres quantités, puisque, dans cet état de choses, des marchandises produites par des quantités égales de travail se seraient naturellement échangées l'une contre l'autre.... »

L'accumulation des capitaux et l'appropriation des terres ont donc eu pour effet, selon Smith, de faire hausser le prix de toutes les marchandises, de toutes les denrées; d'appauvrir les consommateurs d'abord, puis d'appauvrir les travailleurs, au bénéfice des propriétaires, des capitalistes et des entrepreneurs d'industrie.

« Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part *presque tout* le produit que le travailleur peut y faire croître ou y recueillir. — *Sa rente* est la *première déduction* que souffre le produit du travail appliqué à la terre (1). »

Premier avantage que l'ouvrier retire de la civilisation.

« Il arrive rarement que l'homme qui laboure la terre possède par devers lui de quoi vivre jusqu'à ce qu'il recueille la moisson. En général, sa subsistance lui est avancée sur le capital d'un maître, le fermier qui l'occupe, et qui n'aurait pas intérêt à le faire s'il ne devait pas *prélever une part* dans le produit du travail, ou si son capital ne devait pas lui rentrer avec un profit. — Ce profit forme une *seconde déduction* sur le produit du travail appliqué à la terre. »

Second avantage de l'état de civilisation pour le travailleur.

« Le produit de presque tout autre travail est sujet à la *même déduction* en faveur du profit (et en faveur de l'inté-

(1) Le mot *rente*, rente de la terre, reviendra souvent : il importe de la définir. La *rente* (en anglais *rent*) désigne l'intérêt des capitaux fonciers, représente tous les avantages et tous les bénéfices du droit de propriété. Pour exprimer l'idée de la rente de la terre, les économistes français se servent quelquefois du mot *fermage*; mais le fermage est surtout un mode de rente, le loyer de la terre payé par un fermier. Ces deux expressions ne doivent point être employées dans un même sens. La *rente*, c'est le bénéfice de la propriété: le *fermage* précise un mode de culture, l'exploitation par fermiers.

En un mot, *la rente*, c'est le revenu du propriétaire foncier non cultivateur.

rêt du capital). Dans tous les métiers, dans toutes les fabriques, la plupart des ouvriers ont besoin d'un maître qui leur avance la matière du travail (et les instruments et machines), ainsi que leurs salaires et leur subsistance, jusqu'à ce que leur ouvrage soit tout à fait fini. Ce maître prend *une partie* du produit *de leur travail*, et c'est cette part qui constitue son profit (et qui fait face à l'intérêt du capital). »

Troisième avantage pour le travailleur civilisé.

« A la vérité, il arrive quelquefois qu'un ouvrier qui vit seul et indépendant a assez de capital pour acheter à la fois la matière du travail, et pour s'entretenir jusqu'à ce que son ouvrage soit achevé; il est en même temps maître et ouvrier, et il jouit de tout le produit de son travail personnel et de toute la valeur que ce travail ajoute à la matière sur laquelle il s'exerce. Ce produit renferme ce qui fait d'ordinaire deux revenus distincts, perçus d'ordinaire par deux personnes distinctes : 1° l'intérêt et le profit du capital; 2° le salaire du travail.

» Ces cas, toutefois, ne sont pas communs, et dans tous les pays de l'Europe, pour un ouvrier indépendant, il y en a vingt qui servent sous un maître; et partout on entend par *salaires du travail* ce qu'ils sont communément quand l'ouvrier et le propriétaire du capital, qui lui donne de l'emploi, sont deux personnes distinctes. »

Depuis Ad. Smith, la mécanique a fait des progrès immenses; les petits métiers, les petits ateliers, ont été remplacés par de gigantesques usines qui exigent des capitaux considérables; le nombre des ouvriers indépendants a singulièrement diminué, et il va diminuant chaque jour de plus en plus.

« C'est par la convention qui se fait habituellement entre ces deux personnes (le maître et l'ouvrier, le capitaliste et le travailleur), *dont l'intérêt n'est nullement le même*, que se détermine le taux commun des salaires. Les ouvriers dési-

rent gagner le plus possible ; les maîtres donner le moins qu'ils peuvent ; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser.

» Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans ce débat, et *imposer forcément à l'autre toutes ses conditions*. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément, et de plus, la loi les autorise à se concerter entre eux, ou au moins ne leur interdit pas, tandis qu'elle l'interdit aux ouvriers (1)... — Dans toutes ces luttes, les maîtres sont en état de tenir ferme plus longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître fabricant ou marchand, pourraient, en général, sans occuper un seul ouvrier, vivre un an ou deux sur les fonds qu'ils ont déjà amassés. Beaucoup d'ouvriers ne pourraient pas subsister sans travail une semaine, très-peu un mois, et à peine un seul une année entière. A la longue, il se peut que le maître ait autant besoin de l'ouvrier que celui-ci a besoin du maître ; *mais le besoin du premier n'est pas si pressant.* »

Et, comme conclusion, Smith réclamera, et ses disciples réclameront après lui, la libre concurrence, le libre débat des conditions du salaire, dans l'intérêt de la liberté, dans l'intérêt du travailleur, qui doit nécessairement avoir le dessous, qui doit succomber et subir les conditions du vainqueur ! — O économistes libéraux !

J. B. Say (chap. X, cinquième partie du *Cours complet*) reproduit ces arguments de Smith, et va plus loin encore. Il reconnaît que les entrepreneurs exercent un monopole à l'égard des ouvriers, que c'est là un mal, sans doute, mais un mal nécessaire. Si la législation, dit-il, *voulait y porter remède, elle aggraverait le sort de ceux qu'elle aurait prétendu soulager*. La science et la législation doivent recon-

(1) Depuis Ad. Smith, cette loi a été rapportée. Aujourd'hui, en Angleterre, les ouvriers, comme les maîtres, peuvent s'entendre et se coaliser.

naître leur impuissance. Puis il ajoute : La loi étant nécessairement impuissante, les ouvriers, plus encore que les maîtres, sont intéressés à ce qu'elle soit bonne. — Quel logicien ! — Il conclut ainsi : « Ce n'est point, au reste, la civilisation qu'il faut accuser des malheurs de la classe ouvrière; même avec la plus détestable administration, son sort n'est pas au-dessous de celui de la classe sauvage. Sur dix personnes, il y en a trois qui souffrent peut-être chez les peuples civilisés; il y en a neuf chez les sauvages. » — Voilà une solution !

Non certainement, la misère des classes laborieuses n'est pas inhérente à l'état de civilisation, car on conçoit une civilisation autre que la nôtre; mais elle est inhérente à notre régime industriel, à notre système économique. Il s'agit de modifier ce système, et non pas de retourner à la sauvagerie !

Smith démontre clairement, à l'aide de développements que nous ne citerons pas, comment les capitalistes seront toujours à même de dicter la loi aux travailleurs; puis il poursuit :

« Mais quoique les maîtres aient presque toujours nécessairement l'avantage dans leurs querelles avec leurs ouvriers, cependant il y a un certain taux au-dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail.

» Il faut de toute nécessité qu'un homme vive de son travail, et que son salaire suffise au moins à sa subsistance; il faut même *quelque chose de plus* dans la plupart des circonstances; autrement il serait impossible au travailleur d'élever une famille, et alors *la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer* au delà de la première génération. » Et il ajoute : « *C'est peu consolant pour les individus qui n'ont d'autre moyen d'existence que le travail !* » — Encore une solution !

Nous allons analyser et commenter la suite de ce chapitre.

« Il y a cependant certaines circonstances qui sont quelquefois favorables aux ouvriers, et les mettent dans le cas de hausser beaucoup leurs salaires au-dessus de ce taux, qui est évidemment le plus bas qui soit compatible avec la simple humanité. »

Ces circonstances sont la rareté des bras; — mais aujourd'hui les bras surabondent partout dans l'industrie, et, grâce au perfectionnement de la mécanique, on n'emploie plus guère que des femmes et des enfants.

« La demande de bras ne peut évidemment augmenter qu'à proportion des fonds destinés à payer les salaires. Ces fonds sont de deux sortes : la première consiste dans l'excédant du revenu sur les besoins ; la seconde dans l'excédant du capital nécessaire pour tenir occupés les maîtres du travail. »

Quant les revenus du propriétaire, du capitaliste, de l'entrepreneur, excèdent ses besoins ordinaires, il capitalise cet excédant, ou il le consacre à des jouissances de luxe.

La consommation d'objets de luxe peut faire vivre un petit nombre d'ouvriers habiles; mais elle ne donne point d'ouvrage à la masse des salariés, si ce n'est aux domestiques et aux gens de livrée. — Nous traiterons ce point spécial en répondant à Malthus.

Quant à l'accroissement du capital appliqué à l'industrie, nous dirons qu'il peut être consacré souvent à économiser la main d'œuvre, à rendre des bras inutiles. A mesure que ses avances deviennent plus considérables, l'entrepreneur perfectionne ses procédés de fabrication; il achète des machines expéditives, il substitue les moteurs inanimés à la force musculaire des ouvriers. Ce n'est qu'en agriculture que l'augmentation du capital multiplie le travail, pourvu toutefois que ce capital nouveau ne soit pas consacré à

faire de l'agriculture économique, de l'agriculture de luxe, à convertir les champs en prairies, à remplacer les cultivateurs par des bestiaux à l'engrais.

Mais alors même que l'entrepreneur ne perfectionnerait point ses procédés de fabrication, alors qu'il consacrerait l'excédant de son capital à payer des salaires, il ne pourrait le faire avec avantage qu'autant que son débit augmenterait en même temps, qu'autant que la consommation de ses produits deviendrait plus considérable. Or, la consommation est limitée par les besoins et par les *revenus des consommateurs*, et non pas par le *capital* du manufacturier. — Ce n'est pas tout de produire, il faut trouver à vendre; et si tous les manufacturiers à la fois augmentent leur production, où trouveront-ils tous des consommateurs?

« La demande du travail augmente avec l'accroissement des revenus et des capitaux d'un pays, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela. » Cela est juste; mais à la condition que cette augmentation des revenus soit répartie entre un grand nombre de consommateurs, car autrement, si ce sont les riches seuls qui deviennent plus riches, la consommation pourra augmenter *en valeur* sans augmenter *en quantité*; les riches consommeront des étoffes plus belles sans consommer une plus grande quantité d'étoffes; ils consommeront des aliments plus coûteux, plus raffinés, sans consommer une plus grande quantité d'aliments. Si, au contraire, l'augmentation survenue avait été répartie entre toutes les classes, surtout parmi les classes pauvres, l'accroissement de la consommation aurait nécessité une demande plus considérable de travail, parce que le prix des objets que le peuple consomme se compose *surtout des frais de main-d'œuvre*, de salaires payés. Mais nous reviendrons sur ce sujet qui mérite des développements.

« Les salaires ne peuvent être élevés que dans les pays à prospérité progressive; que là où la quantité de bras offerts ne suffit pas à la demande. Dans les pays arrivés à une

grande richesse, où la prospérité est stationnaire, l'offre des bras excède presque toujours la demande, et *les ouvriers pour obtenir de l'ouvrage seront obligés d'encherir au rabais les uns sur les autres*. Si, dans un tel pays, les salaires venaient jamais à monter au delà du taux suffisant pour faire subsister les ouvriers et pour les mettre en état d'élever une famille, la concurrence des ouvriers et l'intérêt des maîtres réduiraient bientôt ces salaires au taux le plus bas que puisse permettre la simple humanité. »

Ainsi donc, *le minimum de subsistances est le taux normal des salaires*. Les salaires gravitent vers ce minimum fatalement, comme le liquide tend vers son niveau : — *c'est la loi*.

Quand il y a demande de bras, les ouvriers arrivent en foule; quand la demande cesse, la faim, la misère, tuent les surnuméraires : ainsi se rétablit l'équilibre. Quand la population ouvrière surabonde, elle ne déborde pas, comme l'eau hors du vase, elle meurt. « Alors, selon l'expression de Ricardo, à force de privations, le nombre des ouvriers se trouve réduit, et l'équilibre se rétablit. » La nature, a dit Malthus, leur commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution.

Sur ce point, il y a accord parfait entre les économistes de l'école libérale et ceux de l'école fataliste.

Say va plus loin que Smith : il fait la théorie du *travail-marchandise* ; il démontre fort bien que le salaire ne se règle pas seulement sur le minimum de subsistances, mais encore selon le rapport de l'offre à la demande, ce qui fait comprendre pourquoi le salaire peut tomber au-dessous des nécessités de la vie. Smith, pour avoir fait abstraction de l'offre avec la demande, n'a pu expliquer, page 101, certains phénomènes qu'il expliquera très-bien page 113, ainsi que nous l'allons voir. Citons d'abord J. B. Say (3^{me} partie, ch. x) :

« Les salaires sont d'autant plus élevés que le travail de l'ouvrier est plus demandé et moins offert, et ils se réduisent

à mesure que le travail de l'ouvrier est plus offert et moins demandé. C'est le rapport de l'offre avec la demande qui règle le prix de *cette marchandise*, appelée *travail de l'ouvrier*, comme il règle le prix de tous les autres services productifs. »

Un peu plus loin, parlant du salaire des simples manouvriers :

« L'offre qui est faite d'un semblable travail s'étend facilement avec la demande qui en est faite. Cette demande peut porter les salaires un peu, mais très peu, au-dessus du taux nécessaire pour que les familles des ouvriers puissent s'entretenir et se perpétuer ; c'est-à-dire, au-dessus du taux nécessaire pour que chaque famille puisse élever jusqu'à l'âge adulte assez d'enfants pour remplacer le père et la mère. Quand les salaires vont un peu au delà de ce taux, les enfants se multiplient, et une offre plus grande se proportionne bientôt à une demande plus étendue.

» Quand, au contraire, la demande de travailleurs reste en arrière de la quantité de gens qui s'offrent pour travailler, leurs gains déclinent *au-dessous* du taux nécessaire pour que la classe puisse se maintenir en même nombre. Les familles les plus *accablées d'enfants* et d'infirmités dépérissent ; dès lors, l'offre du travail décline ; et le travail étant moins offert, son prix remonte. »

Le fait n'est que trop vrai ; la description est exacte. Voyons la conclusion :

« Vous voyez par là, messieurs, qu'il est difficile que le prix du travail du simple manouvrier s'élève ou s'abaisse longtemps au-dessus ou au-dessous du taux nécessaire pour maintenir la classe *au nombre dont on a besoin*. D'où nous pouvons tirer cette conclusion, que le revenu du simple manouvrier ne s'élève guère au-dessus de ce qu'il faut pour entretenir les familles. »

Autrement dit : Messieurs, ne vous faites pas manouvriers ! J'aime autant la conclusion de Smith : « C'est peu

consolant pour ceux qui sont réduits à vivre de leur travail. »

Comme moyen de proportionner les subsistances aux besoins de la population et de maintenir l'équilibre, les économistes ne voient jamais que les fléaux, les épidémies. Ad. Smith est bien le père légitime de l'école fataliste, et il reconnaîtra la voix du sang dans ces paroles de Buchanan, son disciple et son commentateur :

« Les calamités auxquelles sont exposées les classes laborieuses naissent de causes que la législation ne peut atteindre ; et c'est pourquoi nul homme d'État connaissant les limites de son pouvoir, n'abordera des *projets* tendant à fournir *au travailleur de l'ouvrage*, ou à régler son salaire. »

La cause est entendue et l'arrêt prononcé : condamnés à mort.

Après avoir établi que le taux des salaires se règle sur les nécessités de la vie, Smith se trouve embarrassé pour expliquer comment il se peut faire que les salaires d'été soient supérieurs aux salaires d'hiver ; et il semble en conclure, en se contredisant lui-même, que le salaire est proportionné au résultat du travail.

« Dans presque toutes les parties de la Grande-Bretagne, il y a distinction entre les salaires d'été et ceux d'hiver ; même dans les travaux de la dernière classe, les travaux d'été sont les plus élevés. Or, à cause de la dépense extraordinaire du chauffage, la subsistance d'une famille est plus coûteuse en hiver. Ainsi les salaires étant plus élevés lorsque la dépense est moins forte, il paraît clair qu'ils ne sont pas réglés sur le *strict nécessaire*, mais bien sur la quantité et la valeur présumée du travail....

» Cependant nous ne traiterons pas de cette manière un *esclave*, ou quelqu'un qui dépendrait absolument et immédiatement de nous pour sa subsistance. Sa subsistance journalière serait proportionnée aux besoins de chaque jour... »

Le bœuf, le cheval, le pourceau, mangent selon leur faim, on va même au devant de leurs désirs : ils ont la subsistance assurée ; et il en est de même pour l'esclave ; car le bœuf, le cheval, le pourceau et l'esclave, appartiennent à un maître, et la chose périt pour le propriétaire, *res perit domino*, dit le digeste. Mais le salarié, c'est différent ! il s'appartient, lui, il périt pour sa famille qu'il nourrissait et qui ne trouvera plus à vivre. Qu'importe, du reste, à un entrepreneur d'industrie, la mort d'un salarié ? N'y a-t-il pas partout des millions de bras toujours prêts à s'offrir au rabais ?

Mais, en vérité, j'ai peine à comprendre l'embarras du docteur Smith. Ces faits qui l'étonnent sont très-faciles à expliquer dans la théorie *du travail marchandise*. Le minimum de subsistance est le taux naturel du salaire, comme les frais de production règlent le prix naturel de tout marchandise. Mais le prix du marché ne se base pas uniquement sur les frais de production ; il varie selon le rapport de l'offre à la demande. Et il en est de même pour le salaire : son prix courant, comme celui de toute marchandise, est déterminé à la fois par les frais de production (la subsistance), par le travail exécuté, et par le rapport de l'offre à la demande. — Ainsi, le minimum est le taux normal : quand l'offre est balancée par la demande, on tient naturellement compte de la durée du travail ; quand la demande excède l'offre, le salaire hausse, bien que le travail reste le même ; quand l'offre de bras, au contraire, dépasse la demande, alors l'entrepreneur, fidèle au principe de l'intérêt bien entendu, profite de la concurrence que se font les malheureux, et réduit les salaires sans diminuer le travail.

En hiver, la plus grande partie des travaux est suspendue, il y a beaucoup d'ouvriers sans emploi, l'offre des bras est considérable, la demande à peu près nulle. Dès lors le travail est déprécié, et il sera d'autant plus déprécié que les ouvriers se trouveront serrés de plus près par la misère et par la faim. Le travail pourra même tomber au-dessous des

frais de production, au-dessous du minimum; car enfin, il faut que l'ouvrier vive; qu'il mange des pommes de terre, s'il ne peut acheter de pain; qu'il apaise sa faim à demi, s'il ne peut la rassasier. Plus il est malheureux, plus il est dépendant: il est donc obligé de subir la loi, la loi la plus dure, la loi de l'absolue nécessité.

Mais laissons dire Ad. Smith; il saura bien, au risque de se contredire une fois encore, nous donner lui-même l'explication qu'il cherchait tout à l'heure; il ne laissera même pas à J. B. Say le mérite de l'invention.

« Dans les années de cherté, de disette, la difficulté et l'incertitude de se procurer des subsistances rendent tous ces gens-là (les domestiques, les journaliers, les manœuvres) très-empressés à se remettre en service; mais le haut prix des vivres diminuant le fonds destiné à entretenir des domestiques, dispose les maîtres à réduire plutôt qu'à augmenter le nombre de ceux qu'ils emploient. Il arrive aussi que dans les années de cherté, les pauvres ouvriers indépendants mangent souvent le petit capital qui leur servait à se procurer la matière du travail, et qu'ils sont obligés de se mettre à la journée pour gagner leur subsistance. Le nombre de ceux qui cherchent de l'emploi est plus grand que le nombre de ceux qui peuvent en trouver facilement; beaucoup d'entre eux sont disposés à en accepter à des *conditions inférieures* aux conditions ordinaires, et les salaires, tant des domestiques que des journaliers, baissent souvent dans les années de cherté...

» Aussi les maîtres de tout genre font souvent *des marchés plus avantageux* avec leurs domestiques et ouvriers dans les années de cherté que dans celles d'abondance, et, dans les premières, ils les trouvent *plus soumis, plus dociles.* »

L'hiver, pour l'ouvrier, c'est la saison de la cherté, la saison de la disette, outre que c'est pour plusieurs métiers la saison du chômage. Il faut se vêtir plus chaudement, il faut

brûler du bois, brûler de l'huile dans les longues veillées; les besoins de toute sorte augmentent, etc. *En hiver, les ouvriers sont plus dociles et les maîtres font des marchés plus avantageux.* D'ailleurs, Smith saura nous démontrer, quelques pages plus loin, que, dans les années d'abondance, « les entrepreneurs enchérissent les uns sur les autres pour se procurer des ouvriers, et que, dans les années de disette, ce sont les ouvriers, au contraire, qui offrent leurs bras au rabais pour trouver de l'ouvrage, ce qui fait baisser à la fois le prix réel et le prix pécuniaire du travail. En 1740, année de disette extraordinaire, un grand nombre d'ouvriers consentaient à travailler pour la seule nourriture. La disette fait baisser la demande de marchandises et la demande de travailleurs. »

Mais vous voyez bien qu'il explique très-clairement pourquoi, en hiver, les salaires sont moins élevés, non pas *quoique* les besoins sont plus considérables, mais précisément *parce que* l'ouvrier est plus malheureux. La durée du travail n'agit donc sur les salaires que secondairement.

Buchanan, lui aussi, affirme que le salaire est réglé par l'offre et la demande, et non par le prix des subsistances; mais il ne se borne pas là. Buchanan est un puritain qui reconnaît partout le doigt de Dieu, et qui ne manque jamais de faire intervenir la Providence.

« Les salaires doivent baisser dans les années de disette et hausser dans les années d'abondance, parce que autrement *la nature irait contre ses propres desseins* et se contredirait elle-même. Dans les années heureuses, il y a abondance pour tous, le salaire hausse et l'ouvrier participe à la vie. Dans les années de disette, il faut que le travailleur supporte sa part de privations, et qu'il ne consomme pas autant de subsistances qu'auparavant. » C'est pour cela sans doute que la Providence, toujours admirable dans ses desseins, fait à la fois hausser le prix des vivres et diminuer le taux des salaires!

Il serait parfaitement inutile de multiplier les citations. Nous pouvons résumer les avantages de l'état de civilisation pour le salarié, et examiner ce qui revient en définitive à l'ouvrier sur le produit de son travail. Ce produit tout entier, d'après Ad. Smith, devrait lui appartenir en bonne justice; c'est la récompense naturelle de son travail, son légitime salaire. Voyons donc ce qu'il reçoit en réalité, apurons les comptes.

Pour avoir la libre disposition du fruit de son travail, pour devenir propriétaire du produit qu'il a créé, il faudrait que l'ouvrier pût, avec son salaire, racheter ce produit tout entier; autrement dit, il faudrait que le salaire fût équivalent au produit lui-même, au résultat du travail. Hélas! il n'en est point ainsi; bien loin de là.

L'ouvrier dont le travail a subi des déductions successives au profit du propriétaire, du capitaliste, de l'entrepreneur, arrive sur le marché pour racheter du propriétaire, du manufacturier ou du marchand qui a remboursé tous les frais, les choses propres à satisfaire ses besoins, en définitive, le fruit de son travail; et voilà qu'avec son salaire déjà réduit, il est obligé de payer la rente, l'intérêt, le profit, qui ont ajouté, comme dit Smith, un prix *additionnel* au prix naturel des marchandises!

L'ouvrier se trouve donc doublement pressuré: il ne reçoit qu'une faible partie du prix de son travail, et avec cette fraction il faut, pour vivre, qu'il rachète la totalité du produit, augmenté des frais de la rente, de l'intérêt, du profit, etc., intérêts et profits du propriétaire, intérêts et profits du fermier et de l'entrepreneur, intérêts et profits du négociant en gros, du négociant en demi-gros, du détaillant; et ces intérêts et ces profits cumulés, se superposant les uns aux autres, agissent sur les prix de toute la pression de l'intérêt composé; si bien qu'outre la rente, l'intérêt et les profits de toute espèce, l'ouvrier a encore à rembourser l'intérêt des intérêts, l'intérêt de la rente, des profits, et même l'intérêt

des salaires, intérêts qui croissent en raison du capital et non plus en raison du travail!

L'ouvrier produit trois, reçoit un, puis va au marché pour racheter avec un ce qui a coûté trois à produire d'abord, et ce qui en outre se trouve grevé de frais accessoires multipliés et cumulés. Il a à payer, 1° le prix du salaire même, qui nécessairement absorbe *tout*, puisque l'avoir dont l'ouvrier dispose est ce même salaire; 2° la rente; 3° les profits successifs; 4° les intérêts; 5° les intérêts composés du salaire, de la rente, des profits cumulés et des intérêts progressifs... Comment, avec son salaire, pourrait-il racheter un produit dont le prix est de beaucoup supérieur au salaire? Oh! qu'il est loin d'être, comme le sauvage, propriétaire du produit tout entier de son industrie, du fruit de son travail!

L'ouvrier civilisé donne constamment plus qu'il ne reçoit; il donne d'autant plus qu'il reçoit moins, et, à mesure qu'il reçoit moins, toutes choses deviennent pour lui plus chères, et il faut qu'il travaille chaque jour davantage pour vivre plus misérablement... *il travaille à s'appauvrir*. Mais cet homme-là, vous voyez bien, est fatalement condamné au malheur! Il est lié à la société, non par un contrat, mais par une chaîne comme l'esclave; il est rivé à la misère comme le forçat à son boulet; il est dans la position d'un insolvable rongé par des intérêts exorbitants; il est obligé de racheter les choses qu'il a produites, quatre fois, dix fois, cent fois plus cher qu'il ne les a vendues... autrement dit, car c'est là la conséquence forcée, *il ne peut consommer du fruit de son travail* que la quatrième, la dixième, la centième partie! Bien moins encore: il crée l'abondance, et il meurt de faim et de détresse!

Où est la justice? où est l'humanité?

Et ce principe — *le produit entier du travail est le salaire du travailleur* — qu'est-il donc devenu? Nous rappelons les économistes à leur propre maxime. Si la rente, l'intérêt, les profits, sont autant de déductions prélevées sur le travail,

évidemment le salarié ne peut jamais recevoir la récompense qui lui est légitimement due, car le salaire ne représente jamais qu'une très-faible partie de la valeur du produit. Donc le salariat est condamné sans retour.

Citons encore quelques lignes d'Ad. Smith sur les salaires.

« C'est aux dépens du maître que les esclaves s'usent et vieillissent, tandis que les serviteurs libres s'usent à leurs propres dépens. Cependant cette espèce de *déchet*, qui provient du temps et du service, est, pour les uns comme pour les autres, une charge ou une dépense qui *doit* être également supportée par le maître. Les salaires qu'on paye aux gens de journée et domestiques de toute espèce, *doivent* être tels, que ceux-ci puissent, l'un dans l'autre, continuer à maintenir leur population, suivant que peut *le requérir* l'état croissant ou décroissant, ou bien stationnaire de la *demande* qu'en fait la société. »

Les travailleurs sont des machines de production qui, par l'effet du temps et du service, subissent un *déchet* comme les rouages d'une mécanique par excès de frottement. Il importe à la société que ces machines vivantes soient constamment en bon état d'entretien, et puissent être renouvelées à propos, selon le besoin qu'elle éprouve de travailleurs. — Un utilitaire ne dirait autrement ni mieux ! C'est encore au nom de l'utilité économique, qu'on prouvera qu'il en coûte beaucoup moins pour entretenir un ouvrier libre que pour entretenir un esclave ; que le travail du salarié est plus productif pour le maître et moins dispendieux, ce qui pourrait donner à penser que le salarié est plus malheureux que l'esclave, qu'il travaille davantage à meilleur marché. L'esclavage est un mode de production trop coûteux : voilà pourquoi il est condamné par l'économie ! On dirait en vérité que les économistes se croient toujours obligés de justifier par l'utilité tout sentiment généreux, tout élan du cœur et de l'âme !

Nous aimons mieux la phrase suivante :

« Le haut prix du salaire est un encouragement à la population et un excitant à la production; car les salariés consomment une grande quantité des produits de l'agriculture et de l'industrie des classes inférieures. »

Il est vraiment à regretter que Smith ne se soit pas appesanti sur ce point. Que de conséquences il en aurait pu tirer ! mais il est évident qu'il n'a pas compris toute la portée de son affirmation. Il est triste de voir une haute intelligence passer les yeux fermés, passer les yeux ouverts même, à côté de la vérité, et manquer la solution des problèmes les plus graves, quand il n'avait, pour atteindre le but, qu'à tirer les conséquences d'un principe.

Si tout produit est destiné à être consommé, il est évident qu'il devient nécessaire d'établir l'équilibre de la production et de la consommation : — c'était la première conséquence. En y réfléchissant bien, on aurait compris que cet équilibre ne peut s'établir de lui-même, que dès lors il doit être organisé : — seconde conséquence. Mais, pour organiser cet équilibre, il faut nécessairement organiser la production, le travail, d'une manière quelconque : cette troisième conséquence découlait naturellement des deux autres.

D'un autre côté, on ne peut consommer sans moyens de consommation, sans revenus. Si donc les salariés forment la masse des consommateurs, et s'ils n'ont d'autres revenus que leurs salaires, il faut, pour qu'ils puissent consommer les produits de l'agriculture et les produits de l'industrie, pour qu'ils puissent encourager et récompenser le travail des agriculteurs et des industriels, c'est-à-dire des cinq sixièmes de la population, il faut que leurs salaires ne soient point strictement calculés sur les nécessités absolues de la vie, sur le minimum de subsistances. La société a donc intérêt à ce que les salaires se maintiennent à un taux convenable : — c'était encore une conséquence rigoureuse. — Alors se présentait naturellement cette question : Comment

réaliser le haut prix des salaires? Comment faire que les ouvriers jouissent toujours d'un revenu suffisant pour devenir consommateurs?

Smith avait analysé les causes de la dépréciation du salaire. Pour faire disparaître les effets, il fallait chercher à supprimer les causes. Ces causes, il l'avait reconnu lui-même, sont l'hostilité d'intérêts entre les ouvriers et les maîtres, la dépendance des travailleurs, et la concurrence meurtrière qu'ils se font entre eux pour enchérir au rabais; en deux mots, le salariat et la concurrence. Qui veut la fin doit vouloir les moyens : concurrence et salariat, d'un côté, taux élevé des salaires, de l'autre, sont choses contradictoires qui ne peuvent exister simultanément, pas plus que la nuit et le jour. Quesnay l'avait bien compris! aussi n'avait-il invoqué la concurrence que comme moyen négatif, ainsi que nous l'avons indiqué, comme un procédé infallible pour réduire ce qu'il appelait les frais de main d'œuvre, c'est-à-dire les salaires.

Pour faire cesser l'hostilité d'intérêts entre les maîtres et les ouvriers, il fallait rendre ces intérêts solidaires; pour supprimer le salariat et la concurrence, il fallait proposer l'organisation du travail et l'association, etc.... Oh! si Ad. Smith était entré dans cette voie, nul doute qu'il n'eût définitivement constitué la science, la véritable science.

L'organisation et l'association, mais c'est tout un nouveau monde économique! Et penser qu'Adam Smith aurait pu le découvrir, ce nouveau monde; penser que d'autres avant lui l'avaient pressenti, et lui avaient même indiqué la route à suivre; penser enfin qu'il n'avait que quelques pas de plus à faire, qu'à tirer les conséquences rigoureuses de ses prémisses! — Mais on ne découvre que ce que l'on cherche avec persévérance, et l'on ne cherche avec obstination que lorsqu'on espère pouvoir réussir: or, Smith ignorait ce nouveau monde, il n'y croyait pas. Si Colomb est arrivé en Amérique, c'est qu'il était guidé par le pres-

sentiment du génie ; c'est qu'une foi ardente soutenait son courage ; c'est qu'il croyait à l'existence de cette terre inconnue. Bien d'autres avant lui avaient sillonné l'Atlantique ; lui seul a atteint le but parce qu'il n'a pas désespéré, parce qu'il a poursuivi sa course, malgré les clameurs de ses officiers et les murmures de ses matelots.

Les grandes découvertes ne sont jamais dues au hasard. De tout temps on avait vu des glands et des pommes tomber ; mais, pour découvrir la loi d'attraction, il ne suffisait pas d'avoir vu tomber des pommes, il ne suffisait même pas d'être Newton, il fallait l'avoir longtemps cherchée, cette loi, il fallait y avoir *pensé toujours*.

Comment donc Smith aurait-il pu trouver ce qu'il ne cherchait pas ? Lui qui croyait que la science économique consiste uniquement à observer et à décrire des phénomènes, comment aurait-il pu trouver la solution du problème social, la loi de solidarité effective, la loi de l'organisation, de l'équilibre général ? et, à plus forte raison, comment aurait-il pu inventer un mécanisme industriel, capable de réaliser cette loi d'ordre, d'harmonie et d'unité ?

Les grands hommes réfléchissent plus ou moins leur époque, et du temps de Smith ces idées-là ne préoccupaient pas généralement les intelligences. D'ailleurs, Smith, esprit droit, subtil, ingénieux, analytique par-dessus tout, n'était pas homme à devancer son siècle ; il lui manquait le génie hardi, vigoureux, synthétique, des grands penseurs, des créateurs de système.

Smith a fait tout ce qu'il pouvait faire : il a rectifié, par l'observation et par l'analyse, les affirmations dogmatiques et souvent erronées des physiocrates ; il a détruit beaucoup de préjugés, il a recueilli des faits, laissant à d'autres le soin de poser des principes. Sans doute, l'observation est impuissante à donner l'explication de tous les phénomènes, et Smith a été plus d'une fois réduit à se contredire ; mais nous préférons cent fois ces contradictions au fata-

lisme impitoyable de ses disciples ; nous préférons l'homme timide et honnête qui s'arrête devant une monstruosité au sophiste inexorable qui passe outre sans broncher, qui, pour mettre son amour-propre à couvert et pour justifier ses fausses théories, étouffe en lui toute protestation du cœur et du sentiment, et fait intervenir *la nécessité*, la nature des choses ; comme si le mal était nécessaire, comme si le désordre était le résultat fatal de la nature des choses ! Il est si commode de se réfugier derrière la nécessité comme derrière un rempart inexpugnable ; de rendre la nature complice et responsable de toutes les folies humaines et de toutes les absurdités ; de dire toujours enfin pour dernier mot : « Il est possible que cela soit un mal ; mais, dans tous les cas, c'est un mal nécessaire, et il en faut prendre son parti ! » Le blasphème est considéré comme un argument sans réplique, et ainsi, au besoin, tout se justifie. Il ne faut pas, en effet, être grand logicien pour établir cette proposition : Puisque le mal *est nécessaire*, ce serait folie de chercher à le guérir.

En exposant la théorie du salaire, en décrivant comment les choses se passent, Smith non-seulement a fait la critique du salariat, mais il en a prononcé la condamnation ; il était réservé à ses prétendus disciples d'en faire l'apologie. Mais du moins, au temps où écrivait Smith, le salariat n'avait pas encore porté tous ses fruits, et l'on pouvait de très-bonne foi se faire illusion sur les effets de la liberté négative et de la concurrence ; on pouvait croire que tout irait pour le mieux quand tout irait de soi-même (1). Smith

(1) Cependant, du temps de Smith, et même avant Smith, des publicistes avaient bien compris que le salariat n'était qu'une transformation nominale de l'esclavage et du servage. Nous aurons occasion de citer quelques pages remarquables de Linguet, et l'on peut voir une critique de la concurrence, du salariat et des machines, dans le premier livre d'Herrenschwand. (*Discours fondamental sur la population*, publié à Londres, pour la seconde fois, au commencement de 1786.)

n'avait pas vu les résultats du désordre économique, de la guerre industrielle; il n'avait pas vu les grandes fabriques ruiner les petits ateliers, les machines casser les bras aux travailleurs et engendrer le paupérisme, etc., etc. — Mais ses disciples? Ils ont vu, ils ont constaté ces déplorables résultats, et ils n'ont pas reculé. Bien mieux, ils ont entrepris de justifier les causes que produisaient ces résultats désastreux, et ils ont audacieusement proclamé ces résultats nécessaires!

Nous n'entendons certes pas les accuser d'avoir voulu sciemment l'exploitation, la misère, la démoralisation des classes inférieures; nous ne les accusons pas d'avoir, avec calcul et préméditation, poussé en quelque sorte les nations à se suicider.... Ce serait faire injure à leurs sentiments, et telle n'est pas notre pensée. C'est leur science maudite, leur fausse science, qui les a dévoyés, égarés, aveuglés. Ils avaient, certes, d'excellentes intentions; mais ce qu'ils ont voulu nous donner comme des moyens infaillibles de réaliser l'ordre, la richesse, le bonheur pour tous, ne pouvait aboutir qu'à l'injustice, aux désordres, aux perturbations, à la guerre sociale, à la misère et au paupérisme. Et nous ajoutons qu'ils se sont égarés pour avoir voulu isoler l'économie de la morale et de la politique, pour avoir voulu faire abstraction de toute idée de justice et de droit, de tout sentiment de moralité, pour avoir confondu le but, le bonheur de tous, avec le moyen, la richesse, pour avoir voulu considérer la richesse en elle-même, au lieu de la considérer par rapport à l'homme et à la société.

CHAPITRE IV.

École libérale. — De la rente de la terre ou de l'intérêt des capitaux fonciers.

Le mot rente de la terre, nous l'avons déjà dit, représente tous les avantages et tous les bénéfices du droit de propriété.

Nous avons entendu Smith porter une accusation terrible contre l'appropriation du sol et contre l'accumulation des capitaux; nous l'avons entendu déclarer que la rente est la première déduction que subit le produit du travail appliqué à la terre. Dans le chapitre IX du livre premier, il va s'expliquer plus catégoriquement encore.

« La rente ou le fermage, considéré comme le prix payé pour l'usage de la terre, est *naturellement le prix le plus élevé* que le fermier est en état de payer, dans les circonstances où se trouve la terre pour le moment. Lors de la stipulation des clauses du bail, le propriétaire fait tout ce qu'il peut pour ne *lui laisser d'autre part* dans le produit que ce qui est nécessaire pour remplacer le capital qui fournit la semence, paye le travail, achète et entretient les bestiaux et autres instruments de labourage, et pour lui donner en outre les profits ordinaires que rendent les fermes dans le canton. Cette *part* est évidemment la *plus petite* dont le fermier puisse se contenter *sans être en perte*, et le propriétaire *entend* rarement lui en *laisser davantage*. Tout ce qui reste du produit ou de son prix, ce qui est la même chose, au delà de cette portion, le propriétaire tâche de se

le réserver comme rente de sa terre ; ce qui est évidemment la rente *la plus élevée* que le fermier puisse payer dans l'état actuel de la terre. Quelquefois, à la vérité, par générosité, et plus souvent par ignorance, le propriétaire consent à recevoir quelque chose de moins que ce surplus, et quelquefois aussi, quoique plus rarement, le fermier se soumet par ignorance à payer quelque chose de plus que ce reste, ou se contente de quelque chose de moins que les profits ordinaires des fermes du canton. Néanmoins, ce surplus peut toujours être regardé comme la rente naturelle de la terre, ou la rente moyennant laquelle on peut naturellement penser que seront louées la plupart des terres.

» On pourrait se figurer que la rente de la terre n'est souvent autre chose qu'un profit ou un *intérêt raisonnable du capital* que le propriétaire a employé à l'amélioration de la terre. Sans doute il y a des circonstances où le fermage pourrait être regardé en partie comme tel, car il ne peut presque jamais arriver que cela ait lieu pour plus que *pour une partie*. Le propriétaire exige une rente *même* pour la terre *non améliorée*, et ce qu'on pourrait croire être profit ou intérêt des dépenses d'amélioration n'est en général qu'une *addition* à cette rente primitive. D'ailleurs ces améliorations ne sont pas toujours faites avec *les fonds du propriétaire*, mais quelquefois avec *ceux du fermier*. Cependant, quand il s'agit de renouveler le bail, le propriétaire exige ordinairement la même *augmentation* de fermage que si toutes ces améliorations *eussent été faites de ses propres fonds*.

» Il exige quelquefois une rente pour ce qui est tout à fait incapable d'être amélioré par la main des hommes. La salicorne est une espèce de plante marine qui donne, quand elle est brûlée, un sel alcalin dont on se sert pour faire du verre, du savon et pour plusieurs autres usages ; elle croît en différents endroits de la Grande-Bretagne, particulièrement en Écosse, et seulement sur des rochers situés *au-dessous de la haute marée*, qui sont deux fois par jour cou-

verts par les eaux de la mer, et dont le produit par conséquent n'a jamais été augmenté par l'industrie des hommes. Cependant le propriétaire d'un domaine borné par un rivage où croît cette espèce de salicorne *en exige une rente* tout aussi bien que de ses terres à blé.

» Dans le voisinage des îles de Shetland, la mer est extraordinairement abondante en poisson, ce qui fait une grande partie de la subsistance des habitants ; mais, pour tirer parti du produit de la mer, il faut avoir une habitation sur la terre voisine. La *rente* du propriétaire est en proportion, non de ce que le fermier peut tirer de la terre, mais de ce qu'il peut tirer *de la terre et de la mer ensemble.* »

Quand Quesnay et les physiocrates accordaient au propriétaire la totalité du produit net, ils étaient conséquents du moins ; car, dans leurs idées, c'est *la terre seule* qui produit, le propriétaire est aux droits de la nature, et le travailleur ne peut réclamer que les nécessités de la vie. Mais dans la doctrine de Smith, c'est *le travail* qui est la véritable source de la richesse : comment donc le propriétaire, *qui n'a pas travaillé*, oserait-il réclamer la totalité du produit, moins les frais de production ? Comment l'économiste pourra-t-il justifier cette dérogation formelle aux principes de la science, cette criante injustice ? Il ne la justifiera pas ; il constatera le fait. Mais ce n'est pas assez : Smith a condamné le salariat, il ne peut manquer de condamner la rente de la terre.

» La rente, considérée comme le prix payé pour l'usage de la terre, est donc naturellement un prix *de monopole*. Elle n'est nullement en proportion des améliorations que le propriétaire peut avoir faites sur sa terre, ou de ce qu'il suffirait de prendre pour ne pas perdre, mais bien de ce que le fermier *peut consentir* à donner (1). »

(1) Nous pourrions emprunter à l'envi à tous les économistes libéraux des opinions semblables :

« On ne peut assez s'étonner que tous les hommes, et particulière-

La rente un prix de monopole! Dans la bouche d'un économiste libéral, il ne saurait y avoir d'expression plus énergique!

Dans le chapitre V du livre second, il ira même jusqu'à dire :

« On peut considérer la *rente* comme le *produit de la puissance de la nature*, dont le propriétaire *prête* (à gros intérêts) L'USAGE au *fermier*. »

Le propriétaire loue l'usage de la puissance de la nature! l'usage de l'air, de l'humidité, de la chaleur et des rayons du soleil, tout aussi bien que l'usage du sol! Mais il est donc aussi *propriétaire* de la nature! Que le propriétaire loue la terre, cela se conçoit encore; mais qu'il loue l'usage de la fécondité de la nature, cela ne se conçoit plus.

De tout ce qu'il vient de dire, Smith conclut tout sim-

ment les agronomes, ne parlent des grands propriétaires de terre qu'avec un amour et un respect vraiment superstitieux; qu'ils les regardent comme les colonnes de l'État, l'âme de la société, les pères nourriciers de l'agriculture, tandis que, le plus souvent, ils prodiguent l'horreur et le mépris aux prêteurs d'argent, qui font exactement le même service qu'eux. Un gros bénéficiaire, qui vient de louer sa ferme exorbitamment cher, se croit un homme très-habile et, qui plus est, très-utile; il n'a pas le moindre doute sur sa *scrupuleuse probité*, et il ne s'aperçoit pas qu'il fait exactement *comme l'usurier le plus âpre* qu'il condamne sans hésitation et sans pitié. Peut-être même son fermier qu'il ruine ne voit pas cette parfaite similitude, tant les hommes sont *dupes des mots!*»

(DESTUTT DE TRACY, *Éléments d'idéologie*, tome IV, p. 200.)

Say, de son côté, reproduit les idées d'Adam Smith :

« La terre (en tant qu'instrument de production) n'est pas comme un capital le fruit d'une épargne; c'est un instrument *fourni gratuitement par la nature aux êtres* qui peuplent la terre, instrument dont les lois sociales attribuent l'usage à un homme en particulier, à l'exclusion de tous les autres. Dès lors le propriétaire du sol se réserve le profit qui peut résulter de ce fonds; la coopération du sol n'est plus *gratuite*, comme la chaleur du soleil ou la force du vent; elle devient pour ceux qui entreprennent la production une *dépense*, et pour les propriétaires du sol, un *profit*. » (Tome V, p. 250.)

plement, comme toujours, que la rente forme une partie constituante du prix des marchandises, puis il ajoute :

« Il faut observer néanmoins que la rente entre dans la composition du prix des marchandises d'une toute autre manière que les salaires et les profits. Le taux élevé ou bas des profits et des salaires est *la cause* du prix élevé ou bas des marchandises ; le taux élevé ou bas de la rente est *l'effet* du prix : le prix d'une marchandise particulière est élevé ou bas, parce qu'il faut, pour la faire venir au marché, payer des salaires et des profits élevés ou bas ; mais c'est parce que son profit est élevé ou bas, c'est parce qu'il est ou beaucoup ou très-peu plus, ou pas du tout plus élevé que ce qui suffit pour payer ces salaires et ces profits, que cette denrée fournit de quoi payer une forte rente, ou une faible rente, ou ne permet pas d'en acquitter une. »

J'avoue que j'ai peine à comprendre toutes ces subtilités. Je vois là dedans 1° une contradiction ; car Smith a commencé par dire que la rente formait une partie constituante du prix des marchandises ; 2° un cercle vicieux. Le bas prix ou le haut prix des denrées explique tout au plus pourquoi le taux de la rente est bas ou élevé, mais n'explique point pourquoi il y a rente. La rente est *cause* tout aussi bien qu'effet du haut prix des denrées, puisque le fermage ou la rente fait partie des frais de production. Si le laboureur qui paye mille francs de fermage n'avait point de rente à servir, il est évident qu'il pourrait, toutes choses étant égales d'ailleurs, donner l'ensemble de sa récolte à mille francs meilleur-marché. N'est-il par clair que, pour faire venir la denrée au marché, il faut payer le fermage ou la rente, comme il faut payer le salaire ou le profit pour y faire venir la marchandise ?

A ce propos, Smith se lance dans une longue digression sur l'origine, sur l'essence de la rente ou du fermage. Cette métaphysique de la rente a donné lieu à des controverses sans fin, entre les disciples d'Adam Smith et les disciples

d'un économiste moderne, de David Ricardo, qui procède lui-même d'Ad. Smith. On a écrit de part et d'autre grand nombre de volumes sur cette ontologie de la rente, et la discussion a dégénéré en subtilités incompréhensibles, a enfanté une nouvelle scolastique plus oiseuse encore que celle des réalistes et des nominaux au moyen âge; on a discuté sur des mots, bien qu'on fût d'accord sur le fond, et l'on est arrivé à ne plus s'entendre et à n'être plus intelligible.

Smith et Ricardo reconnaissent l'un et l'autre que la rente dérive du droit de propriété, du monopole, pour parler leur langue. Ils constatent que l'homme a besoin de vivre, qu'il ne peut vivre sans subsistances; qu'il est obligé de tirer ces subsistances de la terre par son travail; que la production des denrées agricoles est bornée par l'étendue et par la fécondité possible du sol cultivable, tandis que la demande est en raison des besoins de la population; ils reconnaissent que la population tend à s'accroître sans cesse, et que, à mesure que les hommes se multiplient, les besoins de nourriture donnent une valeur d'utilité et une valeur vé-nale aux produits de la terre; que cette valeur est en proportion de la demande, et que la demande est elle-même en raison du nombre des individus. Tant qu'il existe des terrains libres, des terrains non appropriés et susceptibles de culture, le prix des subsistances est à peu près limité par les frais généraux de production, autrement chacun aimerait mieux produire sa nourriture que l'acheter et la payer au delà de son prix naturel; mais, dès que tout le sol est approprié, ou dès que les terres les plus fertiles ont été occupées, alors les heureux possesseurs des lots favorisés commencent à jouir d'un monopole ou tout au moins d'un privilège. Alors naît la rente ou le fermage, du droit du premier occupant ou du droit de propriété. Sur ce point, Smith et Ricardo s'accordent parfaitement.

Mais cela ne leur suffit pas. Il faut savoir ce qui détermine le taux de cette rente. C'est ici qu'ils ne s'accordent

plus : non-seulement ils se contredisent réciproquement, mais encore chacun d'eux se trouve parfois en contradiction avec lui-même. Après s'être donné beaucoup de peine pour expliquer ce qui n'avait besoin ni d'explication ni de commentaire ; après avoir nettement indiqué la cause et l'origine de la rente, Smith et Ricardo, de distinctions en distinctions, de subtilités en subtilités, en sont arrivés à perdre complètement de vue la véritable cause qu'ils avaient constatée dès le principe, pour attribuer l'origine du fermage ou de la rente, celui-ci à tel effet, celui-là à tel autre.

Il serait parfaitement inutile d'engager la discussion sur ce point. Ce n'est point la métaphysique de la rente qui nous intéresse, mais bien la rente en tant que le mode de répartition des produits. Au lieu donc de faire réfuter Smith par Ricardo et Ricardo par Smith, ce qui serait assez piquant peut-être, mais ce qui nous entraînerait trop loin, nous réfuterons l'un et l'autre directement.

Tantôt Smith affirme que toute terre, même la plus ingrate, peut donner une rente ; tantôt il affirme qu'il est des terres qui ne peuvent jamais payer une rente. Ricardo dit seulement que certaines terres ne peuvent jamais payer un fermage.

Smith et Ricardo s'appuient sur les mêmes principes. Ce qui a engendré les controverses, ce sont les interprétations, ce sont les conséquences que l'on a voulu tirer, en concluant du particulier au général, du général au particulier, en toujours faisant confusion entre les faits et les principes, en prenant des exemples pour des démonstrations rigoureuses, en érigeant des hypothèses en maximes, en faisant dire à chaque auteur, à propos de la terre, ce qu'il a dit à propos des mines, et *vice versâ* etc. Toute la discussion repose sur des malentendus et des quiproquo.

Après avoir reconnu l'un et l'autre que la rente a pour cause le monopole, ce qui est vrai, ils ajoutent qu'elle est un pur effet du haut prix des denrées, ce qui est une erreur ;

et c'est à propos de cette erreur commune que ces deux branches d'une même école se sont divisées.

Ces deux auteurs admettent en principe : 1° que la production s'équilibre toujours, naturellement et d'elle-même, avec la consommation, autrement dit, qu'il y a nécessairement balance entre l'offre et la demande, ce qui n'est autre chose qu'une hypothèse et une fausse hypothèse ; 2° que la rente ne peut exister qu'autant qu'il y a produit net, c'est-à-dire que lorsque la récolte excède les frais de toute espèce. Avant que la rente puisse exister pour le propriétaire, il faut, disent-ils, que le cultivateur soit rentré dans ses avances, qu'il ait en outre perçu un salaire, un profit et l'intérêt de son capital engagé... — Encore une hypothèse et une fausse hypothèse !

Nous contestons que l'offre puisse toujours se proportionner à la demande, dans le système de Smith et dans le système de Ricardo, 1° parce qu'il n'existe aucun moyen de connaître soit l'offre, soit la demande ; 2° parce qu'alors même que le rapport serait connu, il n'y a, sans organisation préalable, aucun moyen de maintenir la proportion. — Mais nous ne chercherons point à prouver ce que nous affirmons ici, car ce serait aborder l'une des questions les plus compliquées de l'économie, l'équilibre de la production et de la consommation. Ce point, du reste, a été parfaitement traité par M. de Sismondi.

En second lieu, nous affirmons qu'il peut y avoir rente ou fermage, alors même qu'il n'y a pas produit net ; *car le propriétaire*, sur la récolte, *prime le cultivateur*, au lieu de venir après lui. Ceci rentre directement dans notre sujet et sera démontré tout à l'heure.

Partant donc de ce principe, ou plutôt de cette hypothèse, qu'il n'y a pas de rente sans produit net, Smith et Ricardo disent : toute terre qui ne donne pas de produit net, *ne devant pas payer de fermage*, ne *paye pas de fermage*.

Cela devrait être sans doute ; mais cela n'est pas , parce que les faits ne se passent point toujours conformément à la justice. Il arrive souvent que le fermage est perçu même sur les terres qui n'en devraient pas payer. C'est pourquoi Smith lui-même a pu dire , malgré la contradiction apparente : La rente ne peut exister qu'autant qu'il y a produit net ; cependant la rente existe même quand il n'y a pas produit net. Cela signifie : *En fait*, le propriétaire exige une rente alors même qu'il n'a pas , en bonne justice , le droit de la réclamer.

Ricardo et ses disciples , confondant également le fait et le droit , prennent le contrepied et raisonnent ainsi : La rente ne *doit* exister que pour les terres qui donnent un produit net ; donc , s'il n'y a pas produit net , il ne *doit* pas , il ne *peut pas* y avoir , *il n'y a pas* rente ; ou s'il y a rente , c'est que nécessairement il y a *produit net*. — Évidemment , c'est supposer encore que les choses se passent toujours conformément à la justice , c'est tout simplement nier les faits pour raisonner d'après une hypothèse.

Smith a dit quelque part que , dans un pays où tout le sol est approprié et où la population augmente sans cesse , les propriétaires pouvaient réclamer un fermage pour des terres qui rendent à peine de quoi entretenir le laboureur et sa famille. Et Ricardo , pour réfuter cette affirmation de Smith , se transporte en Amérique , dans un pays où il existe des terrains vagues , non encore occupés , puis il dit : Les faits décrits par Smith ne sont pas exacts ; la terre qui ne donne pas de produit net , ne paye point de rente . . .

Il est bien clair que dans les déserts du Nouveau-Monde , où tout le sol n'est pas approprié , le propriétaire ne jouit point d'un monopole , ne peut point dicter la loi au travailleur d'une manière absolue. Les choses se passent autrement en Amérique qu'en Angleterre ; jusque-là vous avez raison. Mais vous retournez l'argument et vous dites : Ce qui a lieu en Amérique doit avoir lieu en Angleterre , car

partout le principe est le même, car partout les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Donc il n'est pas vrai qu'il puisse y avoir, en un mot, qu'il y ait rente, s'il n'y a pas produit net. — Le fait particulier est converti en principe, et, sans tenir compte des circonstances qui influent sur les causes au point de les anéantir en quelque sorte, on convertit un exemple mal choisi en axiome. En raisonnant ainsi, chacun de son côté, il serait difficile de s'entendre. C'est le premier point qui sépare les disciples de Smith de ceux de Ricardo.

Voici le second. L'une et l'autre école affirment, ce qui est inexact, que la rente est un effet du haut prix des denrées. Mais Ricardo soutient que le taux de la rente gravite vers le maximum, est déterminé par les frais de production de la terre la moins fertile, parce que le propriétaire, jouissant d'un monopole, n'a aucun intérêt à vendre au rabais. Les disciples de Smith, au contraire, faisant dire à leur maître à propos du blé ce qu'il a dit à propos de la houille, soutiennent que le prix du blé, en définitive le taux de la rente, est déterminé par les frais de production de la terre la plus fertile, parce que le propriétaire de ces terres privilégiées, pour augmenter son débit, pour ruiner ses concurrents, pour substituer ses produits sur le marché aux produits de ses compétiteurs, aura intérêt à vendre à bas prix, etc.... — Erreur grave; car c'est supposer que la production des denrées est illimitée sur un sol restreint, c'est supposer que le propriétaire peut indéfiniment augmenter ses récoltes sans augmenter ses frais de culture, et peut trouver, dans l'étendue du débit, un dédommagement à la diminution des prix. — La chose serait possible en industrie, parce que la production peut être indéfinie; mais en agriculture, il n'en saurait être ainsi. Le propriétaire naturellement tendra toujours à élever de plus en plus les fermages, et le prix des céréales qui sert de base au taux de la rente; il ne craint pas la concurrence, car il jouit d'un monopole,

et il est toujours assuré de trouver pour consommateurs les estomacs affamés.

Mais qu'importe, en définitive, que le chiffre de la rente soit déterminé par la fécondité des meilleures terres ou par les frais de culture des terres les moins fertiles? Grave question sur laquelle on a écrit des volumes, pour savoir si le point qui sépare Smith de Ricardo est gros comme une tête de clou ou comme une tête d'épingle! Ces deux auteurs reconnaissent que les maîtres du sol prélèvent en réalité le plus lourd tribut qu'ils puissent imposer aux cultivateurs, le tribut du monopole; ils reconnaissent, en outre, que la nation tout entière est obligée de subir les conséquences de cet énorme privilège. — Cela nous suffit.

La rente est-elle un simple effet du haut prix des denrées, comme le prétendent Smith et Ricardo? ou bien est-elle, ainsi que nous le prétendons, nous, la principale cause du renchérissement des subsistances? Cette question est intimement liée au grave problème qui fait l'objet de ce livre, elle mérite d'être approfondie.

Contre Smith, contre Ricardo, contre tous les économistes libéraux, nous affirmons que la rente est effet et cause tout ensemble du haut prix des denrées, du prix du blé par exemple; qu'elle est cause autant qu'effet pour le moins.

Nous nous plaçons ici dans l'hypothèse même des économistes. Nous supposons comme eux (ce qui nous paraît complètement inadmissible, complètement absurde même, ce qui a été péremptoirement réfuté par M. de Sismondi), que la production se maintient naturellement et d'elle-même, par la seule force des choses, en équilibre constant avec la consommation; nous supposons encore, avec Ad. Smith et Ricardo, que l'offre est toujours balancée par la demande en quantité précise; de plus, nous représenterons, toujours comme les économistes, les denrées agricoles de toute espèce par une seule denrée, le blé; nous admettrons que le prix du blé, à qualité égale et sur le même mar-

ché, sera uniforme; enfin, que le prix du blé réglera le chiffre de la rente ou du fermage de toutes les terres.

Il s'agit de démontrer que la rente ou le fermage influera comme cause sur le prix du blé, tendra à le faire renchérir, et même à le faire renchérir de plus en plus.

Sur quoi se base le prix du blé? — Sur le prix naturel, d'après Ad. Smith, et la rente de la terre forme une partie constituante du prix naturel des denrées agricoles; sur les frais de production, d'après Ricardo, et la rente, selon lui, fait partie de ces frais, tout aussi bien que les salaires, que l'intérêt des capitaux mobiliers, que les profits, etc.

Il est évident que, dans les pays peuplés où le sol est approprié, la terre a une valeur capitale proportionnelle à la rente qu'elle rapporte; il est évident que toutes les terres ont une valeur vénale, à moins que l'étendue du sol ne soit tout à fait proportionnée avec la population, comme dans certaines parties de la Russie ou de l'Amérique. En France, par exemple, ou en Angleterre, pour le propriétaire cultivateur le prix d'acquisition, pour l'exploitant non propriétaire le prix du loyer ou le fermage, font partie intégrante des dépenses annuelles, des frais de culture. La rente qui entre dans les frais de productions, la rente qui, d'après Ricardo, fait monter les frais d'exploitation des terres les plus fertiles au même taux que les frais des terres les moins fertiles, puisque la rente est précisément équivalente, selon lui, à la différence de fécondité; la rente cause donc le renchérissement des denrées. Cela est incontestable, quoi qu'en puissent dire Ricardo, Smith et leurs disciples.

En admettant même à la rigueur, pour complaire aux économistes, que la rente, pour le propriétaire, soit l'effet du haut prix des denrées, toujours est-il que pour le cultivateur, pour le fermier, elle fait partie des frais de production (1). La rente que l'on nous donne comme un effet,

(1) Ceci, du reste, a été parfaitement compris par J. B. Say. (Voir Cours, 2^e partie, chap. 2.)

est donc en même temps une cause du haut prix des denrées, et nous rencontrons ici un immense cercle vicieux.

Allons plus loin : procédons comme Ricardo, faisons des hypothèses. Dans un pays quelconque, tout le sol est approprié. On a commencé par mettre en culture les terres plus fertiles ; mais, la population augmentant toujours, on a cultivé les terres de qualité inférieure, puis on a poussé toutes les terres au maximum de fécondité possible. Cependant la population augmente encore, et avec elle le besoin de subsistances.... On demande si le prix du blé sera encore proportionné aux frais de production, de la production la plus dispendieuse même ? On demande ce qui limitera désormais le prix du blé et le chiffre de la rente ? — Autant vaudrait demander à quel prix, dans un temps de disette ou dans une ville assiégée, les boulangers et les accapareurs vendraient le pain, si on les laissait faire ? — Le monopole est à son apogée, il est absolu, il existe même pour les possesseurs des terres stériles....

Seconde hypothèse :

Supposons une société organisée de telle sorte que le prix des produits, au lieu d'être basé sur les frais de culture de la terre la plus fertile ou de la terre la moins fertile, soit basé pour chaque produit sur les *frais réels* de la production ; supposons que cette société soit composée de trois, quatre, cent, mille familles, peu importe, et qu'entre tous les membres de cette société, on ait, à l'aide d'un système quelconque, réalisé la solidarité effective des intérêts. — Les associés ont besoin de 1,000 hectolitres de blé pour leur consommation annuelle : on organisera donc la production de manière à obtenir une récolte de 1000 hectolitres ; et onensemencera les terres qui peuvent porter du blé par excellence.

La terre de première qualité donnera 500 hectolitres, qui auront coûté 5,000 fr. de frais, soit 10 fr. par hectolitre. Les terres de qualité inférieure produiront 500 hectolitres, qui

auront coûté de frais 10,000 fr., soit 20 fr. l'hectolitre. — Dans le système de Ricardo, tout le blé serait vendu 20 fr.; et les propriétaires des terres fécondes auraient, de bénéfice net, 10 fr. par chaque hectolitre, soit 5,000 fr. — Ces 5,000 fr. représenteraient exactement la rente possible de ces terres.

Dans notre hypothèse d'association, au contraire, il y a 500 hectolitres qui ont coûté 5,000 fr., et 500 hectolitres qui ont coûté 10,000 fr.; la totalité de la récolte reviendra donc à 15,000 fr. Le blé étant d'égale qualité, on divisera le chiffre total des frais par le nombre d'hectolitres récoltés, et l'on dira : chaque hectolitre coûte 15 fr., vaut 15 fr., et sera vendu 15 fr.

On pourra le vendre plus cher aux étrangers, si l'on pratique les principes de commerce actuel; on pourra rançonner les non-associés... — Toujours est-il que les membres de l'association profiteront tous de la fécondité de la nature, et payeront le blé 5 fr. meilleur marché que dans le système de Ricardo. Qu'on remarque bien que nous comptons ici parmi les frais le loyer de la terre, l'intérêt du capital foncier : seulement, nous substituons à *la rente toujours progressive* un loyer fixe, pour l'instrument de production-terre qui a été évalué une fois pour toutes, lors de la constitution de la société (1).

Cette hypothèse sert à faire comprendre qu'il y aurait moyen de proportionner le prix de tout produit aux frais réels de production, de préciser ces frais, enfin de neutra-

(1) A cela un disciple de Ricardo ne manquera pas de répondre : La terre fertile aura acquis, dès la constitution de votre société, une valeur capitale bien supérieure à celle de la seconde terre, et dès lors l'intérêt de ce capital, qui sera à peu près égal à la différence de fécondité, à *la rente* de la première terre par rapport à la seconde, devra être compris dans les frais de culture. Cela est juste, mais prouve d'une manière irréfutable que la rente fait partie des frais, est *cause* par conséquent du haut prix de la récolte. Toujours le cercle vicieux !

liser la désastreuse influence du monopole, les vicissitudes de l'offre et de la demande. Il suffirait pour cela : 1° d'associer les hommes ; 2° d'évaluer, dès le principe, une fois pour toutes, le capital-terre, d'en servir au possesseur l'intérêt, mais un intérêt fixe, de substituer enfin un *fermage invariable* à la rente de plus en plus envahissante ; 3° de proportionner toujours la production aux besoins de la consommation, de façon que l'offre soit exactement balancée par la demande dans tous les cas possibles ; 4° de ne jamais vendre les produits au delà de leur prix de revient, au delà de ce qu'ils ont coûté. — Tout au plus pourrait-on lever, à titre d'impôt, une commission de tant pour cent, mais déterminée d'avance et proportionnelle à la valeur du produit, etc., etc... Il est vrai que cela suppose, *à priori*, une organisation de l'industrie, et déroge formellement aux doctrines de l'école libérale.

Troisième hypothèse. Celle-ci est tout à fait dans la manière de Ricardo :

Soit, par exemple, une terre de première qualité *A*, et une terre *B* moins fertile de moitié que la première. A égalité de frais de culture, *A* donnera une récolte double, ou pour obtenir sur *B* une récolte égale à celle que *A* peut produire, il faudra doubler les frais. Le propriétaire de *A* ne pourra-t-il pas dire au propriétaire de *B* : « Au lieu de travailler comme 2 sur ta terre pour récolter 1, n'aurais-tu pas avantage à travailler comme 1 sur la mienne pour récolter 2, puis à partager avec moi le produit ? Pour toi, le résultat sera le même, et ton travail sera diminué de moitié ; quant à moi, je deviendrai rentier, je pourrai vivre sans rien faire. » Le propriétaire *B* n'acceptera pas peut-être, car il peut se passer de l'autre, et vivre de son travail sur son propre fonds ; mais survienne un prolétaire qui n'ait pas d'héritage à cultiver, il acceptera ; et, s'il en vient un second, le nouveau venu proposera de travailler davantage pour le même prix, de travailler autant pour une part moindre ;

enfin, si la population augmente toujours ou si la faim tourmente les misérables, d'autres proposeront de travailler encore davantage à meilleur marché. La *rente* sera mise à l'*enchère*, et le *salaires* au *rabais*. C'est ce qui se passe en Irlande et dans la principauté de Galles depuis longtemps.

Il nous reste à examiner un autre point plus important encore.

Est-il bien vrai que la *rente* ne puisse jamais être perçue que sur les terres qui donnent un produit net? La *rente* n'est-elle jamais prélevée sur le produit brut?

Nous entendons par *produit net* ce qui reste de la récolte, après qu'on a défalqué tous les frais de production, autres que la *rente*, c'est-à-dire : 1° le salaire de tous les cultivateurs calculé au prix moyen; 2° les profits ordinaires de l'exploitant, la rétribution de son travail et de sa capacité; 3° l'intérêt du capital de roulement; 4° l'entretien de tous les outils et instruments agricoles, bestiaux et machines; 5° les semences, le prix des engrais, enfin toutes les avances annuelles, etc., etc.

En raisonnant sur ces matières, les économistes, qui presque toujours traduisent des écrivains anglais, confondent le plus souvent la *rente* proprement dite et le *fermage*. Pour les économistes anglais, *rente* et *fermage* expriment la même idée, parce qu'en Angleterre, où rarement le cultivateur est propriétaire, la *rente* se présente invariablement sous forme de *fermage*; mais le *fermage* n'est point la seule forme de la *rente*. Dans la Grande-Bretagne, la terre n'est point divisée comme chez nous; on trouve presque partout de grandes fermes exploitées par de riches entrepreneurs d'industrie agricole. Le fermier qui peut vivre sans travailler, à la rigueur, de l'intérêt de ses capitaux, ne prendrait certainement pas à bail un domaine, s'il ne devait pas y trouver son compte, si la récolte ne devait pas excéder les frais de production : les capitalistes ne travaillent point à vil prix, ne travaillent point à perte. Si

donc l'on suppose que tous les fermiers sont de riches capitalistes, Smith et Ricardo ont raison : les terres qui ne produiraient pas assez pour couvrir les frais d'exploitation, ne seront pas affermées, ne seront pas cultivées ; celles qui produiraient juste assez pour couvrir tous les frais, seront peut-être cultivées, mais ne payeront pas de fermage ; enfin celles-là seules pourront payer une rente qui donneront un produit net. — Mais si, dans ce pays, il y a des hommes qui aient absolument besoin de travailler pour vivre, nous disons que ces hommes travailleront au rabais ; nous disons que si le propriétaire morcelle son domaine en petites fermes, en cottages, il tirera un fermage de ces terres qui ne pouvaient pas payer une rente, qui ne devraient pas payer de rente, et nous ajoutons que cette rente sera nécessairement prélevée sur le produit brut, sur le profit légitime et même sur le salaire du travailleur.

La rente est contemporaine du droit de propriété dont elle est la conséquence nécessaire ; partout nous la retrouverons sous mille noms différents. Non-seulement elle existe dans les pays riches et peuplés, où les denrées se vendent à haut prix, mais elle existe même dans les contrées pauvres, dans les contrées où la population est rare, où les denrées n'ont aucune valeur vénale et ne se vendent pas.

Dans les sociétés barbares, le maître vit du travail de ses esclaves, et s'adjuge tous les fruits du travail et de la terre : N'est-ce pas en vertu de son droit de propriété qu'il peut vivre sans rien faire, contraindre les autres à travailler pour lui ? N'est-il pas déjà un rentier ?

Dans le servage, le seigneur perçoit une redevance en nature ou en argent, ou bien exige de ses serfs deux ou trois jours de labeur par semaine à son profit exclusif. — N'est-ce pas encore une rente ?

Dans l'exploitation par métayers, le propriétaire partage la récolte avec le cultivateur : — N'est-ce pas toujours une rente, un fermage ?

Partout le maître du sol exige ou la capitation, ou la corvée, ou des redevances, ou la moitié des fruits, ou un fermage; partout il lève un tribut soit en nature, en récoltes, en produits; soit en travail, soit enfin un tribut en monnaie. Quand il ne peut mieux faire, il se fait nourrir par le travailleur d'abord, puis il lui vend ensuite l'excédant de la récolte. Le cultivateur qui a fait naître la moisson et qui a nourri son maître, est encore obligé d'acheter sa subsistance, de la payer en travail, quand il n'a pas autre chose à donner.

Sur le sol le plus ingrat, sur le sable le plus aride, le malheureux ne peut pas mener brouter sa chèvre sans payer tribut au propriétaire. Dès qu'un champ produit des ronces ou des chardons, dès qu'un âne, une vache, un mouton, peuvent y trouver à paître, le maître du sol exige un droit de pacage. Il exige du lait, du beurre, de la laine; il exige un fromage, une redevance, un service quelconque. Dans la forêt on ne peut cueillir des baies sauvages, ramasser des glands, des branches mortes ou des feuilles, sans payer un tribut, sans acheter la permission du propriétaire, etc., etc.

Partout et toujours nous retrouvons donc la rente; elle existe dans les pays les plus misérables, dans les pays où le fermage est inconnu, impossible, où les denrées sont sans prix, où il n'existe ni profits ni salaires; elle existe là où il y a des terres en friche, des terres douées de fertilité, comme en Russie, mais des terres appropriées qu'on ne peut cultiver sans payer à un boyard la capitation, *l'obroc* ou la corvée....

Qui ne sait que, dans notre France, le paysan *propriétaire* vit à l'aise avec sa famille, tandis que, dans le même canton, sur un domaine de même étendue, le cultivateur *non propriétaire*, qui a un fermage à payer, est misérable et restera misérable, s'endette et se ruine? Quelle est la raison de cette différence? — Elle est bien simple. Le cultivateur

propriétaire ne demande point à la terre une rente d'abord, c'est-à-dire l'intérêt de son capital foncier; plus un profit, c'est-à-dire l'intérêt de son capital mobilier et la récompense de son talent ou de son industrie; plus un salaire, c'est-à-dire le prix de son travail. — Il demande à vivre, voilà tout; et Dieu sait combien de privations de toute espèce le plus souvent il s'impose!

Ceci explique très-bien pourquoi les paysans se jettent sur la terre avec fureur et la font monter à des prix exorbitants. C'est que le sol est l'instrument de travail par excellence; il assure à celui qui le possède une occupation constante, et garantit la sécurité, le premier des biens. Or, ce bien-là, on croit, en définitive, ne le payer jamais trop cher, car c'est le droit de vivre que le travail seul ne garantit plus. Dans les cantons peuplés et de propriété divisée, la terre est poussée aux enchères par les travailleurs qui possèdent quelques économies, et qui savent bien qu'ils placent leurs capitaux à fonds perdus. Mais ils savent aussi qu'en sacrifiant un capital, ils conquièrent l'indépendance et la sécurité du présent et de l'avenir, ils conquièrent l'assurance de pouvoir vivre en travaillant.

L'agriculteur propriétaire a pour lui la totalité du produit, et à cette condition il peut vivre. — Le cultivateur non propriétaire, étant obligé de payer une rente au maître du sol, ne peut vivre avec ce qui lui reste de la récolte. — Le premier a pour lui la rente, l'intérêt, le profit et le salaire tout ensemble; l'autre n'a que le salaire, et ce salaire est insuffisant.

Toute terre qui suffit à peine à nourrir le travailleur et sa famille, toute terre qui ne donne pas de produit net, ne devrait donc pas payer de rente: cependant cette terre paye une rente.

Oui, la rente est perçue sur les terres qui donnent tout au plus de quoi dédommager le cultivateur de ses peines, sur les terres qui ne donnent pas même assez pour nourrir et

entretenir convenablement le laboureur et sa famille. — Quand il n'y a point de produit net, la rente, comme la semence, est prélevée sur le produit brut. Le propriétaire *prime* le cultivateur, *de jure et facto*, au lieu de ne venir qu'après lui, comme le supposent Smith, Ricardo et tous les économistes. Que la récolte soit abondante ou nulle, il faut absolument payer le loyer ou la rente. Si, le fermage acquitté, il reste encore au laboureur de quoi vivre, tant mieux! sinon, tant pis!... Le maître le plaint, lui accorde du temps, quand il pourrait le faire saisir, mais rarement lui fait remise de la dette. Combien de malheureux sont obligés d'aller à la journée, d'y envoyer leur femme, leurs enfants, de jeûner, de travailler outre mesure, pour arriver à payer le loyer d'un coin de terre qui ne suffit pas à les nourrir!

L'Irlande est là pour prouver la fausseté de l'hypothèse admise par Smith et par Ricardo, à savoir que la rente ne peut exister que pour les terres qui remboursent tous les frais de culture, et qui, en outre, donnent un excédant ou produit net. L'Irlandais ou le Gallois pourrait-il payer la rente de son cottage, s'il voulait, sur l'ensemble de la récolte, prélever avant tout le salaire de chaque journée de travail, même à raison de 1 franc ou de 75 centimes? — Non sans doute. — Le malheureux vit de pommes de terre, de pommes de terre malsaines; sa nourriture lui coûte moins de 30 centimes; il va nu ou presque nu, travaille du matin au soir, toute l'année, arrosant de ses sueurs chaque motte de terre; et voilà que, pour acquitter son fermage, il est encore obligé de vendre son pourceau.

Le champ qui ne peut suffire à l'entretien de la famille, paye néanmoins une rente exorbitante. Évidemment, cette rente est prélevée sur le salaire. Si le maître était obligé de payer les journées de son malheureux fermier au taux habituel, la totalité de la récolte ne suffirait pas pour couvrir les déboursés. Non-seulement le propriétaire ne retirerait

pas de son champ un revenu, un produit net, mais il ne rentrerait même pas dans ses avances. — Prenons un exemple pour rendre cette proposition plus évidente.

Un hectare, cultivé en pommes de terre, demande cent journées de travail, et donne, semence déduite, trente hectolitres de récolte, qui, à 3 francs l'hectolitre, font 90 francs. Si le propriétaire, faisant exploiter pour son compte, était obligé de payer les journées au prix moyen, à 1 franc, par exemple, il aurait avancé 100 francs pour ne retirer de sa récolte que 90 francs. Non-seulement pour lui la rente aurait été nulle, mais encore il aurait perdu 10 francs. — Un Irlandais affamé vient trouver ce propriétaire, et lui dit : Je travaillerai à 50 centimes par jour, moi, c'est-à-dire je cultiverai le champ, et pour fermage je vous donnerai la moitié, les deux tiers de la récolte, car il vaut mieux manger peu que de ne pas manger du tout. — Le propriétaire accepte; et voilà que, sur les trente hectolitres récoltés, il en percevra quinze à titre de fermage, sans avoir eu à déboursier un centime,

Le journalier, dans le premier cas, aurait reçu 100 francs de salaire; l'Irlandais ne touchera que la valeur de quinze hectolitres ou 45 francs. Le propriétaire qui avait perdu 10 francs, au lieu d'obtenir un produit net dans la première hypothèse, recevra une rente de 45 francs dans la seconde. Ici, la rente est évidemment prélevée sur le salaire, sur la part du travailleur; l'Irlandais aura été réduit à restreindre sa consommation de moitié, à n'assouvir sa faim qu'à demi, à jeûner un jour sur deux. C'est la condition de ce malheureux peuple d'Irlande!

Il peut donc y avoir rente, alors même qu'il n'y a pas produit net, alors même que la totalité de la récolte ne serait pas suffisante pour payer les frais de culture, pour faire subsister le cultivateur. Quand le propriétaire ne trouve pas de fermiers, il subdivise sa propriété en lots de quelques ares, et il trouve des locataires desquels il exige une part de la récolte,

un certain nombre de journées de travail, quand il ne peut exiger autre chose; et voilà comment il se fait qu'une terre qui ne pourrait produire un fermage, paye néanmoins, quelle que soit la stérilité du sol, une rente au propriétaire (1)! — Mais c'est là aussi ce qui implique la condamnation de la rente, au point de vue de l'économie, et la condamnation sans appel.

Le fermage, en tant que loyer de la fécondité de la nature, comme dit Smith, pourrait à la rigueur être considéré comme une chose fort raisonnable, s'il avait seulement pour but de rétablir l'équilibre ou l'égalité de moyens entre deux producteurs. — Voici, par exemple, deux terres de fertilité inégale qui, à égalité de frais de culture (abstraction faite de la rente), donneront, l'une 100 de produit, l'autre 90. Évidemment, pour faire les conditions égales entre les cultivateurs, il faudra imposer à la terre de première qualité un fermage de 10, si les deux travailleurs ne sont pas associés. Mais resterait toujours à savoir à qui, en droit ri-

(1) On lit dans le *Voyage en Irlande*, par H. D. Inglis : « Les fermages, dans le comté de Wicklow, sont presque partout supérieurs à ce que la terre peut rendre, et les petits fermiers ont autant de peine que les journaliers à gagner assez de subsistances pour ne pas mourir de faim. Parmi les protestants, comme parmi les catholiques, la cherté du loyer des terres était un sujet de plaintes universel, et les uns comme les autres vivaient dans l'état le plus misérable. Quand on leur demandait pourquoi donc ils s'étaient engagés eux-mêmes à payer un fermage qu'ils savaient trop élevé, ils répondaient tous également : « Comment aurions-nous pu vivre autrement? que pourrions-nous faire? » En effet, en Irlande, la *compétition pour les terres n'est autre chose que la folle enchère de gens réduits à l'extrémité...*

» La première cabine où j'entraï était construite en gâchis; elle ne contenait qu'une seule pièce : on n'y était à l'abri ni du vent ni de la pluie; le sol y était fort humide. J'y trouvai une femme avec ses quatre enfants. Leurs meubles consistaient en deux petits bois de lit sans garniture, un escabeau, un petit banc et un pot. Les enfants étaient en guenilles, et leur mère s'affligeait pour cette raison de ne pouvoir les

goureux et d'après la justice, doit revenir ce fermage, ce loyer de la fécondité de la nature ?

En résumé, des doctrines de Smith et des doctrines de Ricardo, de tout ce qui précède et des faits contemporains, il résulte :

1° Que la rente dérive du droit de propriété ou du monopole, selon le langage des économistes ;

2° Que la rente est un tribut prélevé sur le travail appliqué à la terre.

3° En principe ou en droit : — que le prix de tout produit devrait être égal au prix naturel ou aux frais réels de production ; que le salaire devrait être égal à la valeur du produit ; — en fait, que cela n'a pas lieu. Les produits obtenus aux moindres frais, sans frais même, sont vendus au même prix que les produits qui coûtent le plus cher. Le producteur, le consommateur, ne profitent point de la fécondité de la nature ; pour eux toutes les terres sont frappées de stérilité : ils sont réduits à acheter par beaucoup de travail, ce

envoyer à l'école. Le père était un journalier engagé à 6 pence (65 centimes) par jour ; mais il payait en travail 80 de ces journées pour le loyer annuel de sa cabine, en sorte que ne lui restait que 4 pence $\frac{1}{2}$ (45 centimes) par jour, pour se maintenir avec sa femme et ses quatre enfants, en vivant de pommes de terre qui lui coûtaient 4 pence la mesure de 14 livres.

» Il n'y a pas possibilité de vivre pour les fermiers en payant des rentes aussi élevées : plusieurs d'entre eux convinrent avec moi qu'ils ne pourraient jamais payer leurs arrérages, et qu'ils n'avaient accepté de telles conditions que parce que la *faim* les pressait. Telle était la conséquence universelle de la location des terres à l'enchère...

» Cette terre avait été pendant quatre générations dans la famille de ce fermier. Son arrière-grand-père payait de fermage 6 schellings par acre ; son grand-père, 10 ; son père, 20 ; et lui, 40 ! »

(INGLIS, tome I, chap. 3 et 4.)

Le fermage doublant à chaque génération ! Comprend-on maintenant pourquoi les Irlandais et les Gallois demandent la *fixité* des baux ? pourquoi ils crient *rent-war*, guerre à la rente !

qui a coûté peu de travail, à toujours payer les subsistances au *maximum*, ce qui équivaut à une dépréciation proportionnelle et permanente du travail et des salaires. La valeur réelle du travail est en raison inverse du chiffre de la rente, et la rente est une déduction que le travailleur subit à son préjudice, au profit du propriétaire.

4° Que la rente qu'on voudrait nous présenter comme un *pur effet*, est aussi une *cause réelle* du haut prix des denrées. Sur ce point, l'affirmation des économistes libéraux peut être ramenée à ce sophisme : Le haut prix des denrées est cause de la rente, qui fait hausser le chiffre des frais de production, qui causent à leur tour le haut prix des denrées, etc.—Dans ce cercle, on peut tourner, comme le cheval dans un manège, et tourner indéfiniment sans avancer jamais.

5° En principe : que les terres, qui ne donnent pas de produit net, ne devraient jamais payer de rente ; en fait : que ces terres payent une rente ; que toute terre, même la plus ingrate, paye une rente ou finira par en payer une.

6° Enfin que la rente tend nécessairement à hausser de plus en plus, et toujours d'une manière progressive, et le prix des denrées avec elle, à mesure que la population et les besoins de produits agricoles augmentent, à mesure que la richesse générale s'accroît et se développe, parce que la terre est limitée en fertilité et en étendue, appropriée ou monopolisée, parce que les autres capitaux dont l'accroissement est illimité, et le travail qui est tous les jours plus offert, perdent constamment de leur valeur relative par rapport à la terre et aux fruits de la terre.

Écoutons du reste la conclusion d'Ad. Smith, sur la rente (liv. 1, chap. XI) :

« Je terminerai ce long chapitre en remarquant que toute amélioration qui se fait dans l'état de la société, tend, d'une manière directe ou indirecte, à *faire hausser la rente réelle* de la terre, à augmenter la richesse réelle du propriétaire,

c'est-à-dire son pouvoir d'acheter le travail d'autrui ou le produit du travail d'autrui.

» Non-seulement la valeur réelle de la part du propriétaire, le pouvoir réel que cette part lui donne sur le travail d'autrui, augmente avec la valeur réelle du produit, mais encore la *proportion* de cette part, relativement au produit total, augmente aussi avec cette valeur. Ce produit, après avoir haussé dans son prix réel, n'exige pas plus de travail pour être recueilli, qu'il n'en exigeait auparavant. Par conséquent, il faudra une moindre proportion qu'auparavant de ce produit, pour suffire à remplacer le capital qui fait mouvoir ce travail, y compris les profits ordinaires de ce capital. La portion restante du produit, qui est la part du propriétaire, sera donc plus grande, relativement au tout, qu'elle ne l'était auparavant. »

Traduisons cette phrase en langage plus intelligible : autrement dit, pendant que la valeur du produit augmente, les frais de culture restent les mêmes ; et, comme le cultivateur, le travailleur reçoit *un salaire*, et non pas une *part* dans la récolte, l'augmentation du prix de ces denrées qu'il a produites ne lui profite point, au contraire, elle lui devient fatale, car son salaire est *fixe*, pendant que le prix des subsistances va *croissant* ; et c'est avec ce salaire qu'il est obligé de racheter du maître du sol sa subsistance, le fruit de son travail. Un hectolitre de blé valant 15 francs payait autrefois le salaire de quinze journées : le prix de l'hectolitre monte-t-il à 20 francs ? le propriétaire ne donnera plus comme autrefois un hectolitre de blé ou la valeur d'un hectolitre ; mais 15 francs ou 75 litres seulement pour payer le salaire de la quinzaine. Le salaire de l'ouvrier sera réduit d'un quart en réalité, bien qu'il reste nominalement toujours le même ; la provision de pain de l'ouvrier sera diminuée d'un quart, tandis que le propriétaire gardera d'abord par-devers lui une plus grande partie de la récolte, et

que la totalité de la récolte, en outre, aura haussé d'un quart en valeur. — Voilà ce que veut dire Smith.

« Tous les progrès dans la puissance productive du travail qui tendent directement à réduire le prix réel des ouvrages des manufactures, tendent *indirectement* à élever la rente réelle de la terre. C'est contre des produits manufacturés que le propriétaire échange cette partie de son produit brut qui excède sa consommation personnelle, ou, ce qui revient au même, le prix de cette partie. Tout ce qui *réduit* le prix réel de ce premier genre de produit *élève* le prix réel du second; une même quantité de ce produit brut répond dès lors à une plus grande quantité de ce produit manufacturé, et le propriétaire se trouve à portée d'acheter une plus grande quantité de choses de commodité, d'ornement ou de luxe qu'il désire se procurer.

» Toute *augmentation* dans la richesse réelle de la société, toute augmentation dans *la masse du travail utile* qui y est mis en œuvre, tend indirectement à *élever la rente réelle de la terre.* »

Est-ce assez clair, oui ou non? De bonne foi, peut-on porter contre la rente de la terre une accusation plus terrible, une condamnation plus formelle, en termes plus modérés? Que manque-t-il ici? une conclusion catégorique, franche et nette; mais quel lecteur n'est pas à même de la tirer de semblables prémisses? — Nous avons donc raison de dire qu'Adam Smith ne pouvait manquer de condamner la rente, comme il avait condamné le salariat!

Tout, en définitive, tend donc chaque jour à rendre le propriétaire foncier toujours plus riche, à rendre les non propriétaires, les travailleurs, et même les possesseurs de capitaux mobiliers, plus pauvres ou moins riches. Le temps *suffit* pour enrichir les uns, pour appauvrir les autres.

Le propriétaire foncier est donc bien privilégié! — Pour s'enrichir, il n'a pas besoin de travailler, il n'a pas même

besoin d'épargner ; il lui suffit d'attendre : le temps produit pour lui.

Il n'en est pas de même pour le capitaliste, pour le possesseur de valeurs mobilières. L'accroissement des capitaux autres que la terre étant illimité, tout capital, à raison même de cet accroissement incessant, perd et doit perdre de plus en plus de sa valeur relative. Plus les capitaux abondent, plus ils sont dépréciés, à moins que la demande ne vienne à croître plus rapidement encore, pour en soutenir la valeur.

Supposons qu'un chef de famille ait laissé, il y a un siècle, 100,000 fr. à son fils en valeurs mobilières ; supposons que ce fils ait vécu sur son revenu et qu'il ait transmis religieusement à son descendant la somme capitale qu'il avait reçue de son auteur ; supposons qu'il en ait été ainsi pendant trois ou quatre ou quatre générations. L'héritier actuel, le représentant de cette famille, a intégralement conservé le patrimoine de ses ancêtres : il possède aujourd'hui 100,000 fr. — N'est-il pas évident que le petit-fils sera réellement moins riche que le bisaïeul ? Sans même tenir compte des besoins d'une société plus avancée, plus raffinée, 100,000 fr. ne représentent peut-être pas aujourd'hui une fortune égale à ce que pouvaient représenter 60,000 liv. il y a cent ans ! — Voilà donc un capital qui, bien que nominalelement toujours le même, se trouve en réalité réduit des deux cinquièmes ; et les revenus du capitaliste auront dû successivement décroître dans le même rapport que le capital.

Mais si, au lieu de transmettre à son fils 100,000 fr. en valeurs mobilières, le chef de famille dont nous parlions tout à l'heure, avait transmis une terre valant dans le principe 100,000 fr., et si chacun de ses descendants, vivant exclusivement sur les revenus du domaine, avait toujours conservé à son successeur l'intégralité de l'héritage primitif, la position de l'arrière-petit-fils serait certes bien diffé-

rente : la terre vaudrait aujourd'hui 300,000 fr.; elle vaudrait peut-être davantage, et les revenus auraient augmenté chaque année avec la valeur du capital.

En tenant compte des besoins d'une civilisation plus avancée, il se pourrait que le possesseur actuel de la terre ne dût pas être considéré comme plus riche que son bisaïeul; car, de nos jours, un revenu de 15,000 fr. pourrait n'avoir pas une valeur relative plus considérable qu'un revenu de 5,000 fr. au siècle dernier. — Toujours est-il que le descendant du propriétaire foncier, dans notre hypothèse, serait *cinq fois* plus riche que l'héritier du capitaliste.

L'un et l'autre cependant ont mené le même genre de vie, c'est-à-dire ont vécu sans rien faire, dépensant leur revenu chaque année, mais ne touchant jamais à leur capital. — Le temps seul a enrichi l'un, a appauvri l'autre, et les revenus de chacun ont subi les mêmes modifications que le capital : le capitaliste a touché chaque année des intérêts moins forts, tandis que le propriétaire aura perçu des fermages progressifs.

Depuis cent ans, en France, il n'est pas un hectare de terre cultivée qui n'ait doublé, triplé, quintuplé de valeur, sans gagner en fécondité. C'est au point que l'agriculture, comme industrie, est devenue à peu près impossible; car le seul intérêt du capital absorbe tous les produits que l'homme peut créer, et, pour récompenser le travail, l'intelligence du cultivateur, il ne reste rien. Il faut aujourd'hui travailler douze heures par jour toute l'année, s'interdire tout repos, toute jouissance, tout développement intellectuel ou moral, être mal vêtu, mal logé, pour arriver à acquitter : 1° l'impôt; 2° le fermage ou la rente, ou pour payer l'intérêt du capital, et, en échange de tant de peines, de fatigues et de privations, trouver à vivre misérablement. — Les économistes ne paraissent pas même soupçonner pourquoi, *le produit coûtant plus qu'il ne vaut* et ne rem-

boursant pas tous les frais, l'agriculture est impossible! — Cependant ces mêmes économistes ne manquent pas de vous dire : « Voyez les paysans propriétaires; ils vivent dans l'aisance du fruit de leur travail. » — Mais c'est *précisément parce qu'ils sont propriétaires*, c'est-à-dire parce qu'ils n'ont pas de rente à payer, parce qu'ils profitent de l'accroissement de la rente et du renchérissement des terres! — Si le cultivateur, au lieu d'être propriétaire, a emprunté le capital pour acheter la terre, et s'il est tenu d'en servir l'intérêt, il vivra dans la gêne au lieu de vivre dans l'aisance; et, s'il a emprunté à terme peu éloigné, il sera infailliblement exproprié à l'échéance, ruiné sans retour peut-être; il aura travaillé à s'appauvrir.

Ce que les économistes semblent n'avoir pas soupçonné, les agronomes l'ont compris depuis longtemps. M. Mathieu de Dombasle prétendait qu'il n'y avait pas de culture possible, quand le sol était payé au-dessus d'un certain prix (1,000 à 2,000 fr. l'hectare). Il s'agit ici de culture proprement dite, et non pas du jardinage ou des marais, dont les produits peuvent atteindre des prix exorbitants. Quand on vend une rose 20 fr., un camélia 100 fr., un ananas 200 fr., il est bien évident qu'on peut payer la terre de 10 à 20,000 fr. l'hectare;—mais il en est autrement pour les terres à blé, pour les terres qui sont éloignées des grands centres de population.

Dans l'intérêt de l'agriculture, dans l'intérêt des travailleurs de toutes les classes et des consommateurs, dans l'intérêt général, il deviendra bientôt indispensable, absolument indispensable, de prévenir l'augmentation incessante de la valeur vénale ou nominale du sol, l'augmentation de la rente qui fait renchérir les subsistances et déprécie d'autant le travail; il deviendra indispensable de substituer tout au moins à la rente proprement dite, à la rente progressive, un intérêt fixe, un loyer déterminé, pour l'instrument de production-terre, pour les capitaux fonciers. —

C'est pour la société tout entière une question d'existence, une terrible question qui ne peut manquer de venir bientôt à l'ordre du jour. Nos hommes d'État et nos législateurs peuvent se préparer.

Aux conclusions de Smith que nous avons citées, les personnes étrangères à l'économie, et même les économistes statisticiens, ne manqueront pas d'opposer des faits comme arguments irrésistibles, sans s'inquiéter peut-être si les faits par eux invoqués ne confirment pas les vrais principes au lieu de les contredire. Il est une objection qui se présentera naturellement à beaucoup d'esprits, et que nous tenons à prévenir; elle a été faite par des professeurs d'économie; la voici :

« Si, comme Smith l'affirme, tout développement de la richesse générale, tout progrès quelconque, tout accroissement du travail national, tourne au profit de la rente, de la propriété foncière; comment se fait-il donc que les propriétaires de France tirent si peu de revenus de leurs propriétés? Comment se fait-il que la terre rende 2, 2 1/2, 3 % au plus, chaque année? Comment expliquer la gêne des propriétaires et les treize milliards d'hypothèques dont la propriété foncière est grevée. »

Voilà sans doute une objection formidable en apparence! — Eh bien, elle prouve contre ceux qui l'invoquent. Distinguons bien d'abord la propriété, — et le propriétaire; la rente proprement dite, — et l'intérêt d'un capital placé en biens fonds. — Ce n'est point une subtilité; c'est toute la question.

Si les propriétaires ne tirent pas aujourd'hui un fort revenu de leurs propriétés, c'est précisément parce que le *capital-terre* a acquis une valeur vénale excessive. Or, cela prouve déjà en notre faveur. En France, le sol subit des mutations continuelles, soit par l'effet des successions, soit par l'effet des ventes et des transactions quotidiennes; à l'augmentation progressive de la rente, correspond une aug-

mentation proportionnelle dans la valeur vénale des propriétés, de toutes les propriétés, même de celles qui ne sont pas vendues, car les possesseurs ne manquent pas d'évaluer leurs terres d'après le prix courant des terres du canton.

Un domaine qui valait 100,000 il y a un siècle, et qui était affermé alors 5,000 fr., paye aujourd'hui 10,000 fr. de rente; mais il a coûté au propriétaire actuel 300,000 fr., et peut-être davantage. LA RENTE de cette terre A DOUBLÉ réellement; cependant l'intérêt du capital, pour le propriétaire actuel, comparé au revenu de l'ancien possesseur, a baissé.—Le domaine qui donnait autrefois cinq mille francs de rente, en donne aujourd'hui dix mille; cependant l'ancien propriétaire retirait de son capital cinq pour 0/0, tandis que le propriétaire actuel ne retire que trois et un tiers.

Ce simple exemple réfute victorieusement l'objection. Les 13 milliards d'hypothèques sont précisément le produit accumulé de la rente; ils représentent le revenu progressif de la terre, revenu perçu par les prêteurs qui sont en réalité les propriétaires véritables, car ils perçoivent la rente en touchant leurs intérêts annuels.

Si le domaine supposé, au lieu d'avoir changé de maître, était toujours resté dans la même famille par suite du droit d'aînesse, comme cela a lieu en Angleterre, le propriétaire actuel pourrait-il nier que son revenu soit double du revenu de ses aïeux?

La rente de cette terre a donc véritablement augmenté, augmenté non pas seulement en valeur nominale, en valeur relative, mais encore augmenté en valeur réelle, en valeur absolue. En supposant que le prix du blé soit exactement de nos jours ce qu'il était il y a un siècle, à 20 fr. l'hectolitre, par exemple, le fermage du domaine qui était autrefois de deux cent cinquante, sera aujourd'hui de cinq cents hectolitres.

Que la terre change de maître, ou qu'elle reste invariablement dans la même famille, peu importe; ce qu'il y a de certain, d'incontestable, c'est que la part du produit

attribuée à l'*agent de production* TRAVAIL diminue, tandis qu'au contraire la part de ce même produit attribuée à l'*instrument* TERRE OU CAPITAL augmente sans cesse.

Qu'importe au cultivateur, dans l'espèce que nous avons choisie, à qui échoit la part du capital et comment elle se distribue? Toujours est-il qu'il paye un loyer double de celui que payaient ses ancêtres, que sa part dans la récolte est moitié moindre. Et, si la ferme est de peu d'étendue, si, pour vivre et pour nourrir sa famille, le cultivateur est obligé de consommer tout son produit sans pouvoir porter au marché aucun excédant, sa consommation sera en réalité réduite de moitié. Sans doute le fermier de la grande culture, qui a des produits à vendre, pourra trouver dans l'augmentation du prix des denrées un dédommagement ou une compensation à l'élévation du fermage ou de la rente, alors même que la récolte n'aurait pas augmenté en quantité; — mais le petit cultivateur, qui consomme tout ce qu'il produit, ne pourrait être dédommagé de l'élévation de la rente que par l'augmentation des produits *en quantité* et en valeur vénale tout ensemble.

Vous avez beau dire au fermier qu'il ne sert plus que $3\frac{1}{3}$ d'intérêt sur la valeur capitale du domaine, au lieu des 5% que payait son grand-père; il vous répondra avec raison: « Mais si je ne sers que $3\frac{1}{3}$ d'intérêt, le capital est *triple*; il est aujourd'hui de 300,000 fr., tandis qu'il n'était autrefois que de 100,000, pour la même exploitation. Or, j'aimerais mieux avoir à payer 5% sur 100 fr., que $3\frac{1}{3}$ sur 300 fr. Ne venez donc pas me dire que votre système de conversion m'est avantageux; vous vous moquez de moi; car, en définitive, je paye deux fois plus ou j'ai perdu moitié; je paie 10,000 et non pas 5,000 fr. de rente; voilà le résultat positif. Peu m'importe, après tout, de savoir si cette augmentation vous est acquise en totalité à titre gratuit, ou si vous l'avez chèrement payée à votre prédécesseur. Il aurait pu vous en faire cadeau; il vous l'a

vendue. Le contrat qui est intervenu entre vous, pour moi fermier, ne signifie autre chose, sinon que c'est à Pierre désormais et non plus à Jean que je dois porter mon tribut annuel; et ce tribut est deux fois plus considérable.»

D'un autre côté, il est incontestable que le propriétaire actuel a payé fort cher cette rente supérieure, puisque le capital terre a triplé de valeur; et ce nouveau maître peut dire qu'il ne profite point de l'accroissement du fermage.

— Mais, de ce seul fait que le capital a triplé de prix, nous déduisons invinciblement que la rente a augmenté, car c'est l'augmentation du revenu qui a fait hausser la valeur vénale de la terre. — Combien rend aujourd'hui telle ferme?

— 5,000 francs. — Le taux habituel du placement en immeubles étant 3 %, par exemple, on évaluera la ferme 166,000 francs, et c'est probablement à ce prix qu'elle sera vendue. Que dans dix, dans vingt ans, le fermage soit porté à 6,000 francs, si le taux de l'intérêt foncier n'a pas changé, la même ferme sera vendue ou pourra être vendue 200,000 francs, et non plus 166,000 francs, parce que, la rente ayant haussé, le capital augmentera de valeur en proportion.

C'est sur le chiffre de la rente ou du revenu que se base la valeur capitale. Si donc le prix des terres augmente, c'est que la rente augmente directement ou indirectement. Pour que la rente augmente indirectement, c'est-à-dire d'une manière relative, il suffit qu'elle reste stationnaire pendant que le loyer de tous les autres capitaux diminue; il suffit même que la dépréciation du capital foncier, la décroissance du revenu foncier, soient moins promptes que la dépréciation et la décroissance de tous les autres revenus. Mais la rente augmente encore directement ou d'une manière absolue, parce que la population et la richesse générale se multiplient, parce que les produits agricoles sont chaque jour plus demandés, et que la création en est forcément limitée par l'étendue et par la fécondité possible

du sol cultivable, parce que les propriétaires sont les seuls marchands de subsistances, et jouissent, ainsi que le reconnaissent Smith, Ricardo et tous les économistes, des privilèges du monopole!

Est-il juste, est-il moral, est-il même d'une saine politique, que tout accroissement de la richesse sociale, que tout progrès des arts et de l'industrie, que toutes les améliorations, tous les résultats du travail et de l'activité universelle, tournent exclusivement au profit des rentiers, au profit des propriétaires? Quand l'intérêt de tous les autres capitaux tend à décroître, convient-il de laisser l'intérêt du capital-terre devenir constamment progressif? N'est-il pas juste, n'est-il pas prudent même, de régler l'exercice du droit de propriété?

« Dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme; et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers. » (Ad. Smith, liv. II, chap. 5.)

N'équivoquons point sur le mot *valeur*. Le produit du travail de la nature a une valeur, d'abord en ce sens que ces produits sont propres à satisfaire nos besoins: c'est la valeur d'utilité, la véritable valeur sociale; mais ces produits ont de plus une valeur vénale pour le propriétaire, en cet autre sens que le travail, *gratuitement* fourni par la nature, est *vendu* par le propriétaire du sol, et donne naissance à la rente ou au fermage. La nature ne demande ni rente ni salaire; son travail n'exige aucune dépense. Cependant le propriétaire loue au fermier l'usage de la fécondité de la nature; et c'est de là que procède la rente. Et ce qui ne coûte aucune dépense en principe, ce qui nous est gratuitement donné à tous, se trouve en résultat faire partie des frais de production, tout aussi bien que le salaire des ouvriers les plus chers! — Mais pourquoi donc?

Ah! s'il en est ainsi; si contre les travailleurs, contre les

consommateurs, contre la société tout entière, les propriétaires ont prescrit par le temps, à leur avantage, le droit exclusif à l'usage et à la fécondité de la nature ; le jour est proche où l'on se verra dans la nécessité absolue d'invoquer contre les propriétaires les bénéfices de la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique, dans la nécessité d'affranchir le travail de la plus ruineuse de toutes les servitudes ! On indemniserà une fois pour toutes les propriétaires, puis on rachètera à tout jamais le droit à l'air, à l'humidité, aux rayons du soleil, à l'influence de l'atmosphère, la fécondité de la nature, enfin ! sinon la société ne pourrait subsister ; toute production, étant hors d'état de couvrir ses frais, deviendrait impossible ; et les travailleurs réduits à l'extrémité, ne pouvant vivre à de pareilles conditions, seraient forcés de réclamer hautement la jouissance gratuite des bienfaits gratuits de la nature ! — Aujourd'hui déjà, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, le pays de Galles, en sont là.

La théorie de la rente, exposée par Smith et par Ricardo, a soulevé de vives contraverses ; mais elle a abouti en définitive à mettre en question le droit même de propriété. Smith ni Ricardo n'ont osé tirer les conséquences rigoureuses des prémisses qu'ils avaient posées ; mais d'autres ont été plus hardis. De nos jours, un écrivain doué d'un beau style, d'une verve prodigieuse, d'une dialectique impitoyable, a audacieusement tiré la conclusion suprême devant laquelle avaient reculé Smith et Ricardo, mais que Buchanan, le commentateur de Smith, n'avait point dissimulée. Ce que Smith, Ricardo, J. B. Say et tous les économistes, appellent monopole, M. Proudhon l'a tout simplement nommé droit de propriété. Tous les économistes que nous venons de citer appartiennent à l'école libérale, et l'on sait que cette école a les monopoles en horreur. cependant, devant celui des propriétaires, ces économistes s'inclinent respectueusement ; — M. Proudhon, au contraire, poursuit

sans broncher les déductions de son inflexible logique; et son livre n'a pas été refuté et ne le sera jamais, parce que, tout au moins pour la partie critique, il est irréfutable.

Oui, les doctrines de Smith et de Ricardo sur le produit net, sur les frais de production, ont abouti à mettre en question le droit de propriété; et cette conséquence n'est pas seulement spéculative, elle est positive, sanctionnée par l'expérience, elle se traduit en faits vivants.

Les principes de Smith et de Ricardo sur le produit net ont été appliqués dans la Grande-Bretagne. En Angleterre, en Écosse, les landlords ont supprimé la main-d'œuvre, pour diminuer les frais de culture et pour augmenter leur produit net, *leur rente*; ils ont converti les champs en pâturages, expulsé les paysans par milliers, et substitué aux laboureurs des bestiaux à l'engrais (1). En Irlande et dans le pays de Galles, les landlords ont divisé et subdivisé leurs domaines en cottages, puis ils ont mis les fermages aux enchères, pour accroître leur produit net, pour faire hausser la rente. — Dans les cantons de grande culture, dans ceux de petite culture, le salaire du travail a été mis au rabais, et les travailleurs, pressés par la faim, ont été poussés à se faire une concurrence meurtrière. — Mais qu'en est-il résulté? — le paupérisme agricole d'abord; puis les incendies de fermes, des scènes de dévastation. L'Irlande s'est agitée; Rébecca a soulevé le pays de Galles; l'Angleterre et l'Écosse ont été envahies par le chartisme.

Pour produire à bon marché, pour faire hausser la rente, on a diminué les salaires, on a rendu les bras inutiles, expulsé les cultivateurs et par la force et par le feu.....—Pour favoriser la production à bon marché, les Irlandais et les Gallois, à leur tour, demandent qu'on réduise *la rente*, qui fait partie des frais: *Rent war, Guerre à la rente!* c'est leur

(1) Voir les Études de M. de Sismondi sur la richesse territoriale, notamment l'essai intitulé *De l'expulsion des cultivateurs de race galloise en Écosse*, et l'essai sur l'Irlande.

cri de ralliement, la devise qu'ils ont inscrite sur leurs noirs drapeaux. — Ils demandent des *baux fixes* et invariables, des garanties contre l'élévation de la rente, contre l'avidité et la tyrannie des propriétaires, et ils incendient les fermes et les moissons. *La ligue*, de son côté, demande le pain à bon marché, afin de pouvoir abaisser les salaires des ouvriers de l'industrie ; elle demande la libre importation des blés étrangers, c'est-à-dire la réduction de la rente des landlords, des seigneurs terriens. Ce n'est pas seulement le peuple des travailleurs qui s'insurge contre les privilèges de la propriété foncière, ce sont les manufacturiers, ce sont les commerçants qui poussent de toutes leurs forces à la guerre sociale. C'est donc à la fois la guerre du travail contre le capital, et la guerre du capital contre le capital, la lutte à mort du commerce et de l'industrie contre l'agriculture, contre la propriété territoriale....

Les chartistes vont plus loin : ils demandent que la rente cesse de faire partie des frais de production, qu'on abolisse le monopole des maîtres du sol, pour faire baisser le prix des subsistances ; ils réclament l'usage de la fécondité de la nature, et n'en veulent plus payer le loyer ; il faut dire : « Propriétaires, produisez vos titres, ou plutôt défendez-vous, car vous ne pouvez invoquer que la force, et nous allons comparer nos droits (1). »

En France, pays de démocratie, les lois, les coutumes, l'égalité des partages entre les fils d'un même père, et les révolutions, ont fait justice de la propriété féodale. La terre n'appartient point chez nous à un petit nombre de familles patriciennes. Aussi, l'augmentation progressive de la rente n'a-t-elle pas produit, comme en Angleterre, des effets désastreux : toutes les classes, plus ou moins, ont d'abord profité du renchérissement des terres. Mais cette valeur

(1) Voir la grande épopée chartiste, *Ernest ou la régénération sociale*.

vénale, qui va croissant toujours, a déjà eu de funestes résultats, et elle en aura bientôt de plus funestes encore. Elle a déjà commencé par rendre l'agriculture rationnelle impossible, et nous subissons tous les inconvénients de la petite culture, qui est devenue une nécessité. Ce mode de production dispendieux, rendu plus dispendieux encore par l'augmentation de la valeur vénale du sol, par l'exagération du capital foncier dont il faut couvrir l'intérêt, nous met dans l'impossibilité de créer à bon marché des subsistances. D'abord, les frais de production absorbent la presque totalité des produits; les cultivateurs, opérant sur de petites exploitations, ne peuvent employer les machines économiques et expéditives; ils emploient un grand nombre de bras, et la majeure partie de la récolte est forcément consacrée à la consommation des agriculteurs eux-mêmes, si bien qu'il reste peu de chose pour l'approvisionnement des villes et des centres de population industrielle. Ensuite, cette récolte revient à des prix exorbitants, et, pour protéger l'agriculture et les agriculteurs, pour les mettre à même de couvrir leurs frais, nous sommes réduits à faire hausser artificiellement le prix des denrées, le prix de toutes les subsistances, à prohiber par des tarifs l'importation des blés, l'importation des bestiaux étrangers. — Il faut bien que les consommateurs subissent les conséquences du *renchérissement des terres* et de *l'augmentation de la rente*, subissent le haut prix du *pain*, le haut prix de la *viande*, le haut prix de la laine, c'est-à-dire *des vêtements*, le haut prix du bois! etc., etc... — ... Le renchérissement de la terre réduit donc le peuple à être mal nourri, mal vêtu, à souffrir du froid... — Cependant, si vous abaissez les tarifs protecteurs, l'agriculture est ruinée! — D'un autre côté, si vous parlez d'élever le prix des salaires, vous mettez l'industrie dans l'impossibilité de lutter contre les produits étrangers, de résister à la contrebande... — On a beau faire, on a beau dire, notre société est acculée dans une

impasse... Comment sortir de ce cercle vicieux? — En attendant, le peuple est misérable, et la rente augmente toujours, et, à mesure qu'elle augmente, les salaires subissent une dépréciation correspondante, le travail est avili de plus en plus. Quel chaos!

Encore si ce renchérissement profitait aux cultivateurs et aux propriétaires! — Mais non, c'est tout au plus s'ils peuvent couvrir leurs frais, qui augmentent avec cet accroissement de la rente. Les uns se ruinent, presque tous sont obérés; et l'on ne comprend pas que dans un pays de petite propriété et de petite culture comme la France, où chaque producteur consomme la presque totalité de sa récolte, le haut prix des denrées, pour le cultivateur, ne saurait compenser l'augmentation des frais!

Qu'importe au métayer, qu'importe au petit propriétaire, le haut prix des marchés? Il n'a point de récolte à vendre; il consomme ce qu'il produit, à peu près tout ce qu'il peut produire. Qu'a-t-il donc à gagner au renchérissement de la terre et au renchérissement des denrées? Sa provision de blé, sa provision de vin, est-elle augmentée pour cela? — Non: il mange du pain qui vaut davantage, il boit du vin qui vaut davantage, voilà tout; du pain et du vin qui lui ont coûté plus cher, s'il a acheté la terre et s'il l'a payée; du pain et du vin qui lui coûtent trop cher, qu'il paye plus qu'ils ne valent, s'il a fait la folie d'emprunter pour devenir propriétaire. Et néanmoins le renchérissement des subsistances aura pour effet nécessaire de faire hausser le prix des étoffes qu'il consommera, le prix de tous les objets qu'il devra acheter... — Pour le petit propriétaire donc, l'augmentation de la valeur vénale du sol, le renchérissement des denrées, tant que ses produits n'augmentent pas en quantité, tant qu'il n'a pas d'excédant à vendre, équivalent à une augmentation *de dépense*. — Ah! pour le grand propriétaire, c'est autre chose: celui-là a un excédant de récolte à porter au marché; il peut trouver dans le haut prix

des denrées une avantageuse compensation à l'élévation du chiffre de la rente, ou plutôt il profite réellement de l'augmentation de *la rente*. Et Smith a pu dire avec raison : « Tout ce qui tend à faire hausser la rente de la terre tend directement ou indirectement à rendre le grand propriétaire plus riche, à rendre le travailleur, le manufacturier, le consommateur, et même le petit propriétaire, moins riches ou plus pauvres. »

CHAPITRE V.

École libérale (suite). — Des profits du capital. — 1° Des profits des entrepreneurs d'industrie; 2° des profits des commerçants. Le commerce est-il productif?

Sous cette dénomination générale de profits, Ad. Smith confond le plus souvent trois choses qu'il importe de distinguer : 1° l'intérêt du capital; 2° le salaire de l'entrepreneur, la rétribution de son travail et de sa capacité; 3° le profit proprement dit.

Le manufacturier-capitaliste et le cultivateur-propriétaire cumulent à leur avantage l'intérêt, le salaire et le profit; mais une analyse rigoureuse doit distinguer ces trois sources différentes de leurs revenus (1).

L'intérêt du capital, le loyer de l'instrument de production, peut être déterminé, dans un lieu et dans un moment donnés, par le taux ordinaire du loyer des capitaux et par les chances aléatoires que peut offrir chaque industrie particulière. L'intérêt comprend le taux de l'argent et la prime d'assurance.

La rétribution de la capacité de l'entrepreneur, la récompense de son travail, peuvent être évaluées, Smith nous l'a dit, d'après les appointements que l'on donnerait à un premier commis-directeur.

Tout le surplus des bénéfices représente le profit de l'entrepreneur ou du négociant.

Ces distinctions sont d'autant plus nécessaires, que le bailleur de fonds ou capitaliste, l'entrepreneur ou spé-

(1) J. B. Say a eu grand soin de distinguer le profit et l'intérêt.

lateur, et le directeur, peuvent être trois personnes différentes. — Un exemple pour éclaircir tout cela :

Une manufacture au capital de 100,000 francs donne 20,000 fr. de bénéfice : voyons comment ce bénéfice pourra être réparti entre l'intérêt, le salaire et le profit.

Dans le pays où cette manufacture est établie, le taux ordinaire de l'intérêt, quand un capital est solidement placé, est de 5 pour 0/0. Il faut donc porter au compte de l'intérêt, 5,000 fr. ; car, si le manufacturier a emprunté la somme, il en doit servir les arrérages ; et, si cette somme lui appartient, il doit se payer à lui-même l'intérêt qu'il aurait retiré du placement de son capital.

Mais le capital engagé dans une manufacture court des chances ; le manufacturier, exposé à des pertes considérables, a coutume de porter à 5 p. 0/0 la prime destinée à assurer ses capitaux. Nous devons donc encore défalquer 5,000 fr., à titre de prime d'assurances (1).

Le manufacturier aurait donné à un directeur 3,000 fr. d'appointements, comme rétribution du travail du gérant et de sa capacité.

Il reste donc en définitive 7,000 fr. pour représenter le profit.

Quelle devrait être, en bonne justice, la part du capital ; quelle devrait être la part du travail et de la capacité du gérant ; quel devrait être le profit de l'entrepreneur, et jusqu'à quel point doit-il être permis de lever un tribut sur le travail d'autrui? . . . C'est là ce qu'on voudrait savoir peut-être ; mais gardons-nous bien d'adresser de pareilles questions à l'école libérale, elle nous répondrait sèchement :

(1) Cette prime est destinée à assurer le capital de roulement, et non pas le capital immobilisé, les outils et machines. La détérioration et l'entretien des machines font partie des frais annuels, et ces frais peuvent être portés à 10 0/0 du capital immobilisé. Nous supposons que ces 10 0/0 ont été prélevés sur le bénéfice brut, qu'ils ne doivent pas être pris sur les 20,000 fr. à répartir.

« On vous a déjà dit cent fois que le droit ne nous regarde pas, que c'est l'objet d'une autre science ! Nous cherchons uniquement à préciser des faits. » C'est entendu, c'est constaté ; passons donc outre, et voyons si l'on pourra préciser les faits. Nous discuterons le principe de justice, les droits du capital et de la capacité, dans la troisième partie de ce livre, en exposant les théories des socialistes.

Occupons-nous d'abord des profits d'entrepreneurs d'industrie, et laissons parler Ad. Smith. (Ch. IX, liv. I.)

§ I. DES PROFITS DES ENTREPRENEURS D'INDUSTRIE.

« La hausse et la baisse dans les profits du capital dépendent des mêmes causes que la hausse et la baisse dans les salaires du travail, c'est-à-dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale ; mais ces causes agissent d'une manière très-différente sur les uns et sur les autres.

» L'accroissement des capitaux qui fait *hausser* les salaires tend à *abaisser* les profits. Quand les capitaux de beaucoup de riches commerçants sont versés dans un même genre de commerce, leur concurrence mutuelle tend naturellement à en faire baisser les profits ; et quand les capitaux se sont pareillement grossis dans tous les différents commerces établis dans la société, la même concurrence doit produire le même effet sur tous.

» Nous avons déjà observé qu'il était difficile de déterminer quel est le taux moyen des salaires dans un lieu et dans un temps donnés. On ne peut guère même, dans ce cas, déterminer autre chose que le taux habituel des salaires ; mais cette *approximation* ne peut guère s'obtenir à l'égard des profits des capitaux. Le profit est si variable que la personne qui dirige un commerce particulier ne pourrait pas toujours vous indiquer le taux moyen de son profit annuel. . . . — Ce profit varie non-seulement d'une année à l'autre, mais même d'un jour à l'autre, et presque d'heure en

heure, etc. » Puis Smith ajoute que le seul moyen de se faire une idée du taux des profits, c'est de consulter l'intérêt de l'argent. Mais c'est là une erreur capitale, qui provient de la confusion incessante que fait l'auteur entre le profit et l'intérêt. Pour réfuter cette erreur, il suffit d'opposer Smith à lui-même. Dans un passage déjà cité, il a dit : « Le salaire du travail est en raison du travail, le profit du capital est en raison de l'étendue du capital, » et non pas en raison du taux de l'intérêt. Le profit peut être même d'autant plus considérable que le taux de l'intérêt est moins élevé. Le manufacturier qui opère sur un million perçoit 5 ou 10 p. % à titre de profit; il perçoit un dividende d'autant plus fort que son *capital engagé est plus important*; et ce capital sera d'autant plus important, selon toute apparence, que le manufacturier trouvera à emprunter à meilleur marché (1). La part du simple bailleur de fonds, du capitaliste non intéressé dans l'entreprise, est en raison du taux de l'intérêt, du taux du loyer des capitaux, cela est vrai; mais la part de l'entrepreneur, son profit, est le plus souvent en raison inverse du taux de l'intérêt qu'il est tenu de servir. — Il serait inutile d'insister; il serait également parfaitement inutile de suivre Ad. Smith, et de chercher avec lui quel a été le taux de l'intérêt à diverses époques et dans différents pays; car cela nous enseignerait tout au plus quel a été le prix du loyer des capitaux en telle année, chez telle et telle nation. ... — Nous n'étudions point l'histoire en ce moment, nous nous occupons de principes.

Prenons acte des aveux de Smith : *Les profits haussent*

(1) Alors même que le *taux proportionnel du profit* baisserait, cette diminution pourrait être largement compensée par l'augmentation du capital engagé. Le manufacturier opérant sur 10 millions, et percevant 1 p. 0/0 à titre de profit, gagnera plus encore que s'il avait perçu 5 p. 0/0 en opérant sur 100,000 francs. Dans le premier cas, ce profit proprement dit s'élèvera à 100,000 francs; dans le second, il eût été de 5,000 francs seulement.

quand les salaires baissent, et vice versa, ce qui prouve qu'il n'y a pas identité parfaite entre les intérêts des capitalistes et les intérêts des salariés, quoi qu'en disent les économistes (1). — On ne peut déterminer quel est le taux des profits, puisque ce taux varie même d'heure en heure : à *fortiori*, ne pourrait-on pas, d'après l'école libérale, déterminer quel *il devrait être*.

En exposant la théorie de la rente et des salaires, Smith a critiqué, a même implicitement condamné la rente et le salariat : pourquoi n'en serait-il pas de même à l'égard des profits ?

« Dans le fait, des profits élevés tendent, beaucoup plus que des salaires élevés, à faire monter le prix de l'ouvrage. Si, par exemple, dans la fabrique des toiles, les salaires des divers ouvriers, tels que les séranceurs du lin, les fileuses, les tisserands, etc., etc., venaient à hausser de *deux deniers* par jour, il deviendrait nécessaire d'élever le prix d'une pièce de toile seulement d'autant de fois *deux deniers* qu'il y aurait eu *d'ouvriers* employés à la confectionner, en multipliant le nombre des *ouvriers* par le nombre des *journées* pendant lesquelles ils auraient été ainsi employés. Dans

(1) Smith dira même ailleurs, dans le courant de ce chapitre IX, tome I, p. 124 : « De forts salaires et de gros profits sont naturellement des choses qui vont rarement ensemble, si ce n'est dans le cas particulier d'une colonie nouvelle. » Et page 126 : « Une diminution survenue dans la masse des capitaux d'une société ou dans les fonds destinés à alimenter l'industrie, en amenant la *baisse* des salaires, amène pareillement une hausse dans les profits, et par conséquent dans le taux de l'intérêt. Les salaires du travail étant baissés, les propriétaires de ce qui reste de capitaux dans la société peuvent établir leurs marchandises à meilleur compte qu'auparavant ; et, comme il y a moins de capitaux employés à fournir le marché qu'il n'y en avait auparavant, ils peuvent vendre plus cher. Leurs marchandises *leur coûtent moins et se vendent plus cher*. Leurs profits croissant ainsi en raison double peuvent suffire à payer un plus gros intérêt. » Ainsi toujours la guerre entre le capital et le travail !

chacun des différents degrés de main d'œuvre que subirait la marchandise, cette partie de son prix qui se résout *en salaires* hausserait seulement dans la *proportion arithmétique* de cette hausse des salaires. Mais si les *profits* de tous les différents *maîtres* qui emploient ces ouvriers venaient à monter de 5 p. %, cette partie du prix de la marchandise qui se résout en *profits* (intérêts du capital, récompense du travail de l'entrepreneur et profit proprement dit, tout ensemble) s'élèverait dans chacun des différents degrés de la main d'œuvre, en raison **PROGRESSIVE** de cette hausse des *profits*, ou en *proportion GÉOMÉTRIQUE*. Le maître des sérançeurs demanderait, en vendant son lin, un surcroît de 5 p. % sur la valeur totale de la *matière et des salaires* par lui avancés à ses ouvriers. Le maître des fileuses demanderait un *prix additionnel* de 5 p. %, tant sur le prix du *lin sérancé* dont il aurait fait l'avance que sur le montant des *salaires* des fileuses. Et, enfin, le maître des tisserands demanderait 5 p. %, tant sur le prix par lui avancé du *fil de lin* que sur les *salaires* de ses tisserands. — La hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise comme *l'intérêt simple* dans l'accumulation d'une dette; la hausse des profits opère comme *l'intérêt composé*. Nos marchands et nos maîtres manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires, en ce que l'élévation des salaires renchérit leurs marchandises et par là en diminue le débit, tant à l'intérieur qu'à l'étranger : ils ne parlent pas des *mauvais effets des hauts profits*; ils gardent le silence sur les conséquences fâcheuses de *leurs propres gains*, ils ne se plaignent que de celles du gain des autres. » (Liv. 1, ch. IX, page 131.)

Smith avait dit déjà (liv. 1, ch. VI, page 69) :

« A chaque transformation nouvelle d'un produit (ou aussi souvent que ce produit change de mains, est vendu et revendu dans le commerce), non-seulement le nombre des profits augmente (et l'intérêt est perçu plus souvent), mais

chaque profit subséquent est plus grand que le précédent, parce que le capital d'où il procède est nécessairement toujours plus grand. Le capital qui met en œuvre les tisserands, par exemple, est nécessairement plus grand que celui qui fait travailler les fileurs, parce que non-seulement il remplace ce dernier capital avec ses profits (et ses intérêts), mais il paye encore en outre les salaires des tisserands; et, comme nous l'avons vu, il faut toujours que les profits soient en certaine proportion avec le capital. »

Les prétendus disciples de Smith, tant en Angleterre qu'en France, ont-ils bien compris, bien médité ces deux derniers alinéas que nous venons de citer? Si l'intérêt et le profit agissent sur les prix de toutes les marchandises en proportion géométrique, tandis que les salaires n'agissent qu'en proportion arithmétique, c'est l'intérêt surtout, ce sont les profits qu'il faut diminuer, pour produire à bon marché, et non pas les salaires!

Si les entrepreneurs, si les marchands, cumulent l'intérêt composé autant de fois qu'un produit change de mains, la division du travail, la subdivision des industries, les fractionnements du commerce, les bénéfices des vendeurs, revendeurs et détaillants, augmentent donc considérablement les frais de production, les frais inutiles, et font renchérir tous les produits aux dépens des consommateurs et aux dépens des travailleurs.

La conclusion de tout ceci, c'est que les travailleurs et les consommateurs ont un commun intérêt à voir diminuer le taux du loyer des capitaux et le taux des profits; c'est que l'intérêt des entrepreneurs et des capitalistes est diamétralement opposé à l'intérêt des ouvriers, à l'intérêt de la majeure partie de la population; c'est qu'il faut réduire le plus possible les rouages inutiles et dispendieux, les intermédiaires parasites; c'est qu'il faut concentrer la production dans de grands ateliers, afin que le profit et l'intérêt ne soient perçus qu'une fois, sur la totalité du capital en-

gagé, depuis la première façon jusqu'à l'entière confection du produit; c'est qu'il faut simplifier le commerce, c'est qu'il faut organiser un vaste système de crédit à bon marché, c'est qu'il faut organiser l'industrie, etc., etc.

Smith a donc implicitement condamné l'intérêt et le profit, comme il a condamné le salariat. Et comme, d'après lui, tout revenu procède du travail directement ou indirectement, l'intérêt et le profit, tout comme la rente, sont nécessairement perçus aux dépens du travailleur, qui dès lors ne peut plus obtenir la récompense naturelle du travail, le produit tout entier de son activité et de son intelligence.

§ 2. DES PROFITS DES COMMERÇANTS.

Ce que Smith a dit des entrepreneurs d'industrie s'applique très-bien aux commerçants, qui sont des entrepreneurs de transports et des entrepreneurs de spéculation; ce qu'il a dit des capitaux fonciers peut, à beaucoup d'égards, s'appliquer à tous les autres capitaux.

Nous avons vu que la rente réelle de la terre tend à augmenter sans cesse, soit directement, soit indirectement, et cela *malgré* la diminution incontestable du taux de l'intérêt des capitaux placés en biens fonds. Si le taux de l'intérêt diminue, le chiffre du capital productif d'intérêts augmente progressivement; si le taux de l'intérêt est moins élevé, cet intérêt est perçu sur un capital nominalement plus considérable, et dès lors il absorbe toujours une portion de plus en plus forte du produit total. Or, à mesure que la part du capital, de *l'instrument de production terre*, devient proportionnellement plus grande, la part de l'agent-travail doit, de toute nécessité, devenir relativement plus faible : c'est évident.

Eh bien! il en est absolument de même et dans le commerce et dans l'industrie.

Le taux de l'intérêt a beau baisser à mesure que les capitaux se multiplient : — si le taux de l'intérêt baisse, le

chiffre du capital employé augmente, de façon à rendre la réduction de l'intérêt tout à fait illusoire. Partout le capital tend à restreindre la part du produit autrefois attribuée au travail ; il fait mieux encore : il supprime le travail même. Le manufacturier, le commerçant, percevaient autrefois 10 p. % sur leur capital engagé, pour profits et intérêts tout ensemble ; mais il suffisait alors d'un capital de 100,000 fr. pour monter une industrie ou une boutique. — Aujourd'hui ils ne perçoivent plus que 5 p. % ; mais ils opèrent sur un million, sur plusieurs millions. Le travail avait autrefois à subir une déduction de 10,000 fr. sur l'ensemble des produits ; il a aujourd'hui à subir une déduction de 50,000 fr. si le capital est de 1 million, de 100,000 fr. si le capital est de 2 millions, etc., etc. Or, les manufactures et les maisons de commerce qui n'opèrent que sur un capital de 1 ou 2 millions deviennent de plus en plus rares ; car, pour produire à bon marché, pour lutter contre la concurrence, il faut disposer d'un capital immense, il faut pouvoir employer des machines expéditives et les utiliser nuit et jour, il faut donner à la fabrication un essor gigantesque. La concentration des capitaux est la condition indispensable de l'existence pour toute fabrique, pour tout magasin, pour toute maison de commerce.

Autrefois l'ouvrier, l'artisan, le commis, pouvaient arriver avec le temps et l'économie à acheter un métier, à élever une boutique : il suffisait pour cela d'être honnête, rangé, laborieux, de connaître son état, et de disposer de quelques épargnes. Aujourd'hui, pour élever une usine ou un magasin, il faut des millions ! Tout individu qui n'est pas capitaliste ne saurait donc prétendre à devenir maître ou chef de maison ; il est condamné à rester salarié toute sa vie, et, comme le salaire en général est calculé en raison des besoins rigoureux, le travailleur ne peut jamais s'affranchir du salariat.

« Un *gros capital*, quoique avec de *petits profits*, augmente

en général plus promptement qu'un *petit capital* avec de *gros profits* : *l'argent fait l'argent*, dit le proverbe. Quand vous avez gagné un peu, il vous devient souvent facile de gagner davantage; le difficile est de gagner ce peu. » (Ad. Smith, chap. IX, liv. I, page 125.)

Les temps sont bien changés depuis l'époque où Smith écrivait ces lignes ! Il ne suffit pas aujourd'hui d'avoir gagné un peu, il faut avoir à sa disposition des sommes énormes, pour tenter quoi que ce soit avec la moindre chance de succès. Plus que jamais, l'argent aujourd'hui fait l'argent, et quiconque ne naît pas riche est destiné à vivre dans la misère, à travailler pour les enrichis.

Le fait dominant de la civilisation moderne, c'est qu'en agriculture comme en industrie, le capital tend partout à asservir le travail, à soumettre l'homme à la toute-puissance des écus; c'est que partout les grands capitaux tendent à écraser les petits, les grandes manufactures à ruiner les petits ateliers, les grands magasins à supplanter les boutiques. Tous les progrès des sciences et des arts aboutissent à rendre le travail inutile, à faire accomplir la production par des moteurs inanimés, à assurer enfin au capital la prépondérance exclusive, à rendre les riches toujours plus riches, à rendre le reste de la population de plus en plus misérable.

Le travail est devenu une marchandise tous les jours plus offerte et tous les jours moins demandée, une marchandise avilie, que le capital achète au rabais. Le travailleur, affranchi de la glèbe et des entraves des corporations, est désormais attaché à l'usine, et le moment est proche peut-être où l'on pourra s'en passer. « La mécanique, disent les manufacturiers anglais, a affranchi le capital des exigences du travail; elle lui a donné les moyens de se passer de manouvriers. » Bien plus, l'homme est devenu un simple accessoire de la machine, une annexe de la chose : il lui est subordonné; il est en quelque sorte dominé, pos-

sédé par le capital. L'ouvrier ne s'appartient plus, il a perdu toute indépendance en perdant toute sécurité; il est à la merci du capitaliste, il en dépend; il n'est plus qu'un simple instrument de production, un instrument dépendieux qu'on s'efforce incessamment de supprimer par économie. Maintenant déjà on n'emploie plus guère, dans les manufactures, que des femmes et des enfants; l'art du mécanicien a suppléé à la force, à l'intelligence de l'homme; la vapeur est désormais l'agent universel... — Mais que vont devenir les millions d'êtres humains qui n'avaient pour vivre que le travail de leurs bras? Croyez-vous donc qu'ils se laissent paisiblement et stoïquement mourir de faim? Quand tout travail sera ou pourra être accompli par la mécanique, le peuple demandera à participer aux produits des machines, il réclamera le droit de vivre! Il demandera que les machines, qui fonctionnent aujourd'hui au profit de quelques-uns fonctionnent au profit de tous; il demandera enfin qu'on exproprie, pour cause d'utilité publique, les propriétaires de machines comme les propriétaires du sol.

Mais réservons la question du capital consacré à la production; elle trouvera mieux sa place dans l'exposition que nous avons à faire des diverses théories socialistes. — Occupons-nous spécialement du commerce et des profits des commerçants.

La révolution qui s'est opérée depuis un demi-siècle dans l'industrie et dans les manufactures envahit maintenant le commerce. La féodalité commerciale se constitue de nos jours, au milieu de l'anarchie économique, comme s'est constituée la féodalité terrienne pendant le chaos du moyen âge, comme se sont constituées tout récemment la féodalité financière et la féodalité industrielle. Il y a mieux : la féodalité commerciale est déjà constituée; elle a élevé ses tours, ses donjons et ses châteaux forts, du haut desquels elle ne tardera pas à rançonner les bourgeois et les manants.

De nouveau les francs-alleux vont disparaître; de nouveau les hommes libres vont devenir tributaires; nous serons encore réduits en servitude.

Dans tous les quartiers de Paris s'élèvent d'immenses boutiques, où seront accumulés tous les produits de l'industrie; et, comme les frais généraux sont d'autant moindres, pour chaque article, qu'ils sont répartis sur un plus grand nombre d'objets vendus, sur une masse d'affaires plus considérable; comme l'intérêt du capital pèse d'autant moins sur chaque marchandise que ce capital est renouvelé plus souvent, les grands magasins baisseront les prix pour augmenter leur débit, ils tueront leurs petits concurrents, ils enlèveront peu à peu au simple détaillant toutes ses pratiques et le pousseront à la banqueroute. Les grands magasins, cela est inévitable, ruineront les boutiques, comme les grandes fabriques ont ruiné les petits ateliers. Les tailleurs, supplantés par les entrepôts d'habits confectionnés, seront réduits à la faillite; les marchands d'étoffes, écrasés par les bazars gigantesques où l'on vend à bas prix toute espèce de marchandises, attendront en vain les chalands; et les uns et les autres comprendront que la concurrence n'est pas chose aussi excellente que certains économistes le prétendent. Tant que cette redoutable machine de guerre et de destruction a été exclusivement dirigée contre les classes laborieuses, et qu'elle n'a eu pour effet que de déprécier les salaires, les capitalistes, les commerçants, les bourgeois et les consommateurs ont applaudi; mais aujourd'hui la concurrence est tournée contre la bourgeoisie même par les barons de la finance: c'est aux consommateurs seuls d'applaudir..... jusqu'à ce que les consommateurs soient bien convaincus, par l'expérience, que cette décroissance continue des profits et des salaires finira par atteindre toutes les branches de production, tous les producteurs, tous ceux qui vivent de travail et d'industrie; jusqu'à ce qu'ils comprennent clairement que les bénéfices de la révolution qui

s'opère doivent tourner exclusivement au profit des capitalistes, et au profit des rentiers dont les revenus ne sont point entamés ; au profit des consommateurs qui ne participent à aucune espèce de production, au profit de ceux qui exploitent le travail ou de ceux qui vivent sans rien faire.

Une fois maîtres du champ de bataille, les rares barons s'entendront, se coaliseront, puis ils diront aux fabricants : « Nous dominons la place de Paris, c'est-à-dire le commerce de la France ; nous gardons les portes, nous occupons toutes les routes, toutes les issues de la circulation et de la consommation. Vous nous vendrez vos produits, bon gré, mal gré, ou vous ne les vendrez pas ; vous nous les vendrez au prix qu'il nous plaira de fixer ; et en outre nous vous défendons de travailler pour d'autres, de traiter directement, soit avec la province, soit avec l'étranger ; car nous voulons accaparer vos dessins et vos étoffes, afin que la France entière et les nations, nos tributaires, viennent acquitter dans nos coffres les droits du seigneur. A ces conditions, messieurs les manufacturiers, nous vous offrons de l'argent, du crédit et un salaire convenable, jusqu'à ce que nous trouvions mieux ailleurs. Choisissez ; vous êtes libres ! »

Après avoir écrasé tous leurs concurrents ; après avoir dicté insolemment la loi au producteur, en le menaçant de le mettre au ban de la boutique et du commerce ; après l'avoir réduit à demander miséricorde et protection, sous peine d'être sans acheteurs, sans débit et sans crédit, enfin excommunié à tout jamais, les barons du commerce élèveront arbitrairement les prix à leur fantaisie et forceront les consommateurs, à leur tour, à passer sous les fourches caudines du monopole.

..... Mais vous voyez bien que le producteur et le consommateur vont devenir tributaires ; que les petits marchands et les petits industriels seront réduits au vasselage, puis au servage, puis dépouillés et ruinés ; vous voyez bien que la féodalité nous menace de toutes parts et nous enserme ;

vous voyez bien que cette odieuse anarchie, qu'on a décorée du nom fastueux de *liberté* du commerce et de l'industrie, pour nous donner le change, c'est le droit de la force et des écus!... Vous devez comprendre, dès lors, que, pour lutter contre cette oligarchie redoutable, pour détruire cette moderne féodalité, pour défendre notre indépendance ou pour nous affranchir, nous devons, nous autres des communes, nous grouper, nous associer, serrer nos rangs, nous rallier autour du pouvoir central, du drapeau de l'unité. Vive l'Etat! Vive la France! Et que les barons soient ramenés à l'obéissance et à l'égalité devant la loi (1).

Tous ces abus et tous ces scandales auront du moins pour résultat de faire sentir enfin l'impérieuse nécessité de mettre un terme à l'anarchie, à l'anarchie industrielle et à l'anarchie commerciale : les faits porteront la conviction dans les esprits sur lesquels la raison seule n'aurait jamais trouvé prise.

Qui vivra verra. Les grands magasins feront faire un pas immense à la question de l'organisation du travail, de l'organisation de l'industrie et du commerce. Encore quelque temps, et les prolétaires ne seront plus seuls à invoquer des réformes. Ce seront les patentés, les gardes nationaux, les électeurs, qui prendront l'initiative, qui colporteront et rédigeront des pétitions, des adresses, qui réclameront contre la tyrannie des forts, contre la concurrence et le monopole, qui demanderont énergiquement l'organisation du travail, et l'intervention du pouvoir.

Toujours est-il que cette concentration de toutes les marchandises dans un petit nombre de vastes bazars démontrera les avantages immenses de l'union des forces et des capitaux, déjà démontrés par les grands ateliers et par la

(1) Il a été publié dernièrement, sur la féodalité moderne, un livre étourdissant de verve et d'esprit : *Les juifs, rois de l'époque*, par A. Toussenel. Jamais livre ne vint plus à propos.

grande culture ; elle démontrera quels immenses bénéfices d'économie peuvent résulter de la simplification des rouages et des ressorts de toute espèce ; elle démontrera, en outre, que l'industrie des détaillants est une industrie stérile, bien que lucrative pour celui qui l'exerce, une industrie parasite, onéreuse à la société ; elle démontrera l'inutilité de ces millions de boutiques, dans lesquelles des millions d'individus restent oisifs en attendant la clientèle ; elle démontrera que le commerce peut être simplifié, que d'immenses économies de frais peuvent être réalisées, au profit du producteur et du consommateur ; elle démontrera enfin qu'il devient urgent d'utiliser ces bras sans nombre, stérilement employés aujourd'hui à remuer des paquets, à manier des mètres, à barbouiller des livres de compte, et qui pourraient produire de véritables richesses, si l'on savait leur donner une meilleure destination. Il faudra bien que toutes ces activités déplacées trouvent à gagner leur vie quand les petits marchands auront été réduits à fermer boutique. Tout homme sans emploi devient partisan de l'organisation du travail : le désordre de l'industrie et du commerce ralliera à cette grande idée des millions de prosélytes.

Laissons donc faire les accapareurs, laissons passer le désordre de l'industrie et du commerce ; laissons quelques compagnies monopoliser le transport des hommes et des marchandises ; laissons les gigantesques usines devenir maîtresses de la production, maîtresses absolues ; les grands magasins maîtres du commerce ; puis, laissons tous ces féodaux de l'industrie et du négoce se coaliser entre eux, former *une sainte ligue* pour étendre partout leur domination et imposer la loi... Nous verrons bientôt ce que dira et pensera le peuple des artisans, des détaillants, des travailleurs, ce que diront les bourgeois, ce que diront les communes.

Le peuple, sérieusement menacé dans sa liberté et dans son existence, comprendra alors que l'association, que le ralliement autour du pouvoir central, est la seule garantie

qui lui reste; il regrettera d'avoir affaibli l'autorité, de l'avoir mise à la merci des spéculateurs, des banquiers et des marchands. Il comprendra aussi, mais trop tard, que ces écrivains et ces publicistes, soi-disant libéraux, qui s'acharnaient après les principes d'autorité et de direction, *au nom de la liberté*, ces écrivains auxquels il a si longtemps accordé sa confiance, servaient, sans le savoir et en aveugles, les intérêts de l'oligarchie moderne, et compromettaient la véritable démocratie..... — Puis une réaction se fera sans doute, la liberté triomphera encore une fois par l'autorité, la féodalité sera vaincue à tout jamais, et alors l'on fera tourner au profit de l'association toute entière les bénéfices de la production en grand, de l'union des forces et des capitaux, de la centralisation des marchandises dans des entrepôts immenses, où toute chose sera vendue au prix coûtant, où la fraude, la falsification deviendront impossibles, où l'on ne pourra tromper ni sur le poids, ni sur la mesure, ni sur la qualité des produits..... Mais il faut, pour cela, que les esprits soient désabusés, que bien des erreurs, bien des préjugés aient disparu; il faut que la génération élevée dans les principes du libéralisme anglais s'éteigne et disparaisse, et emporte avec elle ses doctrines antilibérales et antisociales d'individualisme absolu et de liberté négative. Ah! les libéraux ne savent pas quel tort immense ils ont causé à la démocratie, dont ils croyaient être les partisans et les défenseurs! Il faudra un siècle, peut-être, pour extirper les erreurs qu'ils ont propagées, pour réconcilier le peuple avec le principe du pouvoir, qui sera, dans l'avenir, la seule garantie possible, efficace, de l'ordre et de la liberté, de la liberté réelle, de la liberté pour tous.

D'après le principe général posé par Ad. Smith et admis par tous les économistes, le profit ou le salaire du négociant, comme celui de tout autre membre de la société, devrait être équivalent au produit de son travail; le com-

merce, autrement dit, ne devrait participer à la répartition qu'en raison du concours qu'il fournit à la production. Voyons donc si le commerce ajoute réellement quelque chose aux richesses sociales; voyons à quoi se réduisent au juste les services qu'il peut rendre.

§ 3. LE COMMERCE EST-IL OU N'EST-IL PAS PRODUCTIF ?

C'est là une question qui a été vivement controversée parmi les économistes, et sur laquelle les opinions ont varié plus d'une fois; on peut dire même qu'elle est encore aujourd'hui pendante.

Nous parlons ici du commerce proprement dit, du commerce utile, qui a pour objet de transporter les marchandises et les denrées des lieux de production aux lieux de consommation, de placer le produit à la portée du consommateur. — Quant au commerce de spéculation et d'agiotage, qui consiste à jouer sur les prix, à accaparer les denrées, pour les faire renchérir ou pour les déprécier artificiellement, c'est l'industrie des frelons, l'art de s'enrichir aux dépens d'autrui, de rançonner à la fois le producteur et le consommateur; ce n'est plus le commerce. Le commerce de spéculation et d'agiotage est, avec raison, considéré par les économistes comme tout aussi improductif que le jeu; il déplace la richesse, il fait gagner aux uns ce qu'il fait perdre aux autres. Les économistes, en général, le flétrissent avec énergie. — Cette industrie-là ne mérite pas notre attention; elle devrait être du ressort de la police correctionnelle ou de la cour d'assises, et non pas du ressort de l'économie sociale.

Selon l'école *mercantile* ou l'école de la balance, les métaux précieux constituant la seule, la véritable richesse, il n'y avait pour une nation que deux manières de s'enrichir : 1° Exploiter les mines d'or ou d'argent que pouvaient renfermer le territoire; 2° attirer chez soi l'or et l'argent des

pays étrangers. La France, ne possédant pas de mines, ne pouvait donc s'enrichir que par le commerce extérieur ; elle devait s'efforcer de toujours vendre aux nations étrangères plus qu'elle n'achetait d'elles, d'augmenter ses exportations en valeur et de restreindre ses importations, afin d'avoir à réclamer un solde en argent, afin de maintenir la balance à son avantage. Dans cette école, le commerce intérieur devait être et était en effet regardé comme improductif, comme absolument stérile ; le commerce extérieur, au contraire, était le seul moyen d'augmenter la masse de la richesse nationale.

Il y a longtemps que la théorie de l'école mercantile est abandonnée dans la science, bien qu'elle domine encore dans les traditions bureaucratiques et gouvernementales. Quesnay a fait justice de toutes ces vieilles erreurs, et Ad. Smith, J. B. Say et leurs disciples, ont répété à satiété les arguments de Quesnay et des physiocrates. Il serait donc parfaitement inutile de nous arrêter sur ce point. Nous dirons seulement aux sectateurs de la balance, si toutefois il en existe encore : Alors même que votre théorie serait vraie, elle prouverait qu'une nation peut s'enrichir aux dépens d'une autre par le commerce ; elle prouverait que le commerce extérieur peut être *lucratif* ou avantageux, mais elle ne prouverait point que ce commerce soit *productif*, puisse ajouter quoi que ce soit à la masse des richesses existantes. Ce serait tout au plus un moyen de déplacer la richesse, de faire affluer dans un pays les métaux précieux dont on dépouillerait les nations étrangères, ce ne serait pas un moyen de produire de l'or ou de l'argent. — Le jeu est aussi une industrie lucrative pour celui qui l'exerce avec habileté ou avec déloyauté ; mais le jeu n'est pas productif : il fait tout au plus passer les écus ou les valeurs de la poche du perdant dans le gousset du joueur heureux.

Dans l'école de Quesnay et des physiocrates (à l'exception toutefois de la coterie de Gournay), on considérait le com-

merce comme utile, mais comme tout à fait improductif, le commerce extérieur tout aussi bien que le commerce intérieur. Le commerce n'était bon qu'à favoriser la vente, à faire hausser le prix des *denrées du cru*; le commerce intérieur était regardé comme bien plus important que l'autre. Les commerçants faisaient partie de la classe stérile, ils vivaient, comme toutes les autres classes, sur le produit net des biens fonds; leurs salaires et leurs profits faisaient partie des dépenses annuelles, et la concurrence la plus illimitée, la liberté la plus absolue, étaient invoquées comme les meilleurs moyens de ramener ces dépenses onéreuses au minimum. « Le commerce, disait le marquis de Mirabeau, en cela semblable à la lumière, ne crée rien, mais donne la vie à tout. » Cette phrase résume assez nettement les idées des physiocrates sur le rôle et sur l'utilité relative du commerce.

Dans l'école libérale les avis sont partagés. Smith ne s'est point prononcé d'une manière catégorique; il se contredit même parfois formellement dans la même page. Tantôt il dit que toute richesse procède du travail et de la terre; tantôt il dit que le commerce est productif. Mais Smith, au fond, était un disciple de Quesnay, et de l'ensemble de son ouvrage on peut conclure que, pour lui comme pour son maître, si le commerce est utile, s'il favorise indirectement la production en facilitant les débouchés, s'il est lucratif pour celui qui l'exerce, néanmoins, à rigoureusement parler, il ne doit pas être regardé comme directement productif, car, en réalité, il n'ajoute rien aux richesses créées.

Dans le chapitre III du livre deuxième, Smith a établi une distinction entre le travail *productif* et le travail *improductif*. Cette distinction, empruntée aux physiocrates, a soulevé de vives controverses. Si nous voulions suivre Ad. Smith pied à pied et employer les termes dont il aime à se servir, nous pourrions distinguer de même, entre les capitaux, 1° ceux qui sont consacrés immédiatement à la production directe,

d'un côté; 2° ceux qui sont destinés aux services des échanges et de la circulation, de l'autre. Les premiers joueraient un rôle analogue au rôle des ouvriers productifs; les seconds un rôle analogue à celui des ouvriers improductifs, quoique plus ou moins utiles, à celui des domestiques et gens de livrée. — Cette remarque n'a point échappé à un économiste allemand, à M. Schmaltz, disciple de Quesnay, et il s'est servi avec habileté des arguments de Smith pour justifier les principes des physiocrates (1).

En théorie, la distinction de Smith n'est pas absolument vraie. Dans une société régulièrement organisée, il y a des fonctions différentes, mais il n'y a point de fonctions inutiles; dès lors tous les travailleurs ou fonctionnaires sont censés contribuer diversement à l'œuvre sociale, et sont en conséquence considérés comme producteurs. Il n'y a ni oisifs ni parasites. Mais, si nous nous plaçons au point de vue de la société actuelle, où rien n'est ordonné, la distinction de Smith acquiert de l'importance, et les conclusions qu'il en a tirées sont légitimes. La richesse générale augmente ou décroît, selon qu'un plus grand nombre d'individus s'adonne aux travaux productifs ou aux travaux improductifs. Et l'on peut dire de même que la production croîtra ou décroîtra, selon qu'une plus grande partie du capital national sera consacrée à l'agriculture et à l'industrie, à alimenter le travail, ou sera engagée dans le commerce et la spéculation.

Smith traitant de l'emploi des capitaux (livre II, ch. V), subalternise le commerce à l'industrie et à l'agriculture; néanmoins il affirme que tous les commerçants sont des ouvriers productifs, que les capitaux consacrés au commerce sont des capitaux productifs.

« Les capitaux peuvent être employés, 1° à l'agriculture,

(1) Voir dans Schmaltz (Économie politique) la réfutation du système industriel.

à l'amélioration, à l'exploitation des terres, des mines et des pêcheries ; 2° ils peuvent être employés dans l'industrie proprement dite ; 3° dans le commerce en gros ; 4° dans le commerce de détail. » Il constate l'utilité de ces différentes branches d'industries, et il ajoute : « Les personnes dont les capitaux sont employés de l'une de ces quatre manières sont elles-mêmes des ouvriers productifs... »

« Les préventions de certains écrivains politiques contre les petits détaillants et ouvriers en boutique sont tout à fait mal fondées. Tant s'en faut qu'il soit nécessaire d'en *restreindre le nombre* ou de les gêner par des impositions, qu'au contraire ils *ne sauraient jamais trop se multiplier*, de manière à nuire au public, bien qu'ils le puissent assez pour se nuire les uns aux autres. La quantité de marchandises d'épicerie, par exemple, qui peut se vendre dans une ville, est limitée par la demande de cette ville et des environs. *Ainsi, le capital* qu'on peut employer au commerce d'épicerie *ne saurait excéder* ce qu'il faut pour acheter cette quantité. Si ce capital se trouve partagé entre deux épiciers différents, la concurrence fera que chacun d'eux vendra à meilleur marché que si le capital eût été dans les mains d'un seul ; et s'il est divisé entre *vingt*, il y aura d'autant moins de chances qu'ils puissent se concerter pour hausser le prix de leurs marchandises. La concurrence pourra bien peut-être *en ruiner* quelqu'un, mais c'est *l'affaire des parties intéressées* d'y prendre garde, et on peut, *en toute sûreté*, s'en rapporter là-dessus à leur prudence. Le consommateur ni le producteur ne pourront jamais y perdre ; au contraire, les détaillants seront dans le cas de vendre meilleur marché et d'acheter en même temps plus cher que si tout le commerce du même genre était accaparé par une ou deux personnes qui pourraient en faire *monopole*. Il pourra peut-être bien arriver une fois que quelqu'un d'eux trompe quelque chaland trop facile et lui fasse acheter des choses dont celui-ci n'a pas besoin ; mais c'est là un trop petit inconvé-

nient pour mériter l'attention du gouvernement, et ce ne serait pas un moyen sûr de l'empêcher que de restreindre le nombre de ces petits marchands. »

Disons de prime abord que nous sommes de ceux qui pensent que les détaillants peuvent être trop nombreux. Nous reconnaissons l'utilité du commerce de détail, mais nous prétendons que le nombre des détaillants doit être proportionné aux besoins de la consommation. Si dix épiciers s'établissent dans un quartier, dans un village où un seul pourrait suffire, nous proclamons hardiment qu'il y a neuf épiciers d'inutiles, et les motifs que Smith a donnés ne nous feraient pas changer d'avis. Nous n'avons aucune prévention contre les épiciers, mais nous avons contre la multiplication des boutiques des préventions que Smith n'a point dissipées.

Smith commence par affirmer que le capital consacré au commerce de détail, au commerce d'épicerie, est limité par la demande, et que dès lors ce capital *se proportionnera* naturellement, nécessairement, aux besoins du pays. Cette double affirmation est fautive. C'est toujours la fameuse théorie de l'école libérale que Smith a longuement développée : — *La production se proportionne naturellement aux besoins de la consommation, en quantité précise, ni plus ni moins*, etc. — Nous ne croyons point à cet équilibre naturel, s'établissant de lui-même par la seule force des choses. Cette erreur, du reste, a été péremptoirement réfutée par M. de Sismondi.

Les besoins de la consommation et les moyens dont les consommateurs peuvent disposer limitent nécessairement *la vente ou le débit* des marchandises d'épicerie, *cela est juste* ; mais rien ne limite le nombre des marchands et des boutiques.

Le capital destiné à approvisionner le marché, le nombre des épiciers *pourront* être de beaucoup supérieurs aux besoins ; et alors il y aura à la fois des capitaux et des bras

mal employés qui, cessant d'être utiles, cesseront à fortiori d'être *productifs*. En un mot, nous reconnaissons bien que la demande de produits sera bornée par les besoins et les moyens de la consommation; mais nous ne voyons pas pourquoi l'offre ne pourrait *pas excéder* la demande. Est-ce qu'il n'y a pas dans Paris, par exemple, dans chaque ville, plus d'épiciers, plus de marchands de vin, plus de tailleurs, plus de boutiques de toute espèce, que les besoins n'en réclament impérieusement? Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours des marchands sans acheteurs, des boutiques qui se ferment, des boutiques nouvelles qui s'ouvrent pour fermer au bout de quelques mois? L'équilibre naturel est une utopie ridicule, absurde. — Les *capitiaux* engagés dans le commerce ne se proportionnent pas plus aux besoins que le nombre des boutiques et des marchands.

Smith dit que les épiciers pourront bien se nuire les uns aux autres, mais qu'ils ne pourront jamais nuire au public. Nous avons vu de nos jours trop de fraudes, trop de falsifications, trop de scandales, pour ne pas savoir à quoi nous en tenir sur ce point; nous savons par expérience que, pour lutter contre la concurrence, les marchands ne reculent pas toujours devant la déloyauté; nous savons que les plus honnêtes, sous peine d'être ruinés et écrasés par les *gâtemétiers*, sont obligés de suivre l'exemple de leurs compétiteurs moins scrupuleux, etc., etc.

Dix boutiques, dix ménages, coûtent plus de loyer, coûtent plus d'entretien et de frais de toute espèce qu'une seule boutique, qu'un seul ménage : c'est évident. Dix boutiques à approvisionner coûtent plus qu'une seule grande boutique, et demandent une masse plus considérable de *capitiaux* : c'est encore évident. Eh bien ! tous ces frais, qui donc les paye, qui donc les supporte en définitive, si ce n'est la foule des chalands, le public ? Il est bien évident que si la totalité des provisions était concentrée dans un seul grand magasin par chaque quartier ou par chaque rue,

ce magasin pourrait être mieux assorti que les dix boutiques, coûterait moins de loyer, exigerait un capital moindre, demanderait moins de commis, d'employés de tous genres, que n'en occupent les dix boutiques. Ce magasin qui débiterait toutes les marchandises consommées dans le quartier *pourrait* donc, à la rigueur, se contenter d'un moindre bénéfice sur chaque article, diminuer le taux de l'intérêt du capital engagé, le taux des profits, parce que ce capital serait renouvelé sans cesse, parce que ces profits se répéteraient plus souvent, parce qu'enfin, comme on dit vulgairement, *ce magasin ferait beaucoup plus d'affaires...*

Il est donc manifeste qu'un seul magasin *pourrait être* mieux assorti, mieux approvisionné, que les dix petites boutiques, et avec un capital moindre; il est manifeste qu'il aurait moins de frais, qu'il *pourrait* dès lors vendre à *meilleur marché*, et fournir des denrées de meilleure qualité; qu'il n'aurait pas même besoin, pour couvrir ses dépenses, de recourir à la fraude, à la falsification, à la vente à faux poids, etc., etc. — Cela serait possible sans doute, dirait-on; mais, s'il n'y avait qu'un seul épicier, il ne manquerait pas de rançonner les acheteurs et de lever le tribut du *monopole...*

Volà donc le grand argument! On dirait, en vérité, qu'on est absolument réduit à choisir entre deux fléaux, — la concurrence ou le monopole! Le monopole est une chose mauvaise; la concurrence est une chose également mauvaise: proscrivons-les donc l'un et l'autre, et ne choisissons pas entre deux abus. Est-il donc si difficile de faire pour l'épicerie ce qu'on a fait pour la boulangerie, pour les marchands de pain? Ne peut-on pas substituer à la boutique l'entrepôt ou le bazar, organiser un système de surveillance et de garantie? Ne pourrait-on pas obliger les entreposeurs à coter leurs marchandises en chiffres? ne pourrait-on pas leur accorder pour tout bénéfice, sur chaque produit, tant

pour cent au delà du prix de revient (1) ? Il suffit d'imposer un tarif, une taxe, pour rendre les abus du monopole impossibles, pour assurer au consommateur le bon marché que la concurrence ne garantit pas ; il suffit d'établir une surveillance et un contrôle pour empêcher l'empoisonnement, la fraude et la vente à faux poids. Le public profiterait ainsi de la réduction des frais, il serait à l'abri de la tromperie et du vol. Nous comprenons très-bien ce qu'il y pourrait gagner ; ce qu'il y pourrait perdre, nous ne le comprenons pas. — Mais que faire des marchands surnuméraires ? — C'est une autre question. Il faudrait leur fournir le moyen de gagner leur vie en travaillant, c'est de toute justice. — Mais ceci touche à l'organisation du travail, et non plus à la répartition des richesses.

Smith dit que les capitaux et le travail des détaillants sont *productifs*. — Productifs pour les épiciers et pour les détaillants, cela n'est pas douteux ; mais pour la société ? — c'est autre chose. Le bénéfice ou le profit des détaillants est perçu par eux ou sur le producteur ou sur le consommateur, le plus souvent sur l'un et sur l'autre tout ensemble. Or, le producteur et le consommateur font partie de la société : c'est donc un déplacement et non pas une création de richesses. Les détaillants de la France ne feraient pas un centime de bénéfice, que la France n'en serait pas moins riche ; car, si les marchandises étaient vendues au prix coûtant, le producteur et le consommateur profiteraient nécessairement de la suppression des bénéfices. Les profits des commerçants ne peuvent donc rien ajouter à la masse de la richesse générale ; *ils en modifient seulement la répartition*. L'utilité des détaillants est en raison des services qu'ils rendent, et nullement en raison des profits qu'ils réalisent. Pour adopter le langage d'Adam Smith, nous dirons : Le travail des détail-

(1) C'est ce qu'on a fait pour les débitants de tabac. Le seul reproche que l'on puisse faire à la régie, c'est de vendre le tabac trop cher. Eh bien, qu'on diminue les prix, si cela paraît convenable.

lants, en tant que leur nombre est proportionné aux besoins généraux, est utile, mais n'est point productif; les capitaux consacrés à ce commerce, en tant qu'ils n'excèdent pas les besoins, peuvent être employés utilement, mais ne contribuent pas directement à la production, à l'accroissement de la richesse.

Si les capitaux et le travail des détaillants sont *improductifs*, la société a donc intérêt à restreindre le nombre des individus et la quantité des capitaux inutilement employés dans ce genre de commerce; elle a un intérêt immense à ce que ces travailleurs et ces capitaux soient utilisés d'une manière productive. Si trois hommes et 100,000 francs peuvent suffire pour le transport, la circulation et la vente des denrées et des marchandises qui occupent aujourd'hui dix hommes et un million, il y a donc sept travailleurs et 900,000 fr. qui pourront être employés, non plus à transporter et à vendre, mais à créer des produits. Et ce qui est vrai pour le commerce de détail est vrai pour toute autre espèce de commerce.

« Le capital du détaillant, continue Smith, remplace, avec un profit en sus, le capital du marchand en gros dont il achète les marchandises, et met par là ce marchand à portée de continuer son commerce. Ce capital n'emploie pas d'autre ouvrier productif que le détaillant lui-même. C'est dans le profit de celui-ci que consiste toute la valeur que le capital ainsi employé ajoute au produit annuel de la terre et du travail de la société. »

Si le profit du détaillant est la seule valeur que le capital et le travail appliqués au commerce de détail ajoutent au produit annuel, et si ce profit, en définitive, est prélevé sur les revenus des consommateurs, chose incontestable, ce profit pris sur le revenu n'ajoute donc rien au revenu. C'est un déplacement, non une augmentation de richesse. Smith a très-bien compris que le profit en sus du marchand en gros était payé par le capital du détaillant : comment donc

n'a-t-il pas compris que le profit du détaillant était payé par le capital ou par le revenu du consommateur ?

On aurait beau multiplier les ventes et les achats, hausser à chaque transaction nouvelle le prix des marchandises ; tant que le vendeur et l'acheteur seront compatriotes, je ne vois pas comment ils pourraient enrichir leur pays par ce commerce ; je ne comprends pas comment l'un pourrait gagner plus que ne perdrait l'autre. A moins *de faire de rien quelque chose*, comment donc ces deux individus pourront-ils ajouter un atome, soit en quantité, soit en qualité, soit en valeur, à la richesse de la société qui comprend et le vendeur et l'acheteur ? Figurez-vous un insensé qui établirait des relations commerciales très-actives entre sa main droite et sa main gauche, qui trafiquerait du matin au soir, pesant, mesurant, tenant des livres de compte et une correspondance, puis qui, à la fin de chaque journée ou de chaque mois, établirait une balance, non pas pour voir combien la main droite a pu gagner sur la main gauche, ou réciproquement, mais pour savoir *de combien il s'est enrichi !*

« Le capital du marchand en gros ou en magasin remplace *avec leurs profits* les capitaux des fermiers et des manufacturiers dont il achète les produits bruts et manufacturés sur lesquels il commerce, et, *par là*, il met les uns et les autres *en état de continuer* leurs travaux respectifs. C'est principalement par ce *service* qu'il contribue *indirectement* à soutenir le travail productif de la société et à augmenter la valeur du produit de ce travail. Son capital emploie aussi les voituriers et les matelots qui transportent ses marchandises d'un lieu à un autre, et augmente le prix de ces marchandises *de la valeur des salaires* de ses ouvriers, aussi bien que de celle *de ses propres profits*. C'est là tout le travail productif que ce capital met en activité et toute la valeur qu'il ajoute immédiatement au produit annuel. Sous ces deux points de vue, ses opérations sont beaucoup au-dessus de celles du capital du détaillant. »

Entre le détaillant et le marchand en gros, la différence est que le premier fait passer au second les capitaux que celui-ci fait passer au fermier et au manufacturier; car le capital du détaillant remplace avec un profit en sus le capital du marchand en gros. D'après Smith, c'est uniquement parce que le capital du marchand en gros remplace le capital du fermier ou du manufacturier, c'est-à-dire le capital directement consacré à la production, parce qu'il met ces fermiers et industriels en état de continuer leurs travaux; c'est à raison de ce service qu'il contribue *indirectement* à soutenir le travail productif! — Le capital du marchand ne contribue donc à la production (et indirectement encore!) qu'autant qu'il passe entre les mains du fermier ou de l'entrepreneur d'industrie, qu'autant qu'il cesse d'être *capital commercial* pour se transformer en *capital industriel ou agricole*? Mais, en réalité, de l'aveu même de Smith, c'est donc l'agriculture et l'industrie qui produisent, et non pas le commerce!

D'où nous pouvons conclure : les services du capital du commerçant ne consistent point dans les bénéfices que ce capital peut procurer au marchand, pas même dans le surcroît de valeur qu'il ajoute au produit du travail; ces services, pour la société, consistent uniquement dans le transport des marchandises et dans la plus grande quantité de travail productif rendu possible. Or, c'est bien différent; car si ce capital ne faisait qu'augmenter la valeur ou les frais du produit, sans en augmenter ni la quantité, ni la qualité, ni l'utilité, sans transporter la denrée ou la marchandise de l'endroit où elle a été créée aux lieux où elle doit être livrée à la consommation, ce service devrait être considéré comme exclusivement onéreux; -- à moins qu'on n'aille jusqu'à prétendre qu'un produit a une *valeur sociale* (nous ne disons pas vénale) d'autant plus grande qu'il coûte plus cher ou qu'on a plus dépensé, même sans nécessité et hors de propos, pour le créer et le mettre à la portée du consumma-

teur, qu'il faudra, en un mot, donner une plus grande quantité de travail pour l'obtenir en échange. Et, alors, les voies de communication faciles, rapides, économiques, les routes, les canaux, les chemins de fer, qui réduisent les frais de transport, contribueraient efficacement à appauvrir la société ! — Nous arriverions ainsi à l'absurde.

Le capital du marchand en gros, dit Smith, augmente encore le prix des marchandises de la valeur *des salaires* des matelots et des voituriers... — Mais, encore une fois, qui paye ces salaires, si ce n'est le consommateur ? Le marchand les avance sans doute, mais il se fait rembourser, *avec un profit en sus*, par quiconque achète le produit pour le consommer. En dernière analyse, c'est donc toujours le consommateur qui, *sur son revenu*, paye à la fois les salaires des matelots et les profits du négociant. On dirait, d'après la construction de la phrase, que *l'augmentation du prix* des marchandises, qui n'est que le résultat des frais de transport et des profits du commerçant, équivaut à une augmentation de la richesse sociale ; de sorte qu'on serait autorisé à conclure que plus ces frais et ces profits sont élevés, plus la société, qui a à rembourser les uns et les autres, y gagne et s'enrichit ! — Cela revient exactement à dire, pour reprendre notre comparaison : Plus la main droite vend cher à la main gauche, ou réciproquement, plus elles y gagnent l'une ou l'autre, plus y gagne, dans l'un comme dans l'autre cas, notre insensé !

Les voituriers et les matelots qui transportent les marchandises rendent des services véritables, remplissent une fonction utile, et dès lors ont droit à un salaire ; mais ce salaire, qui vient s'ajouter aux frais de production, tombe à la charge du consommateur. C'est donc un accroissement de frais et non pas un accroissement de richesses. Le travail des matelots et des voituriers est un travail utile, pour emprunter les termes de Smith, mais n'est point un *travail productif*. La société a intérêt à voir diminuer les frais du com-

merce, et non pas à les voir augmenter; elle a intérêt à simplifier les dépenses et à diriger vers la production véritable, vers le travail productif, le plus grand nombre possible d'individus, la plus grande masse de capitaux.

J. B. Say est bien plus hardi, bien plus tranchant que son maître. Il affirme dogmatiquement et sans hésiter que le commerce est productif; et il s'est flatté d'avoir, le premier, après l'italien Verri, donné la démonstration rigoureuse de cette vérité aussi nouvelle qu'extraordinaire. Selon ses disciples et surtout selon les commerçants, c'est là un des plus beaux titres de gloire.

Voici ce qu'il a découvert; voici en quoi, selon lui, consiste la *productivité* du commerce. (Deuxième part. du Cours, chap. XIII.)

« La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était d'abord du jus de raisin qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et réuni en une masse de liquide; il a subi une autre modification par la fermentation; enfin il en a subi une autre encore, lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis à ma portée, moi, habitant de Paris ou de Londres, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher à Bordeaux, et en lui faisant subir moi-même cette modification *qui consiste* à le mettre à l'endroit de la consommation, etc., etc., etc...

» On a été fort longtemps à s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à *augmenter* la richesse sociale. L'œil n'apercevait aucune différence entre une pièce de satin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne en Autriche... » Puis il réfute les sectateurs de la balance du commerce... — « L'échange, dit-il, ne produit rien, car l'échange n'est point une nouvelle façon donnée à un produit. »

— « L'échange est censé se faire entre valeurs égales, et si les valeurs sont différentes, l'une des parties a dupé, a volé l'autre... »

« Le commerce consiste essentiellement à placer un produit à la portée du consommateur. L'échange en est la conséquence.... »

» Tous les économistes, si ce n'est Verri, ont négligé l'essentiel pour l'accessoire. Ils n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de satin était un changement *d'état* (de lieu, tout au plus); et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux que rendent l'agriculture et les arts, c'est-à-dire, dans le cas actuel, par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital; par les travaux de divers agents, tels que les commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail; par les services qu'ont rendus les diverses machines et les outils, navires, voitures, chevaux, caisses, cordages, mouffles, crics, etc., etc. Ils ne s'apercevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services, et qui suffit pour les payer, est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profits aux personnes dont les services ont été employés.

» Et quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agents n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes. Une valeur n'en a pas moins été créée parce qu'elle a été consommée... Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur que vous avez produite. Or, cela est vrai de la valeur produite par le commerce, comme de toute autre. »

« Dans le commerce il y a production véritable, parce qu'il

y a une *modification* d'où résulte une *commodité*, laquelle a une *valeur* (1). »

Enfin J. B. Say aime à répéter : « On ne peut produire de la matière, mais on peut produire de l'utilité, mais on peut produire de la valeur. Ajouter à la valeur d'une chose, c'est donc augmenter la richesse, puisque la richesse se compose de valeur, est déterminée par la valeur, etc. »

Analysons ces quelques lignes et faisons justice de toutes ces subtilités, de tous ces sophismes.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être ; un changement de lieu est un changement d'état. — Tout ceci est du galimatias, pas autre chose, et ne vaut vraiment pas la peine qu'on s'y arrête. N'est-il pas déplorable de voir un esprit distingué se faire abstracteur de quintessence, ergoter sur les mots, abuser à ce point de l'équivoque !

L'aune de satin rendue à Vienne *coûtera* plus cher que prise à Lyon chez le fabricant : cela est incontestable, puisqu'elle sera grevée de frais de transport. Vous dites qu'elle aura une *valeur* plus grande (valeur vénale), une valeur *ajoutée*, par conséquent une valeur créée qui profitera d'autant à la société. Et, parce que cette valeur aura été consommée, elle n'en aura pas moins été produite : *La preuve*, c'est que les divers agents qui par leur travail ont créé cette valeur, ont vécu de leur industrie et *consommé sans rien devoir à personne*. Pitoyable sophisme ! ils ont vécu, ils ont consommé, ils ne doivent rien à personne ! on vous l'accorde ; cela revient à dire qu'ils ont gagné leur salaire ;

(1) Nous avons assez insisté, dans notre introduction, sur la valeur vénale et sur la valeur sociale, pour qu'il soit inutile de revenir là dessus. Tout lecteur qui nous a compris saura bien voir que Say équivoque ici sur le mot valeur, et confond à dessein la valeur d'utilité et la valeur vénale.

mais la question est de savoir *qui* a produit les valeurs que ce salaire représente ?

Dans l'Inde, chaque nabab a des centaines d'esclaves, dont le travail quotidien consiste à allumer la pipe du maître, à obéir à ses moindres caprices, à balancer des éventails et à chasser des mouches. Le travail de ces hommes *a une valeur, puisqu'on le paye*; ces esclaves vivent de leur salaire ou de leurs gages, sans rien devoir à personne, etc., etc. D'après vous, ces esclaves sont des producteurs qui créent des valeurs égales à celles qu'ils consomment... — Je dis que ces esclaves sont des parasites qui exercent une sotte industrie, une industrie stérile et avilissante; je dis que ces hommes vivent sur les revenus du nabab, et que les revenus du nabab proviennent du travail d'autres esclaves qui bêchent la terre, qui cultivent le riz, le sucre, le café, l'indigo, le poivre, etc., au profit du satrape, pendant que leurs semblables, les valets et les laquais, chassent les mouches et bercent le pacha. Ce sont les travailleurs des champs ou de l'industrie qui nourrissent les consommateurs de l'antichambre.

A en croire J. B. Say, il semblerait que si l'aune de satin pouvait être transportée à Vienne gratis, la production décroîtrait aussitôt dans le rapport de la suppression des frais; et par contre, si les frais de transport étaient deux fois plus considérables, on serait tenté de penser que la production se trouverait augmentée d'autant : ce serait une plus grande valeur ajoutée, une plus grande valeur créée, etc., etc. Une société qui consacrerait à cette production-là un grand nombre de travailleurs, qui multiplierait cette espèce de richesses, qui accumulerait beaucoup de valeurs pareilles, ne tarderait pas à s'appauvrir. Les frais du commerce doivent être portés au passif et non pas à l'actif de la société; ils font partie des dépenses, comme l'entretien des armées; ils coûtent à la société, mais ne l'enrichissent pas. Les sa-

lares des voituriers, les profits des négociants, sont prélevés sur le revenu général, mais n'ajoutent rien à ce revenu, pas plus que la solde des troupes et les appointements des officiers. Les rouliers et les négociants remplissent des fonctions utiles et dès lors ont droit à un salaire, oui; mais il ne faut pas les ranger parmi les travailleurs productifs, au nombre de ceux qui contribuent à la production directe, à l'augmentation de la richesse sociale. Il ne faut pas confondre les services utiles avec les services productifs. En temps de guerre, l'armée qui ravage les moissons pour défendre la patrie, rend des services et des services précieux; cependant elle anéantit des richesses et n'en produit pas. N'équivoquons donc pas sur les mots, et n'allons donc pas faire des sophismes comme celui-ci : Tout ce qui est utile a une valeur, toute valeur est une richesse; donc, pour produire de la richesse, il suffit de faire quelque chose qui soit utile. — Qui ne connaît ce sophisme de l'école : Tout ce qui est rare est cher. Or, un bon cheval à bon marché est rare; donc un *bon cheval à bon marché est cher*. Il ne faut pas être bien fort en logique pour voir que ce raisonnement pêche contre une des règles fondamentales du syllogisme. — L'argument de J. B. Say est de la même force. On pourrait également dire : il est utile, il est même indispensable de consommer; donc consommer, c'est créer de l'utilité, c'est produire; donc produire et détruire sont synonymes et ne font pas antithèse, comme on l'avait cru jusqu'ici. — Que peut gagner la science à toutes ces subtilités qui heurtent le bon sens?

Distinguons donc les travaux utiles et les travaux productifs; ne confondons pas le travail du mineur qui creuse une tranchée pour démolir et brûler toute une ville, et le travail du laboureur qui creuse un sillon pour enfouir la semence, pour faire germer le grain qui donnera un épi.

Disons : le commerce est utile ; mais ne disons pas : le commerce est productif (1).

On a beaucoup exagéré l'importance économique du commerce ; on a voulu le considérer comme la principale cause de la richesse et de la prospérité d'un pays, comme une des sources les plus fécondes de la production. C'était prendre l'effet pour la cause, et faire une confusion des plus étranges. L'activité du commerce peut être *signe et preuve* de prospérité, mais n'est pas cause de prospérité ; le commerce fait circuler les produits, il déplace la richesse, mais ne la crée pas. Il ne faut pas confondre le cours d'une rivière avec la source qui l'alimente. Le commerçant qui s'enrichit, n'enrichit son pays qu'autant que ses profits sont exclusivement prélevés sur les nations étrangères, et même, dans ce cas, ce n'est toujours qu'un déplacement, ce n'est pas une création de richesses.

Certes les commerçants remplissent dans la société une fonction très-utile quoique secondaire. Cependant il ne faut pas croire, comme Smith, que leur nombre ne saurait jamais être trop considérable ; il ne faut pas exagérer l'importance des services qu'ils peuvent rendre ; il ne faut pas surtout s'imaginer que la société s'enrichisse de tous les profits et de tous les salaires perçus par les agents commerciaux, comme le prétend J. B. Say ; car alors on arriverait nécessairement, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, à cette conclusion singulière : — Une société s'enrichit d'autant plus que les produits destinés à satisfaire ses besoins coûtent davantage à produire, ou, ce qui revient au même : le consommateur est d'autant plus riche qu'il est obligé de payer plus cher tout ce qu'il consomme, en d'autres termes, *d'autant plus*

(1) La distinction tant critiquée dans Smith, entre le travail productif et le travail improductif, se retrouve dans J. B. Say lui-même, sous le nom de consommation reproductive et de consommation proprement dite.

riche qu'il est plus pauvre! — Cette conséquence serait hautement repoussée par J. B. Say et par ses disciples, mais elle peut être légitimement déduite de leurs théories mêmes.

En résumé, d'après la théorie de l'école libérale, les commerçants participent à la distribution de la richesse en raison de leurs profits et de l'intérêt de leurs capitaux. Les profits, le taux de l'intérêt, sont ce qu'ils sont dans un lieu et dans un moment donnés; ils varient d'un lieu à l'autre, d'un moment à l'autre dans le même lieu, ils varient même d'heure en heure; il est donc impossible d'arriver à une évaluation approximative... — Et c'est là ce qu'on appelle préciser des faits, exposer comment la richesse *se distribue!*

CHAPITRE VI.

Conclusion générale d'Ad. Smith sur les salaires, sur la rente, sur l'intérêt et sur les profits.

« La masse totale du produit annuel de la terre et du travail d'un pays, ou, ce qui revient au même, la somme totale du prix de ce produit annuel, *se divise naturellement*, comme on l'a déjà observé, en trois parties : *la rente* de la terre, *les salaires du travail*, *les profits* (et les intérêts) des capitaux, et elle constitue un revenu à trois différentes classes du peuple : à ceux qui vivent de rentes, à ceux qui vivent de salaires et à ceux qui vivent de profits (et d'intérêts). Ces trois grandes classes sont les classes primitives et constituantes de toute société civilisée, du *revenu* desquelles tout autre classe tire en dernier résultat le sien. »

Cette analyse pourrait, ce nous semble, être plus rigoureuse. Si toute richesse, si tout produit, si tout revenu procède de la terre et du travail, en définitive, du travail seul, la terre étant une fois donnée ; il est évident que la rente, les profits, les intérêts, les salaires, proviennent du travail qui est la *source unique* de tous les revenus. Smith n'a-t-il pas dit lui-même que la rente, l'intérêt et le profit, étaient autant de déductions successives que subissait le travail de l'ouvrier ? Disons donc : Les revenus de toute espèce sont originairement créés par le travail. Sur l'ensemble des produits, les propriétaires perçoivent d'abord la rente, les capitalistes perçoivent ensuite l'intérêt des capitaux ; puis

les entrepreneurs, à leur tour, perçoivent les profits; et pour le travail, il reste le salaire. Les salariés, les entrepreneurs, les capitalistes, les propriétaires, pour vivre et pour jouir de la vie, dépensent la totalité ou une partie de leurs revenus; et c'est ainsi que le produit annuel du travail et de la terre *se distribue* entre toutes les classes de la société. — Mais comment ce produit annuel *devrait-il être réparti*, d'après la justice? — Les économistes libéraux ne s'en occupent pas!

Smith poursuit : « Ce que nous venons de dire plus haut (que tout développement de la richesse, tout progrès social tourne au profit de la rente et des maîtres du sol) fait voir que l'intérêt de la première de ces trois grandes classes, de la classe des propriétaires fonciers, *est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société*. Tout ce qui porte profit ou dommage à l'un de ces intérêts, en porte aussi nécessairement à l'autre. »

Puisque la rente hausse avec tout accroissement de la richesse, il est bien évident que les propriétaires ont intérêt à ce que la société s'enrichisse. Mais la réciproque pourrait n'être pas vraie. D'après Smith, l'accroissement de la rente est *l'effet* de l'augmentation de la richesse générale; elle est loin d'en être *la cause*. De plus, il a prouvé longuement que le revenu des propriétaires ne pouvait s'accroître qu'aux dépens du fermier, du cultivateur, des consommateurs de toutes les classes. Si les propriétaires sont intéressés à voir augmenter la richesse pour voir hausser sans cesse la rente de la terre et leurs revenus; peut-on dire que le fermier, que le travailleur, que les consommateurs, de leur côté, soient intéressés à voir augmenter la rente, à voir hausser le prix des denrées, à voir diminuer de plus en plus le taux des profits et des salaires?

C'est donc une erreur grossière et un sophisme hardi que cette affirmation dogmatique : L'intérêt des propriétaires fonciers est étroitement lié à l'intérêt général de la société. On

dirait qu'entre tous les intérêts, il y a identité parfaite, solidarité intime! — Mais les travailleurs font bien partie de la société, je présume? ils forment même les 5/6 de la population. Comment donc, après avoir constaté qu'il y a hostilité d'intérêts entre le maître et l'ouvrier, entre le fermier et le propriétaire, entre le fermier et les cultivateurs qu'il emploie à la journée; après avoir dit et répété que le profit, l'intérêt et la rente étaient prélevés sur le produit du travail appliqué à l'agriculture ou à l'industrie; après avoir parlé des salaires mis au rabais et à la sous-enchère, de la lutte des maîtres et des ouvriers, de la lutte des ouvriers entre eux; comment enfin, après toutes les descriptions qu'il a données de cette guerre permanente des intérêts, peut-il venir affirmer que ces intérêts sont identiques, solidaires, étroitement liés les uns aux autres, que les intérêts des propriétaires sont conformes à l'intérêt général? — Mais, d'abord, où est l'intérêt général au milieu de cette compétition universelle? Il n'existe pas. Nous avons vu que ce qu'on appelait l'intérêt général, c'était l'intérêt des uns, moins l'intérêt des autres. — Reste donc, faute de mieux, l'intérêt du plus grand nombre. Eh bien! l'intérêt du plus grand nombre, c'est, sans contredit, l'intérêt des travailleurs, des salariés, et non pas l'intérêt des rentiers. — L'affirmation de Smith peut donc se traduire ainsi : *L'intérêt du salarié est exactement le même que l'intérêt du rentier, lequel vit de la déduction prélevée sur le travail du salarié.* Il n'y a pas besoin de changer de langage pour prouver à un homme qu'il a intérêt à être exploité, intérêt à donner *trois* pour obtenir *un* en échange, intérêt à être réduit au minimum de subsistances, intérêt même à mourir de faim!

Il est clair qu'Adam Smith, comme J. B. Say lui en a fait plus d'une fois le reproche, est ici sous l'influence manifeste des doctrines de Quesnay, des préjugés des physiocrates. Ce qui suit le prouve mieux encore (page 321, vol. I):

« Quand la nation délibère sur quelque règlement de commerce ou d'administration, les propriétaires des terres ne la pourront jamais égarer, même en n'écoutant que *la voix de l'intérêt particulier de leur classe*, au moins si on leur suppose les plus simples connaissances sur ce qui constitue cet intérêt (1). A la vérité, il n'est que trop ordinaire qu'ils manquent même de ces simples connaissances. Des trois classes, c'est la seule à laquelle *son revenu ne coûte NI TRAVAIL NI SOUCI*, mais à laquelle il vient pour ainsi dire *de lui-même*, et sans qu'elle y apporte aucun dessein ni plan quelconque. »

La seconde partie de cet alinéa qui constate si naïvement les privilèges de l'oisiveté est vraiment curieuse! Mais portons notre attention sur la première. Voyez-vous les conséquences d'un faux principe ou d'une fausse hypothèse (l'hypothèse de la solidarité de tous les intérêts), et les conséquences logiques d'une première conséquence erronée! — Ainsi, les propriétaires fonciers seront les législateurs par excellence, des législateurs infaillibles, car ils n'auront qu'à obéir aux suggestions de leur intérêt privé pour faire des lois excellentes, les meilleures lois possibles, des lois qu'il faudrait bien se garder de modifier, puisqu'elles seront à peu près parfaites. — Laissons-les faire donc. Ils commenceront, comme l'aristocratie anglaise, par affranchir la terre de tout impôt, par rejeter sur le tra-

(1) A quoi Buchanan répond hardiment : « Ils tendront à l'égarer par leur ardent désir d'avoir de larges revenus au moyen de la hausse générale des prix : nous en avons eu un remarquable exemple en 1813. A cette époque où les classes laborieuses et tout le pays, dans un vaste rayon, étaient livrés à la détresse depuis plusieurs années par le haut prix des subsistances, et où il était constant que l'Angleterre n'avait pas depuis longtemps produit le blé nécessaire à la consommation, les propriétaires fonciers usèrent de toute leur influence pour faire prohiber l'importation, et imposer ainsi des charges énormes à la société dans un but d'intérêt privé. »

vail et sur le peuple toutes les charges; la contribution directe ou foncière sera abolie et remplacée par des taxes sur la consommation, par des impôts indirects; et ces taxes, pour être productives, frapperont sur les objets de première nécessité, sur les consommations de la classe pauvre, de la classe la plus nombreuse. Ensuite, ils décréteront des lois pour prohiber l'importation des blés et des bestiaux étrangers, afin que les revenus des maîtres du sol ne puissent être atteints par une concurrence redoutable; ils accorderont même une prime à l'exportation des blés du pays pour encourager l'agriculture, pour fournir du pain à bon marché aux nations voisines, en affamant leurs concitoyens, en réduisant leurs compatriotes à la pomme de terre, comme aliment journalier; ils feront..... Enfin, ils rendront la nation parfaitement heureuse..... — Voyez plutôt l'Angleterre!

Un disciple de Smith, M. Mac-Culloch, n'a pu s'empêcher de protester contre cette théorie.

« Lorsque le docteur Smith écrivit ce paragraphe, il avait oublié la prime à l'exportation du blé et l'acte qui prohibait l'importation du bétail en Angleterre. Ces faits, indépendamment des lois sur les céréales, montrent suffisamment que l'*esprit de monopole* a été aussi puissant chez les propriétaires que chez les manufacturiers et les marchands. »

« L'intérêt de la seconde classe, continue Smith, de celle qui vit de salaires, est tout aussi étroitement lié que celui de la première à l'intérêt général de la société. On a déjà fait voir que les salaires de l'ouvrier n'étaient jamais si élevés que lorsque la demande d'ouvriers va toujours croissant, et quand la quantité de travail mis en œuvre augmente considérablement d'année en année. Quand cette richesse réelle de la société est dans un état stationnaire, les salaires de l'ouvrier sont bientôt réduits au taux purement suffisant pour le mettre en état d'élever des enfants

et de perpétuer leur race; quand la société vient à déchoir, ils tombent même au-dessous de ce taux. La classe des propriétaires peut gagner peut-être plus que celle-ci à la prospérité de la société; mais (compensation admirable!) aucune ne souffre aussi cruellement de son déclin que la classe des ouvriers. » (Page 322.)

Si l'intérêt général de la société embrasse les intérêts des propriétaires, des capitalistes, des entrepreneurs d'industrie, nous ne comprenons pas comment, dans l'état actuel des choses, dans l'état de guerre, de désordre, de désassociation, l'intérêt des salariés serait étroitement lié à l'intérêt de ceux qui exploitent le travail. Pour réfuter cette erreur, il suffit, du reste, d'opposer Smith à lui-même. Dix pages plus haut, page 313, il a dit : « L'effet naturel de l'amélioration générale est cependant de faire baisser par degrés le prix réel de presque tous les ouvrages des manufactures. Le prix de la main-d'œuvre *diminue* peut-être dans toutes sans exception. » Marshall, dans ses Recherches, constate que, depuis 1814, « le prix de la main-d'œuvre, tout calculé, a diminué dans toutes les manufactures de coton de la Grande-Bretagne de onze douzièmes! » Enfin, Smith nous a expliqué que, dans l'industrie agricole, toute augmentation de la rente correspondait à une diminution des salaires du travail. — Si tels sont les effets de l'amélioration générale, comment peut-on dire que les ouvriers sont intéressés à ce progrès qui *cause leur misère*? — Encore une contradiction, hélas!

Ah! sans doute, le prix des salaires augmenterait, si la demande d'ouvriers augmentait constamment; mais le développement du capital, mais les progrès des sciences et des arts, tendent à rendre les bras inutiles, à avilir la main-d'œuvre, au lieu de la faire renchérir. Grâce à la mécanique, la production est en raison du capital et non plus en raison du travail; les machines remplacent partout les travailleurs et encomrent les marchés de produits. D'un

autre côté, la consommation tend à décroître à mesure que décroissent les salaires, c'est-à-dire les revenus de la majorité de la population, et les machines enlèvent au peuple des travailleurs son seul moyen d'existence. Aujourd'hui partout les bras surabondent, s'offrent au rabais, et tous les jours on invente de nouveaux procédés économiques, de nouvelles machines. L'Angleterre, la France, la Belgique, sont là pour prouver que le prix des salaires baisse, que le paupérisme se développe, à mesure que la production s'accroît, à mesure que la richesse augmente, comme disent les économistes; mais cela prouve aussi que, pour améliorer le sort des travailleurs, il ne suffit pas de surexciter l'industrie, qu'il faut en même temps appeler l'ouvrier à participer à la richesse créée, le mettre à même de consommer et de jouir, lui attribuer enfin *une part* dans les produits et non pas *un salaire*, une part proportionnelle et non pas un salaire fixe, une part progressive au lieu d'un salaire décroissant.

« Cependant, quoique l'intérêt de l'ouvrier soit aussi étroitement lié avec celui de la société, il est incapable de connaître l'intérêt général, et d'en sentir la liaison avec le sien propre. »

Qu'importe que l'ouvrier sente la liaison qui unit son intérêt à l'intérêt général, si son intérêt particulier est étroitement lié à l'intérêt de la société? Pour agir conformément à l'intérêt collectif, il lui suffirait alors, comme au propriétaire, d'obéir aux prescriptions de l'intérêt privé, lequel est identique à l'intérêt général, d'après vous. — Vous voulez dire sans doute que l'ouvrier est incapable de faire des lois, plus incapable encore que le propriétaire dont l'éducation a été développée. En cela, vous avez raison peut-être. — Si le peuple est en état de minorité, alors il faut lui donner des tuteurs, mais il ne faut pas investir de cette fonction délicate ceux-là mêmes dont les intérêts sont opposés à l'intérêt des classes laborieuses. C'est du peuple

qu'il fallait dire : *Le peuple règne et ne gouverne pas!*... — *Le peuple règne, et le prince gouverne*, ou doit gouverner dans l'intérêt du peuple, dans l'intérêt de tous. — Mais n'abordons pas la politique.

« Ceux qui emploient l'ouvrier constituent la troisième classe, celle de gens qui vivent de profits (la classe des entrepreneurs d'industrie agricole, manufacturière ou commerciale); c'est le capital qu'on emploie en vue d'en retirer un profit qui met en mouvement la plus grande partie du travail utile d'une société. Les opérations les plus importantes du travail sont réglées et dirigées d'après les plans et les spéculations de ceux qui emploient les capitaux, et le but qu'ils se proposent dans tous ces plans et spéculations, *c'est le profit*. Or, le taux des profits *ne hausse point* comme la rente et les salaires avec la prospérité de la société; ils ne tombent pas comme eux avec sa décadence. Au contraire, ce taux est naturellement *bas* dans les pays *riches* et élevé dans les pays *pauvres*; et jamais il n'est si élevé que dans ceux qui se précipitent le plus rapidement vers leur ruine. (Mac Culloch dit tout le contraire.) *L'intérêt de cette troisième classe n'a donc pas la même liaison que celui des deux autres avec l'intérêt général de la société...* »

« L'intérêt particulier de ceux qui exercent une branche particulière de commerce ou de manufacture est toujours, à quelques égards, *différent et même contraire à celui du public*. L'intérêt du marchand est toujours d'agrandir le marché et de restreindre la concurrence des vendeurs. Il peut souvent convenir assez au bien général d'agrandir le marché; mais restreindre la concurrence des vendeurs lui est toujours contraire, et ne peut servir à rien, sinon à mettre les marchands à même de hausser leur profit au-dessus de ce qu'il serait naturellement, et de lever, pour leur propre compte, un tribut injuste sur leurs concitoyens.

» Toute proposition d'une loi nouvelle ou d'un règlement de commerce qui vient de la part de cette classe de gens,

doit toujours être reçue avec la plus grande défiance, et ne doit jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen, auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement la plus scrupuleuse, mais la plus *souçonneuse* attention. Cette proposition vient d'une classe de gens dont l'intérêt ne saurait jamais être exactement le même que l'intérêt de la société, qui ont, en général, *intérêt à tromper le public*, et même à le surcharger, et qui, en conséquence, ont déjà fait l'un et l'autre en beaucoup d'occasions. »

Buchanan fait judicieusement observer, dans une note, que ce que dit Smith des marchands et des entrepreneurs peut également s'appliquer aux propriétaires fonciers. Eux aussi ont intérêt à réduire le prix de la main-d'œuvre et à faire hausser le plus possible le prix du blé, le prix de toutes les denrées agricoles et le taux de la rente ou des fermages. Ce n'est pas assez pour eux d'avoir le monopole de la terre, ils veulent encore s'assurer le monopole de la consommation, l'approvisionnement exclusif du marché national, et ils font des lois en conséquence. L'intérêt des propriétaires donc, tout aussi bien que l'intérêt des manufacturiers et des marchands, est opposé à l'intérêt général. — Buchanan a raison.

C'est surtout à propos de ce dernier passage que J. B. Say a accusé Smith de partager les erreurs des physiocrates, de n'avoir pas compris la théorie de la *production commerciale*, comme il l'a accusé de n'avoir pas compris la *productivité* des travaux *improductifs*.

J. B. Say heureusement est venu réhabiliter les marchands et les entrepreneurs d'industrie; il les a présentés comme les promoteurs de toute production, comme les directeurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; il leur a confié la répartition des produits, la dispensation de la justice! il a fait enfin des spéculateurs les arbitres de nos destinées! Honneur à J. B. Say et à ses disciples! Les agioteurs lui doivent leurs titres de noblesse. Que l'on porte

donc ses cendres au Panthéon, et que, sur la place de la Bourse, on lui élève une statue d'argent, en face du temple de Mercure! Le commerce lui doit bien ce témoignage de reconnaissance.

Nous venons d'exposer consciencieusement les doctrines de l'école libérale, en ce qui concerne la répartition des richesses. Nous avons cité tout au long les passages d'Adam Smith, du maître par excellence, sur lesquels nous avons cru devoir nous appuyer pour réfuter les théories aujourd'hui propagées par ses disciples, et nous en avons tiré des conclusions. Ces conclusions sont-elles justes, sont-elles fausses? — Le lecteur jugera; mais on ne nous accusera pas du moins d'avoir agi avec déloyauté ou mauvaise foi. Ce n'est pas notre faute, si la simple exposition de notre mécanisme industriel est la condamnation implicite de notre société! Ce n'est pas notre faute, si Adam Smith a critiqué par anticipation les théories de ses disciples prétendus, et les a réduites à leur juste valeur! Ce n'est pas notre faute, enfin, si l'école libérale n'a résolu aucun problème, si elle vient toujours buter contre une impossibilité ou une contradiction!

CHAPITRE VII.

Malthus et la théorie du luxe.

Malthus est un disciple d'Ad. Smith. Comme son maître, il professe ou plutôt il constate que les richesses se distribuent naturellement dans la société, au moyen de la rente, de l'intérêt, des profits et des salaires. — Ce mode naturel de répartition est-il ou n'est-il pas conforme à la justice?... — Malthus n'examine point la question de droit : il voit les faits se produire, il signale les conséquences inévitables des institutions existantes, il comprend que fatalement les sociétés modernes doivent aboutir au paupérisme, et il pousse un cri d'alarme.

On a accusé Malthus de s'être montré froidement impietoyable, d'avoir fait la théorie de l'humanité. — Cette accusation est injuste. Malthus était un philanthrope sincère, un cœur généreux. Autant qu'un autre, il compatissait aux misères du peuple, mais il n'y voyait pas de remède ; et c'est pour cela qu'il criait aux nations d'enrayer, de s'arrêter sur cette pente fatale qui les poussait vers l'abîme.

Il a été l'historien fidèle d'une société désordonnée, il a montré que tout tendait incessamment à rendre de jour en jour le sort des classes laborieuses plus précaire, plus misérable ; il a arraché à ses contemporains leurs illusions dangereuses ; et l'on a lancé contre lui l'anathème, l'on a voulu le rendre responsable des calamités qu'il avait tout simple-

ment décrites ou prévues! — On aurait dû plutôt, ce nous semble, lui savoir gré de sa perspicacité et de son courage.

Malthus, en cela plus clairvoyant que les économistes de son époque, ne s'abusait point sur les résultats nécessaires de la concurrence, de l'industrialisme exagéré et de l'outrage-commerce. Il comprenait que la nation anglaise s'était lancée aveuglement dans une voie funeste, qu'elle courait à une catastrophe épouvantable. Il a signalé le danger, et il a été maudit comme un prophète de malheur.

Cependant Malthus avait raison; il ne s'était point trompé dans ses prévisions sinistres; les événements ont depuis confirmé ses prophéties.—Aujourd'hui, tous les hommes d'état de la Grande-Bretagne reconnaissent et proclament hautement que la prospérité du Royaume-Uni manque de base, peut être mise en question par l'événement le plus imprévu, par la fermeture d'un débouché; ils reconnaissent qu'il suffirait d'une crise industrielle, commerciale ou politique, pour réduire les travailleurs à la détresse, pour provoquer un effroyable cataclysme. Et comme Malthus, ils ne connaissent aucun moyen de prévenir la catastrophe! Les prétentions des plus habiles se bornent à la retarder le plus possible. Aujourd'hui, toute l'Angleterre est convertie aux doctrines de Malthus. Ce sont ces doctrines qui ont inspiré la plupart des lois votées par le parlement depuis quinze années, la plupart des actes de la politique intérieure et extérieure des différents ministères. — Mais que peuvent quelques lois de détail, quelques réformes insignifiantes, quelques débouchés conquis, pour contrebalancer les funestes effets de la constitution sociale de l'Angleterre? — C'est la société tout entière qu'il faudrait réformer, depuis la faite jusqu'à la base; et ces réformes radicales ne s'opèrent jamais que par des révolutions, ou à la suite d'une révolution.

Maintenir, prolonger le *statu quo*, n'importe par quels moyens, conquérir à tout prix des débouchés nouveaux, des

colonies nouvelles, exploiter commercialement l'Inde et la Chine, reculer enfin le moment de l'explosion reconnue inévitable, telle est aujourd'hui la politique des hommes d'état les plus hardis et les plus habiles de l'Angleterre. Whigs et Tories peuvent différer de tactique quant aux moyens, mais tous poursuivent le même but, tous en sont réduits à une politique d'expédients. Les uns, pas plus que les autres, ne se font illusion ; ils confessent qu'ils sont enfermés dans un cercle vicieux ; ils ne cherchent pas même à en sortir par quelque manœuvre désespérée, car ils savent qu'il n'y a pas d'issue ; ils temporisent de leur mieux, laissant à leurs successeurs le soin de parer à leur tour aux éventualités et de sauver la patrie. « Pourvu que le navire ne sombre pas avant que nous ayons quitté le bord, disent les sages, c'est tout ce que nous pouvons désirer. Ah ! malheur à notre postérité ! malheur aux générations futures ! »

Encore une fois, Malthus n'a fait que prévoir l'avenir, signaler hardiment et courageusement le danger. Puis ensuite, ne connaissant pas de remèdes efficaces, il a indiqué les palliatifs qu'il croyait plus ou moins propres à neutraliser, à combattre les germes pernicieux, les principes funestes inhérents à la constitution économique des sociétés modernes. — Sachons donc rendre justice à la mémoire de Malthus : si nous n'acceptons ni ses idées ni ses doctrines, reconnaissons du moins que ses intentions étaient louables, excellentes. Il a pu se tromper ; mais ses erreurs ont été celles d'un homme généreux, d'un ami de l'humanité.

Pour lutter contre la misère, pour faire obstacle à l'envahissement du paupérisme, Malthus conseillait aux pauvres la contrainte morale et le célibat, l'épargne et l'économie ; pour encourager le travail, il invitait les riches et les gouvernements à dépenser tous leurs revenus, à dépenser le plus possible. Il aurait volontiers répété cette maxime de Quesnay : « Pas d'accumulation de capitaux, pas de fortunes pécuniaires. » — Le désordre de la consommation était ainsi

donné comme un remède au désordre de la production. — Singulier remède ! Étrange manière de rétablir l'équilibre !

Nous laisserons de côté la continence et la contrainte morale, qui ne se rattachent point directement à notre sujet ; nous discuterons les encouragements à la prodigalité, ce qu'on peut appeler la théorie du luxe ; et nous dirons avant tout quelques mots sur le luxe en général, afin que l'on puisse mieux comprendre ce qui va suivre, afin que l'on ne donne pas une fausse interprétation à notre pensée.

Le luxe, en tant qu'il a pour objet de satisfaire des désirs, des besoins naturels et par conséquent légitimes, le luxe, comme moyen de jouissance, est une bonne, une excellente chose. Il peut être convenable d'en réprimer les abus ; il serait absurde d'en proscrire l'usage. Plût à Dieu que tout homme pût se donner les joies du luxe !

Mais le luxe considéré comme moyen de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation, le luxe comme moyen de fournir du travail aux classes laborieuses, le luxe au profit du petit nombre, est une déplorable erreur, une scandaleuse folie.

Nous sommes donc partisan du luxe, mais à la condition que tous puissent participer aux joies du luxe ; nous sommes ennemi du luxe, aussitôt qu'on veut, pour procurer à la minorité des jouissances raffinées, priver la majorité du nécessaire et du confortable. Nous croyons certes que les sociétés de l'avenir donneront au luxe une importance extrême ; qu'elles développeront les jouissances morales, intellectuelles, artistiques, à un haut degré ; mais nous croyons qu'elles appelleront tout sociétaire à participer, selon ses facultés, à ces hautes jouissances ; nous croyons enfin que le luxe fleurira pour tous. — Ce n'est qu'à ces conditions qu'il peut être légitime.

L'homme n'est certes pas destiné à vivre de privations, à vivre en anachorète, à toujours refouler les désirs que Dieu a mis dans son cœur. Il doit, au contraire, pour obéir à sa

destinée, développer de plus en plus ses facultés, se procurer une plus grande somme de bien-être, perfectionner les arts et perfectionner l'industrie, embellir sa planète, améliorer surtout et élever sans cesse la condition de toutes les créatures. — Proscrire le luxe en principe et d'une manière absolue, ce serait donc méconnaître la destinée humaine. Le luxe peut en outre devenir un puissant ressort de civilisation, un moyen efficace de rapprocher les hommes, d'adoucir les mœurs, de propager l'éducation, d'exalter les cœurs et les intelligences. Le luxe nous paraît destiné à prendre un développement grandiose, à mesure que les sociétés s'enrichiront, à mesure que les progrès des arts permettront de faire accomplir tous les travaux pénibles par les moteurs inanimés. Un temps viendra sans doute, où les hommes n'auront plus d'autre sphère d'activité que la culture des sciences, des lettres et des beaux-arts. Alors régnera le luxe, mais le luxe collectif, le luxe au profit de tous, le luxe des spectacles et des fêtes nationales; le luxe rendra l'éducation attrayante, et l'homme arrivera à la science par le plaisir, etc., etc. — On dira que nous voguons vers le pays des chimères! Virons de bord, et ne perdons pas de vue la terre des réalités.

Malthus avait vu l'industrie manufacturière prendre un essor frénétique dans la Grande-Bretagne, un essor désordonné; il avait vu toutes les nations s'efforcer à l'envi de rivaliser avec l'Angleterre, et stimuler outre mesure, comme elle, la production; il avait vu les machines multiplier indéfiniment les forces productrices, et remplacer partout les travailleurs; et il avait compris que cette production, qui croissait toujours à mesure que le peuple des consommateurs devenait plus pauvre, qui augmentait sans rapport aucun avec la demande, devait nécessairement aboutir à une déception immense, à l'encombrement de tous les marchés, à une crise épouvantable. Il prévoyait que toutes les nations se faisant manufacturières, toutes voulant à la fois vendre

des produits, et aucune ne voulant acheter, il devait fatalement arriver un moment où les produits manufacturés excéderaient, sinon les besoins, du moins *les moyens* de la consommation ; où ces produits seraient offerts en même temps sur tous les marchés, seraient bientôt dépréciés, avilis ; où les marchands et les manufacturiers, qui avaient compté sur des débouchés inconnus, impossibles, seraient réduits à faire banqueroute, à fermer leurs ateliers, à jeter brusquement sur le pavé ces légions d'ouvriers qu'ils avaient attirés des campagnes dans les centres d'industrie. Il prévoyait enfin que les classes laborieuses seraient bientôt réduites à la misère, privées de tout moyen d'existence.

C'était pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, qu'il invitait les riches et les gouvernements à dépenser le plus possible. Il croyait que le luxe des hautes classes pourrait consommer l'excédant des produits, alimenter et récompenser le travail des ouvriers devenus inutiles, neutraliser en partie les funestes effets de la concurrence et de la mécanique, remédier enfin au désordre de la production, etc.

Voilà donc le luxe considéré comme un ressort philanthropique ; voilà donc la prodigalité mise en honneur, élevée au rang des vertus patriotiques ! Et cette vertu sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus scandaleusement pratiquée ! Jusqu'alors on avait flétri les débauchés et les prodiges ; on leur avait reproché d'anéantir follement des valeurs qui auraient suffi pour nourrir et pour entretenir des centaines d'individus... — Désormais, ils devront être considérés comme des philanthropes, comme des bienfaiteurs de l'humanité !

On a prêché ces étranges maximes sur tous les tons et dans toutes les langues, et elles ont obtenu un immense succès, parmi les hautes classes et parmi la bourgeoisie. C'était la réhabilitation du faste le plus insolent, l'absolution donnée à tous les vices. Les classes privilégiées, qui avaient cru jusqu'alors vivre aux dépens des classes laborieuses et dont

les plaisirs étaient parfois troublés par le remords, ont été heureuses de pouvoir désormais jouir sans scrupule, heureuses d'apprendre, de la bouche même des savants, que leurs folies enrichissaient les nations et faisaient vivre le peuple ; elles se sont regardées comme la providence des travailleurs, et elles ont demandé de la reconnaissance ; elles ont même osé dire : sans nous, le peuple mourrait de faim !

Le débauché, qui dans une orgie anéantissait à tout jamais les richesses que cent ouvriers, travaillant quinze heures par jour, avaient pu produire à grand peine en six mois, et dont ils auraient pu vivre pendant des années, eux et leur famille ; le débauché a été classé parmi les hommes utiles ! On est allé même jusqu'à prétendre, et cela gravement et sérieusement, que ce débauché nourrissait, non-seulement ceux qui profitaient de ses débauches, mais encore les ouvriers mêmes dont les sueurs avaient créé les richesses qu'il gaspillait ainsi en une nuit de folie ! — C'est prodigieux !

Mais le boyard le plus insolent sait très-bien qu'il vit du travail de ses serfs ; il sait très-bien que ce ne sont pas ses bras, à lui, qui labourent ses terres et leur font porter des moissons ; il sait fort bien qu'il n'a que le plaisir de dépenser joyeusement ce que ses serfs ont tant de peine à produire ! Par quel renversement des plus simples idées, en est-on venu à affirmer que l'oisif, qui ne fait que jouir, nourrit l'homme qui travaille ? — Et cependant on entend tous les jours dire et répéter que, *sans les riches, les travailleurs mourraient de faim* ! — Et sans les travailleurs, s'il vous plaît, que deviendraient les riches ?

Néanmoins, cela est triste à dire, il y a malheureusement quelque chose de vrai dans cette étrange affirmation, dans cet odieux sophisme. Notre monde à rebours offre sans cesse de pareilles contradictions, de pareilles anomalies. — Normalement, les membres d'une société devraient faire

un échange continu de services et de produits ; chacun devrait donner et recevoir, autrement dit, consommer directement ou indirectement le fruit de son travail. — Il n'en est point ainsi. L'état social où nous vivons est organisé ou désorganisé de telle sorte, que les uns consomment beaucoup sans produire, reçoivent sans donner, tandis que les vrais producteurs ont peine à trouver à vivre. La richesse annuellement créée, au lieu d'être répartie d'après la justice, revient presque tout entière (naturellement, selon l'expression des économistes) à quelques privilégiés, dont l'unique souci est de mener joyeuse vie, dont la fonction est de consommer pour tous. — La prodigalité de ces épicuriens sert ainsi à faire refluer vers le peuple, sous forme de salaire, une faible partie des richesses créées par le travail, et dépensées par l'oisiveté opulente. — Mais que conclure de là ? Que les épicuriens nourrissent les travailleurs, ou bien que la richesse est mal distribuée ?

Il est bon de faire justice de toutes les erreurs, même des erreurs qui ne mériteraient pas d'être réfutées. Nous allons donc, au risque de tomber dans le lieu commun, entrer dans quelques développements. Le lecteur qui entend les éléments de l'économie politique, pourra passer outre, si bon lui semble.

Les nations, comme les particuliers, vivent sur leurs revenus, et tout revenu, Smith nous l'a dit, procède directement ou indirectement du travail et de la terre. La nation qui dépense plus que son revenu court à sa ruine ; la nation qui dépense la totalité de son revenu néglige de s'enrichir, mais ne s'appauvrit pas ; car, avec la même quantité de travail, elle pourra toujours créer la même quantité de richesses, surtout si elle a eu soin de pourvoir aux cas imprévus et à l'entretien de tous les instruments de production. Enfin, la nation qui dépense moins que son revenu s'enrichit par l'épargne, augmente ainsi ses capitaux, c'est-à-dire ses instruments de production, féconde l'une des sources de ses

revenus futurs, condense par la capitalisation, et met en réserve du *travail accumulé*, des valeurs dont elle pourra tirer un immense parti, des valeurs toujours disponibles.

Mais de quoi se compose le revenu national? Grave question qui fait le désespoir des statisticiens, et sur laquelle ils ne peuvent s'accorder. — Nous ne chercherons certes pas à évaluer le revenu d'un pays, car nous pensons qu'une pareille évaluation est aujourd'hui absolument impossible; mais nous dirons de quels éléments il se compose; nous définirons le produit *brut* et le produit *net*, le revenu *brut* et le revenu *net*, et nous examinerons si ces termes ont la même signification, selon que l'on raisonne au point de vue des intérêts privés, ou au point de vue de l'intérêt collectif.

On entend par produit brut l'ensemble des choses produites, les frais compris; on entend généralement par produit net l'excédant de la *richesse* produite sur les frais généraux (nous disons de la *richesse* et non pas de la production, parce que tout produit n'est pas nécessairement une richesse, parce qu'on peut se ruiner à créer des produits inutiles).

Le revenu d'un particulier se compose exclusivement de son produit net: il en est autrement pour la nation. — C'est là ce que les statisticiens ne comprennent pas.

Le revenu d'une nation ne se compose pas seulement de son produit *net* industriel, commercial, agricole; il comprend en outre la presque totalité du produit brut, du moins toute cette partie du produit brut qui représente des salaires.

Pour le propriétaire, pour le fermier, pour l'entrepreneur d'industrie, les salaires font partie des frais de production; pour la nation, les salaires sont l'unique source du revenu des salariés. Or, la société comprend à la fois les salariés et les entrepreneurs. Ce que le fermier, le propriétaire, le manufacturier, considèrent comme de simples frais à déduire de leur produit net, est donc, par rapport à la

société, le revenu des trois quarts de la population, dès lors, partie intégrante du revenu national.

Les particuliers vivent sur leur produit net; les nations vivent surtout sur leur produit brut. — De là résulte une opposition flagrante, entre l'intérêt des propriétaires et des entrepreneurs, d'une part, et l'intérêt de la nation, de l'autre. Les particuliers ont intérêt à voir augmenter de plus en plus le produit net, même aux dépens du produit brut; la société, au contraire, est intéressée à voir augmenter le produit brut, même aux dépens du produit net. Le revenu des particuliers est en raison de leur produit net; le revenu de la nation est en raison du produit brut; et la prospérité d'un pays peut être même en raison inverse du produit net des propriétaires, des manufacturiers, des commerçants et des entrepreneurs d'industrie. Quelque paradoxale que semble cette dernière proposition, elle est incontestable; il suffit, pour la rendre évidente, de l'exprimer autrement. « Une nation est d'autant plus riche et d'autant plus heureuse, que ses revenus sont plus considérables et sont distribués entre un plus grand nombre de familles. Mieux vaut la diffusion que la concentration de la richesse; mieux vaut l'aisance générale que l'opulence de quelques-uns et la misère de tous les autres. » Dans cette nouvelle forme, le paradoxe de tout à l'heure devient une vérité évidente, élémentaire, et cependant c'est toujours la même pensée.

L'Angleterre s'est exclusivement attachée à augmenter le produit net, et dans l'agriculture et dans l'industrie; elle s'est efforcée de diminuer le plus possible les frais de culture et les frais de fabrication, sans se préoccuper aucunement du produit brut... — Les propriétaires et les manufacturiers se sont enrichis; mais les ouvriers des villes et des campagnes ont été réduits au paupérisme, transformés en prolétaires.

La France a suivi une autre voie. Si, chez nous, le produit net est relativement moindre, en revanche le produit

brut est proportionnellement plus considérable. Aussi, ne comptons-nous pas encore, grâce à Dieu ! un pauvre sur trois habitants. Il n'a certes pas tenu aux agronomes que la France ne suivît l'exemple de l'Angleterre. Eux aussi se préoccupent de faire rendre à la terre, non pas le plus possible en produits, en denrées de toute espèce, en subsistances, mais le plus possible en produit net ; ils cherchent toujours à retirer le plus fort intérêt des capitaux placés en biens fonds ; ils ne considèrent jamais que le revenu pour le propriétaire ou pour l'exploiteur, sans trop se soucier de l'intérêt général, qui pourrait bien être tout à fait contraire à leur intérêt privé.

Le produit net, c'est ce qui revient franc et quitte au propriétaire, à l'entrepreneur ; le produit brut, c'est ce qui se partage entre tous les travailleurs. Le produit net est, pour le propriétaire, la chose principale : pour la société, le produit net est la chose secondaire.

Le produit net peut être augmenté, 1° par le renchérissement des denrées et des marchandises, la production et les frais restant les mêmes ; 2° par un surcroît de production, à égalité de frais ; 3° par une réduction de frais, à égalité de production ; 4° par une diminution dans la production, balancée par une réduction considérable dans les frais de toute espèce. En d'autres termes : pour accroître leurs revenus, les manufacturiers et les propriétaires pourront faire hausser le prix de toute chose, élever les droits perçus sur les produits étrangers ; ils pourront faire travailler davantage pour le même salaire, faire travailler autant pour un salaire moindre ; ils pourront même supprimer le travail, convertir les champs en pâturages, et retirer d'un produit brut inférieur un bénéfice ou un produit net plus considérable. L'Angleterre a mis en pratique ces différents moyens, au grand préjudice de l'intérêt général, et l'on sait quelles ont été les conséquences. — En résumé, l'augmentation du produit net n'est avantageuse pour tous,

qu'autant que tous en profitent, autrement dit, que dans l'état d'association positive et intégrale. Dans les sociétés modernes, le produit net ne peut guère s'accroître au profit des uns qu'aux dépens des autres.

Le revenu brut, pour une nation comme pour une famille, c'est, selon nous, la presque totalité du produit annuel, c'est ce que cette nation ou cette famille peut chaque année, sans entamer son capital ou sans le laisser dépérir, consacrer aux besoins ordinaires de la consommation, dépenser pour se procurer les aisances de la vie.

Le revenu net, c'est l'excédant du revenu sur la consommation ordinaire, c'est la partie du revenu qui peut être capitalisée ou consacrée à un surcroît de jouissances, aux plaisirs du luxe, sans qu'aucun des membres de la société ait besoin de se priver du nécessaire ou de restreindre sa consommation habituelle. Le revenu net, c'est pour un État la richesse disponible par excellence, la seule richesse disponible même, car du reste on ne peut disposer, sans qu'il y ait quelque part souffrance ou privation.

Tout produit, tout revenu, est destiné à être consommé, cela n'est pas douteux; mais la consommation peut être productive ou improductive, elle peut même être utile sans être productive, elle peut enfin être inutile, improductive, désastreuse, immorale, tout ensemble.

Toute consommation est une destruction de richesses; mais la consommation productive et la consommation improductive ont des résultats bien différents: l'une est une transformation de produits, une capitalisation; l'autre est une destruction définitive, un anéantissement de valeur; l'une détruit bien le produit qu'elle transforme, comme le laboureur détruit le grain de blé qu'il enfouit dans le sillon; mais de cette destruction renaîtra une production nouvelle, le grain de blé donnera un épi; l'autre, au contraire, anéantit sans retour, sans compensation aucune; elle jette le grain sur le sable des chemins, elle le jette dans le gouf-

fre de la prodigalité, et la semence ainsi perdue ne donnera jamais de moissons. Les prodigues sèment dans la mer.

Le revenu national doit-il être dépensé en totalité par des fainéants, par des oisifs, par des prodigues qui n'ont pas contribué à la production? Doit-il être dépensé par les producteurs? Là est toute la question.

Il ne faut pas croire que la prodigalité des riches tourne au profit du peuple. Sans doute, à la rigueur, il vaut encore mieux que le riche gaspille ses revenus que s'il les enfouissait à tout jamais dans un coffre-fort. Les valeurs enfouies ne profitent à personne, tandis que des valeurs dépensées, une partie du moins, une partie bien faible, il est vrai, revient aux ouvriers sous forme de salaire. Cependant ces mêmes valeurs ou ces mêmes revenus rendraient bien plus de services encore aux classes laborieuses, s'ils étaient consommés reproductivement, s'ils étaient convertis en capital, ou s'ils étaient distribués entre un grand nombre de familles. Convertis en capital, ils pourraient servir indéfiniment à la production, payer des salaires successifs; distribués entre plusieurs familles, ils récompenseraient le travail d'un bien plus grand nombre d'ouvriers, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure.

Stimuler le luxe ou la prodigalité pour encourager le travail, cela revient absolument à dire : « Il est nécessaire que les riches dépensent beaucoup, afin que les pauvres puissent beaucoup travailler pour créer les richesses qui seront dilapidées par les hautes classes, et afin que de ces richesses ainsi anéanties une faible part, le prix de la main-d'œuvre ou le salaire, puisse du moins faire vivre misérablement ceux qui, par leur travail, ont produit et les valeurs qu'on leur abandonne et les valeurs qui seront anéanties par les prodigues et par les désœuvrés! » Quel épouvantable cercle vicieux !

Que penserait-on d'un gouvernement qui consacrerait

chaque année des millions, levés sur les contribuables, à faire bâtir un immense palais, puis d'autres millions à faire démolir l'édifice; qui ferait même jeter à la mer tous les matériaux, le tout pour fournir au peuple du travail, pour encourager l'industrie des maçons, des carriers et des matelots? Il anéantirait ainsi chaque année, 100 ou 120 millions, pour arriver à distribuer aux ouvriers quelques millions de salaires tout au plus. — Il vaudrait mieux, évidemment, occuper tous ces braves gens à battre l'eau de la rivière ou à remplir des tonneaux défoncés: — ce serait toujours plus économique. Il vaudrait encore mieux leur distribuer gratuitement les quelques millions de salaires; on économiserait ainsi la valeur des matériaux; et les ouvriers, libres de leur temps, pourraient accomplir des travaux utiles...

Mais, dans toute consommation, on ne considère jamais que l'argent, l'intermédiaire des échanges, le signe représentatif de toutes les valeurs; et, comme ce signe, ce numéraire *n'est pas consommé*, comme il reste toujours dans la circulation, on croit que rien n'a été consommé, que la nation est toujours aussi riche avant qu'après cette folie, qu'il y a eu un simple déplacement de richesses. — Erreur grossière, généralement accréditée dans le public et même parmi les législateurs qui votent le budget! Ces gens simples croient de très-bonne foi que, du moment que l'argent circule, peu importe en définitive le chiffre des dépenses... — Mais avant la dépense, avant la construction et la démolition du palais imaginaire, il y avait à la fois la chose et le signe, la valeur des matériaux, la valeur du travail exécuté ou du travail disponible, d'une part, — et la valeur en argent, de l'autre; tandis qu'après la folle dépense, l'une des deux valeurs, la valeur en argent subsiste seule; quant à l'autre, c'est-à-dire quant à la valeur des matériaux, quant aux résultats du travail, ils ont été anéantis et perdus pour toujours. — On dira que les ouvriers ont vécu de leurs salaires... — sans doute, mais ils en ont consommé la valeur

en denrées, en subsistances, et de leur travail il ne reste rien, absolument rien, pas même le palais démoli ; et, pour leur fournir de l'ouvrage encore l'année prochaine, il faudra de nouveau demander à l'impôt des millions et des centaines de millions. Le résultat aurait été bien différent, si les sommes gaspillées avaient été consacrées à des travaux productifs. Les ouvriers auraient vécu, et, de plus, au lieu de perdre leur temps et leur peine, ils auraient créé de véritables richesses ; le résultat de leur activité aurait remboursé les avances, suffi à l'entretien des travailleurs ; le même capital aurait pu servir indéfiniment à alimenter le travail, qui sans cesse aurait produit de nouvelles richesses pour un plus grand nombre de consommateurs ; et ainsi de suite à tout jamais, etc., etc.

Comment se fait-il que des choses si simples ne soient pas comprises de tout le monde ? Comment se fait-il qu'on soit obligé de réfuter d'aussi grossiers préjugés ? — C'est l'argent, la monnaie, qui toujours embrouille les idées de quiconque n'a pas de notions exactes sur le rôle du numéraire. Combien les questions seraient simplifiées, si l'on voulait faire abstraction de l'argent, et représenter les salaires, les dépenses quelconques, par les denrées, par les objets de consommation que l'argent sert à payer !

Qu'on suppose, par exemple, dans l'espèce dont il s'agit, que les ouvriers, au lieu d'avoir été payés en argent, aient reçu pour prix de leur travail les denrées et les marchandises qu'ils ont consommées : on comprendra bien vite que ces denrées ont été anéanties, que, pour fournir aux ouvriers de nouveaux salaires l'année suivante, il faudra que des subsistances soient produites de nouveau, et avancées par les contribuables qui payent les salaires... — En définitive, les ouvriers ont donc consommé des valeurs égales au montant de leurs salaires ; et leur travail, qui aurait pu devenir productif, a été stérilement dépensé, gaspillé sans retour et sans compensation.

Il serait inutile d'insister davantage.

On ne produit qu'afin de pouvoir consommer, nous l'avons dit souvent et nous ne saurions trop le répéter; tout produit ne peut être considéré comme richesse qu'autant qu'il trouve un acheteur ou un consommateur. Pour favoriser la consommation, pour offrir un débouché aux produits de l'agriculture, aux produits de l'industrie, Malthus conseille aux riches et aux gouvernements la prodigalité : — nous disons, nous, au contraire, que le meilleur moyen d'encourager la consommation, c'est de faire que le peuple, que les classes les plus nombreuses, puissent consommer les produits de l'agriculture et les produits de l'industrie créés par leur travail. Alors on n'aura pas besoin de compter sur le marché extérieur pour l'écoulement des produits; on n'aura pas besoin de faire d'énormes sacrifices pour aller offrir aux Chinois des calicots au rabais, pendant que les ouvriers indigènes, les ouvriers qui ont tissé ces étoffes, sont nus ou couverts de haillons. — Nous laissons ici de côté la question d'humanité, la question de justice, nous examinons une simple question de débouchés.

Ce qui importe pour la société, c'est moins le total des sommes annuellement dépensées que la nature des consommations et le personnel des consommateurs. — Prenons un exemple, pour nous faire mieux comprendre.

Soit une somme de 1 million, destinée à être dépensée sous forme de revenus. Nous disons que le résultat de la consommation sera bien différent, selon que cette somme sera annuellement dépensée par une seule famille opulente ou par cinq cents familles d'ouvriers.

La famille opulente consommera des mets délicats, des denrées rares, des fruits exotiques, des primeurs, enfin des aliments qui auront demandé le travail de quelques agriculteurs ou horticulteurs très-habiles, mais en définitive d'un très-petit nombre d'ouvriers.

Les cinq cents familles, au contraire, entre lesquelles la

somme de 1 million aura été répartie consommeront une grande quantité de céréales, de fruits communs, de légumes, de viande de boucherie, toutes choses qui exigent le travail d'ouvriers peu habiles, si l'on veut, mais d'un très-grand nombre d'ouvriers.

Dans l'un et l'autre cas, la même somme aura été dépensée; mais, dans le premier, elle sera répartie entre un petit nombre de producteurs; dans le second, au contraire, elle sera répartie entre des milliers de cultivateurs dont elle payera les salaires et assurera l'existence. Il est donc incontestable que cinq cents familles de consommateurs aisés encouragent bien plus le travail agricole et l'agriculture qu'une seule famille opulente.

Il en sera absolument de même pour l'industrie. La famille opulente consommera des étoffes précieuses par la matière première, précieuses par le fini de la main-d'œuvre; les familles d'ouvriers, au contraire, consommeront des étoffes communes, dont le prix représentera surtout des salaires payés. Le riche consacrera 15 francs à une paire de bas de soie, et, sur ces 15 francs, il reviendra à l'ouvrier tisserand 75 centimes au plus peut-être, le prix d'une façon. Avec 15 francs, les familles pauvres achèteront 15 paires de bas de coton, et sur ces 15 francs, 10 reviendront aux fileurs, aux tisseurs, pour prix de façons payées.

Les 500 familles d'artisans, par leur consommation plus considérable en quantité, quoique égale en valeur, encourageront donc beaucoup plus le travail manufacturier, feront vivre une plus grande quantité de travailleurs, que la famille opulente, etc., etc.

En résumé, le million dépensé par une famille riche aurait salarié une foule de laquais et de gens de livrée, aurait acheté en outre une faible quantité de produits rares, dont le prix représenterait le travail d'ouvriers très-habiles, mais d'un petit nombre d'ouvriers; le même million dépensé par 500 familles d'artisans aurait acheté une prodigieuse

gieuse quantité de produits communs, de produits qui auraient coûté beaucoup de travail : il aurait fait vivre des milliers de cultivateurs et d'industriels, en définitive, plus d'ouvriers que n'en emploieront jamais les 20 millions de revenus de 20 familles patriennes.

Est-il indifférent, pour un pays, que le revenu national soit consacré à encourager le travail utile, à entretenir la population laborieuse, ou à solder des valets et des laquais, à alimenter la paresse, la débauche, la corruption ? Et puis, d'où procèdent ces richesses qui se dépensent par le luxe et par le faste, sinon du travail ? Le travail a créé les capitaux qui ont servi à faire des avances à la production ; le travail crée le revenu annuel qui renouvelle et remplace les capitaux avancés, qui alimente la consommation de toutes les classes de la société ; le travail crée toutes les valeurs, et celles qui sont épargnées et capitalisées, et celles qui sont consommées ou productivement ou improductivement ; le travail est la source de tous les capitaux et de tous les revenus. Le riche, en dépensant ses rentes, achète des plaisirs, des jouissances, avec le fruit du travail d'autrui ; il fait travailler l'ouvrier à son profit, et le paye avec le produit des terres, avec l'intérêt des capitaux, en un mot, avec la somme des *déductions prélevées sur le travail d'autres ouvriers, appliqué soit à la terre, soit à l'industrie....*

Le travail, ainsi que nous croyons l'avoir démontré, produit trois, sur lesquels il reçoit un pour salaire, et l'on vient dire que ceux qui prélèvent deux nourrissent le travailleur ! oh ! c'est trop fort.

La théorie du luxe de Malthus ressemble fort à la théorie des physiocrates sur la dispensation du produit net ; elle peut se résumer ainsi :

« Dans une société où toute richesse revient à des classes privilégiées, il est bon que les classes riches mènent joyeuse vie, afin que le peuple puisse ramasser sous la table les miettes du festin et vivre de la desserte. — Assurément,

cela vaut mieux que si le peuple était réduit à mourir de faim! — Mais il est permis de concevoir une société où la subsistance du plus grand nombre ne dépendrait pas du caprice et de la prodigalité de quelques patriciens opulents. — Les choses se passaient ainsi à Rome, vers les derniers temps de la république, et le peuple favorisa la tyrannie des Césars qui lui assurèrent du pain et des spectacles; il renonça à la liberté nominale, pour conquérir un peu de dignité, pour abolir le patronage et la clientèle. — Les Anglais d'aujourd'hui parlent d'imiter l'exemple des Romains, de secouer le joug du patriciat..... d'autant plus qu'ils n'ont pas, comme la plebs de Rome, des esclaves pour alimenter la production. Ils sont tout à la fois les clients et les esclaves...

La théorie du luxe, comme moyen d'établir l'équilibre entre la production et la consommation, a été pratiquée par les peuples de l'antiquité, par les Égyptiens, par les Athéniens, par les Sybarites, par les Romains, etc., etc. Mais, chez ces différents peuples, les travaux étaient accomplis par des esclaves, ou par des tributaires; et les citoyens qui vivaient du luxe des grands, du luxe de la république, ne contribuant en rien à la production, pouvaient s'accommoder volontiers de ce système de prodigalité qui nourrissait leur paresse. — Dans nos sociétés modernes, au contraire, l'esclavage n'existe plus, le luxe ne nourrit plus gratis les citoyens. Tant s'en faut! ce sont les citoyens eux-mêmes qui doivent travailler pour alimenter ce luxe; c'est à leurs dépens que les riches exercent la prodigalité.... Le peuple des travailleurs se trouve donc aujourd'hui dans la position des esclaves de l'antiquité. Or, les esclaves n'étaient pas partisans de cette théorie du luxe, et ils le prouvèrent lors de l'invasion de l'empire romain par les barbares.

Nous concluons que le luxe est un mauvais mode de répartition, et nous cherchons un meilleur principe de justice distributive.

CHAPITRE VIII.

Les statisticiens.

De nos jours, on a singulièrement abusé de la statistique. Des hommes sans idées se sont déclarés idéophobes, puis ont instauré le culte des chiffres et des faits. On a dressé des tableaux et balancé des comptes ; on a voulu réduire l'économie à l'arithmétique commerciale. Les statisticiens affichent de grandes prétentions à l'exactitude, mais mieux que personne ils savent à quoi s'en tenir sur la valeur de leurs calculs : la statistique est la plus trompeuse des sciences. Alors même que les statisticiens seraient tous d'accord entre eux, ce qui serait vraiment merveille, à moins qu'ils ne se copiassent les uns les autres, leurs chiffres ne prouveraient pas grand'chose. Ce n'est pas tout de connaître des résultats, il faut surtout connaître les causes qui ont produit ces résultats. Or, si l'on se trompe sur la cause, on peut, tout en partant d'un fait incontestable, arriver à une fausse conclusion.

Tous les jours, par exemple, les statisticiens nous donnent, comme une preuve irréfragable de la prospérité d'un peuple, l'augmentation du chiffre des exportations. Cependant ce chiffre pourrait tout aussi bien prouver l'appauvrissement du pays. — Supposons que la France ait exporté, cette année, 2 millions d'hectolitres de blé au delà des exportations de l'année précédente : que conclure ? Que la France s'est enrichie ? que la production a augmenté de

2 millions d'hectolitres? — Mais l'exportation peut avoir eu lieu sans que la production nationale se soit accrue; elle peut avoir eu lieu même malgré une diminution constatée dans le total des produits obtenus. Si la récolte des céréales a complètement manqué dans la Grande-Bretagne, les Anglais viendront s'approvisionner chez nous, et, pourvu que l'on permette la libre sortie des grains, il y aura des exportations considérables, etc., etc. L'exportation est due peut-être à ce que la France n'a pas les moyens de consommer la même quantité de blé que les années précédentes? La diminution des salaires, la suspension du travail, la fermeture d'un grand nombre d'ateliers, résultats d'une crise financière ou politique, ont réduit les classes inférieures à renoncer au pain de froment et à se nourrir de pommes de terre, de millet, de maïs, de seigle et de sarrasin, etc., etc.

Pour que l'exportation d'une plus grande quantité de céréales fût une preuve certaine de prospérité, il faudrait, dans l'espèce que nous avons choisie, démontrer avant tout et démontrer rigoureusement 1° que la production nationale a réellement augmenté de 2 millions d'hectolitres; 2° que la consommation nationale n'a pas diminué; 3° que tous les habitants de la France ont leur provision de pain bien assurée. Il serait dérisoire, on le comprend, de faire sonner le chiffre de l'exportation s'il était établi, par exemple, qu'une partie de nos compatriotes a été forcée de restreindre sa consommation de blé précisément dans le rapport des quantités exportées! — L'Irlande exporte beaucoup, beaucoup trop même, si bien qu'il ne lui reste plus de quoi vivre, qu'elle a depuis longtemps renoncé au pain de froment, qu'elle est obligée de se nourrir de pommes de terre. L'Irlande est peut-être le pays du monde qui exporte le plus, qui importe le moins. — Dira-t-on que l'Irlande est la plus riche, la plus heureuse des nations?

Les statisticiens, opérant sur des nombres, comme les anatomistes sur des cadavres, ne s'occupent que des résul-

tats généraux, du total de leurs calculs. Qu'importe que l'agriculture perde 100 millions, soit complètement ruinée, si le commerce réalise 200 millions de bénéfices, si les négociants gagnent plus que les agriculteurs n'ont perdu? A leurs yeux, la compensation est plus que suffisante, car la nation s'est enrichie. — Oui, la quantité des valeurs a augmenté, mais des milliers d'existences se trouvent compromises. Quant à nous, nous ne saurions nous contenter de pareilles compensations, trouver dans l'accroissement de la fortune de quelques-uns une balance à l'appauvrissement des autres. Il ne nous suffit pas de savoir que la richesse a augmenté, nous voulons savoir comment cette augmentation a été répartie, si toutes les classes y ont participé, ont gagné en bien-être?

Les statisticiens ont voulu évaluer le revenu général de la France.....

Nous avons vu que le revenu d'une nation se composait d'autres éléments que le revenu des particuliers; nous avons vu que le produit brut faisait partie du revenu national; qu'il était difficile, sinon impossible, d'arriver à une évaluation approximative du revenu de la société. — Mais la statistique ne connaît point d'obstacle.

Les uns ont établi leurs calculs sur la totalité du produit brut; les autres ont seulement tenu compte du produit net. Le plus grand nombre a pris pour base le chiffre des contributions immobilières, et est arrivé à ce résultat : La France a de 6 à 10 milliards de revenu.

Le revenu déterminé, on a tiré des conséquences à perte de vue. Il y a vingt ans environ, un savant avança que, le revenu de la France étant de 6 milliards et la population de trente-deux millions d'habitants, chaque Français avait en moyenne 50 centimes à dépenser par jour, et il en tira cette conclusion : « Vous voyez, messieurs, où nous mènerait cette chimère de l'égalité invoquée par certains réformateurs : à vivre avec 50 centimes, c'est-à-dire à la misère

générale, à l'égalité de la pauvreté. Or, comme il est impossible, physiquement impossible, qu'un homme puisse vivre avec 50 centimes, et comme, d'un autre côté, personne aujourd'hui ne meurt de faim, j'en conclus que le plus pauvre des pauvres est encore plus heureux, dans notre société tant calomniée, qu'il ne pourrait l'être dans le régime monstrueux de l'égalité. »

Ce raisonnement a eu un succès prodigieux. Les statisticiens sont comme les moutons de Panurge : où l'un a sauté, soyez sûr que tous les autres sauteront. Tous, en effet, ont répété ce discours. Il nous semble, cependant, que l'argument du statisticien n'est pas sans réplique, et qu'on pourrait répondre :

1° Si, d'un côté, personne ne meurt de faim; si, de l'autre, on ne peut vivre à raison de 50 centimes par jour, il est évident que chaque Français, en moyenne, dépense plus de 50 centimes. Et, alors, de deux choses l'une : ou la France consomme plus qu'elle ne produit; dépense plus que son revenu, ce qui serait impossible; ou son revenu dépasse 6 milliards. Votre calcul ne vaut donc pas mieux que votre raisonnement.

2° Si la moyenne est de 50 centimes par jour; si des millions de Français dépensent quotidiennement 2, 3, 4, 5 et jusqu'à 10 francs, des milliers 100 francs, bon nombre 400 francs, d'autres 1,000 francs et davantage, comment donc se fait-il que tout le monde puisse vivre et que personne ne meure de faim? — Mais quiconque dépense 1 franc, mange la part de deux; quiconque dépense 100 francs, affame deux cents individus; tout statisticien, payé seulement 10,000 francs par an ou plus de 35 francs par jour, absorbe la subsistance d'au moins seize de ses compatriotes!.... — Que penser du statisticien qui cumule plusieurs traitements, du ministre qui reçoit 100,000 francs chaque année? — En vérité, les statisticiens sont bien maladroits.

3° Si le revenu de la France est de 6 milliards; si le budget monte en moyenne à un 1,500 millions, le budget est donc égal au quart du revenu du pays? — Ah! c'est trop!.....

4° Sur quoi basez-vous votre évaluation? — Sur le chiffre de la contribution immobilière! — Eh bien! ignorez-vous donc que l'impôt est assis sur le revenu net présumé, et non pas sur l'ensemble des produits obtenus? Ignorez-vous qu'il est d'autres sources de revenu que les immeubles et biens fonds? Ignorez-vous que les profits du négociant, du manufacturier, les intérêts des capitalistes, échappent en partie à l'impôt? Ignorez-vous que la plus grande partie du produit brut, tout ce qui sert à couvrir les salaires, à faire vivre les travailleurs, doit être compris dans le revenu national? Vos 6 milliards représentent donc tout au plus une fraction minime de la richesse annuellement créée et consommée; ils n'en représentent peut-être pas la dixième partie.

5° Vous dites que l'égalité appauvrirait même les pauvres. Entendons-nous : Certains réformateurs ont proposé *l'égalité des salaires*, et non pas le partage égal du revenu, ce qui est bien différent (1). L'égalité des salaires suppose que tout homme doit travailler pour avoir droit à la paye; le partage égal du revenu suppose que chacun peut se présenter pour recevoir son dividende, sans même avoir contribué à la production. Si tout le monde travaillait, le revenu partageable serait non plus de 6 milliards, mais de 100 milliards peut-être; si personne ne travaille, le produit est zéro, il n'y a rien à partager.

Mais vous supposez que le travail continuera, que le revenu sera le même, et que le partage s'opérera également entre tous les individus : c'est là vraisemblablement ce que vous

(1) Nous exposerons les doctrines des égalitaires en traitant de la répartition selon les socialistes.

voulez dire. Eh bien, dans ce cas, le discours que vous teniez tout à l'heure sur l'égalité peut être ramené aux termes suivants :

« Le revenu net de la France est de 6 milliards, et dans cette somme ne sont pas compris les salaires du travail, lesquels font partie des frais de production et sont prélevés sur le produit brut. Si le régime de l'égalité était établi, les travailleurs continueraient à toucher leur salaire quotidien, et, de plus, ils recevraient un supplément de paye égal à leur part dans le revenu général, soit un supplément de 50 c. par jour. Quiconque gagne 1 fr. aujourd'hui, recevrait 1 fr. comme par le passé, plus 50 c.; en totalité, 1 fr. 50 c. Le chef de famille qui a une femme et trois enfants continuerait à toucher le prix de son travail, et, de plus, il aurait droit à sa part de dividende, à la part de sa femme et de ses enfants, soit à 2 fr. 50 c. en sus de son salaire. Or, 2 fr. 50 c. par jour font 812 fr. 50 c. à la fin de l'année, et avec ce supplément de solde, il n'est pas un seul ménage pauvre qui ne se trouvât bientôt dans l'aisance. » La conclusion du statisticien pourrait être ainsi présentée : « Travailleurs, on vous parle d'égalité ! n'écoutez pas ces imposteurs qui se disent vos amis ; ils vous trompent effrontément ; ils vous promettent l'abondance, et ils ne pourraient vous donner que la misère. Vous avez tout à perdre à changer de condition ; car votre salaire d'aujourd'hui serait toujours le même, et, de plus, vous recevriez, à titre de gratification, autant de fois 50 c. par jour que vous compteriez de membres dans votre famille. »

Il est douteux qu'une pareille harangue inspirât aux ouvriers l'horreur salutaire de l'égalité. — Les statisticiens ne savent ce qu'ils disent.

6^e En résumé, si la France ne produit que 6 milliards, si chacun de nous n'a que 50 c. à dépenser par jour, nous sommes exactement dans la position d'un équipage manquant de vivres, ou d'une ville affamée par un siège et par

un blocus ; et alors, c'est le cas ou jamais de décréter l'égalité des rations (1). Si donc les statisticiens ont raison dans leurs calculs, l'égalité des parts devient une nécessité. Malheur à quiconque veut accaparer dans les temps de famine ! malheur à quiconque réclame une double ou une triple part, à quelque titre que ce puisse être ! Sur le radeau de la Méduse, l'égalité faisait loi : si quelqu'un s'était avisé de demander une double ration, on aurait bientôt jeté à la mer cet estomac exigeant ; il eût été la première victime immolée à la faim !

Il n'y a donc rien à tirer des statisticiens sur la justice distributive ; il n'y a pas lieu d'ajouter la moindre confiance à leur évaluation du revenu général. — Celui-ci, par exemple, établit ainsi son calcul : La France produit tant de foin et de fourrages, tant de céréales, tant de paille, tant d'engrais, tant de vin, tant de légumes, tant de viande de boucherie, tant de laine, tant de cuir, etc., etc. ; puis il fait la somme. — Mais les engrais, mais la paille et les fourrages, seront absorbés par les récoltes de l'année prochaine, comme la récolte de cette année a absorbé la paille, le foin, les engrais de l'année dernière ! Mais la viande, le cuir et la laine ne pourront être produits qu'autant qu'on nourrira les bœufs et les troupeaux, c'est-à-dire qu'autant qu'on fera consommer le foin et les fourrages !... Qu'importe ? — dira un disciple de J. B. Say : *une valeur n'en a pas moins été produite parce qu'elle a été consommée !*... — Si les propriétaires établissaient leurs comptes sur la même base, s'ils portaient sur leurs livres les recettes seulement, et faisaient abstraction des dépenses, ils pourraient se considérer comme riches, comme très-riches même ; mais, s'ils s'avisait de régler leur budget de con-

(1) Cet argument a été parfaitement développé par M. Villegardelle, dans un petit livre intitulé : *Histoire des idées sociales avant la révolution française.*

somation sur le total de leur produit brut, ils ne tarderaient pas à être désabusés.

Celui-là, au contraire, ne compte que le revenu net, ce qui reste franc et quitte, au propriétaire, après avoir payé les frais de culture et les salaires des travailleurs. — Mais c'est négliger les trois quarts de la richesse à évaluer, c'est négliger tout au moins tout ce qui sert à faire vivre les travailleurs. Or, les travailleurs vivent bien sur le revenu annuel. Et les produits de l'industrie, et les bénéfices du commerce? etc., etc. — On n'en parle pas.

Un autre se lance dans les plus étranges spéculations. La richesse, dit-il, procède du travail; mais le travail humain possible est limité par la population. Le travail mécanique, au contraire, peut être indéfiniment multiplié; nous pouvons suppléer à la rareté des bras par la puissance de la vapeur. Un cheval vaut trois hommes; mais, pour nourrir un cheval, il faut consacrer à la culture des fourrages une partie du sol, et restreindre d'autant la production des récoltes qui pourraient servir à l'alimentation de l'homme. Le cheval vapeur, au contraire, ne mange que de la houille, qui peut être extraite des mines sans diminuer la surface du sol cultivable. — Pour multiplier la richesse d'une manière indéfinie, il suffit donc de multiplier les engins à vapeur, de couvrir la France de machines, etc. — C'est très-bien; mais qui consommera les produits de la mécanique? — Ceux qui pourront les payer. — Mais l'ouvrier, qui n'a d'autre source de revenu que son travail, et dont les bras auront été rendus inutiles, comment deviendra-t-il consommateur? — Pas de réponse. — Dès lors, à quoi bon créer tant de produits? à moins qu'on n'admette tout homme à participer indistinctement à la richesse ainsi créée!... — Assurément, ce n'est pas là ce que demande notre statisticien...

Nous concluons ainsi : Il est utile de recueillir des faits, des documents et des chiffres, mais il ne faut pas exagérer

l'importance de la statistique, mais il ne faut pas surtout se hâter de tirer d'un effet une conclusion dogmatique, tant qu'on ne connaît pas positivement la véritable cause.

Cette manie de conclure d'après les résultats a produit plus d'une loi désastreuse.

En Angleterre, la misère avait augmenté *malgré* la taxe des pauvres, et, comme cet accroissement du paupérisme était contemporain de la taxe, on se hâta de dire : La charité multiplie les misérables ; proscrivons la charité, n'accordons plus de secours, ou imposons des conditions si dures aux malheureux, qu'ils refusent volontairement notre assistance. Le nombre des pauvres diminuera peut-être ; mais à coup sûr les riches seront débarrassés de l'impôt perçu au profit des misérables. — On a aboli les lois d'Elisabeth, et néanmoins la misère est plus intense que jamais. — Les statisticiens ont été obligés de reconnaître que la charité n'était pas la cause du paupérisme.

En France, on a dit : Les tours des hospices multiplient les naissances illégitimes. La statistique prouve que dans les départements où les tours sont supprimés le nombre des enfants trouvés diminue. — C'est évident : l'avortement et l'infanticide sont des moyens efficaces de remédier à l'accroissement du nombre des enfants trouvés, et de dégrever les budgets des départements et des communes. On a donc fermé les tours, on a cessé d'accueillir les orphelins, de constater les naissances, et l'on a pu dire qu'il naissait d'autant moins d'enfants illégitimes qu'on en tuait davantage dans le sein de leur mère. Mais, ici encore, la statistique était en défaut. Des recherches consciencieuses ont établi que le nombre des enfants trouvés croissait, non pas parce qu'il *en naissait davantage* chaque année, mais parce qu'il *en mourait moins*. Le chiffre des naissances restait le même, mais le chiffre des décès diminuait considérablement, depuis que les soins étaient administrés avec plus de promptitude, plus de zèle et plus d'intelligence. Les progrès de

l'hygiène étaient devenus une calamité, ils contribuaient à prolonger l'existence des orphelins, ils grevaient les départements et les communes!... Et l'on a fait fermer les tours par raison d'économie. — Aussi le nombre des enfants trouvés entretenus aux frais des départements diminue, et la statistique constate que les mœurs s'améliorent, qu'il y a décroissance dans le chiffre des naissances illégitimes, d'après les registres officiels des hospices. — Il est vrai que le chiffre des crimes et des délits augmente, que les cas d'avortement et d'infanticide se multiplient; il est vrai que, depuis la fermeture des tours, on rencontre fréquemment de pauvres petites créatures au coin des bornes : on expose et on abandonne, quand on ne les tue pas, les enfants que les hospices ne reçoivent plus. Si ce n'est pas plus humain, c'est toujours plus économique.

CHAPITRE IX.

École critique. — M. de Sismondi.

De tous les économistes du dix-neuvième siècle, il n'en est point, à notre avis, qui mérite d'être comparé à M. de Sismondi. Plusieurs, de leur vivant, ont joui d'une réputation plus grande; aucun n'a exercé sur l'économie une influence plus considérable, plus salutaire; aucun, en définitive, n'a fait autant que lui pour la science. — Mais quelles sont donc les découvertes de M. de Sismondi; quelles sont les idées nouvelles et fécondes qu'il a apportées, pour être placé si haut? — M. de Sismondi n'a rien inventé, rien découvert; il s'est borné à faire de la critique. Il s'est mis en opposition flagrante avec les économistes de son temps; il s'est illustré en réfutant beaucoup d'erreurs et beaucoup de préjugés; il a fait justice des théories négatives de l'école libérale.... Voilà ses titres de gloire.

Entre les mains des disciples d'Ad. Smith, l'économie allait se rapetissant et s'annihilant de plus en plus, elle devenait la science des chiffres et la science des faits, elle tendait à se confondre avec la chrématistique et la statistique.

M. de Sismondi a repris les glorieuses traditions de l'école française, il a donné pour but à l'économie le bonheur des sociétés; il l'a rattachée à la morale et à la politique. Publiciste éminent, versé dans la philosophie, dans l'histoire et la littérature, M. de Sismondi a apporté dans l'étude des

problèmes économiques la haute raison d'un philosophe, le jugement d'un homme d'état, l'expérience d'un historien, la sensibilité et même la mélancolie d'un poëte. Nous connaissons peu de livres aussi instructifs que les *Études sur les sciences sociales* et les *Nouveaux Principes d'économie politique*; nous n'en connaissons pas dont la lecture offre plus d'intérêt, satisfasse plus complètement à la fois les exigences de l'esprit et du cœur.

En traitant les problèmes les plus ardu de l'économie, M. de Sismondi considère toujours la richesse par rapport à l'homme et à la société. Les économistes libéraux jugent, apprécient toute institution d'après l'influence qu'elle peut ou qu'elle a pu exercer sur le développement de la richesse abstraite; M. de Sismondi, au contraire, avant de prononcer, se demande : Quel bien en pourra-t-il résulter pour mes semblables? où sont les heureux qu'elle a faits?

Nous ne pourrions examiner ici l'ensemble des travaux économiques de M. de Sismondi sans soulever à la fois tous les problèmes, car il a touché à toutes les grandes questions; par conséquent, sans nous écarter du cadre spécial de ce livre, nous devons nous contenter d'analyser succinctement ce qui se rattache à la répartition des richesses.

L'homme éminent qui était destiné à devenir le chef de l'école critique a d'abord commencé par adopter pleinement les doctrines d'Adam Smith. En 1808, dans un livre intitulé *De la Richesse commerciale*, M. de Sismondi se fait le champion des théories libérales, il développe les principes qu'il attaquera plus tard, qu'il détrônera sans retour. Neuf ans après, en effet, en 1817, il réfute son premier livre, en s'appuyant toujours sur les idées fondamentales d'Ad. Smith; il réfute en même temps Smith, son maître, et J. B. Say, Ricardo, Malthus, Mac-Culloch; puis il pose de *nouveaux principes*.

Les *Nouveaux Principes*, manifeste éloquent de l'école critique, portèrent à la théorie libérale un coup terrible, un

coup dont elle ne se relevera jamais, dût elle-même ne succomber définitivement qu'après vingt ans d'agonie, et après avoir été achevée par les socialistes.

Bien avant M. de Sismondi, les réformateurs, ou si l'on aime mieux, les utopistes de France et d'Angleterre, avaient attaqué le salariat, la concurrence, les machines, l'ensemble de notre régime industriel. Herrenchwand, dès avant 1786, Owen et Fourier, au commencement de ce siècle, puis Saint-Simon, avaient implicitement réfuté les doctrines de Smith et de l'école libérale. Mais il fallait un économiste pour attaquer les disciples de Smith face à face, corps à corps, avec leurs propres armes, pour les suivre sur leur terrain et jusque dans leurs derniers retranchements. M. de Sismondi a été cet homme, et il a eu le bonheur et l'honneur de vaincre par la puissance de la raison et des idées, avec l'aide du temps et des faits. — Néanmoins, si M. de Sismondi a conquis le champ de bataille, il a laissé une rude tâche à ses successeurs ; il leur a légué l'obligation de constituer sur de nouvelles bases une science nouvelle. M. de Sismondi a poussé l'économie dans la voie du socialisme, il a préparé le mouvement scientifique qui s'opère de nos jours.

En 1827, M. de Sismondi publia une seconde édition de ses *Nouveaux Principes*. Les idées et les faits avaient singulièrement marché en dix années. Enhardi par l'expérience et par une conviction plus inébranlable, M. de Sismondi ajouta à son livre divers chapitres, et se prononça plus catégoriquement encore contre les machines, le salariat, la concurrence, contre le désordre de la production et contre la chrématistique de l'école anglaise. Cette seconde édition produisit plus de sensation que la première ; néanmoins, elle convertit peu de monde. C'est à peine si les économistes libéraux comprirent la puissance des arguments qui leur étaient opposés. J. B. Say, dans son *Cours complet*, a essayé de répondre à M. de Sismondi ; mais il n'a pas été heureux. Il semble que le fanatisme sincère de ses convictions l'ait

empêché de saisir les raisons de son redoutable adversaire. — Ne pas même être compris, c'est là surtout ce qui décourageait M. de Sismondi ! Il a fallu vingt ans d'une douloureuse expérience, pour faire prévaloir parmi quelques savants le bon sens et la vérité. Si la raison, en définitive, finit toujours par avoir raison, il est rare qu'elle triomphe de prime abord des préjugés dominants. Une erreur, qui peut être propagée en un jour par un écrivain fameux, demande quelquefois un siècle pour être extirpée de l'opinion publique.

M. de Sismondi sentait très-bien que la raison seule ne pourrait jamais trouver prise sur ses contemporains dont la science était faite ; il mit ses espérances dans l'avenir, et, en attendant, il rassembla des faits pour convaincre les statisticiens les plus têtus, les esprits étroits et positifs, les faiseurs de chiffres ; puis à ces libéraux obstinés il opposa les résultats vivants de leurs fausses théories, les démentis formels donnés à leurs étranges spéculations par l'expérience même qu'ils invoquaient sans cesse, et sur laquelle ils prétendaient s'appuyer d'une manière exclusive. — Ces résultats sont consignés dans la deuxième édition des *Nouveaux Principes* et dans les deux volumes d'*Études* sur l'économie politique ; ils sont, pour la plupart, empruntés à l'histoire contemporaine de la Grande-Bretagne, cette terre classique de l'industrialisme et du libéralisme, de la mécanique et de la production à bon marché, du produit net et de l'agriculture perfectionnée, des *rack rents* et des tenanciers *at will*, de la ligue, du chartisme, du rébeccaïsme, des agitations permanentes et momentanément pacifiques !

On peut étudier là comment on exploite l'homme et la terre ; l'industrie, et les femmes et les enfants ; comment on rive le blanc à la misère et à la servitude, en prêchant l'émancipation du noir ; comment on remplace avec avantage l'homme par des moutons à l'engrais ; comment on extermine des populations entières ; comment on pousse le

peuple à la débauche, à l'abrutissement, à l'ivrognerie, à la prostitution, à la mort, par l'excès de la détresse ; comment on dégoûte le misérable de la charité, en lui inspirant l'horreur salulaire du *Work-house* ou baigne philanthropique ; comment on établit l'équilibre entre la population et la demande de salariés ; comment une minorité composée de féodaux héréditaires et de spéculateurs enrichis, peut vivre dans l'opulence, en réduisant le reste de la nation à la mendicité !... On peut voir enfin de quelle prodigieuse quantité de sueurs et de larmes la richesse est pétrie ; combien il faut de millions d'acres de terre et de milliers de travailleurs pour nourrir un grand seigneur justicier ; combien il faut de pauvres pour faire un riche, pour mettre un lord, un duc et pair, en état de tenir son rang dans le monde et de faire honneur à son blason !

Il est à regretter que M. de Sismondi, absorbé pendant toute sa vie par d'immenses recherches sur l'histoire, n'ait pas eu le temps d'exposer directement les principes positifs qui devaient faire la contre-partie de ses travaux critiques sur l'économie sociale. Jusqu'à sa dernière heure, cet homme n'a cessé de s'occuper du bonheur de ses semblables ; au milieu de ses travaux littéraires, historiques, philosophiques, politiques, il poursuivait ses études sur l'économie des sociétés ; le temps seul lui a manqué peut-être pour écrire le livre qui devait être son dernier mot, qui devait servir de couronne à sa gloire.

Les œuvres économiques de M. de Sismondi offrent bien un certain ensemble ; car il a traité, sommairement du moins, tous les grands problèmes, car partout et toujours on retrouve la même pensée fondamentale, les mêmes sentiments et les mêmes tendances. Mais ces œuvres se composent d'essais divers, de morceaux détachés, qui auraient besoin d'être réunis en corps de doctrine ; en système. Les solutions se font pressentir sans doute, mais elles ne sont pas nettement indiquées, et l'esprit désire à chaque instant

une conclusion catégorique, positive, une conclusion qu'il cherche en vain.

Essayons toutefois de résumer l'esprit des *Nouveaux Principes* et l'esprit des *Études*, en ce qui concerne la répartition des richesses; et, pour procéder comme M. de Sismondi, étudions séparément la richesse industrielle ou manufacturière, et la richesse agricole ou territoriale.

§ I^{er}. RICHESSE INDUSTRIELLE.

M. de Sismondi a critiqué théoriquement et scientifiquement la constitution industrielle des sociétés modernes; il a attaqué la concurrence, le salariat, le désordre de la production et du commerce, les funestes effets des machines; il a démontré d'une manière péremptoire que le paupérisme est le résultat nécessaire, inévitable, des institutions existantes. Ensuite, pour prouver que l'expérience confirmait les données du raisonnement et de la théorie pure, il a étudié les faits, il a jugé l'industrie par ses résultats. Il s'est livré à des recherches comparatives sur le sort des travailleurs, en différents pays et à des époques différentes, et il a trouvé que les classes laborieuses avaient plus perdu que gagné à l'abolition des maîtrises, que la fausse liberté du travail avait abouti à transformer l'ouvrier en prolétaire.

Les maîtrises, du moins, avaient régularisé l'industrie, tandis que la liberté négative n'a engendré que le désordre. Or, mieux vaut une organisation défectueuse, incomplète, que l'absence de toute organisation.

On a reproché à M. de Sismondi d'avoir demandé le rétablissement des maîtrises... — Jamais M. de Sismondi n'a rien dit de semblable; il a simplement constaté que l'ouvrier des corporations était plus heureux que l'ouvrier de nos manufactures; et néanmoins il comprenait très-bien que le système des maîtrises était absolument incompatible avec le développement de l'industrie moderne. Les économistes

libéraux avaient critiqué les corporations ; M. de Sismondi, tout en reconnaissant les vices de ce système, en a énuméré les avantages, dont on ne voulait pas tenir compte ; puis il a critiqué à son tour le régime nouveau de liberté subversive, et il a prouvé que pour émanciper réellement les travailleurs, il ne suffisait pas de décréter la liberté nominale, de proclamer des droits illusoires.

Pendant que les économistes libéraux, dans l'intérêt des entrepreneurs et des capitalistes, repoussaient de toutes leurs forces l'intervention de l'autorité en matière d'industrie, et réduisaient le pouvoir à un rôle inutile et ridicule tout ensemble, M. de Sismondi invoquait la sollicitude du gouvernement en faveur des classes laborieuses ; il l'invitait, sinon à diriger, du moins à surveiller, à contrôler l'industrie, à user de toute son influence pour contrebalancer l'imprévoyance industrielle, pour faire obstacle aux abus de la licence et du désordre. Du reste, M. de Sismondi s'est borné à exprimer des sentiments généraux, sans préciser les moyens, sans articuler aucune solution pratique et positive. Il a dit en termes assez vagues : « Il faut établir une communauté d'intérêts entre le maître et l'ouvrier. L'ouvrier a droit à la garantie de celui qui l'emploie, etc..... » Il n'a point dit comment cette communauté, comment cette garantie, pourraient être réalisées ; il n'a fait que poser un principe, laissant à d'autres le soin de chercher et de trouver un mode d'application.

C'est beaucoup de poser des principes ; mais ce n'est pas assez. Nous reconnaissons donc qu'il y a, dans les œuvres de M. de Sismondi, une immense lacune ; nous allons plus loin encore : nous croyons que la solidarité des intérêts qu'il invoque, que les garanties qu'il réclame, sont tout à fait irréalisables dans l'état actuel de l'industrie ; nous croyons en outre que, fussent-elles même réalisables, elles ne produiraient pas tout le bien qu'il semble en attendre. — Qu'on nous permette de développer notre pensée.

Nous sommes, autant et plus que M. de Sismondi, partisan des principes d'association et d'organisation ; mais nous comprenons l'association et l'organisation d'une autre manière. Nous croyons que l'une des premières conditions de toute société, c'est que tout homme soit toujours assuré de trouver à vivre de son travail. La garantie que M. de Sismondi réclame du maître en faveur de l'ouvrier, nous la demanderions, nous, à la société ; car c'est la société qui peut seul garantir à l'ouvrier le travail et l'existence.

Pour détruire les funestes effets de la concurrence et du salariat, pour mettre fin à la guerre civile des intérêts, nous ne croyons point qu'il suffise d'établir une solidarité quelconque entre chaque entrepreneur d'industrie et les ouvriers qu'il emploie. Il faudrait au moins associer tous les producteurs, ouvriers et maîtres, d'une même espèce de produits, sans quoi la concurrence, la guerre existerait toujours dans chaque industrie entre les différents ateliers. Or, comment réaliser une pareille association ? Et si des entrepreneurs refusent d'accéder à la mutualité, s'ils continuent à employer des salariés travaillant au rabais, ne pourront-ils pas produire à meilleur marché que leurs confrères plus généreux, et rendre ceux-ci victimes de leur humanité ?

Mais, en admettant même que cette association de tous les producteurs, ouvriers et maîtres, pût être réalisée dans chaque industrie et dans toute la France ; en admettant même que les droits perçus à la frontière sur les produits étrangers ne permissent pas aux spéculateurs du dehors de faire à l'industrie nationale une concurrence meurtrière ; nous ne verrions, nous, dans cette association prétendue, autre chose qu'une *coalition* gigantesque de certains intérêts, solidaires entre eux, contre des intérêts opposés : la coalition des producteurs contre les consommateurs. Supposez, par exemple, que tous les producteurs de blé (laboureurs et propriétaires) ; que tous les producteurs de cotonnades, d'un autre côté (entrepreneurs et salariés),

parviennent à s'entendre... Les voilà maîtres du marché, en état d'imposer la loi du monopole. Combien feront-ils payer aux consommateurs le mètre de coton ou l'hectolitre de blé? Qui les empêchera de rançonner le public ou d'affamer les populations?

Si l'association ne comprend que les ouvriers et maîtres d'un seul atelier, la concurrence subsistera toujours entre les ateliers différents de chaque industrie; ce sera toujours la guerre et le désordre. — Si l'association comprend tous les ateliers d'une même industrie, elle réalise le monopole au profit des producteurs, au préjudice des consommateurs; et c'est encore la guerre, l'exploitation des uns par les autres.

Nous repoussons donc *le mode d'association partielle et incomplète* vaguement proposé par M. de Sismondi; nous le repoussons comme impossible d'abord, nous le repousserions, en outre, comme dangereux et inefficace tout ensemble, comme impuissant à faire cesser la lutte et le désordre. L'association, pour être efficace, doit comprendre et harmoniser tous les intérêts, les intérêts de tous les producteurs et de tous les consommateurs.

Au lieu de chercher à associer entre eux le maître et les ouvriers d'une seule fabrique, association qui pourrait devenir ruineuse et illusoire, dans le cas où toutes les autres fabriques n'adopteraient pas le même système; au lieu de chercher à associer, dans la France entière, tous les producteurs d'un même produit, ce qui offre des difficultés peut être invincibles, ce qui ne pourrait manquer de devenir funeste pour les consommateurs... nous croyons qu'il est autrement important et bien plus facile d'associer, dans un centre de production et de consommation déterminé, toutes les industries, tous les individus, c'est-à-dire tous les producteurs et tous les consommateurs de tous les produits. Nous croyons donc qu'il faut procéder par l'association *intégrale*, l'appliquer d'abord dans une commune, par exemple, entre tous les habitants, l'essayer au besoin dans

un centre de population moins considérable, puis ensuite associer entre eux les différents centres ou les différentes communes. En cela, nous nous rangeons à l'opinion des différents socialistes dont nous aurons à exposer les théories.

§ 2. RICHESSE TERRITORIALE.

M. de Sismondi a suivi la même méthode dans l'étude de la richesse territoriale. Il a examiné les résultats de la théorie du produit net, prêchée par les économistes anglais et par les agronomes; et il a constaté que cette théorie enrichissait les grands propriétaires, les fermiers de la grande culture, qu'elle réduisait le peuple des campagnes au paupérisme, qu'elle engendrait la détresse, puis l'extermination des cultivateurs.

Revenant sur le passé, il a étudié la condition des paysans sous l'ancien régime, la condition des censitaires, des métayers; et il a prouvé que le laboureur de la Grande-Bretagne était autrefois plus libre et plus heureux; il a prouvé que les progrès de l'agriculture anglaise avaient été obtenus au détriment des populations rurales.

Puis il s'est transporté en Toscane, et à la misère des journaliers anglais il a opposé l'aisance, le bien-être des métayers de l'Étrurie. Il a décrit avec amour le travail, les habitudes, les mœurs des paysans du Val de Nievole; il a fait l'inventaire de leurs richesses, étalé le trousseau des jeunes mariées, raconté les plaisirs de la moisson et les joies des vendanges, etc..... En même temps, et pour donner plus de relief à ce riant tableau, il décrivait la désolation de la Campagne de Rome, livrée à la grande culture et à l'exploitation des entrepreneurs d'industrie agricole.

Je ne connais rien de plus émouvant, rien de plus pathétique, que ces études sur la condition des cultivateurs. Jamais livre ne m'a impressionné de la sorte, ni les récits des voyageurs, ni les descriptions des romanciers, ni les déclamations des tribuns les plus éloquents; jamais les

abus de la force, de la richesse, de la spéculation, n'ont été stigmatisés comme dans ces pages simples, mélancoliques de M. Sismondi. Ah ! cet homme a de l'âme ; il souffre réellement des souffrances d'autrui, et il commande votre sympathie ; le cœur le plus dur est forcé de souffrir avec lui, de compatir à tant de misères, de donner au moins à ce pauvre peuple de travailleurs l'aumône des larmes et de la pitié. A chaque page de cette lamentable histoire, écrite sans indignation, sans partialité, on s'irrite d'autant plus que le narrateur de ces lugubres scènes semble demeurer plus calme, plus impassible ; la sensibilité tourne à la haine, la générosité engendre la colère ; on sent enfin que le fiel touche au cœur ; et, comme Child-Harold au milieu des arènes et au souvenir des combats de gladiateurs, on est toujours prêt à s'écrier : « *Arise, ye Goths, and glut your ire!* » Levez-vous, races opprimées, et assouvissez votre vengeance !

Le sort des *Livellari* et des *Mezzaiuoli* de la Toscane nous ramènerait à des sentiments meilleurs, nous réconcilierait même avec la société moderne, si tous les habitants des campagnes, si tous les métayers de France seulement, étaient aussi heureux que les paysans de l'Étrurie. Mais, hélas ! il n'en est point ainsi. M. de Sismondi n'aurait pas exalté le métayage, s'il avait eu occasion d'habiter le Périgord, le Poitou, le Limousin ou la Saintonge, comme il a habité le Val de Nievole ; s'il avait vu à quel degré d'abrutissement, de misère, de dégénérescence, de crétinisme physique, intellectuel et moral, sont descendus des êtres qui furent faits à l'image de Dieu, qui ont été créés nos semblables ! Le mobilier du paysan de la France centrale ressemble au mobilier de l'Irlandais, et non pas à celui du Toscan ; nos cultivateurs habitent aussi des huttes malsaines ; ils ne savent ni lire ni écrire, n'ont de la race humaine que les formes et le langage, et, s'ils ne vivent pas de pommes de terre, ils se nourrissent de pain de noir, de millet, de sarrasin, de

maïs, de châtaignes et de glands, comme les pourceaux...

D'ailleurs, la Toscane est un pays privilégié, un pays de petite culture par excellence; pays de coteaux où croissent le mûrier, l'olivier, le figuier, la vigne, toutes cultures qui réclament forcément l'emploi des bras, qui donnent de riches moissons, qui assurent au cultivateur un travail constant et varié, un profit souvent considérable. Le métayage peut fleurir en Toscane. — Mais est-ce à dire qu'il suffise de convertir partout les grandes fermes en métairies, pour faire le bonheur des populations agricoles?

Le métayage est usité dans le centre et dans le midi de la France. On connaît les conditions qui règlent les rapports de métayer à propriétaire. Le maître fournit le sol, les bâtiments d'exploitation, fait généralement les avances du mobilier agricole, du cheptel; et les fruits de toute espèce, récoltes et produit des troupeaux, sont chaque année partagés par moitié. Le colon prend le mobilier au prix d'estimation, concourt pour moitié à l'entretien des outils, participe pour moitié dans les bénéfices et dans les pertes; il supporte de même la moitié des impôts, contribue pour moitié dans l'achat des semences et des engrais, et de plus paye chaque année certaines redevances en fruits, légumes, volailles, animaux domestiques, etc. En définitive, le propriétaire fournit le principal instrument de production, le sol; le métayer fournit le travail; le capital circulant est à la charge de l'un et de l'autre, par parties égales; les produits sont partagés par moitié en nature.

Dans le système du métayage, le mode de répartition est assez équitable; mais le mode de production est désastreux; il réunit tous les inconvénients de la petite culture. Point de culture rationnelle possible dans ces exploitations morcelées, mais la jachère et la culture à bras. L'agriculture se trouve abandonnée à l'ignorance d'un métayer têtue et routinier, sans instruction, sans capitaux, qui peut bien avoir intérêt à voir augmenter la récolte, mais qui n'a point in-

térêt à faire des améliorations dispendieuses dont il n'est pas sûr de profiter; qui n'a point intérêt à faire des avances, soit en argent, soit en travail, parce qu'il sait très-bien que le maître qui perçoit la moitié de la récolte, partagerait ainsi l'intérêt du capital et le fruit du travail fournis par le cultivateur.

Le métayer calcule trop bien pour engager ses épargnes dans la métairie : il aime mieux acheter pour son compte un coin de terre qu'il cultivera avec soin, avec amour, et dont personne avec lui ne partagera la récolte. Sur son propre champ, le métayer n'épargne ni les engrais ni la peine, il y porte souvent le fumier le plus gras de la ferme: aussi quelles riches moissons! Ah! ce champ-là est bien autrement cultivé que la métairie!

D'un autre côté, le propriétaire, ne recevant jamais que la moitié du produit, n'a pas intérêt non plus à augmenter le capital immobilisé, à faire des dépenses productives, parce que la moitié des fruits de ce capital serait acquise au métayer. Lui aussi aime mieux placer ailleurs son argent, pour en retirer à lui seul tout le profit. En supposant même qu'un capital avancé rendit net 8 p. %, ce qui serait un beau résultat, le propriétaire, qui n'a jamais que la moitié de la récolte, retirerait pour sa part 4 p. % : il préférera placer ses fonds à 5 dans le commerce ou par prêt sur hypothèque, car alors il y trouvera 1 p. % de bénéfice. Ainsi donc, le propriétaire et le métayer, chacun de son côté, font exactement le même calcul, et s'entendent admirablement pour n'entreprendre aucune amélioration. Singulier contrat de société que le métayage, où l'un des associés cherche toujours à duper l'autre! D'après les apparences, on croirait que c'est l'association du capital et du travail; au fond, c'est la lutte du capital et du travail. — Le propriétaire demande au métayer de travailler mieux, de travailler davantage; le métayer, de son côté, demande qu'on agrandisse l'exploitation, qu'on augmente le capital fon-

cier, surtout les prairies permanentes, qui ne réclament pas de main-d'œuvre et qui donnent un revenu net, le profit sur les bestiaux. — En réalité, le métayer exploite le propriétaire de son mieux, et le propriétaire fait tout son possible pour exploiter le métayer.

Toutefois, nous aimons à le reconnaître, le sort du métayer est bien préférable, sous tous les rapports, au sort du misérable journalier de la grande culture. S'il n'y avait qu'à choisir entre la culture anglaise ou le système du métayage adopté dans le midi de la France, dans l'intérêt du paysan et malgré tous les inconvénients de ce mode de production, nous opterions pour la petite culture. Mais, fort heureusement, nous n'en sommes pas réduits à ce triste pis aller! Il est facile de concilier les avantages de l'un et de l'autre système, et d'en repousser tous les inconvénients.

M. de Sismondi a critiqué la grande culture comme il a critiqué la grande industrie; il a eu raison contre les économistes de l'école anglaise, en soutenant que leurs théories *avaient été* funestes aux travailleurs; mais il a eu tort de laisser entrevoir qu'il regrettait les corporations ou le métayage; il a eu tort, surtout de ne pas préciser comment on pourrait combiner les avantages positifs des grandes exploitations agricoles ou industrielles, *en fait de production*, avec les avantages qu'offraient autrefois, *en fait de répartition*, le système des maîtrises et le système du métayage.

La véritable solution du problème ne devait être cherchée ni dans le régime passé, ni dans le régime présent, mais dans un régime nouveau, qui aurait conservé les principes d'association et d'organisation des maîtrises, le principe de la participation proportionnelle consacré par le métayage, et en même temps les avantages incontestables de la production en grand, de la production économique, de la concentration des forces et des capitaux, les avantages des machines et des procédés scientifiques employés de nos jours et dans l'agriculture et dans l'industrie.

On produit beaucoup plus, on produit beaucoup mieux aujourd'hui, et avec beaucoup moins de frais et de travail, qu'on ne produisait autrefois : le mode de production doit donc être conservé.

Mais aujourd'hui, cette production plus grande profite exclusivement aux propriétaires, aux entrepreneurs d'industrie agricole ou manufacturière, et tous les travailleurs sont réduits au salariat. — C'est donc le mode de répartition des produits qui est vicieux, c'est le mode de répartition qu'il faut réformer.

Il faut appeler les travailleurs à participer proportionnellement à l'augmentation de la richesse.

Les machines sont des inventions admirables qui rendent le travail de l'homme inutile; mais les machines, en remplaçant l'ouvrier, lui enlèvent son gagne-pain.... Là est le mal, là est le crime. Il faut désormais que les machines travaillent au profit de tous, au profit des hommes associés. L'association permettra de conserver tous les avantages de la grande culture et de la grande industrie, en intéressant tout sociétaire à la production; elle permettra de conserver tous les avantages des maîtrises et du métayage, en rendant possible l'équilibre entre la production et la consommation, en assurant l'existence de tous les associés, en faisant participer chaque membre à la répartition des produits.

Le véritable problème consiste donc à trouver un mode d'association favorable à tous les intérêts; puis à trouver le mode de production le plus avantageux à tous les associés. — C'est précisément ce que cherchent les socialistes des écoles différentes.

En résumé, M. de Sismondi n'a pas résolu le problème de la répartition, il n'a point présenté de système; mais il a réduit à néant la théorie des économistes libéraux; mais il a indiqué les principes qui devaient servir de base à la répartition des richesses : 1° La solidarité des intérêts ou l'association; 2° l'organisation du travail industriel et agricole, qui peut

seule mettre la société en état de garantir à tout homme de bonne volonté de l'ouvrage et une existence heureuse. Du moment que l'on pose en principe que tout homme a droit de vivre en travaillant, on est forcé de conclure que la société est tenue d'ouvrir des ateliers où tout travailleur pourra trouver de l'emploi; et l'on se trouve logiquement amené dès lors à désirer une organisation normale de l'industrie, un système général qui, proportionnant les moyens au but, utilise et dirige toutes les activités, et en même temps assure à chacun la satisfaction des désirs et des besoins légitimes. M. de Sismondi tendait donc visiblement vers le socialisme; disons mieux, il était socialiste de sentiment, sans avoir d'idées positives, d'idées arrêtées, sur les conditions essentielles de l'association à réaliser, sans trop savoir comment il conviendrait d'organiser l'industrie, et de répartir les produits entre les associés.

Divers systèmes d'association et d'organisation ont été proposés. Nous étudierons les uns et les autres, et nous exposerons bientôt les diverses théories de répartition ou de justice distributive.

CHAPITRE X.

École éclectique.

L'éclectisme aux tons changeants, aux nuances indécises, est fort à la mode aujourd'hui. C'est la couleur généralement adoptée, et c'est aussi, il faut en convenir, celle qui convient le mieux à notre époque. Aussi, l'éclectisme domine-t-il partout, en politique, en philosophie, en économie, dans toutes les sciences morales sans exception.

L'éclectisme n'est point la bannière spéciale d'une école. C'est le drapeau commun sous lequel viennent se ranger tous les hommes sans nom propre, sans idées arrêtées, les neutres, les irrésolus, et tous les impuissants. L'éclectisme est aussi le parti des habiles et des tacticiens, des expectants toujours prêts à se porter à droite ou à gauche, selon l'occasion; le parti des gens sages qui ne prennent jamais part à aucune bataille, afin de pouvoir profiter de toutes les victoires et de toutes les défaites. Les éclectiques sont surtout les hommes du lendemain; ils arrivent toujours à propos pour achever les vaincus, pour partager le butin avec les vainqueurs.

L'éclectisme n'est point un système: c'est tout au plus une méthode (1); mais une méthode excellente, qui pourrait

(1) Cette méthode n'est pas nouvelle, elle est vieille, au contraire, comme la plupart des bonnes choses, et de tout temps elle a été appliquée.

devenir féconde en résultats, si elle était maniée par un esprit puissant, par un esprit généralisateur, synthétique.

Étudier, comparer les différents systèmes; chercher dans les monuments historiques, dans les livres et dans les traditions, les idées justes qui ont été produites à différentes époques, en différents pays; dégager la vérité, élaguer l'erreur; puis ensuite, de ces fragments épars de vérité ou de ces vérités partielles, si l'on aime mieux, composer un système complet, un tout harmonique, une synthèse supérieure, capable de tout expliquer sans contradiction, de donner la solution intégrale de tous les problèmes;... — c'est assurément une excellente manière de procéder, c'est même sans contredit la meilleure. Mais il faut de toute nécessité s'élever jusqu'à la synthèse, fondre dans une conception unitaire toutes les données essentielles, tous les éléments recueillis, et non pas se contenter, comme on fait le plus souvent, d'accoupler thèse et antithèse sans donner aucune solution, de rapprocher confusément et de juxtaposer des lambeaux pris çà et là, des pièces dépareillées. Il faut, en un mot, faire de l'éclectisme transcendantal, et non pas du syncrétisme incohérent et confus.

Ce qui manque à l'école éclectique, ce sont les théoriciens. Pour n'avoir jamais su conclure, formuler une véritable synthèse, pour n'avoir jamais rempli qu'une partie de leur programme, les éclectiques ont compromis leur méthode. Comme ils avaient tout simplement fait du syncrétisme, au lieu de faire de l'éclectisme, la critique ne les a pas ménagés; elle a même condamné leur procédé scientifique, au lieu de se borner à accuser les individus d'impuissance. Les éclectiques ont eux-mêmes sacrifié leur méthode à leur vanité. Au lieu de reconnaître franchement qu'il ne s'était pas encore rencontré parmi eux d'intelligence capable de tirer parti de leur méthode et de formuler une grande conception synthétique, ils ont mieux aimé dire: — Les uns, que les temps n'étaient pas mûrs encore pour que la science pût être

définitivement constituée ; les autres, que la méthode était la science même ; que l'éclectisme expliquait tout, répondait à tout, suffisait à tout ; qu'il était non-seulement une méthode, mais encore un système, le système par excellence, le seul système raisonnable ; qu'on ne pourrait aller au delà sans tomber aussitôt dans l'exclusivisme, sans s'exposer à négliger un côté de la vérité et à rencontrer l'erreur. Les bornes de leur intelligence étaient ainsi présentées comme les colonnes d'Hercule, comme le *nec plus ultra* du monde intellectuel et scientifique... — De ce moment ils furent perdus, l'excès de leur orgueil attira sur eux le ridicule, et ceux-là même qui acceptaient l'éclectisme comme méthode furent les premiers à railler sans pitié le syncrétisme érigé en système.

Du jour où les docteurs de l'école proclamèrent qu'on ne pouvait hasarder une solution sans cesser aussitôt de rester éclectique (ce qui n'était, après tout, que faire une théorie prétentieuse du scepticisme) (1), tout penseur qui sentait en lui un peu de vigueur, un peu de sévérité, laissa là l'éclectisme, et fit bien. Alors les sectaires se mirent à crier sur tous les tons : « Malheur aux audacieux ! malheur aux imprudents ! *Medium teneatis* ! Suivez les sages conseils de Dédale, si vous ne voulez tomber comme Icare ! On ne franchit pas impunément les limites de la science. Quiconque prétend en savoir plus que nous, est un fou ou un imposteur ! »

— On les laissa crier.

Cependant les novateurs, en explorant des terres nouvelles, avaient fait de véritables découvertes. L'éclectisme, qui n'est pas exclusif, comme on sait, se hâta d'en faire son profit, de s'emparer, selon son habitude, des idées des autres, pour augmenter sa collection, pour enrichir son ré-

(1) Les éclectiques, à rigoureusement parler, sont des pyrrhoniens qui doutent de tout, excepté d'eux-mêmes ; car ils ont poussé la vanité jusqu'à l'inconséquence !

pertoire. L'éclectisme, c'est comme le magasin d'un brocanteur ou d'un marchand de curiosités : tout y entre, tout y trouve place, ou, si vous aimez mieux, tout y est confondu, pêle-mêle, dans un incroyable désordre.

Si vous demandez à un éclectique : Quel est votre système de répartition ? — il est infiniment probable qu'il vous répondra : — « Mon système consiste à n'avoir pas de système, mais à prendre çà et là, dans Smith, dans Malthus, dans Say, dans Sismondi, et même dans les socialistes, car la vérité est partout et nulle part. 2 et 2 font 6, affirme Adam Smith; Malthus soutient que 2 et 2 font 7; Say dit 8; Sismondi 3; enfin les socialistes, dans leur exagération, vont jusqu'à prétendre que 2 et 2 font 4 ! — Il y a certainement du bon de chaque côté; mais, par cela même que ces opinions existent, je dis qu'elles sont vraies; et par cela même que ces opinions sont différentes, je dis qu'elles sont fausses, qu'aucune ne contient la vérité tout entière. Quant à moi, j'embrasse et je comprends à la fois l'avis des uns et des autres, et je cherche la vérité, comme toujours, dans un juste milieu. Je prends la moyenne, et j'affirme que 2 et 2 font $5 \frac{2}{3}$. Voilà la véritable solution, dans l'état actuel de la science ! Peut-être, un jour, quelque savant pourra trouver un autre résultat, et alors on devra tenir compte de ses recherches. Mais il serait téméraire de vouloir épeler le livre mystérieux de l'avenir : Dieu seul a ce privilège, etc., etc... »

Il serait dérisoire, on le comprend, de chercher à saisir le système d'une école qui se pique de ne point avoir de système; il serait parfaitement inutile de citer les écrivains éclectiques, pour répéter les affirmations de Say, de Smith, et les opinions critiques de M. de Sismondi. Les éclectiques, qui se contentent de reproduire et de commenter ce qui a été dit avant eux, n'ont rien de nouveau à nous enseigner.

Les éclectiques contemporains reconnaissent que la répartition est le grand problème du dix-neuvième siècle; mais aucun d'eux n'a encore osé l'aborder franchement et

directement, aucun ne l'a traité d'une manière spéciale. Les plus hardis ou les plus avancés se sont bornés à souhaiter vaguement une distribution plus équitable de la richesse, sans chercher à déterminer les droits des copartageants; ils ont exprimé le désir de voir se propager chez nous les principes élémentaires de l'association.

L'école éclectique s'est modifiée selon les temps et selon le progrès des idées. Elle a commencé à poindre après l'apparition des premiers travaux critiques de Malthus et de Sismondi. Elle a d'abord accepté l'ensemble des principes libéraux, en faisant quelques réserves à peu près insignifiantes; puis, à mesure que les idées critiques gagnaient du terrain, elle a suivi le torrent, elle a critiqué avec timidité, avec force correctifs, les abus les plus manifestes de la concurrence, du salariat, des machines; enfin, de nos jours, le socialisme a un peu déteint sur elle, et il n'est pas rare d'entendre les éclectiques s'élever contre les théories absolues de Say ou de Smith, combattre le fatalisme de Malthus, prononcer même, du bout des lèvres, les mots d'association et d'organisation.

L'école éclectique compte dans son sein des hommes d'un grand mérite, les plus célèbres des économistes vivants, tous ceux qui, à raison de leur position actuelle, du rôle auquel ils prétendent, se garderaient bien de se compromettre par quelque affirmation hardie, dans la crainte d'être classés parmi les rêveurs ou les utopistes, dans la crainte de se rendre impossibles. Ces hommes-là, en général, ne sont point éclectiques par conviction, c'est une justice à leur rendre; mais ils le sont par timidité, par prudence, par ambition, par calcul. Beaucoup d'entre eux seraient même disposés à se montrer logiciens, à ne reculer devant aucun préjugé, si les préjugés n'étaient pas tout-puissants. Que demain une évolution s'opère dans l'opinion publique, ils seront les premiers à arborer la nouvelle cocarde.

L'éclectisme est un ambigu entre la vieille économie et le

socialisme, il caractérise les tendances de l'époque. Dans l'histoire des idées et des théories, il occupera peu de place, il marquera à peine ; mais il aura exercé une influence incontestable sur les événements et sur les faits, il aura servi à favoriser la réalisation successive des principes nouveaux, à préparer le public, à l'initier aux idées des théoriciens. Quand il n'aurait fait que dissiper les anciennes erreurs, que ramener les esprits au doute philosophique recommandé par Descartes, il aurait été utile, il aurait déjà rendu de grands services. L'éclectisme, nous le répétons, a une grande valeur comme méthode ; c'est de plus une excellente introduction à l'étude de la science : — malheureusement, ce n'est pas autre chose. Or, les esprits rigoureux ne demandent pas seulement un procédé pour étudier, ils demandent des solutions.

CHAPITRE XI.

Résumé et conclusion de la seconde partie.

C'est en vain, nous venons de le voir, qu'on demanderait aux économistes des différentes écoles une théorie quelconque de la répartition : tous se contentent de décrire des faits ; tous, sans exception, libéraux, éclectiques, statisticiens, etc., etc., déclarent que la richesse se distribue naturellement au moyen de la rente, de l'intérêt, des profits et des salaires ; ils ne conçoivent même pas qu'il en puisse être autrement.

Cependant nous avons rencontré un principe de justice, un seul, c'est celui-ci : « Le produit entier du travail devrait constituer le salaire naturel du travailleur... » — ce qui peut se traduire ainsi : Chaque membre de la société devrait participer à la distribution des richesses, en raison du concours qu'il a apporté à la production, soit directement par son travail et par son industrie, soit indirectement par les instruments qu'il possède par ses fonds de terre ou par ses capitaux.

Eh bien, acceptons momentanément, sans discuter, cet axiome des économistes(1) ; plaçons-nous à leur point de vue,

(1) Nous ne pensons pas que chaque travailleur ait droit à la totalité de son produit, car ce serait nier catégoriquement la légitimité des impôts et de toutes les contributions prélevées dans l'intérêt général ; ce serait indirectement dénier aux malades, aux infirmes, aux enfants, à tous les incapables, le droit de vivre ; ce serait nier entre travailleurs la

et voyons s'il est possible aujourd'hui d'appliquer ce principe.

N'est-il pas vrai, n'est-il pas évident que, pour être à même de préciser avec rigueur les droits de chacun dans la répartition, pour attribuer à chaque travailleur la valeur exacte du fruit de ses œuvres, pour savoir enfin si chacun reçoit bien ce qui lui est dû, tout ce qui lui est dû, et rien que ce qui lui est dû, pour savoir si personne n'empiète sur les droits d'autrui ; n'est-il pas évident qu'il faudrait avant tout pouvoir déterminer d'une manière rigoureusement exacte :

1° Pour combien le capital-terre, même en admettant le droit absolu du propriétaire à la fécondité de la nature, contribue à la création d'un produit quelconque ;

2° Pour combien le capital, le travail et l'industrie de l'entrepreneur ;

3° Pour combien le capital et l'industrie du commerçant ;

4° Enfin pour combien le travail et l'intelligence de l'ouvrier ?

Mais, pour déterminer la valeur de ces divers services, il faudrait d'abord déterminer la valeur du produit lui-même, qui compose le dividende à partager ; déterminer la valeur de tous les produits ? — Or, d'après les économistes, cette détermination est absolument impossible : *Le problème de la mesure de la valeur, c'est la quadrature du cercle.*

Si nous ne pouvons connaître ce que *vaut* le produit, à plus forte raison ne pourrions-nous connaître les fractions de valeur qui ont été créées par les divers agents ou instruments de production, ne pourrions-nous évaluer le concours de la terre, le concours du capital, le concours de l'entre-

solidarité, la mutualité, la fraternité. Nous aurons occasion de développer ces différents points dans le cours même de ce livre. Du reste, ces réserves que nous faisons ici en note, n'altèrent en rien la valeur des arguments que l'on peut opposer aux économistes, en acceptant, même avec restriction, leur maxime fondamentale.

preneur, le concours de l'ouvrier. — Nous ne pouvons savoir *combien* ils ont produit en *totalité*, combien *chacun* d'eux a produit; nous pouvons encore moins savoir *combien* ils ont à partager, et quelle est la part qui revient à chacun d'eux.

Dans le système de l'école libérale donc, pas de théorie de la répartition possible. — Aussi les économistes ne s'en occupent point. Ils se contentent de dire :

« Les richesses se distribuent dans la société sous forme de rente, de fermage, d'intérêts, de profits, de salaires. Dans quelle proportion devraient-elles être distribuées? cela ne nous regarde pas. Dans quelle proportion sont-elles distribuées? nous ne pouvons le savoir au juste. La rente, l'intérêt, le profit, le salaire, *sont ce qu'ils sont, dans un temps et dans un lieu donnés*; ils varient d'un pays à l'autre, d'un lieu à l'autre dans le même pays; ils varient d'un instant à l'autre dans le même lieu, et même d'heure en heure; ils varient au gré des événements et des circonstances, en raison de l'offre et de la demande; ils varient comme la valeur, c'est-à-dire comme le prix courant, etc., etc. La valeur, c'est la grande inconnue : chercher à la préciser serait folie; elle est essentiellement mobile et changeante de sa nature, elle est insaisissable... — C'est un mystère qu'on ne pénétrera jamais, etc., etc. » — Puis ils ajoutent, comme toujours : « Telles sont les lois naturelles, immuables, nécessaires, d'après lesquelles les richesses se distribuent entre tous les membres de la société ! »

Les choses se passent ainsi : les salaires se règlent d'après le rapport de l'offre à la demande, nous le reconnaissons, et c'est pour cela que nous protestons; les faits que vous avez décrits sont exacts; — mais vous dites : cela est, donc cela est juste, donc cela doit être. — Oh ! c'est ici que le cœur et la raison se révoltent à la fois, et demandent ce que vous faites de la justice, de la moralité, de l'humanité? D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de savoir comment les

richesses sont réparties, il s'agit surtout de savoir comment elles devraient être réparties? Après avoir lu vos livres, et surtout après les avoir lus, nous sommes encore à nous demander quel est, en bonne justice, c'est-à-dire par conséquent en bonne politique, le mode de distribution le plus équitable, et dès lors le plus avantageux, non pas seulement à telle ou à telle classe, mais à tous les hommes réunis en société?

Cette question revient toujours, et les économistes n'ont pas répondu. Il y a mieux : ils ne répondront pas ; car ils ne peuvent pas répondre. Sur ce point, nous avons constaté leur impuissance.

Ainsi, par les économistes de l'école libérale, la réalité est d'abord confondue avec la vérité morale ou la justice ; le fait est converti en droit, puis élevé à la hauteur d'un principe, d'un dogme ; et les travailleurs sont à tout jamais emprisonnés dans le triple cercle de l'enfer... Enfin l'école fataliste est fondée ; elle est fille légitime de l'école libérale descriptive, et elle ne tardera pas à dominer dans le monde des idées et dans le monde des faits. Cette école comptera parmi ses disciples des législateurs, des hommes d'état, qui se chargeront d'en appliquer rigoureusement les principes. Pour l'édification du monde, l'Angleterre subira la dure expérimentation de ces incroyables théories.

La loi de 1834, contre le paupérisme, sera la dernière expression de la morale fataliste ! Les *work-houses*, ces bagnes philanthropiques destinés à réprimer la misère, seront considérés comme le dernier moyen de salut public ; et ce moyen, malgré l'énergie inexorable des hommes chargés de le mettre à exécution, sera reconnu insuffisant pour lutter contre l'envahissement progressif du paupérisme !

On peut, en quelques mots, résumer ainsi la théorie des économistes : aujourd'hui, naturellement, le propriétaire s'efforce d'imposer le fermage le plus élevé ; le capitaliste de percevoir le plus fort intérêt ; l'entrepreneur de prélever

les plus gros profits ; le commerçant de réaliser les plus gros bénéfices ; le travailleur d'obtenir les plus forts salaires. Les uns et les autres défendent leurs droits, et débattent de leur mieux leurs intérêts : — c'est la liberté. — Tant mieux pour les forts ; tant pis pour les faibles ; chacun pour soi, et vive la concurrence ! — Voilà la répartition selon les économistes.

Évidemment, ce n'est point la société ; c'est la guerre ; et partout nous voyons des ennemis en présence. Oh ! non, telle ne saurait être la destinée de l'humanité. La force et le hasard ne peuvent à tout jamais triompher du droit et de la raison ; car ce n'est pas en vain que Dieu a gravé dans nos cœurs le sentiment impérissable de la justice !

Nous avons suivi les économistes, et, à leur exemple, nous n'avons parlé que des revenus, sans nous occuper des capitaux, des produits accumulés du travail antérieur, des instruments de production. Il est bien évident que, dans le système du laisser-faire, ce n'est pas même une question à examiner que celle de savoir qui doit disposer des instruments de travail et les mettre en œuvre. — Pour les socialistes, c'est différent.

Les capitaux, disent les économistes, se forment par l'épargne : dès lors il dépend de chacun de nous de faire des économies pour devenir capitaliste, puis d'user ensuite, ainsi qu'il l'entendra, des instruments de travail qui seront en son pouvoir. — Mais l'ouvrier, qui ne reçoit jamais, quel que soit le développement de la richesse, qu'un salaire égal au minimum de subsistances, qui n'est pas même assuré de trouver toujours de l'ouvrage... — comment voulez-vous qu'il épargne, qu'il capitalise, qu'il puisse jamais se soustraire à l'exploitation ? Il est donc fatalement condamné à toujours travailler pour les autres, sans espoir, sans possibilité d'améliorer sa condition ! Il mourra, comme il est né, misérable ; et ses enfants sont d'avance, comme lui, voués au malheur !

On aura beau multiplier la production, développer la richesse, perfectionner l'agriculture et perfectionner l'industrie! tant que le travailleur sera soumis à toutes les vicissitudes du salariat, tant qu'il ne sera point associé aux bénéfices de la production, il ne recueillera aucun avantage de toutes les améliorations réalisées; car son sort sera toujours le même; car son salaire sera toujours équivalent aux nécessités de la vie. Qu'on ne dise donc pas qu'il suffit, pour améliorer la condition des travailleurs, d'augmenter la production: c'est là une erreur grossière, si ce n'est un odieux mensonge. Il faut augmenter la production, sans doute; mais, en même temps, il faut modifier la répartition, faire participer directement toutes les classes de la société à l'accroissement de la richesse, au bien-être, aux plaisirs de l'intelligence, aux jouissances sociales.

Par la concurrence, par le salariat, les classes laborieuses sont à tout jamais rivées à la misère. — Cependant les économistes, qui veulent émanciper les travailleurs, prêchent la concurrence et le salariat! —Toujours nous trouvons des contradictions flagrantes; partout nous rencontrons la quadrature du cercle.

La concurrence et le salariat sont considérés par les économistes comme les conditions essentielles de la liberté de l'industrie, de la liberté du travail, comme le dernier mot de la science et de la civilisation. — Permis aux économistes de chanter des dithyrambes, d'exalter une société qui consacre l'injustice et la perpétue. Quant à nous, loin de faire chorus avec eux, nous sentons notre cœur se gonfler, et nous avons besoin de nous contenir pour ne pas donner à ce désordre antisocial notre anathème et notre malédiction!

La répartition naturelle des richesses, au moyen de la rente, de l'intérêt, des profits et des salaires, a porté ses fruits dans la Grande-Bretagne, — et elle a été jugée.

La terre a été poussée au *maximum* de fécondité et cul-

tivée comme un jardin ; elle a donné d'abondantes, d'admirables récoltes. On a amélioré les races animales, produit de superbes chevaux, des bœufs monstrueux, des moutons qui excitent l'admiration universelle ; on a enfin renchéri sur la nature, perfectionné l'œuvre de Dieu, pétri la chair vivante, remanié la création. Les maîtres du sol ont vu chaque année augmenter la valeur vénale de leurs propriétés et le chiffre de leurs revenus ; la rente des terres s'est prodigieusement accrue, et tous les jours elle tend à s'accroître davantage.

Les fermiers, qui avaient des baux à long terme, ont d'abord perçu de gros profits pendant toute la durée du bail ; mais, à l'époque de l'échéance et du renouvellement, le loyer des terres a été élevé en proportion de toutes les améliorations réalisées, en proportion du travail et du capital accumulés. Alors le fermier a été condamné à servir l'intérêt de son propre capital engagé, l'intérêt de son travail et du travail de ses journaliers... *Lui aussi avait travaillé à s'appauvrir!* et maintenant, par suite de l'élévation croissante des fermages, il est obligé de travailler davantage à meilleur marché, de consacrer à l'exploitation des terres d'autrui un capital plus considérable pour un profit moindre, pour des intérêts moins élevés. Le capital du fermier et le travail des cultivateurs, immobilisés dans le sol, portent intérêt au profit du propriétaire, tout aussi bien que le sol lui-même et la fécondité de la nature ; et cet intérêt est payé par le fermier, par le laboureur, par les consommateurs de toutes les classes.

Quant aux paysans proprement dits, de censitaires, de colons à redevance fixe, ils sont devenus tenanciers à volonté, locataires ; puis ensuite journaliers sans travail assuré, puis bientôt prolétaires sans asile, enfin mendiants et vagabonds. L'agriculture perfectionnée a commencé par rendre les cultivateurs inutiles, puis elle les a expulsés de leurs chaumières, et par la force et par le feu. On a brûlé

leurs cabanes pour nettoyer le pays, on a porté la flamme dans *ces nids de pauvres*; puis on a remplacé les paysans par des moutons à l'engrais. Pendant que l'on multipliait les bestiaux et que l'on en perfectionnait les races, aux encouragements et aux applaudissements des législateurs, on exterminait les hommes, on laissait la race humaine dégénérer et s'abâtardir, périr de misère, au plus grand avantage du produit net et à l'admiration enthousiaste des économistes. Les *latifundia*, qui avaient autrefois dépeuplé l'Italie, qui avaient perdu Rome républicaine et Rome impériale, ont de nouveau créé d'immenses solitudes dans les campagnes de l'Écosse et de l'Angleterre, chassé les populations. Les *latifundia*, qui avaient dépeuplé l'empire et facilité l'envahissement des barbares, ont dépeuplé les champs de la Grande-Bretagne et développé le paupérisme agricole. — Voilà pour la grande culture.

Dans les pays de petite exploitation, le système des économistes libéraux a eu pour résultat, nous l'avons dit, de mettre la rente à l'enchère et le salaire au rabais. Il a produit l'agitation de l'Irlande, les troubles du pays de Galles, les proclamations de Molly Maguire et de Rebecca, les incendies de fermes et de moissons, les attentats les plus audacieux contre les personnes et contre les propriétés; puis partout les horreurs de la misère, qui abrutit et décime les populations, qui les pousse à la barbarie, à l'immoralité, à l'ivrognerie et à la débauche, enfin à la mort ou à l'insurrection.

L'industrie a fait des merveilles, accompli des miracles; mais, comme Saturne, elle a dévoré ses enfants. Les machines ne consomment pas seulement de la houille, elles mangent tout vivants les travailleurs et les broient sans pitié, en rendant leurs bras inutiles, en prenant leur place dans la production, et par suite dans la répartition, en leur ravissant leur gagne-pain, leur unique moyen d'existence, en les réduisant à la misère absolue.

Le système préconisé par les économistes, le système en vigueur a produit le paupérisme, et il est peut-être nécessaire d'insister sur ce point, pour faire comprendre combien il importe de modifier au plus vite un régime qui aura pour résultat infaillible de pousser les classes les plus nombreuses à une guerre sociale, à la guerre des affamés contre les détenteurs de toute richesse, à la plus épouvantable des révolutions.

On a dit que la misère était inhérente en quelque sorte à l'état de société; que, dans tous les temps et chez tous les peuples, toujours une partie plus ou moins considérable de l'espèce humaine avait eu à subir les dures étreintes de la pauvreté. — Cela peut être vrai historiquement; néanmoins, la misère se présente, de nos jours, sous un caractère particulier à peu près inconnu des sociétés antiques. Ce caractère nouveau, on a cru, pour le désigner, devoir inventer un mot spécial d'une étrange énergie — *le paupérisme*.

Le paupérisme est la conséquence du salariat et de la condition nouvelle faite aux classes laborieuses, dans le régime économique qu'on a faussement appelé la liberté de l'industrie.

Le paupérisme n'est point, comme la pauvreté ordinaire, le résultat de la paresse, de l'oisiveté, de la débauche, des infirmités ou de la maladie, et, dans tous les cas, un état exceptionnel parmi les travailleurs.

Le paupérisme, c'est l'état normal et permanent du salarié sans ouvrage; c'est le triste sort auquel se trouvent fatalement exposées aujourd'hui les populations agricoles de la Grande-Bretagne, les populations manufacturières de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, de l'Europe entière, de l'Amérique du Nord, de tous les pays civilisés.

Autrefois la misère recrutait ses sombres légionnaires parmi les infirmes et les invalides, parmi les fainéants et les débauchés, c'est-à-dire parmi ceux qui étaient inca-

pables de travailler ou qui refusaient volontairement de travailler.

Aujourd'hui le paupérisme recrute parmi les ouvriers valides, honnêtes, laborieux, parmi les travailleurs de l'agriculture et de l'industrie.

Si donc la misère est inhérente à l'état de société, comme on l'a prétendu, le paupérisme est le fruit de la civilisation moderne.

Le paupérisme a pris naissance et a été baptisé dans la Grande-Bretagne : c'est de là qu'il est parti pour s'abattre sur le reste du monde. Mal nouveau, mal profond, d'autant plus redoutable qu'il a ses racines dans nos institutions économiques, et que nous ne pouvons lui opposer que des palliatifs, à moins que nous ne nous décidions hardiment à modifier la société tout entière.

Le paupérisme a commencé par envahir les campagnes, en Angleterre; puis ensuite il a envahi les villes, les grands centres d'industrie. En France, pays de démocratie, de petite propriété et de petite culture, le paupérisme n'a pas encore atteint les populations rurales. Il y a, certes, beaucoup de nécessiteux dans nos campagnes; mais le paupérisme proprement dit n'y est point encore à l'état endémique. Entre la condition des cultivateurs anglais et celle de nos paysans, il n'y a pas la moindre analogie, pas plus qu'il n'y a de rapports entre la constitution de la propriété féodale et celle de la propriété démocratique, entre le droit d'aînesse d'une part et l'égalité des partages de l'autre, entre nos mœurs, nos lois, nos traditions, nos coutumes, et les lois, les mœurs et les coutumes de la Grande-Bretagne.

Mais, en industrie, nous avons marché sur les traces de l'Angleterre; et, sous l'empire des mêmes circonstances, les mêmes causes ont dû nécessairement produire les mêmes effets. Aussi avons-nous, en France, le paupérisme industriel.

Essayons, en quelques mots, d'en expliquer l'origine et les causes principales.

Depuis la révolution de 1789, les institutions économiques ont été profondément modifiées ; à l'ordre ancien a succédé un ordre entièrement nouveau. On a aboli les maîtrises et les corporations, on a proclamé le principe de la liberté de l'industrie : selon nous, le principe de la liberté négative.

Oh ! certes, nous ne regrettons ni les maîtrises ni les jurandes, nous ne partageons point les erreurs de ces économistes rétrospectifs, qui réclament aujourd'hui la restauration des vieux règlements. Les corporations ont pu avoir leur utilité au moyen âge ; mais, lorsqu'elles ont été abolies, elles avaient depuis longtemps cessé d'être en harmonie avec les besoins de la société. A plus forte raison ne sauraient-elles convenir à notre époque.

Quand les corporations ont été constituées, les arts et l'industrie étaient à leur enfance ; la société elle-même se débattait dans l'anarchie et s'efforçait de secouer le joug de la féodalité. Dans ces temps de trouble, de désordre, de guerre civile, l'autorité centrale n'existait pas, ou du moins elle était impuissante à maintenir l'ordre et la paix, à réprimer les abus ; les citoyens étaient réduits à se protéger eux-mêmes. Pour défendre envers et contre tous leurs propriétés et leur liberté, les artisans se groupèrent en corporations, comme les bourgeois s'étaient groupés en communes ; à la force ils opposèrent le nombre, puis ils stipulèrent entre eux des garanties, ils réglèrent les conditions de leur association, les droits et les devoirs de chaque associé ; ils organisèrent enfin tant bien que mal les métiers, c'est-à-dire l'industrie.

Association des travailleurs, organisation de l'industrie, voilà quels ont été, dans l'origine, le principe et le but des corporations de métiers.

Sans doute cette association était complète ; car elle n'avait été établie qu'entre les maîtres et au profit des maîtres ; car elle laissait en dehors les intérêts des ouvriers, compa-

gnons et apprentis, et les intérêts des consommateurs. Mais elle était avantageuse à tous les associés, et ce fut un grand bienfait pour la classe des artisans. Sans doute encore cette organisation était défectueuse, surtout si nous la jugeons d'après les idées modernes ; mais elle était ce qu'elle pouvait être alors, elle correspondait à l'état social des artisans, à leurs lumières, elle suffisait aux besoins de l'industrie, comme les petits métiers suffisaient aux besoins de l'époque.

Ces deux principes *association*, *organisation*, sont tout ce qu'il y a à regretter des maîtrises. Quant au *mode* d'association et au *système* d'organisation, ils ne pouvaient subsister plus longtemps. Malheureusement, en 1789, on n'a pas su distinguer le *principe*, qu'il fallait maintenir, du *mode*, qui seul aurait dû être réformé ; on a condamné l'un et l'autre, puis on a décrété le laisser-faire. — Là fut l'erreur, la faute irréparable.

Il ne s'agit donc point aujourd'hui de ressusciter les corporations. Alors même que ce serait chose utile, ce que nous sommes loin d'admettre, ce serait chose absolument impossible. Les sociétés modernes ne ressemblent point aux sociétés du moyen âge. Les peuples, de nos jours, ont pour champ d'activité l'industrie, et non plus le pillage ou la guerre ; nous avons d'immenses manufactures, nous n'avons plus de petits métiers ; la production s'accomplit en grand, dans des ateliers gigantesques, à l'aide de puissantes machines et par des procédés nouveaux ; les artisans d'autrefois ont à peu près disparu ; l'industrie enfin a subi une transformation radicale. — Comment donc pourrait-on songer sérieusement à réorganiser les maîtrises ? En vérité, nous avons mieux à faire aujourd'hui qu'à exhumer les ordonnances de saint Louis et à revenir au moyen âge !

Il serait superflu de signaler les vices, les lacunes, les inconvénients sans nombre des corporations : tout cela a été surabondamment démontré. Mais ce système offrait aux travailleurs privilégiés des avantages et des garanties dont

il faut tenir compte, des avantages et des garanties qui aujourd'hui n'existent plus.

Les maîtrises avaient réalisé, au profit des artisans, l'équilibre constant de la production, de la consommation et de la population.

Dans chaque ville, les artisans étaient organisés en corps de métiers, et les attributions de chaque métier étaient rigoureusement déterminées. Les travailleurs des diverses corporations étaient divisés en maîtres, compagnons, apprentis; le nombre des maîtres de chaque métier, le nombre des compagnons et des apprentis de chaque atelier, étaient également limités. Des statuts minutieux réglaient les droits et les devoirs de chaque corporation à l'égard des autres, les droits et les devoirs de chaque maître vis-à-vis de ses confrères, vis-à-vis de ses compagnons et de ses apprentis, enfin, jusqu'à un certain point, vis-à-vis des consommateurs. Des syndicats étaient chargés de veiller à l'exécution des règlements, de faire respecter les privilèges de la compagnie, de maintenir l'esprit, la dignité et l'honneur du corps. Il existe encore quelque chose d'analogue dans les corporations qui ont survécu ou qui ont été récemment constituées, dans les corporations des notaires, des avoués, des huissiers, des agréés, des agents de change et autres officiers ministériels.

De là il résultait : 1° que les artisans n'avaient à redouter ni les accaparements, puisque le nombre des ateliers et des travailleurs de chaque atelier était limité, ni la dépréciation des profits, car il était défendu de travailler au rabais, de sous-vendre ses confrères.

2° Que les métiers et les boutiques ne pouvaient se multiplier au delà des besoins; que la production ne pouvait ni devancer ni dépasser la consommation, pour arriver, comme de nos jours, à l'engorgement des marchés, à l'encombrement des produits, à la dépréciation des marchandises, et, par suite, à la dépréciation de la main-d'œuvre, des profits et des salaires.

3° Que la population des campagnes ne pouvait, comme aujourd'hui, désertier les champs pour se porter en masse vers les professions industrielles ; que dès lors il n'y avait jamais dans les ateliers surabondance de bras ; qu'on ne connaissait point ces alternatives de travail fiévreux et de chômage, ces agglomérations d'ouvriers sur un point donné, et ces déplacements subits, enfin ces vicissitudes qui, de temps à autre, réduisent les salariés de nos manufactures à toutes les horreurs de la détresse.

Les corporations étaient organisées au grand avantage des maîtres, au préjudice de la majorité des ouvriers ; mais, dans ce système du moins, tout travailleur avait la sécurité du présent et la sécurité de l'avenir. Si les maîtres pouvaient seuls arriver à l'indépendance et à la fortune, le compagnon pouvait espérer de devenir maître à son tour, et, dans tous les cas, il était assuré de toujours trouver à vivre de son travail ; l'apprenti, de son côté, était sûr de gagner sa vie, comme maître ou comme compagnon. En ce temps-là, les crises commerciales ou industrielles étaient des fléaux inconnus ; il n'y avait jamais ni suspension ni fluctuation de salaire.

D'ailleurs le compagnon et l'apprenti faisaient en quelque sorte partie de la famille du maître, ils étaient ses enfants adoptifs ; ils travaillaient avec lui et à côté de lui, ils vivaient avec lui et comme lui, ils s'asseyaient à la même table et au même foyer ; il y avait enfin entre eux un lien de solidarité, et des rapports continuels d'estime, d'amitié, de sympathie et de bienveillance.

Que les temps sont changés ! Il n'y a plus aujourd'hui de maîtres, de compagnons, d'apprentis : il y a des entrepreneurs d'industrie d'un côté, et des salariés de l'autre ; puis entre eux la guerre.

Les entrepreneurs d'industrie ne sont point unis par les liens de la confrérie ; ils sont ennemis au contraire, ils se font une concurrence acharnée : c'est la lutte du capital

contre le capital. Les entrepreneurs sont en lutte d'intérêts avec leurs ouvriers : c'est la lutte du capital contre le travail. Enfin les salariés se disputent entre eux l'ouvrage et le pain : c'est la lutte du travail contre le travail. Partout des intérêts aux prises et l'horreur de la mêlée ; partout les conflits, la discorde, la haine, la vengeance, les coalitions, les émeutes, les insurrections, enfin la guerre civile, la guerre sociale.

Le salarié vit au jour le jour, n'ayant que ses bras pour moyen d'existence, et travaillant quand il trouve de l'emploi. Il est à la merci des entrepreneurs, à la merci du hasard et des événements ; il est incertain de son avenir, incertain de son présent, il ignore même si demain il pourra trouver à vivre.

Il semble en vérité qu'en émancipant les travailleurs, on ait voulu leur inspirer le regret de leur condition passée, leur faire envier le sort des esclaves et des serfs, leur faire maudire à jamais la liberté!

L'esclave appartenait à un maître, qui avait sur lui des droits absolus, ou à peu près absolus, selon les temps et selon les mœurs : c'était une espèce de bête de somme. — Mais, comme le bœuf, l'esclave trouvait à l'étable une nourriture toujours assurée, était entouré de soins dans la maladie, *car le bétail périt pour le propriétaire.*

Le serf appartenait à la terre ; il était surtout attaché au fief, il faisait partie du mobilier agricole : c'était un animal plus ou moins intelligent parmi le troupeau destiné à l'exploitation du sol. — Comme l'esclave, et pour les mêmes raisons, le serf avait la subsistance assurée.

Enfin l'ouvrier des corporations était nourri par son maître ou patron toute l'année ; il n'avait à redouter ni la morte saison ni les temps de chômage : — lui aussi avait la subsistance assurée!...

Mais le salarié ? — Pour lui, le travail, et le travail continu, est la condition *sine quâ non* de l'existence ; et le travail ne lui est pas même garanti ! Que l'ouvrier tombe

malade, qu'il péricule de misère ou des suites de la fatigue et de la misère; à la rigueur, qu'importe à l'entrepreneur d'industrie? Mille autres ouvriers ne sont-ils pas là, qui s'offrent au rabais pour remplacer celui qui vient de tomber, qui sollicitent la faveur de succomber à leur tour et de mourir à la peine? Quel rapport de solidarité peut-il y avoir entre le manufacturier et l'ouvrier machine qu'il ne connaît même pas, qu'il emploie un jour, qu'il renvoie le lendemain; entre le fermier et le misérable salarié de la grande culture? — Aucun. — Il y a entre eux la guerre des intérêts, les débats irritants du salaire!

Mais, du moins, disent les philosophes, le salarié est libre; il a une personnalité! — cela est vrai; mais ce n'est pas assez. La liberté abstraite ne suffit pas, il faut encore être libre de jouir de cette liberté, libre de développer cette personnalité philosophique, sinon ces mots pompeux ne sont que dérision et mensonge.

D'ailleurs, l'esclave croyait au droit de la force. Vaincu, il subissait les conséquences de sa défaite, comme il eût imposé sa loi s'il avait été vainqueur; il croyait au destin et se soumettait à la fatalité. — Le serf se regardait comme le descendant des vaincus, des esclaves, et, dans son ignorance, il croyait aussi au droit de la conquête, à la supériorité des races nobles; puis il avait la résignation chrétienne et l'espérance d'un autre monde, où la justice de Dieu devait le dédommager de l'injustice des hommes...

Mais le salarié de nos jours ne croit plus à rien : il a été désabusé par les philosophes qui lui ont arraché sa dernière illusion. On lui a enseigné que tous les hommes sont frères devant Dieu, et il en est convaincu; on lui a dit que tous les hommes sont égaux devant la loi, et il réclame cette égalité; il a conscience de ses droits, il sent sa force, il a épuisé toute résignation, il est las de souffrir, d'espérer et d'attendre... — Que lui reste-t-il donc? — La misère, le désespoir et la haine!

Le salarié n'est plus le compagnon, il est l'ennemi de son maître, l'ennemi de l'entrepreneur, qui est lui-même forcé par la concurrence d'augmenter incessamment la durée du travail et de diminuer les salaires. Le salarié est toujours prêt à s'insurger contre une société où il ne peut trouver à vivre en échange de son travail, toujours prêt à pousser à une révolution sociale où il a tout à gagner et rien à perdre, car sa position ne saurait empirer.

En définitive, le salariat, c'est encore la dépendance et l'humiliation de la servitude, moins le pain assuré de la servitude, moins la sécurité de l'existence !

Voici ce qu'écrivait en 1769, c'est-à-dire sept ans avant la publication du livre d'Adam Smith, un philosophe français :

« En supprimant la servitude, on n'a prétendu supprimer ni l'opulence ni ses avantages. On n'a pas pensé à remettre entre les hommes l'égalité originelle ; la renonciation que le riche a faite à ses prérogatives n'a été qu'apparente. Il a donc fallu que les choses restassent, au nom près, dans le même état. Il a toujours fallu que la plus grande partie des hommes continuât de vivre à la solde et dans la dépendance de la plus petite, qui s'est approprié tous les biens. La servitude s'est donc perpétuée sur la terre, mais sous un nom plus doux. Elle s'est décorée parmi nous du titre de domesticité.

» Par le mot de domesticité, je n'entends pas l'état de ces fainéants fortunés que la paresse dévoue à un esclavage volontaire, qui trouvent dans leur bonne mine un patrimoine assuré et que le luxe paye si chèrement pour ne rien faire. Ils s'engraissent de ses vices. Sa vanité les habille avec magnificence, sa profusion les nourrit avec délicatesse ; son amour pour le faste les associe à une partie de ses plaisirs. Tout ce qu'il exige d'eux, c'est que leur oisiveté serve de décoration à la sienne.

» Mais les villes et les campagnes sont peuplées d'une autre espèce de domestiques plus répandus, plus utiles, plus laborieux, et connus sous le nom de journaliers, manou-

vriers. Ils ne sont point déshonorés par les couleurs brillantes du luxe : ils gémissent sous les haillons dégoûtants qui sont la livrée de l'indigence. Ils n'ont jamais de part à l'abondance dont leur travail est la source... Ce sont là les domestiques qui ont vraiment remplacé les serfs parmi nous ; c'est sans contredit une très-nombreuse et la plus nombreuse portion de chaque nation ! Il s'agit d'examiner quel est le gain effectif que lui a procuré la suppression de l'esclavage. Je le dis avec autant de douleur que de franchise, tout ce qu'ils y ont gagné, c'est d'être à chaque instant tourmentés de la crainte de mourir de faim, malheur dont étaient du moins exempts leurs prédécesseurs dans ces derniers rangs de l'humanité...

» L'esclave était nourri lors même qu'il ne travaillait pas. Mais le manouvrier libre, qui est souvent mal payé lorsqu'il travaille, que devient-il lorsqu'il ne travaille pas ? Qui est-ce qui s'inquiète de son sort ? A qui en coûte-t-il quelque chose quand il vient à périr de langueur et de misère ? Qui est-ce qui est par conséquent intéressé à l'empêcher de périr ? Il ne tient à personne, mais aussi personne ne tient à lui. Quand on en a besoin, on le loue au meilleur marché que l'on peut ; la faible solde qu'on lui promet égale à peine le prix de sa subsistance pour la journée qu'il fournit en échange. On lui donne des surveillants pour l'obliger à remplir promptement sa tâche ; on le presse, on l'aiguillonne, de peur qu'une paresse industrielle et excusable ne lui fasse cacher la moitié de sa vigueur.

» L'esclave était précieux à son maître, en raison de l'argent qu'il lui avait coûté. Mais le manouvrier ne coûte rien au riche voluptueux qui l'occupe. Du temps de la servitude, le sang des hommes avait quelque prix ; ils valaient du moins la somme qu'on les vendait au marché. Depuis qu'on ne les vend plus, ils n'ont réellement aucune valeur intrinsèque. Dans une armée, on estime bien moins un pionnier qu'un cheval de caisson, parce que le cheval est fort cher,

et qu'on a le pionnier pour rien. La suppression de l'esclavage a fait passer ce calcul de la guerre dans la vie commune, et, depuis cette époque, il n'y a point de bourgeois à son aise qui ne suppute en ce genre, comme le font les héros.

» Les journaliers naissent, croissent et s'élèvent pour le service de l'opulence, sans lui causer les moindres frais, comme le gibier qu'elle massacre sur ses domaines. Il semble qu'elle ait réellement le secret dont se vantait sans raison le malheureux Pompée. En frappant du pied la terre, elle en fait sortir des légions d'hommes laborieux, qui se disputent l'honneur d'être à ses ordres : en disparaît-il quelqu'un parmi cette foule de mercenaires, qui élèvent ses bâtiments ou alignent ses jardins, la place qu'il a laissé vacante est un point invisible, qui est sur-le-champ recouvert sans que personne s'en mêle. La facilité de remplacer les manouvriers nourrit l'insensibilité du riche à leur égard. » (Linguet, *Théories des lois civiles*, liv. V, chap. 30.)

Ainsi donc, pendant que les économistes de l'école de Quesnay et de l'école de Smith exaltaient le salariat, et réclamaient pour les travailleurs la liberté négative, des philosophes protestaient déjà contre la condition qu'on voulait faire aux classes laborieuses. Mais c'est à peine si la voix de ces penseurs fut entendue ; le peuple des travailleurs ne tarda pas à être soumis au salariat ; les ouvriers de l'industrie devinrent de simples manœuvres, comme les journaliers des campagnes.

Les corporations constituées depuis des siècles, par cela même qu'elles avaient rigoureusement maintenu leur organisation primitive, sans jamais vouloir se conformer aux besoins des temps, ne pouvaient suffire aux exigences nouvelles d'une société progressive ; elles étaient absolument incompatibles avec le développement de l'industrie moderne, et elles furent implicitement condamnée, à dater du jour où Colbert favorisa en France l'établissement des manufactures et le développement de la grande industrie.

Leurs règlements étaient surannés, leurs privilèges avaient dégénéré en abus intolérables; ils constituaient entre les mains des titulaires un véritable monopole, au préjudice des classes laborieuses et des consommateurs.

Les corporations étaient depuis longtemps condamnées, elles devaient périr; et elles ont été abolies aux applaudissements du public, aux applaudissements des compagnons et des apprentis, qui ont espéré pouvoir devenir maîtres et chefs d'atelier à leur gré, aux applaudissements des travailleurs, qui ont cru saluer l'aurore de leur émancipation définitive... hélas! l'aurore du salariat, c'est-à-dire de l'asservissement des générations futures.

Ah! certes, les économistes, qui les premiers ont demandé l'abolition des maîtrises, les législateurs, qui l'ont décrétée, au moment même où ils déclaraient avec solennité les droits de l'homme, et élevaient chaque Français au rang de citoyen... étaient bien loin de soupçonner qu'en moins de cinquante ans les travailleurs, qu'ils avaient cru affranchir à tout jamais, se trouveraient réduits à la triste condition de nos salariés, soumis à la pire de toutes les servitudes, à l'esclavage de la faim et de la misère! Ils pensaient, ces hommes généreux, que, pour émanciper définitivement le travail et les travailleurs, il n'y avait qu'à briser les entraves, à écarter les obstacles, puis à laisser faire. En cela, ils se sont étrangement trompés, et les classes laborieuses ont douloureusement expié cette erreur.

Nous savons aujourd'hui par expérience que, pour réaliser la liberté, il ne suffit pas d'un décret ou d'un article de loi; nous savons qu'il faut, en outre, des institutions capables de maintenir, de garantir cette liberté, de la placer hors de toute atteinte.

L'abolition des maîtrises et des vieux règlements donna d'abord au travail et à la production un élan jusqu'alors inconnu. Tous les compagnons qui possédaient un petit capital s'empressèrent d'acheter un métier ou d'élever une

boutique ; de tous côtés on fonda des établissements nouveaux. Comme, sous le système des corporations, le nombre des maîtres et des ouvriers était resté à peu près stationnaire depuis des siècles, tandis que la population avait doublé, tandis que la richesse générale s'était accrue, tandis enfin que les progrès des arts et de la civilisation avaient fait naître des besoins nouveaux de toute sorte, il y eut pendant quelque temps du travail pour les anciens et pour les nouveaux ateliers. La concurrence entre les travailleurs n'exerça donc point, dès le principe, une sensible influence sur les profits, sur le taux des salaires.

D'ailleurs la vente des biens nationaux vint presque aussitôt offrir un placement avantageux aux épargnes de la classe laborieuse, ouvrir un champ vaste et fécond à l'activité des campagnards, qui, trouvant leur intérêt à rester cultivateurs, ne songèrent pas à se rejeter immédiatement sur les professions industrielles.

D'un autre côté, de 1792 à 1815, la jeunesse de France était chaque année appelée en masse sous les drapeaux, pour la défense ou pour l'honneur de la patrie, et durant toute cette longue période il y eut disette plutôt que surabondance de bras pour les travaux de l'industrie et pour les travaux de l'agriculture. Les guerres de la révolution et de l'empire étaient un terrible obstacle à l'exubérance de population, à l'encombrement des ateliers.

Quand vint la paix, la France, rassasiée de gloire, se passionna pour l'industrie. Le gouvernement nouveau poussa de toutes ses forces les esprits et les hommes dans cette direction. C'était, du reste, la seule carrière ouverte aux générations que le minotaure de la guerre ne dévorait plus.

L'Angleterre s'était enrichie par le commerce et par la production manufacturière. On voulut suivre l'exemple de l'Angleterre, partout on éleva des usines et des manufactures. Les banquiers, les capitalistes, les artisans enrichis, les bourgeois, les hautes classes de la société, par spécula-

tion ou par patriotisme, se mirent à la tête du mouvement ; tous rivalisèrent d'émulation, et en peu d'années la France devint une nation industrielle et manufacturière.

Les classes moyennes se portaient vers le commerce, vers les sciences, les arts et les professions libérales ; les enfants du peuple, qui avaient reçu un commencement d'éducation, voulurent s'élever aussi ; le dernier des laboureurs aspira à faire de son fils un artisan, un homme de métier. L'agriculture, n'offrant pas de séduisantes perspectives, fut délaissée, subalternisée ; on aima mieux chercher fortune ailleurs. Et puis, la terre avait singulièrement augmenté de valeur depuis la révolution ; il n'y avait plus de biens nationaux à acquérir à bon marché. Partout le sol était occupé et cultivé, divisé entre un grand nombre de propriétaires. Tout chef de famille qui avait plusieurs enfants, et qui ne pouvait laisser à chacun d'eux assez de biens fonds pour les faire vivre de leurs rentes ou du fruit de leur travail sur leur part de patrimoine, songea à leur donner un état, un métier.

De tout temps, du reste, les campagnards ont été instinctivement attirés vers les villes, où la vie est plus confortable, plus joyeuse, où l'on gagne de bonnes journées. Ces gens simples ne savent pas calculer le rapport du salaire au prix des nécessités de la vie, ils ne tiennent compte ni des mortes-saisons ni des jours de chômage. Gagner 3 ou 4 fr. par jour, au lieu de 1 fr. ou de 1 fr. 25 c., voyager, voir du pays, faire son tour de France, cela vaut mieux que de rester aux champs, que de tenir la charrue et de bêcher la terre, toute l'année, pour vivre de privations, pour mourir misérable. Et puis, on espère réussir, comme tant d'autres, qui ont eu raison de quitter le village, qui ont fait fortune au loin, qui, après avoir travaillé pendant quelque temps, n'ont plus aujourd'hui qu'à commander et à faire travailler les autres, etc., etc.

Pendant l'abolition des maîtrises, le désordre de l'industrie, le déplacement de la population, n'auraient point

suffi pour créer la misère dans les sociétés modernes, si les machines n'étaient venues causer une révolution nouvelle, mettre en question l'existence même des travailleurs, enfin développer énergiquement les principales causes du paupérisme.

La mécanique a révolutionné l'industrie, elle a changé encore une fois les conditions du travail, elle a jeté la perturbation parmi les classes ouvrières, bouleversé complètement l'économie des sociétés.

Quand, pour la première fois, la vapeur fut appliquée à la production, les économistes entonnèrent l'hymne de délivrance, ils votèrent des actions de grâces au génie inventif qui venait de racheter l'homme du travail corporel auquel il semblait avoir été condamné pour jamais. L'homme, en effet, a été affranchi du travail, car ses bras sont devenus inutiles; mais les femmes, mais les enfants ont été asservis à la production, sacrifiés sans pitié. L'homme n'a plus à travailler, mais il ne gagne plus de quoi vivre; il peut se reposer, mais il meurt de faim.

La mécanique, s'écrient les manufacturiers avec exaltation, a délivré le capital des exigences du travail. — La mécanique, disent les philanthropes avec tristesse, a mis le travailleur à la merci des entrepreneurs d'industrie.

Depuis que les moteurs inanimés ont été substitués aux moteurs vivants, depuis que la puissance de la vapeur a remplacé avec avantage et avec économie la force et même l'intelligence de l'homme, l'ouvrier est réellement de trop, car son travail coûte trop cher, et l'on n'a que faire de ses bras; l'adulte lui-même est mis à la réforme; on n'emploie plus que des femmes et des enfants. — Cela suffit pour les travaux accessoires des manufactures.

En 1835, le nombre des femmes employées dans les manufactures de soie, de coton et de lin de la Grande-Bretagne, était déjà de cent quatre-vingt-seize mille; en 1839, c'est-à-dire quatre ans plus tard, il s'élevait à deux cent qua-

rante-deux mille, parmi lesquelles cent douze mille avaient moins de dix-huit ans !

La mécanique a renversé les lois les plus simples de la nature. Aujourd'hui c'est la femme, ce sont les petits enfants qui nourrissent le mari et le père; ce sont eux qui fatiguent, qui s'épuisent, qui meurent à la peine, pendant que l'homme fort et vigoureux reste sans emploi, est réduit à s'occuper des soins du ménage.

La mécanique fauche la population en herbe; elle prend les enfants au sortir du berceau et les broie en bas âge; elle anéantit le capital vivant de la nation; elle énerve la jeunesse, la flétrit, la corrompt, l'épuise, réduit des deux cinquièmes le terme moyen de la vie; si bien que nous avons aujourd'hui des vieillards de vingt ans! La race humaine s'appauvrit et dégénère, pendant que l'on encourage à grands frais l'amélioration des races chevaline, ovine et bovine..... — Dans les cantons manufacturiers, on a peine à trouver des conscrits propres au service; on ne rencontre plus guère que des créatures chétives, scrofuleuses, difformes, phthisiques, pâles et rabougries, à la face décolorée, aux yeux éteints et bouffis, aux regards hébétés, à la poitrine enfoncée, aux longs bras décharnés; des créatures qui se hâtent de procréer de bonne heure, parce qu'elles sentent bien qu'elles n'ont pas longtemps à vivre; qui pullulent outre mesure, parce qu'elles n'ont pas de lendemain, parce que, pour elles, l'avenir n'existe pas, parce qu'elles sont trop misérables et trop stupides pour être morales et prévoyantes. Ces êtres s'accouplent, mais ne se marient pas; ils ne se marient même pas pour une saison, comme les oiseaux. Il y a des mâles et des femelles qui font des petits; il n'y a point de père, point de mère, point d'enfants, point de famille. Ils naissent sur la paille, dans une cave ou dans un grenier, et ils meurent à l'hôpital ou sur la voie publique. Pour ces malheureux, point de développement intellectuel ou moral, pas de jouissances, pas

même les joies de la famille et de la paternité; car à quoi bon se marier, se créer des affections, pour devenir solidaire des douleurs d'autrui, quand on est déjà accablé de ses propres douleurs!

Les enfants, voués à l'industrie, n'ont point le temps de fréquenter les écoles; ils ne reçoivent aucune instruction, aucune éducation morale ou religieuse. Dès l'âge de huit ans, ils passent toute leur journée dans des ateliers, où leur intelligence s'abrutit, où leur cœur se déprave, où leurs forces s'épuisent, où leur nature morale et leur nature physique contractent d'horribles maladies; et, quand ils arrivent à l'âge de puberté, ils deviennent inutiles, ils sont remplacés par d'autres enfants, c'est-à-dire par de nouvelles victimes.

D'un autre côté, la femme qui, depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir, est obligée de rester à l'atelier, ne peut plus remplir ses devoirs de mère et d'épouse. Ne pouvant allaiter ses enfants, elle les abandonne (1), elle se débarrasse des charges de la maternité et des obliga-

(1) On a reproché aux femmes du peuple d'abandonner leurs enfants sans pitié et sans pudeur! mais c'est le plus souvent par amour pour le fruit de ses entrailles que la mère se décide à confier son enfant à l'hospice, parce qu'elle sait que là, du moins, il ne souffrira ni de la faim ni du froid, que là il a chance de vivre... La charité publique est l'apanage des malheureux! La société adopte les orphelins... Il est vrai que les économistes ont calculé combien cette paternité était onéreuse au trésor, et qu'ils ont proposé des moyens efficaces de réduire les dépenses... On a fermé les tours, et l'on n'a plus laissé à la mère pauvre, à la fille du peuple, d'autre ressource que l'avortement ou l'infanticide. Dans notre triste société, bien des mères ont maudit leur fécondité, et plus d'une, en songeant à l'avenir qui attendait son nouveau-né, lui a brisé la tête contre le pavé, ou l'a étranglé de ses mains maternelles, pour le *délivrer de la vie*, pour lui épargner la misère, la souffrance, pour le sauver de la prostitution. Heureux, parmi les enfants du peuple, celui qui meurt au berceau! Heureuses les femmes stériles! Heureux l'homme sans postérité!

tions du mariage; elle ne connaît plus que les besoins des sens, et elle y obéit à la manière des bêtes, sans soucis comme sans remords. Ah! l'industrie moderne a dissous la famille, a rendu tous les enfants du peuple orphelins! Elle a poussé les filles et les femmes à la débauche, et leur a fait en quelque sorte une nécessité de la prostitution (1).

Quand la femme a été ainsi poussée par la misère et par l'inexorable nécessité hors des lois de la nature, le premier besoin qu'elle éprouve, c'est d'étouffer en elle la faculté de penser, de sentir, c'est de s'abrutir complètement par l'excès même de la débauche, c'est surtout de noyer dans l'alcool ou dans le gin le sentiment de sa dégradation. Aussi, les jours de paye, les cabarets sont-ils encombrés de femmes et d'enfants; et c'est dans ces ignobles boutiques que se dépense la majeure partie des salaires de la semaine. Dans ces antres de corruption, il se passe des choses horribles! La passion de l'ivrognerie, dans les basses classes, est partout en raison de la misère. L'ivresse, l'étourdissement, l'oubli momentané des soucis, des chagrins, des douleurs, sont la seule compensation du malheureux. Pour lui, toutes les joies sont au fond d'un verre de genièvre; il aime avec passion les liqueurs qui brûlent, qui donnent le sommeil léthargique, qui provoquent l'entière prostration de l'esprit et des sens, les liqueurs qui font mourir.

Mais ces désordres moraux sont plutôt l'effet que la cause de la misère; il faut donc expliquer avant tout comment, au milieu du désordre de l'industrie et sous l'empire du salariat, la mécanique a rendu les travailleurs misérables.

La mécanique a eu pour premier résultat d'écraser presque instantanément la petite industrie, de concentrer la production dans de gigantesques usines (2). Dès lors, le

(1) Voir le livre de M. Villermé (*État moral et physique des ouvriers*).

(2) Les machines à filer le lin et le chanvre porteront un grand préjudice aux habitants des campagnes; ce sera pour nos paysans une nouvelle cause de misère. Autrefois, durant les longues veillées d'hiver, nos pay-

capital s'est trouvé à même de dicter la loi aux travailleurs. Le travail que la nature a imposé à l'homme comme un devoir, le travail qui est la condition même de l'existence, de tout développement intellectuel, moral et physique, le travail auquel Dieu avait attaché l'attrait du plaisir, et qui devrait être garanti à chaque homme comme un droit sacré, le premier de tous, le travail est devenu tout à la fois un châtiment pour les uns, un privilège pour les autres. Pour travailler, il faut des outils, des avances; et comme les outils dont on se sert aujourd'hui coûtent des sommes immenses, il en résulte que, pour jouir réellement de cette liberté du travail si solennellement décrétée, il faut avant tout être capitaliste. Or, le capitaliste ne travaille pas; mais il fait travailler les autres à son profit, il devient entrepreneur d'industrie. Quant à l'ouvrier qui n'a que ses bras, sa bonne

sannes filaient au rouet ou à la quenouille, pendant que le mari tissait la toile. Cette petite industrie utilisait le temps disponible des campagnards et leur rapportait de petits profits qui venaient en aide au pauvre ménage. Les machines fileront et tisseront mieux et à meilleur marché. Encore une ressource de moins pour les pauvres gens, encore un petit métier qui va disparaître! Mais ce n'est pas tout: dans les villages, les fileuses se réunissaient chaque soir autour du même foyer, et ces réunions entretenaient entre voisins la bienveillance et quelques rapports de sociabilité. Désormais, plus de veillées laborieuses, plus de soirées d'hiver dans les hameaux, plus de réunions; car le paysan est économe, n'aime pas à perdre son temps, à faire des frais inutiles de chauffage et d'éclairage... — à moins qu'on ne se réunisse pour jouer et pour boire, comme les désœuvrés des villes! Adieu les contes; les légendes, les traditions mystérieuses, toute la poésie simple et naïve des campagnes; adieu les récits des vieux soldats, les chansons des jeunes filles; adieu l'usage des lectures du soir, qui, depuis quelques années, commençait à s'introduire dans nos villages. Les manufactures de coton avaient déjà porté un coup terrible aux fileuses à la main et aux tricoteuses; la filature du lin et du chanvre à l'aide de la mécanique fera le reste, et avant peu il n'y aura plus aucune industrie pour la population des campagnes.

volonté, son courage, il n'est plus qu'un salarié; il est obligé d'aller mendier le travail de ville en ville, d'usine en usine; il est obligé d'implorer la faveur de vivre en travaillant pour enrichir un maître... Encore s'il était assuré de toujours trouver de l'emploi, même pour un misérable salaire! Mais non : partout les bras surabondent, et chaque jour une invention nouvelle vient rendre des milliers de bras inutiles.

Aujourd'hui ce n'est plus le travail qui est l'agent de production par excellence, c'est le capital, ce sont les machines. Tous les progrès des sciences et des arts aboutissent à rendre le travail humain superflu, à assurer au capital la prépondérance exclusive.

La liberté de l'industrie devait ouvrir la carrière à toutes les activités, développer l'émulation, stimuler le zèle des travailleurs...—La liberté négative a engendré le désordre, et nous avons eu tous les inconvénients de la licence, sans aucun des avantages de la liberté. Les producteurs se sont fait une concurrence meurtrière; l'industrie a été transformée en champ de bataille, et les machines ont été les armes terribles qui ont servi à assurer le triomphe et la domination des forts, la défaite et l'assujettissement des faibles. — Ah! cette liberté-là n'est point la liberté véritable, la liberté réelle et positive; c'est tout simplement l'anarchie.

La liberté ne peut exister qu'au sein de l'ordre, et il n'y a pas d'ordre possible sans organisation.

Le travail, nous l'avons déjà dit, est devenu une marchandise tous les jours plus offerte et tous les jours moins demandée. La mécanique a été appliquée d'hier à l'industrie, et déjà ce sont les machines qui forgent, qui laminent le fer et la fonte, qui rabotent et polissent l'acier, qui exécutent tous les travaux de serrurerie; ce sont les machines qui font les roues des voitures, les travaux de charronnage et de menuiserie, qui scient les planches et sculptent le bois; ce sont les machines qui convertissent le chiffon en

papier, le lin, le chanvre, le coton, en étoffes merveilleuses. Les machines brodent et dessinent; elles font des portraits, des gravures, des statues; elles composent et impriment; elles suppléent maintenant l'intelligence et l'habileté de l'artiste, comme elles ont suppléé d'abord le travail de l'ouvrier.

Les machines opèrent des terrassements; elles défrichent le sol et le labourent; elles creusent des fossés, des sillons; elles sèment, elles moissonnent, elles battent le grain et l'écrasent, pétrissent la farine; elles font mouvoir les bateaux et suppriment une grande partie des matelots; elles transportent par terre et par eau les voyageurs et les marchandises. Une locomotive et un chauffeur suffisent pour voiturer à de grandes distances, avec une effrayante vitesse, des milliers de personnes et des milliers de ballots, qui auraient autrefois exigé le concours de plusieurs centaines de rouliers, de postillons, de travailleurs de toute espèce... Tout cela est merveilleux, ces résultats sont admirables, sans doute, et nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir à l'intelligence triomphant de la matière, et soumettant la nature à son pouvoir!... mais, dans une société comme la nôtre, où la grande majorité des individus n'a pour vivre que le travail de ses bras, où les machines travaillent exclusivement au profit des capitalistes, que deviendront les millions d'êtres humains supplantés par la vapeur, et qui ne trouveront plus à gagner leur vie? Comment pourvoiront-ils demain à leur existence, à l'existence de leurs enfants?

Ah! certes, nous comprenons bien que, dans l'avenir, on saura profiter des avantages de la mécanique, et en même temps supprimer tous les inconvénients qui font aujourd'hui de toute invention nouvelle une véritable calamité. Alors les hommes seront associés, tous les intérêts auront été rendus solidaires, et les machines, travaillant au profit de l'association, pourront accomplir tous les travaux sans

porter préjudice à qui que ce puisse être ; car tout le monde participera aux produits de la mécanique, et l'ordre aura été établi dans l'industrie. Alors l'homme n'aura plus besoin de fatiguer, de s'épuiser à la peine : ce seront les animaux qu'il aura dressés, les éléments qu'il aura maîtrisés, ce seront les machines qui travailleront pour lui, qui pourvoient, sous sa direction intelligente, à tous ses besoins et à tous ses désirs. Les moteurs inanimés rendront alors la fatigue inutile, sans enlever à un seul membre de la société le droit de vivre et le droit de jouir, car tous seront associés, et il y aura du bonheur pour tous. Alors, plus de rivaux à sous-vendre, plus de concurrents à écraser ! On produira selon les besoins, on proportionnera les moyens au but, et l'équilibre de la production et de la consommation pourra facilement être réalisé. Alors la science, le génie auront véritablement affranchi l'homme ; la mécanique l'aura racheté pour toujours de la servitude et de la misère ; les beaux-arts seront désormais le champ sans limites offert à toutes les activités, à toutes les intelligences, et le travail ne sera plus qu'un exercice salutaire, un véritable plaisir. L'antagonisme aura cédé la place à l'émulation, l'intérêt particulier se confondra avec l'intérêt collectif, l'intérêt de tous sera devenu l'intérêt de chacun ; on rivalisera pour être utile à la société, et l'on ne se disputera plus que les applaudissements de la foule et la reconnaissance. L'homme, devenu libre et riche, ne sera plus réduit à se montrer égoïste et méchant ; il suivra les généreux instincts de sa nature ; il vivra en paix, au sein de l'abondance, à côté de son frère qui aura cessé d'être son ennemi ; il n'aura plus qu'à développer à loisir sa moralité, son activité, son intelligence, et à bénir cette même industrie et cette mécanique que, dans les jours de malheur, il avait maudites !

— Mais, jusque-là, que de larmes, que de souffrances ! La perspective de l'avenir le plus brillant, réservé aux géné-

rations futures, ne saurait dédommager nos contemporains réduits à vivre dans la misère et à mourir sans avoir foulé la terre promise.

Mais les machines n'ont pas été funestes à l'ouvrier seulement; elles ont porté malheur aux entrepreneurs eux-mêmes, elles ont déprécié les profits tout aussi bien que les salaires, elles ont tué les petites fabriques comme elles avaient ruiné les petits ateliers. Après la lutte du capital contre le travail est venue la guerre du capital contre le capital, et, ici encore, ce sont les plus forts qui ont triomphé.

La mécanique a rompu tout équilibre entre la production et la consommation, elle a jeté le désordre dans l'industrie et dans le commerce.

L'artisan des corporations ne travaillait que sur commande et pour des besoins connus; il lui était défendu de sous-vendre ses confrères, de leur enlever leurs pratiques. D'ailleurs la production, dans chaque atelier, étant forcément limitée par le nombre déterminé des compagnons et des apprentis, tout accaparement devenait impossible. — Sous le régime de la libre concurrence, il en est autrement. Aujourd'hui chacun peut élever un magasin; monter une boutique, fonder une manufacture, enrôler des centaines d'ouvriers ou employer de puissantes machines; chacun peut produire des marchandises en quantités illimitées, et saturer au besoin, à lui tout seul, la consommation. Tout artisan est entrepreneur d'industrie et s'efforce de supplanter ses rivaux. Au lieu d'attendre la commande, il va au-devant; il sollicite le consommateur par toutes les séductions imaginables. Toute boutique se transforme en manufacture, en entrepôt de produits confectionnés d'avance, où l'acheteur peut choisir au milieu de l'assortiment le plus varié. — Qu'il y ait à cela, pour le consommateur, de grands avantages, tout au moins sous le rapport du bon marché, nous ne le contestons pas; nous tenons seulement à établir qu'aujour-

d'hui l'artisan lui-même ne travaille plus sur commande, et que dès lors il court risque de ne pas vendre toutes ses marchandises.

Dans l'industrie manufacturière, c'est bien autre chose encore. La mécanique a doté l'industrie de forces colossales, de forces sans limites; la production n'est plus bornée que par la puissance indéfinie des agents nouveaux et par la masse prodigieuse des capitaux accumulés. Il y a, dans la seule ville de Manchester, plus d'une fabrique qui pourrait aisément filer assez de coton pour la consommation du globe. Le manufacturier a des compétiteurs, mais il ne connaît point de confrères. Tout concurrent, à ses yeux, est un ennemi qu'il faut écraser à tout prix, pour n'être pas écrasé. — C'est la guerre civile, la guerre à mort. Le manufacturier n'attend point la demande, il s'efforce de produire beaucoup à bon marché; car pour couvrir l'intérêt d'un énorme capital, pour économiser des frais, il faut que les machines soient constamment utilisées, qu'elles travaillent nuit et jour, sans relâche; il faut enfin répartir les dépenses générales sur le plus grand nombre possible d'unités, et compenser par la masse des objets vendus la diminution des profits sur chaque article.

Les manufacturiers de nos jours travaillent à l'aventure, sans attendre la demande, sans savoir si l'on a ou non besoin de leurs produits, sans connaître les ressources de la consommation; ils travaillent dans l'espoir d'être préférés à leurs concurrents; et chacun fait le même calcul, chacun vise à approvisionner tout seul tout le marché, sans s'inquiéter si tous ses compétiteurs, de leur côté, ne poursuivent pas exactement le même but que lui.

Cependant un produit n'est richesse qu'autant qu'il rencontre un acheteur; il faut absolument que chaque fabricant trouve à vendre ses marchandises. Si la puissance de la production, grâce à la mécanique et à l'accumulation des capitaux, est en quelque sorte infinie, dira-t-on qu'il

en est de même de la consommation ? — Ah ! sans doute, si pour devenir consommateur il suffisait d'éprouver *des besoins et des désirs*, on pourrait dire que la consommation est illimitée, car les besoins et les désirs sont réellement infinis, tant ils sont nombreux et variés. — Mais, pour pouvoir consommer, il faut pouvoir acheter et payer les produits, il faut en un mot disposer de MOYENS. Or, les moyens de chaque consommateur sont nécessairement bornés par son revenu : c'est là une limite qu'il ne peut franchir, à moins d'anticiper sur son capital, de tarir la source de ses revenus futurs. Le revenu de chaque particulier se compose de l'intérêt de ses capitaux mobiliers ou immobiliers, des profits de son industrie, des salaires de son travail. Pour que la consommation s'accrût avec la production, il faudrait donc que le revenu des consommateurs augmentât dans le même rapport. — On dira peut-être que le bon marché des produits favorisera la consommation ? — Le revenu des consommateurs n'est point directement affecté par le bon marché des produits. Le bon marché permet de consommer davantage en quantité, mais non point davantage en valeur. Une famille qui n'a que 1,000 fr. de revenu ne peut jamais dépenser plus de 1,000 fr. chaque année. Sans doute, si les produits baissent de prix, 1,000 fr. en achèteront une quantité plus grande; s'il y a hausse, au contraire, ils en achèteront une quantité moindre; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, la famille n'aura jamais que 1,000 fr. à dépenser; sa consommation générale sera bornée, en valeur, par son revenu annuel.

Si encore le revenu des consommateurs restait le même, pendant que les produits baissent de prix, la consommation pourrait du moins augmenter en quantité; mais c'est le contraire qui arrive le plus souvent. Le bon marché s'obtient presque toujours par des économies de frais, par la réduction de l'intérêt des capitaux, par la diminution des profits ou des salaires. — Comment, dès lors, la consommation

pourrait-elle augmenter, à mesure que les moyens de consommation diminuent ?

La concurrence, les machines, le salariat, la guerre des intérêts, ont pour effet de déprécier incessamment le travail, de réduire de plus en plus les profits et les salaires, c'est-à-dire l'unique source de revenus de tous ceux qui n'ont pour vivre que leur travail et leur industrie, en un mot des trois quarts de la population. L'intérêt des capitaux est soumis à la même décroissance, et, comme il en est ainsi dans toutes les branches de la production, le bon marché, en définitive, est fatal à tous les producteurs, il ne profite qu'aux rentiers dont les revenus ne se trouvent point entamés par ces économies de frais. Or, l'augmentation du revenu de quelques rentiers ne saurait compenser, dans la consommation, la diminution du revenu des industriels et des travailleurs qui composent les classes les plus nombreuses de la société.

L'industrie moderne tend à réduire tous les travailleurs à la condition de salariés, et nous savons que le salaire gravite irrésistiblement vers un niveau normal, — le minimum de subsistances. Eh bien ! nous le demandons, pour l'ouvrier dont le salaire est tout au plus égal à ce qu'il peut consommer en aliments, qu'importe le bas prix des objets manufacturés ? Vous aurez beau produire à bon marché, diminuer les frais de toute espèce ; quand le consommateur ne peut offrir que *zéro*, il est impossible qu'il atteigne aux objets de consommation qui coûtent *un centime* !

C'est contre des subsistances que l'ouvrier échange son salaire quotidien ; et le prix des subsistances, loin de baisser comme le prix de la main-d'œuvre et le prix des autres marchandises, augmente incessamment. On ne peut à volonté produire du blé ou de la viande comme on fabrique des cotonnades ; les denrées agricoles augmentent nécessairement de prix, par l'effet du monopole des propriétaires, et parce que la terre cultivable est limitée en étendue et en fertilité. La surabondance de population, sur un point donné, fait hausser les

denrées par la concurrence des bouches, en même temps qu'elle fait baisser le prix du travail par la concurrence des bras qui s'offrent au rabais. Partout où il s'établit une manufacture, on voit bientôt accourir de tous les points du royaume, et même de l'étranger, des légions de malheureux qui se disputent les emplois, qui mettent le travail à la sous-enchère, qui se font une concurrence homicide.

D'un autre côté, les machines et la concurrence ont également pour effet de stimuler de plus en plus la production, à mesure que les moyens de consommation diminuent. Chacun veut produire davantage à meilleur marché, dans l'espoir de substituer ses produits aux produits de ses concurrents, de suppléer par la masse des affaires à la modicité des bénéfices; on diminue les salaires, on invente des procédés encore plus économiques, etc., etc.

Il est évident qu'il doit en résulter tôt ou tard un immense désordre, un excédant de produits, non pas eu égard *aux besoins*, tant s'en faut! mais eu égard **AUX MOYENS** de consommation; enfin un encombrement des entrepôts et des marchés. Et l'encombrement provoque la dépréciation des marchandises, les ventes au rabais et à l'encan, la déconfiture des marchands et des manufacturiers, la suspension du crédit, les faillites, les banqueroutes, la ruine et la fermeture des ateliers, enfin les crises industrielles et commerciales, etc., etc.

L'industrie est enfermée aujourd'hui dans un cercle vicieux. Pendant longtemps on a compté sur le commerce extérieur pour l'écoulement des produits; mais le désenchantement a bientôt succédé aux plus brillantes illusions. Le marché colonial, sur lequel on avait d'abord jeté les yeux, a été encombré en peu de temps comme celui de la métropole, et alors on s'est tourné vers les marchés étrangers, tout en se réservant le monopole du marché national. Cependant le commerce vit de réciprocité; et depuis que les nations sont devenues industrieuses, toutes à la fois offrent

des produits manufacturés, toutes veulent vendre sans vouloir acheter, toutes sont en quête de chalands et de consommateurs...

On a bientôt compris que la liberté commerciale absolue devenait une duperie, dans l'état actuel des relations économiques, car c'était appeler sur le marché national déjà encombré la concurrence des produits étrangers. Chaque nation a renforcé ses lignes de douanes, établi des tarifs protecteurs, puis toutes en masse se sont ruées sur les marchés libres de l'univers. Et tous les marchés ont été aussitôt encombrés, et il en est résulté des catastrophes épouvantables. — Il devait nécessairement en être ainsi, et c'eût été vraiment miracle qu'il eût pu en être autrement, au milieu du désordre universel!

Après chaque crise, par suite de la ruine de plusieurs manufactures, la production se ralentit pendant quelque temps, et l'équilibre tend momentanément à se rétablir. Les ateliers et les négociants qui ont pu résister, grâce à leurs immenses capitaux, commencent à se récupérer, puis à faire des bénéfices... Mais bientôt leurs profits tentent les spéculateurs, d'autres ateliers s'élèvent, de nouvelles maisons se montent; l'équilibre est rompu de nouveau, puis survient un nouveau désastre.

L'industrie désordonnée est condamnée à tourner dans un cercle fatal, et les crises doivent être inévitablement périodiques, en attendant qu'elles deviennent permanentes. Aussi voyez! 1817, 1827, 1837, — sans parler des ébranlements intermédiaires et du nombre toujours croissant des faillites ou banqueroutes!... Et à chaque crise le travail est suspendu, des milliers de travailleurs sont congédiés, privés de moyens d'existence. Alors, pressés par la faim, ils mettent l'ouvrage au rabais, ils font concurrence à leurs camarades encore employés, ils offrent de travailler davantage pour le même prix, de travailler autant pour un prix moindre, de travailler davantage à meilleur marché... La misère engendre

la misère, et la misère est la mère des vices et des crimes.

Aujourd'hui tous les entrepôts, tous les magasins, toutes les boutiques sont encombrés de denrées et de marchandises; les propriétaires ne savent que faire de leurs récoltes, les manufacturiers ne peuvent vendre leurs produits; tous demandent à grands cris des débouchés... et le peuple des travailleurs est misérable, jeûne la faim, jeûne la soif, est nu ou couvert de haillons. D'un côté la pléthore, de l'autre la détresse; et tout cela dans le même pays! Quelle leçon! mais en même temps quel scandale! — L'agriculture et l'industrie étouffant par l'excès de production, tandis que des millions de producteurs manquent d'aliments, ont à peine de quoi couvrir leur nudité, ne peuvent pas même consommer ces richesses superflues qui sont leur ouvrage! — L'activité générale causant la misère universelle... Quel équilibre social! Ah! notre société est un chaos!

Et il en est ainsi chez toutes les nations civilisées. Tous les peuples cherchent des consommateurs; et néanmoins tous continuent à développer l'industrie et les manufactures, tous continuent à produire davantage à meilleur marché, à restreindre de plus en plus les ressources de la consommation. C'est la France, c'est la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, qui se disputent à la fois tous les marchés du monde connu. Les plus audacieux vont dans l'Inde, en Chine, en Océanie, ouvrir à coups de canon des débouchés nouveaux; mais que sera-ce encore? En moins de six mois, les entrepôts de Canton et du Céleste Empire seront encombrés comme les entrepôts de la Grande-Bretagne; il y aura été transporté, de tous les points de l'univers, assez de marchandises pour saturer la consommation pendant plusieurs années. Et cependant les manufacturiers, comptant sur l'étendue de ce nouveau marché, auront donné à la fabrication un essor prodigieux, auront produit d'immenses quantités de marchandises...

Ne comprendra-t-on pas enfin, une bonne fois, qu'il faut

proportionner les moyens au but, la production à la consommation ; que, dès que cet équilibre n'existe pas, la production elle-même n'est plus qu'une immense déperdition de forces, d'activité, de capitaux, de matières premières ; que, dès lors, l'industrie, loin de prospérer, court à sa ruine ; que la surabondance de produits, au lieu d'être un signe de richesse, est un présage de calamités?...

Ne comprendra-t-on pas que c'est surtout parmi nous, autour de nous, que sont nos consommateurs naturels, véritables, les seuls sur lesquels nous puissions toujours compter, nos compatriotes enfin, qui ne demanderaient pas mieux que de consommer nos produits, s'ils pouvaient les *payer* ! Mais, pour les mettre à même de devenir consommateurs, il faudrait d'abord ne pas leur ravir tout moyen de consommation, il faudrait ne pas réduire les salaires au minimum, sous prétexte d'économiser des frais, sous prétexte de créer à bon marché des produits inutiles, invendus, des produits qui ruinent les producteurs, ouvriers et maîtres ; il faudrait faire participer les travailleurs à la richesse par eux créée ; il faudrait distribuer les produits d'après les principes de la justice et de l'utilité sociale.

L'industrie et le commerce ont péché par excès de cupidité et par imprévoyance, et ils en portent aujourd'hui la peine. Ce ne sont pas seulement les classes inférieures qui deviennent victimes des fausses théories des économistes : bon gré, mal gré, nous sommes tous solidaires. En s'efforçant de produire à bon marché, l'industrie croyait s'enrichir, et voilà qu'elle s'est suicidée ! L'état de souffrance où elle languit est une leçon, et même, à certains égards, un châtement mérité : c'est la sanction de la loi de charité et de solidarité qu'elle a impitoyablement violée. Il est bon que l'industrie, qui semble n'obéir qu'à l'intérêt, soit ramenée aux sentiments de justice et d'humanité par son intérêt même ; il est bon qu'elle comprenne que réduire le peuple à la misère et ruiner les consommateurs, c'est rendre for-

cément la consommation impossible; il est bon qu'elle comprenne, en définitive, qu'en dehors de la moralité, pour elle pas plus que pour les nations et pour les individus, il n'y a, il ne peut y avoir de prospérité réelle ni durable. — Malheureusement, comme toujours, les innocents payent pour les coupables; les petits industriels et les petits marchands, les ouvriers et les salariés, supportent les funestes effets de l'imprévoyance des spéculateurs, tant il est vrai que la solidarité qui unit tous les membres de l'espèce humaine est indéfectible! Les hommes n'ont pas su s'associer dans leur intérêt mutuel : on dirait, en vérité, que, pour les punir d'avoir méconnu cette loi sainte, la justice de Dieu ait voulu qu'ils ne pussent du moins échapper à la solidarité du malheur !

L'école libérale, l'école anglaise, a exalté *l'industrialisme* et *l'outré-commerce*; elle prétendait enseigner l'art infailible d'enrichir les peuples. — L'Angleterre a suivi ses conseils, et la plus riche nation du monde ne peut nourrir sa population; elle est réduite à exporter chaque année des milliers d'émigrants, elle est obligée de décréter des impôts extraordinaires, et en même temps de diminuer la subvention des misérables, de mettre la charité à des conditions si dures, que le mendiant refuse de les subir et renonce à toute espèce de secours.

Quoi donc? ne suffirait-il pas, pour enrichir les nations, de surexciter fiévreusement le commerce et l'industrie, puis de laisser faire? — Hélas! on n'a que trop laissé faire, et nous recueillons aujourd'hui les fruits du désordre universel et de l'injustice. L'Angleterre compte un pauvre sur trois habitants, et le paupérisme s'étend comme un immense cancer sur tous les pays civilisés : aussi, partout ferment le levain des révolutions.

Voilà ce qui arrive quand la richesse se distribue naturellement selon la rente et l'intérêt, selon les profits et les salaires !

Ainsi donc, l'hostilité des intérêts, la compétition universelle, la concurrence des maîtres entre eux, des maîtres contre les ouvriers, des ouvriers les uns contre les autres, le salariat, la mécanique, le désordre de la production, tout tend forcément à rendre le travailleur misérable. La misère est en quelque sorte le résultat nécessaire de notre état de civilisation ; elle ne peut être imputée aux individus, pas plus aux malheureux qu'aux entrepreneurs d'industrie, et il est bon de le constater et de le proclamer, à une époque où les pauvres ouvriers peuvent être égarés, abusés par les meneurs politiques qui se disent leurs amis, à une époque où l'on cherche à exciter et à exploiter les passions du peuple, où l'on prêche ouvertement la guerre des pauvres contre les riches...

Oui, c'est le triste état où nous vivons, ce sont nos lois économiques, c'est le salariat, c'est la concurrence, c'est l'hostilité des intérêts, c'est le désordre de la production et de la consommation, c'est l'anarchie universelle, qui font de tout homme l'ennemi de son frère, qui mettent à tout instant chacun de nous dans le cas de légitime défense vis-à-vis de ses semblables. On aura beau prêcher la morale, la charité, le dévouement, les préceptes de la plus sublime philosophie !... tant que la société sera désorganisée de telle sorte, que la vie de l'un dépende de la mort de l'autre, toujours l'instinct de la conservation triomphera des plus généreux sentiments, toujours l'un des deux sera nécessairement sacrifié. Il est inutile de prêcher le dévouement à un homme qui se noie : il s'accrochera à vous de toute la puissance de ses muscles, et vous entraînera avec lui, quand bien même vous lui démontreriez que votre mort ne peut le sauver et qu'il vous resterait encore assez de forces pour gagner seul le rivage !

C'est la loi de la concurrence qui force chaque manufacturier à produire à aussi bon marché que ses rivaux, étrangers ou compatriotes ; à user des mêmes moyens, à produire

à meilleur marché, s'il est possible, à diminuer de plus en plus les salaires et à augmenter la durée du travail, à employer des femmes et des enfants par économie, à remplacer les ouvriers par des moteurs inanimés, à ravir au père de famille son gagne-pain, à sous-vendre ses compétiteurs, à les ruiner, à les écraser, sous peine d'être écrasé par eux et de devenir victime de sa générosité et de sa philanthropie... — Ainsi le veut l'impitoyable loi du bon marché et de la concurrence !

D'ailleurs, la consommation générale est limitée par le revenu de tous ; et, comme chaque manufacturier s'efforce de produire pour tous les consommateurs, dans l'espoir d'être préféré à ses concurrents, il est clair que tous les produits ne peuvent se vendre, et que, de ces producteurs, les uns ou les autres doivent succomber. Pas de pitié possible pour l'entrepreneur d'industrie ; car s'il veut être généreux, il se ruine à coup sûr, il se perd sans retour, et, dans sa chute, il entraîne tous ceux qu'il faisait travailler et tous ses créanciers. — Qui sait combien de sacrifices cet homme, qu'on accuse d'être sans cœur, s'est imposés ? Qui sait combien il a lutté, combien il a souffert, avant de recourir aux moyens désespérés de salut ? Personne, plus que lui, autant que lui, ne compatit aux misères des ouvriers ; personne n'a dépensé plus de dévouement pour résister à l'inexorable nécessité.... — Mais la force des choses le pousse et l'entraîne ; il y va de son honneur, de sa vie et de la vie de ses enfants !

Qu'on lise les enquêtes officielles, faites en France, en Angleterre ; qu'on examine les discussions qui ont eu lieu à différentes reprises, dans l'un et l'autre parlement, et qu'on dise après cela si les manufacturiers sont des hommes sans âme, sans entrailles ? s'ils n'ont pas fait, dans l'intérêt de leurs ouvriers, tout ce qu'ils pouvaient faire ? s'ils ne sont pas les premiers à déplorer la triste nécessité à laquelle ils se trouvent réduits ? Qu'on étudie enfin sérieusement les

causes, mais les véritables causes de la misère, et puis qu'on dise, en toute sincérité, si les manufacturiers peuvent être rendus responsables du désordre économique dont ils sont eux-mêmes les victimes?

C'est la loi de la concurrence qui force le marchand à sous-vendre à ses confrères, souvent même par des moyens honteux; c'est la loi de la concurrence qui force le fermier à supplanter son rival, à congédier ses journaliers, à convertir ses champs en prairies, pour économiser la main-d'œuvre et pour épargner des frais de culture; car, enfin, il faut qu'il vive, qu'il nourrisse sa famille et qu'il acquitte ses fermages; et il faut aussi que le propriétaire paye ses créanciers (1).

C'est la loi de la concurrence qui force l'ouvrier inoccupé à offrir ses bras au rabais, pour remplacer l'ouvrier qui travaille; qui force le célibataire à proposer à l'entrepreneur de travailler à plus bas prix que le père de famille, dont la femme et les enfants mourront de faim. C'est la force des choses qui pousse en quelque sorte l'homme au mal et les nations vers l'abîme.

Au lieu de toujours accuser les hommes, de maudire la perversité de notre nature, il faudrait au moins examiner avant tout si ces crimes ne sont pas le résultat nécessaire de notre désordre économique, de notre désorganisation sociale. Et si le mal provient des choses, des institutions bien plus que des individus, on comprendra dès lors que le remède ne saurait être fourni ni par la haine ni par la vengeance.

Les hommes veulent invinciblement être heureux : ils désirent le bonheur pour eux et pour leurs semblables. Qu'on leur indique un moyen de réaliser ce bonheur, et ils l'adop-

(1) Quand il fut question, en Angleterre, de réduire la taxe sur les blés étrangers, un lord s'écria au sein du parlement : « Ceux qui parlent de diminuer les droits sur les blés, de faire baisser la rente de la terre, ne savent donc pas que les trois quarts de nos revenus appartiennent à nos créanciers ? »

teront, s'il leur paraît applicable; car il est impossible qu'ils ne comprennent pas qu'il y va de l'intérêt de tous.

Chercher ce moyen, c'est l'affaire de la science et des savants. Mais qu'on ne vienne pas, en face du peuple las de souffrir, affirmer audacieusement que tout va pour le mieux, et qu'il n'y a qu'à laisser faire!

Si les institutions existantes ont pour résultat nécessaire de développer incessamment les germes du paupérisme, il est bien évident qu'il faut absolument, pour attaquer le mal dans son principe, réformer au plus vite notre régime industriel, organiser la production d'une manière quelconque, changer les conditions du travail, modifier les relations d'ouvriers à capitalistes, distribuer autrement les produits.

Il faut, avons-nous dit, que tout homme puisse satisfaire ses besoins légitimes, utiliser et développer ses facultés, accomplir sa destinée. — Mais comment réaliser cette séduisante utopie? Comment faire participer tout homme aux jouissances sociales? Comment créer pour tous l'abondance? Quelle organisation pourrait accomplir tant de merveilles? Quel est donc enfin le principe idéal de justice qui devrait présider à la répartition des richesses?

Ce n'est certes pas à l'économie moderne, nous venons de le voir, qu'il faut demander la solution de ces graves problèmes. Ce sont là des questions de droit, de morale, de philosophie, de politique et d'économie sociale, tout ensemble; et les économistes ne considèrent pas les choses de si haut: c'est tout au plus s'ils peuvent constater des faits et en donner l'explication.

Adressons-nous donc aux socialistes, qui ne font pas, eux, abstraction de la justice, qui prétendent avoir trouvé ce que nous cherchons, avoir constitué depuis longtemps la république modèle, la cité d'harmonie; et voyons si nous obtiendrons une réponse satisfaisante.

l'impôt, s'il leur paraît possible; car il est impossible de les
ne récompenser pas de la part de l'impôt de l'impôt de l'impôt.
C'est-à-dire, ce moyen, c'est l'impôt de la dette et de la
dette. Mais qu'on ne vienne pas, par son côté du peuple, les
spécifier, surtout s'adressant à tout le monde, à tout le monde,
et qu'il y a eu à l'impôt, l'impôt.

Et les institutions existantes ont pour résultat nécessaire
de développer incessamment les forces de production, il
est bien évident qu'il faut absolument, pour atteindre le
but dans ce but, l'impôt, l'impôt, l'impôt, l'impôt, l'impôt, l'impôt,
industriel, organiser la production d'une manière plus
que changer les conditions du travail, modifier les relations
d'ouvriers à capitalistes, distribuer autrement les produits.

Il faut, après nous être dit que tout homme puisse satisfaire
ses besoins légitimes, salaires et développement des facultés,
accomplir sa destinée. — Mais comment résoudre cette ac-
tuelle tâche? Comment faire participer tout homme aux
richesses sociales? Comment régler pour tous l'abondance?
Quelle organisation pourrait accomplir tant de merveilles?
Où est donc enfin le principe idéal de justice qui devrait

présider à la répartition des richesses? —
Ce n'est certes pas le régime moderne nous venons de
le voir, qui faut demander la solution de ces graves pro-
blèmes. Ce sont là des questions de droit, de morale, de
philosophie, de politique et d'économie sociale, tout aussi
bien; et les économistes ne considèrent pas ces choses de la
sorte; c'est tout au plus s'ils peuvent constater des faits et

en donner l'explication.
A l'économie nous demandons nos richesses, qui ne font pas eux-
mêmes de la justice, qui préservent avec toutes les pro-
prietés éternelles, être constants dans l'économie la répu-
blique mondiale, la saine d'humanité; et s'il y a de tout off-
cendres, nous venons satisfaire.

TROISIÈME PARTIE.

DE LA RÉPARTITION SELON LES SOCIALISTES.

AVANT-PROPOS.

Les hommes politiques et les économistes, proprement dits, poursuivent un but prochain, immédiat; ils cherchent à exercer une action directe et positive sur les hommes et sur les choses; ils sont, avant tout, les hommes du présent et de l'actualité.

Les socialistes visent plus haut, et poursuivent par conséquent un but plus éloigné; ils procèdent par d'autres moyens. Leur champ d'activité, à eux, c'est la sphère de l'intelligence. Ils élaborent les grands problèmes de la philosophie et de l'économie sociales; ils se préoccupent de l'idéal, du juste, du vrai, du possible, bien plus que du réel; et c'est par la transformation des idées qu'ils veulent arriver à modifier les institutions, à exercer une action, lente peut-être, mais générale et décisive, sur les esprits et sur les faits. Ce sont eux qui alimentent le grand courant des idées progressives, le réservoir où les hommes politiques puisent sans cesse, où chaque génération vient puiser à son tour. Les socialistes sont surtout les hommes de l'avenir.

Nous entendons ici par socialistes les hommes d'étude et de science qui exposent leurs idées dans des livres, dans des journaux ou dans des brochures, qui, pour le triomphe de

leurs idées, s'en remettent pleinement au progrès de la raison publique, à la puissance irrésistible de la vérité. Quant à ces esprits ardents et généreux, sans doute, mais impatients et révolutionnaires, qui voudraient imposer leurs convictions par la force et par la violence, nous n'avons point à nous en occuper. Les questions qu'il s'agit de résoudre aujourd'hui sont du domaine de la science. Les révolutions, les bouleversements et les catastrophes n'y peuvent rien; car il s'agit moins de détruire que d'organiser. Pour le moment, c'est aux hommes d'étude, et non pas aux hommes d'action, à entrer en scène. D'ailleurs, ce sont les idées, en définitive, qui gouvernent le monde; c'est principalement sur les idées et par les idées qu'il faut agir : en cela les socialistes ont grandement raison.

Nous allons donc quitter le monde des réalités, pour entrer dans le domaine des idées et de la spéculation pure. Ici l'on peut, en toute liberté, épancher ses sentiments, donner à l'activité de son esprit la plus vaste carrière; on peut, à son aise, remanier le monde, et créer par l'imagination un idéal de société, à la seule condition toutefois de ne jamais méconnaître les impérieuses nécessités de la nature humaine, de ne jamais franchir la sphère du possible. Or, le champ du possible est infini, l'horizon n'est borné que par notre intelligence.

Ici l'on peut tout oser, et les penseurs audacieux seront les bienvenus. Platon décrira sa *République*, Campanella sa *Cité du soleil*, Morus son *Utopie*, Morelly sa *Basiliade*; Saint-Simon sa *Société théocratique*, Fourier son *Nouveau Monde*, etc., etc.... Nous ne nous effrayerons point des témérités de la pensée, et nous sommes prêts à suivre les esprits les plus hardis aussi loin qu'ils pourront nous conduire, sans froisser en nous le bon sens, la raison, la logique, le sentiment de la morale et de la justice. Encore une fois, le monde idéal n'est limité que par l'absurde.

Les socialistes, inspirés par le cœur et guidés par l'intel-

ligence, se dirigent vers la terre promise, comme les Hébreux, ou vers la Jérusalem mystérieuse et inconnue, comme les croisés du moyen âge : Dieu le veut ! Ils vont enfin à la découverte de la cité nouvelle, si ardemment désirée par tous les cœurs froissés, par toutes les activités déplacées. Nous allons marcher sur leurs traces. Que ceux qui ne se sentent pas assez de courage, assez de force ou de bonne volonté pour nous suivre, restent en arrière..... nous ne les maudirons pas ; mais qu'ils ne maudissent pas non plus les esprits fervents et pleins de foi qui n'ont point désespéré, les éclaireurs qui, les premiers, nous ont frayé la route !

Nous ne passerons point en revue les différentes théories socialistes qui ont passionné les cœurs généreux, depuis Pythagore jusqu'à nos jours ; nous ne suivrons point la chaîne non interrompue des traditions ; nous prendrons seulement les socialistes contemporains, ceux qui ont fait école au dix-neuvième siècle, qui comptent aujourd'hui de nombreux disciples, et nous nous occuperons principalement de la partie économique de chaque système.

CHAPITRE PREMIER.

École de Saint-Simon.

Les doctrines du saint-simonisme sont assez connues : il serait superflu d'en donner l'exposition complète. Néanmoins, comme, dans cette école, la théorie économique est étroitement liée à la théorie religieuse et à la théorie politique, nous devons dire quelques mots sur l'ensemble du système, pour mieux faire comprendre comment les saint-simoniens concevaient la répartition.

La société saint-simonienne est aristocratique et sacerdotale ; c'est une vaste, une puissante théocratie. Les hommes sont divisés en trois classes : 1° Les artistes ou les prêtres ; 2° les savants ou théoriciens ; 3° les industriels ou travailleurs. Le sentiment domine et donne l'inspiration, l'intelligence conçoit, la force ou l'activité réalise. L'art, la science et l'industrie, sont la triple manifestation des facultés humaines.

Tous les hommes, depuis le souverain pontife placé au sommet de la pyramide jusqu'au plus obscur des artisans qui forment la base, sont unis entre eux par les liens successifs d'une forte hiérarchie. Le pape est le premier, l'industriel le dernier anneau de l'immense chaîne qui lie ou qui relie tous les membres de la société, mais qui pourrait aussi à l'un assujettir tous les autres.

Tous les privilèges de la naissance sont abolis. Les castes

ne peuvent donc point se transformer en castes héréditaires ; mais la carrière est largement ouverte au favoritisme, elle pourrait l'être par la suite à la servilité.

Dans cette vaste hiérarchie, chacun doit être placé selon sa capacité, et chaque capacité doit être rétribuée selon ses œuvres. Le classement s'opère par le choix, par l'élection descendant d'en haut. Voici comment on procède.

L'artiste par excellence, l'homme le plus sympathique et le plus intelligent, le candidat à la papauté, se pose, et le peuple acclame. Le chef, salué par les hourras de la foule, est censé le plus digne, il est investi d'un pouvoir à peu près absolu ; il est, en quelque sorte, le représentant de Dieu sur la terre, et s'en arroe tous les attributs. Il choisit les hautes capacités, et confère les grades supérieurs ; puis les grands dignitaires, procédant à leur tour, d'après l'exemple du pape, et sous son influence immédiate, nomment aux fonctions secondaires, et ainsi de suite, jusqu'au dernier degré de l'échelle sociale. Le chef suprême juge ainsi directement ou indirectement les capacités, décide des aptitudes, assigne à chacun une fonction spéciale, et chacun est tenu d'obéir à la loi vivante. La loi se fait homme, elle s'incarne dans le grand artiste, qui devient un véritable autocrate, et qui exerce le despotisme de l'intelligence au nom de Dieu.

Si cet homme est *souverainement juste et souverainement intelligent*, s'il cesse d'être homme enfin, pour devenir Dieu, nous n'avons rien à dire, et nous ne trouvons pas mauvais qu'il exerce la toute-puissance. Si Dieu daignait gouverner en personne nos sociétés, il ne faudrait point en faire un roi constitutionnel, limiter son pouvoir et demander des garanties ; mais, si celui qui prétend gouverner à sa place est un simple *mortel*, oh ! alors nous nous défions malgré nous de sa justice et de son intelligence, nous craignons d'avoir à subir les effets de mille passions, nous redoutons les abus d'un pouvoir sans limite et sans con-

trôle, nous ne pouvons plus admettre l'infaillibilité, et des décisions d'un homme nous voulons toujours pouvoir en appeler, au besoin, à la raison éclairée.

Si cette organisation du pouvoir n'est pas très-originale, si elle est calquée sur celle de l'église catholique, si elle ressemble surtout aux idées de Campanella (1), elle est tout au moins, il faut en convenir, pleine de grandeur et de simplicité. Les saint-simoniens ne sont pas les premiers qui aient invoqué le despotisme dans l'intérêt de l'humanité, comme le plus puissant moyen de gouverner les hommes et de les rendre heureux. Nous concevons très-bien que cette idée ait pu séduire des esprits généreux et enthousiastes. Dans l'exaltation de la foi, on comprend tout, excepté les abus possibles de l'autorité et les funestes effets des mauvaises passions. L'enthousiaste qui est possédé par le dévouement et par l'amour des grandes choses ne croit qu'aux sentiments nobles et élevés. Comme il est tout à tous, sans réserve et sans arrière-pensée, il compte sur les autres comme les autres peuvent compter sur lui, il spéculé exclusivement sur la bonne volonté de ses frères, sur la générosité de leurs intentions. Comment pourrait-il songer à se défier d'autrui? Celui-là doute de soi et doute des autres, qui demande des garanties et qui pose des conditions. C'est la tiédeur, c'est l'indifférence, qui a inventé les gouvernements constitutionnels. Les hommes convaincus sont toujours prêts à obéir aveuglément au chef qui possède leur confiance.

Les saint-simoniens croyaient fermement que l'humanité touchait à une de ces époques appelées par eux organiques, qu'elle allait entrer dans une ère de rénovation religieuse. Or, toute époque religieuse est essentiellement théocratique. Les saint-simoniens étaient donc conséquents en adoptant la théocratie pour forme de gouvernement; ils avaient, en

(1) Voir la *Cité du soleil* de Campanella, traduction de M. Villegardelle, et surtout la préface du traducteur.

outre, pour eux la tradition qu'ils ne manquaient pas d'invoquer ; mais ils avaient contre eux les tendances irrésistibles des sociétés modernes. Rêver aujourd'hui la théocratie, c'est, à notre sens, commettre un étrange anachronisme, c'est revenir en arrière au lieu d'aller en avant. On a beau invoquer l'histoire, dire que tout ce qui s'est fait de grand dans le monde a toujours été accompli par le despotisme, par le despotisme religieux ou par le despotisme militaire ! il peut être répondu avec la même autorité : Mais aussi tous les crimes de lèse-humanité ont été commis au nom du fanatisme ou au nom de la tyrannie !

La question est de savoir si l'humanité est destinée à tourner perpétuellement sur elle-même, dans le triple cercle décrit par Vico ; si l'histoire n'est autre chose que la reproduction exacte des mêmes scènes du même drame ; si les sociétés modernes doivent et peuvent être gouvernées comme les sociétés primitives, comme les sociétés ignorantes du moyen âge ; si la raison ne tend pas à détrôner le fanatisme ? Obéirons-nous encore à la théocratie, à la tyrannie, quelque forme qu'elle revête, ou entrerons-nous plus ou moins dans les voies d'une démocratie véritable ?

Qu'on le remarque bien : ce n'est point l'idée, le principe même de l'autorité qui est ici mis en cause, tout le monde en comprend la nécessité et la légitimité ; mais c'est l'origine et la constitution du pouvoir, c'est, enfin, le prétendu droit divin en face du droit social, du droit humain, c'est-à-dire du droit divin par excellence.

Les saint-simoniens ont eu raison de réhabiliter l'idée d'autorité, l'idée d'ordre et de hiérarchie ; ils ont eu raison de vouloir synthétiser l'art, la science et l'industrie ; mais ils ont eu tort, à nos yeux, d'adopter une organisation politique qui n'est point en harmonie avec les idées modernes, une organisation qui aurait suffi pour compromettre le meilleur système social et économique. Personne, aujourd'hui, n'est disposé à s'incliner devant la volonté d'un pape.

Abordons directement le problème de la répartition.

Tous les hommes sont frères en Saint-Simon, comme en Jésus-Christ; tous sont membres de l'association ou de la famille universelle; mais, dans cette famille, il y a des aînés et des cadets, et les droits des frères sont fort inégaux. L'inégalité des droits est basée sur l'inégalité des facultés, qui n'est peut-être, aux yeux de la nature, que le signe de la diversité des aptitudes. La loi consacre ainsi les inégalités naturelles; et ce qui, dans une société autrement organisée, pourrait déterminer la fonction et le rang hiérarchique tout simplement, détermine ici les droits inégaux des différents fonctionnaires. En un mot, chacun est classé selon sa capacité, et rétribué selon sa capacité et selon ses œuvres.

L'État (c'est-à-dire l'association) est seul propriétaire, propriétaire du sol, propriétaire de tous les capitaux quelconques, de tous les instruments de travail, qui se trouvent ainsi complètement socialisés. Il y a propriété indivise et collective; il n'y a point de propriété privée, point d'héritages, point de donations, de successions; point de testaments. L'État seul capitalise, fait des réserves, accumule la richesse selon les besoins, et multiplie les instruments de production qu'il se charge de fournir gratuitement à tous les travailleurs. Point d'oisifs: chacun remplit une fonction qui lui est assignée, reçoit les instruments nécessaires, dont il peut user, mais non disposer, et, comme fonctionnaire, est salarié par l'État. Les malades, les enfants, les vieillards, les invalides ou les incapables, sont entretenus aux frais de la société.

Toute production s'accomplit pour le compte de l'État, qui monopolise à la fois l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Le travailleur peut dépenser son revenu ou son salaire selon sa fantaisie; il peut épargner et faire des économies à son gré; mais jamais il ne peut *capitaliser* les valeurs épargnées, les convertir en instruments de travail, et s'en ser-

vir à exploiter les autres. D'ailleurs, qui voudrait payer le loyer d'un outil là où la société fournit gratis tous les instruments ?

Le travail est organisé d'une manière quelconque. Toutes les activités sont utilisées et dirigées pour le mieux ; tous les efforts sont combinés dans l'intérêt général ; et l'on proportionne constamment la production aux besoins de la société. On produit, autant que faire se peut, à l'aide de machines ; on emploie les procédés les plus énergiques et les moins coûteux, et personne n'en souffre ; car tout homme est sociétaire, et participe à la richesse générale, en raison composée de ses œuvres et de sa capacité.

L'État fournit gratuitement l'éducation à tous les citoyens. L'éducation morale ou générale la plus complète, l'éducation professionnelle la plus savante, développent toutes les facultés, toutes les aptitudes, et font éclore toutes les vocations. Point de privilèges autres que ceux de la capacité.

Telle est, en peu de mots, la répartition saint-simonienne ; elle se résume dans cette formule, devenue fameuse : *A chacun selon sa capacité ; à chaque capacité selon ses œuvres.*

Cependant Saint-Simon avait dit : *Tous les privilèges de la naissance, SANS EXCEPTION, sont abolis* ; et voilà qu'il proclame le droit de la capacité ! La capacité n'est donc pas un privilège de naissance ?

Évidemment Saint-Simon suppose, comme Jacotot, que tous les hommes naissent égaux en facultés ; que chacun, en venant au monde, est doué de la même dose d'intelligence virtuelle ou possible ; et c'est de cette égalité native et en même temps de l'éducation unitaire et commune donnée à tous les enfants, qu'il conclut que chacun est l'artisan de son propre mérite ; que chacun de nous, par la bonne volonté et par le travail opiniâtre, peut s'élever au plus haut degré d'intelligence. S'il ne suppose pas le même point de départ pour tous, et l'égalité des moyens, comment justifiera-

t-il son principe de répartition ? comment conciliera-t-il le droit de la capacité avec l'abolition de tous les privilèges de naissance ?

Mais si toutes les intelligences ne sont pas primitivement égales ; si les uns sont doués plus avantageusement que les autres par la nature ; s'il ne dépend pas , enfin , de chacun de nous de devenir le plus capable , et de disputer le prix à Saint-Simon lui-même... alors il y aura donc encore des privilèges de la naissance, le privilège de la capacité.

Cela est-il juste, moral ? cela est-il réellement humain et chrétien ? cela est-il conforme à ce précepte de l'Évangile : *Que les premiers d'entre vous soient les serviteurs des autres ?*

Nous verrons d'autres socialistes proscrire, comme Saint-Simon, tous les privilèges de la naissance, sans exception, et se montrer plus logiciens, plus radicaux ; nous verrons d'autres écoles reconnaître à la capacité le droit de diriger, de gouverner, de commander, sans pour cela lui reconnaître le droit de lever de lourds tributs sur le travail d'autrui, au nom de l'intelligence, du talent ou du génie...

Mais admettons, avec les saint-simoniens, que le principe de la répartition d'après la capacité et d'après les œuvres soit strictement conforme à la plus scrupuleuse justice, à la morale la plus épurée. Il s'agit 1° d'évaluer exactement la capacité ; 2° d'évaluer exactement les œuvres ; il s'agit, enfin, d'appliquer le principe. Comment faire ? Y a-t-il, peut-il y avoir, un mètre sûr, précis, invariable, un moyen scientifique et mathématique de mesurer exactement les capacités, de mesurer exactement les œuvres ? Non. Il est impossible de mesurer les capacités ; impossible d'abord de mesurer les capacités différentes, parce que, entre elles, il ne saurait y avoir de mesure commune, du moins de mesure exacte ; impossible de mesurer les capacités du même genre, parce qu'on ne peut jamais avoir sur la valeur comparée de deux objets que des idées relatives, parce qu'on ne peut juger,

enfin, que par approximation. Il est tout aussi impossible de mesurer la capacité que de mesurer les œuvres, que d'évaluer les produits, que de mesurer la valeur. La seule chose que l'on puisse mesurer exactement, c'est le temps, c'est la durée du travail. Mais le résultat du travail n'est nullement en raison de la durée. Il faut apprécier l'énergie dépensée, l'habileté du travailleur, le fini de l'ouvrage. En deux heures un ouvrier habile fera mieux et fera beaucoup plus qu'un ouvrier moins habile ne pourrait faire en quatre ou six heures, etc., etc. Reste donc, en définitive, à évaluer le résultat du travail ou le produit. Mais c'est chose reconnue impossible, c'est toujours *la quadrature du cercle*.

Les saint-simoniens ont bien compris la difficulté; eux aussi l'ont tranchée, ne pouvant la résoudre. Ici, ce n'est plus le prix courant ou le prix du marché qui détermine la valeur, comme chez les économistes, mais c'est la capacité, c'est l'autorité, c'est le supérieur, c'est la loi vivante; en termes plus précis, c'est l'arbitraire.

Nous ne contestons pas que le chef ne puisse prononcer en toute équité; nous admettons même qu'il prononcera ainsi le plus souvent, s'il est vraiment digne de remplir cette fonction délicate; mais nous constatons qu'il pourrait prononcer autrement, que tout dépend de ses lumières et de sa conscience. Alors même que le chef aurait prononcé selon sa conscience, ce qui l'affranchit de toute responsabilité, son erreur involontaire n'en aurait pas moins les plus graves inconvénients : elle froisserait le travailleur et pourrait compromettre l'ordre. Si le travailleur, au contraire, était jugé par ses pairs, alors même que la décision ne lui serait pas favorable, il accepterait plus volontiers le jugement. L'erreur commise par un jury blesse moins et peut être plus facilement pardonnée. Ajoutons qu'une erreur collective en matière d'équité est rare, qu'elle est facilement réparable, parce que l'on veut bien convenir de s'être trompé avec

d'autres, mais rarement avouer son tort quand on s'est trompé tout seul, quand on a jugé en dernier ressort et qu'on a pour soi l'autorité.

En résumé : Selon les économistes, la répartition *est ce qu'elle est*, dans un lieu et dans un moment donnés ;

Selon les saints-simoniens, elle est *ce qu'il plaît à la loi vivante* ; et la loi vivante, c'est un seul homme.

Le supérieur juge les capacités, assigne les fonctions, classe les individus : il apprécie les œuvres à son gré, il détermine enfin la répartition selon qu'il lui convient, et il juge sans appel.

Le pape saint-simonien est, en quelque sorte, absolu comme il est infaillible, et ses délégués sont absolus et infaillibles comme lui. Il classe, il juge, il ordonne ; tout dépend de lui, tout émane de lui, tout est absorbé en lui. Il est plus que pape, il est, pour ainsi dire, le principe et la fin de toutes choses. — Ah ! c'est trop ! le panthéisme ne peut aller jusque-là.

Nous venons d'exposer et en même temps de critiquer les doctrines du saint-simonisme ; mais on se méprendrait étrangement sur nos intentions si l'on nous attribuait la pensée d'avoir voulu renouveler ici, contre ces novateurs, les sarcasmes et les railleries dont ils ont été indignement abreuvés. Nous savons honorer le dévouement, même dans ses écarts ; et, bien que nous n'ayons jamais partagé les illusions des saint-simoniens, nous respecterons toujours profondément des hommes qui ont eu le courage de vouer leur vie au culte d'une idée, fût-ce même au culte d'une erreur !

Le saint-simonisme a eu la gloire de poser et de soulever tous les grands problèmes sociaux, d'imprimer aux idées un mouvement prodigieux. Il a fortement ébranlé les intelligences, il a laissé dans les esprits et dans les choses des traces manifestes de son passage, il a modifié profondément

les opinions de ceux-là même qui croient avoir échappé à son influence. Dans le monde intellectuel, le saint-simonisme est le plus grand événement du dix-neuvième siècle. Si aujourd'hui l'économie sociale tend de plus en plus à détrôner la politique pure; si les questions de personnes et les questions de scolastique constitutionnelle paraissent vides et creuses, en présence des problèmes qui s'agitent de toutes parts; si, chez tous les peuples, dans tous les pays, on se préoccupe sérieusement d'améliorer le sort du peuple, de faire quelque chose pour les classes laborieuses; si les questions sociales, enfin, sont à l'ordre du jour, c'est surtout aux saint-simoniens que nous en sommes redevables. A ce seul titre déjà, et pour la rude guerre qu'ils ont faite à l'égoïsme et aux préjugés, les saint-simoniens auraient droit à la sympathie, à la reconnaissance de tous les cœurs généreux.

CHAPITRE II.

École de Charles Fourier.

C'est la démocratie qui règne, ou qui, tout au moins, domine au phalanstère. Il y a des groupes libres et des séries de groupes, mais point de classes ou de castes déterminées par la loi, par l'autorité ; point de fonction arbitrairement assignée au travailleur, point de contrainte. Chacun suit ses goûts, ses penchants, sa vocation naturelle, obéit à ses attractions : *Trahit sua quemque voluptas*. Voilà le code du travail ! On travaille par amour du plaisir, avec passion, et il n'y a point de paresseux. Libre essor aux individualités, libre carrière à la fantaisie. Dieu, qui est économe de ressorts, n'a rien fait sans motifs ; toute chose a sa raison d'être. L'essentiel est de savoir utiliser toutes les passions, d'en favoriser le développement normal et régulier, pour prévenir tout essor subversif, toute récurrence. La véritable science consiste à trouver un mécanisme, une combinaison sociale, où toutes les facultés, en s'épanouissant, concourent forcément au bonheur général et à l'unité, où l'ordre résulte de l'expansion des libertés mêmes, où des contrastes et des accords jaillissent toujours l'harmonie. — Dans un pareil système, on le voit, la liberté n'a rien à craindre ; les excès de la licence seraient plutôt à redouter que les abus du despotisme.

Ce mécanisme, Fourier croit l'avoir découvert ou inventé ;

il l'a minutieusement expliqué dans ses livres, il en a donné les pivots, les ressorts, les leviers, les contrepoids et les engrenages. Parmi les gens qui s'occupent sérieusement d'économie sociale, il n'est personne qui n'ait lu les ouvrages de Fourier ou de ses disciples, qui n'ait une idée générale d'une phalange ou d'un phalanstère.

Le phalanstère, c'est mieux que le pays de Cocagne, c'est la réalisation de nos plus beaux rêves, des rêves de l'imagination la plus féconde. Nous n'entreprendrons pas de décrire les merveilles de ce paradis terrestre, le confort, le luxe et la beauté des habitations ou des palais, la magnificence des jardins et des cultures, l'exubérance des richesses de toute sorte créées par le travail attrayant, le bonheur des harmoniens et leur heureuse vie, vie d'activité industrielle, de fêtes, de concerts, de plaisirs continuels, plaisirs des sens et de l'âme, du cœur et de l'intelligence, etc. Tout lecteur, encore une fois, connaît ce nouveau monde, ne fût-ce que par les relations des écrivains qui y ont fait des voyages imaginaires.

La phalange est une réunion de dix-huit cents individus, plus ou moins, associés entre eux pour la production et pour la consommation des richesses, pour leur bonheur mutuel, pour les joies et pour les douceurs de la vie. Les associés habitent un palais ou phalanstère, divisé en une infinité d'appartements spacieux et commodes, où chacun se loge selon ses goûts et selon sa fortune. Les phalanstériens exploitent unitairement une lieue carrée de terrain, ils combinent les travaux de l'agriculture et les travaux de l'industrie, ils se livrent à l'étude des sciences et des arts.

La propriété du sol, des bâtiments, en un mot, des capitaux de toute espèce considérés comme instruments de travail, est indivise et collective, comme aujourd'hui la propriété d'un chemin de fer entre tous les actionnaires d'une compagnie; mais les titres de propriété sont divisés, ils appartiennent aux particuliers, et ils donnent droit à un divi-

dendé proportionnel dans les bénéfices généraux de l'association. La propriété est socialisée quant à l'usage, quant à l'exploitation des capitaux; mais chacun peut user à son gré de ses revenus, peut même en abuser à la rigueur. Les capitaux ne peuvent être distraits de l'association; mais les actions, mais les titres de propriété peuvent être vendus, négociés, comme aujourd'hui les titres de rente, comme les actions des canaux et des chemins de fer.

Arrivons directement à la répartition.

Tous les associés, tous les membres de la phalange sont solidaires. La répartition se fait entre travailleurs, capitalistes et hommes de talent, non pas sur le produit particulier d'une industrie spéciale ou d'une branche d'industrie, mais sur le bénéfice général de la société, c'est-à-dire de toutes les exploitations combinées.

Selon Fourier, trois agents concourent à la production des richesses, en prenant ce mot dans son acception la plus générale; ce sont : 1° le *capital*; 2° le *travail*; 3° le *talent*. Aussi le bénéfice total de la phalange se divise-t-il en trois parties : La part du capital, qui est de $\frac{4}{12}$; celle du travail, qui est de $\frac{5}{12}$; enfin, celle du talent, qui est de $\frac{3}{12}$. Ces trois parts sont ensuite subdivisées entre les différentes catégories de capitalistes, de travailleurs, de capacités.

1° CAPITAL (1). — Il y a trois catégories de capitaux ou

(1) Le mot *capital* a une signification précise en économie politique. On appelle *capital* toute valeur consacrée à la production, de quelque source que provienne cette valeur. C'est la destination qui lui est donnée, non la nature ou l'origine, qui fait qu'une valeur est un capital.

Les personnes étrangères à l'économie ne manquent jamais de confondre le capital avec la propriété, avec l'argent ou la monnaie, avec les revenus, etc., etc. Or, ces mots différents ne sont point destinés à exprimer les mêmes idées. Nous attachons toujours au mot *capital* le sens rigoureux qu'il a dans la science, nous entendons par là les valeurs employées comme instruments de travail.

d'actions, 1° les actions ouvrières; 2° les actions foncières; 3° les actions bancaires.

La totalité du dividende assigné au capital se subdivise également en trois parts : $\frac{1}{3}$ pour les actions ouvrières, $\frac{1}{3}$ pour les actions foncières, $\frac{1}{3}$ pour les actions bancaires; mais la proportion du dividende varie entre les diverses espèces d'actions, selon les catégories. Ainsi, par exemple, tandis que les actions ouvrières rapportent en moyenne $2\frac{1}{4}$ p. %, les actions foncières n'obtiennent que 12, les actions bancaires reçoivent 8 seulement.

Citons quelques lignes de Fourier (*Fausse industrie*, tome 1, p. 86) :

« Soit une phalange agricole qui représente son fonds par 6,000 actions de 1,000 fr. chaque, rendant aux porteurs des agios de trois genres et de neuf espèces. »

Estimons le produit net de la phalange à 36 p. %; autrement dit, évaluons à 12 p. % la part assignée au capital.

« Répartissons en échelle ce bénéfice de 12 p. %, qui sera fort différent sur les 6,000 actions. »

» Il y a 6,000 actions, savoir : 1,000 actions ouvrières, 2,000 foncières, 3,000 actions bancaires.

» Les premières recevront des dividendes ou agios de 30, de 24, de 18 p. %;

» Les secondes de 14, de 12, et de 10 p. %;

» Les troisièmes de 9, de 8 et de 7 p. %.

» On voit ici que le dividende général 12 p. % est réduit de 4 p. % sur les 3,000 actions bancaires (8 p. % étant la moyenne) : ces 4 p. % reportés sur les 1,000 actions ouvrières y ajoutent une plus-value de 12 p. % (4 p. % sur 3,000 actions reportés sur 1,000 actions), ils en élèvent, en moyen terme, le dividende annuel à 24 p. %. Un homme ne peut obtenir que 3 actions ouvrières, et ne les obtient que du prix d'économies faites sur les lieux. On les gradue selon la règle de la série. La première a 30 p. %, la seconde a 24 p. %, la troisième a 18 p. %. Ledit agio est maintenu

cing ans, à l'issue desquels chaque action est commuée en foncière de haut degré, donnant 14 p. % pendant six ans.

» On charge en bénéfice la première action, afin que le peuple, amorcé par cet agio énorme, vienne pendant trois ou quatre ans déposer ses petites recettes aux jours du règlement de compte, et qu'il prenne l'esprit de propriétaire cointéressé, l'amour du bon ordre, de la stabilité et de l'économie générale, que, jouissant d'un revenu assis sur la totalité du canton, il se dépouille de l'égoïsme du civilisé, joyeux de ce que la rivière a ravagé le champ du voisin et non le sien; il souhaitera le bien du canton entier, il ne sera pas animé du mauvais esprit de nos paysans, chez qui l'on voit, dans le même village, le laboureur indifférent sur le dommage des vignes parce qu'il n'en a pas, et le vigneron, par la même raison, insouciant sur le dommage des champs.

» Si, après trois ou quatre ans d'agios accumulés, le plébéien possède plus de 1,000 francs, il place sur la deuxième action ouvrière, qui rend 24 p. % pendant cinq ans: c'est encore un magnifique dividende. Au bout de sept ans, s'il a plus de 2,000 francs, il place en troisième action à 18 p. %, etc., etc.»

Ainsi donc, à mesure que l'individu devient plus riche, le dividende de son capital diminue dans la proportion des chiffres que nous venons de citer.

2° TRAVAIL. — Le travail, tout comme le capital, participe au dividende qui lui est attribué (aux 5/12 du bénéfice), d'après certaines catégories.

Les travaux les plus rétribués sont: 1° ceux de nécessité, 2° ceux d'utilité, 3° ceux d'agrément. En d'autres termes, chaque travailleur participe aux bénéfices: 1° *en raison directe du concours de sa fonction aux liens d'unité*; 2° *en raison mixte des obstacles répugnants*; 3° *en raison inverse de la dose d'attraction*.

Ici, Fourier n'a point précisé les chiffres ; ils doivent être déterminés par la régence, c'est-à-dire par l'administration de la phalange. La régence classe les différentes espèces de travaux, comme elle assigne, d'après les proportions indiquées plus haut, les sommes revenant chaque année au capital, au travail, au talent.

Les travaux se subdivisent encore dans chaque catégorie en plusieurs degrés, auxquels correspondent des lots différents. Le degré n° 1 obtient le lot n° 1; le degré n° 2, le lot n° 2, ainsi de suite, selon l'échelle de proportion arithmétique.

Il ne faut pas oublier que chaque phalanstérien exerce simultanément plusieurs branches d'industrie, que, par conséquent, il peut appartenir à la fois à plusieurs groupes et à plusieurs séries différentes. Tel qui a le n° 1 dans les travaux de nécessité, a le n° 5 ou 6 dans les travaux d'utilité, le n° 20 dans les travaux d'agrément, etc., etc. On tient compte du temps fourni par chaque sociétaire dans les différents travaux, de chaque séance, de chaque heure de travail.

En résumé, le travailleur est rétribué en raison des diverses fonctions qu'il a exercées, en raison de la catégorie de chacune de ses fonctions, et en même temps en raison du nombre d'heures qu'il a consacrées à chaque espèce de travaux.

3° TALENT. — Il en est à peu près de même pour la capacité. Tel qui est le premier au labourage et qui reçoit le premier lot comme laboureur, est le dernier peut-être parmi les menuisiers et les forgerons. Les différents lots sont gradués d'après la *loi sériaire*. La capacité spéciale de chaque fonctionnaire est déterminée par le grade hiérarchique qu'il occupe dans les divers groupes dont il est membre; et les grades sont conférés par l'élection entre pairs.

Si la régence détermine les lots de chaque degré, les travailleurs choisissent leurs caporaux, leurs sergents, leurs

officiers, et jugent en définitive les capacités. La régence elle-même, ou le conseil d'administration supérieure, est élue par le libre suffrage ; elle procède directement ou indirectement de l'élection populaire, de la souveraineté du peuple. Nous avons donc raison de dire que la démocratie domine au phalanstère.

Il est essentiel d'ajouter que tout membre de l'association, enfant ou vieillard, valide ou invalide, laborieux ou fainéant (si tant est qu'il puisse y avoir des paresseux dans un monde où chacun est sollicité, entraîné au travail par l'attrait du plaisir !), a droit à un *minimum* décent, lequel est garanti, prélevé, comme l'impôt, avant toute répartition, sur le produit général de la phalange. Ce minimum, quant aux choses matérielles, comprend 1° un logement propre et salubre, meublé, chauffé, éclairé ; 2° des vêtements convenables ; 3° une nourriture saine et abondante. Le minimum est avancé par l'association ; il est fourni gratis à tous ceux qui ne peuvent gagner de quoi y faire face ; il est retenu aux autres, à la fin de l'année, sur leur part de dividende. Ceux dont le revenu, comme capitalistes ou comme travailleurs, excède le minimum, peuvent disposer à leur gré de cet excédant ; ils peuvent le consommer, l'épargner, le capitaliser, le convertir en actions ; ils peuvent le dépenser en libéralités, en plaisirs, en jouissances de toute sorte.

Telle est, en substance, la répartition selon Fourier et son école. Nous ne nous flattons point d'en avoir donné en quelques pages une exposition complète ; nous avons dû négliger les moyens d'accord et d'équilibre *directs* et *indirects* que ce socialiste a décrits dans ses livres ; mais nous engageons le lecteur à aller boire à la source.

La première chose qui frappe dans ce système, tout aussi bien que dans le saint-simonisme, ce sont les garanties de bien-être assurées à tous les membres de l'association. Non-seulement le plus pauvre des associés est à l'abri des be-

soins, du souci de l'avenir, mais encore il est appelé à partager toutes les jouissances sociales, surtout les jouissances que l'on pourrait appeler *immatérielles*. Tout phalanstérien est admis aux fêtes, aux bals de la phalange, dans les salons, dans les bibliothèques, dans les musées, dans toutes les réunions. Il a sa place aux concerts et à l'Opéra, et il y puise des plaisirs et des émotions selon la délicatesse de son cœur, de ses sens et de son intelligence. Il a droit à l'éducation la plus complète, au développement intégral de ses facultés, et tous les moyens possibles, comme dans le saint-simonisme, sont libéralement mis à sa disposition.

Ainsi donc, pour ce qui est des richesses dites immatérielles, tous les phalanstériens sont véritablement égaux en droits, c'est-à-dire que tous peuvent jouir selon leurs besoins et selon leurs facultés. Si, dans l'ordre matériel, tout homme n'est pas admis à participer de même à toutes les richesses, c'est que les richesses de cette espèce sont limitées, sont encore *insuffisantes*. Mais le jour où les prévisions de Fourier viendraient à se réaliser; le jour où la passion du travail mettrait tous les bras en activité, s'emparerait de tous les cœurs, réaliserait l'excessive abondance; le jour où la production déborderait tous les besoins, comme l'air excède les besoins de nos poumons; il est bien évident que ce jour-là les hommes n'auraient plus à agiter la question brûlante de la répartition, à se disputer au nom du travail, du capital ou du talent, à se partager des richesses qui n'auraient aucune valeur, par cela même qu'elles seraient inépuisables comme l'atmosphère. Les plus insatiables eux-mêmes seraient toujours sûrs d'en avoir à leur disposition plus qu'ils n'en pourraient consommer; et les thésauriseurs seraient des fous comparables à ceux qui voudraient aujourd'hui mettre de l'air en réserve, dans la crainte d'en manquer un jour.

L'imprévoyance sociale a engendré l'avarice. Dans le phalanstère, c'est l'association qui pourvoit à l'entretien et au

renouvellement de tous les instruments nécessaires, qui épargne et qui accumule selon les besoins, qui prévoit pour tous. Dès lors, à quoi bon l'avarice, la capitalisation individuelle? On verra même tout à l'heure que cette capitalisation individuelle devient impossible dans le phalanstère. Dans l'état où nous vivons, les conditions imposées au travailleur ont fait de tout atelier une espèce de bagne, de chaque ouvrier un forçat rivé à sa chaîne, condamné à exécuter pendant douze ou quinze heures la même besogne, et cela toute l'année et pour toute sa vie. Il n'est pas surprenant que la faim soit considérée comme le seul moyen d'assujettir le malheureux à la peine, de stimuler et d'entretenir la production; et il n'est pas surprenant non plus que chacun s'efforce de se racheter de cet esclavage, d'échapper au supplice, en entassant par tous les moyens possibles assez d'écus pour faire travailler les autres à sa place, pour se dispenser d'accomplir son devoir. Mais si le travail était transformé en plaisir, si les rudes labeurs étaient accomplis par des machines, s'il ne restait plus à l'homme qu'à développer son activité et son intelligence, le stimulant de la faim, l'aiguillon de la misère deviendrait inutile, et il serait superflu de récompenser d'une manière spéciale ceux qui n'auraient fait en définitive que céder à l'attraction, que *se laisser aller au plaisir*.

Fourier n'a pas, comme les saint-simoniens et d'autres socialistes, rompu brusquement, ouvertement, avec le capital et avec l'héritage. Il les a circonvenus, il les a tournés, en les rendant en quelque sorte inutiles dans l'avenir. Mais dans le présent, il leur a ménagé une transition séduisante, il leur a même offert de brillants avantages. Non-seulement il admet la propriété comme un fait plus ou moins nécessaire, mais encore il semble l'accepter comme principe incontestable, comme droit. En cela, il se distingue des autres socialistes, qui ne reconnaissent point le droit, bien qu'ils soient tout disposés à se montrer conciliants sur les moyens

de transition, à tenir compte du fait et des intérêts existants.

Cependant, dans le phalanstère, à mesure que la masse des valeurs accumulées par chaque individu augmente, le dividende qui lui est alloué à titre de capitaliste diminue. Le droit du capital n'est donc pas un droit *réel*, inhérent à la chose, puisque deux sommes égales placées dans l'association rapportent des intérêts différents, selon que le possesseur est *plus ou moins riche*? Si le capital est vraiment un *agent* de production, doué par lui-même de puissance, de fécondité, pourquoi les 1,000 fr. de l'un n'auraient-ils pas la même vertu que les 1,000 fr. de l'autre? Et si c'est au nom du *capital*, au nom de la chose, que l'on participe au dividende, pourquoi la même somme rapportera-t-elle à l'un 24 p. %, à l'autre 8?

— C'est que le droit *réel* est subordonné au droit *personnel*, ou plutôt c'est que le droit réel n'est admis que transitoirement. La décroissance de l'intérêt, à mesure que le chiffre du capital augmente, est un moyen d'arriver graduellement à l'égalité des conditions; c'est l'amoindrissement successif du capital, qui, de conversion en conversion, finira par se réduire à peu de chose, puis enfin à zéro.

Un temps viendra nécessairement où, par l'effet de l'intérêt élevé des actions ouvrières et de la capitalisation successive, combinés avec l'agio décroissant des actions bancaires, les fortunes tendront à se balancer de plus en plus, jusqu'à ce qu'elles s'équilibrent complètement. Et alors, comme il y aura équation entre les capitaux de chacun, les phalanstériens, possédant tous les mêmes valeurs capitales, ne tiendront plus compte, dans la répartition, que du travail et de la capacité; ils supprimeront le troisième terme, le capital, et ils arriveront ainsi au principe que les saint-simoniens avaient pris pour point de départ. C'est donc une simple question de temps.

Mais si le capital n'a qu'une valeur transitoire, pourquoi l'avoir proclamé dès le principe comme un droit en quelque

sorte absolu? Pourquoi ces trois termes capital, travail et talent, sont-ils donnés comme les bases fondamentales d'un système? Pourquoi ne pas distinguer la théorie pure, rationnelle, la science, d'un côté, et les moyens de transition, de l'autre? — Cette objection a été faite aux disciples de Fourier par d'autres socialistes qui ont la prétention de se montrer plus logiciens.

Mais admettons avec Fourier que le capital soit un véritable *agent*, et non pas un simple *instrument* de production; qu'il participe directement à la création des richesses, et qu'il puisse dès lors être admis à participer au dividende... — Resterait toujours à savoir *exactement* dans quel rapport il concourt à la production? Voici un hectolitre de blé : il a été produit par l'intervention de la nature d'abord, qui, même en faisant abstraction du sol, a fourni la chaleur, l'air, l'humidité et une foule d'autres éléments... Mais la nature ne réclame rien, c'est le capitaliste ou le propriétaire qui se présente en son lieu et place, qui se dit fondé de pouvoirs, qui prétend être aux droits de la nature! — Soit. Il est évident que pour attribuer au travail, au capital, au talent, ce qui revient à chacun d'eux dans cet hectolitre, il faut savoir exactement pour combien ils ont contribué à la production du blé. C'est difficile, disons mieux, c'est impossible. Aussi Fourier tranche-t-il la question : On donnera au capital $4/12$, au travail $5/12$, au talent $3/12$. D'autres fois il établit ainsi la proportion : $2/6$, $3/6$, $1/6$. — Mais pourquoi 4, 5 et 3, ou 4, 6 et 2? Pourquoi pas tout autre chiffre?

C'est précisément, on s'en souvient peut-être, l'objection que nous adressions aux économistes, et que les économistes eux-mêmes ont faite aux phalanstériens. Parmi les disciples de Fourier, les uns, c'est la minorité, croient que les chiffres 4, 5 et 3 ont une valeur rigoureuse, scientifique, absolue, qu'on n'y peut rien changer; et ils prétendent s'appuyer sur des spéculations de cosmogonie et de haute harmonie, sur des formules transcendentes que nous ne

comprenons pas, et qui nous semblent étrangères à la question. D'autres, au contraire, et c'est le plus grand nombre, pensent que ces mêmes chiffres n'ont qu'une valeur approximative, et que les sociétaires seront toujours libres de les modifier à leur gré, comme ils seront libres d'adopter tout autre système qui leur paraîtrait plus équitable ou plus conforme aux intérêts généraux de l'association.

S'il en est ainsi, la répartition qui dépend *des faits et du prix courant*, selon les économistes; de la *loi vivante et de l'autorité*, selon les saint-simoniens, dépendrait, en dernière analyse, selon les disciples de Fourier, *consensu omnium*, du suffrage des associés, de l'équité et de la raison interprétées et manifestées par le vote du peuple.

Ne nous effrayons donc pas trop de l'influence du capital dans le phalanstère. Les titres de propriété ou les actions ne sont autre chose que des créances sur la phalange, et la phalange conserve sans aucun doute le droit de payer ses dettes, de se libérer envers les bailleurs de fonds ou les capitalistes. Toute action donne droit à un dividende proportionnel tant qu'elle n'est pas remboursée; mais toute action est nécessairement soumise au remboursement. C'est là une chose si juste et si simple, que Fourier n'a pas même jugé utile de l'énoncer, d'en faire l'objet d'un principe. Dès que le sol d'une phalange aura été mis en état de culture, que les habitations auront été bâties, que l'on sera bien approvisionné d'outils de toute espèce, que sera-t-il encore besoin de capitaux? On se hâtera d'affecter l'excédant des produits à l'extinction des dettes, de rembourser les actionnaires, qui iront porter où bon leur semblera leurs capitaux inutiles; et ces capitaux pourront servir à fonder de nouveaux phalanstères.

La phalange est une démocratie organisée, se gouvernant elle-même, où chacun se classe, se groupe selon ses goûts, ses aptitudes, sa vocation naturelle, selon ses attractions; où les chefs sont élus, où toute loi, tout règlement, pour

devenir exécutoires, doivent avoir, avant tout, obtenu l'assentiment de la majorité. Si l'on vote par tête (et, quoi qu'on en dise, il nous paraît difficile qu'il en puisse être autrement, dans toute réunion d'associés, d'êtres libres et intelligents qui ont tous reçu l'éducation la plus complète, dans toute société où la dignité humaine est comptée pour quelque chose!), il pourrait bien arriver un jour que les chiffres de la proportion fussent modifiés; il pourrait arriver même que l'on assignât au capital un *intérêt fixe*, un *simple loyer*, qu'on l'exclût de la participation proportionnelle; il pourrait arriver que l'on décrêtât le remboursement général de toutes les actions, à commencer par les actions bancaires; que l'on affectât à l'extinction des dettes tout le revenu disponible, et que l'on socialisât ainsi définitivement et la propriété et les titres de propriété. Alors le capital tout entier appartiendrait indivisément à l'association, et les individus ne participeraient plus aux bénéfices que comme travailleurs, selon leurs œuvres et selon leur capacité. Ce qui nous amène exactement au système saint-simonien, avec cette différence néanmoins que les œuvres et les capacités, au lieu d'être jugées par les supérieurs, seraient jugées par les compagnons et par les pairs. Le suffrage universel dans chaque groupe, dans chaque série, en définitive dans chaque phalange, remplacerait l'autorité des saint-simoniens, et deviendrait la véritable loi vivante.

Si Fourier, peut-être pour *engrener* plus facilement avec la *civilisation*, n'a pas proscrit le capital en principe et d'une manière explicite, il faut dire qu'il lui a ravi les moyens d'exercer directement sur le travail une pression écrasante. Dans la phalange, le capitaliste ne peut point acheter et commander le travail à plaisir, mettre le salaire au rabais, affamer le travailleur; il ne peut point user de ses écus comme d'une redoutable machine de guerre. Le capitaliste ne dispose point des instruments de production,

il ne dispose que de ses revenus, de son dividende, ce qui est toute autre chose ! Le minimum garanti à tout sociétaire est prélevé sur le produit général, avant toute répartition ; l'intérêt proportionnel du capital ne vient qu'en seconde ligne. Le riche peut manger ses revenus, mais il ne peut les transformer en capitaux qu'à la condition de s'en dessaisir, de les placer dans l'association, c'est-à-dire d'en abandonner l'usage et la manutention au conseil supérieur de la régence, à la société, qui seule dirige et exploite l'agriculture, l'industrie et le commerce. Et encore faut-il pour cela que la société ait besoin des économies des riches : si elle n'en avait que faire, pourquoi donc emprunterait-elle ?

Fourier n'a pas non plus condamné, proscrit l'héritage ; mais il a prôné que, en harmonie, 1/8 au plus de la succession serait abandonné par le testateur à ses héritiers naturels ou héritiers par le sang, et il ne prescrit point de réserve légale. Le surplus de la fortune sera communément légué à des héritiers d'adoption et de choix, à des groupes, à des corporations, ou sera destiné à des établissements d'utilité générale et de haute harmonie. Dans ce nouveau monde, les fils seront assez riches, assez assurés de leur avenir, pour n'avoir pas besoin de convoiter la succession de leur père, de soupirer après sa mort, de maudire sa trop longue vieillesse ; et les pères n'auront point à s'inquiéter de l'avenir de leurs enfants... —

Et c'est précisément sur ces motifs et sur beaucoup d'autres encore, on le sait, que les saint-simoniens s'appuyaient pour proscrire l'héritage, les donations et tous les privilèges de la naissance ! Il leur paraissait exorbitant qu'un particulier fût détenteur d'instruments de travail, dont il pourrait abuser ou ne pas user, ce qui, dans l'un comme dans l'autre cas, choque la justice et porte préjudice à l'association ; il leur paraissait exorbitant qu'un particulier pût léguer et transmettre des valeurs capitales, enrichir ses fa-

voris. L'héritage et les donations violaient manifestement le principe de justice distributive, d'après lequel chacun devait être exclusivement récompensé d'après sa capacité et d'après ses œuvres, et classé dans la hiérarchie selon le rôle qu'il était apte à remplir. L'héritage et les donations mettaient le hasard ou la faveur à la place du droit. L'individu enrichi par les libéralités d'un testateur pouvait se dispenser de travailler, d'exercer une fonction, d'accomplir son devoir ; il pouvait vivre du travail d'autrui, sans contribuer à la production, sans payer sa dette envers la société, etc. Aussi les saint-simoniens avaient-ils proscrit d'une manière absolue : 1^o la propriété individuelle, 2^o l'héritage et les donations, 3^o enfin tous les privilèges de la naissance, du hasard, de la faveur ou de la fantaisie. De tous les utopistes, les disciples de Fourier sont les seuls qui aient maintenu en principe l'héritage, la propriété individuelle, la faculté de disposer des capitaux par testament. Quant aux objets mobiliers, qui ne doivent point être considérés comme des capitaux et qui sont susceptibles d'appropriation, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'ils puissent être donnés et transmis ; et, sur ce point, tous les socialistes s'accordent généralement.

Quand on a lu les livres de Fourier, il est une objection qui se présente naturellement à l'esprit, et que, pour notre part, nous trouvons assez embarrassante, bien que nous n'y attachions pas une importance extrême. La voici :

Comment sera-t-il possible, en harmonie, d'attribuer des dividendes de 24 p. % en moyenne ; de 12 ou de 8 p. % ?

Nous concevons très-bien qu'on puisse prodigieusement multiplier les choses nécessaires, utiles, agréables, les objets de consommation ordinaire et les objets de luxe ; nous concevons qu'on puisse quadrupler les produits de toute espèce, et que la consommation de chaque individu puisse être augmentée dans le même rapport ; mais ce que nous ne concevons pas, c'est que les produits obtenus sans peine,

sans fatigues, par l'effet du travail attrayant, puissent conserver, au milieu de l'excessive abondance, la *même valeur vénale* qu'ils pourraient avoir dans une société pauvre et dépourvue de tout comme la nôtre; c'est que ces produits puissent donner lieu à des dividendes autres que des *dividendes en nature*, c'est-à-dire en objets de consommation de toute espèce. A mesure qu'ils augmenteront en quantité, les produits perdront de leur valeur vénale; et le capital lui-même, bien loin de donner droit à des bénéfices, deviendra en quelque sorte superflu.

Pour les premières phalanges qui viendraient à s'établir aujourd'hui, au milieu de la civilisation, nous comprenons qu'il puisse y avoir des bénéfices et des dividendes, parce que ces phalanges trouveraient, au dehors, des centres où elles pourraient vendre l'excédant de leurs produits; mais, dans l'état d'harmonie, quand tout un pays sera couvert de phalanstères, que les phalanges seront associées entre elles, comme les individus dans chaque centre, et que partout la production et la consommation seront équilibrées, nous ne concevons pas que le dividende puisse représenter autre chose qu'un droit proportionnel de consommation.

Or, le droit de consommation est un droit *d'usage* ou *d'usufruit*, et non plus un droit *de propriété*; c'est un droit essentiellement personnel, qui périt avec l'individu, qui s'éteint à la mort du titulaire. Il y a mieux: c'est que le droit à une part proportionnelle dans les fruits exclut *la possibilité de capitaliser*; il exclut même la possibilité d'accaparer et d'entasser; on peut tout au plus faire des *réserves* de produits ou de récoltes; mais, au bout d'un an, de deux ans, de cinq ans, ces produits, qui n'ont pu être vendus, se gâtent, se détériorent, perdent, à la longue, toute valeur, même toute valeur de consommation (1).

(1) Pour capitaliser, il ne suffit pas de thésauriser ou de faire des réserves; il faut pouvoir consacrer à la production les valeurs *épargnées*, il

Quelques explications sont peut-être nécessaires.

Et d'abord, il est bien entendu que nous ne parlons ici que des richesses matérielles, les seules qui puissent faire l'objet d'un partage. Quant aux richesses immatérielles, les plus précieuses, sans aucun doute, pour une société qui a pourvu à tous les besoins physiques de chacun de ses membres, comme elles sont en quelque sorte inépuisables, nous avons vu que tout sociétaire est admis à y participer selon ses besoins et selon ses facultés. Il est évident que chacun peut admirer à son aise une tragédie ou un opéra, sans priver son voisin de la faculté d'admirer aussi, de jouir selon son cœur et selon son intelligence. Dans la phalange, les plaisirs de luxe sont surtout des plaisirs collectifs auxquels tout le monde est convié. La dépense est faite aux frais de tous et au profit de tous. Il n'en coûte pas davantage pour jouer un opéra devant la phalange entière, ou pour le jouer devant quelques privilégiés; la jouissance que peut y goûter le plus humble des travailleurs ne diminue en rien les sensations raffinées qu'éprouvent les artistes à l'organisation plus délicate. Bien au contraire! le plaisir de chacun se multiplie par le plaisir de tous. Au Musée, à la Bibliothèque, chacun, de même, peut jouir des chefs-d'œuvre des arts et de la littérature. Le *droit* d'user de ces sortes de richesses est égal pour tous, bien que la *faculté* ou la *capacité* d'user puisse être fort différente.

Laissons donc de côté les richesses immatérielles, puisqu'il est convenu que tout phalanstérien a droit d'y participer, puisqu'il n'y a ici ni parts à faire, ni dividendes à établir. Occupons-nous exclusivement des richesses matérielles ou des moyens de bonheur physique. Ces richesses-là peuvent faire l'objet d'une répartition, et, comme elles n'existent qu'en quantité limitée, il importe que personne ne soit lésé ou frustré dans ses droits.

faut pouvoir les convertir en instruments de travail, en avances ou en matières premières.

Commençons par supposer une phalange complètement isolée sur un point quelconque du globe, sans aucun rapport, sans aucune communication possible avec le reste du monde. Cette phalange est en plein exercice; elle est pourvue d'instruments de toute espèce; elle dispose d'un sol admirablement fertile; elle développe au plus haut degré l'agriculture et l'industrie combinées; elle réalise l'excessive abondance de toutes choses; elle cultive les sciences et les arts; elle peut suffire à tous les besoins de luxe, « de luxe interne et de luxe externe, etc., etc., etc. » Il s'agit, à la fin de l'année, de procéder à la répartition, et d'assigner à chaque sociétaire un dividende proportionnel au concours qu'il aura apporté à la production, soit par son capital, soit par son travail, soit par son talent ou par son génie.... — Nous disons que le dividende ne pourra être autre chose qu'un *droit proportionnel de consommation*, ou un droit proportionnel dans les fruits obtenus, dans les produits en nature.

Nos phalanstériens seront trop intelligents pour ne pas comprendre qu'il faut avant tout proportionner la production aux besoins généraux de la consommation. Ils feront donc en sorte de produire assez pour faire face à tous les besoins, pour s'assurer une réserve afin de parer à toutes les éventualités de grêle, de gelée ou de mauvaise récolte, assez pour pourvoir à l'entretien et au renouvellement de tous les instruments de travail, outils, bâtiments, bestiaux et machines; mais ils ne produiront point au delà, parce que tout le surplus serait absolument sans utilité et sans valeur. Ils feront en sorte d'élever le revenu au niveau des besoins; mais chaque année ils dépenseront leur revenu, certains qu'ils seront de voir se renouveler chaque année et les fruits du travail et les fruits de la terre. L'essentiel, pour eux, sera de toujours être à même de suffire, selon l'occasion, à des besoins nouveaux pour un travail nouveau.

Dans cette phalange supposée donc, pas de produits au

delà des besoins généraux, pas d'excédant à vendre à l'étranger, puisqu'il n'existe pas de relations extérieures; pas de bénéfice net qui puisse fournir matière à des dividendes en numéraire, et qui puisse être capitalisé par les particuliers, mais seulement *répartition proportionnelle des produits obtenus*.

Procédant d'après les données de Fourier, ces phalanstériens commenceront par mettre hors part la quantité de produits nécessaire pour faire face au *minimum*, pour entretenir et renouveler leur mobilier d'exploitation, puis ensuite ils distribueront le surplus ou excédant entre le capital, le travail et le talent; et les capitalistes, les travailleurs et les hommes capables, subdiviseront entre eux les parts qui leur auront été dévolues.

Mais ici une difficulté se présente : Comment s'opérera le partage ? Partagera-t-on les produits en nature, ou bien évaluera-t-on la totalité du revenu à répartir, afin d'ouvrir à chacun un crédit égal au montant de ses droits ? Prenons d'abord la seconde hypothèse.

Le revenu à partager se compose d'une foule de produits : pour évaluer ce revenu, il faut d'abord évaluer chaque produit particulier, puis faire la somme. Quelle sera la base adoptée pour cette évaluation ? La valeur de chaque objet sera-t-elle déterminée par le chiffre des frais de production, ou par le rapport de l'offre à la demande ? Les produits seront-ils taxés au prix coûtant, ou seront-ils mis à enchère ? Que l'on adopte l'un ou l'autre mode, nous savons qu'on ne pourra se faire une idée exacte de la valeur de chaque chose, puisque le problème de la mesure des valeurs est la quadrature au cercle. On se contentera d'une appréciation approximative, d'une espèce de prix-courant ou de valeur conventionnelle. On dira, par exemple : Un hectolitre de blé équivaut à trois hectolitres de pommes de terre, à un mètre de drap, à une paire de bottes, selon qu'il sera plus ou moins difficile et plus ou moins coûteux de produire du

blé ou des pommes de terre, de fabriquer du drap ou des chaussures; et, pour indiquer les rapports de valeur entre les différentes choses, on adoptera une unité monétaire quelconque, une unité purement idéale, si l'on veut; ce sera le franc, la livre, l'once, le thaler, la couronne, etc., etc. Les choses rares, et qui ne peuvent être multipliées à volonté par le travail, seront mises à l'encan et évaluées arbitrairement d'après la loi de l'offre et de la demande.

Il va sans dire que les associés substitueront le crédit à la monnaie. Tous les objets de consommation étant déposés et vendus dans les magasins de la société, les ventes et les achats se règlent par des balancements de comptes; chaque sociétaire a compte ouvert, et il peut dépenser jusqu'à concurrence de son crédit ou de son dividende: pas n'est besoin de numéraire.

La totalité des dividendes différents assignés à tous les sociétaires correspond exactement à l'ensemble du revenu partageable, puisque la part attribuée à chacun n'est autre chose qu'une *fraction* de cet entier; cette totalité des dividendes représente de même le prix ou la valeur de tous les produits annuels, de tous les produits à consommer. Il résulte clairement de là que, pour que les comptes soient justes, pour que chacun ait la libre disposition de sa part de dividende, deux conditions sont absolument nécessaires: 1° Il faut que le revenu réel de l'association soit rigoureusement égal à l'évaluation qui en a été faite; il faut que chaque produit trouve un consommateur, soit vendu autant qu'il a été estimé; 2° il faut que personne ne dépense au delà de son dividende, mais il faut aussi que chacun dépense *tout son dividende*. Autrement dit, il faut que la consommation balance exactement la production, et *vice versa*.

La production a pour but d'alimenter la consommation, tout produit est destiné à être consommé. Les producteurs se divisent les travaux et font échange continuel de services ou de produits; il faut donc que chacun trouve à vendre

ses services, afin de pouvoir acheter ceux des autres, il faut qu'il les vende à leur véritable valeur, au prix d'estimation; car, s'il les vend au-dessus, il est d'autres services qui ne pourront être payés, et s'il les vend au-dessous, il sera lui-même dans l'impossibilité de solder les produits qu'il aurait dû consommer et qui ne trouveront plus d'acheteurs. Si les produits sont vendus au-dessus ou au-dessous du prix de l'estimation primitive, le revenu général a été mal évalué, les comptes ne sont plus exacts, il y a erreur de calcul dans la répartition, et l'équilibre entre la production et la consommation devient impossible. La valeur de tous les produits étant précisément égale à la totalité du dividende, il est clair que si tel produit est vendu à l'enchère, un autre devra être vendu au rabais ou rester sans acheteur, et alors le service que ce produit représente sera payé au-dessous de sa valeur ou ne sera pas payé du tout. Et il est également clair que si un individu dépense plus ou moins que son revenu, il empiète sur le revenu d'un autre ou frustre de récompense le travailleur dont le produit devient inutile, dont le service ne peut plus être échangé. — Mais n'allons point nous lancer dans la métaphysique de l'économie. Nous en avons dit assez pour faire comprendre combien il importe que tout produit soit consommé et accepté par le consommateur au prix d'évaluation; combien il importe, en outre, que tous les services soient échangés, afin que tout travail obtienne salaire; combien il importe enfin que chacun dépense son dividende, c'est-à-dire son revenu consommable.

On dira peut-être que si les associés dépensent chaque année tous leurs revenus, ils ne s'enrichiront jamais. Une distinction est ici nécessaire. Il ne faut pas confondre le *capital* et le *revenu*. Le capital, c'est l'ensemble des valeurs consacrées à la production; le revenu se compose des *fruits* qui sont destinés à être consommés. Dans la société actuelle, l'économie faite sur le revenu, *l'épargne des fruits*, se convertit aisément en capital, parce que, avec les fruits

épargnés ou avec la valeur de ces fruits, on peut faire travailler pour soi les malheureux qui offrent leurs bras en échange de la subsistance. Le capital aujourd'hui peut acheter ou commander le travail, et c'est en ce sens, mais en ce sens seulement, qu'on a pu dire par métaphore : *le capital est productif*. En effet, le capitaliste peut s'enrichir en faisant travailler les autres, et en retenant ou prélevant un tribut sur le produit de chaque travailleur; et il s'enrichit d'autant plus vite qu'il peut employer un plus grand nombre d'ouvriers, qu'il dispose d'un capital plus considérable.

Mais, dans l'état d'association, il n'en est point ainsi. Le capital se compose de tous les instruments de travail quelconques, du sol, des bâtiments, du mobilier industriel et agricole, des avances nécessaires à la production, et ce capital est administré par la régence de l'association. Quand les besoins le réclament, on augmente ce capital en accumulant le *travail*, et non pas les *fruits* du travail, *proprement dits*, qui sont toujours destinés à être consommés; on améliore le sol, on agrandit les bâtiments, on construit de nouvelles machines, on perfectionne les outils, etc. Mais on ne met ni du blé ni du vin en réserve, à moins que ce blé ou ce vin ne soit destiné à payer des matières premières tirées de l'extérieur, ou des ouvriers étrangers à l'association. L'accumulation des fruits du travail ou des fruits de la terre, la mise en réserve des produits et des récoltes, ne peuvent servir qu'à parer aux éventualités, qu'à assurer les provisions, qu'à *dispenser enfin d'un travail à venir*. Si on a cette année mis en réserve cent hectolitres de blé, il en faudra produire cent de moins l'année prochaine; si on a des étoffes de reste, on pourra ralentir la fabrication, etc. C'est tout simplement un travail accompli par *anticipation*, un travail qui permet de se reposer ou d'employer autrement le temps et l'activité, mais ce n'est pas autre chose. — Normalement donc, la consommation doit balancer la production et s'accroître avec elle, puisque l'on ne produit

qu'afin de pouvoir consommer, puisque toute richesse est destinée à satisfaire des besoins ou des plaisirs, c'est-à-dire à être anéantie.

Si tout produit est destiné à être consommé, si tout revenu, tout dividende doit être dépensé, le droit à un dividende proportionnel ne saurait donc être autre chose qu'un droit *proportionnel de consommation*. Le dividende ne peut pas même être capitalisé, car c'est le *travail* que l'on accumule en capitalisant, non les *fruits* du travail, car toute capitalisation est faite par la société et non par les individus. Pour capitaliser, dans le phalanstère et dans toute société où chaque travailleur a la subsistance assurée, où il y a pour tous abondance, on n'augmente point la somme des produits consommables, des choses fongibles, mais on consacre à des produits durables, à *un autre genre de travaux*, les forces disponibles, les forces qui seraient dépensées en pure perte, si elles étaient employées à créer des produits inutiles. On capitalise, en un mot, en donnant aux travaux des associés une destination spéciale. Les travaux qui auraient pour objet d'augmenter les *fruits annuels*, les récoltes, augmenteraient le *revenu* sans rien ajouter au capital, à moins qu'un surcroît de récoltes, de subsistances, ne soit nécessaire pour entretenir un plus grand nombre d'ouvriers productifs.

Il est évident que le privilège, réservé par Fourier aux travailleurs, de placer leurs économies dans l'association, de prendre des actions ouvrières, est un moyen de chasser, en les remboursant l'une après l'autre, les actions bancaires, puis les actions foncières, jusqu'à ce que toutes les actions se trouvent ramenées à la même catégorie, jusqu'à ce que chaque phalanstérien devienne actionnaire et possesseur du même nombre d'actions, c'est-à-dire jusqu'à ce que les titres de propriété soient également répartis entre tous les associés (1).

(1) Il est facile d'expliquer en peu de mots comment les travailleurs,

Poursuivons notre raisonnement et prenons notre seconde hypothèse. Devant la phalange assemblée pour procéder à la répartition, un travailleur non capitaliste demande la parole au nom de ses camarades et s'exprime ainsi : « Votre estimation des valeurs ne nous paraît pas rigoureuse, et nous ne croyons pas à la possibilité d'évaluer exactement les produits. Nous voulons bien accepter comme juste la

au moyen de leurs économies et des agios croissants et décroissants, exproprieront petit à petit tous les capitalistes, pour cause d'utilité générale et moyennant indemnité; comment ils rembourseront le capital primitivement avancé.

Le sol, l'habitation, les outils, le mobilier d'une phalange, ont été dès le principe évalués à 6 millions, qui ont été fournis par des capitalistes de diverses catégories. Ce capital de fondation est représenté par 6,000 actions de 1,000 francs l'une. — Maintenant, c'est le travail qui va féconder ce capital primitif et en accroître la valeur, en même temps qu'il multipliera considérablement les produits. Le travail payera chaque année au capital un loyer ou un dividende, mais il profitera de la plus value donnée à toutes les exploitations. Les travailleurs pouvant produire plus qu'ils ne consomment, demandent à devenir propriétaires, à rembourser leurs dettes, à désintéresser les capitalistes, afin de n'avoir plus à servir d'arrérages ou de dividendes. On reçoit leurs économies à titre de placement, et, comme il est parfaitement inutile de faire monter la *valeur nominale du capital primitif*, on prie les porteurs d'actions bancaires d'accepter le remboursement; leurs fonds sont remplacés par des actions ouvrières. A mesure que le capital de chaque ouvrier augmente, ses actions passent de la première catégorie dans la seconde, et les placements de faveur sont toujours réservés de droit aux petites épargnes. Il arrive enfin un moment où tout le capital de fondation est remboursé, où toutes les actions se trouvent ramenées à la même catégorie, où tous les travailleurs sont propriétaires au même degré, où les actions et les coupons d'actions sont également répartis entre tous les sociétaires; car tout travailleur qui a des économies disponibles et qui possède moins d'actions qu'un autre membre de la phalange, a le droit de placer ses épargnes dans l'association, sans qu'on puisse lui opposer un refus, jusqu'à ce qu'il soit devenu l'égal [des autres comme capitaliste; et alors le capital de l'un balance exactement et neutralise le capital de l'autre, autrement dit, *le capital est annulé.*

proportion des $\frac{5}{12}$ en faveur du travail; mais, pour simplifier les comptes, pour éviter toute erreur de calcul, nous demandons à recevoir les $\frac{5}{12}$ de tous les produits, sauf à nous arranger entre nous ensuite, puis à laisser à chacun la faculté de disposer de sa part ainsi qu'il l'entendra. Votre théorie de l'offre et de la demande est un moyen de mettre les produits à l'enchère, et d'assurer aux plus riches le monopole ou tout au moins le privilège des choses les plus belles et les plus délicates, car nous ne pouvons aller surenchérir en concurrence avec les Crésus. En vain vous nous dites que, comme travailleurs, nous avons tout à gagner à cette exagération des prix, puisque la valeur des fruits de notre travail se trouvera augmentée. Il nous semble que nous y perdons comme consommateurs beaucoup plus que nous n'y pourrions gagner comme producteurs, et la compensation ne saurait nous convenir. Comme producteurs, notre droit étant en raison du revenu général de l'association, du résultat de toutes industries combinées, le renchérissement de nos produits particuliers ne nous profite que dans une proportion insensible; comme consommateurs, au contraire, nous devons payer la totalité de notre dépense, et subir dès lors le renchérissement de tous les produits et même des produits de notre propre industrie : — notre dividende hausse de $\frac{1}{100}$, notre dépense s'accroît de $\frac{1}{20}$; nous y perdons sans compensation aucune, nous nous trouvons dans l'impossibilité de racheter les fruits de notre travail. Nous ne saurions donc accepter vos prétendues compensations de valeurs; nous ne voulons point de vos enchères où nous ne pourrions jamais acquérir que les derniers lots, ce qui aurait pour résultat définitif de nous faire consommer les denrées inférieures, les étoffes les plus grossières. Nous demandons l'application de la théorie; nous demandons avant tout : à chacun le nécessaire et le confortable représentés par le minimum; puis ensuite, à chacun sa part de superflu ou d'excédant, sa part de jouissances, de produits

déliçats, d'objets de luxe, dans la proportion de ses droits comme travailleur, comme capitaliste ou comme homme de talent. Tous ici nous sommes intégralement associés : nous autres travailleurs, nous avons aussi un droit indivis dans les produits de toute espèce ; nous réclamons notre droit. Par notre travail nous avons produit au delà du minimum que nous avons dépensé, nous avons donc droit à une fraction de chaque chose, à une fraction infinitésimale à la rigueur. Eh bien ! nous voulons aussi goûter les plaisirs du luxe, c'est notre fantaisie. Dussions-nous, entre tous, n'avoir qu'un ananas, nous ne le céderions pas pour dix mètres cubes de haricots ! De vos haricots nous n'avons que faire, de l'ananas nous ferons hommage à qui nous plaira. Nous demandons qu'on partage les produits en nature et qu'on ne licite que ce qui ne pourra être partagé. Pour nous, c'est une question de dignité et non pas une question d'argent ; nous tenons à faire constater nos droits, à proclamer un principe de justice. »

Que pourrait-on objecter à l'orateur, et qu'aurait-on à dire si la majorité adoptait son avis ? Il faudrait procéder au partage. On prélèverait d'abord le minimum, les frais quelconques de production (autres que l'intérêt des capitaux, les honoraires des travailleurs, les émoluments des capacités), puis on répartirait le surplus, selon les rapports indiqués par Fourier. Admettons que les choses se passent ainsi.

De la part de produits qui lui aura été attribuée, chacun fera ce qu'il voudra ; mais qu'en pourra-t-il faire ? Cette part excédera les besoins de l'individu, ou elle sera égale à ses besoins, ou elle sera inférieure. Si elle est inférieure ou égale aux besoins, il la consommera en totalité, et nous n'avons pas à nous occuper de l'excédant ; si, au contraire, elle est supérieure, s'il n'en consomme qu'une partie, voyons ce qu'il pourra faire du surplus. Le vendre ? mais à qui ? Chacun a le minimum garanti et se trouve par le fait pourvu du né-

cessaire; presque tous même ont des produits de reste : où trouver des acheteurs? D'ailleurs, il n'y a point de commerce d'associé à associé; il n'y a point de boutique au phalanstère. Il pourrait tout au plus échanger tel produit contre tel autre produit échu à quelque camarade, et ce serait un simple troc d'objets consommables. Le mettre en réserve? Mais à quoi bon, puisque l'année prochaine la part qu'il recevra sera probablement encore supérieure à ses besoins? Il est, du reste, fort peu de denrées qui puissent se conserver longtemps sans se détériorer. Proposera-t-il de laisser en compte à la société cet excédant, afin d'obtenir la faculté de consommer autre chose à la place? Mais la société ne peut accepter de pareilles conditions; car bientôt chaque sociétaire voudrait user du même privilège, et alors il deviendrait impossible d'établir l'équilibre de la production et de la consommation. Que voulez-vous, quand même, que la société fasse de cet excédant que vous lui offrez? Elle n'en a nullement besoin; en le prenant en compte, elle s'exposerait à accepter des non-valeurs; ou, pour l'utiliser, elle serait réduite à ralentir la production l'année suivante. Mais alors les travailleurs ne tarderaient pas à réclamer contre une mesure pareille, qui aurait pour effet de diminuer leur concours à la production générale, par conséquent leur droit à la répartition. La société ne peut donc se charger de vos produits épargnés; tout ce qu'elle peut faire, c'est de les conserver à vos frais dans ses magasins, et de les tenir toujours à votre disposition.

Voilà donc un excédant de produits qui est sans valeur; sans valeur d'utilité, puisqu'il dépasse les besoins de celui qui le possède; sans valeur vénale, puisqu'il ne peut être vendu. Il peut être mis en réserve, mais il ne peut être capitalisé, *converti en capital*; il est en quelque sorte inutile, si bien que, dès la seconde année, tout phalanstérien demandera à ne plus recevoir de chaque produit particulier que la quantité nécessaire à sa consommation. De là, nécessité

de ne pas produire au delà des besoins généraux, de ne pas produire à l'excès, sous prétexte de courir après des bénéfices, après des dividendes purement chimériques.

Dira-t-on qu'on échangeera l'excédant des produits ordinaires contre des objets de luxe? Mais ce serait offrir aux ouvriers de luxe, aux artistes, des subsistances en échange de leur travail. Or, ces ouvriers ont le minimum garanti, ils ont de plus pris part à la répartition comme travailleurs; eux aussi auraient, au besoin, des produits à revendre ou à échanger... Et puis, n'est pas libre de commander le travail qui veut. Chaque corporation travaille pour l'association, pour la phalange entière, non pour les individus. Les artistes du phalanstère ne sont point à la discrétion des Crésus. Le groupe, la série, se ruent au travail par attrait, par ambition, par honneur, par enthousiasme, pour la gloire, pour l'amour du beau et pour l'amour de l'humanité; mais on ne les passionne pas en leur offrant un salaire, un salaire en denrées sans prix, en marchandises sans valeur. Quant l'intérêt collectif le réclame, les travailleurs se mettent à l'œuvre avec ardeur, mais ils ne sont point au service du premier venu.

Crésus va trouver Raphaël et lui dit : « Faites-moi mon portrait ou cédez-moi l'un de vos chefs-d'œuvre, et en échange j'offre de remplir vos greniers du superflu de mes denrées. » Raphaël répond : « Tout Crésus que vous êtes, je n'ai que faire de vos denrées, j'en ai de reste dont je nourris les oiseaux du canton. Signalez-vous par quelque action d'éclat, et je vous immortaliserai gratis, je serai fier de vous faire l'hommage de mes pinceaux; gagnez mon amitié, et je vous offrirai votre portrait. Quant à mes chefs-d'œuvre, ils appartiennent à tous; je les dédie à la phalange, je les expose au musée à l'admiration de la foule, et il vous est permis d'en jouir; mais je ne veux pas de contemplateur solitaire, je ne veux pas que vous puissiez mettre mes tableaux sous les clefs de votre chambre, pour goûter le plaisir des

égoïstes. Comme artiste, j'ambitionne la gloire, les applaudissements et la reconnaissance de mes concitoyens et de la postérité, je ne cours point après les denrées. Je travaille quand il me plaît et pour qui me plaît, mais je ne suis point à vos ordres ; j'attends l'inspiration et non pas la commande. »

Repoussé par les peintres, Crésus va trouver les ouvriers de luxe, et commande des meubles somptueux, des bijoux éclatants. Mais encore ici on lui répond : « Ah ! vous voulez des objets de luxe, pour flatter votre vanité, ou pour séduire peut-être des femmes dont vous n'avez pas su vous faire aimer ! Eh bien, Crésus, confectionnez-les vous-même. Quant à nous, nous ne vendons pas notre travail, parce que nous n'avons pas besoin d'acheter nos subsistances. Nous travaillons pour la société qui nous rend l'existence heureuse, et nous sommes à ses ordres ; mais, pour vous, nous ne lèverons pas un marteau, nous ne pousserons pas une varlope. Travaillez pour nous, et nous travaillerons pour vous ; sinon, non. »

Le riche ne peut donc rien faire de sa part plus considérable de produits, il ne peut que la consommer ou la donner ; tout ce qui excède ses besoins est pour lui sans valeur aucune. Voilà pourquoi chacun réclamera sa part de chaque produit, ou le droit de consommer sa part de chaque chose, plutôt que d'accepter indistinctement des compensations de valeurs, par exemple, une quantité considérable de denrées communes ou de marchandises inférieures en qualité. S'il en est ainsi, à qui bon ces excédants ? Les riches seront les premiers à y renoncer. Dans la phalange supposée, il n'y aura point de riches et il n'y aura point de pauvres ; tous vivront au milieu de l'abondance, et ces deux termes, richesse et pauvreté, qui expriment pour nous des idées relatives et qui consacrent une antinomie effrayante, n'auront aucune signification.

L'essentiel pour les associés sera, non pas de créer en

surabondance des produits inutiles, mais de produire assez pour la consommation de tous, de pouvoir toujours augmenter les cultures, agrandir les exploitations, développer l'industrie, à mesure que la population s'accroîtra, à mesure que des besoins nouveaux viendront à surgir. La véritable accumulation consistera dans l'amélioration du sol, dans les embellissements de l'habitation commune, dans les travaux d'utilité ou d'agrément accomplis au profit de tous, dans le perfectionnement des outils, des machines. A cela l'activité des travailleurs suffira largement. Une fois la provision des choses consommables et l'entretien du mobilier assurés, les phalanstériens reporteront toute leur activité sur les sciences et sur les arts, sur le développement de l'intelligence ; ils créeront des richesses immatérielles, et tout le monde participera à la production et à la consommation.

Cette hypothèse de la phalange isolée nous donne une idée exacte de l'état de pleine harmonie. Quand le globe tout entier sera couvert de phalanstères, quand un seul canton se sera complètement rallié au régime de l'association ; toutes les phalanges, étant intégralement associées entre elles comme les individus dans le phalanstère, ne forment plus, à vrai dire, qu'une seule phalange ; l'association devient à la fois intégrale et universelle ; et le droit de chaque associé dans la répartition des produits généraux se trouve toujours réduit à un droit proportionnel de consommation.

Sans doute on peut dire avec raison que le revenu, que le dividende, que le capital, que la richesse, ne représentant autre chose que la faculté de jouir, de se procurer toutes les aisances et toutes les douceurs de la vie, de développer son intelligence, sa liberté et sa moralité ; il est inutile de se préoccuper de dividendes quand on a tout à souhait, quand on est toujours assuré de vivre heureux et libre au milieu de l'abondance. — Cela est parfaitement juste, et c'est pour cela aussi que nous n'attachons pas une importance extrême aux objections que peut soulever, de socia-

listes à socialistes, le problème de la répartition tel que Fourier l'a compris et exposé. Selon nous, la formule que ce grand homme en a donnée n'a qu'une valeur transitoire; elle n'est applicable qu'aux premières phalanges qui viendraient à se constituer aujourd'hui au sein de notre civilisation. Pour celles-là seulement, on devra, dans le principe, tenir plus ou moins compte du capital, du travail et du talent. Quant aux modifications qui pourraient être adoptées plus tard, en fait de justice distributive, c'est le secret de l'avenir. Nos descendants régleront leurs rapports à leur manière, selon les idées qu'ils se feront de l'ordre, de la justice et de la fraternité. Nous nous en remettons pleinement à leur raison et à leurs lumières; nous ne demandons pour eux qu'une chose : la liberté de choisir entre les différents systèmes qui pourraient être proposés, la liberté de proclamer la vérité et de l'accepter, de la propager et de la réaliser.

CHAPITRE III.

École de la fraternité ou de la communauté.

Voici les utopistes par excellence ! Ceux-ci du moins raisonnent sans ambages, sans restrictions ; ils vont droit devant eux, sans broncher un seul instant, sans tenir compte des préjugés ; ils suivent hardiment les déductions d'une inflexible logique. En tant qu'il s'agit de manier des idées, de construire un monde imaginaire, il ne faut point être audacieux à demi, reculer devant les conséquences d'un principe. Du moment que nous avons franchi la sphère des réalités, que nous faisons abstraction complète du milieu social actuel pour entrer dans le domaine des idées pures, la raison a le droit de se montrer exigeante, de demander à être pleinement satisfaite.

Les communistes veulent réaliser l'utopie chrétienne de la fraternité ; ils veulent instaurer ici-bas le règne de Dieu ; ils veulent que la volonté de notre père, qui est dans les cieux, soit faite sur la terre comme au ciel. Tous ceux qui récitent matin et soir l'oraison dominicale ne se doutent certainement pas qu'ils professent le symbole de ces réformateurs, qu'ils adressent à Dieu des vœux ardents pour la communauté. — Le globe est peuplé de communistes.

L'école communiste a des traditions imposantes. Sans remonter au delà de l'ère chrétienne, elle compte au nombre de ses apôtres les disciples du Christ et les évangélistes, les

premiers chrétiens, tous les Pères de l'Église d'Orient, la plupart de ceux de l'Église d'Occident, les différentes sectes religieuses qui ont successivement tenté de rétablir l'Église primitive, un grand nombre de philosophes qu'il serait facile de nommer ; enfin les plus vigoureux penseurs de tous les siècles.

La doctrine de la communauté est tout entière en substance dans ces passages du Nouveau Testament :

« Tous ceux qui se convertissent à la foi mettent leurs biens, leurs travaux, leur vie en commun ; ils n'ont tous qu'un cœur, qu'une âme ; ils ne forment tous ensemble qu'un même corps. Nul ne possède rien en particulier, mais toutes choses sont communes entre eux, *c'est pourquoi* il n'y a point de pauvres parmi eux. Tous ceux qui ont des biens les vendent et en mettent le prix à la disposition des apôtres, *qui le distribuent ensuite à chacun selon ses besoins.* » (Act. des Apôtres, II, 44 ; IV, 32.)

On sait l'importance que les apôtres attachaient à la communauté des biens. Ananie et Saphire, sa femme, furent frappés de mort par saint Pierre, pour avoir voulu y porter atteinte, pour avoir soustrait à la communauté une partie de leur héritage. (Act. des Apôtres, v, 1 et 2.)

« Ainsi que la propriété est commune entre tous les membres du corps chrétien, dit un écrivain religieux (1), mais répartie selon les besoins de chacun, ainsi l'œuvre sociale est commune entre tous, et les fonctions différentes selon les aptitudes individuelles. »

« Dans un seul corps, dit saint Paul, il y a plusieurs membres, mais tous ces membres n'ont pas la même fonction ; de même tous les fidèles, quoique plusieurs, ne sont néanmoins qu'un seul corps en Jésus-Christ, étant tous réciproquement membres les uns des autres.

» Il y a variété de dons spirituels, mais il n'y a qu'un

(1) Charles Stoffels. *Résurrection.*

même esprit; il y a variété de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur; il y a variété d'opérations surnaturelles, mais il n'y a qu'un seul Dieu qui opère tout en tous. Les dons du Saint-Esprit sont donnés à chacun pour l'utilité générale de l'Église (c'est-à-dire de la société); l'un reçoit de l'Esprit la parole de sagesse, et l'autre la parole de science; l'un reçoit la vertu de communiquer la foi, l'autre de guérir les maladies; un autre, le don de faire des miracles; un autre, le don de prophétiser ou celui de discerner les spécialités, ou de parler diverses langues, ou de les interpréter. Mais c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ce qu'il lui faut. Tous les disciples de Jésus-Christ sont baptisés dans le même Esprit pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit juifs ou gentils, soit esclaves ou libres.

» Le corps n'a pas qu'un membre, mais plusieurs. Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe? Et s'il était tout ouïe, où serait l'odorat? Dieu a mis dans le corps plusieurs membres, et il les a placés comme il lui a plu. C'est pourquoi l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de votre secours; non plus que la tête ne peut dire aux pieds : Vous ne m'êtes pas nécessaires; mais, au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires, et les parties qui sont moins belles sont les plus parées; car celles qui sont belles n'ont pas besoin d'ornement. Ainsi Dieu, en ornant davantage ce qui manquait de beauté, a voulu par ce tempérament empêcher des divisions dans le corps, a voulu que les membres prissent un soin mutuel les uns des autres. » (Saint Paul aux Corinthiens, XII, 4 et 55.)

Avant d'aller plus loin, nous prévenons de nouveau le lecteur qu'il doit, s'il veut nous suivre, se débarrasser de tout préjugé, faire abstraction de toute idée préconçue, et ne prononcer que d'après sa raison et d'après sa conscience. Il ne s'agit pas de savoir si les doctrines que nous allons

exposer, en rapporteur consciencieux, sont susceptibles d'une application plus ou moins immédiate; il s'agit de savoir si elles sont vraies théoriquement, aux yeux de l'intelligence, si elles sont justes, si elles sont rationnelles. Ces théories sont par trop contraires à toutes les idées reçues pour ne pas paraître, au premier aspect, étranges ou paradoxales. En y regardant de plus près, on reconnaîtra qu'elles pourraient bien n'être que hardies ou prématurées. Mais il ne s'agit ici ni d'une question de temps, ni d'une question d'opportunité. Toute idée juste peut toujours se produire, dût-il se passer des siècles avant qu'elle ne soit généralement acceptée. Voilà plus de dix-huit cents ans que le Christ a condamné l'esclavage, et l'esclavage subsiste encore, il n'a pas même été aboli dans la chrétienté! Dix-huit cents ans n'ont pas suffi pour l'extirpation d'une erreur!

Les communistes ont osé tirer les dernières conséquences d'un principe universellement reconnu, du principe de la fraternité chrétienne. Qu'on examine donc si ce principe est moral et vrai; si les conséquences sont bien déduites; mais qu'on ne confonde pas le juste avec le réel, qu'on ne vienne pas, pour réfuter une idée, opposer des faits: il faut des raisons. Exposons d'abord la théorie de la fraternité, examinons-en la valeur intrinsèque, en tant que conception philosophique, et abstraction faite des moyens de réalisation qui ont été ou qui pourraient être proposés; signalons et précisons le but avant tout, nous pourrions plus tard chercher comment il serait possible d'en approcher par degrés et de l'atteindre avec le temps.

La théorie de la communauté a séduit bien des esprits, elle a toujours compté des partisans plus ou moins nombreux; mais nulle part elle n'a été scientifiquement exposée d'une manière complète, et dans ses détails et dans son ensemble. On peut dire qu'elle existe à l'état de sentiment plutôt qu'à l'état de doctrine. Cependant quelques philosophes du siècle dernier ont tenté de l'ériger en système. *La*

Basiliade, de Morelly, publiée en 1753, et le *Code de la Nature*, par le même auteur, sont encore ce que nous connaissons de plus satisfaisant sur la communauté. Le *Code de la Nature* a été édité deux fois, dans ces dernières années, par M. Villegardelle. La seconde édition contient des fragments de la *Basiliade* et une préface remarquable, dans laquelle M. Villegardelle a nettement résumé l'ensemble du système. Dans l'exposition qui va suivre, nous prendrons pour guides Morelly et son disciple, citant et expliquant leur texte, développant les points principaux, mais toujours nous efforçant de rester fidèle à l'esprit, au caractère de leur doctrine. Nous nous aiderons également de divers autres travaux, ou plus anciens, ou plus récents; nous puiserons à plusieurs sources; nous donnerons enfin la théorie des communistes sur la répartition, telle que nous avons pu la comprendre. Les idées de cette école étant beaucoup moins connues que celles des deux écoles précédentes, nous serons forcés d'entrer dans quelques détails.

Les premières pages qu'on va lire sont à peu près textuellement empruntées à M. Villegardelle (1).

« La recherche d'une situation dans laquelle l'homme cesserait d'être méchant en cessant d'être malheureux, fut dans tous les temps le rêve de quelques sages que révoltait plus particulièrement la vue des crimes et des désordres de la société; et il est à remarquer que presque tous ont cru trouver

(1) M. Villegardelle a publié une série de petits livres que nous recommandons à quiconque s'intéresse aux questions sociales. En voici la liste : 1^o *Code de la Nature de Morelly*, avec des fragments de la *Basiliade* et une analyse raisonnée; 2^o *La Cité du Soleil de Campanelle*; 3^o *Accord des Intérêts dans l'Association*; 4^o *Histoire des Idées sociales avant la Révolution française*. Ces ouvrages sont remplis d'idées ingénieuses et profondes, de recherches curieuses, et de plus ils sont écrits avec beaucoup de finesse et de verve, dans un style élégant et concis. Les citations que nous allons faire mettront à même de juger le penseur et l'écrivain.

le remède à nos maux dans un état social dont la constitution se rapprocherait de celle de la famille... Morelly ne s'est pas borné à écrire, comme presque tous les philosophes, quelques pages éloquemment indéçises ; mais il a pris au sérieux la valeur pratique des principes d'éternelle justice, et il a donné les conditions matérielles à remplir pour qu'ils ne soient pas de vaines et menteuses promesses. Reprenant avec plus d'ardeur une pensée sociale qui ne fut jamais abandonnée par cette famille nombreuse de réformateurs qui part de Pythagore et se continue, par les différentes sectes chrétiennes, jusqu'au socialiste anglais Owen, l'auteur du *Code de la Nature* s'est proposé d'organiser la *fraternité*, c'est-à-dire d'établir entre plusieurs familles, réunies en nombre suffisant, les rapports d'égalité et de fraternité qui existent entre les membres de chacune d'elles avant la *division* du patrimoine.

» Si l'on voulait, avant d'entrer dans les détails de la réforme morelliste, en avoir un premier aperçu, on pourrait la réduire à ces conditions essentielles :

» Maintenir l'unité indivisible du fonds et de la demeure commune ;

» Établir l'usage commun des instruments de travail ;

» Rendre l'éducation la plus complète accessible à tous ;

» Distribuer les emplois ou les fonctions selon les goûts et selon les aptitudes, les travaux selon les forces, les produits selon les besoins ;

» Conserver autour de la cité un terrain suffisant pour nourrir les familles qui l'habitent ;

» Réunir mille personnes au moins, afin que, chacun travaillant selon ses forces et ses facultés, et consommant selon ses besoins et ses goûts, il s'établisse, sur un nombre suffisant d'individus, une *moyenne* de consommation qui ne dépasse pas les ressources communes, et une *résultante* de travail qui les rende toujours assez abondantes ;

» N'accorder d'autre privilège au talent que celui de di-

riger les travaux dans l'intérêt commun, et ne pas tenir compte, dans la répartition, de la capacité, mais uniquement des besoins qui préexistent à toute capacité et lui survivent;

» Ne point tolérer la capitalisation entre les mains de l'individu, 1° parce que le capital est un instrument de travail qui doit toujours être à la disposition de la société; 2° parce que la capitalisation est inutile, dans le cas où le travail librement choisi et librement exécuté rendrait la variété et l'abondance de toutes choses plus étendues que les besoins; 3° parce qu'elle est nuisible, dans le cas où la vocation et l'attrait ne feraient pas remplir toutes les fonctions utiles; car ce serait donner aux individus un moyen de ne pas payer leur dette de travail, de s'exempter des devoirs de la société, sans renoncer aux droits qu'elle assure. »

Voilà les points fondamentaux du système social de Morelly.

Morelly spéculé sur la bonté de la nature humaine. « Rien de plus naturel à l'homme, dit-il, que ses passions. L'homme n'est sensible que parce qu'il peut être heureux, et il n'est raisonnable que parce qu'il est sensible. L'amour de nous-même est ce mobile général qui nous pousse vers le bien, et les passions dont il est la source prennent leurs noms des degrés de force qui nous en approchent ou nous en éloignent. Qu'est-ce donc que notre cœur? c'est l'amour de notre être. L'amour est le principe de toutes les passions; elles lui sont subordonnées, ou plutôt elles ne sont autre chose que ce même amour diversifié par les circonstances différentes qui accompagnent le bien qu'il poursuit. La haine, qui lui paraît si opposée, n'est qu'un amour réfléchi. Un objet n'est un mal, ou n'excite la haine, que parce qu'il est opposé à un bien que l'amour recherche. De là vient que ces deux mobiles, si différents au dehors par leurs effets, font naître dans le cœur les mêmes passions subalternes, telles que l'espérance, la crainte, la joie, la tristesse, le dés-

espoir. Les différents noms qu'on leur a donnés n'ont été introduits que pour exprimer les degrés de véhémence dont l'amour est susceptible, et les différentes formes qu'il prend selon les circonstances. Le cœur est toujours plus ou moins agité par quelqu'une de ces passions subordonnées, parce qu'il ne peut jamais être sans amour. C'est un feu qui languit quand les aliments lui manquent; il cherche alors à reprendre sa première vigueur, en s'attachant à tout ce qui peut l'entretenir. Son activité le porte vers le bien et l'éloigne du mal. »

La raison n'est donc pas faite pour contrarier en nous les penchants qui nous portent à former un vœu très-légitime, celui d'être heureux. « L'homme ne veut point nuire, il cherche à jouir. Sans égard aux obstacles, il tend directement à l'objet agréable. »

Mais ce sont précisément les *obstacles* qui viennent détourner le cours libre, régulier de la passion, et qui lui font perdre par ce froissement toute sa bonté originelle. Morelly avait donc raison quand il posait ainsi le problème : *Trouver une situation dans laquelle il soit presque impossible qu'un homme devienne dépravé ou méchant.*

Morelly, avons-nous vu, n'admet qu'une seule passion à laquelle toutes les autres sont subordonnées, l'amour, ou, pour employer une autre expression de lui, l'*attraction morale*. La passion peut changer de nom suivant son objet, elle peut s'appeler ambition, amitié, etc., mais le principe générateur est un, car il y a analogie entre le physique et le moral. « Dieu, à l'égard des actions humaines, comme dans l'ordre physique du monde, a établi une loi générale, un principe infaillible de tout mouvement. » (Code.) Tout se trouve donc ramené à l'unité du système.

Quant à cette opinion, systématiquement développée par Morelly et surtout par Fourier, que le monde moral est soumis, comme le monde physique, à la loi de l'attraction, elle se trouve également dans quelques philosophes du siècle

dernier. M. de Listonai, auteur du *Voyageur philosophe*, a ainsi intitulé son chapitre XI : *De l'attraction intellectuelle, pour servir de supplément à la philosophie de Newton...*

... Quelque opinion qu'on ait, du reste, sur la nature des phénomènes moraux ; que l'attraction soit ou non le principe générateur de nos actions, la société doit toujours rendre l'individu responsable de toute action contraire à l'intérêt social. Cet intérêt a été déjà consulté quant à l'emploi de quelques-uns de nos moyens d'action. Sans doute nos lois n'ont pas encore détruit toutes les causes de lutte ; mais du moins il n'est plus permis aujourd'hui aux individus d'user envers et contre tous de la supériorité de leur force physique, bien qu'il leur soit encore permis d'abuser de la supériorité de leur fortune. La raison du plus fort n'est donc pas toujours la meilleure. Tout n'est pas livré à l'empire de la ruse et de la violence. On a quelquefois appliqué les principes de justice qui doivent présider à tout accord social, et ces principes eux-mêmes, ces premiers fondements de la science sociale, sont déposés dans les enseignements de la philosophie, et mieux encore dans la conscience du genre humain. Il ne s'agit donc pas de tout réformer, mais d'ajouter, de compléter, de faire une application plus étendue de principes connus et généralement acceptés. En un mot, l'homme a déjà soumis à des lois justes, c'est-à-dire conformes à l'intérêt général, quelques-uns de ses moyens d'action : doit-il les soumettre tous ? Voilà toute la question. Ceux qui profitent ou espèrent profiter de l'état de lutte et de désordre diront non ; ceux qui cherchent la paix et la justice répondront oui.

Le milieu social dans lequel l'homme cessera d'être méchant ou dépravé, parce qu'il n'aura plus intérêt à se montrer injuste ou égoïste, à lutter contre les tendances de sa nature, c'est, selon Morelly, l'état d'association complète ou de communauté positive.

« Mille personnes au moins habitent une terre suffisante

pour les nourrir ; elles conviennent entre elles que tout est commun, que tous ont droit de prendre dans le fonds général des ressources de la société, selon leurs besoins, mais sans jamais pouvoir accaparer aucun objet qui soit de nature à être transformé en instrument de travail. Les travaux se font en commun, et les produits de l'art, de l'industrie, de l'agriculture, sont déposés dans les magasins publics. Pour qu'il n'y ait pas de confusion dans cette communauté, et pour que chacun puisse contribuer pour sa part au nécessaire, sans dégoût, sans fatigue, sans ennui, les membres composant cette petite société distribuent entre eux les différentes fonctions, suivant la force, l'âge, le sexe, le goût et la vocation de chacun. En s'occupant ainsi de l'intérêt commun, tous les membres payent à la communauté un tribut qu'elle leur rend avec usure ; car elle s'occupe entièrement de l'intérêt de chaque particulier...

» Les lois éternelles de l'univers sont que rien n'est à l'homme en particulier que ce qu'exigent ses besoins actuels, ce qui lui suffit chaque jour pour le soutien ou pour les agréments de la vie. Le champ n'est point à celui qui le laboure, ni l'arbre à celui qui y cueille des fruits ; il ne lui appartient même, des productions de sa propre industrie, que la part dont il use ; le reste est à l'humanité. » (Code.)

Pour assurer l'égalité des droits, sans laquelle, de l'aveu même de Hobbes, il n'y a pas de société durable, plusieurs réformistes ont tout bonnement proposé l'égalité des biens. Mais si par égalité on entend le partage égal, ce moyen va directement contre le but qu'on prétend atteindre ; car tout partage du fonds et des immeubles, laissant à l'individu le droit de vendre et d'acheter, par conséquent de se ruiner ou de s'enrichir, a bientôt fait reparaître l'inégalité des conditions, qui n'est favorable qu'à quelques-uns. Il ne suffira même pas de décréter, comme Moïse, des an-

nées jubilaires, pour maintenir l'égalité. Dans nos sociétés, l'égalité des droits n'est qu'apparente et illusoire; elle ne sert, dit Rousseau, qu'à maintenir le pauvre dans sa misère et le riche dans son usurpation.

Pour prévenir les inconvénients de l'inégalité, Morelly ne réclame point de partage égal ou inégal, il demande : 1° *l'unité indivisible du fonds*; 2° *l'usage commun des produits*. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi que la demeure des associés soit commune et indivisible, afin que les familles soient toujours à portée de se prêter des secours mutuels. La construction de ces grands centres est ainsi décrite dans le *Code de la nature* :

« Autour d'une grande place de figure régulière, seront érigés, d'une structure uniforme et agréable, les magasins publics de toutes provisions et les salles d'assemblées publiques; à l'extérieur de cette enceinte seront régulièrement rangés les quartiers de la cité. A quelque distance, autour des quartiers de la cité, seront bâtis en galeries les ateliers de toutes professions mécaniques pour tous les corps d'ouvriers; et à l'extérieur de cette enceinte d'ateliers, s'élèvent les granges, les écuries, les étables, etc. »

Le point essentiel, celui sur lequel tous les réformistes sont d'accord, c'est que la cité, ou le palais des associés, doit former un tout indivisible.

Morelly admet, comme Fourier, l'exploitation unitaire du territoire de la commune; Thomas Morus, dans son utopie, propose l'exploitation par fermes séparées dans lesquelles habiteraient une quarantaine de personnes. Comme tous ses prédécesseurs et tous ses continuateurs, Morelly ne manque pas de faire ressortir les immenses avantages de la vie en grandes réunions. Il les a ainsi résumés dans une note de *la Basiliade* : 1° Il y a une réciprocité de secours qui n'est jamais interrompue; 2° la même organisation peut être adoptée dans toutes les communes d'un empire; 3° personne n'est surchargé de travail, et tous les citoyens sont

encouragés; 4° les provisions de toute espèce s'accumulent, et il ne faut par la suite qu'un travail modéré pour entretenir celles qui ne sont pas d'un continuel usage; 5° quoique tout soit commun, rien ne se prodigue, parce que personne n'a intérêt à prendre plus que le nécessaire quand il est assuré de le trouver toujours, car que ferait-il du superflu là où rien n'est vénal? 6° les provinces d'un même empire s'entre-communicent ce qu'elles ont de surabondant, non par prêt, ni par vente, mais par des dons mutuels; 7° la nation peut sans difficulté commercer avec des étrangers chez qui la police serait différente, en chargeant des fonctions du commerce des citoyens qui rapporteraient toutes les marchandises à la communauté; 8° les plus beaux projets qui chez nous, loués et approuvés de tout le monde, manquent cependant d'exécution, et par l'impuissance de celui qui les enfante et parce que chacun s'en tient à une stérile admiration, trouveraient dans une pareille société les secours de mille bras intéressés. Ajoutons qu'une pareille organisation coupe racine à une infinité de vices, de querelles, de procès, car jamais cette furie qui, sous le nom d'équité, dépèce par lambeaux les éléments mêmes pour donner à chacun le sien, n'excite d'inimitiés ni de jalousies.»

Il serait inutile d'insister davantage sur l'organisation matérielle de la communauté. On peut dire que la commune offre de frappantes analogies avec la phalange, et nous aurons plus tôt fait de signaler les dissemblances. Les communistes accepteraient volontiers le phalanstère, mais à la condition de modifier les droits respectifs des associés, et de transformer la répartition des produits. C'est là un des points sur lesquels diffèrent les deux écoles.

Les communistes trouvent dans la famille un exemple vivant de justice distributive, et ils disent :

Avant la division du patrimoine, tout est commun entre frères, les plaisirs et les peines, les joies et les douleurs.

Quand il y a abondance, tous en profitent; quand il y a pauvreté, tous en souffrent. Les frères s'asseyent à la même table, au même foyer; ils partagent l'affection des parents, sans distinction d'âge, de force, d'intelligence ou de sexe. S'il y a des préférences, elles sont ordinairement réservées aux plus faibles, à ceux qui ont été disgraciés par la nature. L'amour corrige ainsi les inégalités naturelles et rétablit l'équilibre. Ce n'est qu'à l'ouverture de la succession et à la division du patrimoine que les frères cessent d'être unis; et parfois alors à la plus étroite amitié on voit succéder des haines implacables. La divergence des intérêts a suffi pour amener la discorde.

Les frères peuvent être *inégaux* en forces, en facultés, ils peuvent être dissemblables, mais leurs *droits sont égaux* aux yeux du père commun, comme aux yeux de Dieu. Tous ont *également droit* au développement de leurs *facultés différentes*, à la satisfaction de leurs *besoins inégaux*, dans la limite des ressources de la famille. Chacun travaille selon ses forces et selon ses facultés, dans l'intérêt commun; chacun remplit la fonction qu'il est apte à remplir et fait tout ce qu'il peut; on ne lui demande point davantage; et en retour, chacun participe au bien-être, aux richesses communes, sans qu'on se préoccupe de faire des parts à l'avance, et de les proportionner aux œuvres ou à la capacité. Loin de contester les droits de l'aveugle, de l'idiot ou de l'impuissant, on l'accable de soins et de prévenances pour le dédommager de l'injustice de la nature; car lui aussi est membre de la famille, et il est bien assez malheureux pour avoir droit à des compensations! Si quelqu'un des enfants doit être avantagé, s'il doit être créé des privilèges, en conscience ils sont dus à l'impuissant, et personne ne s'en montrera jaloux, car personne ne voudrait acheter ces avantages au prix d'une infirmité (1).

(1) En Espagne, tout enfant trouvé est noble de droit.

Ainsi vivent les frères, ainsi devraient vivre les hommes.

« On accordera facilement que les humains mèneraient une vie plus heureuse et moins tourmentée s'ils voulaient s'entraider dans leurs travaux, se traiter en frères et non plus en ennemis ; mais on ajoutera que pour se soumettre à ces conditions avantageuses, ils sont trop égoïstes... — Dites donc plutôt qu'ils ne sont pas assez intelligents, puisque, au bout du compte, ils se trouvent dupes de leurs iniquités ! »

Il n'est pas douteux que cette théorie de la fraternité ne fût très-praticable, si tous les hommes avaient reçu la même éducation, si, en outre, il y avait abondance de richesses de toute sorte ou production pouvant excéder tous les besoins réels. L'essentiel est donc de créer avant tout cette abondance qui est la condition *sine qua non* de l'accord et de la bonne harmonie entre les associés. Tous y sont intéressés.

Théoriquement, douze cents individus établis sur une superficie de douze à quinze cents hectares de moyenne fertilité (ce qui est tout au plus la moitié d'une commune ordinaire) ; pourvus d'instruments agricoles, d'un mobilier convenable, d'outils pour l'industrie, etc., peuvent par le travail pourvoir largement à tous leurs besoins. Franklin disait : Si les Français travaillaient chacun trois heures par jour, ils ne sauraient bientôt que faire de leurs richesses. Depuis Franklin, l'art de la production s'est singulièrement développé, la mécanique notamment a fait des progrès gigantesques ; il est fort peu de travaux qui ne puissent être accomplis par des machines.

Un ingénieur anglais, M. Etzler, a publié dernièrement, à l'appui des théories communistes, un livre fort curieux, intitulé : *Le Paradis mis à la portée de tout le monde, sans travail, par les forces de la nature et par la mécanique*, et il l'a dédié à tous les hommes intelligents. Nous ne connaissons rien de plus étourdissant que ce petit volume, et il est

prodigieux de voir l'immense parti que les hommes pourraient tirer des forces que la nature a libéralement mises à leur disposition. M. Etzler s'appuie toujours sur les données de la science actuelle et sur les faits connus. En outre, il propose d'employer exclusivement les forces gratuites, comme le vent et l'eau ; les matériaux dont il veut bâtir ses palais (le sable converti en substances vitrifiées) sont à peu près sans valeur. M. Etzler a construit plusieurs machines ingénieuses qui sont aujourd'hui employées en Amérique et en Angleterre, dans les travaux de défrichement et de terrassement ; il en a donné la description dans un ouvrage spécial, etc., etc. Mais laissons là le paradis de M. Etzler...

Si, du temps de Franklin, il n'aurait fallu que trois heures de travail, par chaque Français, pour créer l'abondance, on peut dire qu'aujourd'hui, avec l'aide des machines, deux heures pourraient suffire. Ainsi posée, la question se réduit à savoir s'il serait possible, au moyen d'une organisation quelconque, d'obtenir de chaque homme, et par jour, deux ou trois heures de travail effectif. Certes, il n'est personne en France, aujourd'hui, il n'est pas même de rentier qui ne travaille en moyenne plus de deux heures par jour. Cependant, si l'on pouvait défalquer tout le temps perdu, tous les travaux inutiles, toute l'activité stérilement dépensée, et ne tenir compte que du temps employé réellement à la production véritable, c'est tout au plus, peut-être, si l'on trouverait en somme, pour chaque Français, une moyenne de deux heures par journée ; et il est infiniment probable que, si le travail était organisé, les produits de toute espèce qui alimentent aujourd'hui la consommation pourraient être obtenus avec une économie des deux tiers dans le temps et dans les frais de tout genre. Il y a d'abord plusieurs millions d'individus qui travaillent avec ardeur à gaspiller des richesses déjà créées, à se ruiner et à ruiner les autres. Quand on ne ferait que réduire ceux-là à l'oisiveté, on y gagnerait certainement de quoi nourrir tous les pauvres

de France! Que serait-ce donc si l'on savait utiliser toutes les activités et toutes les intelligences?

Comment réaliser l'abondance, cette première condition de la fraternité?

« On peut, dit M. Villegardelle, faire deux suppositions: Ou bien le travail sera toujours embrassé avec entraînement, et, dans ce cas, il y aurait accord parfait entre les inspirations de la nature et les prescriptions de l'intérêt social; ou bien le travail ne doit pas devenir un plaisir, et l'on doit compter sur la puissance du devoir, au besoin, sur la puissance de la loi. La première hypothèse, qui est la plus séduisante, se trouve développée par Morelly dans la *Basiliade* et dans le *Code de la Nature*; mais, dans le plan de législation placé à la suite de ce dernier ouvrage, « par forme d'appendice et comme un hors-d'œuvre, » Morelly, prenant les hommes tels qu'ils sont, ou plutôt tels qu'ils sont devenus, ne compte plus tant sur la bonne volonté des travailleurs, et fait des règlements que l'on pourra trouver sévères.

» Raisonnons dans la première hypothèse. On peut démontrer que la communauté de tous biens, de tout secours, peut remuer plus efficacement les hommes que les tristes motifs d'intérêts particuliers qui les retiennent assujettis à des craintes frivoles, à des espérances et à des vues ort bornées, à de timides entreprises, à de basses intrigues, et ne les occupent que des soins, des soucis et des peines d'un avancement, d'une fortune, qui n'influent presque en rien sur le bien de la société. Quoi, dira-t-on, le commerce qui lie les peuples sur la terre, tout fondé qu'il est sur des intérêts particuliers, n'est-il pas une source féconde de commodités, de délices, de richesses, de magnificences, d'industrie, de bon goût, de politesse, etc., etc.? Oui; mais il n'y a pas un tiers des hommes qui en profite; le reste a pour lui les travaux et les inquiétudes, avec à peine de quoi ne pas mourir de faim. (*Basiliade*, chap. II.)

» Admettons que la libre activité de l'homme versera dans le fonds commun des ressources plus que n'y peuvent puiser les besoins, il est clair que les lois, les règlements sont à peu près inutiles, puisque à toute fonction nécessaire répond un goût naturel, une vocation arrêtée dans les individus. « Les avis des chefs seront suivis avec plaisir; personne ne se croira dispensé d'un travail que le concours unanime des efforts rendra amusant et varié. Et les différents emplois ne seront plus des travaux, mais des amusements. » (*Basiliade*, chap. II.)

» Rien ne serait plus facile que la législation d'une telle réunion fraternelle; car de la liberté la plus illimitée résulterait l'ordre le plus parfait. C'est bien alors vraiment qu'on pourrait s'en remettre à la bonne nature, et n'accepter pour règle de conduite que ce précepte inscrit par Rabelais sur la porte de l'abbaye de Thélème : *Fay ce que voudras*; ou cet autre, non moins facile à suivre : *Va, admire et jouis*. » (*Basiliade*, chap. XII.)

« Voilà, sans contredit, la plus douce vie que puissent rêver des êtres libres et intelligents. Pour peu qu'on tienne au bonheur, on doit désirer un état dans lequel « toute contrainte serait inutile, parce que *l'obéissance serait l'accomplissement d'un désir*. » (*Basiliade*, chap. II.)

« Morelly a très-bien senti que la réunion seule des hommes pour un travail commun rendrait ce travail amusant et varié. Il n'a pas fait, sans doute, comme Charles Fourier, la théorie scientifique du travail attrayant; il n'a pas caractérisé les mobiles qui nécessitent impérieusement l'organisation sériale de toutes les fonctions; mais il donne des résultats vivants, il montre la *série et le groupe* en action. Choisissons un exemple de travail varié, celui des grandes routes à percer :

» Les enfants, les femmes, les vieillards, ainsi que les plus robustes, quittent leurs habitations et se divisent par troupes nombreuses; les uns creusent la terre, la transpor-

tent et la répandent ; d'autres détachent, roulent, taillent et posent les pierres. Ceux-ci plantent des arbres aux bords des levées ; ceux d'un sexe ou d'un âge plus faible dressent des tables et des sièges. Il règne dans cette multitude tant d'ordre et tant d'intelligence, les occupations y sont si bien distribuées, que des travaux immenses s'exécutent avec une promptitude merveilleuse, et paraissent des jeux (1). (*Basil.*, ch. III.)

» En fait donc, Morelly entend comme Fourier la distribution des travaux. Il a dû même plus compter que le socialiste du dix-neuvième siècle sur la puissance de la vocation et de l'attrait ; car, dans son régime de communauté, chacun participant au bien-être par cela qu'il est membre vivant de la république, on sent qu'il faut recourir à des mobiles autres que l'intérêt et les récompenses matérielles. Ces mobiles, purement moraux, Morelly les trouve dans « l'attrait qu'offre un travail librement choisi ; » dans le besoin d'estime, d'amour et de gloire, auquel l'homme sacrifie, dit Pascal, et le repos et la vie même. C'est là un beau rêve, dont la réalisation détruirait, entre les membres de la famille humaine, tous les rapports fondés sur l'intérêt et sur le calcul, et par conséquent toute espèce de prostitution.

» Prenons maintenant la seconde hypothèse, qui paraîtra peut-être plus acceptable : supposons que tous les travaux ne puissent pas devenir attrayants par eux-mêmes. — Quel moyen faudra-t-il employer pour que les fonctions utiles à l'état social ne restent pas en souffrance ? Choisira-t-on pour mobile l'intérêt ou le devoir ? Fourier, sans refuser absolument le secours de la loi morale, emploie le ressort de l'intérêt individuel et des récompenses matérielles ; il veut qu'on accorde une plus forte rétribution à certains travaux. Morelly compte uniquement sur la puissance de

(1) Un fait historique plus concluant et plus décisif, ce sont les travaux de terrassement du Champ-de-Mars, pour les fêtes de la fédération.

l'attraction morale, et au besoin sur le sentiment du devoir et de l'obéissance à la loi commune. Nous avouons, malgré notre admiration profonde pour le génie organisateur de Charles Fourier, et tout en accordant que son procédé sociétaire est plus en rapport avec nos habitudes et avec nos lois commerciales, que la solution de Morelly est plus conforme aux principes de justice qui doivent gouverner les sociétés humaines. En effet, un des caractères de tout accord social, c'est que chacun, reconnaissant aux autres associés les mêmes droits qu'à soi-même, renonce à toute espèce de privilège, et n'use de la supériorité de sa force et de son talent que dans l'intérêt commun. C'est à cette condition de tout rapporter à la masse que, dans une société assez nombreuse, la cotisation des forces *inégales* et des talents *variés* peut assurer au faible comme au fort, à l'infirme comme au valide, une moyenne proportionnelle de bien-être qu'il serait impossible de se procurer dans l'état de lutte et d'antagonisme. »

En ce qui concerne la production et l'organisation du travail, la doctrine des communistes peut être ramenée aux principes suivants :

Où le travail peut être rendu attrayant, ou il ne peut pas l'être.

Dans le premier cas, chaque aptitude, chaque goût naturel correspondant à une fonction nécessaire, il y a équilibre possible entre les besoins et les moyens; il ne reste plus qu'à résoudre expérimentalement le problème, à essayer le mécanisme décrit par Fourier, ou à chercher dans la même voie.

Dans le second cas, on accordera tout au moins que certains travaux peuvent être accomplis par le libre développement des activités; que les travaux répugnants pourront être simplifiés, rendus plus faciles, enfin exécutés en majeure partie par des moteurs inanimés. Qui pourrait soup-

çonner les progrès de la mécanique, dans une société où chacun serait intéressé à l'application des forces naturelles, au perfectionnement des machines? Si la science est impuissante, on fera appel au dévouement, on organisera des corporations de dévoués qui obéiront au point d'honneur, au sentiment du devoir, comme les chevaliers, comme les ordres religieux et militaires (1).

Enfin, si le dévouement est en défaut, s'il ne se rencontre point d'hommes de bonne volonté, — comme il importe à la société que chaque fonction utile soit remplie, — on soumettra, au besoin, les sociétaires à la loi du recrutement; on décrètera, par exemple, que de dix-huit à vingt ans tout citoyen, sans exception aucune, sera tenu de servir dans les corps d'utilité publique, de payer sa dette d'honneur envers la société (2). Ainsi déjà se recrute ou devrait se recruter l'armée employée à la destruction. Si le point d'honneur a pu métamorphoser les poltrons en braves, si l'esprit de corps et le ton militaire ont pu inspirer au plus lâche le courage des champs de bataille, et stigmatiser la peur, qui n'est souvent que l'instinct naturel de la conservation, pourquoi donc, à défaut d'autre mobile, le ton et le point d'honneur ne stimuleraient-ils pas les paresseux? Si tant est qu'il y ait des fainéants, des hommes rebelles à toute activité (quelles que soient les conditions du travail!), le jour où l'oisivité emportera l'infamie, le

(1) Voir dans Fourier la description des petites hordes et des petites bandes.

(2) Il va sans dire que ceux qui trouveraient ces lois ou ces règlements trop sévères pourraient refuser de s'y soumettre, mais à la condition de se retirer de l'association. L'association est volontaire, mais tous les associés sont tenus de se conformer aux lois acceptées, tant que ces lois sont en vigueur. On en peut demander la réforme, mais on ne peut refuser l'obéissance. Pour ceux donc que la communauté ne satisfait pas, liberté pleine et entière de vivre à l'écart, de vivre seuls, pourvu qu'ils ne viennent pas troubler le bonheur des autres.

jour où celui qui aura reculé devant le travail sera stigmatisé à l'égal de celui qui recule devant l'ennemi, il n'y aura de fainéants que parmi les organisations vicieuses ; et alors on pourra infliger aux paresseux des peines disciplinaires, telles que l'oisiveté forcée, absolue, pendant un certain temps, et bientôt ils demanderont à se réhabiliter dans l'opinion publique par des services éclatants, par des travaux exceptionnels ; où bien on les considérera comme des malades dignes de compassion, et on les soumettra à un traitement.

Résumons l'ensemble du système :

Les communistes reconnaissent et proclament que les hommes sont INÉGAUX *en forces, en facultés, en besoins* ; mais ils soutiennent que tous sont ÉGAUX *en droits*, que tous *doivent accomplir leur destinée*, que tous, par conséquent, ont également droit au libre développement de leurs facultés *différentes*, à la satisfaction de leurs besoins *inégaux*.

Aux inégalités naturelles les communistes ne veulent point ajouter les inégalités sociales, et greffer les unes sur les autres ; ils ne pensent point que ceux qui ont été le plus généreusement doués par la nature doivent être encore le plus largement dotés par la société.

A leurs yeux, les capacités différentes, les inégalités naturelles, caractérisent surtout la diversité des aptitudes, la spécialité des vocations ; elles doivent déterminer l'emploi, la fonction, le grade hiérarchique de chaque fonctionnaire, mais elles ne confèrent aucun privilège dans la répartition des richesses ou des moyens de jouissances. Les capacités reconnues ont le droit de choisir parmi les fonctions vacantes, comme aujourd'hui les premiers numéros de l'école Polytechnique ont le droit d'opter pour les mines, pour les ponts-et-chaussées, pour l'artillerie ou pour le génie ; elles sont de plus appelées à diriger les travaux.

Les communistes admettent donc la hiérarchie ; il y a chez eux des grades différents, des chefs d'emploi et de

simples travailleurs, des hommes reconnus plus capables dans leur spécialité; mais les associés ne tracent entre eux aucune ligne de démarcation, aucune catégorie. Toutes les fonctions sont regardées comme également utiles, comme également honorables, et tous les fonctionnaires, depuis le premier jusqu'au dernier, sont membres de la grande famille et vivent en véritables frères. Chacun doit suivre sa vocation naturelle, travailler dans l'intérêt général, selon ses forces et selon ses facultés, et par cela même il acquiert le droit de participer aux jouissances sociales, de consommer selon ses besoins, dans la limite des ressources de la communauté.

Travailler selon ses forces, ses facultés, ses aptitudes naturelles, voilà *le devoir*; consommer selon ses besoins et selon ses goûts, voilà *le droit* de chaque sociétaire. Les droits de tous seront pleinement garantis si chacun veut accomplir son devoir, c'est-à-dire reconnaître et respecter les droits des autres, comme il voudrait que ses propres droits fussent reconnus et respectés.

La répartition n'étant plus en raison du grade hiérarchique, de la position du travailleur, la médiocrité n'a plus intérêt à briguer les hauts emplois, à cabaler pour arriver à telle fonction spéciale, pour exclure la capacité du commandement. Les plus capables et les plus dignes sont naturellement appelés à exercer la direction, et ils sont d'autant plus aimés et honorés, que les titres ou les grades ne confèrent aucun privilège.

Certains socialistes ont voulu partager les hommes en différentes classes, et, par la bouche des capacités, ils ont dit aux classes inférieures : « Nous sommes des hommes de génie, vous n'êtes que d'humbles travailleurs. Vous serez logés dans les plus vilaines chambres, vous serez nourris à la dernière table, où vous mangerez nos restes, vous serez vêtus des étoffes les plus grossières. A nous, les hommes de génie, les plus somptueux appartements et les étoffes les

plus riches, à nous le luxe et les joies du luxe ; à vous le sentiment de votre faiblesse et la honte de l'exclusion. Formons des classes, marquons des rangs, établissons partout des distinctions nécessaires ; qu'il y ait des premiers et des derniers ; que partout des privilèges soient réservés à notre mérite, et consacrent votre insuffisance et votre infériorité. Nous suivons les lois de la nature, qui a fait des forts et des faibles, des intelligents et des incapables. Elle vous a mal partagés, tant pis pour vous ! nous avons été mieux partagés, tant mieux pour nous ! nous ne sommes point cause de votre malheur, et il ne nous appartient point de corriger l'œuvre de Dieu, de réformer les arrêts du hasard et du destin. Puisque nous avons eu la meilleure part dans les dons de la nature, nous devons encore avoir la meilleure part dans les jouissances sociales... — Voilà la justice ! »

Les communistes prétendent qu'une semblable justice n'est bonne qu'à susciter des haines implacables, qu'à perpétuer la discordance et la guerre. L'écrivain auquel nous avons emprunté ces lignes, traitant d'utopiste à utopiste, répond ainsi à ce discours :

« Mais le moins intelligent n'a-t-il pas le droit de vous répondre : Est-ce ma faute, à moi, si la nature ne m'a pas doué de facultés éminentes, si elle ne m'a pas accordé le privilège du génie ? ne suis-je pas assez malheureux d'avoir reçu une intelligence inférieure à la vôtre, et n'est-ce pas un assez cruel supplice déjà que la conscience de ma médiocrité ? Pourquoi venez-vous donc ajouter à mon malheur par vos distinctions humiliantes ? Vous établissez des classes dans la société, et vous me rejetez aux derniers rangs : cependant j'ai travaillé comme vous ; vous êtes plus habiles que moi, mais chacun fait ce qu'il peut, selon ses forces et selon les facultés qu'il a reçues de la nature. Le hasard vous a donné l'intelligence, moi j'ai reçu la force ; associons-nous, soyons égaux, vivons en frères. Mais non ; nous avons travaillé tous ensemble à faire venir les fruits de ce verger :

à vous, les plus habiles, l'émondage et la greffe ; moi, j'ai bêché péniblement la terre, j'ai arrosé les arbres ; ces fruits sont le résultat de notre travail commun, et vous me dites : Ces fruits délicats, il t'est défendu d'y toucher ; ils sont réservés à la table des riches, où tu n'as pas le droit de t'asseoir. — Vous voyez bien que vous profitez de mon travail sans que je profite de votre talent ! nous ne sommes plus associés, nous devenons ennemis ; vous proclamez le droit naturel de la capacité, je proclame le droit de la force, qui est aussi un droit naturel ; vous êtes cent, nous sommes mille, eh bien !... — Voilà ma justice ! »

En fait de répartition, les communistes donc n'admettent pas plus le droit de la capacité que le droit de la force ; mais ils admettent la hiérarchie, des chefs et des sous-chefs chargés de diriger les travaux, de commander à la manœuvre. La direction et le commandement appartiennent aux plus capables ; voilà, selon eux, tous les privilèges de la capacité. Ils disent aux hommes supérieurs :

Nous reconnaissons, nous aimons votre supériorité ; nous reconnaissons que vous devez remplir les hauts emplois, c'est-à-dire diriger les activités et les intelligences. A cela nous sommes tous intéressés, et nous sommes prêts à vous obéir avec dévouement à l'atelier, à tenir compte de vos avis dans les conseils, à vous accepter pour chefs, c'est-à-dire à vous donner librement nos suffrages. Mais capacité oblige. Ces facultés supérieures que vous possédez, que nous admirons et que nous aimons en vous, vous ne vous les êtes pas données : il a plu à la nature de vous en doter, et elle avait ses raisons. Votre *devoir* est de développer ces facultés, d'en tirer tout le parti possible dans l'intérêt de l'humanité. N'oubliez pas que les élus de Dieu, les hommes qu'il a marqués au front du sceau radieux de l'intelligence, qu'il a chargés de guider et de protéger les autres, sont précisément ceux auxquels il a imposé la plus grande responsabilité, et les plus grands devoirs à remplir.

Chantez; poètes, vous tous qui avez reçu l'inspiration, chantez; nous, humbles travailleurs, nous vous écouterons avec plaisir, avec reconnaissance, et en retour nous pourrions à vos besoins par notre travail; car, de même que vous avez été créés pour chanter, nous avons été créés pour cultiver la terre. Poètes et laboureurs, nous remplissons les uns et les autres des fonctions nécessaires, indispensables, nous nous rendons utiles dans la mesure de nos forces et de nos facultés; nous faisons les uns et les autres ce que nous pouvons, ce que nous devons faire, nous *accomplissons notre destinée*. Aux yeux de Dieu, comme aux yeux de la société, notre bonne volonté étant égale, nous devons être considérés comme également méritants, puisque nous avons également fait *tout notre devoir*, puisque nous avons, les uns et les autres, rempli des fonctions également nécessaires, les fonctions pour lesquelles nous avons été créés.

Si vous dites qu'à vos facultés supérieures correspondent des besoins exceptionnels, nous répondons : Il est possible que vous éprouviez d'autres besoins, et chacun a droit à la satisfaction de ses besoins, dans la mesure des ressources communes; nous ne contestons donc pas votre droit. Mais, comme c'est par l'intelligence plutôt que par l'organisation physique que vous différez de nous, vos besoins exceptionnels sont surtout des besoins intellectuels ou des besoins moraux, besoins de gloire, d'ambition, d'amour, d'enthousiasme, de reconnaissance, etc... Oh! pour ces besoins-là, nous avons de quoi les satisfaire, et vous pouvez puiser largement dans notre fonds inépuisable, car nous avons de l'enthousiasme à l'infini, de la gloire et de l'admiration pour tous!

Pour encourager, pour stimuler le talent, nous mettons à sa disposition des laboratoires, des ateliers, des bibliothèques, toutes les ressources de la communauté; nous lui fournissons largement toutes les avances et tous les instruments nécessaires, car nous sommes intéressés dans le résultat de

ses œuvres; nous faisons les frais de son éducation, les frais des essais et des expériences de toutes sortes qu'il voudra tenter. Pour récompenser les génies de tout genre et pour les récompenser dignement, nous avons encore, outre le bien-être et les aisances de la vie physique, les honneurs, les hommages, les statues, l'immortalité des souvenirs, la seule monnaie qui puisse convenir au génie et qui soit vraiment digne de lui. Prenez; jamais nous ne trouverons le tribut trop lourd, car l'admiration est un impôt volontairement, spontanément consenti, une dette qu'on acquitte toujours avec joie.

Que si vos besoins exceptionnels étaient non-seulement des besoins d'un autre ordre, mais encore des besoins plus coûteux; que si la société n'était pas assez riche pour les satisfaire; que s'il fallait, pour y pourvoir, une heure de surcroît de travail par chaque associé pendant un jour, pendant deux jours, pendant huit jours, pendant un mois, ce qui représente aujourd'hui le travail ordinaire de deux, de quatre, de dix hommes pendant une année entière, l'association serait encore fière de vous donner cette marque de reconnaissance, de vous offrir à titre d'hommage ce tribut volontaire; mais sachez bien que vous n'auriez pas le droit de le réclamer, de l'exiger, encore moins de l'imposer.

Chantez donc, poètes, puisque vous avez été créés pour chanter, chantez pour votre gloire et pour nos plaisirs; artistes, faites des chefs-d'œuvre, et vous ne nous trouverez point ingrats; nous saurons vous tresser des couronnes ou vous offrir des récompenses nationales. Mais ne venez point, au nom de votre génie, nous contester nos droits de sociétaires, dresser des catégories humiliantes et nous parquer aux derniers rangs, pour nous exploiter plus à l'aise. N'avons-nous pas, comme vous, droit de participer aux douceurs de la vie, droit de jouir de vos œuvres, comme vous avez droit de profiter de notre travail?

— On dira que les poètes sont rares, doués d'une orga

nisation spéciale, privilégiée, tandis que le globe est peuplé de laboureurs et d'artisans. Les communistes n'apprécient point les hommes selon le rapport de l'offre à la demande, mais ils répondent :

Si la nature est avare de poètes, c'est qu'il suffit d'un Homère pour charmer la Grèce, tandis qu'il faut des millions de cultivateurs pour la nourrir ; c'est que l'*Iliade* suffit à la consommation de plusieurs siècles, et que les œuvres du génie sont impérissables, *inconsommables*, pour ainsi dire, tandis que les fruits du travail et les fruits de la terre, étant incessamment anéantis, ont besoin d'être incessamment renouvelés. La nature *proportionne les moyens aux besoins*, les vocations aux emplois à remplir. Comment l'homme voudrait-il tirer un privilège de la mission qu'il a reçue, convertir *son devoir en un droit* exceptionnel ? On peut toujours répondre aux capacités exigeantes : C'est vous que Dieu a choisis pour être illustres, aimés et admirés entre tous ; c'est à vous qu'il a confié la direction des hommes et des choses ; c'est à vous qu'il a donné la gloire et l'immortalité en partage, les plus brillantes facultés, tous les privilèges du génie, les joies ineffables du travail attrayant par excellence ; et, comme si ce n'était pas assez encore, vous demandez à prélever un tribut sur notre travail, vous exigez une part de notre salaire, plusieurs jours de notre existence !

Quelques-unes de ces idées ont été traduites en beau langage par un vigoureux défenseur de l'égalité, par M. P. J. Proudhon, dans son mémoire *sur la Propriété*, un des livres les plus remarquables et les plus hardis qui aient été publiés depuis longtemps.

« Qu'Homère me chante ses vers, j'écoute ce génie sublime, en comparaison duquel moi, simple pâtre, humble laboureur, je ne suis rien. En effet, si l'on compare œuvre à œuvre, que sont mes fromages et mes fèves au prix d'une *Iliade* ? Mais que, pour salaire de son inimitable poème, Homère veuille me prendre tout ce que j'ai et faire de moi

son esclave, je renonce au plaisir de ses chants, et je le remercie. Je puis me passer de *l'Iliade*, et attendre, s'il le faut, *l'Énéide*; Homère ne peut se passer vingt-quatre heures de mes produits. Qu'il accepte donc le peu que j'ai à lui offrir, et puis, que sa poésie m'instruise, m'encourage, me console.

» Quoi! direz-vous, telle sera la condition de celui qui chanta les hommes et les dieux! l'aumône avec ses humiliations et ses souffrances! Quelle générosité barbare! — Ne vous exclamez pas, je vous prie; la propriété fait du poète un Crésus ou un mendiant; l'égalité seule sait l'honorer et l'applaudir. De quoi s'agit-il ici? de régler le droit de celui qui chante et le devoir de celui qui écoute. Or, remarquez ce point, très-important pour la solution de cette affaire: tous deux sont libres, l'un de vendre, l'autre d'acheter; dès ce moment leurs prétentions respectives se comptent pour rien, et l'opinion, juste ou exagérée, qu'ils peuvent avoir, l'un de ses vers, l'autre de sa libéralité, ne peut influencer sur les conditions du contrat. Ce n'est plus dans la considération du talent, mais dans celle des produits, que nous devons chercher les motifs de notre arbitrage.

» Pour que le chantre d'Achille obtienne la récompense qui lui est due, il faut donc qu'il commence par se faire accepter: cela posé, l'échange de ses vers contre un honoraire quelconque, étant un acte libre, doit être en même temps un acte juste, c'est-à-dire que l'honoraire du poète doit être égal à son produit. Or, quelle est la valeur du produit?

» Je suppose d'abord que cette *Iliade*, ce chef-d'œuvre qu'il s'agit de rétribuer équitablement, soit, en réalité, d'un prix infini; on ne saurait exiger davantage. Si le public, qui est libre d'en faire l'acquisition, refuse de l'acheter, il est clair que le poème ne pouvant être échangé, sa valeur intrinsèque ne sera point diminuée; mais sa valeur échangeable, ou son utilité productive, est réduite à zéro, est nulle. C'est donc entre l'infini, d'une part, et le néant, de l'autre, à distance égale de tous deux, puisque tous les

droits et toutes les libertés veulent être également respectés, que nous devons chercher la quotité du salaire à adjuger ; en d'autres termes, ce n'est plus la valeur intrinsèque, mais la valeur relative de la chose vendue, qu'il s'agit de fixer. La question commence à se simplifier : quelle est maintenant cette valeur relative ? quel traitement mérite à son auteur un poëme comme l'*Iliade* ?

» Ce problème était, après les définitions, le premier que l'économie politique eût à résoudre ; or, non-seulement elle ne l'a pas résolu, elle l'a déclaré insoluble... » Puis M. Proudhon prend à partie J. B. Say, le *proto-parens*, le *trismégiste* de l'économie, comme il l'appelle, et il le secoue d'une rude façon... Un peu plus loin il reprend :

« On trouverait plutôt dans le talent des motifs de rabaisser son salaire que de l'élever au-dessus de la condition commune, si, de son côté, le talent ne trouvait dans son excellence un refuge contre le reproche des sacrifices qu'il exige. Tout producteur reçoit une éducation, tout travailleur est un talent, une capacité, c'est-à-dire une propriété collective, mais dont la création n'est pas également coûteuse. Peu de maîtres, peu d'années, peu de souvenirs traditionnels, sont nécessaires pour former le cultivateur et l'artisan : l'effort générateur, et, si j'ose employer ce langage, la durée de la gestation sociale, sont en raison de la sublimité des capacités. Mais tandis que le médecin, le poëte, l'artiste, le savant, produisent peu et tard, la production du laboureur est beaucoup moins chanceuse et n'attend pas le nombre des années (1). Quelle que soit donc la capacité d'un homme, dès que cette capacité est créée, il ne s'appartient plus : semblable à la matière qu'une main indus-

(1) Ainsi donc la même raison qui sert à justifier aujourd'hui les hauts traitements des capacités, dans une société où l'individu est obligé de faire les avances de son éducation, s'oppose à une rétribution supérieure, dès que la société elle-même fait tous les frais, se charge d'élever le travailleur.

trieuse façon, il avait la faculté de devenir, la société l'a fait être. Le vase dira-t-il au potier : Je suis ce que je suis, et je ne te dois rien ?

» Sans doute, l'homme ne vit pas seulement de pain ; il doit encore, selon la parole de l'Évangile, *vivre de la parole de Dieu*, c'est-à-dire aimer le bien et le pratiquer, connaître et admirer le beau, étudier les merveilles de la nature. Mais pour cultiver son âme, il faut bien qu'il commence par entretenir son corps. Ce dernier devoir l'emporte autant par la nécessité que l'autre l'emporte par la noblesse. S'il est glorieux de charmer et d'instruire les hommes, il est honorable aussi de les nourrir. Lors donc que la société, fidèle au principe de la division du travail, confie une mission d'art ou de science à l'un de ses membres, en lui faisant quitter le travail commun, elle lui doit une indemnité pour tout ce qu'elle l'empêche de produire industriellement, mais elle ne lui doit que cela (1). S'il exigeait davantage, la société, en refusant ses services, réduirait ses prétentions au néant. Alors, obligé pour vivre de se livrer à un travail auquel la nature ne l'a pas destiné, l'homme de génie sentirait sa faiblesse, et s'abîmerait dans la pire des existences, etc., etc. »

Citons quelques lignes d'un autre écrivain, de M. Louis Blanc :

« . . . En prêchant l'association universelle des hommes, fondée sur l'amour ; en demandant que l'industrie fût organisée régulièrement et qu'elle établît son empire sur les ruines d'un régime de désordre et de guerre, les saint-simoniens montraient une intelligence parfaite des lois qui, dans l'avenir, doivent régir l'humanité. Mais ils renversaient d'une main l'édifice qu'ils élevaient de l'autre, dans cette formule fameuse : *A chacun suivant sa capacité, à cha-*

(1) Un communiste aurait dit : La société doit pourvoir à tous ses besoins, mais elle ne lui doit que cela.

que capacité suivant ses œuvres. Formule équitable et simple en apparence, mais en réalité subversive et inique.

» Que l'inégalité, mère de la tyrannie, se produise dans le monde, au nom des succès de l'esprit ou bien au nom des victoires de la force, qu'importe ? Dans l'un et l'autre cas, la charité disparaît, l'égoïsme triomphe, et le principe de la fraternité humaine est foulé aux pieds. Examinez la famille : Le père, dans le partage des fruits qu'il distribue à ses enfants, prend-il en considération la différence des services qu'ils rendent ou celle des besoins qu'ils éprouvent ? Lui-même, lui qui porte tout le fardeau de l'association domestique, ne retranche-t-il pas volontiers de ses jouissances pour satisfaire les exigences d'un fils malade, pour accroître le bien-être d'un fils ignorant ou débile ? Voilà la charité en action. Que l'État se modèle sur la famille ; hors de là, il n'y a que violence et injustice. Rétribuer chacun selon sa capacité ! Eh, que faire alors des idiots ? que faire des infirmes ? que faire des vieillards frappés d'une incurable impuissance ? Les laisser mourir de faim ? Il le faut, si on affirme que la société ne doit à ceux qui la composent qu'en raison de ce qu'elle reçoit d'eux. La logique saint-simonienne était donc homicide ? Non, elle était seulement inconséquente ; car elle admettait des hospices pour les invalides, et Bicêtre pour les fous. Prétendre qu'il est convenable qu'un homme s'adjuge, en vertu de sa supériorité intellectuelle, une plus large part des biens terrestres, c'est s'interdire le droit de maudire l'homme fort qui, aux époques de barbarie, asservissait les hommes faibles, en vertu de sa supériorité physique ; c'est tout simplement transformer la tyrannie. Les saint-simoniens, il est vrai, posaient en principe qu'il est bon de stimuler le talent par la récompense, et c'était dans l'utilité sociale qu'ils croyaient puiser la justification de leur formule. Mais est-il nécessaire que la récompense soit matérielle, qu'elle s'évalue en richesses ? Il est pour l'homme, grâce au ciel, d'autres et de plus énergiques mobiles. Avec

un morceau de ruban qu'il promettait d'attacher à la boutonnière des plus braves, Napoléon a fait voler au-devant de la mort une armée d'un million d'hommes. Le mot *gloire*, bien ou mal compris, a fait à l'univers ses destinées. Par quelle fatalité désastreuse, ce qui a suffi lorsqu'il s'agissait de détruire ne suffirait-il pas quand c'est de produire qu'il s'agit? Est-ce que les grands hommes n'ont pas toujours cherché et trouvé leur principale récompense dans l'exercice même de leurs hautes facultés? Si la société eût voulu récompenser dignement Newton, elle y eût été impuissante: il n'y avait pour Newton d'autre récompense équitable et suffisante que la joie qu'il dut ressentir quand son génie eut découvert les lois qui gouvernent les mondes.

» Il y a deux choses dans l'homme: des besoins et des facultés. Par les besoins, l'homme est passif; par les facultés, il est actif. Par les besoins, il appelle ses semblables à son secours; par les facultés, il se met au service de ses semblables. Les besoins sont l'indication que Dieu donne à la société de ce qu'elle doit à l'individu; les facultés sont l'indication que Dieu donne à l'individu de ce qu'il doit à la société. Donc il est dû davantage à celui qui a le plus de besoins (1), et il est permis d'exiger davantage de celui qui a le plus de facultés. Donc, d'après la loi divine, écrite dans l'organisation de chaque homme, une intelligence plus grande suppose une action plus utile, mais non pas une rétribution plus considérable; et l'inégalité des aptitudes ne saurait légitimement aboutir qu'à l'inégalité des devoirs.

(1) L'homme a des besoins physiques dont la nature elle-même assigne la limite. Il y a des besoins moraux qui, dans une association régulière et progressive, trouveraient à se satisfaire et à se développer collectivement. Quant aux besoins purement factices, que crée une civilisation vicieuse et corrompue, et d'où peuvent naître des exigences extravagantes, ils ne constitueraient dans une association régulière que des maladies individuelles que la société se devrait non pas d'alimenter, mais de guérir.
(Note de M. Louis Blanc.)

La hiérarchie par capacités est nécessaire et féconde ; la rétribution par capacités est plus que funeste, elle est impie. » (*Histoire de Dix Ans.*)

Nous n'avons point à exposer ici d'une manière complète les théories des communistes. Cependant, pour être juste, nous devons repousser en passant trois objections ou plutôt trois calomnies qu'on a coutume de lancer contre les socialistes en général, et surtout contre les partisans de la communauté.

On leur reproche d'anéantir, de confisquer la liberté individuelle, d'abolir la paternité et la famille, de mettre en commun jusqu'aux femmes et aux enfants ! Ces trois accusations sont fausses, elles sont niaises, elles sont absurdes.

Les communistes et les socialistes admettent toutes les libertés : la liberté d'agir, de penser, et d'exprimer sa pensée, etc. Cependant il est une liberté qu'ils proscrivent, nous devons le reconnaître, mais c'est la seule : c'est la liberté de vivre sans travailler, la liberté de vivre du travail d'autrui, la liberté de ne pas accomplir son devoir et de violer la liberté des autres. Ils reconnaissent que chacun est libre de choisir la fonction qu'il lui plaira d'exercer, mais ils veulent que chaque citoyen, à moins d'être absolument incapable, remplisse un rôle utile. A cette seule condition, le bien-être, la sécurité, la liberté lui sont garantis. C'est pour assurer à tous les hommes la même liberté qu'ils reconnaissent à tous des droits égaux, qu'ils soumettent chacun à la loi du devoir. Dira-t-on qu'il n'y a plus de liberté, quand la liberté existe pour tous ? Pour que la liberté fût abolie, dans une société où tous les citoyens jouissent des mêmes droits politiques, où la loi est l'expression de la volonté générale ou de la raison publique, il faudrait que la majorité des sociétaires renonçât volontairement à la liberté. Or, comment cela serait-il possible ? comment cela est-il même supposable ? L'objection

n'est pas sérieuse. L'association, loin de gêner la liberté individuelle, met au service de chaque homme les forces collectives. Isolé, il est réduit à sa propre impuissance; associé, il dispose de mille bras toujours prêts à l'aider, à le secourir, à contribuer à son bonheur. Il suffit qu'un désir soit manifesté pour que l'association s'efforce aussitôt d'y satisfaire.

La communauté, tout comme le phalanstère, c'est la démocratie organisée. Tout citoyen jouit des droits civils et des droits politiques, participe à la nomination des chefs ou magistrats, à la gestion des intérêts sociaux. L'administration est préposée au maintien de l'ordre, à la direction et à la surveillance des travaux, à l'exécution des lois librement consenties; mais elle relève en définitive des citoyens qui lui ont confié temporairement l'autorité, et qui peuvent à tout instant révoquer leurs mandataires. La véritable garantie de la liberté est dans l'organisation même, dans la constitution du pouvoir.

Les chefs élus ne sont donc ni maîtres ni souverains; ils ne disposent ni des personnes ni des propriétés; ils ne peuvent jamais introduire dans la commune le régime du bon plaisir ou du despotisme. Cependant l'influence qu'ils exercent est grande, car elle est précisément en raison de la confiance qu'ils ont inspirée, de l'estime qu'ils ont su conquérir. Il n'y a ni consul ni dictateur dans la communauté ou dans le phalanstère: il y a le conseil de régence, plus des chefs de service librement élus et toujours révocables, dont les attributions spéciales sont limitées, dont les intérêts sont toujours identiques aux intérêts de l'association. Les fonctions du premier magistrat, du maire ou du président, se bornent à diriger les délibérations, à proposer des mesures que l'assemblée de tous les associés accepte ou rejette, et qui ne peuvent jamais devenir exécutoires qu'après avoir obtenu l'assentiment formel de la majorité.

Le pouvoir dans la commune ne saurait donc jamais ins-

pirer aucune crainte sérieuse aux amis les plus soupçonneux de la liberté; car la commune est seule souveraine, et tout associé participe aux délibérations, est admis à exprimer son opinion et son vote.

Dans les affaires particulières de la commune, le pouvoir central n'a point comme aujourd'hui la toute-puissance. Les rapports des communes entre elles sont réglés par des délégués dans les conseils provinciaux, comme les rapports des provinces ou des départements sont réglés par les députés de la nation entière.

C'est le gouvernement démocratique dans toute sa vérité; c'est, d'un côté, l'indépendance absolue de la commune dans ses propres affaires; c'est, de l'autre, l'accord et l'unité pour tous les intérêts généraux, etc., etc. Mais nous n'avons pas à aborder le côté politique des différentes théories sociales.

On leur reproche d'abolir la paternité et la famille. C'est un reproche qu'on peut faire à Platon ou à Campanella, il est vrai; c'est le reproche qu'on peut faire à la société actuelle, qui réduit forcément les ouvriers de l'industrie à vivre dans la promiscuité et le concubinage; mais on ne saurait lancer une pareille accusation contre les communistes, encore moins la motiver. On leur reproche encore de vouloir la communauté des femmes et des enfants!... Cette idée n'a pu naître que dans un temps où les êtres humains pouvaient devenir des *objets de propriété*, comme dans les sociétés fondées sur l'esclavage, ou des instruments de production et rien de plus, comme dans l'industrie moderne.

Les socialistes pensent que les femmes, que les enfants sont des membres de la famille universelle, des êtres humains et non *des choses*, que dès lors ils *s'appartiennent* et ne peuvent être *ni appropriés ni mis en commun*.

L'association, pour les socialistes de toutes les écoles, c'est la mise en commun des *forces* pour la production, des *ressources* pour la consommation, et non par la mise en commun des *personnes*. Chacun contribue selon ses forces

au bien-être général, c'est tout ce qu'on demande de lui; mais il conserve son entière indépendance, sa personnalité, la liberté de ses affections, le choix de ses amis. Chacun a sa famille, son appartement à lui, son intérieur, son foyer, où il peut se retirer à son gré comme dans un inviolable sanctuaire. Ce qu'il y a de commun, ce sont les salles publiques de réception, de récréation, de lecture, où l'on descend quand on veut se mêler à la foule, rencontrer ses amis, jouir des plaisirs de la causerie et de la société, etc.

Mais tout cela existe aujourd'hui déjà, tout cela a été réalisé en petit, dans les établissements thermaux des bords du Rhin ou des Pyrénées, et même dans les grands hôtels de nos cités.

Morelly, dans ses lois, traite longuement des formalités du mariage. Il n'admet ni la pluralité des femmes, ni la pluralité des maris; il ne permet même pas la maîtresse et l'amant, deux choses assez généralement acceptées aujourd'hui, et pratiquées par nos vertueux contemporains. Il n'admet ni les amours doubles, ni les amours triples. Le divorce est toléré comme exception, comme soupape de sûreté; mais on ne divorce point à la légère, et les précautions qu'il prescrit pourraient paraître excessives aux méthodistes les plus scrupuleux. L'adultère est sévèrement puni, qu'il provienne du fait de l'homme ou du fait de la femme, etc. (1).

Ah! si la morale des communistes était mise à l'ordre du jour, et si on tenait la main à ce qu'elle ne fût pas violée; ceux qui la calomnient, en l'accusant d'être trop libre, trop relâchée, seraient les premiers à la trouver intolérante, oppressive; si les lois de Morelly sur l'adultère étaient en

(1) « Les adultères seront enfermés pendant un an; après quoi, un mari ou une femme pourra reprendre le coupable, s'il ne l'a pas répudié immédiatement après son infidélité, et cette personne ne pourra jamais se marier à son adultère. » (Morelly, Code, lois pénales, 411.)

vigueur, combien de femmes honnêtes, combien d'hommes honorables qui seraient marqués d'infamie!

Tous les enfants, il est vrai, sont élevés aux frais de la société, qui se charge de leur faire donner une brillante éducation; ils vont à l'école, au lycée de la commune. On peut dire qu'ils sont les enfants de la communauté, comme on dit aujourd'hui que tous les Français sont *les enfants de la France* : — cela est juste. Il est encore vrai que la société les protège tous également, veille sur eux avec une égale sollicitude. Qu'y a-t-il donc là de si étrange, de si monstrueux? Est-ce que je serais privé des joies et des douceurs de la paternité si je n'avais plus à m'inquiéter de l'avenir de mes enfants? Est-ce que mes enfants n'auraient plus ni père ni mère du moment où ils n'auraient plus que des caresses à recevoir, que de l'affection à témoigner?

On dit encore aux socialistes qu'ils seront sans patrie, que leur existence sera sans raison et sans objet, quand ils ne posséderont pas divisément un morceau de terre à gratter de leurs bras amaigris, à engraisser de leurs sueurs, pas même une hutte où ils puissent endurer le froid, jeûner la faim et mourir misérables! — Mais, à ce compte, combien de millions d'individus dont l'existence est sans objet, sans raison, qui sont sans patrie!

Ce sont là des mots, des phrases plus ou moins sonores; ce ne sont pas des arguments. On dirait, en vérité, que l'homme n'a d'autre destinée ici-bas que de s'approprier, n'importe par quels moyens, une petite partie du sol pour en exclure les autres, pour y dresser sa couche et y creuser sa tombe; on dirait que les affections de toute sorte, que la vie de l'homme, que sa patrie même, sont concentrées sur quelques ares déterminés, sont limitées par les haies ou les fossés de son enclos!...

La patrie, c'est le lien mystérieux qui nous rattache aux choses et aux hommes, par l'affection et par le souvenir. Pour aimer son pays et ses concitoyens, il n'est pas absolu-

ment besoin d'être propriétaire. Le pauvre, le paria de la civilisation, le prolétaire, succombe à la nostalgie; il regrette son clocher qui ne lui appartient pas, sa montagne qui ne lui appartient pas, son ruisseau, sa forêt, sa vallée, son horizon, son soleil, son climat, ses amis absents; il se fait tuer pour les défendre! — Le lord opulent, qui possède des provinces, promène à travers le monde son indifférence, et s'en va mourir de spleen sur la terre étrangère. Offrez à un propriétaire 10, 20, 30, 40, 50 p. % de bénéfice sur son héritage, et il vous vendra volontiers sa maison, son jardin, son champ, les arbres qu'il a plantés, ses dieux lares, ses portraits de famille, sa couche nuptiale, le berceau de ses enfants, le foyer, le tombeau de ses pères et leurs saintes reliques! Offrez à l'Arabe toutes les richesses de la civilisation, et vous ne lui ferez pas quitter son désert et sa vie vagabonde.

On leur reproche d'anéantir la propriété individuelle, et, en même temps, la société dont elle est le fondement et la base, la moralité dont elle est à la fois le soutien et la récompense.

On pourrait retourner l'objection, et prouver que la propriété individuelle, en créant des intérêts opposés, a rendu toute véritable société, toute association impossible, a engendré la haine et la guerre, les débats et les procès, les délits et les crimes, les vices et les fléaux de toute espèce; on pourrait démontrer que l'appropriation individuelle détruit la société, au lieu de la cimenter et de lui servir de base; on pourrait démontrer enfin que notre société actuelle ne subsiste que parce que certaines choses ont été laissées *indivises*, ont été soustraites à l'appropriation. Que serait la société sans la commune, sans l'État, sans les routes, les rivières, les canaux, sans les rues, les places, les monuments, sans les établissements publics de toute sorte; sans les bibliothèques, les musées, les théâtres; sans les salons, les cercles, les cafés, les restaurants, lieux de réunions pu-

bliques ouverts à tous, où les hommes se voient, se fréquentent, nouent des relations? Ce sont là les véritables liens qui soutiennent la société, qui l'empêchent de se dissoudre. Que demain tout cela soit aboli; que les routes, les rues, les promenades, ces champs neutres qui n'appartiennent à personne en particulier, où chacun peut se chauffer au soleil, respirer à son aise, fouler la terre en liberté, où les intérêts privés sont forcés de respecter la trêve de Dieu, où le tien et le mien ne sont plus aux prises; que demain toutes ces propriétés communes soient divisées, appropriées, et la société croule à l'instant même! — Mais nous laissons à d'autres le soin de développer une semblable thèse.

Pour juger avec impartialité les doctrines des communistes et des autres socialistes, il faut se transporter par la pensée dans leur monde idéal, dans leur monde imaginaire. Il faut être bien convaincu, avant tout, qu'ils ne demandent pas la réalisation immédiate de leurs théories, qu'ils ne veulent point les imposer par la violence et par la force. Il ne s'agit point de dépouiller les propriétaires actuels, de violer la propriété, de froisser des intérêts acquis, de bouleverser le monde; il s'agit tout simplement de manier, de remuer des idées. Pour réaliser leur utopie, les communistes réclament exclusivement des associations volontaires; ils savent respecter les intérêts existants, et ils ne comptent que sur les hommes convaincus, sur les hommes de bonne volonté.

En tant qu'utopistes donc, les communistes pensent que la terre est le patrimoine commun de l'espèce humaine, que les diverses générations ont le droit d'y vivre de leur travail, d'y développer leur activité et leur intelligence, comme sur un vaste théâtre, mais qu'elles ne sont qu'*usufruitières*. Elles ont le droit de jouir, le droit d'user, mais non le droit d'abuser ou de disposer, de déshériter les générations à venir. Le travail est pour l'homme un devoir, c'est la condition même de son existence. La terre est

le champ qui a été donné à son activité, pour qu'il y pût vivre des fruits de son travail; il n'a sur elle qu'un droit viager qui périt avec lui, car, en mourant, il faut qu'il fasse place à ceux qui doivent lui succéder. La terre, domaine de l'humanité, ne saurait appartenir ni aux générations passées, ni aux générations présentes, ni aux générations futures; elle est l'instrument de travail par excellence confié à l'espèce humaine, où chaque génération sème et récolte pendant son passage. Les vivants ont droit aux fruits; personne ne peut prétendre à la propriété du fonds. Mais, pour que tous puissent jouir de leur droit d'usufruit, il importe que la terre ne soit point accaparée, occupée, divisée, morcelée, appropriée; autrement, que resterait-il aux nouveaux venus? Il est en outre de l'intérêt des individus, c'est même une nécessité de nature pour eux, de s'associer, d'unir leurs forces, d'exploiter unitairement leur domaine, de se répartir les travaux et les fruits du travail. L'association garantit à chacun de ses membres les jouissances de la vie : que pourrait-on réclamer au delà?

Dans l'état d'insolidarité, de désassociation, dans l'état de guerre où nous vivons, il n'existe pour l'individu aucune protection efficace, aucune garantie réelle, aucune sécurité; l'individu est réduit à ses propres forces, réduit à se protéger lui-même. Aujourd'hui, la propriété représente tous ces biens que l'association assurerait à chaque membre de la grande famille; elle représente la liberté individuelle, la sécurité du présent et la sécurité de l'avenir. Voilà ce qui, pour nous, fait réellement de la propriété une chose sacrée, une chose que rien ne peut remplacer; voilà pourquoi de tous côtés on s'écrie : Ne touchez pas à la propriété! Et l'on a raison, en tant qu'il s'agit de la société actuelle; car il n'y a de vraiment libre, de vraiment indépendant aujourd'hui, que le propriétaire ou le capitaliste, c'est-à-dire que celui qui possède en biens-fonds, en écus ou en titres de rente, une quantité de valeurs

suffisante pour contenter ses goûts, pour satisfaire ses besoins, pour défendre envers et contre tous sa dignité et sa liberté. L'idéal sur ce point serait donc que chacun fût propriétaire, pût jouir de tous les avantages de la propriété.

Cet idéal, les socialistes veulent le réaliser. Deux moyens se présentent : diviser entre tous la propriété, ou la déclarer sociale. Les socialistes, bien convaincus des funestes effets de l'isolement et du morcellement, bien convaincus que la terre gagne considérablement à être unitairement exploitée, que l'union multiplie les forces, que les capitaux éparpillés perdent de leur puissance; bien convaincus enfin que la division, la subdivision, le partage égal ou inégal des instruments de travail, seraient funestes à tous, aux pauvres comme aux riches, auraient pour effet de substituer la misère générale à la pauvreté relative, se prononcent hautement pour l'association. L'association est le seul moyen de garantir à tout homme ces droits précieux que la propriété assure à peine de nos jours au petit nombre; l'association garantit à chacun l'indépendance réelle la plus complète, le libre développement de ses facultés, le plein exercice de ses droits, enfin tous les bénéfices du droit individuel de propriété. L'association fait mieux encore : elle décuple la richesse, elle multiplie infiniment tous les moyens de jouissances, de jouissances intellectuelles ou morales et de jouissances physiques; si bien que les riches eux-mêmes ont tout à gagner et rien à perdre à cette transformation. Elle fait participer chacun aux résultats du travail collectif, elle place la liberté et la dignité de chaque sociétaire sous la garantie de tous. Dans ce nouveau monde, le droit de propriété individuelle devient sans objet, sans signification, il ne représente plus rien. Chacun profite des avantages de la propriété, sans avoir à en subir les inconvénients, et personne n'est exclu. — Dès lors, à quoi bon le droit individuel de propriété?

Mais, pour que ces résultats si séduisants puissent être

obtenus, il faut avant tout, disent les utopistes, et c'est leur conviction profonde, il faut socialiser tous les instruments de travail, c'est-à-dire la propriété; il faut associer les hommes, il faut donner à toutes les activités un emploi utile, il faut enfin tirer le meilleur parti de tous les moyens dont on peut disposer.

S'il en est ainsi, si la transformation de la propriété est le seul moyen d'associer tous les hommes, sans exception, aux bénéfices de la propriété, et d'en accroître les avantages pour tous, il ne faut plus reprocher aux socialistes de vouloir détruire, anéantir la propriété; il faut leur reprocher, au contraire, de vouloir étendre, généraliser la propriété, de vouloir élever tout homme au rang, à la dignité de propriétaire.

Au fond, c'est bien là leur véritable crime, aux yeux de ceux qui les attaquent; mais, si l'accusation était ainsi nettement formulée, personne n'oserait la soutenir: on sait bien ce que veulent les socialistes, on connaît leur but et leurs intentions; mais on fait semblant de se méprendre, pour avoir un prétexte honnête de les calomnier. On dénature leurs sentiments et leurs idées, puis ensuite, avec toute l'indignation de la vertu simulée, on s'adresse au public, qui chaque jour semble prendre un plus vif intérêt à ces théories généreuses, et l'on crie: « Les socialistes veulent abolir la liberté individuelle, la paternité, la famille, la propriété; ils veulent dépouiller ceux qui possèdent, faire passer l'humanité dans le lit de Procuste, d'abord, étirer des jambes et couper des têtes, pour réaliser la sainte égalité, soumettre ensuite la société à une discipline uniforme, à un monstrueux despotisme; tout le monde devra être vêtu de la même façon, manger à la même table et à la même gamelle, comme les soldats dans la chambrée ou les moines dans leur couvent... Ils veulent abolir les sciences et les arts, proscrire tout ce qui tend à développer l'intelligence et le cœur, c'est-à-dire à violer la règle de l'abrutis-

sement uniforme ; ils extirpent de l'homme le cœur et les entrailles, afin qu'il soit sans affections ; ils aplatissent également tous les cerveaux par haine de la supériorité, afin que personne ne déroge à la loi commune. Ils veulent qu'il n'y ait plus de maris, plus d'épouses, plus de pères, plus de mères, plus d'enfants, mais des mâles et des femelles vivant dans la même étable et procréant des petits, au milieu de la débauche et dans les horreurs d'une infâme promiscuité. La bête humaine n'a ni amis ni parents ; elle ne s'appartient même pas, elle ne porte pas de nom, mais un numéro, car le nom trahirait l'origine et pourrait faire soupçonner la paternité, etc., etc., etc. »

Il est juste de dire que, parmi les calomniateurs, la plupart sont de très-bonne foi et pèchent par ignorance ; mais il en est d'autres qui font sciemment un vilain métier.

L'homme, dit-on encore aux réformateurs, est égoïste, trop égoïste pour se laisser séduire par vos utopies. — L'homme est égoïste, sans doute, en ce sens qu'il tient au bonheur ; mais pourquoi serait-il jaloux du bonheur des autres, quand le sien est assuré ? Faut-il donc toujours un misérable à mon côté pour me faire sentir les douceurs de l'aisance ? Faut-il absolument des malades autour de moi pour me faire comprendre les avantages de la santé ? Pourquoi l'homme préférerait-il le bonheur solitaire aux jouissances collectives ? S'il est intelligent, par égoïsme même il se trouvera naturellement porté à souhaiter le bonheur d'autrui ; car le bonheur des autres, en définitive, est et sera toujours la meilleure garantie et le complément nécessaire de notre propre bonheur. — Il y a, nous le savons bien, de mauvais chrétiens qui ne rougissent pas de dire : La pauvreté est nécessaire. Il est bon qu'il y ait des pauvres, pour fournir aux riches l'occasion de pratiquer la charité, et de gagner par ce moyen le paradis, dont les portes, sans cela, leur seraient à jamais fermées. — Mais ce n'est pas là le véritable esprit de charité.

Il ne faut pas gratuitement calomnier notre espèce, et nous faire pires que nous ne sommes. L'homme veut être heureux, oui; mais rien ne le pousse à désirer le malheur de ses semblables. Il ne faut donc pas dire qu'il se regardera comme n'étant plus libre, le jour où tous ses frères jouiront de la même liberté que lui; qu'il se considérera comme déshérité, le jour où tous participeront aux bénéfices de la propriété; qu'il n'aura plus aucune raison pour aimer son pays, sa patrie, pour cultiver avec amour les champs où tous sèmeront et récolteront comme lui, pour chérir la cité où tous vivraient heureux au sein de l'abondance, en véritables amis, en véritables frères. Les travaux partagés sont-ils plus lourds, plus stériles? Les plaisirs partagés sont-ils moins vifs, moins délicats? Est-ce que les frères ne cultivent pas avec zèle l'héritage indivis, les arbres sous lesquels toute la famille a le droit de s'asseoir? Est-ce qu'on ne peut jouir enfin des bienfaits et des magnificences de la nature, qu'à la condition d'en devenir le *propriétaire exclusif*?

Il nous semble, au contraire, que l'admiration de l'homme pour la nature, pour les produits de l'art, pour les produits de l'industrie, doit être en raison des jouissances et des avantages que ces choses, que ces produits, peuvent offrir au plus grand nombre de nos semblables. Nous aimons par-dessus tout les œuvres du génie, parce que nous y voyons un objet d'admiration pour tous, une source féconde, in-tarissable d'émotions et de joies. Le plus beau parc réservé à des privilégiés ne vaut pas pour nous les jardins publics, le jardin des Plantes, où chacun peut entrer et se promener à son aise; et nous aimons d'autant plus ces belles fleurs, ces beaux arbres, qu'ils sont un objet de jouissance, non pour un seul homme, mais pour plusieurs. Et il en est de même des monuments publics, des musées, de tout ce qui a un caractère d'utilité générale.

Au demeurant, nous concevons très-bien qu'on ne par-

tage pas les illusions des socialistes; nous concevons même qu'on préfère la triste réalité contemporaine aux éventualités d'un avenir plus ou moins incertain, qu'on s'attache à ce qui est, et qu'on défende ce qui est, par frayeur de l'inconnu; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que des hommes, qui se disent intelligents, viennent peser des idées à la balance de leurs préjugés, se croient obligés de prêter aux socialistes des idées ridicules et absurdes, pour en avoir plus facilement raison; c'est qu'on dénature leurs idées et qu'on calomnie gratuitement leurs intentions. Accusez les socialistes de vouloir modifier la société et les institutions actuelles, à la bonne heure! Prouvez-leur que leurs théories sont absurdes, illogiques; qu'elles sont impuissantes à réaliser ce qu'on en paraît attendre; que le but qu'ils poursuivent n'est pas la véritable destinée de l'humanité, à la bonne heure encore! Réfutez directement leurs principes, mais n'allez pas frapper à côté et dans le vide; combattez ce qu'ils soutiennent, mais ne vous en prenez pas gravement à des niaiseries imaginaires. On se garde bien de procéder ainsi.

Si vous disiez à un campagnard qui n'a jamais quitté son village: Dans chaque maison de Paris logent au moins dix familles. — Dix familles sous un même toit, dirait cet honnête paysan: Quoi! hommes, femmes, filles et garçons, enfants, vieillards, tout cela vit ensemble! mais c'est donc comme à Babylone et à Sodome? Quelle horreur! — Si vous ajoutiez: Il y a même une grande maison, appelée Palais-Royal, où logent plus de cinq cents familles, et, dans cette maison, il y a des bains, des théâtres, des salons de lecture, des cafés, des boutiques et des magasins de toute espèce, où l'on trouve absolument tout ce dont on peut avoir besoin; au centre de cette maison, il y a un magnifique jardin ouvert à tous, parsemé de belles fleurs, planté de beaux arbres; et, tout autour de ce jardin, il y a d'immenses galeries pour les promeneurs, où l'on est à l'abri de la pluie,

où l'on pourrait être facilement à l'abri du froid en hiver et de la chaleur en été; il y a encore, dans cette maison, des restaurants, où le couvert est mis à toute heure, où la carte est des plus variées, où, moyennant une faible rétribution, on peut choisir à sa fantaisie quatre ou cinq plats sur mille, tous les jours; et dans ces restaurants on peut dîner seul, on peut se grouper avec quelques amis autour d'une table, on peut même s'enfermer dans des salons particuliers et manger en famille; si l'on aime mieux, on fait prendre dans ces établissements le menu de son repas, et l'on ne quitte point le coin de son foyer, etc., etc..... — Assurément, le campagnard trouverait tout cela non-seulement incroyable, mais impossible; il ne comprendrait pas qu'on puisse mener une pareille existence sans renoncer à toute pudeur, à tout respect humain, à toute dignité, à toute moralité; il dirait que, dans un pareil centre de corruption, il ne saurait y avoir ni vertus privées ni vertus de famille, que tout est bouleversé, que les habitants de ce palais doivent vivre pêle-mêle, pratiquer la communauté des hommes, des femmes et des enfants, se livrer à une débauche effrénée! A ses yeux, ce ne seraient pas des humains vivant en société, mais des bêtes réunies en troupeau. Pour rien au monde, le campagnard ne voudrait être condamné à passer sa vie dans une semblable galère... — Cependant, s'il venait faire un voyage à Paris, le campagnard serait bientôt désabusé; il comprendrait qu'on puisse vivre au Palais-Royal, et peut-être même désirerait-il y prendre un appartement et y finir ses jours.

Le Palais-Royal, c'est un phalanstère mesquin, misérable; c'est une cité communiste pauvre et mal distribuée, manquant d'air et de soleil, infestée de miasmes, et bornée de tous côtés par des moellons. Mais supposez à l'extérieur une vaste campagne et un bel horizon, des champs, des prés, des bois, des coteaux; supposez, au lieu de ces restaurants à prix fixe, un seul restaurant admirablement approvisionné et dirigé par quelque Vatel, par le prince des

cuisiniers ; au lieu des milliers de boutiques où l'on range les chalands, au lieu des milliers de marchands faisant profession d'acheter bon marché et de vendre cher, supposez un vaste bazar où tout est coté aux prix de revient ; supposez enfin tous les habitants associés pour la production et pour la consommation, le travail rendu plus ou moins attrayant, et chaque sociétaire jaloux de faire son devoir ; supposez que, pour avoir droit d'aller au théâtre, d'entrer dans les salons de lecture, de prendre ses repas dans le restaurant, de s'approvisionner au bazar, il n'est pas besoin d'avoir toujours la bourse en main, mais qu'il suffit d'avoir rempli sa tâche, c'est-à-dire d'avoir travaillé deux, quatre ou six heures au maximum... et alors vous commencerez à avoir une idée de la vie que rêvent les socialistes. Mais peut-être que vous ressemblez au villageois qui n'a pas vu Paris, et comme lui vous dites : C'est absurde, c'est impossible ! Que de choses déclarées absurdes et impossibles par nos pères, qui ont été réalisées ! Nous rions de l'ignorance et de la simplicité de nos aïeux ; nos descendants riront de nous bien davantage encore ! Ceux qui, dans mille ans d'ici, liront notre code de procédure, notre Bulletin des lois, qui compteront les millions d'arrêts, de jugements, de délits et de crimes, causés par la division de la propriété, par les débats d'intérêts, se demanderont avec étonnement comment une pareille société a pu subsister, et douteront de notre bon sens ; mais ils s'étonneront bien davantage encore d'apprendre que l'association, cette chose si simple, si naturelle, si facile à réaliser, a été considérée comme une chimère, comme une folie, par les grands esprits du dix-neuvième siècle, de ce siècle où l'on a tant parlé de progrès et de perfectibilité indéfinie !

1871. Avec Saint-Simon, les socialistes expérimentent le

CHAPITRE IV.

Les systèmes des trois écoles comparés.

Comparons maintenant les doctrines des trois grandes écoles socialistes ; précisons les points sur lesquels les partisans de la fraternité diffèrent des disciples de Saint-Simon et des disciples de Fourier.

On a vu que la théorie des communistes peut se résumer ainsi :

A chacun selon ses goûts et selon ses besoins, dans la limite des ressources communes, à la condition de se rendre utile selon ses facultés et selon ses forces. Leur formule générale de répartition est donc : *A chacun selon ses besoins.*

Les saint-simoniens, de leur côté, avaient dit : *A chacun selon sa capacité et selon ses œuvres ;*

Enfin les disciples de Fourier : *A chacun selon son capital, son travail et son talent.*

Ouvres et capacité, travail et talent, c'est la même chose. L'école de Fourier et l'école de Saint-Simon diffèrent en deux points essentiels : 1° la première admet le capital, l'autre ne l'accepte pas ; 2° l'une fait juger les œuvres et la capacité par les pairs, l'autre par l'autorité, par la loi vivante.

Comme principe de justice distributive, les communistes n'adoptent ni la formule de Saint-Simon, ni celle de Fourier. Avec Saint-Simon, ils contestent théoriquement le

droit du capital; contre Saint-Simon et contre Fourier, ils repoussent le privilège de la capacité; enfin, d'après eux, le droit de chaque sociétaire, en fait de répartition, ne dépend point des œuvres, du résultat même du travail, c'est-à-dire de la force et de l'intelligence qui ont été naturellement départies à chacun, mais surtout de la bonne volonté qu'il a témoignée. Pour eux, c'est la bonne volonté, non le résultat obtenu, qui est la principale condition du *mérite* : *chacun fait ce qu'il peut.*

Ainsi, sur le capital, ils disent d'abord aux phalanstériens : Selon vous, trois agents concourent à la production des richesses, le capital, le travail et le talent; et vous ajoutez : Les produits doivent donc être répartis entre ces trois agents, dans le rapport des facultés productrices de chacun d'eux. Nous prétendons, nous, que tous les instruments de travail doivent être socialisés, et quant à l'usage et quant à la propriété; nous prétendons que c'est l'association qui doit entretenir le mobilier agricole ou industriel, épargner, accumuler, capitaliser selon les besoins. Mais alors même que nous admettrions la division des titres de propriété, le capital individuel, nous soutenons que le capital n'est point un agent, mais un simple *instrument* de production, que dès lors il ne saurait prétendre à une part proportionnelle dans les fruits du travail collectif.

D'un *agent* à un instrument la différence est grande. L'*agent* a par lui-même une virtualité productive; l'*instrument*, au contraire, ne peut jamais jouer qu'un rôle purement passif. L'*agent* participe réellement et directement à la production, il pourra dès lors participer à la répartition; mais l'*instrument*, le mot l'indique assez, est un outil et rien de plus. De l'*instrument* on payera le loyer, s'il le faut, et les frais d'entretien, mais c'est tout.

Le travail et l'intelligence sont des agents de production; mais le capital, résultat du travail et de l'intelligence, est

stérile de sa nature. Le sol lui-même, à l'état inculte, le sol, le seul instrument doué de fécondité, ne produit que par l'active et incessante intervention des forces naturelles qui ne sauraient être appropriées.

Sans doute on ne peut travailler sans outils, sans instruments : mais pourquoi associer l'outil ou l'instrument avec le travailleur ? — L'homme ne peut être associé qu'avec son semblable ; il ne peut faire de véritable contrat de société avec les animaux, encore moins avec les choses. Les hommes seuls peuvent être membres d'une association, et avoir droit de participer proportionnellement aux richesses produites ; l'instrument ne saurait être sociétaire, réclamer un droit proportionnel dans la répartition. Pour l'instrument, on peut tout au plus demander un loyer et des frais d'entretien. Or, dans tous les cas, le loyer c'est quelque chose de *fixe*, et non pas un *droit proportionnel* dans les fruits du travail et de l'intelligence (1).

On dira que ce n'est pas l'instrument, mais le propriétaire de l'instrument que l'on associe. — Sans discuter le droit de propriété, nous répondons : Si le propriétaire veut entrer dans l'association, il faut qu'il y entre comme travailleur et non pas comme capitaliste. Comme ouvrier, comme ingénieur, comme artiste, comme homme enfin, il est sociétaire ; comme capitaliste, il ne représente que son instrument, que les droits prétendus de la chose. Comme capitaliste, il recevra un loyer fixe et déterminé, puisqu'il faut respecter les idées du temps et tenir compte des faits, transi-

(1) Dans nos sociétés modernes, où tout est livré au désordre et à l'imprévoyance, l'industrie est un jeu, une véritable loterie. Tout manufacturier, tout commerçant est un coureur d'aventures, un prêteur à la grosse, un spéculateur qui arme en course. Proposer aujourd'hui d'associer l'ouvrier des manufactures aux chances aléatoires du capitaliste, ce serait folie. Mais nous supposons ici une société organisée, où la production et la consommation sont en constant équilibre, où le hasard est remplacé par une direction intelligente.

ger avec la société actuelle pour éviter tout changement brusque, tout froissement d'intérêts; mais ce n'est qu'en qualité de producteur qu'il peut prétendre à un dividende. Encore une fois, on ne peut associer l'homme avec les choses, le laboureur avec le bœuf ou avec la charrue.

Si l'homme était associé avec l'instrument, il ne tarderait pas à devenir dupe de ce contrat étrange, il serait bientôt dominé, asservi par le capital; car l'homme a des besoins, consomme et dépense, tandis que le capital, qui n'a aucune espèce de frais à supporter, se multiplie, se perpétue, s'accumule sans cesse. Le travailleur, sur sa part de dividende, est obligé de se nourrir, de se vêtir, de s'entretenir et d'entretenir sa famille; tandis que le capital, la machine est entretenue, réparée, alimentée aux frais de l'association. Le travailleur doit payer sa dépense; la houille que dévore la machine, les réparations qu'elle exige, les engrais qu'absorbe la terre, sont payés par le capital social, défalqués sur le produit brut. Tous ces frais sont à la charge de la société, au lieu d'être prélevés sur le revenu assigné au capital. L'ouvrier du phalanstère ne peut jamais capitaliser qu'une faible partie de son salaire; le salaire tout entier du capital peut être incessamment capitalisé. Le dividende du travailleur est un *revenu brut*, dont il devra, pour vivre, dépenser la majeure partie; le dividende du capital est un *revenu net* qui pourra être placé intégralement à intérêts composés (1).

On dira encore que le capitaliste a aussi besoin de consommer, que dès lors il ne pourra accumuler la totalité de

(1) Dans le phalanstère, les outils et machines sont entretenus et réparés aux frais de l'association. Pourquoi dès lors le minimum, qui représente l'entretien de la machine-homme, n'est-il pas mis de même à la charge de la société? — Si le travailleur est obligé de se nourrir sur sa part de dividende, le capitaliste, qui ne concourt à la production qu'au moyen de son instrument, devrait au moins nourrir aussi et entretenir à ses frais sa machine.

son dividende... — Mais d'abord, c'est le capital qui est censé jouer un rôle productif, et non pas le capitaliste. Et si le capitaliste travaille de son côté, s'il reçoit comme travailleur une rétribution égale à ses frais annuels de consommation ? Ensuite, le capitaliste peut être propriétaire d'un très-grand nombre d'actions disséminées sur plusieurs phalanges, il peut avoir 100, 200 mille francs de revenus, et, s'il n'en dépense que la moitié, que les trois quarts, il pourra encore capitaliser chaque année une somme égale au salaire de cinquante, de cent, de deux cents ouvriers... — Or, on connaît la puissance absorbante de l'intérêt composé.

Toutes les fois que l'homme sera associé avec le capital, et que le produit sera partagé proportionnellement, l'activité du travailleur finira toujours par lui devenir funeste, par tourner au profit du capital. L'ouvrier aura beau s'enrichir, le capitaliste s'enrichira également dans le même rapport, les termes seuls de la proportion seront changés ; et, comme la richesse ne peut avoir qu'une valeur relative, si l'un est toujours cent fois ou mille fois plus riche que l'autre, leurs positions respectives ne seront pas sensiblement modifiées. Multipliez aujourd'hui fictivement la valeur des unités monétaires, déclarez que chaque pièce de 1 franc vaut 10 francs : celui qui possède maintenant cent pièces de 1 franc sera toujours deux fois plus riche que celui qui n'en possédait que cinquante ; il n'y aura de changé que la valeur nominale des unités. Les besoins essentiels de la consommation n'augmentant pas nécessairement avec le capital ou avec les rentes de l'individu, le riche pourra chaque année épargner et capitaliser une masse de valeurs plus considérable, et au bout d'un temps qu'on peut facilement déterminer à l'aide du calcul, il arrivera que les intérêts des capitaux accumulés absorberont, non-seulement les fruits annuels du travail, mais tous les fruits à venir.

Nous nous souvenons d'avoir lu quelque part qu'un liard

placé à 5 pour 100 du temps de Jésus-Christ, avec intérêts composés, et toujours laissé aux mêmes conditions, depuis dix-huit siècles, entre les mains de l'emprunteur ou de ses descendants, aurait produit une somme tellement exorbitante, qu'il faudrait pour en représenter la valeur un lingot d'or massif, nous ne savons plus combien de fois gros comme le soleil (1)! Quel travail pourrait, non pas rembourser cette somme, mais en payer l'intérêt? C'est là contre le capital et contre la capitalisation un argument formidable!

Supposons qu'au commencement de ce siècle, la nation française, séduite par les idées des disciples de Fourier, ait emprunté à un riche capitaliste 10 millions de francs pour fonder un ou deux phalanstères; supposons que le prêteur ait stipulé que la somme produirait intérêt à 5 pour 100 par année, que les intérêts annuels seraient ajoutés au principal, et que la somme, avec tous les intérêts accumulés et annuellement capitalisés, serait payée dans cent ans ou dans deux cents ans aux héritiers du prêteur. C'est le prêt à intérêts composés; établissons le calcul.

En 1815, la France aurait dû 20 millions; en 1830, 40 millions; en 1845, 80 millions; en 1860, elle devrait 120 millions; en 1875, 240 millions; en 1890, 480 millions; en 1905, elle devrait 960 millions, près d'un milliard! Et si le prêt avait été fait pour deux siècles, en 1920, il serait dû 1920 millions; en 1935, 3,840 millions; en 1950, 7,680 millions; en 1965, 15,360 millions; en 1980, 30,720 millions; en 1995,

(1) Ce résultat paraît tout à fait incroyable, et cependant le calcul est des plus faciles. Une somme placée à intérêts composés double en moins de quinze ans, elle double par conséquent sept fois en un siècle. A la fin des cent quatre premières années ou du premier siècle, le capital serait de 3 fr., plus une fraction, soit 3 fr. De l'année 100 à l'année 1800, il y a dix-sept siècles; le capital se serait donc doublé 17 fois + 7 ou 119 fois, plus 3 fois de 1800 à 1845, en tout 122 fois. Prenez une plume, élevez le chiffre 3 à la 122^e puissance arithmétique, et en moins de deux heures vous serez convaincu.

61,440 millions; en 2005, 122,880 millions! Ajoutez quinze ans de plus, et vous arrivez à ce chiffre vraiment monstrueux: 245,760 millions! Et cela en 220 années! Que serait-ce donc si, au lieu de compter l'intérêt à 5 pour 100, nous avons spéculé sur des dividendes de 32, de 24, de 18, de 12, ou seulement de 8 pour 100, comme au phalanstère!

Les héritiers du capitaliste seraient devenus propriétaires, non pas seulement de la France, mais de tous les pays connus, de tout le globe terrestre; et comme ce ne serait pas encore assez peut-être, il faudrait leur donner hypothèque sur d'autres planètes; ils seraient les créanciers de Dieu même; l'univers et tous les mondes deviendraient leur propriété!... Le difficile serait d'en prendre possession.

Les dix millions de cette hypothèse fantastique représentent en réalité la *masse du capital* qui, chaque année, chaque mois, chaque jour, est placée et accumulée, prêtée au travail à intérêts composés, et dont les arrérages absorbent annuellement la plus grande partie des richesses produites. La France représente le travail ou les travailleurs qui payent les intérêts, au préjudice desquels s'accumulent les capitaux qui leur seront ensuite prêtés ou avancés à titre onéreux... On voit clairement que, si rien ne mettait obstacle à cette accumulation incessante, le capital finirait par tout envahir; il absorberait tous les fruits du travail, du travail passé, du travail présent, du travail futur, les travailleurs eux-mêmes, qui seraient bientôt réduits à l'esclavage.

Heureusement qu'il n'en peut être ainsi. Cette reproduction successive du capital par lui-même est impossible, et, à mesure que les capitaux se multiplient, ils perdent de leur influence et en même temps de leur valeur. Un jour viendra sans doute où l'on réduira les instruments de travail à leur véritable rôle, où la machine, subordonnée à l'homme, accomplira la production, obéira au lieu de dicter la loi, et ne sera point admise à réclamer un dividende.

Mais ce qui rend encore impossible, absolument impossible, aux yeux des communistes, l'association définitive du capital et du travail, ce sont les tendances irrésistibles de la civilisation, c'est le progrès des sciences et des arts. Les moteurs inanimés sont certainement destinés, dans l'avenir, à racheter l'homme des fatigues du corps, à accomplir le travail de la production matérielle. Les machines, c'est le *capital* remplaçant le *travail* humain avec avantage, avec économie... Eh bien, quand tout travail sera ou pourra être accompli par des machines, c'est-à-dire par le *capital*, que restera-t-il au travailleur devenu inutile, et qu'aura-t-il à réclamer dans les produits, lui non capitaliste, dont tous les droits étaient fondés sur le concours de son travail à la production? — Rien. Il devra se contenter du minimum, vivre de la générosité des riches, subir l'humiliation de l'aumône. Les ouvriers du phalanstère, menacés dans leur dividende par les machines, comme aujourd'hui les ouvriers de l'industrie dans leur salaire, dans leur existence, devront donc forcément maudire la mécanique, s'opposer à l'application des machines, ou repousser le capital de l'association : il n'y a pas de milieu. Proscrire les machines, mais ce serait plus qu'absurde! Reste donc à exclure le capital de l'association, à substituer le *loyer fixe* de l'instrument au *dividende proportionnel*, jusqu'à ce que les associés soient assez riches pour rembourser le capital et pour supprimer ainsi l'intérêt annuel à payer en rachetant les dettes.

Mais, s'écrie-t-on de tous côtés, ce capital que vous excluez de la participation proportionnelle, c'est le fruit d'un travail antérieur... — Sans doute, mais du travail de qui (1)?

(1) Dans nos temps de vénalité, d'agiotage, de spéculation effrénée, de primes et de pots de vin, tous les jours, à la Bourse ou ailleurs, des millions se déplacent, des gens peu scrupuleux s'enrichissent, d'autres se

Dans la société saint-simonienne, où l'héritage et les donations sont abolis, où chacun est exclusivement récompensé d'après sa capacité et d'après ses œuvres, nous concevriens encore qu'on vint dire : « Le capital est le fruit du travail antérieur... » — Dans le phalanstère, le capital peut être le résultat de l'oisiveté opulente, le résultat de la libéralité d'un Crésus, du caprice d'un moribond, le résultat du hasard, etc., etc... — On ajoute : « Le capital, c'est le travail accumulé et condensé en vue de l'avenir, c'est la liberté et la sécurité conquises noblement, à grand'peine ; c'est enfin le droit de se reposer sur ses vieux jours, après une vie laborieuse et bien remplie... » — Assurément, il est de toute justice que celui qui a travaillé pendant une partie de sa carrière puisse se reposer de ses fatigues, vivre tranquille, libre de tous soucis, au milieu de l'abondance et des joies du luxe... Mais est-il donc nécessaire pour cela de lui donner le droit de capitaliser ? nullement ; il suffit de lui assurer une honorable retraite. Eh bien, dans une société fondée sur la justice, ce droit à la retraite serait garanti à tous les sociétaires, même à ceux que leurs infirmités ont rendus impropres à toute espèce de services. Il y a mieux : le retraité continuerait à jouir de l'intégralité de son traitement, c'est-à-dire, il aurait toujours, à tout âge, le droit de consommer selon ses besoins physiques, intellectuels et moraux, il serait toujours membre de la grande famille.

Entre la retraite et la capitalisation, il y a cette différence que la retraite est un droit essentiellement *personnel*

ruinent. Un banquier, en une heure, gagne aisément une somme égale au salaire annuel de mille ouvriers chefs de famille..... Et le travailleur meurt de faim. « La propriété est fille du travail ! » Sans doute, mais elle renie souvent son père, au lieu de l'honorer selon le commandement de Dieu ; elle l'assujétit impitoyablement après l'avoir réduit à la mendicité, et elle engendre le paupérisme. Ce n'est plus le travail, c'est l'agio-tage, c'est l'usure, c'est la vente à faux poids et la banqueroute qui, trop souvent, mènent à la fortune.

et viager, tandis que la capitalisation se transforme en privilège héréditaire. Pour obtenir sa retraite, il faut l'avoir méritée, il faut avoir servi l'association; pour avoir droit à vivre de ses rentes, à vivre sans rien faire, dans le système de la capitalisation, il suffit d'être héritier ou légataire d'un capitaliste, il suffit, comme dit Figaro, de s'être donné la peine de naître.

Que dirait-on aujourd'hui si quelque ministre ou quelque député venait proposer aux chambres de déclarer les retraites et les pensions héréditaires et transmissibles par testament; proposer qu'un fils de fonctionnaire soit autorisé, pour l'avenir, à cumuler ses appointements et sa retraite avec les émoluments et les pensions accordés autrefois à son auteur et à ses aïeux? — Cependant les hommes qui ont voué leur vie entière au service de la chose publique, les magistrats, les administrateurs, les marins, les ingénieurs, les soldats, les généraux qui ont prodigué leur sang sur les champs de bataille, etc., etc., ont bien mérité tout autant, ce nous semble, que les fournisseurs enrichis, que les huissiers et les avoués devenus millionnaires, que les banquiers, les spéculateurs et les Turcarêts qui ont grossi leur patrimoine aux dépens des victimes de l'agiotage.

Chose singulière! Un homme doué de riches facultés aurait pu s'enrichir aussi bien que tant d'autres, faire fortune comme avocat, comme médecin, comme manufacturier, marchand ou agent d'affaires... Mais il aime mieux servir son pays; il se fait militaire, ingénieur, magistrat; il entre dans l'administration, subit toutes les épreuves avec succès, passe par tous les degrés de la hiérarchie... — Cet homme-là sait qu'il n'a pas chance de rencontrer un coup de dés heureux, d'arriver jamais à la fortune; il sait qu'il doit, comme tous les serviteurs de l'État, se contenter d'un mince salaire (d'un salaire garanti, il est vrai, ce qui est un précieux avantage); il sait en outre qu'il doit donner tout son temps, toutes ses facultés, être toujours prêt à

obéir aux ordres qu'il recevra , à répondre au premier appel... Et néanmoins vous déniez à cet homme, en toute raison, le droit de transmettre à son enfant, non pas seulement son rang, son grade, sa place, qui est toute sa fortune, mais même cette retraite qu'il a payée au prix d'une retenue sur ses appointements, au prix de trente ans de fatigues incessantes, d'un dévouement sans bornes, au prix de son sang, de sa vie entière ! Vous lui dites : « En travaillant, tu n'as fait que ton devoir ; tu as payé ta dette à la société, mais non pas *la dette de tes enfants*. Les services sont personnels comme le mérite, comme les récompenses ; que tes fils servent et méritent comme leur père, et ils seront récompensés comme lui. » — Entre la condition faite au fils de celui qui a glorieusement servi sa patrie, d'une part, et la condition faite au fils d'un usurier, de l'autre, quelle différence ! quelle anomalie ! nous pourrions dire même quelle injustice !

Cependant, tout impitoyable qu'elle nous paraisse, la société a raison ici à l'égard des fonctionnaires ; elle applique la justice, elle fait tout ce qu'elle doit, tout ce qu'elle peut faire. Si, au lieu de servir aux retraités une rente viagère, la société voulait leur donner le capital de la pension si noblement méritée, elle aurait bientôt épuisé ses ressources : le budget tout entier de la France n'y suffirait pas. Ne voyez-vous donc pas que l'État ne peut être en mesure de toujours servir une pension à quiconque l'a méritée, qu'à *la condition expresse* de profiter des extinctions successives, de reporter sur les nouveaux titulaires les rentes autrefois servies aux pensionnaires décédés, qu'à la condition, enfin, de ne jamais se *dessaisir du capital* ? La capitalisation aurait converti les pensions viagères en rentes perpétuelles au profit des héritiers du décédé ; elle aurait mis l'État dans l'impossibilité de récompenser les vivants, les serveurs actuels, de leur assurer l'existence !

Eh bien, il en est absolument de même dans la société

idéale rêvée par les utopistes. Là, tout individu de l'un et de l'autre sexe, sans exception, est utilisé, devient fonctionnaire, et a l'existence garantie pour le présent et pour l'avenir. C'est précisément parce qu'il n'y a pas d'oisifs par droit de naissance, parce que chacun travaille selon ses facultés et selon ses forces, que tous sont assurés de pouvoir toujours consommer largement selon leurs besoins. Entre tous les membres de la grande famille, il y a solidarité complète; dans les rangs des travailleurs, il n'y a jamais de vide. Quand un individu se retire de l'atelier ou du service, un autre le remplace; les forts nourrissent les faibles, qui deviendront forts à leur tour; les vieillards, qui ont nourri les jeunes, sont ensuite nourris à leur tour par les générations nouvelles. Point d'oisifs, point de parasites; chacun paye sa dette de travail, dette d'honneur, dette sacrée, passe sous le drapeau de la production, contribue à l'accroissement des richesses sociales; et c'est à ces conditions que tous, jeunes ou vieux, valides ou invalides, peuvent toujours vivre au sein de l'abondance et de la fraternité.

Mais changez les bases de cette société imaginaire, admettez pour l'individu la faculté de capitaliser, la faculté non-seulement de vivre sans rien faire après un temps donné, mais encore le droit de transmettre héréditairement ou par donation ce privilège d'oisiveté... Aussitôt, il devient impossible d'assurer à tous les joies et les douceurs de la vie. Voici venir d'un côté la richesse, et de l'autre la misère, la servitude, la prostitution; voici venir l'inégalité des conditions, les haines, les crimes, les vices et les fléaux sans nombre. La capitalisation détache incessamment de la masse des richesses collectives une partie des valeurs qui ne retournera jamais à la communauté; elle crée une classe héréditaire de rentiers et d'oisifs, une classe improductive; elle diminue d'autant le nombre des travailleurs, elle met l'entretien de cette classe stérile à la charge de la classe laborieuse, elle appauvrit enfin directement et indirectement

la société. Comment combler ce vide, cet abîme qui tous les jours s'élargit de tous côtés et devient plus profond?... Il serait plus facile de remplir le tonneau des Danaïdes...

Mais à quoi bon insister? Nous en avons dit assez pour expliquer comment et pourquoi le capital individuel devient inutile dans le nouveau monde de l'association positive; les hommes intelligents sauront bien comprendre pourquoi ce même capital devient absolument impossible, sans qu'il soit nécessaire de leur en fournir ici la démonstration.

Cette digression nous permettra du moins de faire, en passant, une observation qui n'est pas sans importance.

Tout imparfaite qu'elle est, notre civilisation tant vantée par les uns, tant décriée par les autres, contient en germes des institutions excellentes. Pour constituer une société idéale, il y aurait beaucoup moins à inventer qu'on ne le suppose, mais il y aurait beaucoup à réformer, à perfectionner, à généraliser. Il suffirait, à la rigueur, de prendre quelques principes universellement reconnus aujourd'hui, de les développer, d'en tirer les conséquences logiques, puis d'extirper tous les abus, et de n'admettre aucune exception, aucune dérogation à ces lois fondamentales. L'héritage a subi bien des modifications depuis les temps historiques. Au moyen âge, le pouvoir, l'autorité, les fonctions, les privilèges sociaux, étaient héréditaires; le hasard de la naissance décidait du sort des individus. Que de changements se sont opérés depuis un siècle seulement! Aujourd'hui, il n'y a plus chez nous de fonctions légalement héréditaires, si ce n'est la royauté: encore est-ce la prudence qui a consacré cette exception, que l'on ne cherche pas à justifier au nom du droit philosophique ou du droit naturel. Le temps et les progrès de la civilisation amèneront certainement des transformations nouvelles. Les novateurs les plus audacieux ne sont, après tout, sciemment ou à leur insu, que des continuateurs ou des réformateurs, et c'est là ce qui fait leur force et leur puissance. Ils poursuivent l'application suc-

cessive de principes reconnus vrais depuis longtemps, la réalisation d'idées qui n'ont point de date, parce qu'elles sont éternelles. — Mais l'humanité n'avance qu'à pas lents, à travers les âges ; son développement est en raison de sa durée, comme la croissance de tous les êtres organisés ; et l'on pourrait dire d'elle ce qu'on a dit de Dieu : *Patiens quia æternus.*

Sur les droits prétendus de la capacité, sur le classement des fonctions, un communiste allemand a dit aux disciples de Saint-Simon et aux disciples de Fourier :

« Toutes les fonctions sont nécessaires. Le travailleur qui remplit dans l'atelier social une fonction reconnue utile, et qui fournit sa tâche dans la mesure de sa capacité, acquiert par cela seul, quelle que soit sa capacité, et quelle que soit sa fonction, le droit de participer selon ses besoins à la richesse sociale. Et quand bien même il serait possible d'établir des degrés dans l'utilité des fonctions et dans la capacité des travailleurs, je dis que cela ne pourrait encore détruire le droit égal de chacun à la jouissance des richesses collectives ; je dis que le plus intelligent, le plus habile, le plus capable n'a pas le droit de priver le faible ou l'incapable, et de se faire la part du lion. Je dis que selon le droit vraiment humain, le plus fort doit secours au plus faible, le plus intelligent au plus inepte. L'intelligence et la capacité, la *force intellectuelle*, ne sauraient donner à l'homme droit d'exploitation sur l'homme, non plus que la force corporelle ou la puissance de l'or.

» L'homme a dit à l'homme, le frère à son frère : Je suis le plus fort, tu es le plus faible, je te fais esclave. Je suis fils du plus fort, je m'appelle noble ; tu es fils du plus faible, je t'appelle manant et je te fais serf. Je suis riche, tu es pauvre, je te ferai travailler à mon profit quand j'aurai besoin de toi ; quand je n'aurai plus besoin de ton travail, je te laisserai mourir de faim : tu seras salarié. Et vous voulez que

le frère dise encore à son frère : Je suis le plus capable, tu es le plus inepte ; sois mon associé, je le veux bien ; mais en ma qualité de plus capable, je prendrai la plus forte part, *nominor leo !...*

» Dans votre association, les littérateurs, les savants, les artistes, recevront une plus forte rétribution que les laboureurs, que les bouchers, que les cuisiniers, que les maçons, etc. Pourquoi cette préférence ? Sans les sciences, sans les arts, sans la poésie, l'humanité sur la terre serait comme un troupeau de brutes dans une étable, je le sais ; mais, si l'on s'avisait d'arrêter pendant trois jours la cuisine de l'humanité, l'humanité périrait dans trois jours.

» Toutes les industries, toutes les fonctions sont utiles à la société, tous les travailleurs remplissent un emploi nécessaire. Le peintre fait des tableaux pour le laboureur qui le nourrit, le tisserand fait des étoffes pour le poète qui le charme, le musicien boit le vin du vigneron qui s'égaye aux chants du musicien, et la société ne subsiste que par cet échange continu de services entre ses membres. La société a besoin de laboureurs, de peintres, de musiciens, de calculateurs, de tisserands ; la nature crée des Dombasle, des Rubens, des Rossini, des Newton, des Jacquart, et chacun de ces travailleurs concourt au bonheur commun, selon les facultés qu'il a reçues de la nature. Puisque tous sont utiles, que tous jouissent donc de l'aisance et de la richesse générales ; qu'ils en jouissent selon leurs besoins et leurs goûts, puisqu'ils ont travaillé selon leurs facultés et selon leurs forces.

» Vous prétendez que toutes les fonctions ne sont pas également importantes, que les travailleurs doivent être rétribués en raison de leur capacité, et en raison de l'importance ou de l'utilité de leurs fonctions.

» A votre principe les communistes opposent un principe contraire, dont il est facile de démontrer l'équité : ils disent qu'au point de vue politique et social, toutes les fonc-

tions sont égales entre elles, dans le même sens qu'on dit — Tous les hommes sont égaux, — ce qui signifie que toute fonction confère au travailleur qui l'exerce un droit égal, en principe, au droit de chacun, dans l'usage et dans la jouissance des richesses, bien que la *capacité* d'user de ce droit ou le besoin puisse varier selon les individus.

» Quelle que soit l'affirmation que vous mettez en avant pour combattre ce principe, je la repousse. Prétendez-vous que les artistes et les littérateurs doivent avoir communément de grandes fortunes, tandis que les laboureurs et les cuisiniers seront réduits au simple *minimum*? — Alors je réclame en faveur du labourage et de la cuisine, sans lesquels ne sauraient exister ni les littérateurs, ni les artistes, ni les savants; je soutiens que les Cincinnatus et les Vatel sont tout aussi utiles et méritent tout autant que les danseuses d'opéra. — Prétendez-vous que les arts et la littérature sont des travaux d'agrément, et qu'ils doivent être moins rétribués que les travaux dits nécessaires? — Alors je réclame en faveur des Phidias, des Homère, des Michel-Ange; je soutiens que l'humanité, dans son état normal, ne peut pas plus se passer d'art et de poésie que de nourriture et de logement; et sans cesse je vous ramène à mon principe, à l'égale utilité de toutes les industries, de toutes les fonctions.

» Non, messieurs, je n'admets point les distinctions que vous établissez entre les différentes branches du travail humain, je n'aime point à entendre dire : L'homme a plus besoin de manger que de penser; la cuisine est plus nécessaire que la poésie: je soutiens, les communistes soutiennent, que l'un est aussi nécessaire que l'autre.

» Ces degrés que vous posez entre les fonctions sociales, cette préférence que vous donnez aux travaux de nécessité... tout cela provient de ce que vous confondez des idées fort dissemblables. La cuisine passe avant la poésie: je ne dis pas le contraire; mais c'est ici une question de *temps*, d'*op-*

portunité, et non pas une question de *préférence*. Ce sont là deux idées qu'il ne faut pas confondre. Il ne s'agit pas de faire des comparaisons entre la nourriture du corps et la nourriture de l'âme, de chercher des degrés d'utilité ou de nécessité entre les différents travaux, pour établir ensuite des degrés de *mérite*. Il n'y a ici, encore une fois, que des questions de temps et de circonstances. Si je suis rassasié, je dirai au cuisinier : Je n'ai pas besoin de tes ragoûts ; si j'ai le ventre vide, je dirai au poète : Je n'ai que faire de tes chansons. Vous sentez combien il est important, si l'on veut à toute force établir des comparaisons, de ne point confondre les termes que l'on veut comparer. La différence dans le *temps* ne saurait constituer une différence dans le mérite ; le travail du maçon ou du boucher n'est pas plus méritant que celui du musicien ou de l'horloger, bien qu'il soit nécessaire de se loger et de se nourrir *avant* d'avoir une montre et *avant* d'écouter un opéra.

» Voici donc la vérité sur ce point : L'homme a besoin de manger avant de pouvoir penser : oui ; on peut dire que telle industrie est nécessaire avant telle autre : oui ; mais non pas dire qu'elle est plus nécessaire, encore moins qu'elle est plus méritante. »

Au principe de la répartition selon les œuvres et selon la capacité, les communistes opposent un autre principe.

Ils commencent d'abord par établir que la consommation a pour objet la *satisfaction des besoins*. C'est parce qu'on éprouve des besoins que l'on consomme, et non parce qu'on est plus ou moins fort, plus ou moins intelligent. L'idéal, pour eux, serait donc que la société fût assez abondamment pourvue de richesses de toutes sortes pour être à même de permettre à chacun de satisfaire tous ses besoins largement, sans qu'on ait à s'occuper de faire des parts à l'avance, de préciser et de limiter les droits de chaque sociétaire. Alors, chacun pourrait puiser à son gré dans le fonds commun,

comme il puise au torrent selon sa soif, comme il puise dans l'atmosphère selon la capacité de ses poumons, et personne ne s'inquiéterait si le voisin prend moins ou prend davantage. Il n'y aurait plus de *répartition* proprement dite, il y aurait *participation* facultative, participation proportionnelle aux besoins. Voilà l'idéal des communistes ; et ils croient fermement que cet idéal pourrait être réalisé dans une commune normalement constituée. Selon eux, la question de répartition devra être résolue dans l'avenir par l'abondance de tous les produits.

Ceci posé, ils disent : C'est surtout la bonne volonté qui constitue le mérite. Aux yeux de Dieu, aux yeux de la société, l'individu *le plus méritant* n'est point celui qui, doué de forces plus grandes, d'une intelligence supérieure, a produit la plus grande somme de résultats, mais bien celui qui a montré le plus de zèle, le plus de bon vouloir, pour utiliser de son mieux les forces et les facultés qui lui avaient été départies, quelles que soient ces forces et ces facultés, quels que puissent être, du reste, les résultats de son travail. Il est juste de tenir compte des moyens dont chacun pouvait disposer ; il est juste de demander davantage à qui peut faire davantage : la justice, c'est l'égalité proportionnelle (1).

Si les hommes, en venant au monde, étaient tous également doués, en force, en intelligence, en facultés ; si, de plus, tous recevaient la même éducation, et pouvaient disposer des mêmes moyens, les œuvres réalisées et la capacité

(1) Un exemple fera comprendre l'idée des communistes : Deux hommes sont inégalement doués en force ; la puissance du premier est égale à 100, celle du second à 50. Le premier soulèvera un fardeau du poids de 100, sans faire plus d'efforts que le second pour soulever un poids de 50 ; et, bien que le résultat des forces soit fort différent, le mérite des deux travailleurs est absolument le même, chacun a fait tout ce qu'il pouvait faire. Que les besoins du premier soient supérieurs aux besoins de l'autre, et qu'il ait droit de consommer davantage, c'est une autre question ; le droit dérive des besoins et non pas de la force plus grande.

acquise témoigneraient certainement de la bonne volonté de chacun, et pourraient fournir la véritable mesure de son mérite (en supposant qu'il fût possible d'apprécier exactement les œuvres et la capacité); le principe saint-simonien, à certains égards, serait conforme à la justice.

Si tous les hommes, égaux en facultés originelles, étaient encore égaux en besoins, le code des droits et des devoirs serait facile à rédiger, il serait des plus simples : on exigerait de chaque citoyen la même quantité de travail, une tâche égale ou une tâche équivalente, et on attribuerait à tous le même salaire. Ce serait le régime de l'égalité pure, et cette égalité rigoureuse, mathématique, représenterait alors la justice même, la justice la plus absolue.

Mais il n'en est point ainsi. La nature a distribué *inégalement* la force, l'intelligence, les facultés ; elle a varié à l'infini les aptitudes, les goûts, les vocations, les besoins ; elle a fait les hommes dissemblables, afin que les goûts différents pussent être satisfaits, afin que les fonctions différentes pussent être accomplies. — Cela signifie que chacun de nous a un rôle particulier, spécial, à remplir, et que le rôle le plus humble est indispensable à l'harmonie sociale. La société est un vaste concert dont nous sommes les exécutants, où chacun a sa partie à faire. Les facultés spéciales déterminent simplement l'emploi, le rôle, la fonction de chaque musicien ; l'essentiel est que chacun soit mis à sa place et tienne l'emploi pour lequel il a été créé, pour lequel il a reçu une vocation naturelle.

Les inégalités ou les dissemblances caractérisent les individualités différentes, et il serait tout aussi absurde de maudire la diversité des aptitudes que de regretter la diversité des tons ou des notes de musique, la diversité des mots d'une langue, la diversité des chiffres, la diversité des lettres de l'alphabet. Il y aura vraisemblablement longtemps encore *des Garo* regrettant que les chênes ne portent pas des citrouilles, mais jamais les hommes sensés, ja-

mais les musiciens ne regretteront la variété ou la diversité des notes et des tons qui rend l'harmonie possible. D'un autre côté, il ne serait pas moins absurde de discuter sur l'utilité, sur la valeur sociale des fonctions différentes, que de discuter sur l'utilité du *la* ou du *mi*, de l'*a* ou du *b*, de tel chiffre ou de tel autre. Il est des notes, des tons, des lettres, des chiffres, qui sont d'un usage plus ou moins fréquent; il est des fonctions qui exigent plus ou moins de fonctionnaires; mais toutes les notes, toutes les lettres, toutes les fonctions sont indispensables. Dès lors tous les fonctionnaires, c'est-à-dire tous les individus, ont le droit de vivre et de participer aux douceurs de la vie. C'est *leur devoir* à tous de développer, d'utiliser toutes leurs facultés, d'accomplir leur destinée; c'est *leur droit* de pouvoir satisfaire tous leurs besoins, dans la limite des ressources générales.

En tant qu'il s'agit de consommation, ce n'est pas l'intelligence qui fait droit, mais le besoin. Pour justifier le principe de la rétribution selon la capacité et selon les œuvres, il faudrait admettre que les besoins de chaque individu sont précisément en raison de ses facultés. C'est là, en effet, ce que soutiennent et l'école de Saint-Simon et l'école de Fourier. L'une et l'autre affirment que les besoins, dans chaque individu, sont proportionnels aux facultés, que dès lors la répartition selon les facultés est un moyen d'arriver à la répartition selon les besoins. A cela les communistes répondent: Si les besoins de chaque homme sont proportionnels à ses facultés, ses facultés sont nécessairement proportionnelles à ses besoins. En répartissant selon les besoins, nous répartissons donc selon les facultés, et vous n'avez rien à redire. Mais nous ne croyons point à cet équilibre *nécessaire* entre les moyens et les besoins de chaque individu. Dans une société de mille à douze cents personnes, l'équilibre général devient possible, en ce sens que les associés peuvent élever la production au niveau de la consommation moyenne; mais, pour l'homme isolé, cela n'est pas. Il est des êtres

totalelement incapables de produire, comme les infirmes, les enfants, qui néanmoins éprouvent des besoins impérieux ; il est des hommes, au contraire, doués d'une puissance de production considérable et qui n'ont que des besoins modérés. C'est parce que l'un produit plus qu'il ne consomme, que l'autre peut consommer plus qu'il ne produit : les bénéfices, les avantages de l'association, consistent précisément dans cette solidarité des faibles et des forts, dans l'échange réciproque des services mutuels et incessants, et c'est à ces conditions que l'équilibre devient possible.

D'ailleurs, dans cette résultante générale des efforts collectifs, comment distinguer l'effet produit par chaque individu ? Qui peut se flatter, à lui seul, de faire quelque chose ? qui peut dire, en toute assurance : Ceci est le résultat de mon travail unique ; nul autre n'y a coopéré directement ou indirectement, nul avec moi ne partagera ? Quand on a voulu, en ces derniers temps, rédiger une loi sur la propriété littéraire, on a reconnu de prime abord qu'il était impossible de préciser rigoureusement les droits d'un auteur, même en se plaçant au point de vue de la propriété individuelle, de la propriété solitaire ; on a reconnu que l'œuvre la plus personnelle, que la création la plus originale, était le résultat complexe du concours de mille forces différentes, et que la plus large part revenait de droit à la société (1) ; et la propriété littéraire, en tant que droit absolu, perpétuel, a été condamnée. On voulait consacrer le principe de la propriété individuelle, c'était le but de la loi proposée ;

(1) L'écrivain, le poète, le savant, le travailleur, sont en quelque sorte le produit de la société. C'est elle qui les forme, qui les développe, qui les inspire, qui leur fournit l'éducation ; c'est elle qui consomme leurs produits et donne une valeur à leurs œuvres. S'il était né chez les Hurons, Racine serait resté toute sa vie un simple chasseur, et alors même qu'il aurait pu, par la seule force de son génie, créer *Athalie*, *Phèdre* ou *Andromaque*, quelle eût été la valeur de ces chefs-d'œuvre ? quel parti en aurait pu tirer le poète ? qu'aurait-il pu obtenir en retour ?

et ce principe, que personne ne contestait, que tous les orateurs soutenaient de bonne foi, n'a pu résister à la discussion; il a été ébranlé par ceux-là même qui croyaient en être les défenseurs et les partisans décidés (1)... Et l'on voudrait apprécier rigoureusement, exactement, parmi les résultats d'un travail collectif, du travail de mille ou douze cents associés, l'effet utile produit par chaque sociétaire; on voudrait analyser, décomposer les forces multiples, juger, mesurer?... Quelle folie! — Mais cela fût-il possible même, cela ne serait pas juste, et nous en avons indiqué les raisons.

Et puis, que serait une association où il n'y aurait ni mutualité, ni solidarité entre les membres, dans laquelle chacun voudrait prendre autant qu'il donne? — Ce serait le contraire de l'association. A quoi bon s'associer, en effet,

(1) Dans cette discussion mémorable, les avocats de la propriété ont constaté que les œuvres de l'art et de l'intelligence ne pouvaient créer, au profit de l'artiste, de l'inventeur, de l'écrivain, qu'un droit limité et temporaire, sans se douter que leurs arguments pouvaient être invoqués avec le même succès contre toute espèce de propriété. — Mais il s'agissait ici d'une propriété d'origine récente; il s'agissait de fonder une législation entièrement nouvelle, au lieu de modifier de vieilles lois, de vieilles coutumes. Les législateurs ne se trouvaient dominés ni par les faits, ni par la tradition, ni par le droit romain; ils ont jugé d'après leur raison, ils ont obéi à la logique, et ils ont reculé devant les conséquences du principe posé. Il est vraisemblable que si les mêmes hommes avaient à refaire le code de la propriété foncière, s'ils pouvaient se prononcer avec la même indépendance, se dégager de tout préjugé, faire abstraction de tout intérêt quelconque, comme s'il s'agissait de donner des lois à une colonie nouvelle; il est vraisemblable qu'ils modifieraient singulièrement le code civil, qu'ils ne suivraient pas servilement le droit coutumier ou le droit romain; qu'ils accorderaient enfin aux idées modernes une plus grande influence. La loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'ordonnance qui règle la propriété en Algérie, font à peu près pressentir dans quel esprit le nouveau code serait conçu. La loi sur les expropriations, à elle seule, contient le germe d'une transformation complète de la propriété; elle a consacré un principe entièrement nouveau, dont les conséquences, dans un avenir plus ou moins éloigné, sont inévitables.

si chacun veut retirer tout ce qu'il apporte? Ce qui rend les hommes supérieurs précieux dans une société, ce qui en fait les bienfaiteurs de leurs semblables, c'est qu'ils donnent toujours plus qu'ils ne reçoivent, c'est qu'ils peuvent produire comme dix, comme vingt, comme cent, tandis qu'il leur suffit de consommer comme un, comme deux, comme quatre au plus. Quand Watt eut doté le monde de la machine à vapeur, les forces productrices furent infiniment multipliées : croyez-vous que les besoins de consommation de James Watt soient pour cela devenus proportionnels à la puissance de son admirable machine? Si Watt avait dû consommer en totalité le résultat du travail de sa machine, quel service aurait-il donc rendu à l'humanité? Mais non, ce n'est pas Watt qui a odieusement spéculé sur sa découverte, ce n'est pas lui qui a voulu broyer les travailleurs, ce n'est pas lui qui a rogné leur salaire pour prélever le tribut du génie, ce n'est pas lui qui a réduit les ouvriers de l'industrie à la détresse...

Nos besoins de toutes sortes ne sont point en raison de notre talent ou de notre capacité, pas même en raison de nos œuvres. Il est des organisations délicates et impuissantes à toute espèce de travaux, qui demandent plus de soins, qui nécessitent plus de dépenses, qu'un homme sain, vigoureux et travailleur infatigable. L'avidité, la cupidité, les besoins, chez les grands hommes, ne sont point en raison directe, mais plutôt en raison inverse de leur génie. Ce ne sont pas les Newton, les Berzélius, les Watt, les Jacquart, les Virgile, les Homère, dont la vie est la plus dispendieuse, qui absorbent la plus grande quantité d'aliments, qui commettent les plus ruineuses, les plus scandaleuses folies! Ce ne sont pas les génies qui viendront réclamer en monnaie les honoraires de leur capacité (1)! La liste civile de Lu-

(1) Cette idée a été parfaitement exprimée par M. Villegardelle, dans la petite brochure que nous avons déjà citée (*Accord des Intérêts dans*

callus aurait été plus que suffisante pour tous les génies de la Grèce et de Rome; tous les hommes illustres du dix-septième et du dix-huitième siècle n'ont jamais dépensé, en leur vie, autant qu'a pu coûter à la France une caresse de madame Dubarry, un caprice de courtisane!

Ce qu'il faut aux hommes de talent pour faire des chefs-d'œuvre ou des découvertes, ce sont des bibliothèques, des laboratoires, des instruments de travail, et puis du loisir, de l'aisance et la sécurité : tout cela mis à leur disposition. Mais l'appât du gain, mais les primes et les encouragements, mais les récompenses pécuniaires, n'ont jamais enfanté de prodiges. L'homme qui porte en lui quelque idée féconde, dont le génie est en travail, ne demande qu'une chose : c'est qu'on accueille son idée, c'est que son génie ne soit pas méconnu, c'est que son invention puisse être appliquée. Le jour où tous les hommes recevront une éducation complète, où, en échange de deux, de quatre heures de travail quotidien, chacun aura droit à toutes les nécessités, à tous les agréments de la vie, et pourra consacrer le reste de son temps à la culture des sciences, des lettres et des arts; ce jour-là, les Académies n'auront pas besoin de solliciter les écrivains, les poètes, les artistes, les inventeurs, de dresser des programmes et de promettre des prix. On aura en abondance de la prose et de la poésie, des drames et des comédies, des statues et des tableaux, des machines et des découvertes; et, pour tout salaire, les artistes réclameront les honneurs du Musée, les poètes ceux de l'impression, les auteurs dramatiques ceux du théâtre, les savants l'honneur d'une expérience ou d'un rapport; les uns et les autres se

(Association). « Ne voit-on pas aujourd'hui même les hommes de génie devenir d'autant moins exigeants qu'ils s'élèvent plus haut dans le domaine de l'intelligence? Ce n'est pas un la Fontaine, ce n'est pas un Béranger, qui viendrait exiger une plus forte rétribution, pour des œuvres qui font autant le bonheur de celui que les a conçues que de ceux qui peuvent les comprendre et les admirer. »

contenteront de la gloire et des applaudissements. Quant à ceux qui voudraient absolument faire marchandise de leurs œuvres, ils iront où bon leur semblera chercher des acheteurs. On n'est pas forcé de profiter des avantages de l'association; on peut y renoncer, se tenir à l'écart et courir par le monde après la fortune. Ne nous inquiétons donc pas du sort des hommes de génie; ils n'ont rien à perdre à la transformation de la société.

Ainsi donc, d'après les communistes, chacun a droit de participer aux douceurs de la vie, selon ses besoins et selon ses facultés, par cela seul qu'il a fait preuve de bonne volonté, qu'il a rempli son devoir. Le *droit* est en raison des *besoins*, le *devoir* en raison des *forces ou de la capacité*. Cette théorie suppose évidemment : 1° que le travail peut être rendu attrayant, ou que la production peut devenir assez abondante, pour entretenir la provision des choses consommables; 2° que par l'éducation les hommes peuvent être rendus assez moraux, pour accomplir loyalement leur devoir de producteurs, et pour ne jamais puiser dans le fonds commun des ressources au delà de leurs besoins, pour ne jamais empiéter sur les droits d'autrui. Les hommes de nos jours ne sont certes pas encore dignes d'une pareille législation, capables de réaliser une pareille société : les communistes les plus sincères en conviennent; aussi se gardent-ils bien de réclamer l'application immédiate de leurs doctrines. Ils acceptent le présent comme point de départ, et c'est par des transitions successives, pacifiques, qu'ils veulent amener les humains à cet idéal d'une société parfaite. Ils sèment pour les générations à venir.

Puisque tout homme qui a fait preuve de bonne volonté, selon ces utopistes, a le droit de consommer selon ses besoins, il importe de savoir comment on appréciera : 1° la bonne volonté, 2° les besoins de chaque sociétaire.

La bonne volonté est appréciée par les camarades, par les compagnons de travail. La bonne volonté se présume, mais

on constate le mauvais vouloir ou la lâcheté. Celui qui a failli à sa tâche, sans excuse légitime, qui a forfait à l'honneur, est jugé par ses pairs qui, après l'avoir averti, puis réprimandé, puis censuré, peuvent le renvoyer honteusement du groupe et le signaler comme lâche à toute l'association. (Il est toujours entendu qu'on est libre de quitter la communauté si l'on ne veut pas se soumettre aux lois qui la régissent; il est entendu également que les associés réforment et modifient à leur gré leurs lois et leurs règlements.) Pour les organisations vicieuses ou rétives, pour les réfractaires qui voudraient profiter des bénéfices de l'association sans en partager les charges, on créera, au besoin, des compagnies de discipline, un corps de paresseux auxquels on appliquera la loi du talion. Au lieu de les condamner aux travaux forcés, comme nos lois barbares qui ont fait du travail un châtement et une flétrissure, on les soumettra à l'*oisiveté forcée*, et, s'il est nécessaire, à l'isolement momentané, jusqu'à ce que l'ennui ait tué la fainéantise, jusqu'à ce que les paresseux soient moralement guéris, jusqu'à ce qu'ils demandent à se réhabiliter, à reprendre le travail, à faire preuve de courage et de dévouement. — Sur ce premier point, donc, pas de difficultés sérieuses, du moins pas d'impossibilités.

Mais comment apprécier les besoins? — Les communistes savent très-bien que les besoins ne peuvent être mesurés, pas même par celui qui les éprouve. Aussi n'admettent-ils pas la *répartition proprement dite*, mais la *participation*. Les besoins ne sont pas jugés, mesurés; ils sont *satisfaits*. Point de parts faites d'avance, *de parts égales ou inégales*; car les parts pourraient être inférieures aux besoins ou les dépasser. Dans le premier cas, il y aurait privation ou souffrance; dans le second, il y aurait excès ou abus. Toutes choses sont données à discrétion, comme les mets dans une table d'hôte abondamment fournie ou dans les repas de famille; l'ordinaire est proportionné aux ressources communes, et l'on

s'en remet à la délicatesse, à la moralité, au savoir-vivre des sociétaires. Parmi les gens bien élevés, il n'est point d'usage aujourd'hui que l'un des convives accapare les meilleurs morceaux et se gorge aux dépens des autres; la politesse la plus vulgaire suffit pour rendre tout abus impossible. Il en sera de même en association, quand les hommes seront devenus dignes de pratiquer entre eux la fraternité. Ce problème de la répartition selon les besoins, qui nous paraît difficile et presque insoluble aujourd'hui, sera naturellement résolu dans la communauté par le ton, par le savoir-vivre, par l'urbanité, par la politesse. Déjà, dans notre société, parmi les personnes qui ont à peu près reçu la même éducation, il en est ainsi pour les choses qui sont d'un usage commun. La table d'hôte peut nous donner une idée de la participation proportionnelle des communistes. Tous les convives ont également droit de manger selon leur appétit: on ne mesure point les parts, et, pourvu qu'il y ait assez pour tous, nul ne trouve mauvais qu'un autre mange ou boive plus que lui. Le *droit d'user* est le même, les *appétits* peuvent être différents: vous êtes affamé aujourd'hui, peut-être que je le serai demain.

Pour devenir abonné d'une table d'hôte, il faut payer une cotisation qui est la même pour tous, bien que les abonnés consomment dans des proportions inégales. — Dans l'association, l'apport de chacun consiste en quelques heures de travail, et tout homme qui a fait preuve de bonne volonté devient sociétaire.

La *participation* n'est pas la même chose que la *répartition*. Dans le système de la participation, l'accaparement, l'accumulation et l'appropriation deviennent impossibles; les besoins les plus considérables peuvent être *assouvis*; et il y a toujours une limite qui ne peut être dépassée. Dans la répartition, au contraire, pas de borne à l'avidité, à la cupidité; on se trouve en présence des désirs, qui peuvent être *infinis*. L'avarice, dit Byron, est la seule passion qui

ne connaisse jamais la satiété. S'il s'agit de faire des parts à l'avance, les hommes feront comme les enfants auxquels on offre des friandises, ils croiront n'en avoir jamais assez, et ils se sentiront capables de tout absorber; mais permettez-leur d'user à discrétion, et bientôt ils comprendront que la capacité de leur estomac ne correspond pas à leur avidité. Que chacun donc puisse prendre selon ses besoins actuels; que la société veille à ce que les provisions générales suffisent toujours à la consommation; qu'elle accumule, qu'elle épargne en vue de l'avenir, mais que nul ne puisse faire des réserves: autrement, le travail le plus opiniâtre ne suffira jamais pour faire face aux prétentions de tous.

Si l'on veut faire des parts, et si les parts doivent être en raison de la capacité, chacun, par amour-propre, par vanité, prétendra à la plus forte: celui-ci réclamera au nom de son talent; celui-là au nom de la force; un autre, peut-être, demandera l'égalité, et bientôt naîtra la discorde. Du moment qu'il s'agit de partager, l'association est rompue; il n'y a plus un seul intérêt, l'intérêt de tous; il y a des intérêts particuliers en présence, il y a le tien, d'un côté, et le mien, de l'autre, et entre eux, la guerre!

Tant que leurs intérêts sont communs, les forbans eux-mêmes vivent en bonne intelligence. Faut-il courir sus à l'ennemi, attaquer un riche galion, conquérir une proie, tous montent à l'assaut avec ardeur: c'est à qui se distinguera par quelque action d'éclat, à qui prodiguera avec la plus grande générosité le courage, son sang et sa vie; c'est à qui volera le premier au secours d'un compagnon en péril, et se fera, s'il le faut, tuer pour le défendre. La prise amenée, les compagnons font joyeuse vie, et se préparent à de nouveaux exploits; et il en est ainsi pendant toute la campagne. Mais quand la course est finie et l'association dissoute, quand le corsaire est rentré au port, et qu'il s'agit de partager le butin, alors chaque forban devient aussi égoïste qu'il s'était jusque-là montré généreux et désinté-

ressé. Tel qui aurait consenti volontiers à aller, dans quelque île de la Tortue, dépenser follement en orgies, avec ses camarades, le fruit de la campagne, se révolte à la seule idée qu'on puisse le frustrer d'un centime. L'œil hagard, la main sur sa hache ou sur la détente de son pistolet, il assiste à la répartition, pesant, mesurant, évaluant chaque lot. Ce même homme qui, la veille, se serait fait tuer sans hésiter pour secourir un frère d'armes, est tout disposé à casser la tête à quiconque s'aviserait de contester son droit, de réclamer, à *titre de privilège*, un morceau de sucre ou une pipe de tabac. Le boucanier donne sans compter et fait largement les choses; il n'est point avare et ne regarde pas à un doublon; mais quand on froisse sa fierté, sa dignité, quand on exige au lieu de demander, il s'offense et se révolte; il se laisserait couper en morceaux plutôt que de faire une concession. Il sent très-bien qu'il ne s'agit pas seulement de sa bourse, mais de son droit et de sa dignité, et il veut les défendre envers et contre tous.

On verra naître la guerre entre les hommes qui vivaient en paix, toutes les fois qu'on voudra dresser des catégories, faire des premiers et des derniers, juger, classer, numéroter les individus. Toujours il y aura des amours-propres froissés, des humiliations subies, blessures incurables! car, si la plaie se ferme à la longue, la cicatrice et le souvenir restent toujours. Il ne faut pas pousser la manie du classement jusqu'à rendre toute société impossible. Que le plus habile commande et dirige la manœuvre; mais que tous vivent sur le pied d'égalité, en hommes, en amis, en frères.

Au fait, c'est ainsi que nous vivons, même aujourd'hui, tant il est vrai qu'il y a d'autres rapports possibles que ceux de l'égalité! Dans nos salons les plus aristocratiques, tous les invités sont considérés comme égaux, malgré l'inégalité des rangs, des facultés, de la réputation, et bien qu'on ne s'abuse point sur la valeur relative de chaque personnage: il ne saurait en être autrement. Si l'on s'avisait de vouloir

numéroter les uns et les autres, de proportionner les égards, les prévenances, au mérite de chacun; si l'on allait jusqu'à régler la distribution des rafraichissements sur l'ordre des numéros, jusqu'à mesurer les parts d'après la valeur individuelle; et si l'inégalité était assez nettement tranchée pour que celui à qui on aurait offert la portion la plus exiguë ou qu'on aurait servi après tous les autres, dût être nécessairement considéré comme le dernier de tous... on verrait bientôt les conséquences de l'étiquette et de la manie du classement!... Quand le plateau circule à la ronde, peu m'importe d'être servi le dernier ou de ne pas arriver à temps, ma dignité n'est point blessée; boivent même avant moi, qui ai soif, ceux qui ne sont pas altérés, je ne m'en soucie guère, dût mon tour ne pas venir; car il y a tout au plus privation; mais quand on procède systématiquement par exclusions ou par privilèges, fussé-je mis aux premiers rangs, je me sens froissé dans la dignité de ceux qu'on place au-dessous de moi, et je me révolte contre l'humiliation gratuitement infligée... — Heureusement que les choses ne se passent pas ainsi! Nos fausses idées sont rectifiées, même malgré nous ou à notre insu, par le simple bon sens, par la politesse la plus vulgaire; nos mœurs réforment incessamment nos préjugés, nos actes démentent les principes ridicules qu'on voudrait nous faire accepter; nous sommes plus raisonnables et plus intelligents que nous n'en avons l'air; le goût, le tact et l'instinct nous mettent en garde contre les erreurs de notre esprit, et c'est parce que nous sommes inconséquents que la société est possible, que nous pouvons fréquenter nos semblables et jouir de la vie. — C'est ce qui faisait dire à un disciple enthousiaste de Morrelly: « Partout je vois, je trouve des complices; les civilisés ne se doutent pas que la civilisation doit son existence à la mise en pratique quotidienne des plus simples principes de la fraternité. »

Si les besoins ne peuvent être précisés d'une manière

exacte et rigoureuse, ils peuvent néanmoins être appréciés assez approximativement pour qu'il soit facile de distinguer l'abus de l'usage, pour qu'il soit possible en outre de calculer la moyenne de la consommation générale et de diriger en conséquence la production, afin de pouvoir maintenir l'équilibre. C'est là le point essentiel.

Ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici exclusivement des besoins physiques, car nous savons que les besoins intellectuels et les besoins moraux peuvent être librement et pleinement satisfaits; n'oublions pas non plus qu'il n'est question que de consommation proprement dite (1), de destruction de choses fongibles, de dépenses enfin; car toutes les impenses, tous les instruments de travail, toutes les avances nécessaires sont fournis par la société. Les dépenses de luxe intellectuel ou artistique qui grèvent aujourd'hui les budgets des particuliers, telles que frais de spectacles, de concerts, de réunions, achats de livres, de tableaux, etc., sont également faites aux frais de l'association. Restent donc à évaluer les dépenses individuelles de consommation qui ont pour objet les besoins réels et ordinaires de la vie. On peut les ranger sous trois chefs principaux: 1° dépenses de logement et d'ameublement; 2° de vêtement; 3° de nourriture.

On conçoit que l'habitation commune, construite pour une destination spéciale, puisse être assez vaste pour offrir à chaque famille, à chaque individu, un logement salubre, spacieux et commode. Pas n'est besoin de ménager l'espace, comme dans nos villes, où chaque mètre carré se vend à des prix exorbitants, de donner au palais une hauteur prodigieuse. Au lieu d'exhausser démesurément l'édifice, on développe les façades. On conçoit encore que ce vaste bâtiment puisse être parfaitement aéré, chauffé, éclairé, etc.; on conçoit de même qu'il puisse être meublé, et que la corpo-

(1) C'est ce que certains économistes appellent *consommation destructive*, par opposition à *la consommation dite reproductrice*, qui n'est qu'une transformation de valeurs.

ration des tapissiers et des ébénistes se charge de réparer, d'entretenir, de renouveler le mobilier, etc. En tout ceci, si les frais de premier établissement sont considérables, l'entretien est peu coûteux. La communauté embellit sa demeure et y introduit le luxe, à mesure qu'elle développe chez elle la production et la richesse. — En fait de logement, il n'est pas possible d'évaluer les besoins, de contenter les goûts.

Pour la nourriture, la société traite ses membres selon ses ressources. Les tables sont d'autant plus somptueusement servies, la carte est d'autant plus variée, que les provisions sont plus abondantes; et l'abondance dépend du travail des associés. Ici, il y a participation directe.

Pour ce qui est du vêtement, du luxe de la toilette, il est plus difficile de calculer jusqu'où pourront s'élever les demandes; car le caprice des goûts peut dégénérer, à la rigueur, en bizarreries, en extravagances. Il fut un temps où un duc de Buckingham dépensait chaque année plus d'un million en frais de toilette! Si tous les associés étaient possédés de la même manie, il serait évidemment impossible de faire face aux folies de tous. Mais cette luxueuse prodigalité est passée de mode. De nos jours, depuis le premier ministre jusqu'au dernier des commis, tous les hommes sont égaux dans un salon devant l'uniformité monotone de l'habit noir; l'habit ne fait plus le moine. Ce sera bien autre chose encore dans l'association, quand tous les hommes élevés ensemble, vivant à côté les uns des autres, se connaîtront parfaitement! On n'appréciera plus les gens d'après la parure; la richesse des habits n'ajoutera rien à la valeur des individus, ne fera illusion à personne. Les associés adopteront un costume élégant et commode, ils feront consister le luxe dans l'excessive propreté, dans le goût de la mise; le ridicule fera justice des incroyables et des merveilleux. Encore ici les mœurs et le ton général corrigeront les goûts discordants et excentriques, rappelleront à l'ordre les prodiges et les sots. — Quels que soient du reste les

besoins, les machines peuvent indéfiniment multiplier les tissus et les étoffes.

Mais comment régler la distribution des choses rares, des choses qui ne peuvent être créées à volonté par le travail, qui n'existent qu'en quantité limitée? Dans le saint-simonisme ou dans le phalanstère, ces objets précieux sont réservés à la capacité ou à la richesse; dans la communauté, il en est autrement. Si ces choses rares peuvent être d'un usage commun, elles ne sont point partagées, et chacun en jouit à son tour: ainsi, par exemple, d'un chef-d'œuvre de l'art qui est exposé, au Musée, à l'admiration de tous. S'il s'agit, au contraire, d'un objet consommable dont on ne puisse user sans l'anéantir, il en est fait hommage par l'association au plus digne, au groupe qui s'est distingué d'une manière spéciale, etc. Dans le phalanstère, cet objet serait accaparé par un Crésus en sa qualité de plus riche; dans la communauté, ce même objet sera *donné*, sera offert à titre de récompense sociétaire, comme témoignage de reconnaissance. Chacun pourra être jaloux de l'obtenir, personne ne pourra y prétendre au nom de son droit, pas plus qu'on ne peut aujourd'hui réclamer, exiger les honneurs du Panthéon ou de l'Académie.

En dehors des besoins ordinaires, il est des désirs qui demandent à être satisfaits et qui nécessitent des dépenses assez considérables, par exemple, le goût des voyages. — Selon qu'elle sera plus ou moins riche, l'association affectera chaque année aux frais généraux de voyages une somme plus ou moins forte. Il faut d'abord distinguer les voyages d'utilité et les voyages de pur agrément. La communauté enverra tous les ans des voyageurs étudier à l'étranger les progrès des sciences, des arts, de l'industrie. Il y aura des missions artistiques, industrielles, scientifiques, confiées à des hommes spéciaux, à des capacités reconnues; les voyages seront le complément de l'éducation, comme le tour de France aujourd'hui pour les artisans; il y aura même des missions

diplomatiques, des agents chargés de nouer des relations extérieures, d'étendre et de propager l'association, etc. La société devra naturellement défrayer les voyageurs. Mais il y aura aussi des voyages de pur agrément, entrepris sans mission, pendant les congés accordés chaque année à tour de rôle à tous les travailleurs. Chacun pourra profiter de son temps de vacances; l'association mettra à la disposition des voyageurs des frais de route et d'entretien. A cette époque-là, d'ailleurs, les voyages seront faciles et peu coûteux: l'État (l'union de toutes les communes), chargé du service des voies de communication, transportera gratis les voyageurs; les différentes associations exerceront les devoirs de l'hospitalité envers les visiteurs qui seront partout les bienvenus; il suffira, par mesure d'ordre, d'annoncer d'avance le jour de l'arrivée, de faire connaître le nombre de ceux qui devront être attendus. Les associations, s'il le faut, régleront ensuite entre elles les frais de séjour, les dépenses des étrangers. Du reste, les voyageurs, habitués au travail dès l'enfance, ne manqueront pas de se rendre utiles, de se mêler joyeusement aux travailleurs de tous pays, et de donner ainsi autant qu'ils recevront, etc...

Mais à quoi bon tous ces détails? — Pour les hommes intelligents, ils sont superflus; pour les autres, nous n'en dirions jamais assez.

Il est au moins assez étrange qu'on ait précisément accusé d'immoralité l'école qui a adopté les principes de la morale la plus épurée, l'école qui a osé concevoir une idée assez haute de la dignité humaine, pour n'offrir au travail, au talent, d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli, que la réalisation de l'ordre, de la fraternité, de la justice. En cela les communistes s'accordent avec les plus grands moralistes de tous les temps. *Te justum esse gratis oportet*, disait Sénèque, résumant les doctrines du stoïcisme, *et nullum justæ actionis præmium majus est quàm justum esse*. Spinoza n'accorde non plus à la vertu d'autre récompense que

la vertu même : *Beatitudo non est virtutis præmium, sed ipsa virtus : nec eadem gaudemus, quia libidines coercemus, sed contra quia eadem gaudemus, ideo libidines coercere possumus.* Fénelon, dans cette maxime des saints : « Il faut aimer Dieu (c'est-à-dire le bien) pour lui-même, » donnait le véritable esprit de la morale chrétienne ; il comprenait la vertu désintéressée, l'inutilité des récompenses. — Il est vrai que Bossuet le fit condamner par le pape, mais au nom de la nécessité et de la morale pratique, plutôt qu'au nom de l'idée de justice absolue, plutôt qu'au nom de la doctrine évangélique. — Enfin les communistes disent, à leur tour : « On n'a rempli que son devoir quand on a fait tout ce qu'on pouvait faire. » — C'est toujours le même principe, toujours l'idée la plus sublime qu'on puisse concevoir de la vertu. — On en convient, mais on ajoute que cette morale n'est bonne que pour les sages, et l'on réclame, pour le commun des hommes, des récompenses et des châtimens. — En fait, l'homme n'a jamais encore été traité avec assez d'égards, avec assez de dignité, par ses semblables ; son éducation n'a jamais été assez complètement développée, pour que nous puissions savoir par expérience ce qu'on serait en droit d'attendre de lui, dans une société fondée sur la justice et la fraternité ; mais, théoriquement, rien ne démontre la nécessité absolue des peines et des récompenses. Aussi n'est-ce point au nom de la morale et de la justice, mais uniquement au nom de l'utilité sociale, que l'on demande des primes en faveur du travail et du talent ; c'est, en réalité, pour stimuler le zèle de ceux qui n'obéiraient pas au seul attrait du devoir, qui ne peuvent être accessibles qu'à la crainte ou à l'intérêt (1).

(1) Nous raisonnons ici dans l'hypothèse que le travail ne peut être rendu attrayant. Si le travail peut être transformé en plaisir, le travailleur ne saurait être fondé à réclamer une récompense ; c'est évident. Fourier lui-même a écrit : « Un riche harmonien se trouve assez payé d'un travail *attrayant*, quand il est entouré de sectaires dévoués et fidèles

Que, longtemps encore, pour gouverner les hommes, pour les faire vivre les uns à côté des autres, dans nos sociétés désordonnées, il soit nécessaire de leur offrir l'appât d'une récompense ou la perspective d'un châtement, les communistes ne le contestent pas ; mais ils contestent, en principe, que cela soit à tout jamais nécessaire dans une société normalement constituée. Transitoirement donc, ils sont disposés à admettre une rétribution proportionnelle aux œuvres, et même à la capacité, jusqu'à ce que les mobiles purement moraux soient devenus assez puissants pour remplacer avec efficacité la loi de la contrainte ; mais ils conçoivent un monde idéal où le travail deviendrait l'exercice naturel, nécessaire, de l'activité ; où l'homme ferait consister la vertu, le point d'honneur, à accomplir loyalement sa destinée, où il pourrait l'accomplir librement, volontairement, par attraction ; où le complet développement de toutes ses facultés correspondrait exactement à la pleine jouissance de ses droits, et garantirait par cela même, à tous et à chacun, l'entière satisfaction de tous les besoins physiques, intellectuels et moraux.

Alors l'humanité serait enfin heureuse sur la terre, et n'aurait plus à douter de la Providence ! Alors finirait le règne du mal ; le bon aurait définitivement triomphé du mauvais principe ; la guerre qui dure depuis le commencement du monde, et dont toutes les traditions ont consacré le souvenir, cesserait ; la créature serait à tout jamais réconciliée avec le créateur ; le dualisme viendrait se résoudre dans l'éternelle unité. Plus de larmes, plus de misères, plus de crimes, plus de malédictions, plus de blasphèmes ! Le paradis perdu serait reconquis ; de toutes parts s'élèveraient des cris d'allégresse ; l'humanité entonnerait l'hymne vraiment religieux du bonheur, l'hymne des grâces et de la reconnaissance, le cantique des cantiques. Alors Satan lui-même appuis de sa passion. Il regrette que la bienséance l'oblige à accepter un minimum de lot en industrie. » (Traité de l'association, t. II, p. 579.)

même s'avouerait vaincu sans retour, et, quittant son enfer dépeuplé et désormais inutile, il courberait, pour la première fois, son front audacieux et superbe, et viendrait s'agenouiller devant l'infiniment miséricordieux qui lui aurait pardonné. Ce serait le commencement de l'âge d'or, le véritable règne de Dieu, le règne de l'amour, de l'ordre et de l'harmonie, sur la terre comme dans les cieux!

Voilà l'utopie des communistes!

On dira que ce sont des rêves et des songes... Ah! oui, sans doute! Mais n'oublions pas que l'homme ne réalise jamais que ce qu'il a longtemps rêvé et désiré; n'oublions pas que l'idée toujours précède les faits; qu'on ne trouve, en définitive, que ce que l'on cherche avec persévérance! Ah! ne décourageons pas les utopistes, les aventuriers de la pensée, qui vont à la découverte d'un monde nouveau! C'est pour nous qu'ils se dévouent: nous n'avons pas le droit de les bafouer! — Ils rêvent, direz-vous? — Et s'ils ne rêvaient pas; s'ils étaient doués d'une vue plus perçante que la nôtre; s'ils avaient la faculté d'apercevoir nettement ce que nos faibles yeux ne peuvent distinguer? A mesure que l'on s'élève, l'horizon s'agrandit et s'étend de tous côtés: peut-être qu'ils sont placés plus haut que nous! — Ils rêvent!... — soit. Ah! laissez-les rêver. Bienheureux sont les rêveurs qui ne désespèrent point de la Providence infinie; bienheureux ceux qui, dans un temps comme le nôtre, au milieu des misères de la vie présente, peuvent se bercer d'illusions, se transporter en esprit dans un monde imaginaire, y vivre par la pensée, puiser dans les joies de l'espérance assez de dédommagements pour supporter tous les dégoûts et toutes les douleurs, trouver enfin dans la rêverie un refuge contre le désespoir; bienheureux surtout ceux qui, dans leurs rêves décevants, ne sont jamais réveillés en sursaut par d'affreux cauchemars, ceux qui, pendant leur sommeil magnétique, ne se heurtent jamais le front aux angles aigus de la réalité

CHAPITRE V.

École des Égalitaires.

En dehors ou plutôt à côté des trois grandes écoles socialistes dont nous venons d'analyser les doctrines, différentes théories de répartition ont été proposées : MM. Proudhon et Pecqueur, entre autres, ont soutenu le principe de l'égalité des salaires.

Nous ne pourrions citer *in extenso* ces deux auteurs, sans grossir démesurément ce volume. D'un autre côté, résumer en peu de mots leur système, c'est s'exposer sinon à dénaturer, tout au moins à mutiler leur pensée, en l'isolant des prémisses sur lesquelles ils s'appuient, des déductions tirées par la logique, des raisons et des preuves dont ils ont entouré chacun de leurs arguments. Si donc le lecteur veut se faire une idée exacte des théories que nous allons analyser, s'il en veut connaître l'ensemble, l'enchaînement et les détails, nous l'engageons à lire les ouvrages mêmes où nous allons puiser (1).

Si nous avons bien compris toute la pensée de ces deux écrivains, l'égalité des salaires est par eux présentée, non pas tant comme la solution la plus parfaite théoriquement,

(1) PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété? — De la Création de l'Ordre.* — PECQUEUR, *Théorie nouvelle d'Économie sociale et politique.* Chez Capelle, rue des Grés, n° 10.

que comme la seule solution pratiquement possible. A leurs yeux, c'est la nécessité, et non pas la justice idéale, qui réclame l'égalité des salaires. L'égalité, comme le sort en certains cas, est le seul ou le meilleur moyen de trancher toutes les difficultés, de couper court aux prétentions mal fondées et aux abus, en un mot, le meilleur moyen *d'en finir*, et de maintenir l'ordre et la bonne harmonie entre les associés. L'un et l'autre du reste établissent une distinction entre l'équité et la justice. L'équité, pour eux, c'est la justice idéale, c'est l'égalité, — plus la charité, la fraternité et le dévouement; la justice, c'est le droit strict, le droit social dégagé des prescriptions de la morale épurée et des inspirations du sentiment. L'équité pousse à la fraternité, l'égalité suffit à la justice. La justice est obligatoire, l'équité ne l'est pas. L'égalité, dit M. Proudhon, est de droit rigoureux; la charité est de surrogation.

Pour repousser l'égalité des conditions, les sophistes s'appuient sur les inégalités naturelles; ils disent que les hommes ont été créés inégaux en force, en beauté, en talent, etc. Mais c'est précisément cette *inégalité* native qui, aux yeux des égaux, justifie l'égalité des émoluments. Si tous les hommes avaient été créés égaux, si la société fournissait à tous les mêmes moyens d'éducation et de développement, l'homme fort, l'ouvrier habile, l'artiste ou le savant, pourraient incontestablement réclamer au nom de leur mérite spécial, car ce mérite serait le fruit de leur travail opiniâtre, de leur bonne volonté. Mais si, au contraire, les hommes ont été créés inégaux, sont doués de facultés différentes; si les uns ont reçu la force ou le génie en partage, si les moyens de développement et le point de départ n'ont pas été les mêmes pour tous; si les aptitudes étaient inégales, chacun ayant fait tout ce qu'il pouvait faire, tous ont droit à la même récompense. L'inégalité des facultés ne justifie donc pas l'inégalité des traitements, au point de vue de la justice absolue; elle impose seulement aux natures

favorisées inégalité de devoirs, coopération plus effective, plus puissante. L'inégalité de consommation, qui suppose l'inégalité de rétribution, ne peut être rationnellement basée que sur l'inégalité des besoins. Nous admettons toutefois que dans une société fondée sur la contrainte, où chaque sociétaire ne se montre point naturellement jaloux d'accomplir son devoir, où le travail est une punition, une corvée à laquelle chacun cherche à se soustraire, la différence des appointements, la retenue opérée sur le salaire, la prime offerte pour stimuler la paresse, peuvent être des ressorts plus ou moins nécessaires. Mais encore ici c'est l'utilité sociale, c'est la nécessité et non pas la justice qui veut l'inégalité.

Selon MM. Proudhon et Pecqueur, toutes les fonctions sociales étant également utiles, également indispensables, deviennent par cela même socialement égales, c'est-à-dire confèrent à tout fonctionnaire qui remplit sa tâche, un droit égal dans la répartition à celui de tout autre membre actif de la société. La diversité des facultés ou des aptitudes correspond à la spécialité des vocations, des métiers. Tout homme, grâce à la division du travail, peut remplir un rôle utile, et, comme tout produit est le résultat d'une œuvre collective, de la coopération sociale, les droits des producteurs sont égaux.

§ I. Citons d'abord quelques lignes de M. Proudhon (*Qu'est-ce que la propriété?* chap. 3, parag. 6) .

« En tant qu'associés, les travailleurs sont égaux, et il implique contradiction que l'un soit payé plus que l'autre, car le produit d'un travailleur ne pouvant être payé qu'avec le produit d'un autre travailleur, si les deux produits sont inégaux, le reste ou la différence du plus grand au plus petit ne sera pas acquis par la société, par conséquent n'étant pas échangé n'affectera pas l'égalité des salaires. Il en résultera, si l'on veut, pour le plus fort travailleur, une iné-

galité naturelle, mais non une inégalité sociale, personne n'ayant souffert de sa force et de son énergie productive. En un mot, la société n'échange que des produits égaux, c'est-à-dire, ne paye que les travaux qui sont faits pour elle, par conséquent, elle paye également tous les travailleurs : ce qu'ils pourraient produire hors de son sein ne la touche pas plus que la différence de leurs voix ou de leurs chevelures.

» Il semble que je vienne de poser moi-même le principe de l'inégalité. C'est tout le contraire. La somme des travaux qui peuvent être faits pour la société, c'est-à-dire, des travaux susceptibles d'échange, étant sur un fonds d'exploitation donné, d'autant plus grande que les travailleurs sont plus multipliés, et que la tâche laissée à chacun est plus réduite, il s'ensuit que l'inégalité naturelle se neutralise à mesure que l'association s'étend, et qu'une plus grande quantité de valeurs consommables sont produites socialement, en sorte que dans la société, la seule chose qui pût ramener l'inégalité de travail, serait le droit d'occupation, le droit de propriété.

» Or, supposons que cette tâche sociale journalière, évaluée en labour, sarclage, moisson, etc., soit de deux décamètres carrés, et que la moyenne de temps nécessaire pour s'en acquitter soit de sept heures. Tel travailleur aura fini en six heures, tel autre en huit heures seulement ; le plus grand nombre en emploiera sept ; mais pourvu que chacun fournisse la quantité de travail demandée, quel que soit le temps qu'il y emploie, il a droit à l'égalité de salaire.

Le travailleur capable de fournir sa tâche en six heures aurait-il droit, sous prétexte de sa force et de son activité plus grandes, d'usurper la tâche du travailleur le moins habile, et de lui ravir ainsi le travail et le pain ? Qui oserait le soutenir ? Que celui qui finit avant les autres se repose, s'il veut ; qu'il se livre pour l'entretien de ses forces et la culture de son esprit, pour l'agrément de sa vie, à des

exercices et à des travaux utiles, il le peut sans nuire à personne; mais qu'il garde ses services intéressés. La vigueur, le génie, la diligence, et tous les avantages personnels qui en résultent, sont le fait de la nature, et jusqu'à un certain point de l'individu : la société en fait l'estime qu'ils méritent; mais le loyer qu'elle leur accorde est proportionné, non à ce qu'ils peuvent, mais à ce qu'ils produisent. Or le produit de chacun est limité par le droit de tous.

» Si l'étendue du sol était infinie, et la quantité de matières à exploiter inépuisable, on ne pourrait pas encore adopter cette maxime à *chacun selon son travail*; et pourquoi? Parce que, encore une fois, la société, quel que soit le nombre des sujets qui la composent, ne peut leur donner à tous que le même salaire, puisqu'elle ne les paye qu'avec leurs propres produits. Seulement, dans l'hypothèse que nous venons de faire, rien ne pouvant empêcher les forts d'user de tous leurs avantages, on verrait au sein même de l'égalité sociale, renaître tous les inconvénients de l'inégalité naturelle. Mais la terre, eu égard à la force productive de ses habitants et à leur puissance de multiplication, est bornée; de plus, par l'immense variété des produits et l'extrême division du travail, la tâche sociale est facile à remplir; or, par cette limitation des choses productibles, et par la facilité de les produire, la loi d'égalité absolue nous est donnée...

» Oui, la vie est un combat; mais ce combat n'est point de l'homme contre l'homme, il est de l'homme contre la nature, et chacun de nous doit y payer de sa personne. Si, dans le combat, le fort vient au secours du faible, sa bienfaisance mérite louange et amour; mais son aide doit être librement acceptée, non imposée par la force, et mise à prix. Pour tous, la carrière est la même, ni trop longue, ni trop difficile : quiconque la fournit trouve sa récompense au but; il n'est pas nécessaire d'arriver le premier.

» Dans l'imprimerie, où les travailleurs sont d'ordinaire à leurs pièces, l'ouvrier compositeur reçoit tant par mille

de lettres composées, le pressier tant par mille de feuilles imprimées. Là, comme ailleurs, on rencontre des inégalités de talent et d'habileté. Lorsqu'on ne redoute pas la *calence*, c'est-à-dire le chômage, que le tirage et la lettre ne manquent pas, chacun est libre de s'abandonner à son ardeur, et de développer la puissance de ses facultés : alors celui qui fait plus gagne plus, celui qui fait moins gagne moins. L'ouvrage commence-t-il à devenir rare? compositeurs et pressiers se partagent le labeur ; tout accapareur est détesté à l'égard d'un voleur et d'un traître.

» Il y a, dans cette conduite des imprimeurs, une philosophie à laquelle ni économistes ni gens de loi ne s'élèveront jamais. Si nos législateurs avaient introduit dans leurs codes les principes de justice distributive qui gouvernent les imprimeries ; s'ils avaient observé les instincts populaires, non pour les imiter servilement, mais pour les réformer et pour les généraliser, depuis longtemps la liberté et l'égalité seraient assises sur une indestructible base, et l'on ne se disputerait plus sur le droit de propriété et sur la nécessité des distinctions sociales... »

« La quantité limitée de la matière exploitable démontre la nécessité de diviser le travail par le nombre des travailleurs ; la capacité donnée à tous d'accomplir une tâche sociale, c'est-à-dire une tâche égale, et l'impossibilité de payer un travailleur autrement que par le produit d'un autre, justifient l'égalité des émoluments... »

» ... En fait, l'inégalité des facultés existe ; en droit, elle n'est point admise, elle ne compte pour rien, elle ne se suppose pas. Il suffit d'un Newton par siècle à trente millions d'hommes : le psychologue admire la rareté d'un si beau génie, le législateur ne voit que la rareté de la fonction. Or, la rareté de la fonction ne crée pas un privilège au bénéfice du fonctionnaire, et cela pour plusieurs raisons, toutes également péremptoires.

» 1° La rareté du génie n'a point été, dans les intentions

du Créateur, un motif pour que la société fût à genoux devant l'homme doué de facultés éminentes, mais un moyen providentiel pour que chaque fonction fût remplie au plus grand avantage de tous.

» 2° Le talent est une création de la société, bien plus qu'un don de la nature; c'est un capital accumulé dont celui qui le reçoit n'est que le dépositaire. Sans la société, sans l'éducation qu'elle donne et ses secours puissants, le plus beau naturel resterait, dans le genre même qui fait sa gloire, au-dessous des plus médiocres capacités. Plus vaste est le savoir d'un mortel, plus belle son imagination, plus fécond son talent, plus coûteuse aussi son éducation a été, plus brillants et plus nombreux furent ses devanciers et ses modèles, plus grande est sa dette. Le laboureur produit au sortir du berceau, et jusqu'au bord de la tombe; les fruits de l'art et de la science sont tardifs et rares, souvent l'arbre périt avant qu'ils mûrissent. La société, en cultivant le talent, fait un sacrifice à l'espérance.

» 3° La mesure de comparaison des capacités n'existe pas; l'inégalité des talents n'est même, dans des conditions égales de développement, que la spécialité des talents.

» 4° L'inégalité des traitements est économiquement impossible. Je suppose le cas le plus favorable, celui où tous les travailleurs ont fourni leur maximum de production: pour que la répartition des produits soit équitable, il faut que la part de chacun soit égale au quotient de la production divisée par le nombre des travailleurs. Cette opération faite, que reste-t-il pour parfaire les traitements supérieurs? — Absolument rien...

» D'une part, la tâche de chaque travailleur étant courte et facile, et les moyens de la remplir avec succès étant égaux, comment y aurait-il des grands et des petits producteurs? D'autre part, les fonctions étant toutes égales entre elles, soit par l'équivalence réelle des talents et des capacités, soit par la coopération sociale, comment un

fonctionnaire pourrait-il arguer de l'excellence de son génie pour réclamer un salaire proportionnel? »

(Chap. V, 1^{re} partie, 53.) « Mais si l'égalité des conditions est une conséquence du droit naturel, de la liberté, des lois de la production, des bornes de la nature physique et du principe même de société, cette égalité n'arrête pas l'essor du sentiment social sur la limite du *doit* et de l'*avoir* : l'esprit de bienfaisance et d'amour s'étend au delà, et, quand l'économie a fait sa balance, l'âme commence à jouir de sa propre justice, et le cœur s'épanouit dans l'infini de ses affections.

» Le sentiment social prend alors, selon les rapports des personnes, un nouveau caractère : dans le fort, c'est le plaisir de la générosité; entre égaux, c'est la franche et cordiale amitié; dans le faible, c'est le bonheur de l'admiration et de la reconnaissance.

» L'homme supérieur par la force, le talent ou le courage, sait qu'il se doit tout entier à la société, sans laquelle il n'est et ne peut rien; il sait qu'en le traitant comme le dernier de ses membres, la société est quitte envers lui. Mais il ne saurait en même temps méconnaître l'excellence de ses facultés; il ne peut échapper à la conscience de sa force et de sa grandeur; et c'est par l'hommage volontaire qu'il fait alors de lui-même à l'humanité, c'est en s'avouant l'instrument de la nature, qui seule doit être en lui glorifiée et bénie, c'est, dis-je, par cette confession simultanée du cœur et de l'esprit, véritable adoration du grand Être, que l'homme se distingue, s'élève et atteint un degré de moralité sociale auquel il n'est pas donné à la bête de parvenir. Hercule terrassant les monstres et punissant les brigands pour le salut de la Grèce, Orphée instruisant les Pélasges grossiers et farouches, tous deux ne voulant rien pour prix de leurs services, voilà les plus nobles créations de la poésie, voilà l'expression la plus haute de la justice et de la vertu.

» Les joies du dévouement sont ineffables.

» Si j'osais comparer la société humaine au chœur des tragédies grecques, je dirais que la phalange des esprits sublimes et des grandes âmes figure *la strophe*, et que la multitude des petits et des humbles est *l'antistrophe*. Chargés des travaux pénibles et vulgaires, tout-puissants par leur nombre et par l'ensemble harmonique de leurs fonctions, ceux-ci exécutent ce que les autres imaginent. Guidés par eux, ils ne leur doivent rien ; ils les admirent cependant et leur prodiguent les applaudissements et les éloges.

» La reconnaissance a ses adorations et ses enthousiasmes.

» Mais l'égalité plaît à mon cœur. La bienfaisance dégénère en tyrannie, l'admiration en servilisme : l'amitié est fille de l'égalité. O mes amis ! que je vive au milieu de vous sans émulation et sans gloire ; que l'égalité nous assemble, que le sort marque nos places ; que je meure avant de connaître celui d'entre vous que je dois aimer le plus.

» L'amitié est précieuse au cœur des enfants des hommes.

» La générosité, la reconnaissance (j'entends ici celle-là seulement qui naît de l'admiration d'une puissance supérieure) et l'amitié sont trois nuances distinctes d'un sentiment unique que je nommerai *équité* ou *proportionnalité sociale*. L'équité ne change pas la justice ; mais, prenant toujours l'égalité pour base, elle y surajoute l'estime. Par l'équité, c'est pour nous tout à la fois un devoir et une volupté d'aider le faible qui a besoin de nous, et de le faire notre égal ; de payer au fort un juste tribut de reconnaissance et d'honneur, sans nous constituer son esclave ; de chérir notre prochain, notre ami, notre égal, pour ce que nous recevons de lui, même à titre d'échange. L'équité est *la sociabilité* élevée par la raison et la justice jusqu'à *l'idéalisation* ; son caractère le plus ordinaire est *l'urbanité* ou *la politesse*, qui, chez certains peuples, résume à elle seule presque tous les devoirs de la société...

» Ce sentiment ne vient pas de l'intelligence, qui par elle-

même calcule, suppute, balance, mais n'aime point, qui voit et ne sent pas. Comme la *justice* est un produit mixte de l'instinct social et de la réflexion, de même l'*équité* est un produit mixte de la justice et de la raison, je veux dire de notre faculté d'apprécier, de juger, d'idéaliser.

» Ce produit, troisième et dernier degré de la sociabilité dans l'homme, est déterminé par notre mode d'association composée, dans lequel l'inégalité, ou pour mieux dire la divergence des facultés et la spécialité des fonctions, tendant par elles-mêmes à isoler les travailleurs, exigeaient un accroissement d'énergie dans la sociabilité.

» Voilà pourquoi la force qui opprime en protégeant, est exécrationnable ; pourquoi l'ignorance imbécile, qui voit du même œil les merveilles de l'art et les produits de la plus grossière industrie, soulève un indicible mépris ; pourquoi la médiocrité orgueilleuse, qui triomphe en disant : *Je t'ai payé, je ne te dois rien*, est souverainement haïssable. »

Pour un implacable adversaire de tous les privilèges, M. Proudhon nous semble avoir ici manqué quelque peu à sa logique habituelle. Exiger la même tâche de deux individus doués de *forces inégales*, c'est pousser trop loin l'amour de l'égalité, c'est même commettre une *injustice*. Que l'entrepreneur d'industrie impose à chaque travailleur la même quantité de travail pour le même salaire, cela se conçoit : l'entrepreneur spéculé, mais s'inquiète peu d'épuiser les forces de ceux qu'il emploie ; il achète du travail pour bénéficier sur les produits. La société doit se proposer un autre but : elle doit chercher à compenser par la force de l'un la faiblesse de l'autre, à équilibrer les moyens et les besoins collectifs, et à réaliser le bonheur de tous ; elle doit dès lors tenir compte des inégalités, et proportionner la tâche aux facultés et aux forces de l'individu. Qui peut plus, plus doit faire. C'est la proportionnalité, et non plus l'égalité, qui correspond ici à l'idée de justice ou à l'idée d'équité entendue dans le sens le plus large.

Que l'on exige de chaque laboureur ou de chaque moissonneur la même quantité de travail ou la même besogne, parce qu'on ne veut pas comparer les forces, parce que l'on craint de se tromper dans l'évaluation des facultés différentes, et de tomber dans l'arbitraire; que l'on nous donne enfin l'égalité comme une mesure d'ordre et de nécessité, comme le seul procédé aujourd'hui praticable... — à la bonne heure! c'est la même raison qui nous force, dans toute assemblée délibérante, à compter tous les suffrages comme égaux; on les compte, parce qu'il n'y a pas de trébuchet infailible pour les peser; c'est une convention qu'une boule en vaut une autre, ce n'est point une vérité. Mais alors même que nous concéderions que cette égalité des tâches fût le seul procédé aujourd'hui applicable, le meilleur moyen *d'en finir*, on nous accordera, tout au moins, que l'idée d'équité n'est pas complètement satisfaite, qu'il reste encore quelque chose à désirer.

Nous concevons autrement l'idéal d'une société. Les hommes s'associent précisément pour mettre en commun leurs facultés différentes et leurs forces inégales, pour réaliser la solidarité et la mutualité, pour s'entr'aider réciproquement, et pour obtenir en résultat une moyenne capable de suffire aux besoins de tous. Nous ne séparons point l'équité et la justice, pas plus que nous ne séparons la tête et le cœur. Le psychologue, par amour de l'analyse, peut distinguer nos facultés, nos organes; mais l'homme sent et pense tout ensemble, et les grandes idées, les idées fécondes proviennent des sens, de l'esprit et du cœur. En fait de justice surtout, la vérité complète doit satisfaire à la fois et l'intelligence et le sentiment.

Au surplus, M. Proudhon est du même avis que nous; il a exprimé son opinion clairement et avec une noble éloquence, dans les dernières lignes que nous avons eu le plaisir de citer. Seulement il semble ne pas croire à la possibilité de traduire immédiatement en fait *ce produit mixte*

de la justice et de la raison ; et, en tant qu'homme pratique, il demande d'abord l'égalité, il la demande immédiatement, tant il a hâte de voir cesser l'état actuel de désordre et de déni de justice. En un mot, M. Proudhon, spéculant sur la société présente, redoute de voir la production se ralentir, le travail cesser en partie, si l'on supprime tout stimulant énergique, tel que la faim, la contrainte, la prime d'encouragement ou la retenue ; et, comme il tient absolument à l'égalité des conditions, il réclame de chaque travailleur une coopération égale ou équivalente, pour aboutir à l'égalité des salaires.

Toutefois, il nous semble que l'inégalité maudite peut renaître dans son système, et qu'il n'a pas abattu toutes les têtes de l'hydre. La société accorde bien un salaire égal à tous les fonctionnaires, c'est-à-dire à tous les citoyens ; mais, la tâche sociale une fois accomplie, chacun peut à son gré utiliser son activité, créer des produits qu'il échange contre les produits d'un autre industriel, et se procurer ainsi, en dehors de son traitement, des revenus ou des moyens directs de jouissance. Il pourra, par l'épargne, se créer un pécule, et, avec le temps, devenir capitaliste, usurier ou marchand, enfin acheter et commander le travail d'autrui. S'il en est ainsi, l'égalité aura bientôt disparu... — Mais n'insistons pas, car peut-être avons-nous mal compris la pensée de l'auteur. Il a dû nécessairement prévenir par des mesures efficaces le retour de l'inégalité, et rendre la capitalisation individuelle, sinon impossible, tout au moins inutile et inoffensive (1).

M. Proudhon a cité comme un noble exemple les mœurs des ouvriers de l'imprimerie. Il aurait pu nous raconter aussi les usages des compositeurs de journaux. Ces ouvriers

(1) M. Proudhon prépare un grand ouvrage où il aura libre carrière pour exposer ses idées. Ce livre aura pour titre : *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère.*

ne sont point payés à la tâche, ils se divisent entre eux le travail, et ils reçoivent tous le même salaire. Tous ne sont pas également habiles, également expéditifs; cependant il y a entre eux mutualité, ils s'entraident sans trop compter les lettres et sans y regarder de trop près. L'ouvrier incapable ou paresseux est repoussé de l'atelier, mais qui sait son état et fait preuve de bonne volonté, n'a point à craindre de récriminations de la part de ses compagnons plus habiles. On ne tolère pas les fainéants, mais on vit en bons camarades, et chacun remplit loyalement sa soirée. Il y a également dans chaque imprimerie, M. Proudhon le sait mieux que nous, l'atelier de *conscience*, où les ouvriers ne sont point à leurs pièces, où l'on s'en remet complètement à leur délicatesse et à leur probité, où ils travaillent en *conscience*, comme le mot l'indique.

Voilà, selon nous, comment on devrait traiter les travailleurs, voilà enfin un hommage rendu à la dignité humaine. Un jour viendra sans doute, nous le croyons fermement, où il ne sera plus nécessaire d'assigner à chaque homme une tâche quotidienne, de jauger son travail, d'employer l'aiguillon de la faim ou de la contrainte, pour lui faire accomplir son devoir : il l'accomplira, au contraire, volontairement, passionnément, consciencieusement et largement, sans plus calculer son temps et l'énergie dépensée, qu'on ne calculera avec lui le montant du salaire. Par délicatesse et par reconnaissance, il tendra à donner toujours plus qu'il ne recevra; il fera consister le point d'honneur à n'être pas en reste avec ses amis, ses associés, à beaucoup faire pour ses semblables, à payer généreusement sa dette envers la société. Le jour où l'on saura prendre l'homme par le cœur, développer ses nobles instincts, ce jour-là, la fraternité passionnera les âmes, enfantera des prodiges. Les vertus qui sont aujourd'hui des miracles, deviendront communes et vulgaires; on comptera par exception les faits d'égoïsme, comme nous mentionnons de

loin en loin les traits de dévouement. Ce sera le monde renversé. La paresse et la lâcheté deviendront si rares, que probablement ces mots tomberont en désuétude et n'auront point d'équivalents dans les vocabulaires de l'avenir, pas plus, nous l'espérons, que les mots *concurrence* et *salariat*.

§ II. PECQUEUR.

(*Théorie nouvelle d'Économie Sociale et Politique.*)

L'état de communauté positive ou d'*indifférence fraternelle* correspond de tous points à l'idéal de M. Pecqueur. Selon lui, tout serait pour le mieux, si, l'humanité vivant comme une grande famille, chaque membre contribuait toujours à la production selon ses forces et ses facultés, et pouvait participer à la consommation selon ses besoins et ses goûts. « Mais il ne faut pas se dissimuler que cette communauté exige de la multitude des travailleurs un dévouement, une perfection morale qu'atteignent à peine jusqu'ici les grands hommes dont se glorifie l'histoire. Les apôtres chrétiens, les martyrs et les moines primitifs se sont seuls montrés de cette taille.

» Autant il serait beau, parfait et charitable que, de leur propre mouvement et en toute liberté, à tout moment de leur existence, les hommes pratiquassent la communauté fraternelle des biens; autant il serait injuste, tyrannique, monstrueux, contre tout droit social, de la leur imposer...

» La charité, la loi individuelle, veulent la communauté indifférente; mais les préceptes de la morale personnelle ne peuvent servir de base à la société, car les abus sont possibles. » Il faut donc distinguer entre la *charité* et la *JUSTICE* ou la *nécessité*.

» La justice sociale veut que chacun n'ait qu'en raison de sa volonté manifestée en actes utiles ou sociaux. La nécessité veut que chacun, dès qu'il remplit fidèlement la fonction qui lui est échue par l'examen et l'élection combinés avec les exigences sociales, soit rétribué sur le pied d'éga-

lité avec tous ses semblables, mais qu'il subisse des retenues pour ses négligences ou ses infractions....

» Il faut ordonner toutes choses dans la société, pour que les paresseux, les égoïstes, les injustes, ne puissent exploiter les dévoués, les justes.

» Elles seront ainsi ordonnées, en rétribuant *également* chacun pour *des fonctions égales ou équivalentes, également remplies.*

» En science sociale et politique, il faut absolument parler de la probabilité que l'homme sera passionné, vicieux, imparfait, ou seulement ignorant si l'on veut, et de la nécessité de donner une sanction à ses actes, une prime à son perfectionnement moral.

» La science sociale est toujours placée entre l'absolu et le relatif : l'absolu vers lequel il faut tendre, le relatif auquel il faut se conformer ; l'absolu que chacun de nous doit toujours regarder comme sa loi, le relatif et l'égalité dont la loi sociale ne doit jamais se départir. C'est ainsi que le principe et l'application ne se confondent jamais. Par exemple : l'idéal en économie politique, c'est évidemment la communauté de biens fraternelle, indistincte, indifférente ; et chacun de nous doit non-seulement la vouloir, mais la pratiquer par le fait. Mais la loi sociale ne doit sanctionner que la rétribution proportionnelle, sous peine d'enchaîner la liberté et la civilisation ; il lui suffit de ne pas empêcher les individus de disposer de leur part, comme s'ils étaient en communauté et en égalité absolue de biens avec le reste du genre humain, car ils trouveront dans cette salutaire disposition, tout à la fois la liberté et la possibilité de mériter ou de démériter auprès de Dieu et des hommes. »

M. Pecqueur se résume ainsi : « Le programme de l'économie sociale et politique de l'humanité future est, comme *but* : fraternité, liberté, égalité, unité et solidarité ; et pour cela, comme *moyens* : au point de départ, l'éducation, l'instruction et la profession nationales, gratuites, égales pour

tous, ou égales chances et mêmes conditions de développement et de culture intellectuelle, morale et physique, pour tous indistinctement. Puis la fonction et le travail. Le concours, l'examen et le jury comme mode de classement des fonctionnaires et de transmission des fonctions de tout ordre. La représentation du peuple dans toutes les sphères et sur tous les points de l'échelle hiérarchique. La socialisation du sol. Le gouvernement représentatif, initiateur, régulateur, modérateur et distributeur de toutes les choses sociales, économiques et politiques. Les fonctions pondérées par l'équivalence de leurs attributions, ou déclarées également utiles par les pouvoirs légitimes. Rétribution égale en monnaie à tous les fonctionnaires pour toutes les fonctions déclarées également utiles et reconnues suffisamment bien remplies. Vente par l'administration de tous les produits, etc., etc. »

Ainsi, dans le système de M. Pecqueur, l'État est le grand entrepreneur d'industrie, et chaque citoyen devient fonctionnaire. Toute fonction reconnue utile, c'est-à-dire toute fonction sociale, en tant qu'elle est convenablement remplie, donne droit à la paye, qui est la même pour tous sans exception. Le travailleur qui n'a pas rempli sa tâche est soumis à une retenue proportionnelle au dommage qu'il a causé. La rétribution est représentée par une somme en numéraire, dont chacun dispose à son gré.

Comme les fonctions, bien que socialement égales, ne sont pas toutes également pénibles ou également répugnantes, on établit des équivalences ou des compensations, qui, au lieu de porter sur la quotité du salaire, portent sur la durée du travail. Si le métier du tailleur d'habits, par exemple, est regardé comme moitié moins pénible que celui de terrassier, la durée du travail pour le tailleur sera double; il devra travailler quatre heures par jour, tandis que le terrassier n'aura que deux heures à fournir. Terrassier et tailleur, dans tous les cas, recevront le même traitement. Cependant,

ce n'est pas tout de proportionner la durée du travail aux fatigues que nécessite la fonction, il faudrait aussi proportionner, dans chaque fonction, la tâche aux forces du travailleur. Mais, comment évaluer ces forces exactement? Comment résoudre les difficultés sans nombre que présente l'application de ce principe de justice? Dans tout atelier bien organisé, tout produit exige le concours simultané de tous les travailleurs; il faut que tous les rouages marchent à la fois; il faut que tous les ouvriers travaillent en même temps, commencent et cessent en même temps. La durée du travail, dans chaque fonction spéciale, doit donc être la même pour tous les employés. C'est en classant les individus dans les différentes spécialités qu'il faut tenir compte des forces et des aptitudes, au risque même de contrarier une vocation naturelle. D'ailleurs, dans chaque métier, le travail est divisé; rien n'empêche de réserver les opérations les moins pénibles aux tempéraments les plus délicats. Les lois fondamentales de la société ne peuvent admettre autant d'exceptions qu'il y a d'individus; la nécessité ici domine la justice. Donc, par mesure d'ordre, M. Pecqueur demande que la durée du travail soit la même pour tous les fonctionnaires de même profession. C'est aussi au nom de la nécessité, en quelque sorte, qu'il demande pour tous un salaire égal en monnaie, afin d'éviter tous les inconvénients possibles de la consommation facultative, de la participation selon les besoins.

Nous n'ajouterons aucune réflexion. Les idées de M. Pecqueur se rapprochent tellement de celles des partisans de la fraternité d'une part, de celles de M. Proudhon de l'autre, que nous ne pourrions que répéter ici ce que nous avons dit déjà.

MM. Proudhon et Pecqueur, se plaçant au point de vue de la société contemporaine, ont surtout voulu proposer des réformes immédiatement praticables, des moyens de transition. Ils ont appliqué à toutes les fonctions l'égalité

de traitement déjà appliquée aujourd'hui à tous les fonctionnaires du même grade; ils n'ont fait que généraliser un principe accepté. Qui ne sait aujourd'hui que, dans les administrations, dans les services publics, tout employé est censé capable de remplir son emploi; que tous les pairs reçoivent le même salaire, malgré les inégalités incontes- tables d'activité, de talent et de zèle? Pour MM. Proudhon et Pecqueur, l'égalité des salaires est la conséquence natu- relle et la consécration de ce principe: Toutes les fonctions étant également utiles, sont socialement égales. Donc, tous les fonctionnaires étant également indispensables à la fonc- tion, doivent être traités sur le pied de l'égalité: aux plus capables les grades et le commandement, à tous le même salaire.

CHAPITRE VI.

Résumé de la troisième partie. — Conclusion théorique.

Quel est, disions-nous en posant le problème, le vrai principe de la répartition? Comment, entre tous les membres de la société, distribuer les produits conformément à la justice et à l'utilité sociale? Quels sont les droits et les devoirs de chaque individu considéré comme producteur et comme consommateur?

Nous avons interrogé les économistes, et ils nous ont répondu qu'ils s'occupaient uniquement de décrire des faits, que la justice ne les regardait pas. Nous avons constaté qu'ils poursuivaient un but impossible; que l'économie, à moins d'admettre l'association et l'organisation en principe, était impuissante à résoudre le plus élémentaire des problèmes qu'elle soulève, à concevoir même une idée juste de la valeur; nous avons établi que les économistes n'avaient pas de système de répartition, qu'ils ne pouvaient en avoir, qu'ils étaient forcément muets sur ce point; enfin nous croyons avoir fait nettement comprendre que la distribution naturelle des richesses selon la rente et l'intérêt, selon les profits et les salaires, engendrait nécessairement le paupérisme.

Nous avons ensuite consulté les socialistes, et nous avons obtenu quatre réponses différentes, quatre formules de justice distributive. Les uns font découler le droit à la répartition, c'est-à-dire, en définitive, le droit à la consommation,

des œuvres et de la capacité ; les autres du capital, du travail et du talent ; d'autres encore de la bonne volonté manifestée et des besoins de l'individu ; enfin une dernière école, pour assurer l'égalité des conditions, réclame impérieusement l'égalité des salaires .

Entre ces théories différentes le lecteur peut choisir.

Quant à nous, si nous nous plaçons au point de vue de la justice absolue et de la spéculation pure ; si nous faisons momentanément abstraction complète du milieu social actuel, des moyens de transition, des obstacles à surmonter, des préjugés à détruire, en un mot, du temps nécessaire au développement progressif et à la maturité des idées... les partisans de la fraternité nous paraissent avoir complètement raison ; ils ont, selon nous, signalé le vrai principe de justice et de sociabilité, le principe idéal vers lequel les sociétés futures devront graviter de plus en plus. Au delà de cet idéal, que nous avons exposé, de la fraternité parfaite, au delà de la véritable société chrétienne, de la cité de Dieu, nous ne concevons rien. La rétribution ne doit pas être nécessairement la même pour tous, puisque les besoins peuvent être inégaux ; elle doit être et elle sera un jour sans doute proportionnelle aux besoins, et non pas proportionnelle aux œuvres et à la capacité, encore moins proportionnelle au capital.

Quel que soit, du reste, le système que l'on préfère, il est bien évident qu'on ne pourra réaliser la justice dans les relations économiques, qu'autant que l'on aura préalablement constitué l'ordre, établi l'équilibre constant entre la production et la consommation, rendu les intérêts solidaires ; en un mot, qu'autant que l'on aura organisé d'une manière quelconque le travail ou l'industrie. Tant que le désordre règnera, tant que la production s'accomplira au hasard, à l'aventure, tant que la concurrence pourra exercer des effets désastreux, il n'y aura pas moyen de régler les droits des différents travailleurs, d'appliquer aucun prin-

cipe de justice : la nécessité fera toujours loi ; les sociétés seront fatalement condamnées à se débattre dans l'anarchie et dans le paupérisme. — Tout ce qu'on pourra faire, ce sera de soulager la misère à l'aide de palliatifs.

Maintenant, si, laissant de côté la valeur absolue de ces diverses utopies, nous considérons surtout la valeur relative qu'elles peuvent avoir comme théories plus ou moins praticables, dans un temps donné, alors nous dirons :

Par cela même qu'elle est la plus idéale, la conception des partisans de la fraternité est peut-être de toutes aujourd'hui la moins réalisable ; l'égalité des salaires est quelque chose de clair et de précis que l'on pourrait à la rigueur imposer par la force, dans un moment de révolution, mais qu'on ne ferait point facilement accepter ; l'arbitraire saint-simonien répugne à tous les esprits ; reste donc la combinaison mixte de Fourier, qui s'efforce de concilier les intérêts acquis, les idées contemporaines, avec les principes d'un droit nouveau. Cette conception, à cause de son caractère ambigu, aurait probablement chance de rallier un plus grand nombre de suffrages, et alors, du dernier rang où nous l'aurions classée, en tant qu'utopie purement spéculative, il conviendrait peut-être de la placer au premier, comme théorie plus ou moins possible, comme théorie d'essai et de transition (nous parlons uniquement ici de ce qui a trait à la distribution des richesses ; nous ne jugeons que le système de répartition).

Cependant il nous semble que, au lieu de proposer l'association du capital du travail et du talent, l'association des hommes et des choses, les disciples de Fourier auraient mieux fait de proposer directement l'association des individus. Cela eût mieux valu comme doctrine spéculative d'abord, cela eût mieux valu encore comme moyen de conquérir des sympathies et de préparer une réalisation.

Les capitalistes qu'on espérait rallier à l'association par l'intérêt, par l'appât des dividendes, ne croient pas volon-

tiers au quadruplement des produits, encore moins à un accroissement exagéré de bénéfices ; ils se méfient des promesses trop séduisantes. Si, au contraire, on s'était contenté d'offrir au capital un intérêt annuel de 5 ou même de 4 p. % ; si l'on avait fourni pour le principal une garantie réelle, un privilège, une hypothèque sur la terre à exploiter, par exemple ; si le service des intérêts avait été assuré d'avance pour cinq ou six années ; si les phalanstériens dévoués et convaincus *a priori* du succès certain de toute entreprise habilement combinée, s'étaient engagés à couvrir le déficit éventuel (1), les fonds n'auraient pas manqué ; on aurait pu tenter un essai et démontrer par l'expérience la valeur du régime sociétaire décrit par Fourier. — C'était, selon nous, le meilleur moyen d'arriver promptement à une réalisation et de l'entreprendre dans les conditions les plus favorables. Les bailleurs de fonds que les dividendes futurs ne séduisent pas, seraient accourus en foule sur la garantie d'un intérêt fixe et n'auraient rien réclamé au delà ; les travailleurs, de leur côté, sûrs de jouir du fruit de leurs œuvres, de semer et de récolter pour eux-mêmes, auraient répondu

(1) Le nombre des phalanstériens dévoués est considérable ; mais le nombre est restreint de ceux qui sont en position d'avancer des capitaux pour l'établissement d'un phalanstère. Il ne faut point demander au dévouement des choses impossibles. Si l'école de Fourier veut tenter un essai, il faut qu'elle demande à l'emprunt le capital de fondation, et qu'elle demande aux disciples de garantir le service exact des intérêts. Tel qui ne peut réaliser un capital de 1,000 fr., peut aisément s'engager à couvrir au besoin l'intérêt de cette somme, consacrer une fraction de son revenu au soutien de la cause. Le crédit mettrait à la disposition des disciples de Fourier d'immenses ressources. Ils trouveraient sans peine assez de souscripteurs pour porter à 100,000 fr. par an le fonds de garantie. Or, 100,000 fr. représentent l'intérêt de 2 millions. Et en supposant même que le phalanstère organisé ne pût servir que 2 1/2 p. % du capital engagé, les 100,000 fr. de rente annuelle suffiraient pour couvrir l'intérêt à 5 p. % d'une somme de 4 millions. Avec 4 millions, avec des hommes intelligents et dévoués, on peut faire de grandes choses !

au premier appel et se seraient enrôlés avec enthousiasme sous le drapeau de l'association. Les associés étroitement unis et complètement solidaires, coopérant tous à l'œuvre commune, payant de leur personne et participant tous au même titre, c'est-à-dire en vertu de leur travail, à la production et à la consommation, n'auraient pas eu à tracer entre eux des castes, des catégories plus ou moins humiliantes. Propriétaires de la totalité des richesses créées par leur travail et par leur intelligence, ils auraient pu, après avoir payé le loyer des capitaux avancés, consacrer chaque année à l'amortissement de la dette sociale cette partie des produits destinés à former, d'après Fourier, des dividendes de 24, 18, 12 ou 8 p. %; ils auraient pu racheter peu à peu le sol, les bâtiments d'exploitation, tous les instruments quelconques, se libérer enfin avec le temps, puis vivre heureux et libres au sein de l'abondance et de la fraternité. Parmi eux il n'y aurait eu ni riches ni pauvres, ni capitalistes ni prolétaires, mais seulement des talents, des caractères, des goûts divers et variés, des facultés, des aptitudes, en un mot, des individualités différentes, obéissant librement à leur vocation, à leurs attractions naturelles. *La série aurait distribué les harmonies*; et, comme le suprême élément de discorde, le capital n'aurait pas existé, ces harmonies n'auraient jamais été troublées, et dès lors il n'eût pas été nécessaire, pour maintenir l'accord parfait ou pour rétablir l'équilibre, de recourir aux moyens indirects de *répartition hyper-unitaire ou hypo-unitaire*, de compter sur la générosité plus ou moins douteuse, sur le dévouement facultatif *des Crésus et des Zénobie, des Cléophas et des Artémise*, etc., etc.

Nous regrettons sincèrement que les disciples de Fourier ne soient pas entrés dans cette voie. Ce n'est pas tout d'écrire et de parler, il faut agir. Ils sont assez nombreux, assez forts aujourd'hui pour entreprendre quelque chose. Il y a parmi eux des agronomes, des savants, des artistes, des littérateurs, des industriels, pleins de cœur et de bonne

volonté, qui brûlent de démontrer par l'expérience que le travail attrayant n'est point une utopie. Qu'ils mettent donc la main à l'œuvre, qu'ils se réunissent sur un point donné, qu'ils afferment un domaine, qu'ils n'admettent parmi eux que des individus ayant reçu une brillante éducation, des individus dévoués, courageux, intelligents, résolus à réussir à tout prix ; et puis qu'ils aillent démontrer qu'on peut développer parallèlement l'intelligence et l'activité, que la même main peut alternativement tenir le pinceau ou la plume et manier la bêche ou la charrue. Qu'ils prouvent, eux, inhabiles aux fatigues du corps, qu'un groupe d'individus associés peut toujours largement pourvoir par le travail à tous les besoins et à toutes les commodités de la vie ; qu'il est possible de réunir dans un même centre les plaisirs de la ville et les plaisirs de la campagne, de jouir d'une société choisie, de tous les raffinements du luxe intellectuel, et en même temps du luxe physique, des joies du travail et de l'activité, à l'air libre, au milieu des magnificences de la nature. Alors ils auront vaincu par la théorie et par la pratique ; ils auront véritablement réhabilité, glorifié, sanctifié le travail, démontré l'excellence de leurs principes, réalisé en petit leur utopie ; et, cette fois du moins, les saint Thomas pourront aller voir et toucher.

Quelque séduisantes, du reste, que ces utopies diverses puissent paraître aux théoriciens qui aiment à vivre dans le monde des idées abstraites, à s'élever à perte de vue, pour planer et se balancer, les ailes déployées, dans l'éther de la spéculation, ce serait s'abuser étrangement de croire la société disposée à se métamorphoser tout d'un coup, pour entrer en plein dans la voie d'harmonie, ou dans l'ère de l'égalité, de la fraternité. Ces différentes théories, pour être réalisées, demandent une transformation radicale des institutions qui nous régissent, tout au moins une transformation complète à introduire dans une commune, par exemple, ou dans un centre particulier de production et de consumma-

tion. La phalange, en un mot, suppose le phalanstère; la communauté suppose, comme point de départ, une commune organisée. Ce n'est qu'après la constitution de la commune modèle ou du phalanstère que d'autres associations pourront s'établir sur les mêmes bases et d'après les mêmes principes, puis s'associer entre elles dans le canton, dans le département, dans la patrie entière, etc., etc. Toutes les phalanges ou communes sont intégralement associées dans l'état, comme les individus dans la commune ou dans le phalanstère; mais la commune, l'unité primitive, est à la fois le type et l'élément nécessaire de toute association plus générale. La commune se compose d'une réunion d'individus intégralement solidaires; l'état se compose de la réunion de toutes les associations locales qui, tout en conservant leur vie propre, leur individualité, viennent former l'unité nationale, puis l'association universelle.

Or, il ne faut point se faire illusion : ces diverses théories, bien que rationnellement possibles, ne seront pas de sitôt expérimentées, même partiellement et sur un point donné. Notre société n'en est pas là, elle ne règle point sa marche sur le pas des utopistes. Les théoriciens ont encore beaucoup à faire pour convertir le monde, pour vulgariser leurs idées et les rendre acceptables, pour les faire admettre dans le programme des réformes urgentes et immédiatement exigibles. Il faut encore bien des années à la critique pour extirper tous les préjugés, pour détruire les abus, pour redresser les erreurs accréditées par la fausse science; il faudra encore bien des expériences douloureuses pour mettre les hommes dans la voie de la vérité, pour compléter leur éducation. Le malheur a été jusqu'ici le grand initiateur du genre humain; tout progrès est né d'une réaction contre l'excès du mal. L'ère des révolutions, hélas! cela est triste à dire, n'est pas close encore, car le règne de la science, qui doit y mettre fin, n'est pas venu. Ce sera encore l'inexorable nécessité, ce sera l'excès de la misère qui forcera les

sociétés à chercher leur salut dans le principe de l'association, dans la réalisation de l'ordre et de la justice.

Ce règne pacifique et glorieux de la science, les socialistes l'invoquent de toute leur âme, en même temps qu'ils s'efforcent de le préparer par leurs travaux. Mais il est à présumer que nos contemporains ne le verront pas. Cette terre promise vers laquelle ils se dirigent et qu'ils croient déjà distinguer vaguement à l'horizon, les socialistes de nos jours ne la fouleront probablement jamais ; néanmoins, leur postérité ne s'y établira sans aucun doute, y bâtira des cités ou des phalanstères.

Que les socialistes, pour cela, ne perdent pas courage. Oui, Saint-Simon a dit vrai ; l'âge d'or est devant nous, le paradis n'a jamais été perdu, il est encore à conquérir. — Voilà dix-huit cents ans au moins, diront les sceptiques, que le monde croit à la fraternité, dix-huit cents ans qu'il court après sa chimère, sans l'atteindre jamais. La fraternité, c'est notre ombre que nous nous acharnons à poursuivre. — Le fait est qu'à considérer avec quelle lenteur les progrès s'accomplissent, on serait tenté de perdre courage et de croire que l'éternité même ne sera pas de trop pour nous permettre de toucher ce but tant désiré. — Mais les générations sont échelonnées sur la route sans fin de l'avenir ; chacune fait son relais, et trouve au terme de la course le prix de ses efforts ; et cependant l'humanité, voyageur éternel, poursuit sa marche incessante d'étape en étape, malgré les sinuosités du chemin et malgré les obstacles. Si jusqu'ici elle a marché avec une lenteur extrême, mettant un siècle pour franchir la moindre distance, c'est-à-dire pour conquérir une idée, pour réaliser un principe, c'est que plus d'une fois elle s'est trompée de route ; c'est qu'elle avançait au hasard en quelque sorte, sans compas, sans boussole ; c'est surtout qu'elle a longtemps considéré la vie terrestre comme un châtement, comme une expia-

tion, c'est enfin qu'elle avait relégué le bonheur et la fraternité dans l'autre monde.

Aujourd'hui, le Dieu méchant et vindicatif des anciennes traditions, le Dieu terrible toujours entouré de la foudre et des éclairs, ne correspond plus à notre idéal de la divinité. Nous ne croyons plus que la terre et la créature aient été maudites à la fois et condamnées au malheur; nous savons que l'homme a été placé ici-bas pour se développer et non pas pour souffrir; nous sentons que Dieu est roi des cieux et de la terre tout ensemble, qu'il n'a point abandonné au génie du mal une partie de son domaine, que son règne est aussi de ce monde. Nous comprenons que c'est notre devoir, pour accomplir notre destinée, d'obéir aux commandements de Dieu, lesquels sont en accord parfait avec les impulsions de notre nature. En d'autres termes, nous savons que nous devons instaurer sur la terre la justice, la charité et la fraternité. Nous savons de plus que le développement des facultés spirituelles et l'exaltation morale ne s'obtiennent pas par la prostration des facultés physiques, car, entre l'esprit et la chair, entre les deux parties d'un tout, l'antagonisme n'existe pas.

Aujourd'hui, l'humanité a conscience de sa véritable destinée, elle possède compas et boussole pour s'orienter, elle a la science pour se guider et pour s'éclairer, elle peut mettre à profit les leçons de l'histoire, elle dispose enfin de puissants moyens inconnus aux sociétés passées; elle a de plus l'imprimerie et la vapeur pour établir des communications entre les différents peuples, membres solidaires de la grande famille, pour activer partout et pour régulariser le mouvement... Elle peut donc marcher désormais à pas précipités, sans craindre de faire fausse route; elle peut, en quelques années, parcourir plus de chemin qu'elle n'en a fait en dix-huit siècles!

Que les socialistes donc ne se découragent point, qu'ils continuent à élaborer le code futur de l'association et de

l'organisation, qu'ils cherchent même des procédés nouveaux et des solutions nouvelles, afin qu'on puisse, quand le temps sera venu, comparer les différentes théories et choisir la meilleure.

La science sociale ne fait que de naître : elle n'a probablement pas dit encore son dernier mot. Gardons-nous donc bien, les uns et les autres, de nous déclarer infaillibles, de proscrire le libre examen. Faisons des projets, soit ; mais n'allons pas les convertir en dogmes, en articles de foi. Reconnaissons hautement et proclamons avant tout les droits de la raison et de la liberté ; proscrivons l'intolérance et l'exclusivisme, pour n'avoir à redouter ni les réactions ni les représailles ; proscrivons le fétichisme, pour échapper au ridicule, pour ne pas faire surgir des iconoclastes.

Les socialistes ont aujourd'hui une double tâche, une tâche doublement difficile à remplir ; ils ont à constituer la science, à résoudre rationnellement tous les problèmes, à combiner une doctrine complète ; et ils ont en même temps à préparer la réalisation de leurs idées, à trouver et à proposer des moyens de transition.

Nous venons d'exposer sommairement les théories principales ; il nous resterait maintenant à remplir la seconde partie de ce programme.

L'étude de ces moyens transitoires est, certes, d'une importance extrême ; mais nous ne pourrions nous en occuper ici sans sortir du cadre spécial de nos recherches, sans donner à ce travail une étendue démesurée. Toutefois, nous en dirons quelques mots dans le chapitre suivant : ce sera notre conclusion pratique.

Quelques lignes encore sur le socialisme, avant de quitter le monde des idées pour redescendre sur la terre des réalités.

Le paupérisme semble se développer fatalement dans les sociétés modernes, en raison même de la richesse et de la civilisation. Partout il étend ses ravages. En ce moment, il

couvre l'Europe entière; il envahit déjà la jeune Amérique du Nord. Comment conjurer ce terrible fléau? — Les paupérisés et les philanthropes ont analysé avec soin et décrit minutieusement *les effets* de la misère; puis ils ont conseillé aux riches l'aumône et la charité; aux pauvres la patience, la résignation, la contrainte morale et l'économie (l'épargne à ceux qui ne gagnent même pas de quoi vivre!).

Les socialistes pensent qu'il ne suffit pas d'agir sur les effets; ils ont voulu remonter aux causes mêmes de la misère, et ils n'ont pas eu de peine à constater que la misère provenait moins du fait des individus pris isolément que des vices et des lacunes de nos institutions sociales. Si le paupérisme a pour principales causes l'hostilité des intérêts, la guerre industrielle, la concurrence, le salariat, le désordre économique, etc., etc., il faut, ont dit les novateurs, rendre les intérêts solidaires, associer les hommes, organiser le travail ou l'industrie.

Cette conséquence était nécessaire, inévitable; mais elle devait amener contre les socialistes les adorateurs du passé, les fanatiques du présent, les esprits rebelles à toute idée progressive: cela n'a pas manqué.

Les optimistes qui, ayant tout à souhait, trouvent que tout est pour le mieux en ce monde, ont les premiers tiré le canon d'alarme. Les conservateurs inintelligents n'ont qu'une idée fixe: maintenir la politique de circonstance fondée dans des jours de tourmente, c'est-à-dire maintenir *l'ordre dans la rue*; ils croient que tout est là. Si vous voulez leur démontrer que cette société, si tranquille en apparence, si calme à la surface, est en proie à une anarchie profonde, à un immense désordre, que partout les intérêts sont aux prises; qu'il ne suffit pas de dompter l'émeute, mais qu'il importe également d'établir l'ordre dans les relations économiques, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le commerce; de mettre fin à cette guerre civile des intérêts, *d'améliorer*, afin de conserver, etc., etc., — ils vous reprochent

aussitôt de propager des illusions dangereuses, de provoquer la haine entre les différentes classes de citoyens, de pousser à la guerre sociale, etc. — Et, d'un autre côté, les révolutionnaires vous reprochent en même temps d'assoupir et d'endormir le peuple, de détourner son attention des questions politiques, de prêcher le matérialisme, etc., etc.

Le fait est que le socialisme ne pousse pas à l'émeute, ne galvanise pas le peuple, à tout propos, avec les mots de guerre et de patrie. Le socialisme aime la paix, l'ordre ; il prêche la concorde, le travail, l'organisation pacifique et féconde, et non pas le ravage et la destruction ; il préfère la charrue à l'épée, l'atelier au champ de bataille ; il professe que la destinée des hommes n'est pas d'échanger des coups de fusil et des volées de canon. Les socialistes, en outre, ne croient pas à la valeur absolue des virements et des revirements politiques. Aux disciples de l'école américaine ils ont osé dire : « Vous aurez beau changer la dynastie et la dénomination du chef de l'État, remplacer le roi par un dictateur, par un empereur, par un président, par un consul, manier et remanier la constitution ou la charte, etc. ; si vous ne voulez point toucher aux institutions économiques, transformer le salariat, la concurrence, régler d'après de nouveaux principes les droits respectifs des maîtres et des travailleurs... le sort des classes laborieuses ne sera pas sensiblement modifié, et nous ne voyons pas trop ce que le peuple pourrait gagner à ces révolutions qui coûtent si cher et qui produisent si peu de résultats. Êtes-vous pour l'association, pour l'organisation, oui ou non ? La réforme politique est-elle, à vos yeux, un but ou un moyen ? Où prétendez-vous nous conduire ? Prononcez-vous une bonne fois ; mais que votre réponse soit nette, franche, catégorique. »

Les démocrates intelligents se sont depuis longtemps déclarés socialistes ; les autres ont continué à tourner dans le cercle vicieux qu'ils parcourent depuis vingt ans, puis ils ont lancé leurs bouffons contre le socialisme.

Les libéraux de la droite et de la gauche, les hommes d'État en exercice ou en expectative, n'ont pas manqué non plus d'attaquer ou de faire attaquer les idées sociales. — Quoi! les socialistes voudraient nous faire accroire que le bonheur de la France ne dépend pas exclusivement du triomphe du tiers-parti, de l'adjonction des capacités ou de la révision des lois de septembre! Ils osent nous demander sérieusement ce que pourrait gagner le peuple à un changement de ministère, et ils paraissent douter de la vertu souveraine de nos recettes purement politiques! Haro sur les novateurs!

— Les socialistes n'avaient pas ménagé davantage les catholiques et les néo-catholiques.

« Vous prétendez que Dieu, après s'être complu à créer le monde, à former l'homme à son image, a aussitôt maudit sa créature, lui a donné, dans sa bonté infinie, la misère pour destinée. Vous ajoutez que c'est la conséquence du péché originel, que le mal est à tout jamais nécessaire, sans doute pour être dispensés d'y porter remède... — Mais vous blasphémez votre Dieu, et vous ne pouvez échapper au raisonnement d'Épicure (1). Si la misère est la suite du péché originel, tous les fils d'Adam étant solidaires, pourquoi donc les uns sont-ils riches, les autres misérables? Pourquoi la misère est-elle fatalement héréditaire dans les classes du peuple? — Allons! vous admettez la dualité en Dieu, deux principes co-éternels, le bien et le mal. Pour vous, Satan n'est plus l'ange rebelle et déchu; c'est le rival de Dieu même, et le rival heureux. Vous oubliez que Jésus a racheté le monde, vous ne comprenez rien à l'Évangile! Vous allez

(1) Ou Dieu veut détruire le mal et ne le peut, et alors il est impuissant; ou il le peut et ne le veut pas, et alors il est méchant; ou il ne le veut et ne le peut, et il est méchant et impuissant à la fois; ou bien il le veut et il le peut; mais alors comment y a-t-il du mal?

(ÉPICURE.)

jusqu'à proclamer que la création est manquée, que le désordre triomphe et doit triompher, que l'esprit des ténèbres a vaincu; vous n'avez pas même le sentiment religieux, la conception de Dieu! Ah! vous êtes des manichéens, vous êtes des hérétiques; il y a longtemps que vous avez été condamnés par les conciles! »

Enfin, aux économistes les novateurs avaient démontré, par l'économie, que la science abstraite des valeurs est une science sans objet et sans but, une science impossible, qu'elle doit changer de route au plus vite, s'allier étroitement à la morale, à la philosophie et à la politique, se transformer en science sociale, en science des droits et des devoirs de l'individu dans la société, aborder franchement les vastes problèmes de l'organisation du travail et de la répartition des richesses, devenir enfin la science de l'ordre économique et de la justice distributive, sous peine de s'annihiler complètement, d'être réduite à se réfugier dans un désespérant fanatisme, à toujours conclure par une négation : *laisser faire* ou ne rien faire.

Parmi les économistes, les plus jeunes et les plus intelligents ont été ébranlés. Dans les chaires officielles, on parle maintenant d'association et d'organisation, on ne professe plus les doctrines négatives de l'école dite libérale; on ne dit plus qu'il n'y a qu'à laisser faire, on ne repousse plus d'une manière absolue l'intervention de l'autorité en matière d'industrie; on tente enfin de constituer une espèce d'éclectisme qui concilie tant bien que mal les vieilles erreurs avec les principes nouveaux. — Cependant des faiseurs de chiffres, des statisticiens protestent toujours contre les théories modernes. La vieille économie, l'économie purement descriptive a perdu sa bataille de Pharsale, la démocratie a définitivement triomphé du patriciat. Nous avons conquis en principe, sinon en fait, l'organisation, l'association, c'est-à-dire la liberté réelle, la véritable liberté, la liberté pour tous. Laissons les Pompéiens se lamenter, dire que la

liberté est morte avec la domination de l'aristocratie ! Permis à eux de sonner les funérailles de la vertu, de regretter le salariat et la concurrence ! — Au lieu de briser leur plume, qu'ils continuent même à défendre leur vieux drapeau : nous rendrons justice à leurs efforts et à la sincérité de leurs convictions. Mais, hélas ! tous ont déserté le champ de bataille, emportant dans leur retraite leurs aigles et leurs drapeaux, auxquels ils vouent désormais un hommage silencieux. Un seul a osé élever la voix ! Le courage et le talent de ce dernier des Romains étaient dignes d'une meilleure cause : *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Il est clair que les socialistes devaient attirer sur eux les foudres de tous les vieux partis. Mais les accusations contradictoires dont ils ont été l'objet, en se neutralisant, ont pleinement justifié les novateurs, en même temps que les ardentes sympathies qu'ils excitaient de toutes parts, les ont dédommagés largement de toutes les railleries, de toutes les injures et même des calomnies les plus impudentes.

Non, les socialistes ne poussent pas à la guerre sociale : ils voudraient, au contraire, la prévenir ; ils demandent des réformes pour conjurer les révolutions. Loin de provoquer la haine entre les différentes classes de citoyens, ils prêchent la concorde et l'association. Ils ne veulent point transformer d'un seul coup la société, bouleverser le monde : leur prétention serait de le convertir. En attendant, ils demandent que l'on procède d'abord par des expérimentations locales et partielles, ils demandent que, sur un point donné, sur 2,500, 1,500, 1,200 hectares, entre dix-huit ou douze cents individus, sur une échelle beaucoup plus restreinte à la rigueur, on essaye provisoirement de l'organisation et de l'association intégrales, et ils invitent le pouvoir à diriger lui-même l'entreprise.

Les socialistes ne demandent point qu'on dépouille les riches, les possesseurs actuels. — Que sont, hélas ! toutes les richesses accumulées, en comparaison des richesses que

peut créer le travail organisé ! Ils demandent qu'on fournisse aux travailleurs, moyennant un loyer fixe et équitable, les instruments nécessaires ; mais ils veulent que le peuple conquière lui-même, par son travail, à la sueur de son front, l'aisance et la liberté.

Gaudeant possidentes ! Que les heureux du jour jouissent donc en paix de leur fortune bien ou mal acquise : qu'ils en jouissent sans crainte et sans remords ! on ne leur demandera rien ; mais si librement ils veulent prêter leurs capitaux aux travailleurs, on leur en servira l'intérêt, et même on les bénira.

En démontrant la puissance productive de l'association et du travail organisé, en prouvant que la misère provient surtout de nos institutions vicieuses ou incomplètes ; qu'elle ne doit pas être imputée aux individus ; les socialistes ont innocenté les riches aux yeux des pauvres, et ils ont fait comprendre aux classes laborieuses, qu'elles pouvaient, qu'elles devaient s'enrichir elles-mêmes. — Ils n'ont donc pas prêché la haine entre les différentes classes de citoyens.

Les socialistes ont détourné le peuple de l'émeute, lui ont fait prendre en horreur les moyens violents et le désordre, cela est vrai ; ils l'ont même converti aux idées d'ordre, de hiérarchie, d'autorité, ce que n'avaient pu faire ni les journaux de la gauche, ni les journaux conservateurs, c'est encore vrai ; ils ont en lui développé le sentiment de la dignité humaine, de la moralité ; ils ont exalté, ennobli l'ouvrier, gonflé son cœur d'enthousiasme et de dévouement ; si bien que, dans ce cœur d'où l'espérance aujourd'hui a chassé le désespoir, d'où l'ardente charité déborde, il n'y a plus de place pour la haine ; cela est également vrai. Aussi l'ouvrier ne conspire-t-il plus ; il ne nourrit plus des projets de vengeance : il lit, il étudie, il travaille, il fréquente les cabinets de lecture au lieu de fréquenter les cabarets, il fait des journaux, il cultive son intelligence pour se rendre di-

gne de l'avenir qu'il espère, du rôle qu'il croit être appelé à remplir. D'un socialiste on ne fera jamais un conspirateur ou un émeutier. Lisez les journaux populaires : tous prêchent la paix, l'ordre, l'union, la tolérance, la véritable charité ; tous s'efforcent de moraliser le peuple, de développer en lui le cœur et l'intelligence, les plus nobles facultés, les plus généreux sentiments ; tous proclament avec générosité le respect dû aux intérêts existants, tous maudissent la paresse et glorifient le travail. — Les journaux rédigés par les ouvriers ont transformé les prolétaires, ils ont plus fait que tous les professeurs de morale !

Ces ouvriers, autrefois indisciplinables et impatientes de toute autorité, comprennent aujourd'hui la nécessité de l'ordre, de la hiérarchie, de la discipline ; et, si le pouvoir était assez intelligent pour prendre réellement souci de leurs intérêts, s'il voulait faire quelque chose, organiser des ateliers, il trouverait les prolétaires prêts à répondre à son appel, à se rallier à lui sincèrement et sans arrière-pensée. Il dépend du pouvoir de se faire le défenseur, le protecteur des classes pauvres, de se faire aimer et bénir du peuple, de diriger enfin le grand mouvement socialiste qui se prépare. Mais le pouvoir semble ne pas comprendre son rôle, il aime mieux rester neutre, se tenir à l'écart, laisser faire, que de diriger ; sauf, comme toujours, à intervenir plus tard, trop tard, par la force et par la compression... — Cependant le pouvoir est le tuteur naturel des mineurs politiques : ce serait son devoir de prendre en main les intérêts du peuple, de faire valoir les droits des classes laborieuses, de réclamer pour elles des garanties contre la toute-puissance des entrepreneurs d'industrie, contre les abus de la concurrence et du monopole. Mais, hélas ! le pouvoir lui-même est à la discrétion des manufacturiers et des marchands ; il a depuis longtemps abdiqué toute direction et toute initiative. Il y a bien encore, en France, une machine administrative,

une bureaucratie organisée d'une manière quelconque, et fonctionnant tant bien que mal, mais il n'y a plus de pouvoir: Les ministres s'agitent, et quelques marchands les mènent!

Qu'importe! le mouvement est donné, l'avenir appartient irrésistiblement aux idées sociales. Ces graves questions s'agitent aujourd'hui en tous pays; et, tôt ou tard, il faudra bien qu'elles soient résolues. Hâtez-vous donc d'étudier et d'approfondir ces vastes problèmes, vous tous qui aspirez à exercer une influence sur les hommes et sur les choses, car les temps approchent où quiconque n'aura là-dessus rien à dire, sera compté pour *rien*.

CHAPITRE VII.

Conclusion pratique.

S'il est intéressant, au point de vue spéculatif, de connaître les théories différentes et de les comparer, la véritable question, au point de vue pratique, ne consiste point à savoir laquelle de ces utopies mérite la préférence, mais bien à examiner : 1° s'il serait possible d'introduire *aujourd'hui* la justice dans la répartition des richesses? 2° quelles seraient les réformes immédiatement applicables?

Or, pour peu que le lecteur nous ait suivi avec attention, il doit comprendre d'avance qu'une question ainsi posée est à peu près insoluble, à moins qu'on ne veuille adopter franchement les principes d'une économie nouvelle, entrer dans la voie de l'association et de l'organisation.

Lorsqu'un édifice a perdu son aplomb, que les murs sont rongés par le salpêtre, et les poutres par les vers, entreprendre de le restaurer serait folie : le premier coup de marteau le ferait voler en poussière! Le plus sage est d'abord de conseiller à ceux qui l'habitent de chercher un autre logement; puis, s'ils refusent obstinément d'abandonner la mesure, s'ils ne consentent point à la démolir et à la remplacer par une construction nouvelle, il n'y a plus qu'une chose à faire : étançonner tant bien que mal le vieil édifice et boucher les fissures.

Notre régime industriel est un édifice vermoulu qui de-

puis longtemps menace ruine. Ah! ceux qui veulent le conserver à tout prix ont raison de ne pas souffrir qu'on y touche, de peur de le voir s'écrouler à l'instant même! — Mais est-il prudent de s'abriter sous une maison délabrée que le moindre vent ébranle, que le premier ouragan, à coup sûr, renversera? Et cependant on persiste à vouloir toujours maintenir l'édifice; on ne veut pas absolument entendre parler de constructions nouvelles!

La rente, les profits, le salariat, l'hostilité des intérêts, la concurrence, le désordre de la production, sont les bases, les colonnes et les voûtes de notre vieux système économique; pour peu qu'on y touche, tout va s'écrouler. Il n'y a donc pas dès lors aujourd'hui de restauration possible: — reste tout au plus à placer des arcs-boutants au dehors, à gâcher provisoirement du plâtre dans les crevasses.

Mais reste surtout à bien faire comprendre que l'édifice, malgré ces étais et ce replâtrage, ne peut durer longtemps: *caveant consules!* Il faut, bon gré, mal gré, songer à bâtir, si l'on ne veut être pris au dépourvu; il faut au plus vite dresser des plans et rassembler des matériaux: les architectes peuvent se mettre à l'étude.

Démontrer clairement les vices de nos institutions sociales, éclairer les esprits de manière à convaincre même les conservateurs les plus obstinés, critiquer et critiquer sans relâche, c'est encore ce qu'il y a de mieux à faire aujourd'hui. On a déjà fait beaucoup de critique: on n'en a pas fait assez. Il est toujours utile d'extirper des erreurs, de signaler les dangers à venir, et l'impuissance des moyens sur lesquels on se fie pour les conjurer, de dissiper des illusions dangereuses, ne fût-ce que pour mettre les savants et les hommes d'état en demeure d'aviser au salut de la chose publique. La critique ne sera devenue inutile que lorsque toutes les intelligences seront bien pénétrées des inconvénients du régime actuel, que lorsque l'on se préoccupera sérieusement d'organiser, et que l'on sera bien décidé à

mettre la main à l'œuvre. La critique, du reste, prépare les travaux d'organisation.

Proposer une solution pratique! — Mais, si la solution est efficace, ce sera une réforme plus ou moins complète, et alors elle ne sera pas acceptée, elle cessera d'être pratique; ou elle sera tout à fait insignifiante, et alors à quoi bon la proposer? Il ne faut point jouer aux réformes: mieux vaut savoir attendre la maturité des idées et le temps opportun, que de leurrer inutilement le peuple avec des élixirs sans vertu, à la façon des charlatans. N'allons pas surtout, comme les économistes, nous acharner après la quadrature du cercle; n'allons pas chercher à prévenir la misère, tout en maintenant les causes essentielles du paupérisme! Qu'on le sache bien: Tant que la concurrence, le salariat, le désordre de l'industrie subsisteront, il y aura toujours dans nos sociétés plus de pauvres que les établissements charitables n'en pourront efficacement secourir. — Mais est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire? Bien loin de là, c'est au contraire une raison de plus pour s'occuper sérieusement, pour s'occuper plus que jamais du sort des misérables.

Puisque nous ne pouvons supprimer les causes, agissons du moins énergiquement sur les effets de la misère; soulageons autant qu'il est en nous les malheureux que nous ne pouvons guérir; établissons partout des ambulances pour les blessés, en attendant la fin de la guerre civile, le règne de l'ordre et de la paix. C'est là, selon nous, la meilleure manière de comprendre le problème, au point de vue immédiatement pratique.

La véritable question, aujourd'hui, se réduit donc à chercher comment il serait possible de neutraliser en partie les funestes effets de nos institutions économiques; à examiner le parti que l'on pourrait tirer, en 1846, avec nos lois, nos mœurs et nos préjugés, des principes d'association et d'organisation appliqués, comme palliatifs, au soulagement de la misère, à l'amélioration du sort de ces milliers de nos sem-

blables qui ne peuvent attendre patiemment l'avenir et se nourrir d'illusions, qui demandent à gagner leur vie en travaillant, et qui pourraient largement produire au delà de leurs besoins, si l'on savait utiliser leurs bras, si l'on voulait leur fournir, à titre de prêt, les premières avances et les instruments nécessaires.

Nous voilà certes bien loin du pays des utopistes! Ainsi posé, le problème se trouve singulièrement circonscrit; et des hauteurs de l'idéal nous retombons brusquement sur la terre, sous l'empire de la réalité et de la nécessité. — C'est un tout autre monde; mais enfin c'est celui où nous sommes condamnés à vivre: il faut nous résigner.

Les pauvres peuvent être divisés en deux grandes catégories:

1° Les enfants, les malades, les infirmes, les vieillards, en un mot, les invalides hors d'état de travailler;

2° Les valides, ceux qui pourraient travailler. Et, dans cette dernière catégorie, il faut encore distinguer: 1° les fainéants, les vagabonds, les réfractaires qui refusent de travailler; 2° les hommes de bonne volonté qui cherchent, qui demandent de l'ouvrage et qui n'en trouvent pas.

Pour les invalides, nous avons, du moins dans les villes populeuses, des établissements charitables: crèches et salles d'asile pour les enfants, hospices pour les infirmes, hôpitaux pour les malades, bureaux de bienfaisance, etc., etc.

Pour les valides, nous avons les dépôts de mendicité dans lesquels on est admis par faveur spéciale, mais à la condition d'avoir été flétri en justice; car l'homme encore valide ne peut entrer dans ces asiles qu'en vertu d'un jugement... — et c'est tout. On parle, il est vrai, d'établir des ouvroirs pour les femmes! Enfin, il est juste de dire que l'administration, dans la saison rigoureuse, s'efforce d'organiser des ateliers temporaires, d'utiliser le plus grand nombre de bras. Puis nous avons, pour les fainéants et les vagabonds, chose essentielle! des prisons en grand nombre.

■ Nous laisserons aux institutions actuelles et à la charité privée le soin de secourir les invalides ; aux tribunaux la tâche de condamner les vagabonds : nous nous occuperons spécialement des valides, des hommes de bonne volonté.

■ Si jamais en France la misère n'avait été plus grande que de nos jours, jamais aussi, il faut le proclamer à la louange de nos contemporains, on ne s'était autant intéressé au sort des classes pauvres ; jamais la charité ne s'était montrée plus dévouée, plus généreuse, et, à certains égards même, plus intelligente. Les efforts persévérants de quelques philanthropes éclairés ont abouti, en ces derniers temps, à fonder des établissements vraiment utiles, germes féconds, nous aimons à le croire, d'établissements semblables qui seront bientôt organisés sur une plus vaste échelle : nous voulons parler des colonies d'Ostwald, de Mettray, de Montbellet, de Petit-Bourg, de Saint-Firmin, etc., etc.

■ Il y a aujourd'hui dans nos institutions charitables, tout le monde en convient, une lacune immense, une lacune qu'il importe de combler au plus vite.

■ Il faut organiser sur tous les points du royaume, dans chaque département, des ateliers où tout homme de bonne volonté puisse toujours trouver à gagner sa vie en travaillant, où tout ouvrier inoccupé, déplacé par la mécanique, puisse utiliser ses bras ; des ateliers qui ne fassent point concurrence aux ateliers existants, car autrement on créerait autant de pauvres d'un côté qu'on en soulagerait de l'autre ;

■ Des ateliers permanents qui soient à l'abri du chômage et des mortes saisons, à l'abri des crises commerciales, industrielles, politiques ; des ateliers où l'introduction d'une machine perfectionnée profite aux travailleurs sans pouvoir leur porter préjudice ;

■ Des ateliers dont les produits soient en majeure partie consommés par les producteurs eux-mêmes ; des ateliers où l'on puisse établir un équilibre constant entre la produc-

tion et les besoins de la consommation : des ateliers où la population surabondante des villes puisse se déverser ;

Des ateliers où le travailleur trouve le bien-être, l'indépendance et la sécurité, une occupation permanente, une rétribution convenable et toujours assurée, où il ne soit pas soumis à toutes les vicissitudes du salariat.

Il s'agit, en un mot, de créer des ateliers, ou, si l'on aime mieux, des colonies agricoles, d'organiser le travail dans ces colonies et d'associer les travailleurs.

L'utilité des colonies agricoles n'est pas contestable. Les économistes de l'école chrétienne ont publié sur cette matière d'importants travaux, et nous saisissons d'autant plus volontiers l'occasion de leur rendre justice, que nous n'avons pas cru devoir leur accorder une place dans notre galerie des économistes proprement dits. L'école chrétienne, en effet, s'est plutôt occupée de la bienfaisance que de l'économie même des sociétés (1).

Nous avons nous-même traité cette question spéciale, dans une brochure publiée il y a deux ans ; nous avons indiqué comment on pourrait organiser ces colonies, et à l'aide de quelles ressources on en pourrait entreprendre la fondation ; nous avons surtout développé le côté négligé par les économistes de l'école chrétienne, les moyens financiers. Le manque de capitaux est le grand obstacle aux entreprises les plus utiles ; nous avons essayé de lever cet obstacle, en proposant un système de crédit foncier compatible avec nos lois de procédure et notre code des hypothèques (2).

(1) Parmi les écrivains de l'école chrétienne, nous devons mentionner MM. de Tournon, de Morogues, Huerne de Pommeuse, de Villeneuve-Bargemont, Louis Rousseau. Ce dernier même, dans sa *Croisade du XIX^e siècle*, s'est rangé parmi les socialistes.

(2) Des Caisses d'épargnes, par F. Vidal : 1^o Les Caisses d'épargnes transformées en institutions de crédit ; 2^o Création d'ateliers de travail agricole au moyen d'avances fournies par les Caisses d'épargnes, sous la

Nous allons, sans entrer dans les détails, rappeler sommairement quelques principes, et parler surtout de ce qui touche à la répartition des produits.

La population de la France est loin d'être surabondante; mais elle est fort mal distribuée sur le territoire : les villes regorgent, tandis que les campagnes sont dépeuplées. Le sol de notre pays pourrait nourrir largement soixante millions d'habitants. Les hommes font la force et la prospérité des états; car l'homme est un précieux agent de production, doué à la fois de force et d'intelligence.

De la terre et du travail procède toute richesse. Nous avons, d'un côté, des millions de bras disponibles, des millions de bras qui réclament du travail; nous avons, de l'autre, plusieurs millions d'hectares qui pourraient être conquis à la culture. Il s'agit de faire refluer vers les campagnes le trop-plein des villes, de provoquer des déplacements volontaires, de rendre le séjour des colonies attrayant et lucratif; et alors l'aisance apparaîtra où régnaient autrefois la misère et le paupérisme. Il ne s'agit point de déplacer des millions d'individus : on cent travailleurs ne peuvent vivre, parce qu'il y a tout au plus de l'ouvrage pour quatre-vingts seulement, qu'on déplace vingt-cinq individus, et tous les autres auront l'existence assurée; et l'offre des bras n'excédera plus la demande, et le salaire ne sera pas mis au rabais.

Mais il ne suffit pas d'avoir les hommes et la terre, il faut encore trouver des capitaux, c'est-à-dire les avances nécessaires aux premiers frais d'établissement. Ces capitaux, il faut les demander à l'emprunt volontaire, en faire servir l'intérêt annuel pour les travailleurs; et, pour emprunter à bon marché, il faut offrir aux prêteurs les avantages qu'ils trouvent dans les fonds publics ou dans les garanties de l'Etat. Le travail commandité avec les économies des travailleurs. Obligations foncières, etc., etc. Broch. in-8° de 5 feuilles.

bons du trésor : sécurité complète pour le placement, service exact des intérêts, facilité de remboursement à volonté, c'est-à-dire facilité d'échanger leurs titres contre du numéraire à tout instant donné, soit par le remboursement direct, soit par la vente, la négociation ou l'endossement.

Nous voudrions surtout voir l'État se mettre à la tête d'une pareille entreprise, diriger ou surveiller les colonies, se charger de percevoir sur les colons l'intérêt des sommes prêtées, et se porter caution envers les bailleurs de fonds pour le service à jour fixe des intérêts échus. Quant au capital, il pourrait être complètement garanti par le gage immobilier, par la terre; et, en ce sens, les obligations des colonies auraient un incontestable avantage sur les rentes et sur les fonds publics.

Dans la brochure que nous venons de citer, nous avons développé les moyens pratiques d'établir ces colonies. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs; l'espace nous manquerait, du reste, pour traiter comme elle le mérite cette importante question. Disons quelques mots seulement du mode de répartition des produits.

On peut adopter différents systèmes de colonisation. On peut procéder par fermes isolées, et par la petite culture; soumettre les colons soit au fermage, soit au métayage. — Dans le fermage, le travailleur, moyennant un loyer fixe et invariable, devient propriétaire de la totalité des produits; le métayer a droit à la moitié des récoltes, en échange de son travail; mais l'un et l'autre, par leurs économies, doivent pouvoir acheter le sol qu'ils ont fécondé, et devenir propriétaires avec le temps. Ici donc, le mode de répartition est déterminé par l'usage, par la coutume.

On peut, au contraire, procéder par grandes exploitations, par familles réunies, associer les travailleurs pour la production et pour la consommation, ou pour la production seulement; et alors le produit annuel peut être réparti de différentes manières entre les associés.

L'établissement des colonies n'est point une affaire de spéculation. Les colons doivent couvrir l'intérêt du capital prêté ou avancé (à raison de 4 p. $\frac{0}{0}$ au maximum), mais ils partagent entre eux tout le surplus des produits. Voici comment pourrait s'opérer la répartition.

1° Chaque travailleur, homme, femme ou enfant, recevrait d'abord un minimum ou salaire fixe, proportionnel à son habileté, à sa capacité spéciale, à sa force, en un mot, à sa puissance productive. On voit que nous tenons compte ici des nécessités de la transition, et que nous maintenons la prime à l'activité, au talent, comme moyen de stimuler le zèle des travailleurs. Ce salaire serait basé sur le taux habituel des salaires dans le canton. L'habileté, l'intelligence, la force de chaque ouvrier, seraient déterminées par le directeur ou par le conseil d'administration de la colonie, etc. En deux mots, les salaires pourraient être inégaux, et varier en raison de la tâche accomplie. La journée se composerait de huit ou dix heures de travail effectif; elle pourrait être divisée en deux séances de quatre ou cinq heures, et, à la fin de la semaine, on tiendrait compte à chacun du nombre de séances qu'il aurait fournies. Ce salaire fixe ou minimum garanti serait, dans tous les cas, prélevé avant tous autres frais sur le produit de la ferme, tout comme l'entretien des bestiaux et des instruments de culture. L'intérêt du capital ne viendrait qu'en seconde ligne.

Les salaires et l'intérêt du capital une fois payés, on peut abandonner aux colons tout le surplus du produit; on peut diviser ce surplus également ou inégalement entre le capital d'un côté, et le travail de l'autre; on peut enfin sur ce produit net prélever un fonds de réserve.

Nous trouverions convenable que 10 p. $\frac{0}{0}$ du produit net fussent affectés chaque année à former un fonds de réserve, au profit de l'œuvre de colonisation ou au profit de la colonie elle-même, et que tout le surplus fût abandonné aux travailleurs. La réserve serait destinée à couvrir les frais

d'assurances contre les sinistres de toute nature, à payer un instituteur, à payer par abonnement le médecin de la colonie, et à pourvoir aux dépenses de l'infirmerie et de la pharmacie, etc. Il est essentiel que ces dépenses soient mises à la charge de l'association, dans l'intérêt des colons eux-mêmes, afin d'empêcher les avaricieux de faire des économies sur leur santé, comme il arrive trop souvent dans les campagnes, etc., etc.

Tout le surplus du produit net serait réparti entre les associés, en proportion du concours que chacun aurait apporté à la production, c'est-à-dire en proportion du montant total des salaires que chacun d'eux aurait touchés dans l'année. Le concours effectif d'un travailleur serait censé être représenté par ses gages. Pour faire cette répartition, ou pour attribuer à chacun sa part de dividende, il suffirait donc de relever sur les livres de la société le total des salaires payés, d'additionner séparément les sommes reçues par chaque travailleur, puis d'établir une règle de proportion.

Chaque associé pourrait disposer à son gré de son dividende, il pourrait le placer à intérêt dans l'exploitation même, en achetant une obligation de la colonie, en devenant actionnaire dans l'entreprise. Comme capitaliste, il aurait droit à l'intérêt annuel servi au capital. Les obligations foncières, nous aurions dû le dire, sont toujours remboursables, au pair; et les colons ont, par privilège, le droit de racheter les titres, c'est-à-dire le droit de devenir réellement propriétaires. Mais nous renvoyons ici pour les détails à la brochure.

Si l'on voulait partager le produit net proprement dit (l'excédant de la récolte sur tous les frais quelconques) entre le capital et le travail, on pourrait établir la proportion entre la totalité du capital avancé, d'une part, et le montant de tous les salaires capitalisés, de l'autre. Un exemple, pour nous faire mieux comprendre : Si la ferme a coûté 100,000 francs, et s'il a été fourni, dans toute l'année,

5,000 en travail, les services annuels du travail sont censés équivaloir aux services du capital; ils représentent dès lors un apport de 100,000 fr. — Le produit net (intérêts et salaires prélevés) sera partagé par moitié entre le capital et le travail, et chaque travailleur sera fictivement considéré comme ayant fourni un capital proportionnel au montant de son salaire multiplié par 20. Ainsi celui qui aura gagné 100 fr. en journées, sera, dans la répartition, traité comme un actionnaire porteur de deux actions de 1000 fr. (100 fr. représentant à 5 p. % l'intérêt annuel de 2,000, etc.) (1).

On pourrait proposer plusieurs combinaisons différentes. Mais il faudrait un volume entier pour traiter complètement de l'organisation économique des colonies.

Les colons associés pour la production pourraient également s'associer entre eux pour la consommation, à leur plus grand avantage; ils pourraient réaliser les bénéfices d'économie qui résultent de la vie en grandes réunions, les bénéfices qu'on réalise dans les hôpitaux et hospices, dans les prisons, dans les casernes, dans les restaurants et pensions bourgeoises, enfin dans tous les établissements où les objets de consommation sont préparés sur une grande échelle. Au lieu d'avoir autant de feux, de cuisines et de cuisinières que de ménages, ils pourraient s'associer pour la nourriture, mettre tant à l'ordinaire, comme les soldats, ou bien encore s'abonner avec l'administration de la colonie, qui se chargerait de les nourrir à tant par tête d'homme, de femme, d'enfant, ou à tant par plat et par portion. En d'autres termes, ils pourraient monter une pension bourgeoise, un restaurant économique, où tous les plats seraient cotés au prix de revient.

(1) Nous n'entendons rien préciser ici, mais seulement indiquer un procédé de participation proportionnelle. Les salaires, au lieu d'être multipliés par 20, pourraient être multipliés par 25, par 15, par 10, par 5 ou par tout autre nombre, selon que l'on voudrait accorder au travail une part plus ou moins grande.

La mauvaise nourriture exerce une funeste influence sur la santé et sur la constitution physique de nos paysans. Il ne faudrait pas permettre aux colons de ruiner leur tempérament par avarice; et ce serait peut-être une excellente mesure de les obliger à contribuer pour une somme déterminée, comme les soldats, à leur nourriture et à leur entretien.

On réaliserait ainsi de grandes économies de temps et de grandes économies de dépense. Deux ménagères suffiraient pour préparer la nourriture de cinquante individus, et les colons pourraient vivre mieux, à meilleur marché.

En établissant une salle d'asile dans la colonie même, deux ou trois femmes surveilleraient tous les enfants du village, tandis qu'aujourd'hui cent mères sont obligées de rester à la maison quand leurs bras font défaut aux champs. Un berger suffirait de même pour garder tous les troupeaux; un seul individu pour soigner toutes les bêtes d'une grande étable, etc. Mais il serait superflu d'insister sur tous ces lieux communs.

Les colons pourraient encore s'associer pour la vente des denrées, pour l'achat des approvisionnements. Acheter en gros de première main, n'être pas trompé, rançonné par le détaillant; vendre en bloc au moment opportun; n'avoir pas à subir les conditions désavantageuses du marché; n'être pas obligé à vendre quand les prix sont bas, comme nos paysans obérés, pour racheter ensuite ou pour emprunter quand les prix remontent; être dispensé de courir les foires, etc., etc. C'est énorme pour le cultivateur.....

Les plus grands obstacles aux progrès de l'agriculture, c'est d'abord l'ignorance, c'est l'isolement des cultivateurs, c'est le manque de capitaux, c'est l'impossibilité d'employer des machines perfectionnées, etc., etc., etc. Les cultivateurs associés auraient avantage à acheter, à frais communs, des machines expéditives et économiques, dont chacun à son tour pourrait se servir. — Dans chaque petite

ferme ou métairie on entretient, à grands frais, toute l'année, des bêtes de somme et de trait qui sont à peine utilisées un jour sur cinq, et qui ne rendent point en engrais ce qu'elles consomment en fourrages.... — Un seul attelage suffirait aux colons associés, pour l'exploitation des terres qui demandent aujourd'hui l'entretien de cinq attelages, etc., etc. Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les avantages de l'association.

Les colonies agricoles sont certainement le meilleur moyen de soulager la misère. Fournir aux pauvres du travail, c'est-à-dire l'occasion de gagner leur vie, cela vaut mieux que de les nourrir aux dépens de la charité; c'est déjà plus facile et plus économique. Les colonies, convenablement organisées, pourraient devenir des ateliers modèles, et préparer naturellement la transition de l'ordre actuel à un ordre nouveau. Cette transition graduelle, pacifique, véritable soupape de sûreté pour nos sociétés menacées d'explosions, donne aux colonies un véritable caractère d'utilité publique. On ne saurait donc trop insister sur l'importance de pareils établissements.

C'est même aujourd'hui une nécessité absolue de créer des ateliers publics de travail, si l'on veut, en toute justice, réprimer la mendicité et punir le mendiant. Tant que la société n'aura pas établi des ateliers de refuge, mis l'ouvrier sans emploi en demeure de travailler, elle ne pourra point constater la mauvaise volonté des fainéants, et les condamner comme criminels, à moins de vouloir faire au pauvre un crime de sa misère. Tout misérable qui ne peut trouver à louer ses bras, est réduit à mendier, à voler ou à mourir de faim. Il mendie, et vous l'arrêtez, vous le jugez, vous le flétrissez; puis ensuite vous lui accordez ce qu'il implorait en vain avant de s'être rendu coupable de rébellion contre vos lois, — l'existence assurée dans un dépôt de mendicité. — Quelle inconséquence d'attacher en quelque sorte une prime à la violation de la loi!

Fournir de l'ouvrage à un homme valide, c'est l'assister pour les besoins à venir tout aussi bien que pour les besoins présents, c'est le mettre en état de nourrir sa famille, c'est lui épargner l'humiliation de tendre la main, c'est sauver sa dignité; ce n'est pas seulement soulager la misère, c'est encore la prévenir, et c'est prévenir en même temps les crimes, car c'est les rendre inutiles.

Les ateliers agricoles ont l'avantage de ne pas faire concurrence aux ateliers existants, de secourir réellement la misère au lieu de la déplacer, comme feraient des ateliers de charité établis dans les villes, et dont l'effet inévitable est toujours de porter préjudice à d'autres ateliers, d'enlever à d'autres ouvriers leur gagne-pain. N'a-t-on pas vu le travail des prisonniers casser les bras aux travailleurs libres? N'a-t-on pas vu le salaire des couturières baisser considérablement par suite de la concurrence du travail des détenues?

On a parlé d'établir des ouvroirs pour les femmes pauvres! Nous craignons bien que ces ouvroirs philanthropiques aboutissent à déprécier tous les travaux de lingerie et de couture, à faire baisser le prix des façons et le taux des salaires. — Que les work-houses de l'Angleterre nous servent de leçon! Que chez nous la fille du peuple ne soit pas réduite à chanter cette lamentable *Complainte de la Chemise*, devenue populaire dans la Grande-Bretagne (1)!

(1) Dans les maisons de travail de Londres, la façon d'une chemise est payée 2 1/2 centimes. C'est là ce qui a inspiré à un ouvrier-poète la *Chanson de la Chemise*. Cette chanson, qui a pour titre *la Chemise à 2 liards*, se compose de onze couplets; nous en traduisons ici quelques passages, mot à mot. C'est une pauvre couturière qui chante:

Travaille, travaille, travaille,
 Depuis le chant du coq;
 Travaille, travaille, travaille,
 Jusqu'à ce que les étoiles brillent au ciel.

Cependant, il y aurait également beaucoup à faire pour les ouvriers des villes.

Vers le milieu du dernier siècle, un philanthrope français proposa d'établir des hôtels économiques pour les familles d'ouvriers. La même idée fut reprise, en 1828 ou 1829, par mademoiselle Amélie de Vitrolles, en France, et, de nos jours, elle a été réalisée en partie à Londres, sous le patronage de lord Ahsley. Voici en quoi consistait ce projet.

La population ouvrière des villes est mal logée, dans des quartiers malsains, dans des maisons humides et sales, et néanmoins le prix des loyers est exorbitant. On proposait de faire construire, aux frais d'une association charitable, dans les faubourgs ou hors barrières, de vastes bâtiments propres à loger cinq ou six cents ménages d'ouvriers. On aurait établi dans ces hôtels des calorifères et des ventilateurs, des appareils d'éclairage, des bains à bon marché, des buanderies et des cuisines économiques, des entrepôts

— Mais quoi ! suis-je donc une esclave,
 Dans le pays des Turcs barbares,
 Où les femmes n'ont pas d'âme à sauver ?
 — Non ! c'est le sort d'une femme chrétienne.

Travaille, travaille, travaille,
 Jusqu'à ce que tu sois prise du vertige ;
 Travaille, travaille, travaille,
 Jusqu'à ce que tes yeux s'appesantissent et se troublent.
 Ourle, pique, couds,
 Couds, pique, ourle,
 Jusqu'à ce que ta tête tombe sur les boutons ;
 Et encore tu verras des boutons en rêve !

Travaille, travaille, travaille,.....
 Mon labeur jamais ne cesse.
 Et quel est mon salaire !
 Travaille, travaille, travaille,
 Comme le forçat pour racheter son crime..... etc.

de provisions de toutes sortes, achetées en gros et revendues en détail au prix de revient, des salles de réunion, une école et une salle d'asile. Les familles pauvres auraient trouvé là des logements propres, salubres, à un loyer modéré, tous les avantages de la vie en grandes réunions; et les économies qu'elles auraient pu réaliser sur le prix du logement, sur le combustible et l'éclairage, sur la nourriture et sur les frais de toute espèce, auraient équivalu à une augmentation de salaire. Il y aurait eu des salles de travail parfaitement chauffées, éclairées, ventilées; des salles de lecture, des salles de conversation, des cours gratuits faits par les plus illustres des savants, qui se seraient disputé l'honneur de mettre la science à la portée du peuple, etc. (1).

Ces établissements auraient permis aux fondateurs d'exercer une action utile et incessante sur la moralité des ouvriers. On n'y aurait admis que des familles légitimes, des gens de bonne conduite; on aurait proscrit les ivrognes, les débauchés et les personnes de mauvaise vie, etc., etc. On avait calculé que l'intérêt du capital consacré à ces établissements pourrait être facilement couvert par le prix des loyers, et que néanmoins les ouvriers seraient bien mieux logés et à bien meilleur marché que dans les quartiers maudits de nos capitales.

Ce projet a été réalisé à Londres, à Manchester, et dans

(1) Certains manufacturiers, tant en France qu'en Angleterre, ont réalisé en partie le projet de mademoiselle de Vitrolles, ont fait bâtir des habitations pour leurs ouvriers. Les uns l'ont fait par philanthropie, d'autres par spéculation. Il y a de graves inconvénients à ce que le manufacturier devienne le fournisseur de ses salariés et le propriétaire de leurs logements. La loi du livret accorde au maître de tels privilèges, que le manufacturier a intérêt à faire des avances à ses ouvriers pour les tenir sous sa dépendance absolue.

Ajoutons que parmi les manufacturiers, beaucoup n'ont fourni aux travailleurs des logements à bon marché qu'afin de pouvoir diminuer les salaires, si bien que l'ouvrier a perdu d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre, et que son sort n'a aucunement été amélioré.

plusieurs grandes villes de l'Angleterre ; il pourra être facilement réalisé en France, le jour où quelque lord Ashley voudra y attacher son nom, le jour où le conseil municipal de Paris voudra consacrer à l'amélioration réelle du sort du peuple, une partie des fonds qu'il vote chaque année pour payer des lampions et des feux d'artifice. Qu'on ouvre une souscription pour établir d'abord un de ces hôtels ; que la ville de Paris assure à chaque souscripteur l'intérêt à 4 p. ^o/_o du capital versé, qu'on délivre à chaque actionnaire un titre donnant droit à 4 p. ^o/_o d'intérêts garantis ; qu'on organise au besoin, chaque année, un bal ou une loterie pour couvrir le déficit éventuel... et l'on trouvera des millions, et l'on pourra bâtir dans chaque quartier un établissement modèle.

Dans un temps où l'on recherche avidement la popularité et la renommée, il est surprenant que cette idée n'ait pas séduit quelque philanthrope ambitieux. — Quoi ! parmi toutes les grandes dames qui se disputent l'honneur de patroner un bal de charité, de tenir des bazars au profit des pauvres, il ne s'en trouvera pas une jalouse de reprendre l'idée de mademoiselle de Vitrolles, d'attacher son nom à cette grande œuvre de bienfaisance, de se faire à tout jamais bénir du peuple !

Résumons-nous. Au point de vue immédiatement pratique, en tant qu'on ne veut rien changer aux principes qui régissent aujourd'hui l'industrie, les colonies agricoles et les hôtels économiques pour les ouvriers des villes, nous paraissent les moyens les plus efficaces de soulager la misère, de neutraliser en partie les funestes effets de la concurrence, du salariat, des machines, de l'anarchie industrielle et commerciale. Les colonies, en outre, offrent un vaste champ aux innovations : là on peut combiner l'agriculture et l'industrie, procéder d'après les données de la science, expérimenter les théories nouvelles, réaliser progressivement la transformation pacifique de la société, appliquer les principes de l'organisation du travail et de l'as-

sociation des travailleurs. C'est en ce sens surtout que les colonies offrent une importance extrême, et méritent d'attirer l'attention des économistes et des hommes d'État.

C'est notre conviction profonde, qu'il n'y a pas aujourd'hui d'améliorations sérieuses, efficaces, à réaliser, sans une réforme plus ou moins complète de notre régime industriel. Tout s'enchaîne si étroitement en économie, que les plus nobles désirs, les pensées les plus généreuses, viennent toujours échouer contre la nécessité inexorable : partout on se heurte à des impossibilités. — Veut-on ouvrir des caisses d'épargnes, pour fournir à l'ouvrier le moyen de capitaliser ses économies... — Mais, sous le régime du salariat, l'ouvrier ne gagne pas de quoi vivre, de quoi nourrir sa famille : comment voulez-vous qu'il épargne ? Propose-t-on d'établir une caisse de retraites... — Mais l'ouvrier vit au jour le jour, travaille quand il trouve de l'emploi, reste souvent un mois entier sans ouvrage ; comment voulez-vous qu'il s'engage à payer à jour fixe une annuité quelconque ; comment voulez-vous qu'il puisse remplir ses engagements ? Proposera-t-on d'associer l'entrepreneur d'industrie et le travailleur ? — Mais, s'ils sont associés, comme aujourd'hui l'industrie est un jeu de hasard, l'ouvrier devra supporter une partie des pertes, il sera dès lors exposé à ne pas même recevoir le prix de son travail ! — Mieux vaut encore un faible salaire, mais un salaire quotidien, assuré. — Demanderait-on aux manufacturiers de réduire la durée du travail et en même temps d'augmenter les salaires ? — Mais, dans le système de la libre concurrence, il faut absolument produire au meilleur marché possible, sous peine de perdre sa clientèle, de se ruiner à coup sûr, etc., etc. (1)... On a beau

(1) Quand lord Ahsley a proposé au parlement son fameux *Bill de dix heures*, qui avait pour objet de réduire la durée du travail des femmes et des enfants dans les manufactures, Robert Peel est venu déclarer que, si la mesure était adoptée, les manufacturiers anglais seraient dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence sur les marchés étrangers,

dire, on a beau faire, de tous côtés le cercle vicieux nous enserme à nous étouffer ; et la réforme la plus insignifiante, pour être rendue possible, exige une réforme complète et générale, si bien qu'il devient plus simple, plus facile et en même temps plus avantageux pour toutes les classes sans exception, de modifier à la fois l'ensemble de notre organisation économique, que d'en modifier une partie. Une réforme générale offrirait du moins des compensations aux intérêts particuliers qu'une réforme partielle compromettrait sans dédommagement ; et, quant à l'avenir, l'organisation du travail préviendrait tous les abus.

Si nous ne voulons proposer aucun amendement plus ou moins acceptable au mode actuel de distribution des produits ; si nous aimons mieux conseiller aux gouvernements d'appliquer des palliatifs au soulagement de la misère, c'est que nous sommes bien convaincus — 1° que toute solution pratique du problème de la justice distributive, en admettant pour données fondamentales la rente, le profit, le salariat d'un côté, le désordre de la production, la concurrence de l'autre, est impossible ou serait inefficace et

qu'ils seraient dès lors réduits à fermer leurs ateliers, à congédier définitivement les femmes, les enfants, et même les ouvriers qu'ils employaient aujourd'hui ; que dès lors la motion de lord Ashley, bien que conçue dans l'intérêt des classes laborieuses, finirait par devenir fatale aux travailleurs dont il voulait améliorer la condition.

Un membre des communes démontra très-clairement que la mesure, pour être efficace, devrait être adoptée simultanément par tous les états civilisés, et il engagea Robert Peel à ouvrir des négociations avec tous les gouvernements pour obtenir que le travail fût limité, d'un commun accord, dans tous les pays et dans toutes les manufactures. — On répondit que la diplomatie n'avait pas coutume de traiter de pareilles questions, qu'une semblable négociation ne produirait aucun résultat. Et la motion de lord Ashley, après avoir été deux fois adoptée, fut repoussée définitivement, mais à une faible majorité, et encore le ministère fut-il obligé de déclarer qu'il donnerait sa démission, si la chambre votait pour le *Bill de dix heures*.

impuissante ; 2° que les esprits ne sont pas encore suffisamment éclairés sur les inconvénients de nos institutions économiques pour comprendre la nécessité d'une réforme complète, la nécessité de constituer sur de nouvelles bases un ordre nouveau. Or, si l'on ne commence pas par organiser l'industrie, rien n'est possible.

Cependant, comme il existe, même aujourd'hui, des ateliers ou des industries privilégiées qui, soit à raison d'une situation tout exceptionnelle, soit à raison de la spécialité de leurs produits, jouissent d'une prospérité à peu près assurée ; qui n'ont rien à redouter de la concurrence ou des crises commerciales, qui dès lors pourraient sans danger, et même sans inconvénients, adopter les principes d'une économie nouvelle, substituer au salariat la participation proportionnelle dans les bénéfices ; nous devons dire tout au moins sur quelles bases il serait possible d'établir un nouveau mode de répartition.

Avant tout, il faut rendre les intérêts solidaires, associer tous les producteurs, si l'on ne peut associer et les producteurs et les consommateurs ; puis, ensuite, il faut distribuer les produits ou les bénéfices entre les associés.

Le capital aujourd'hui est prépondérant, il domine même d'une manière exclusive. Il ne s'agit donc pas tant de préciser et de limiter le droit rigoureux, que de proposer des conditions raisonnables, des conditions qui puissent être acceptées. Nous croyons, quant à nous, que le capital, simple instrument, ne devrait pouvoir prétendre à autre chose qu'à un loyer fixe ou intérêt annuel et à des frais d'entretien ; mais le capitaliste exigerait certainement davantage ; et, pour rendre l'accord possible, il faut transiger, faire des concessions. Nous admettrons donc le capital, tout comme le travail, à participer proportionnellement aux produits, et nous poserons ainsi les bases de la répartition :

POUR LE TRAVAIL : 1° Un salaire fixe ou minimum ga-

ranti, variable selon la force, l'intelligence, l'habileté et l'activité de l'ouvrier; 2° Dividende proportionnel au total des salaires gagnés dans l'année par chaque travailleur.

POUR LE CAPITAL : 1° Intérêt fixe à 5 ou 4 p. $\frac{1}{100}$, selon le taux habituel du loyer des capitaux dans le pays; 2° Dividende proportionnel au montant des intérêts annuels, et non pas proportionnel au chiffre du capital.

Sur le bénéfice brut, on prélèverait d'abord les salaires; on prélèverait ensuite tous les frais de production, l'entretien des outils, des machines, la prime d'assurance contre les sinistres de toute espèce, enfin l'intérêt même du capital. Tout le surplus formerait le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, 10 p. $\frac{1}{100}$ seraient encore prélevés pour former un fonds de réserve, et dans l'intérêt des capitalistes et dans l'intérêt des travailleurs. Enfin, tout l'excédant serait réparti entre le capital ou les capitalistes d'un côté, et les travailleurs de l'autre, proportionnellement aux intérêts annuels et aux salaires gagnés.

Nous voudrions que le capital, qu'il appartienne à un seul ou à plusieurs individus, fût divisé par actions et par coupons d'actions; nous voudrions que les travailleurs eussent le privilège de pouvoir toujours devenir actionnaires, à l'aide de leurs économies; le privilège de pouvoir rembourser les capitalistes par voie de rachat, d'amortissement, ou de tout autre manière. Il importe que les ouvriers puissent arriver à la propriété et devenir capitalistes, comme les capitalistes peuvent se faire ouvriers, ingénieurs, etc.; et le mieux serait que chacun pût en même temps participer aux bénéfices, en raison de son travail et en raison de son capital. Alors il y aurait association complète, et tous les intérêts deviendraient réellement solidaires.

Nous voudrions encore qu'une retraite fût assurée à tous les travailleurs après un temps donné, soit sur le fonds de réserve, soit au moyen de retenues opérées sur les salaires

de l'ouvrier et placées à la caisse d'épargnes, ou à une caisse de retraites analogue à celle qui existe pour les invalides de la marine.

Il resterait encore à déterminer des garanties réelles contre l'arbitraire et le bon plaisir des chefs et directeurs; il resterait à constituer la hiérarchie; à fixer le mode de classement, de nomination aux emplois; à préciser les cas qui pourraient exposer l'ouvrier à perdre sa position et à être renvoyé de l'atelier, etc., etc. Assurément, ce ne serait pas se montrer trop exigeant de réclamer, pour les travailleurs, une sécurité au moins égale à celle dont jouissent aujourd'hui les fonctionnaires et les employés du gouvernement, etc.—Mais ces différents points tiennent à l'organisation de l'industrie, et non pas à la répartition des produits.

D'ailleurs, nous voulons ici nous borner à indiquer sommairement quelques principes généraux. Si nous voulions entrer dans les détails, développer ces moyens transitoires de répartition, prévoir tous les cas, appliquer ces idées à toutes les industries spéciales, tenir compte de tous les accidents, prévenir toutes les objections, etc., etc., il faudrait faire un livre spécial. — Nous devons compter sur l'intelligence, sur la sagacité du lecteur, pour modifier nos idées selon les besoins, pour résoudre des difficultés de détail, pour appliquer, en un mot, les principes.

Dans un petit livre fort remarquable à tous égards, et par le fonds et par la forme, livre que tout le monde a lu et qui a pour titre *Organisation du travail*, M. Louis Blanc a étudié spécialement ce problème des moyens transitoires. Aux uns, le plan de M. Louis Blanc a paru trop restreint, trop timide; aux autres, trop audacieux, trop efficace, tranchons le mot, trop révolutionnaire. M. Louis Blanc proposait de tuer la concurrence par la concurrence; il invitait le pouvoir à se faire directeur et régulateur de l'industrie, pour émanciper le travail et les travailleurs, etc. Ce projet suppose avant tout une véritable réforme politique, une modification com-

plète dans les attributions de l'autorité, dans les tendances du gouvernement, dans le personnel des ministres et des hommes d'état. C'est le programme de la république future!... — Dès lors, il doit être, pour le moment, classé parmi les utopies.

Utopie! utopie! c'est l'inévitable fin de non-recevoir opposée à toute réforme, à toute amélioration, aux conceptions même les plus rationnelles, les plus aisément réalisables. Quiconque propose la plus légère modification à ce qui existe, est immanquablement traité d'utopiste, comme il n'y avait de possible que ce qui est absurde, que le désordre de notre civilisation! Et, chose étrange, ceux qui crient si fort à l'utopie, à l'impossible, même lorsqu'il s'agit de réformer quelque loi de détail, ont vu sept ou huit révolutions, depuis un demi-siècle, dans leur propre pays; ont été gouvernés par huit constitutions différentes; ont assisté quatre fois à des changements de dynasties, au bouleversement du monde; ont été témoins des prodiges accomplis par l'industrie, par la science et par les arts, etc., etc.

On ne manquera certes pas de taxer de folie les conclusions pratiques que nous venons de présenter; on dira que nos projets de colonies agricoles, d'hôtels pour les ouvriers, sont des projets purement chimériques! bien que tout cela ait été depuis longtemps réalisé en Hollande et en Angleterre... trop heureux encore, si l'on daigne ajouter, selon la phrase consacrée, que ce sont là les rêves d'un homme bien intentionné! — Nous ne demandons pas autre chose.

CHAPITRE VIII.

Épilogue.

Notre but, en écrivant ce livre, a été d'appeler l'attention des hommes sérieux sur la plus grande question de notre temps. Nous avons voulu démontrer, par l'économie même, que le paupérisme est le résultat nécessaire de nos institutions sociales; nous avons voulu donner les raisons scientifiques de ce fait subversif, prouver que la théorie, sur ce point, s'accorde parfaitement avec la pratique, que l'expérience a tout simplement confirmé les conclusions prévues d'avance par la science et par la raison.

Au lieu d'exposer directement nos idées, nous avons préféré prendre nos arguments chez les écrivains qui font autorité, opposer aux économistes les conséquences rigoureuses de leurs principes. Nous avons invoqué le témoignage d'Ad. Smith lui-même, qu'on ne récusera pas peut être, et nous croyons avoir établi que le chef de l'école libérale, en décrivant comment les choses se passent dans nos sociétés, avait implicitement condamné notre organisation économique. L'arbre, du reste, peut être jugé d'après les fruits.

La conclusion naturelle de ce livre est donc qu'il faut au plus vite réformer notre régime industriel. Cette conclusion nous paraît irréfragable. On peut, certes, différer d'opinions sur les réformes à introduire; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il faut absolument faire quel-

que chose. Nous nous estimerions fort heureux, si nous avions pu réussir, même en cela seulement, à communiquer au lecteur la conviction dont nous sommes pénétré.

Andrieux disait : « S'il est vrai, ainsi que le prétend M^{me} de Staël, que tout l'ordre social soit basé sur la patience des classes laborieuses, que deviendrait cet ordre, le jour où la patience leur manquerait ? Cela vaut bien la peine qu'on y songe. » — Assurément cela en vaut la peine. Prenons garde ! La civilisation antique a péri par l'esclavage : la civilisation moderne, si l'on continue à laisser faire, pourrait bien périr par le paupérisme, et périr de mort violente !

Et qu'on ne dise pas que nous exagérons le danger à plaisir, que nous voyons les choses en pessimiste ! Il ne sert à rien de fermer les yeux pour ne pas voir, ou de compter sur des miracles impossibles, puis de s'endormir sur le bord de l'abîme. Les causes produisent leurs effets tôt ou tard : tirer d'avance les conséquences inévitables d'un principe, c'est peut-être anticiper sur l'avenir ; mais ce n'est point altérer la vérité ; c'est seulement prévoir ce qui doit infailliblement arriver, c'est faire preuve de sagesse, c'est rendre service aux générations présentes et aux générations futures.

Ah ! il est grandement temps de s'occuper de réformes ; et le moment est favorable, pendant que nous jouissons encore du calme et de la paix. Demain, il sera trop tard peut-être. Le levain des révolutions fermente dans nos sociétés, et cette fois, on le sait, il s'agit de révolutions sociales et non plus de révolutions purement politiques. Toutes les classes aujourd'hui souffrent plus ou moins, toutes aspirent à s'élever, à améliorer leur condition, à participer au bien-être, à conquérir les droits sociaux, et en même temps les droits politiques qui sont l'instrument et la garantie réelle de la liberté. Les travailleurs s'éclairent, apprennent à défendre leurs intérêts par la plume et par la parole ; ils font

des livres et des journaux, comme faisait le tiers-état à la fin du dix-huitième siècle, et bientôt tout homme du peuple saura lire! — Les sociétés ignorantes peuvent être gouvernées par la force seule; les sociétés éclairées n'obéissent qu'à la raison, ne reconnaissent que le droit (1).

Le développement de l'instruction générale a fait justice des préjugés; les progrès de la civilisation, de l'industrie, des sciences et des arts, ont fait naître, dans toutes les classes sans exception, des besoins nouveaux qui demandent à être satisfaits, des idées nouvelles qui agitent tous les cœurs et toutes les intelligences. Et cependant; plus que jamais il devient difficile aujourd'hui de gagner sa vie! A mesure que les besoins augmentent, les moyens diminuent, le salaire décroît dans beaucoup d'ateliers,

(1) « A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde; plaie qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté

» Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en ville, de village en village; essayez de persuader à ce pauvre, possédant les mêmes lumières, la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles. Ne demandez point à la foule des vertus au delà de la nature.....

» Un avenir sera, un avenir puissant, libre, dans toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il est loin encore, loin au delà de tout horizon visible. On n'y parviendra que par cette espérance infatigable, incorruptible au malheur, dont les ailes croissent et grandissent à mesure que tout semble la tromper; par cette espérance plus forte, plus longue que le temps, et que le chrétien seul possède. (Chateaubriand, *Essai historique sur la littérature anglaise*. Tome II, page 391.)

reste stationnaire pour le plus grand nombre, s'élève d'une manière à peine sensible pour certains travailleurs privilégiés. Tous souffrent, soit physiquement, soit moralement; tous désirent sans espérer. Dans toutes les sphères de l'activité humaine, les carrières sont encombrées; il y a mille aspirants pour chaque place, mille concurrents pour chaque fonction. La loi sur l'instruction primaire attire tous les enfants sur les bancs de l'école; mais la société ne sait que faire de ces jeunes gens dont elle a développé l'intelligence. Et l'on n'a pas compris que l'éducation professionnelle et l'organisation du travail étaient deux conséquences forcées de l'enseignement primaire! L'on n'a pas compris qu'il devenait nécessaire d'utiliser toutes les activités, de donner à chaque citoyen un métier, une fonction, un emploi, sous peine de préparer des révolutions pour l'avenir!

A côté des prolétaires de jour en jour plus nombreux de l'industrie, il y a désormais des prolétaires de l'intelligence, que nos collèges vomissent chaque année par milliers, et qui viennent grossir le nombre des déclassés. Ces prolétaires intelligents sont naturellement destinés à devenir les meneurs, les chefs des mécontents, à fournir des Catilina et des Spartacus pour une guerre sociale; ils sauront grouper autour d'eux et exciter tous ceux qui, poussés à bout, auront été réduits à mettre leur dernière espérance dans les révolutions. Quiconque n'a rien à espérer, n'a non plus rien à craindre: quiconque ne peut trouver à vivre en travaillant, songe à mourir les armes à la main, voue à la société une haine implacable, se fait conspirateur, recrute des auxiliaires, et n'attend plus qu'une occasion pour assouvir sa vengeance. L'excès de la souffrance rend l'homme féroce et le pousse à la rage; et quand ceux qui souffrent sont en majorité, la révolte est toujours imminente.

Une révolution, aujourd'hui, serait terrible, épouvantable! elle ferait des victimes, des débris et des ruines, sans organiser un ordre nouveau. Les révolutions utiles et fécondes

sont celles qui réalisent les progrès accomplis dans les idées, qui détruisent pour créer, et qui arrivent à propos. Or, aujourd'hui que la majorité n'a guère que des idées critiques, quels principes viendraient réaliser une révolution ? Les idées nouvelles qui germent ne sont pas mûres encore ; les esprits ne sont point suffisamment initiés à une transformation sociale. Les meneurs eux-mêmes sont loin d'être d'accord ; à peine savent-ils vaguement ce qu'il faudrait proposer le lendemain. Et alors même qu'ils auraient des idées positives bien arrêtées, leurs projets rencontreraient des obstacles invincibles, parce que l'opinion publique n'est pas préparée, parce que le peuple ne sait pas encore ce qu'il veut, ce qu'il doit vouloir, parce que son éducation, loin d'être faite, est à faire. La résistance la plus opiniâtre, peut-être, viendrait de ceux-là même au profit desquels la révolution aurait été tentée, des classes ignorantes surtout, bien plutôt que des hommes éclairés.

Les problèmes qu'il s'agit de résoudre aujourd'hui, nous l'avons dit déjà et nous aimons à le répéter, sont du domaine de la science. C'est par les idées qu'il faut agir en s'adressant aux intelligences, et non pas par la force aveugle en faisant appel aux passions. Il faut éclairer le peuple et les hautes classes tout ensemble, procéder par la raison et par le sentiment, employer la persuasion et non pas la violence. Quand les esprits auront été suffisamment préparés, il se formera une grande opinion nationale qui saura triompher de tous les obstacles. Le pouvoir lui-même, bon gré mal gré, prendra l'initiative des réformes ; ou, s'il refuse, alors le moment sera venu de recourir à la force pour faire triompher la raison, et la révolution pourra facilement réaliser les réformes désirées, les vœux précisés par l'opinion publique sur tous les points de la France.

Nous terminerons en reproduisant ce que nous disions dans l'avant-propos de notre seconde partie :

« Le bonheur de chacun étant étroitement et indissolu-

» blement lié au bonheur de tous, l'injustice devient un mau-
 » vais calcul, l'égoïsme une duperie. Dès lors il faut assurer
 » à tous les hommes, sans exception, la jouissance de l'inté-
 » gralité de leurs droits. Ce qui revient à dire : l'utilité géné-
 » rale commande la justice. Si les hommes parfois se montrent
 » injustes et égoïstes, c'est parce qu'ils ne comprennent pas
 » bien leur véritable intérêt, c'est parce qu'ils ne sont pas
 » encore assez intelligents. Il faut donc les éclairer, les in-
 » struire, dissiper leurs préjugés, mettre leur raison d'ac-
 » cord avec leur sentiment ; et alors ils reconnaîtront bientôt
 » que le bonheur de leurs semblables est la garantie réelle
 » et le complément nécessaire de leur propre bonheur. »

Cette phrase résume notre pensée tout entière ; et nous croyons avoir été fidèle à nos principes. Nous avons voulu propager les idées d'une nouvelle école, de l'école militante ; nous avons cherché, selon nos forces, à combattre l'erreur à l'aide de la science ; nous avons parlé sans partialité, sans fiel, sans haine, sans colère ; nous avons voulu rester d'autant plus calme, d'autant plus modéré dans notre langage, que les questions par nous agitées étaient plus brûlantes et prêtaient davantage aux déclamations passionnées. Nous ne sommes point ami de la discorde ; nous invoquons des réformes, pour faire avorter, pour prévenir les révolutions.

On trouvera peut être que nous avons été sobre de chiffres et de faits. — Assez d'autres procèdent par la statistique ! Selon nous, la véritable économie ne consiste point à recueillir des documents, à abuser des chiffres ; mais à discuter des principes, à exposer les idées générales qui doivent dominer la science, et qui peuvent seules donner l'explication de tous les faits.

Nous ne nous flattons certes pas d'avoir réussi à faire accepter nos idées : mais quand bien même notre travail n'aurait, aux yeux du public, qu'une valeur purement critique, cela déjà non-seulement suffirait à notre ambition, mais dépasserait même nos espérances.

D'autres pourront aborder le même sujet, et n'auront pas de peine à le traiter mieux que nous; mais personne, nous croyons pouvoir le déclarer en conscience, n'aura cherché avec une bonne foi plus grande la vérité, la justice; personne ne se sera plus cordialement intéressé au bonheur de tous ses semblables, au bonheur de l'humanité.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	1
PREMIÈRE PARTIE.	
EXPOSITION DE PRINCIPES.	
CHAP. I. De la destinée humaine. La science sociale comprend : 1 ^o la philosophie, 2 ^o l'économie, 3 ^o la politique. Rapports qui unis- sent étroitement ces trois branches d'une même science.....	19
CHAP. II. Principes économiques. But, objet et définition de l'éco- nomie sociale.	28
CHAP. III. Principes économiques (suite). En quoi nous différons des économistes modernes.	33
CHAP. IV. Les économistes libéraux poursuivent un but impossible. 56	56
CHAP. V. Les économistes ne peuvent pas même se faire une idée nette et précise de l'objet de leur science.....	65
CHAP. VI. Coup d'œil sur l'histoire de l'économie. Classification des différentes écoles.....	76
DEUXIÈME PARTIE.	
DE LA RÉPARTITION SELON LES ÉCONOMISTES.	
AVANT-PROPOS. — Le problème à résoudre.....	85
CHAP. I. Système agricole. École de Quesnay et des physiocrates..	87
CHAP. II. École libérale. Ad. Smith et ses disciples.....	92
CHAP. III. École libérale (suite). Des salaires.....	103
CHAP. IV. École libérale (suite). De la rente de la terre ou de l'in- térêt des capitaux fonciers.....	124
CHAP. V. École libérale (suite). Des profits du capital. 1 ^o Des profits des entrepreneurs d'industrie ; 2 ^o des profits des commerçants. Le commerce est-il productif?.....	164
CHAP. VI. Conclusion générale d'Ad. Smith sur les salaires, sur la rente, sur l'intérêt et sur les profits.....	200
CHAP. VII. Malthus et la théorie du luxe.....	210

	Pages.
CHAP. VIII. Les statisticiens.....	229
CHAP. IX. École critique. M. de Sismondi.....	239
CHAP. X. École éclectique.....	255
CHAP. XI. Résumé et conclusion de la deuxième partie	261

TROISIÈME PARTIE.

DE LA RÉPARTITION SELON LES SOCIALISTES.

AVANT-PROPOS.	305
CHAP. I. École de Saint-Simon.....	308
CHAP. II. École de Charles Fourier.....	318
CHAP. III. École de la fraternité ou de la communauté.....	349
CHAP. IV. Les systèmes des trois Écoles comparés.....	396
CHAP. V. École des égalitaires.....	433
CHAP. VI. Résumé de la troisième partie et conclusion théorique ..	451
CHAP. VII. Conclusion pratique.....	469
CHAP. VIII. Épilogue.....	492

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



